22e ANNÉE — JEUDI, 1er JUILLET 1897 — N° 156

00193

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | Union postale, et autres Pays le port en sus
Autres Départ. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Théodore.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 5 h. 58 m. — Coucher, 7 h. 13 m.
LUNE : Premier quartier, le 7. — Pleine, le 13.
FÊTE DE DEMAIN : Visitation de la Sainte Vierge.

30 JUIN

La Canonica et San Parteo

A voir l'état misérable où se trouvent aujourd'hui la *Canonica* et *San Parteo* oubliés dans le quasi désert de Mariana, on ne se douterait jamais de l'importance qu'ont eue autrefois ces deux curieux édifices, pas plus qu'on ne supposerait qu'ils sont classés *monuments historiques* et à ce titre placés sous la sauvegarde du ministère des beaux-arts.

Pendant des siècles personne ne les a visités, et Mérimée est peut-être le seul voyageur qui leur ait rendu justice.

Pendant des siècles ils ont été laissés à l'abandon. Les toits et les voûtes se sont effondrés ; les ornements, dont quelques-uns d'un art intéressant, se sont effrités ; les ronces ont gagné l'intérieur et les décombres amoncelés aux portes n'en ont point assez bien défendu l'approche aux bergers et à leurs troupeaux.

Il est évident que si l'œuvre de dévastation entreprise de concert par le temps et les hommes n'est pas enrayée, dans quelques années il ne restera rien de la vieille cathédrale ni de l'oratoire voisin.

C'est donc avec une très vive satisfaction que le public lettré a été instruit de la formation d'un comité dont l'intention n'est pas seulement d'arrêter une décadence regrettable, mais de redonner à ces Lieux Saints de la Corse leur antique splendeur, de leur rendre leur ancienne influence.

A tous les points de vue c'est une œuvre excellente et digne d'attirer l'attention de l'île entière. Ceux que les souvenirs du passé ne laissent pas indifférents, qui déplorent la dégradation obstinée et tenace de tout ce qui rappelle la vie nationale d'autrefois, ne peuvent manquer de se réjouir de cet hommage à de glorieux vestiges.

Chez d'autres qu'un sentiment de foi anime surtout, l'annonce d'une restauration complète des deux temples et de leur réaffectation aux exercices du culte n'excitera pas une moindre joie.

Enfin, la question des avantages matériels que Mariana et les bourgs environnants doivent retirer par le fait même de la création d'un centre religieux, d'une fête annuelle et d'un grand concours de population, ne peut-elle être prise en considération ?

Reste à savoir si le ministère à la surveillance et la protection duquel la Canonica et San Parteo ont été confiés — sans qu'il y paraisse d'ailleurs — voudra bien délier les cordons de sa bourse et coopérer avec le département aux frais qui vont s'imposer.

Une fois ce point résolu, les choses iront d'elles-mêmes. Il faut donc que le Comité fasse les démarches nécessaires.

L'idée d'une souscription dont on parle déjà est excellente aussi. Qui ne donnera son obole ?

Mais il y a encore une ressource qu'il convient de ne pas négliger. Il existe sur le Continent une Société très riche et très puissante, la *Société des amis des monuments*.

Le titre indique suffisamment son rôle. Elle subventionne volontiers toutes les initiatives généreuses qui ont pour but de conserver les monuments, de les préserver de la destruction et de les soustraire au vandalisme qui sévit depuis quelque temps avec une intensité excessive.

Il serait bon de s'adresser à elle.

Et si le projet réussit comme il y a lieu de l'espérer, alors rendez-vous à l'année prochaine dans la vieille plaine de Mariana !

Le *Petit Bastiais* compte bien être invité.

C. VERNET.

Le crime de Borgo

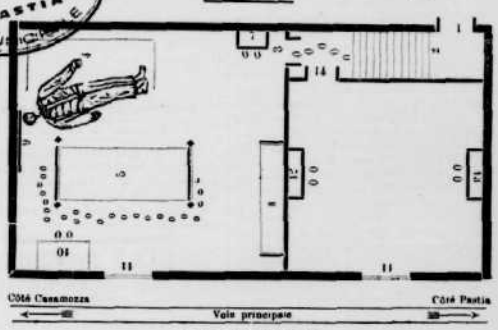

LÉGENDE

1. Porte par où est sorti l'assassin.
2. Escalier conduisant au 1er étage.
3. Porte d'entrée de la Chambre à coucher de la victime.
4. Place ordinaire du lit.
5. Place où a été trouvé le lit le matin.
6. Mur taché de sang où la tête de la victime a été poussée.
7. Placard.
8. Canapé où aurait couché l'assassin.
9. Cheminée.
10. Malle.
11. Fenêtres.
12. Table.
13. Armoire.
00. Taches de sang.
00. Empreintes du pied droit de l'assassin.

Causerie du Jeudi

Nécessité fait loi. Il faut qu'on tue, car l'affolement même forcément à l'inconscience du mal. L'égoïsme et l'outrecuidance se revanchent en s'insurgeant, et leurs fureurs retombent sur la bourse des simples particuliers ne pouvant s'abriter sur les fonds de la commune, asthéniée par les puissements à jet continu.

Cette *instance* médicale, qui n'a cependant pour nous, qui sommes du monde que l'on n'effraie par, aucun caractère alarmant, n'en absorbe pas moins un temps précieux, que nos édiles pourraient employer à des choses plus utiles à notre ville, laquelle aurait certainement besoin qu'on lui imprimât un bon élan, pour la mettre à niveau de sa voisine de coude.

---

25. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

PAUL MAHALIN

LA

FILLEULE DE LAGARDÈRE

I.

LA SALTIMBANQUE

XI.

Ménagerie domptée.

(Suite)

— Vous exigez ?...

— Est-ce que, par hasard, nous sommes vos domestiques ?

— Nous ne vous connaissons seulement pas...

L'autre regarda avec calme :

— Je vous connais. Cela suffit. Vous êtes trois gredins accomplis...

Puis se tournant vers la *Femme Canon* :

— C'est comme madame ; si l'on fouillait au fond de son cadet judiciaire...

— Vous n'allez pas essayer de me faire peur, vous, hein ? grinça la virago entre ses dents serrées.

— Effrayer une dame ! Fi donc ! Et les lois de la galanterie !... Où est chevalier français et troubadour... Je vous bats les maius, ma charmante... Tout à l'heure, en ce qui vous concerne, vous recevrez mes instructions...

Héloïse se rebiffa :

— Vos instructions ?...

— Mes ordres, si vous préférez, et votre intérêt vous engage — ainsi que vos camarades — à les exécuter avec une scrupuleuse exactitude...

La physionomie des Soali avait passé successivement de la surprise à la stupeur, de la stupeur au soupçon et du soupçon à une décision sombre...

Ils échangèrent un coup d'œil rapide et sournois...

Héloïse s'était rapprochée d'eux...

Marignan paraissait occupé à choisir un londrès dans son porte-cigares...

Quand il redressa le front, les saltimbanques l'entouraient, et chacun d'eux — même la *Femme-Canon* — avait le couteau au poing...

La virago gronda :

— C'est un roussin ! A mort le roussin ! Tu es fini, minet !

Sans se décontenancer, Marignan haussa le ton :

— Holà ! demanda-t-il, êtes-vous à votre poste ?

A l'instant, trois coups furent frappés extérieurement contre les planches de la baraque, et une voix — celle de Bijou-des-Dames — répondit de dehors :

— Oui, patron, nous y sommes. Avez-vous besoin de nous ?

— Voilà, continua Marignan : il y a de la police, de la force armée, des gendarmes partout aux alentours d'ici, — et j'ai dix amis sous la main pour les prévenir en cas d'urgence.

Les couteaux disparurent comme par enchantement et tout se tut, jusqu'au bruit des respirations.

L'associé de M. Bouglaier poursuivit :

— Pour ce qui est d'appartenir à la Préfecture, vous vous trompez, mes braves amis. Seulement, il m'a plu de vous prouver que j'étais gardé à carreau. Je suis seul et vous êtes quatre ; car je compte madame pour un mâle : il convenait que j'assurasse toute liberté à la conversation que nous allons avoir ensemble.

Il attira à lui l'escabeau qu'Héloïse brandissait naguère et s'assit en face du groupe des saltimbanques muets et consternés.

— D'abord, commença-t-il, soyez persuadés que je ne me présente point chez vous en ennemi. Le nom de celui qui m'envoie vous est un sûr garant de la pureté de mes intentions. Je vous suis, en effet, dépêché par un philanthrope déclaré : l'estimable sieur Bouglaier.

A ce nom, le visage des trois Anglais s'éclaircit :

— Bouglaier ?... *Master* Bouglaier ?... Vous venez de la part de *master* Bouglaier ?...

— Mon Dieu, oui ! de la part du papa Bouglaier, avec qui vous avez déjà traité maints affaire analogue à celle qui m'amène.

— Il fallait vous expliquer...

— Hé ! vos discussions intestines ne m'en ont pas laissé le temps... Maintenant, ne nous amusons pas aux bagatelles du discours. J'ai besoin de collaborateurs pour une petite opération qui offre d'assez beaux bonéfices. Etes-vous prêts à me seconder ?... Consultez-vous pendant que j'allumerai mon cigare...

Héloïse Chamois eut un intervint avec une aimable rondeur :

— A Chaillot les consultations ! Nous ne sommes ni avocats ni médecins. Qu'est-ce qu'il y aura à gagner ?

Elle résumait le sentiment général.

Marignan la salua de la main :

— A merveille !... Femme de tête, de poigne et de cœur !... L'époux qui vous possédera ne connaîtra pas son bonheur !

Puis, sur la note de commandement :

— C'est fini de rire. Ouvrez les oreilles. On va s'entendre.

. . . . . .

Une demi-heure plus tard, le cavalier servant de Sergine Gravier prenait congé des hôtes de la baraque :

Et eff-t, si notre conseil municipal veut conserver à l'urbanisme le titre de « ville » qu'il lui colle sur son timbre, pourquoi tant insister sur cette insistance dont nous n'avons que faire, et continuer à ne pas s'occuper par exemple du pavage des rues et de la mise en exécution du projet de la maison communale, dont les plans et devis dorment dans les cartons poudreux au fond d'une armoire ?

Pourquoi ne pas s'occuper également de la construction d'un égoût collecteur avec des artères rayonnant la ville ? L'élaboration de tels projets serait accueillie d'autant plus favorablement par la population, que la question prend la forme d'un intérêt général. En outre, la difficulté et les dépenses seraient sensiblement réduites par la situation topographique du terrain qui s'y prête merveilleusement ; sans compter que l'on pourrait résoudre à la fois les deux questions : celle de l'hygiène, qui ne doit pas être négligée, et dont nous devons nous préoccuper le plus dans un pays tel que le nôtre ; ensuite, celle de la commodité pour les propriétaires des maisons intramuros. Je ne veux pas hasarder la question de l'éclairage de la ville, car on me dirait que je veux tout embrasser, trois chat ! du calme, je ne suis guère expansif ; et du reste, je sais fort bien que « qui trop embrasse manque le train. » Cependant nous plus grand souhait serait de voir prendre ce train-train à une allure modeste, mais en ayant soin de le tôler les petites stations situées en cours de route. Ced, à mon humble avis, serait bien préférable à la médecine gratuite, dont il me semble difficile, en les premières données, d'arriver à comprendre le sens esthétique.

Après tout, il y aura toujours des personnes assez entendues, pour me dire que les questions que je viens d'énumérer doivent occuper tout au plus le second plan dans l'ordre du classement. Mais ne récriminons pas. Ce qui se passe sous nos yeux n'est qu'un épisode des transformations sociales que nous verrons peut-être. Effectivement, de temps en temps un besoin de réformes semble s'emparer de notre accablée municipale. Elle s'agite dans l'incessante préoccupation de changer son modus vivendi. Aussi après une pause quadrimestrale, arrive soudain un autre groupe à étiquettes multiples, qui a le souci de faire peau neuve et de détruire tout ce que les autres ont pu construire. Ce sont là vraiment les progrès de la civilisation !

Ce qui le prouve de très ample façon, c'est que vous les voyez défiler, sans même saluer du geste les questions de première nécessité et du plus vif intérêt, et avec cet esprit de première expansion des gens qui s'intéressent à tout sans s'arrêter à rien, égrener en passant des questions de bec et d'ongle, comme celle de transformer une école enfantine en une école maternelle.

Là dessus, on a dépensé en faconde, une séance entière de pour et de contre, pour arriver à prendre une délibération qui, espérons-le, ne sera jamais approuvée à tout lieu, pour la raison bien simple qu'il faudrait grever à nouveau le budget municipal du traitement d'une nouvelle institutrice adjointe, attachée à l'école maternelle en question.

Résignons-nous donc à ce que nous ne pouvons empêcher. Mais ayons au moins le courage de protester énergiquement et de combattre à outrance dans la mesure de nos forces, afin d'empêcher, si faire se peut, l'approbation d'actes si peu en harmonie avec l'économie dont nous avons le plus grand besoin pour notre pauvre commune.

Avec tout ce que nous voyons aujourd'hui, nous pourrions faire revivre le mot du fameux diplomate Talleyrand, en disant :

Ceux qui n'ont pas vu les séances orageuses de notre conseil municipal et entendu les propositions, objet de ces discussions, ceux-là, évidemment, ne peuvent connaître les douceurs de la politique de clocher.

JEAN QUENZA.

Bulletin Financier

Paris, le 28 Juin 1897.

Marché nul et sans affaires ; les rentes françaises se traitent dans les mêmes cours que les jours précédents, c'est-à-dire à 103.55 sur le 3 0/0 à 101.50 sur le 3 1/2 0/0.

Les Rentes italiennes et turques n'ont de négociations qu'à terme, le comptant s'en désintéresse de plus en plus, les trouvant à un niveau beaucoup trop élevé.

Les Sociétés de Crédit sont très fermes. Le Crédit Foncier s'échange à 700. La conversion du solde de ses obligations communales 1879 a obtenu un grand succès.

Le Comptoir National d'Escompte est traité à 576.

Le Crédit Lyonnais a fait un saut à 780 et finit à 777. La Société Générale est toujours l'objet de bonnes demandes à 546.

L'action du Suez Assr à 445 est à mettre en portefeuille, car les bénéfices de l'exercice en cours se présentent avec une sérieuse augmentation sur ceux de 1896.

La banlieue était un ce moment aux conversions. Il est bon de faire remarquer que les obligations à 0/0 de la Cie Electrique O. Patin n'ont à craindre aucune réduction d'intérêt avant l'année 1907.

Fermeté soutenue sur les obligations Cie Centrale des Allumettes.

Un peu de tassement sur les cours des Chemins Français.

UN SAISISSEUR SAISI

Un huissier s'apprêtait à faire son profit
Du riche mobilier de la belle Aspasie ;
Mais voilà qu'au moment d'opérer la saisie
Le séducteur *parfum du Congo* le saisit.

Victor Lecère au Savonnier Victor Vaissier.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 1er Juillet, de 8 à 9 h.

1.	Allegro Militaire,	XXX.
2.	Rienzi, (ouverture),	Wagner.
3.	Patrie, (fantaisie),	Paladilhe.
4.	Héroïdiade, (fantaisie),	Maseneel.
5.	Mascarrade, (ballet),	Lacôme.

Le Chef de Musique, QUENU.

Retraite aux flambeaux

Itinéraire du 1er Juillet

Rue Miot, boulevard Paoli, boulevard du Palais, boulevard St-Angelo, place d'Armes. Retour : même itinéraire jusqu'à la rue de l'Opéra : rue de l'Opéra, rue Miot, place St-Nicolas, boulevard Sebastiani. — Rentrée.

LETTRE OUVERTE

A M. LE CONSUL GÉNÉRAL D'ITALIE A BASTIA

Monsieur le Consul Général,

Dans une lettre courtoise, d'ailleurs, adressée à M. le Directeur du *Bastia Journal*, à propos des cris proférés par la foule sur le passage de l'assassin Fazi'ni (1), vous dites que la majeure partie des familles corses ont une origine italienne, que les gloires Corses sont des gloires Italiennes.

Cette déclaration, de la part du représentant d'une Nation qui se prétend des droits sur notre île bien-aimée, est faite pour appeler notre attention. Elle nous oblige à lire entre les lignes et provoque nos justes protestations.

Il y a, sans doute, à Bastia, quelques familles honorables d'origine italienne ; mais nos gloires, nos peines et nos joies ne sont pas communes à l'Italie.

Nos héros d'autrefois se sont illustrés en luttant contre l'oppression des Génois, et nos héros d'hier et d'aujourd'hui ont servi ou servent la France ; ce sont les gloires de cette grande et chère Patrie à qui l'Italie doit son indépendance, gloires qui sont nos gloires à nous, comme nos héros, depuis Napoléon jusqu'à Galliéni, sont des gloires françaises.

La Corse n'a jamais accepté ni la domination, ni les mœurs raffinées et quelque peu efféminées de l'Italie.

Elle est restée l'île fière et sauvage, réfractaire à la corruption et peut-être même aux beaux-arts, mais c'est toujours la terre des vaillants soldats et des cours dévoués.

Plus votre insinuation a pu paraître habile à Rome, plus nous devions montrer qu'elle n'est qu'une illusion, volontaire ou non, plus nos protestations étaient nécessaires.

Croyez-nous, Monsieur le Consul général, la Corse n'est pas italienne ; les souvenirs de l'occupation génoise sont trop cuisants et ceux de l'ingratitude italienne trop récents. Elle est Française et bien Française.

En le reconnaissant loyalement, Monsieur le Consul général, vous serviriez la cause de l'entente cordiale que l'on dit être aujourd'hui dans les desseins de votre gouvernement.

Veuillez agréer, etc.

Un groupe de Bastiais.

(1) Voici le passage de la lettre de M. le Consul général qui a provoqué la protestation de nos concitoyens.

« La majeure partie des familles corses ont une origine italienne, et plusieurs d'entr'elles sont fières de pouvoir compter au nombre de leurs ancêtres des hommes qui ont illustré l'Italie, et pour être de bon compte, Monsieur le directeur, à tout moment, à l'occasion de tout crime commis en Corse, il faudrait crier à bas *l'Italien !* de même que à l'occasion de toute action d'éclat il faudrait crier bien plus fort encore : *Vive l'Italien !* »

Brevet supérieur

Les épreuves écrites pour le brevet supérieur commencées mardi matin ne se sont terminées que mercredi soir.

La commission était composée de MM. Bonavita, professeur, président ; Thiers, chanoine Letteron, Poletti, professeurs ; Chautard, inspecteur primaire de Corte ; Frère Buttafuoco, directeur de l'école congréganiste de Bastia ; Vadella, directeur de l'école de Cervione ; Mme Rossi, directrice de l'école laïque de Bastia.

8 aspirantes se sont présentées : elles appartiennent toutes au pensionnat de Mlle Ponzevera.

Ont été admises à subir les épreuves du second degré, Mlles :

Costantini Célestine.
Moracchini Camille.
Robert Jean.
Santarelli Ermida.

Cour d'Assises

Liste des Jurés

devant faire le service pendant la session de la Cour d'assises de la Corse du 3me trimestre 1897, sous la présidence de M. le conseiller Durazzo, assisté de MM. les conseillers Levie Ramolino et Giuli.

JURÉS TITULAIRES

Paraldi Pascal, maire, Cauro.
Versini Dominique, médecin, Cristinacce.
Preziosi Thomas, propriétaire, Ogliastro.
Cortegghani François, sous-offic. en retr., Corte.
Franceschini Louis, maire, Corbara.
Vincensini C'sar-Abraham, retraité, Vivario.
Cristofini Dominique, ingénieur civil, Bastia.
Santucci Etienne, retraité, Monte.
Colonna d'Ampugnani J.-B., avocat, Montemaggiore.
Forcioli Joseph, maire, Forcioli.
Ambroni Virginius, propriétaire, Castiglione.
Martini Charles, maire, Sorbollo.
Bitterlin D.-P., agent de Cie d'assurances, Bastia.
Soleilli Jean-Baptiste, négociant, Corte.
Durazzo Charles-Antoine, propriétaire, Pozzano.
Susini Baptiste, propriétaire, Olmeto.
Martinetti V., régie. du domaine de Migliacciaro, Pruneli di Fiumorbo.
Bernardini Dominique, négociant, Ghisoni.
Simon de Bascheng A.-L., notaire, Corte.
Marcantoni Marc-Antoine, avocat, Tarrano.
Martinaggi J.-A., sous-officier en ret., Tavera.
Carli Jean-Pierre, garde gén. en ret., Pastricciola.
Levie-Ramolino F., licencié en droit, Ajaccio.
Campana André, propriétaire, Carticne.
Negroni Raphaël, retraité, Porta.
Savelli François, entrepreneur, Lumio.
Susini Ulysse, retraité, Palneca.
Cantri Paul-Dque, prop., Santa Maria Poggio.
Peroni Paris, négociant, Propriano.
Giafferi Bonaventure, prop., Penta-Acquatella.
Acquaviva Salomon, prop., Albertacce.
de Battisti Antoine, prop., Taiasani.
Chiappe Paul-Jérôme, propriétaire, Ajaccio.
Bartolomei Sylvestre, avocat, Rogliano.
Roccaserra Annibal-Louis, propr., Sorbollano.
Polidori Laurent, propriétaire, Morosaglia.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

Martelli François, capitaine en retraite.
Aymo Roger, contrôleur des douanes en retraite.
Stefani Raph el, capitaine en retraite.
Alric Jean-Louis-Victor, commandant de réserve, tous de Bastia.

L'Asthme d'Eté

(Suite). — TRAITEMENT

Les malades doivent éviter le soleil, la chaleur, les voyages en chemin de fer, les poussières et toutes les causes d'exaspération. Chez les rhumatisants et les goutteux, la maladie s'améliore en combattant l'influence arthritique par des moyens appropriés, exercices physiques, hydrothérapie et emploi d'eaux alcalines, etc... ; l'oppression, les crises d'asthme seront combattues *avec succès par des fumigations de* poudre Louis Legras. — La poudre Louis Legras, 2 fr. 10 la boîte, 139, Boulevard Magenta à Paris, est ce merveilleux médicament qui calme en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et amène progressivement la guérison.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Le gendarme Bazzoni est nommé brigadier à Lussan.

— M. Fontaill, économe du lycée de Nancy, est appelé aux mêmes fonctions au lycée Buffon à Paris.

— M. Belgodere, commis des douanes à Alger, *est nommé commis principal sur place.*

— M. Micaelli, sergent surveillant à la prison militaire d'Oran, a été nommé à l'emploi de sergent huissier appariteur du conseil de guerre d'Orléans.

Examens du Baccalauréat

Seconde Moderne

18 candidats se sont présentés, dont 13 du lycée.

Ont été admis aux épreuves orales, MM.

(Les noms en italique sont ceux des élèves qui n'appartiennent pas au lycée de Bastia).

Amadei Michel.
Blasini Michel.
Guitet Paul.
Leca Pierre.
de Mari Don Pierre.
Petronelli Pierre.
Poli Félix.
Pruneta Antoine.
Retali Titus.
Vincenti Edouard.
Viviconsi Abraham.
Grisoli Ferdinand.

Lettres-Mathématiques
Enseignement Classique
Pezou Pierre.

Lettres-Sciences
Enseignement Moderne
Antoni François.
Calendini Pierre-Paul.
Graziani Antoine.
Martelli Horace.
Quilichini Jacques.
Franchi Jacques.

LA TERRE TOURNE !

La terre tourne ! Il n'y a pas et longtemps qu'il aurait paru ridicule d'affirmer la possibilité de traverser l'Atlantique en moins de sept jours. De même prétendre faire absorber de l'huile de foie de morue à des personnes d'estomac délicat et à la même époque fait rire. Cependant aujourd'hui nombre de ces personnes bénéficient de découvertes modernes et absorbent cette huile de foie de morue, avec grand profit pour leur santé, sous forme d'Emulsion Scott.

Dans nombre de cas, les symptômes dyspeptiques sont causés par un abaissement de vitalité si peut y avoir et il y a même très souvent une tendance vers la dyspepsie ou autres troubles digestifs et toutes les faiblesses de cette nature *ne proviennent que d'un manque de vitalité.* Le résultat est mauvais pour deux raisons, car non seulement les fonctions digestives se trouvent entravées, mais le corps ne recevant pas de nourriture n'acquiert pas la force nécessaire pour résister à ces faib esses.

Dans ce cas une nourriture discrète et facile telle que l'Emulsion Scott à l'huile de foie de morue et aux hypophosphites de chaux et de soude qui ne nécessite aucun effort de digestion et donne cependant des forces, est juste ce qu'il faut pour rétablir l'équilibre détruit. Nous connaissons moins dyspeptiques qui ont recouvré la santé, la puissance et la gaîté, grâce à l'Emulsion Scott. Cela prouve une fois de plus la supériorité de l'Emulsion Scott sur tout autre mode d'emploi de l'huile de foie de morue.

En vente chez J. Delouche, ph., 8, pl. Vendôme, Paris, et toutes pharmacies. — 5 fr. 50 le flacon ; 3 fr. le demi.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 30 JUIN

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 24 degrés, + 27°0, 6 heures du soir, + 26 0 ; Maximum, + 29 0 ; minima, + 21 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 millimètres, 762 mm. ; 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — 9 h. du matin, S. E. fait'e.
4 h. du soir, S. E. id.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, très belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,40 ; soir, + 0,20.
Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0,00 mm.

Académie des sciences

M. Hatt, l'éminent ingénieur hydrographe auquel nous devons les dernières cartes marines de la Corse, vient d'être élu membre de l'Académie des sciences, dans la section de géographie, en remplacement de M. Antoine d'Abadie, décédé.

Nous nous permettons d'envoyer nos *respectueuses félicitations au nouvel* académicien, qui est un ami de la Corse.

Nos hôtes

MM. Jorel, Guibal, Bonafous et Blondel, professeurs à la faculté des lettres d'Aix ; MM. Stephan, Macé de Lépinay et Jourdan, professeurs à la faculté des sciences de Marseille ; Mesdames Guibal, Blondel et Macé de Lépinay, sont descendus à l'hôtel Staffe, venant d'Ajaccio.

Défense mobile

M. le lieutenant de vaisseau Guissez Théodore-Napoléon-Joseph est nommé au commandement d'un torpilleur de la défense mobile de la Corse.

Douanes

En vue de l'augmentation de 5 à 6 brigades rendue nécessaire pour la surveillance que comporte l'élévation des droits sur les tabacs et l'alcool, un concours a été ouvert pour l'emploi de sous-brigadier.

A Bastia, sur 14 candidats, 7 ont été admis ; ce sont les préposés Constantini, de Centuri ; Ferrali et Nonza, de Bastia ; Pernice et Raffalli, de Calvi ; Timotei et Vallicciani, de Bastia.

A Ajaccio, ont été admis les deux préposés Frigara et Olivieri, des brigades de cette ville.

Décès

M. Paul-Michel Cesarini, ancien membre du conseil municipal, vient d'avoir la douleur de perdre son dernier-né, âgé de 15 mois.

Nous envoyons à M. Cesarini et à Mme Cesarini toutes nos condoléances.

Marché aux cocons

A Privas, les prix varient entre 2.70 et 2.80 le kilo.

A Nyons, quelques lots extra sans dragées se sont vendus 2.85.

A Avignon, les dernières ventes de cocons se sont effectuées au prix de 2.50 le kilo. La campagne sériciccle a été bien peu rémunératrice pour les éducateurs, qui sont de plus en plus découragés.

Dans notre ville, on est loin d'atteindre ce prix ; les acheteurs offrent 1.75 et ne veulent pas aller au-delà. Aussi plusieurs éducateurs se sont-ils décidés à faire de la graine.

A Nice, les dernières ventes de cocons se sont effectuées entre 2.10 et 2.35.

Brasserie des Platanes

Un nous annonce pour ce soir les *débuts d'un couple napolitain* : M. et Mme Galli chanteront en costume napolitain de jolies romances napolitaines et formeront avec le couple Truchi un *quartetto* émérite qui attirera par son originalité et son admirable exécution la foule des consommateurs.

A Monserrato

La fête de la Visitation de la Sainte Vierge sera célébrée demain 2 juillet à l'Oratoire de Monserrato.

La matin, messes basses à 5, 6, 7 et 8 heures. A 9 heures grand'messe. Le soir à 4 heures et demie, salut du T.-S. Sacrement et baiser de la Relique.

N. B. — Dimanche prochain l'Oratoire sera ouvert toute la journée ; à 5 heures de relevée, bénédiction.

Au Port

La tartane italienne *Maria Domenica*, capitaine Matraia, est arrivée hier soir à 3 heures, sur lest, venant de Livourne.

— Le cutter italien *Assunta P.*, capitaine Fanciulli, est arrivé hier soir à 6 heures, de Santa Teresa, avec un chargement de bétail.

Fourrière des chiens

Situation au 30 juin 1897 :

Chiens capturés	139
Rendus	19
Abattus	97
En fourrière.	23
Taxe perçue	94,50

Mildew Black-Rot

Par sa préparation et son action immédiate, *l'Eau Céleste* est le produit le plus simple et le plus sûr pour combattre les maladies cryptogamiques de la vigne.

Se vend concentrée (1 litre pour 50 litres d'eau) à la pharmacie Marcantetti.

L'Eau de Source

Le Maire de la Ville de Bastia a l'honneur de prévenir les habitants, qu'à partir du 1er Juillet, il est défendu de remplir de gros récipients aux bornes fontaines peintes en rouge et débitant de l'eau de source de 10 heures à midi et de 5 à 7 heures du soir.

Grand Café de la Paix

Tenu par M. Eugène Costa

A l'apéritif de 6 à 7 heures

Rataplan, (polka),	Mazzantini.
Mythe et Cyprès,	Graziani.
Ernani, (grande fantaisie),	Verdi.
Donna Juanita,	Soppé.
Vin Morelli, (polka),	T. Lachi.

CE SOIR DE 8 A 11 H.

Ballo Sport, (marche),	Marenco.
Luigi XIII, (gavotte),	XXX.
Bohème, (fantaisie).	Puccini.
Magnétisme, (valse),	Pierroni.
Cavalleria Rusticana, (grande fant.),	Mascagni.
Polka et Paysan,	Soppé.
Histoire d'un Pierrot,	Costa.
Danse Exotique,	Mascagni.
La Travlata, (1re partie),	Verdi.
En Voyage, (polka),	Lachi.

Tous les soirs de 8 à 11 heures grand concert instrumental exécuté par l'Orchestre Florentin, sous la direction du maestro Brondzi.

Les jeudis et dimanches, on exécutera aussi de 6 à 7 heures des morceaux choisis.

Consommations de premier choix
Bière Gruber. — Brune et Blonde
Liqueurs de marque.

Le programme de la soirée sera distribué sur la terrasse du Café.

GLACES

Grand Café Français

A l'apéritif, de 5 à 6 h.

Tancrède, (ouverture),	Rossini.
Ballo in Maschera, (fantaisie),	Verdi.
La Mascotte, (fantaisie),	Audran.
Les Patineurs, (valse),	Waldteufeld.
J'y Pense, (mazurka),	XXX.

CE SOIR A 8 h. 1/2

Tutti in Maschera, (ouverture),	Petrotti.
La Favorite, (fantaisie),	Donizetti.
Dolorès, (valse),	*Waldteufeld.*
Les Noces de Jeannette, (fantaisie),	Massé.
Le Grand Mogol, (fantaisie),	Audran.
Ouillon sur l'Arbre, (solo de violon) par M. Giannarelli.	

A 10 heures

Duos : Le Clair de Lune. — Paulo et Gaya. — En revenant de St-Cloud. — Anatole et Amanda.

M. DUREY : La Grosse Caisse du 300e. — Les Wagons de Nourrices. — La Pipe du Commandant.

Mme DUREY : La Retraite aux Flambeaux. — La Polka des Parisiennes.

Glaces assorties ; Bière brune Munich ; Bière blonde Maxeville ; Bière Tourtel de Tantonville ; Liqueurs de marque.

Glaces à 0,30 centimes

BOURSE DE PARIS

	29 juin	30 juin
Rente 3 p. 0/0 ancien.	103,55	103.65
— 3 p. 0/0 amort.	102.35	102.30
— 3 1/2 0/0.	100.85	100.90

L'Elixir anti-anémique, tonique et reconstituant du Dr BÉJOTTES est le seul et véritable régénérateur du sang.

Tous nous devons l'employer, car nous sommes tous plus ou moins atteints d'anémie.

Pour conserver notre santé, par mesure d'hygiène, dans toutes nos maladies, leur convalescence, nous devons employer l'**Elixir anti-anémique du Dr Béjottes.**

Par lui on combattra la débilité, l'on préviendra les maladies et l'on conservera la santé, la plus précieuse de toutes les richesses.

Prix du flacon : 3 fr. 50

Dépôt général : PHARMACIE DES GRANDS HOMMES, Place des Grands-Hommes, Bordeaux.

Dépôt à Bastia : Pharmacie TELLIER.

DépêcheNuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

M. Faure en Russie

Le président de la République a reçu une nouvelle lettre autographe du Tsar lui renouvelant l'invitation de se rendre en Russie, cette année.

Le président de la République s'est entretenu hier, en conseil, de ce voyage et a décidé qu'il l'effectuerait dans la seconde quinzaine d'août.

Le gouvernement saisira les Chambres d'une demande de crédits extraordinaires pour ce voyage.

Le président de la République a reçu les présidents du Sénat et de la Chambre des députés, et s'est longuement entretenu avec eux de cette nouvelle invitation du Tsar.

La Commission d'enquête *du Panama*

La commission d'enquête sur les affaires de Panama s'est réunie aujourd'hui pour constituer son bureau.

M. Vallé a été élu président par 17 voix contre 13 données à M. Dupérier et 2 à M. Trélat.

Ont été élus vice-présidents :

au premier tour, M. Goyot-Dessaigne, par 27 voix ;

au second tour, le comte de Lanjuinais par 17 voix ;

au troisième tour, M. Trélat, par 16 voix.

M. Trélat a déclaré, séance tenante, qu'il ne pouvait accepter.

Le refus de M. Trélat a été provoqué par la minorité, qui a élu M. Guyot-Dessaigne.

A la reprise de la séance M. Mathé a proposé de s'en tenir à deux vice-présidents, ce qui a été adopté par la commission.

FUSILS et Carabines GRAS de l'armée rayés 15 fr. transformés pour chasse, cal 24 12 f., RIVALLIONS DOUBLAINES cal. 7 mm 12 f., 5 mm 8 f., bouchon pour enfants 6 fr. Baïonnettes 2 fr. Mandat ou remboursement. HATTINGER, 21, rue Grenelle, Paris.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Reif Adolphe-Marius, coiffeur, typographe, de Marseille, et Ringuet Pulina, épicière de Bastia.

NAISSANCES. — Néant.

DÉCÈS.

Casarini Aimé-Henri-Marie-Albert, 15 mois, de Bastia.
Badano Modeste, maçon, 77 ans, natif, d'Orcola (Italie).
Badano Anne, 11 mois, de Bastia.
Parigi Marie-Dominique, 2 ans, de Castellare de Mercurio.

PHARMACIE DARÉ
Coin de Rue St-Roch et Rue Paoli
Un laboratoire spécial d'analyses chimiques et microbiologiques a été installé dans cette nouvelle officine.
Les matières premières destinées aux préparations pharmaceutiques sont rigoureusement analysées.
Il est assuré un service de nuit.

Seul et véritable traitement de la Pousse

Dépôt à Bastia, pharmacies : Gentili, Lantieri, Raffalli, Taddei, et dans toutes les bonnes pharmacies de la Corse.

AVIS

On demande une personne honnête sachant lire et écrire, de préférence *dame* ou demoiselle, pour gérer magasin de vente *huile et savons* en ville.

Cautionnement à fixer.

S'adresser à MM. SUSINI et Cie, 7, Boulevard du Palais.

55 ANNÉES DE SUCCÈS
60 Récompenses dont 2 GRANDS PRIX
17 Dipl. d'Honneur, 1 Méd. d'or etc.
ALCOOL MENTHE **RICQLÈS**
Le SEUL Alcool de Menthe VÉRITABLE
Souverain contre les indigestions, dysenterie, cholérine, maux d'estomac, de cœur, de tête.
Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse et instantanément rafraîchissante. Prévient et guérit les EMBARRAS GASTRIQUES.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EXCELLENT AUSSI POUR LA TOILETTE ET LES DENTS
EXIGER le nom DE RICQLÈS

Frédéric MUGNIER, Dijon
FABRIQUE DE GRANDES LIQUEURS
LA PLUS IMPORTANTE DE LA BOURGOGNE
CASSIS MUGNIER
APÉRITIF MUGNIER
ABSINTHE MUGNIER
BIGARREAU MUGNIER
Médaille d'Or à l'Exposition Universelle de Paris 1889
8 Diplômes d'Honneur, 55 Médailles or, etc.
REPRÉSENTANT :
M. TOUSSAINT CASANOVA, 10, Rue de l'Opéra, BASTIA

Librairie du *Petit Bastiais*
Publications Illustrées
0.60 centimes : franco ; 0.80
Le Panorama-Salon.
La guerre Greco-Turque.
Les actrices chez elles.
La Révolution française.
Napoléon.
Musée galant.

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS & MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX A FUMISTERIE
Ch. CLÉMENT
Correspondance aux Magasins Généraux, BASTIA

00195

A LOUER

Appartements, maison Romieu
S'adresser au Concierge.

A LOUER

Maison de Campagne
7 pièces, avec réservoir d'eau, située près de Cardo.
Pour renseignements s'adresser au bureau du journal.

Service de Voitures
DE FOLELLI A PIEDICROCE
(OREZZA)

Les frères **Villa** préviennent le public qu'un service quotidien est fait de Folelli à Orezza par la poste.
Ils ont en outre des calèches et landaus à toute heure ; le service peut être fait même jusqu'à Ponte-Leccia, il n'y qu'à avertir un jour à l'avance.
On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. Henri Bartoli, 11, Avenue de la Gare.
Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

M. A. GEORGES
DOCTEUR-DENTISTE
AMÉRICAIN

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de Bastia, que son cabinet est ouvert tous les jours de 8 à 11 heures du matin et de 1 à 5 heures de l'après-midi, 17, boulevard Paoli, au 1er étage, au dessus du Café Andreani.
M. GEORGES s'absentera de Bastia vers le milieu du mois de juillet.
Il séjournera à Corte pendant la seconde quinzaine de juillet.

Prix modérés

Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

L'un des rédacteurs gérant,
Matthieu Ollagnier.

Bastia. Imprimerie Ollagnier

D.O.M † D.O.M
BENEDICTINE de l'Abbaye de Fécamp
La Meilleure des Liqueurs
Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons
Se trouve partout.
D.O.M † D.O.M

Entrepôt régional à Marseille, 42, rue de la République, A. LEROUX, Agent Général.

ASTHME et CATARRHE
CIGARETTES ESPIC
ou la POUDRE
SUPPRIMENT TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES

STATION D'ÉTÉ EN CORSE
ALTITUDE 1.200 MÈTRES
HOTEL DU MONTE D'ORO
FOCE DE VIZZAVONA
Sur la ligne de chemin de fer entre Ajaccio et Bastia

Position unique au milieu d'immenses forêts de pins et de hêtres, entourée d'un panorama de montagnes superbes, dans un climat d'été incomparable et d'un air pur et fortifiant.
Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée sous la direction d'un chef de cuisine d'un des grands hôtels du littoral.
Déjeuner, vin compris, 3 francs.
Arrangement avantageux pour familles pendant la saison d'été.
Salle restaurant et grande salle table d'hôte, vaste parc autour des maisons avec les jeux du croquet et de Lawn-Tennis.
Omnibus et calèches à tous les trains et à la disposition des clients.
Pour informations s'adresser à V. RUIZ, *Propriétaire.*

FÉLIX ALCAN, *Editeur*, 108, Boulevard Saint-Germain, PARIS.
DICTIONNAIRE DE MÉDECINE
par les Dr E. BOUCHUT & A. DESPRÈS
Sixième Edition au courant des derniers Progrès de la Science.
1 magnifique volume de 1630 pages in-8° et 2 volumes, par 1000 pages chacun le tout, Indispensable aux Familles
PRIX : broché, 25 fr. — relié, 30 fr. *Franco contre Mandat.*

Orezza-les-Eaux
—(VILLA GRANAJOLA)—

La Villa sera ouverte le 2 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'Etablissement, attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare de Folelli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et le service des Eaux d'Orezza.
Jeux de Tennis — Croquets — Balançoires
PATISSERIE DU JOUR
La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus exigeants par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.
Pour renseignements, s'adresser à M. IGNACE COLOMBANI, propriétaire de l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

SOMNAMBULE
Mme FÉE à Marseille (Bouches du Rhône), 25, rue Moustier, 25.
(*Ex Secrétaire confidentielle d'une Reine*)
CONSULTE PAR CORRESPONDANCE

Madame **Fée**, dont la science est universellement appréciée par les savants, a fait gagner de nombreux lots. Elle fait connaître, n'importe quoi : *affaires commerciales, amour, mariage, procès, pertes, héritages, divorces, maladies, calomniateurs, emplois, avancement, faveurs, etc., etc., etc.*
Dans un but humanitaire et pour répandre sa science, elle indiquera *gratuitement* les secrets et moyens de gagner un *gros lot* à la personne digne d'intérêt qui la consultera et qui s'engagera à la récompenser après avoir gagné.
Madame FÉE consulte aussi bien par Correspondance que de vive voix. Il suffit de lui écrire. *Discrétion et Loyauté :* consultations à moitié prix aux lecteurs du journal.

ENTREPOT VINICOLE DE LA CORSE
J. L. DE PASTRICONI, Propriétaire
BASTIA — 1, Rue du Môle Blanco, près la Gare — Bastia
a l'honneur d'informer ses amis et connaissances qu'il a ouvert un Entrepôt de Vin des meilleurs crûs de la Corse, Cervione, Tallano, Sartene, etc., garantis de pur vendange et entièrement naturels.
Huile, Vinaigre, Eau-de-Vie. Spécialité de Vins blancs
Prix modérés

TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS
Tournage Graisse, Piqure, Acide sur aigre doux, Amertume, Goûts de terroir, Pousse, Vins mildiousés, Fermentations permanentes. Mauvais goûts, etc. Viniflation, Conservation et Bonification par procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crûs pour Vins rouges et blancs de France et Etrangers, pour Vins de liqueurs et Apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentrés véritables vieillisseurs. Dosage pour Vermouth de France et de Turin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vinicoles, Couleurs végétales, Fournitures de chais.
Laboratoire de Bactériologie et d'Œnologie. **F. Magnan,** *Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonifacateur,* Rue des Ramparts-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône.)

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI.
Le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon Cigare,
On le hume tellement il est parfumé.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
PRODUITS RECOMMANDÉS :
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 1866
QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR. — VINGT-SEPT MÉDAILLES
SPÉCIALITÉ DE LA MAISON
AMARA BLANQUI
Le plus agréable et le plus fortifiant de tous les Amers & Bitters connus est également le plus répandu & le plus apprécié dans toute la Corse
SEUL DÉPOT POUR LA CORSE
de la GRANDE FINE CHAMPAGNE CHATEAU-BLANZAC & du RHUM COLOMBO, import. directe de la Martinique
Représentant à Bastia : M. T. CIAVATTI

22e ANNÉE — VENDREDI, 2 JUILLET 1897 — N° 157

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25
Correspondant spécial, M. JULES BARNI, 15, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | Union postale, Autres Pays 22 » » 12 » | le port en sus
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Visitation de la Ste Vierge
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 59 m. — Coucher, 7 h. 13 m.
Lune : Premier quartier, le 7. — Pleine, le 13.
Fête de demain : Saint Irénée.

1er JUILLET

La Défense de la Corse

En ouvrant ce matin mon *Petit Marseillais*, je lis, aux petites nouvelles, que plusieurs journaux de Paris se montrent très émus de l'opinion exprimée par l'amiral de Coverville, qu'en cas de guerre, la défense de la Corse ne serait pas assurée, et que l'île tomberait facilement au pouvoir de l'ennemi.

Nos grands confrères de la capitale sont bien étranges dans leurs étonnements. La déclaration formelle d'un spécialiste éminent leur cause un ennui passager, et ils croient de leur devoir de lui donner quelque publicité. Mais leur digestion ne sera pas troublée par ce cri d'alarme, et le lendemain, il ne sera plus question de ces misères.

Car enfin, ce n'est pas une découverte que vient de faire l'amiral de Caverville. Nous lui sommes profondément reconnaissants d'avoir formulé ce jugement sur la défense de la Corse ; il dénote au moins des préoccupations patriotiques qui ne tourmentent pas nos gouvernants. A cette époque de veulerie et de dilettantisme égoïste, il faut rendre hommage aux sentiments élevés et purs, d'autant plus que la manifestation en est plus rare.

Nous n'en avons pas moins le droit de nous étonner à notre tour des étonnements parisiens. Ce n'est pas d'hier que la défense de la Corse est sur le tapis. Tous ceux qui ont eu l'occasion d'y consacrer quelques heures d'étude, en ont vite reconnu la gravité. Si l'on excepte un ministre de la guerre, qui prétendait que la défense de Bastia était assurée par les batteries de Saint-Florent, tous les robins, les ronds-de-cuir, et à plus forte raison les bureaucrates responsables de l'état-major, savent qu'en cas de guerre, le sort de la Corse serait réglé dans les vingt-quatre heures.

Il n'y a pas d'éventualité plus certaine que celle-là ; au lendemain de la déclaration des hostilités, les Italiens, embusqués à la Maddalena, auront opéré le plus aisément du monde leur débarquement sur nos côtes, et non pas sur un point, mais sur dix, sur vingt points du littoral, depuis Bonifacio jusqu'à Bastia, à volonté.

Il faut être dénué de tout bon sens et de toute clairvoyance, il faut n'avoir jamais travaillé que sur des cartes d'état-major, sans jamais étudier le terrain, il faut n'avoir jamais visité la Corse, au moins sur son versant oriental, pour conserver la moindre illusion sur cette question.

Eh ! c'est agaçant enfin d'avoir à répéter encore et toujours ces vérités élémentaires et banales. Car on peut dire qu'elles traînent, depuis de longues années, dans tous nos journaux. Les Corses ont bien des défauts, que personne ne juge plus sévèrement que moi. Mais sur la question du dévouement patriotique, ils ne le cèdent même pas aux plus ardentes populations des frontières de l'Est.

Aussi bien la presse insulaire, si divisée d'ailleurs par les compétitions égoïstes de deux ou trois familles encombrantes et néfastes, a fait toujours entendre la même note uniforme et prolongée sur la défense de la Corse. Avec un accord parfait, elle a profité de toutes les circonstances : visite du Président de la République, voyage de la commission extra-parlementaire de la marine, discussion du budget, pour revenir à la charge et pousser des cris d'alarme. Sans se lasser ni craindre d'engendrer l'ennui, elle a versé des flots d'encre pour signaler notre situation désespérée. Je sais sûr qu'on formerait de gros volumes, avec tous les articles composés en Corse sur la défense de la Corse et ses dangers imminents.

Alors, qu'est-ce à dire ? Sommes-nous trahis par les potentats de la guerre et de la marine ? Car eux seuls sont responsables du délaissement dont nous sommes les victimes désignées. Nous ne pouvons même pas élever d'amères récriminations contre la presse parisienne en général ; car nombre de ses représentants autorisés, les Fontin, les Lepelletier, et bien d'autres, se sont associés à nos objurgations légitimes.

Ce qui nous manque, c'est une voix puissante et obstinée, qui porte nos doléances devant le Parlement, qui reproche aux jouisseurs et aux indifférents leur aveuglement, et qui les fasse rougir de leur ignorance criminelle ou de leur honteuse trahison. Nous avons confié les mandats représentatifs à des fantoches incapables de défendre nos intérêts les plus sacrés, et la Corse mourra de leur égoïsme, de leurs compétitions et de notre avachissement.

Donnons un énergique coup de balai, et nous trouverons des hommes qui obtiendront les crédits nécessaires à la défense de l'île oubliée. Il n'en faut pas tant pour l'assurer : il suffit que la garnison et la défense mobile soient doublées, que le chemin de fer de Ghisonaccia poursuive sa route jusqu'à la pointe méridionale de l'île, que la rade de Porto-Vecchio soit aménagée, et que les fortifications de Bonifacio soient consolidées. Chiffrez la dépenses exigée par ces diverses mesures ; elle n'atteindra guère plus de trente millions. Et pour cette misère, on compromet la sécurité de la Corse et de toutes nos colonies ! Trahison et casse-cou.

Marius Pierl.

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE

Projet de Loi

portant approbation d'une Convention conclue le 6 avril 1897 entre l'Etat, d'une part, et conjointement la Compagnie générale Transatlantique et la Compagnie Marseillaise de navigation à vapeur, Fraissinet et Cie, d'autre part, pour l'exécution des Services maritimes postaux entre le Continent et la Corse.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Messieurs,

Les services maritimes postaux de la Corse sont, vous le savez, assurés au prix de 355.000 francs, en vertu d'un marché provisoire qui a été passé avec M. Fraissinet, armateur à Marseille, le 25 février 1892, à la suite de la mise en faillite de l'adjudicataire de l'entreprise, M. Morelli.

Le Gouvernement avait, en prévision de l'échéance de ce marché qui devait normalement prendre fin le 1er juin 1895, déposé, le 23 mars 1893, un premier projet de loi pour le renouvellement de la concession ; mais les dispositions qui en faisaient l'objet furent jugées insuffisantes par la Commission parlementaire qui avait été saisie de son examen.

Une nouvelle combinaison fut étudiée dont la dépense était en hausse à 500.000 francs. Elle fut mise en adjudication en même temps qu'une contre-proposition présentée par la Commission.

Le projet du gouvernement fut soumis d'abord au prix de 600.000 francs, supérieur de 100 000 francs aux évaluations. Celui de la Commission ne fit l'objet d'aucune offre de la part des concurrents ; mais en appliquant aux services prévus dans ce contre-projet des bases de calcul analogues à celles qui avaient servi à déterminer la dépense approximative du projet du Gouvernement,

---

26. — Feuilleton du Petit Bastiais

PAUL MAHALIN

LA

FILLEULE DE LAGARDÈRE

I.

LA SALTIMBANQUE.

XI.

Ménagerie domptée.

(Suite)

— Ainsi, leur disait-il, vous m'avez bien compris...

Demain, dans la journée vous plierez bagage, et, un peu avant minuit, je vous trouve, avant la voiture, à l'endroit indiqué...

Quant à mademoiselle Floretta, elle aura dû être expédiée, dans la soirée, au pavillon de la Faisanderie...

Est-il nécessaire d'ajouter qu'au nom de M. Bonglaier il vous est formellement enjoint d'avoir à respecter — de toutes les façons — cette jeune et indispensable auxiliaire ?...

— C'est bon, grommela l'un des Snail, on lera ç' mort avec elle.

— On ferait le mort au naturel, répliqua froidement Marignan, si, par hasard, on s'avisait de contrevenir à mes ordres. Je parle ; mais je veux en avoir pour mon argent. Votre peau me répond de votre obéissance.

Il s'adressa à Héloïse :

— C'est vous que je charge de la stylet. Songez que, sans elle, nous ne pouvons rien. Il s'agit de nous obtenir à tout prix son concours.

— Cependant, objecta la virago, cependant, si elle refusait...

— Ce serait votre faute, reprit l'autre sèchement, et, comme l'argent s'envolera, après-demain, dans le coffre de son propriétaire...

La Femme-Canon fit un geste énergique :

— Alors il faudra bien que, de gré ou de force...

Son interlocuteur appuya, en soulignant le mot dédaigneusement, d'un regard :

— *De gré*, seulement, vous entendez...

— Qu'elle ignore la cause et le but de ce que l'on exige d'elle : les instruments inconscients sont les meilleurs...

Je vous permets d'user de l'intimidation, de la menace même pour l'amener à nos fins ; mais tenez-vous en là, — ou il vous en cuirait...

Surtout, — et je vous recommande ceci à tous, — pas de querelles ridicules, de violences inutiles, de batailles, ni de vitriol...

— Je jure... balbutia chacun des auditeurs.

— Assez! assez, mes enfants! interrompit Marignan, sceptique et goguenard. Je n'attache pas plus d'importance que vous à vos serments. Il n'y a qu'une chose à laquelle je crois : c'est à l'amour dérégié que vous nourrissez pour la vie. Voilà qui sauvegarde la *Fillenle de Lagardère*...

Puis, avec une exagération de solennité qui acheva de dompter cette ménagerie en révolte :

— La beauté de cette jeune fille devient désormais un capital. Sa beauté et sa vertu. Malheur à qui diminuerait ce capital en le dégradant.

XII.

Le pavillon de la Faisanderie

Garrières-sous-Bois est un joli petit village situé à l'extrémité de la terrasse de Saint-Germain et étagé entre celle-ci et la Seine.

Le château de M. de Saint-Pons, alors maire de la commune, faisait, d'un côté, face au fleuve, en bordure sur la route riveraine du Pecq, et, de l'autre, par son parc immense, rejoignait la vaste forêt qui s'étend de Chambourcy à Conflans-Sainte-Honorine et de Poissy à Meudon.

C'était au bout de ce parc et sur la lisière de cette forêt que s'élevait le pavillon de la Faisanderie, — construit autrefois pour servir de rendez-vous de chasse, avec le luxe que les architectes du dix-septième siècle déployaient dans l'édification de ces bâtiments consacrés au plus grand plaisir de la noblesse et de la couronne.

Ses murs de briques à chaînes de pierre, son toit d'ardoises à girouettes, l'encadrement de ses croisées, les deux belles grilles qui l'accolaient et qui, avec un saut de loup, défendaient l'accès de la propriété, — grilles ouvragées par Jean Lamour, le célèbre forgeron-artiste à qui l'on doit les élégantes « serrureries » de la place Stanislas à Nancy, — lui donnaient un caractère seigneurial que son entourage rehaussait encore d'une manière et particulière splendeur.

Devant lui, en effet, s'arrondissait la *Ronde-du-Roi*, — sorte de demi-lune au delà de laquelle s'épanouissaient les massifs et les taillis de la forêt, — tandis que, derrière, le parc groupait ses arbres touffus, aux essences variées, avec un désordre qui eût fourni à l'abbé Delille l'occasion de cueillir à pleines corbeilles les alexandrins descriptifs.

C'est au seuil de ce pavillon que nous en rencontrerons le locataire, — le garde général Jacques Périn, — le lendemain des scènes qui se sont succédé à la tête des Loges et que nous avons racontées dans les chapitres précédents.

L'ancien brigadier de la vénerie était en train de causer avec un gros homme — qui semblait sur le point de le quitter.

Ce personnage n'était autre que le régisseur du marquis qui avait précédé de vingt-quatre heures son maître à Garrières.

l'Administration arrivait à une évaluation des frais supérieure à 1.400.000 fr.

Dans ces conditions, un de mes prédécesseurs se résolut à traiter de gré à gré avec la Compagnie générale Transatlantique et la Compagnie Fraissinet et une convention intervint qui réglait l'organisation nouvelle des services au prix de 400.000 fr. par an.

Un projet de loi a été déposé le 14 mai 1895 pour ratifier cette convention à la sanction du Parlement ; mais il n'était pas encore venu en discussion lorsque le Cabinet actuel a pris le pouvoir.

Nous n'avons pas jugé utile d'en faire hâter l'inscription à votre ordre du jour, d'autant plus que la subvention prévue nous apparaissait comme susceptible de réduction, par suite, notamment, de la mise en vigueur du nouveau traité de navigation franco-italien qui allait procurer, au profit de l'entreprise, certains allégements de charges dont nous estimons que l'Etat devait, au contraire, bénéficier directement.

Nous avons pu réaliser, en effet, sur le chiffre de la subvention inscrite au traité du 29 avril 1895, une première économie d'environ 20.000 francs, par suite de la réduction des droits de quai en Italie. A la suite des pourparlers engagés une nouvelle diminution de 25.000 francs a pu encore être obtenue des concessionnaires, ce qui ramenait de 400 000 francs à 355.000 francs le chiffre de la dépense du projet élaboré par nos prédécesseurs.

Soucieux de donner une satisfaction aussi complète que possible aux vœux des représentants de la Corse, nous avons songé à appliquer le montant de l'économie réalisée à l'amélioration des services et les négociations nouvelles qui sont intervenues ont abouti à la rédaction du projet que nous soumettons aujourd'hui à votre sanction.

Ce projet prévoit huit services hebdomadaires entre le Continent et la Corse, que nous énumérons ci-après avec indication de leurs prolongements :

1. Un voyage par semaine (aller et retour) entre Marseille, Ajaccio, Bonifacio et Propriano ;

2. Un voyage par semaine (aller et retour) entre Marseille, Ajaccio et Propriano ;

3. et 4. Deux voyages par semaine (aller et retour) entre Marseille, Bastia et Livourne ;

5. Un voyage par semaine (aller et retour) entre Marseille et alternativement Calvi ou l'Ile-Rousse ;

6. Un voyage par semaine (aller et retour) entre Nice et Calvi ou l'Ile-Rousse ;

7. Un voyage par semaine (aller et retour) entre Nice et Ajaccio ;

8. Un voyage par semaine (aller et retour) entre Nice et Bastia.

Ces parcours comportent une longueur de 51.827 lieues marines, tandis que les services actuels subventionnés n'atteignent que 49.972 lieues et que les parcours indiqués à la convention qui a fait l'objet du projet de loi déposé le 14 mai 1895 ne s'élevaient qu'à 47.410 lieues 2/3 pour sept services hebdomadaires au lieu de huit actuellement prévus.

La vitesse qui était fixée, depuis 1882, à 10 nœuds 5 dixièmes par heure sur les lignes principales et à 8 nœuds sur les lignes de prolongement, en moyenne annuelle, serait portée uniformément à 12 nœuds à l'heure, ce qui suffit pour assurer, en temps normal, l'arrivée, à la première heure du port de débarquement en Corse, des courriers expédiés l'avant-veille au soir de Paris ou recueillis la veille à Marseille.

Toutefois, pendant les cinq premières années du nouveau contrat, la vitesse pourrait ne pas dépasser 11 nœuds 1/2 sur les lignes ayant Marseille pour port d'attache, afin de faciliter aux concessionnaires l'acquisition d'un nouveau matériel ou la transformation du matériel existant.

La subvention prévue reste fixée à 400.000 fr.

Le prix de la lieue marine, qui ressortait à 8 fr. 43 dans le précédent projet, n'atteint plus ainsi que 7 fr. 71, taux qui est loin d'être exagéré, si on le compare surtout à la rémunération payée par les Etats étrangers pour des services similaires dans cette partie de la Méditerranée.

La durée de la concession serait de quinze ans, avec faculté de résiliation au bout de dix années, moyennant avis préalable donné un an à l'avance.

En résumé, la convention que nous vous soumettons nous paraît de nature à donner une satisfaction aussi complète que possible aux vœux légitimes du département de la Corse, à des conditions qui sont certainement avantageuses pour le Trésor.

Nous avons la confiance que vous voudrez bien la ratifier et nous avons l'honneur de présenter dans ce but à votre approbation le projet de loi suivant :

PROJET DE LOI

Le Président de la République française

Décrète :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté à la Chambre des députés par le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, le Ministre des Finances et par le Ministre de la Guerre, qui sont chargés d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

Art. 1er. — Est approuvée la stipulation financière contenue dans l'article 3 de la convention annexée à la présente loi et conclue, le 6 avril 1897, entre le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, et conjointement la Compagnie générale Transatlantique et la Compagnie Marseillaise de navigation à vapeur, Fraissinet et Cie, pour l'exploitation des services maritimes postaux entre le Continent et la Corse.

Art. 2. — Ladite convention et le cahier des charges qui s'y rapportent, annexés à la présente loi, seront enregistrés au droit fixe de trois francs (3 fr.)

Fait à Paris, le 8 avril 1897.

SAVON DU CONGO. le plus parfumé des Savons de toilette. 3 grands prix et 20 médailles d'or.

Brevet supérieur

Les quatre aspirantes déclarées admissibles aux épreuves orales ont été définitivement reçues.

Ce sont, Mlles :
Costantini Célestine.
Moracchini Camille.
Robert Jean.
Santarelli Ermida.

♣

A Ajaccio, ont été déclarées admissibles aux épreuves orales,
Mlles Roux, Angelini, Arrighi, Bastenti, Bonifaci, Boschetti, Costa, Federici, Petreschi, Susini E. M, Bolelli, Ceccaldi, Codaccioni, Giovangili, Gozzi, Peretti, Poli, Sarrola.

Distinctions Honorifiques

Le Président de la République a décerné les récompenses suivantes pour actes de courage et de dévouement :

Médaille d'argent de 2e classe

Schiaretti Napoléon, négociant à Ajaccio, 1880-1897, déjà titulaire d'une mention honorable ; s'est distingué de nouveau dans plusieurs circonstances, notamment en combattant un violent incendie.

Marchetti Jean-Ignace-Louis, inspecteur principal de la navigation à Paris ; s'est particulièrement distingué par son courageux dévouement lors des inondations de 1896-1897.

Mention honorable

Lucani Théodore-Irène, chauffeur à Marseille, le 2 avril 1897, a résolument désarmé un individu qui tentait de se suicider.

Pietri Sauveur, cultivateur à Ajaccio ; le 28 mars 1897, a sauvé un enfant tombé dans un puits.

Revue Hebdomadaire

Paris le 26 Juin 1897.

Les cours de la plupart des valeurs sont peu différents de ce qu'ils étaient au commencement de la semaine. Cependant, la tendance générale est un peu plus lourde en clôture. Le 3 0/0 termine à 102.55, le 3 1/2 0/0 à 101 90.

L'Italien est maintenu à 95.50 grâce à son coupon de juillet ; on s'attend à de grosses ventes de portefeuilles après son détachement.

La spéculation se donne beaucoup de mal pour soutenir les fonds turcs. Ce sont là des efforts dépensés en pure perte car le comptant refuse énergiquement de s'intéresser à ces valeurs.

Dans le groupe des Sociétés de Crédit, on relève le Crédit Foncier à 695. La presque unanimité des porteurs de communales 1879 ont accepté la conversion de leurs titres 3 0/0 en obligations 2.50 0/0. On fait observer que ce succès n'a rien de surprenant, attendu que les porteurs qui refuseraient la conversion avaient pris les devants depuis longtemps et vendu ou arbitré leurs titres lors de la conversion de la première partie de cet emprunt.

Le Comptoir National d'Escompte est à 526. Il a présenté, pour le mois de mai, un excellent bilan, qui recèle une augmentation de près de 18 millions dans le montant des opérations nouvelles.

Le Crédit Lyonnais a fait un mouvement en hausse de 775 à 779.

La Société Générale reste à 546 et mériterait des cours plus élevés s'il était tenu compte de la forte de ses dividendes depuis de nombreuses années.

L'action du Bon Marché a varié de 615 à 645. La Société fait connaître que les bénéfices industriels du premier semestre de 1897 sont très supérieurs à ceux de la même période de 1896.

Les valeurs destinées à bénéficier de l'Exposition Universelle de 1900 sont toujours recherchées par l'Epargne ; on s'occupe notamment des titres de la Cie des Voitures d'Urbaine qui a de plus en plus la faveur du public.

L'obligation 5 0/0 Cie Centrale des Allumettes vaut entre 487 et 490 fr. C'est un titre possédant entre autres attraits, celui d'avoir des coupons payables nets d'impôts.

Dans la zône des Mines d'Or et d'Argent Dauphinoises de la Gardette, un important événement vient de se produire ; par décret présidentiel, une concession de mines de pyrites de fer a été accordée. Les ingénieurs de l'Etat ont par là reconnu la valeur de l'immense gisement métallifère où se trouvent enchassés les filons d'or et d'argent de la Gardette. Mais à la Gardette même, les couches des pyrites sont plus riches encore, et constituent un supplément de bénéfices éventuels pouvant doubler les revenus de la part de 100 fr. de la Cie.

On remarque quelques réalisations sur les Chemins Français.

Examens du Baccalauréat

Philosophie

Sur les 13 admissibles 11 ont été définitivement reçus.

Maestraggi Quilicus, *assez bien.*
Antoni François.
Casalta Charles-Mathieu.
Cruciani Franck-lin.
Giudicelli Antoine.
Limperani Maurice.
Luccantoni.
Orabona Joseph.
Perelli Alexandre.
Salvini Grégoire.
Sisco.

Antérieurement admissible,
Pitti-Ferrandi Charles.

Première Moderne

A été définitivement reçu :
Taddei Dominique.

Rhétorique

Sur les 21 admissibles, 11 ont été définitivement reçus dans l'ordre ci-après :

Sage Henri, *assez bien.*
Monlati Pierre-Louis, id.
Conco Joseph-Albert.
Raffalli Paul.
de Suzzoni Jules.
Galloni Jean.
Masini Paul.
Agostini Sauveur.
Dominici Charles.
Nicolai François.
Grisoli.

Antérieurement admissibles,
Berthon.
Faccendini Simon.
Mariani Pierre.
Rognoni.

Lettres-Mathématiques

Enseignement Moderne

Tous les candidats déclarés admissibles ont été définitivement reçus.

Antoni François.
Calendini Pierre-Paul.
Franchi Jacques.
Graziani Antoine.
Martelli Horace.
Quilichini Jacques.

Seconde Moderne

Sur les 12 admissibles 7 ont été reçus dans l'ordre ci-après :

Pruneta Antoine.
Guitet Paul.
Retali Titus.
Leca Pierre.
Poli Félix.
Vincenti Edouard.
Biasini Michel.

Une Prime sans rivale

Offrir 50 mille francs à ses lecteurs, voilà certainement le tour de force le plus merveilleux qui ait jamais été réalisé par une publication.

C'est ce que s'amusent de faire les LECTURES POUR TOUS, le supplément-prime de l'ALMANACH HACHETTE. Il contient 24 articles inédits, parmi lesquels :

Chez Monsieur le Président de la République. — La Garde des Alpes. — L'Image du Christ. — Chez Nansen. — Le plus long règne du Siècle. — La Reine Victoria. — La Vie aux Grandes Profondeurs de la Mer. — La Musée des Feuilles de l'Octroi. — La Vie et la Mort d'un Pauvre. — Comment on retrouve un Phareur, par M. Maspero. — Chasseurs de Grands Fauves. — Le Rire Universel. — La Course à la Fortune, par M. P. Leroy-Beaulieu. Dans le Monde des Esprits, etc.

Les LECTURES POUR TOUS sont enrichies de 310 illustrations reproduisant les scènes les plus curieuses, depuis la réception des Cardinaux à l'Elysée, jusqu'à l'ascension des plus neigeux par nos courageux alpins ou encore les scènes poignantes de la vie du pauvre à Paris. Cette abondance et cette diversité des gravures donnent au volume l'allure vivante d'un cinématographe.

Les LECTURES POUR TOUS publient les résultats des concours de l'ALMANACH HACHETTE et la liste des 2200 lauréats, ainsi que les noms de l'orphelin et de l'orphelins dotés chacun de 600 francs par l'ALMANACH HACHETTE.

Un charmant recueil, qui s'adresse à tous, offre la lecture en famille la plus intéressante, la plus instructive et la plus variée. Il ne coûte que 50 centimes, et est en vente partout.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 1er JUILLET

1er novembre. — 7 heures du matin, + 24 6 ; midi, + 27-0, 8 heures du soir, + 26 5 ; Maxima, + 29°4 ; minima, + 21 7.

2e novembre. — 7 heures du matin, 761 mm. ; midi, 759 mm. ; 6 heures du soir. 757 mm.

Vent. — 9 h. du matin. S. E. Lib'e.
4 h. du soir, S. E. id.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,42 ; soir, + 0,36 ;
Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0,00 mm.

♣

Distribution de prix

La distribution des prix aux élèves du lycée est fixée au lundi, 2 août, à 8 heures du matin. La rentrée aura lieu le lundi 4 octobre.

♣

Douanes

M. Donati, commis des douanes à Bastia, est promu à une classe supérieure.

Nos félicitations.

♣

Concours de tir

A la suite du concours de tir qui a eu lieu au 55e de ligne, plusieurs prix ont été attribués à nos compatriotes :

Revolver, 1er prix, médaille d'argent, Alessandri et Luigi, adjudants ; — Fusil Lebel, 1er prix, épinglette or, Graziani, sergent ; 3e prix, épinglette argent, Oletta, sergent ; 4e prix, cor de chasse brodé, Albertini, sergent.

♣

Faux bruit

Nous ignorons où le bruit a pris naissance ; mais comme tout le monde, nous avons entendu dire que le Café Français avait l'intention de ne pas faire jouer son orchestre le jeudi, c'est-à-dire le jour du concert de la musique militaire.

Le bruit courait avec une telle persistance qu'il ne pouvait manquer de causer une certaine émotion parmi la très nombreuse clientèle du Café Français.

M. Leca, interrogé par nous, a protesté avec la plus vive indignation. — Comment, nous a-t-il dit, alors que le public bastiais m'honore de sa confiance, j'irais lésiner, essayer de futiles économies ! Si vous croyez devoir entretenir vos lecteurs de ce qui se passe au Café Français, dites-leur bien qu'au contraire je m'attacherai toujours à satisfaire mes clients en leur offrant continuellement de nouvelles distractions.

Voilà qui est fait.

♣

Chapelle du Port-Neuf

Dimanche la procession de la Fête-Dieu sortira de la chapelle du Nouveau Port, à 6 heures précises du soir, et suivra l'itinéraire ci-après : Route du Cap, avenue de la Gare, Toga.

♣

Contraventions

Presque tous les jours des contraventions sont dressées contre des filles soumises pour se produire dans la rue et contre des buveliers qui gargent dans leur établissement des filles étrangères à leur famille.

Malgré ces louables efforts de la police, il reste encore beaucoup à faire, mais si on continue à sévir sérieusement on finira bien par mettre à la raison les filles soumises et les buveliers.

♣

An Port

La tartane italienne *Venere*, capitaine Bertucelli, est arrivée hier à 11 heures du matin, sur lest, venant de Naples.

— Le cutter italien *Enrico*, capitaine Giannelli, est arrivé hier à 3 heures de relevée, venant de Porto-Longone.

— La tartane italienne *Maria-Domenica*, capitaine Matrais, est partie cette nuit pour Livourne avec 95 tonnes de minerai et fûts de cédrats salés.

♣

Chevaux et Langoustes

Les achats de chevaux corses ont pris cette année une certaine importance : la semaine dernière, il en a été débarqué environ 120 à Marseille.

Sur cette place nos langoustes se trouvent en concurrence avec celles de Sardaigne, et particulièrement avec les provenances de Santa Teresa, expédiées sur des gondoles spécialement aménagées pour le transport des crustacés vivants. Malgré cela les gourmets apprécient davantage les langoustes corses qui sont immédiatement enlevées à des prix assez élevés.

♣

A Monserrato

La fête de la Visitation de la Sainte Vierge sera célébrée aujourd'hui à l'Oratoire de Monserrato.

La matin, messes basses à 5, 6, 7 et 8 heures. A 9 heures grand'messe. Le soir à 4 heures et demie, salut du T.-S. Sacrement et baiser de la Relique.

N. B. — Dimanche prochain l'Oratoire sera ouvert toute la journée ; à 5 heures de relevée, bénédiction.

POLI

♣

Mildew Black-Rot

Par sa préparation et son action immédiate, l'*Eau Céleste* est le produit le plus simple et le plus sûr pour combattre les maladies cryptogamiques de la vigne.

Se vend concentrée (1 litre pour 50 litres d'eau) à la pharmacie Marcantetti.

BOURSE DE PARIS

	30 juin — 1er juill.
Rente 3 p. 0/0 ancien. .	103.65 — 103.90
— 3 p. 0/0 amorti. .	102.30 — 102.55
— 3 1/2 0/0. . . .	100 95 — 101.10

Grand Café Français

Ce Soir à 8 h. 1/2

Sérénade, (pour flûte et violoncelle). XXX.
Marche Militaire, Verdi.
Ernani, (fantaisie), Schiavazzi.
La Grande Duchesse de Gérolstein, Offenbach.
Trigane et Baron, (pot-pourri), Strauss.
Frisson, (valse), Strobb.

A 10 heures

Le Couple DURET dans leur répertoire choisi.

Glaces assorties ; Bière brune Münich ; Bière blonde Maxeville ; Bière Toortel de Tantonville ; Liqueurs de marque.

Glaces à 0,20 centimes

Grand Café de la Paix

Tenu par M. Eugène Costa

Tous les soirs de 8 à 11 heures grand concert instrumental exécuté par l'Orchestre Florentin, sous la direction du maestro Brunaini.

Les jeudis et dimanches, on exécutera aussi de 6 à 7 heures des morceaux choisis.

Consommations de premier choix
Bière Gruber. — Brune et Blonde
Liqueurs de marque.

Le programme de la soirée sera distribué sur la terrasse du Café.

GLACES

Dépêche de Nice
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Les services maritimes postaux

MM. Antoine et Sébastien Gavini ont été entendus aujourd'hui par la commission du budget, à laquelle a été renvoyé le projet de convention des Services maritimes postaux.

M. Antoine Gavini a protesté contre la suppression du prolongement sur Livourne pour l'ordinaire de Nice-Bastia, qui constitue la seule traversée de jour entre Bastia et Livourne ; il a protesté également contre la suppression du service côtier.

Le député de Bastia a demandé une augmentation de vitesse et conséquemment l'augmentation de la subvention.

M. Sébastien Gavini a représenté qu'une subvention de 600,000 francs était absolument nécessaire pour donner satisfaction à tous les intérêts. Il a spécialement et vivement insisté sur la nécessité d'établir un service quotidien afin de régulariser le service postal et d'attirer les voyageurs et les capitaux, seul moyen de relever le pays.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les électeurs de l'arrondissement de Saint-Claude sont convoqués pour le 25 juillet, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Vuillod, élu sénateurs.

Conseil de Cabinet

Les ministres se sont réunis, ce matin, au ministère de l'agriculture, sous la présidence de M. Méline.

L'enquête sur Panama

Après l'expédition des affaires courantes, le garde des sceaux a exposé la réponse qu'il se proposait de faire à la demande que compte lui adresser M. Vallé au sujet de la communication du dossier de l'instruction sur l'affaire de Panama.

Le Voyage Présidentiel

Le conseil des ministres s'occupera, dans sa réunion de samedi, du projet du voyage du président de la République en Russie.

Le crédit demandé à cet effet serait de 500.000 francs.

La Commission d'enquête du Panama

M. Vallé, président de la commission d'enquête a eu un très long entretien avec le garde des sceaux.

AU MAROC

On télégraphie de Tanger :

Les tribus rebelles ont infligé une défaite aux troupes impériales.

Le gouvernement prend des mesures pour envoyer des renforts.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. MAGNIER

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Decauville, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Les Demi-Soldiers

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, sur le permis de navigation maritime et sur l'évaluation des services donnant droit à la pension de la demi-solde.

M. Le Cour de Grandmaison présente diverses objections.

M. Chovet lui répond.

Suite demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Etienne Dejean, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Emprunt Corse

La Chambre adopte le projet de loi autorisant le département de la Corse à contracter un emprunt de 35,000 fr.

Le privilège de la Banque de France

Suite de la discussion du projet de loi portant prorogation du privilège de la Banque de France.

Les cinq derniers articles sont adoptés.

La disposition additionnelle de M. Pelletan tendant à autoriser l'Etat à mettre en cas de guerre le droit d'émission au service de la défense nationale, a été combattu par M. Méline et repoussé par 361 voix contre 231.

Un amendement similaire de M. Bascou est également repoussé.

M. Mesureur développe enfin son amendement tendant à créer une caisse de retraites pour les employés de la Banque moyennant une retenue de 5 0/0 sur les bénéfices.

Cet amendement est également repoussé par 312 voix contre 207.

L'ensemble du projet de loi est mis aux voix et adopté par 419 voix contre 97.

Séance demain.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Morati Pierre-Félix, marin, de Murato, et Corazzo Isabelle, ménagère, de Bastia.

NAISSANCES.

Locelori Jean-Charles. — Bascelli Pierre. — Maoola Jean-Marie.

DÉCÈS.

Guimard Charles-René, ex enfant de troupe, célibataire, 18 ans, de Murato.

PHARMACIE DANÉ
Coin de Rue St-Roch et Rd Paoli

Un laboratoire spécial d'analyses chimiques et microbiologiques a été installé dans cette nouvelle officine.

Les matières premières destinées aux préparations pharmaceutiques sont rigoureusement analysées.

Il est assuré un service de nuit.

M. SIMONDAMIANI

a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert sa Cave au public, rue Napoléon, à côté du bon bureau de tabac, angle des rues Miot et Napoléon où la vente des vins se fera en gros et en détail. On y trouvera des

Vins absolument naturels

Les vins de table de Sartene se vendront à 0,40, 0,50, et 0,60 le litre, selon l'âge. Les vins blancs secs du Cap, à partir de 0,60 jusqu'à 1,80, et le vin de dessert de 2,00 à 2,50 la bouteille cachetée. Les vins de Bordeaux à partir de 0,80 le litre (sans verre) jusqu'à 3.50 la bouteille cachetée de 3/4.

A côté de cela on y trouvera des vins cachetés de Bourgogne (clos Vougeot), maison Lothe et fils, de Mercurey, des Beaune, des Pomerd et des Chambertin, ainsi que des Saint-Julien, des Médoc et des Saint-Estephe, des Malaga, Madère, Frontignan, Côte Soupise, Haut-Sauterne, Chablis et des vins de Champagne de toutes marques, des eaux-de-vie de vin et de marc, à partir de 1 fr. le litre (sans verre) jusqu'à 5 fr. la bouteille cachetée. Des rhums d'origine, cognacs fine Champagne et toutes sortes de bonnes liqueurs.

En venant dans ces magasins, le public peut être sûr de ne pas être trompé sur la qualité des produits.

Avis intéressant

La maison **F. Pasquinelli**, boulevard Paoli, n° 22, Bastia, met en vente une grande partie d'Alcools : Rhums, Cognacs, Absinthes, Eau de Vie Corse, ainsi qu'une grande partie de Liqueurs assorties à des prix exceptionnels.

M. Simon Damiani, Agen, général de la Compagnie d'assurances sur la vie L'URBAINE, a l'honneur d'informer les assurés de la Compagnie qu'ils pourront se présenter en son bureau à partir de ce jour, pour y toucher le montant de leurs répartitions de l'exercice 1896.

Angle des rues Miot et Napoléon.

LA GARANTIE Agence Général de renseignements commerciaux. Affaires Contentieuses. Recouvrements de Créances. Prêts sur 1re hypothèque. Subrogations de titres. Recouvrements de Loyers. Bureau de location pour Magasins et Appartements. Bureau de Placement pour domestiques, employés et ouvriers de toute catégorie, etc., etc. Rédaction d'actes sous-seing privé, formules de réclamations pour contributions directes et indirectes.

Directeur, C. MARINI et Cie, 1, rue de l'Opéra.

FERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX à TOURETTES
Ch. CLÉMENT

DEMANDER AUJOURD'HUI
chez tous les libraires, marchands de journaux et dans les gares

CINQ-MARS ET DE THOU
Leur Complot
Leur Captivité, leur Mort
PAR
le Vte de FONTRAILLES
(premier Volume de la Collection)

Vingt-huit pages de texte grand in-12 jésus. Couverture illustrée en couleurs. Frontispice, portraits, gravure hors texte d'après des dessins et tableaux de maîtres.

Pour paraître SAMEDI PROCHAIN
Le Mariage de Louis XIV
par
Mme DE MONTEVILLE

HENRI GAUTIER, ÉDITEUR, 55, Quai des Grands Augustins, PARIS

OFFICE DE L'AGRICULTURE

Les agriculteurs trouveront à l'Office :
Semences fourragères, potagères et florales; Arbres fruitiers, forestiers et d'ornement; Pommes de terre pour semences, entr'autres LA MARSHALLAISE, à grand rendement; Engrais chimiques pour fumure; Tourteaux; Vignes françaises et américaines; Raphia; Sulfates de fer et de cuivre.

Bouillie bordelaise perfectionnée
en sac plombé de 10 kilogrammes garantie pure.

Saponicotiane, savon à base de nicotine, supérieur à tous les insecticides connus, recommandé spécialement pour la « ver du cédrat » et insectes attaquant les « orangers, pêchers, » etc.

Pompe pulvérisatrice Condéo perfectionnée à jet continu, simple, solide et s'adaptant à tous les récipients à dos d'homme ou d'animal. PRIX : 25 frs, à Marseille.

Machines et instrumens agricoles, horticoles et de vinification.

Catalogue et renseignements sur demande.

Réduction aux Syndicats et Sociétés d'Agriculture qui adresseront leur commande par l'intermédiaire du Président.

Toute correspondance doit être adressée à M. J.-B. CASTELLI, directeur de l'OFFICE, 48, Boulevard du Musée, Marseille.

Demandez partout:
LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et antispasmodique dont l'usage journalier et modéré, facilite toutes les fonctions de l'organisme.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

OREZZA LES EAUX

HOTEL FILIPPI
à Piedicroce
Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée et abondante.
Prix très modérés

A LOUER
à Toga
Divers grands entrepôts pouvant servir d'écuries, magasins à fourrages, magasins à charbon et autres.
S'adresser à la maison L. N. MATTEI & Cie, place Saint-Nicolas, nº 15.

Service de Voitures
DE FOLELLI A PIEDICROCE
(OREZZA)
Les frères **Villa** préviennent le public qu'un service quotidien est fait de Folelli à Orezza par la poste.
Ils ont en outre des calèches et landaux à toute heure; le service peut être fait même jusqu'à Ponte-Leccia, il n'y qu'à avertir un jour à l'avance.
On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. HENRI BASTOLI, 11, Avenue de la Gare.
Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

REPRÉSENTATION - TRANSIT COMMISSION - EXPÉDITION
Pour achat, vente à la commission, pour tout renseignement et pour toutes expéditions à faire sur le Continent et les autres ports de la Corse, s'adresser à M. TOUSSAINT SORBA, *expéditionnaire maritime* à Propriano.

Au printemps l'Amaro est pour tout consommateur
Un produit excellent qui répond le mieux,
Il ranime le sang et chasse au loin la bile,
Rend aux estomacs le tout il est utile

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, imprimerie Ollagnier.

PURGATIFS = DÉPURATIFS = ANTISEPTIQUES
CONSTIPATION, ENGORGEMENTS, etc.
Exiger les Véritables
GRAINS de Santé du docteur FRANCK
sous la marque Docteur Franck
3 fr. 50 la 1/2 Boîte (60 gr.); 6 fr. la Boîte (120 gr.)
Notice dans chaque Boîte. SANS DOUTES LES IMMANQUABLES

A VENDRE
Fûts, Foudres et Cuves de toutes contenances.
Presses, Fouloirs et Bascules.
Bois en sapin, châtaignier et noyer.
S'adresser pour le tout à l'Usine de Toga.

LE MONDE MODERNE
demandez un spécimen complet **gratuit** pour pouvoir apprécier cette revue-magazine unique en France
5, rue Saint-Benoît, Paris

VIN TONIQUE AU QUINQUINA
à base de fer, aux écorces d'oranges amères
Eau de Fleur d'Oranger
DENTIFRICE ODONTALGIQUE possédant toutes les vertus; il calme toutes les douleurs, conserve l'émail et la blancheur des dents.
BAUME SAMARITAIN
guérissant toutes sortes de plaies et de brûlures
EAU SOUVERAINE
contre toutes sortes de maladies des yeux
Tous ces produits proviennent du Couvent des Carmélites de Monaco.
Dépôt : chez Mme Vve ORDIONI, née SCAGLIOLA, Corte, (Corse).

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES
Fondée *en 1819*

ASSURANCES SUR LA VIE
850 MILLIONS de Capitaux assurés en cours
RENTES VIAGÈRES
33 MILLIONS de Rentes à servir annuellement

SUR LA VIE
PARIS — 87, Rue de Richelieu, 87 — PARIS
LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES
Fonds de garantie: **665 millions**
Achats de nues propriétés et d'usufruits
Pour renseignements s'adresser à M. PASCAL BITTERLET, Agent Principal à Bastia, 1 bis, rue du Nouveau Port.
Demandez partout la CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie. Liqueur apéritive, digestive, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

Buvette des Messageries
VINS FINS ET LIQUEURS
MERCERIE, EPICERIE, CONFISERIE
ANTOINE-FRANÇOIS FILIPPI
Porto-Vecchio (Corse)

FABRICATION DE CIGARES, CIGARETTES
Tabac à fumer de 1ère prise
en vrac et en paquets
QUALITÉ GARANTIE
LOUIS SISCO
LA TERESITA
(QUALITÉ EXTRA)
7 FRANCS LA BOÎTE
BASTIA. — Rue Neuve près l'Hôtel-de-Ville. — BASTIA

Demandez dans tous les Cafés:
LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

GRAND HOTEL D'EUROPE
ET
Restaurant Français
HOTEL DE PREMIER ORDRE
Madame ADELAIDE COLOMBANI, propriétaire de l'*Hôtel d'Europe*, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle s'est installée, en face de son ancien local, au 1er, 3, rue de l'Opéra, au dessus de la librairie Fabiani.
La situation exceptionnelle de ce nouveau local permettra à Mme Colombani d'offrir à ses clients, au cour même de la ville, les avantages de la campagne. Les repas pourront être pris en plein air, à l'intérieur de kiosques fraîchement construits, ou sous des tonnelles, dans un vaste et superbe jardin se déroulant à niveau de l'hôtel, garni de fleurs variées et couvert d'arbres formant des voûtes d'épaisse verdure.
SERVICE A LA CARTE A TOUTE HEURE - PENSION AUX PRIX HABITUELS

22e ANNÉE — SAMEDI, 3 JUILLET 1897 — 00197 — Nº 158

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, [illegible], à Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, UN AUTRE PAYS un an, 30 fr. le port en sus
AUTRES DÉPART. 22 fr. 12 fr.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Irénée.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 10 m. — Coucher, 7 h. 13 m.
LUNE : Premier quartier, le 7. — Pleine, le 13.
FÊTE DE DEMAIN : Précieux Sang de N. S.

2 JUILLET

LE PORT DE BASTIA

En mai dernier on a adjugé à M. Creisson, moyennant un rabais de 24 pour cent, les travaux de protection de la voie ferrée des quais du Nouveau-Port. Cette entreprise comprend : la construction d'une digue d'une centaine de mètres de longueur devant le terre-plein situé entre les Magasins généraux et la jetée, l'exhaussement du mur d'abri sur 40 mètres, à partir de l'extrémité du pan-coupé, et enfin le dallage d'une partie du quai et de la voie ferrée.

Ces ouvrages seront incontestablement d'une grande utilité, notamment la digue à exécuter près des Magasins généraux, qui est destinée à empêcher les lames soulevées par les tempêtes du Nord-Est d'envahir le terre-plein situé en arrière et même une partie du quai de rive. On n'a pas sans doute oublié que l'année dernière, au cours d'une de ces tempêtes, la circulation a été interrompue pendant plus d'une journée dans cette partie du port.

A propos des travaux d'amélioration du port de Bastia, il convient de faire connaître que deux nouveaux projets viennent d'être préparés.

L'un de ces projets a pour objet le prolongement de la jetée Saint-Nicolas sur 80 mètres de longueur, et l'autre la construction d'un quai de 180 mètres le long de l'alignement du large de cette jetée, à partir de l'extrémité du quai existant.

La dépense totale est évaluée à un million, 200.000 francs.

La Chambre de Commerce prendrait à sa charge la moitié de cette dépense.

Le prolongement de la jetée aura pour effet d'augmenter la surface du port et d'abriter les quais contre les grosses mers de Sud-Est.

Quant au quai de 180 mètres projeté sur le troisième alignement de la jetée, il est destiné à faire disparaître le danger que courent, pendant les tempêtes de libeccio, les navires mouillés le long de cet alignement, et ceux qui, à leur entrée dans le port, sont exposés à être poussés par ce vent sur les pointes de roches dont cette partie de la jetée est hérissée.

L'Amiral de Cuverville et la Corse

On lit dans *l'Echo de Paris* :

On sait avec quelle obstination notre collaborateur M. Paul Fontin plaide ici la cause de la Corse. Tout récemment encore, dans *l'Echo de Paris* du 7 juin, il insistait en faveur de la reprise du programme de l'amiral Aube qui faisait de cette île une place d'armes inviolable et le pivot des opérations offensives et défensives de nos forces navales dans le bassin occidental de la Méditerranée.

Or M. le vice-amiral Cavelier de Cuverville, qui vient de visiter l'île avec son escadre, a dit à M. le maire de Bastia qui le haranguait :

« Dans l'état actuel de la défense de l'île, les Italiens s'en rendraient maîtres vingt-quatre heures après une déclaration de guerre. »

L'amiral a voulu parler, sans aucun doute, des ports et des côtes, car le massif montagneux ne saurait être enlevé aussi rapidement, et il est, d'ailleurs, bien évident que nos adversaires n'auraient aucune raison de se lancer dans le maquis.

Quoiqu'il en soit, les paroles du commandant en chef de notre escadre de la Méditerranée méritent d'être relevées. Elles prouvent qu'il n'est que temps de reprendre en Corse l'œuvre si sottement interrompue de l'amiral Aube.

Les Corses au Tonkin

LE CAPITAINE COLONNA D'ISTRIA

A la suite des opérations contre la bande de A-Nhue, du 1er octobre au 1er décembre 1896, le général de division commandant en chef a cité à l'ordre du jour des troupes de l'Indo-Chine, M. le capitaine Colonna d'Istria, de la 2e compagnie du 1er régiment de tirailleurs tonkinois :

« A fait preuve d'initiative, d'intelligence et de vigueur pendant toute la durée des opérations ; a réussi, à la suite de marches très pénibles, à harceler les pirates et à les chasser dans six rencontres successives des positions fortifiées qu'ils occupaient, en leur infligeant chaque fois des pertes sérieuses. »

Un Sauveteur

LE BRIGADIER GIAFFERI

Les journaux du continent publient la nouvelle qui suit :

Neufchâteau (Vosges). Un incendie d'une extrême violence avait éclaté dans les ateliers de M. Ropanneck, peintre en bâtiments.

Un enfant, qu'on avait oublié dans l'affolement causé par le sinistre, allait périr.

Sans hésiter, le brigadier Giafferi, du 5e chasseurs à cheval, se lance dans la fournaise et, au péril de sa vie, arrache aux flammes la malheureuse victime.

Félicité par toutes les personnes présentes, le brigadier Giafferi a reçu du général Farny, en tournée d'inspection, les galons de fourrier en récompense de sa belle conduite, et l'a cité à l'ordre du jour en le proposant pour une mention honorifique.

M. le maire de Neufchâteau, dans un rapport, a signalé la conduite héroïque du jeune brigadier.

Les Services Maritimes Postaux

Convention

Pour l'exécution des services maritimes postaux entre le Continent et la Corse

Entre M. Henry Boucher, Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, d'une part :

Et conjointement,

La Compagnie générale transatlantique, représentée par MM. Péreire et Cinquennis, président et vice-président du Conseil d'administration de la Compagnie générale transatlantique dûment autorisés par une délibération du dit Conseil en date du 23 décembre 1896.

Et la compagnie marseillaise de navigation à vapeur Fraissinet et Cie, représentée par M. Alfred Fraissinet, directeur-gérant, agissant en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par les statuts de ladite Société, d'autre part ;

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

Art. 1er. — La Compagnie générale transatlantique et la Compagnie marseillaise de navigation à vapeur s'engagent conjointement et solidairement à assurer le transport, par paquebots à vapeur, des dépêches, des colis postaux, du personnel et du matériel de l'Etat, entre le continent et la Corse pendant une durée de quinze années consécutives, du 1er juillet 1897 au 30 juin 1912 inclus, aux clauses et conditions du cahier des charges annexé à la présente Convention, mais avec faculté de résiliation à l'expiration de la dixième année, moyennant préavis donné un an à l'avance, c'est-à-dire au plus tard le 30 juin 1906.

Les services à assurer comprennent :

1. Un voyage par semaine (aller et retour) entre Marseille, Ajaccio, Bonifacio et Propriano ;
2. Un voyage par semaine (aller et retour) entre Marseille, Ajaccio et Propriano ;
3. et 4. Deux voyages par semaine (aller et retour) entre Marseille, Bastia et Livourne ;
5. Un voyage par semaine (aller et retour) entre Marseille et alternativement Calvi ou l'Ile-Rousse ;
6. Un voyage par semaine (aller et retour) entre Nice et Calvi ou l'Ile-Rousse ;
7. Un voyage par semaine (aller et retour) entre Nice et Ajaccio ;

27. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

PAUL MAHALIN

LA

FILLEULE DE LAGARDÈRE

I.

LA SALTIMBANQUE

XII.

Le pavillon de la Faisanderie

(Suite)

— Ainsi, demandait l'ex *détective*, ainsi, cher monsieur Tourangeau, vous ne vous déciderez pas à rester dîner avec moi ?

— Impossible, mon brave Pério. Désolé de vous refuser. Ce sera pour une autre fois.

Le garde général sourit :

— Avouez, cachons-le-lui, que vous vous défiez de ma cuisine...

— Moi ?

— Oui : de la cuisine d'un pauvre diable de garçon qui vit sans cordon-bleu, sans ménagère, un isolé, en sauvage...

Eh b'en, vous aurez peut-être tort : quand on a été soldat, on sait faire à peu près tout, — même la soupe...

Je connais plus d'un fricot de nos troupiers, dont un gourmand, dont un gourmet se lécheraient les pouces et les babines...

— Je ne dis pas non, je ne dis pas non ! Mais j'ai ramené ma femme et mes enfants de Paris. Ils m'attendent, pour se mettre à table, chez le concierge du château, et s'ils ne me voyaient pas arriver, ils seraient capables de se laisser mourir de faim et d'inquiétude.

Et le régisseur ajouta, en faisant mine de prendre congé :

— On ne comprend pas ça quand on n'a pas de famille.

Un nuage passa sur la figure du garde :

— C'est vrai, murmura-t-il tristement. Vous avez raison. Je n'en ai pas, moi, de famille !

Son interlocuteur lui tendit la main :

— Pardonnez-moi et je vous ai causé de la peine... C'est bien sans intention... Mais, après tout, il y a beaucoup de votre faute...

— Comment ?...

— Que vous manque-t-il pour soigner votre intérieur ? Une compagne et des marmots ? Est-ce donc si malaisé de se les procurer ? Mariez-vous. Vous n'en aurez pas la moitié. Et puis, vous êtes d'âge, que diable !...

— Trop, par malheur ; quand on a soupçonné la quarantaine...

— Bah ! c'est dans les vieilles marmites que se cuisent les meilleurs ragoûts. Vous n'êtes plus un toiloquet, c'est entendu ; mais vous avez bon pied et bon appétit, comme moi. Or, croyez-vous que mes cinquante ans bien sonnés m'empêchent de danser le rigodon, à votre noce, avec une jolie poulette, et de chuter la mère Golichon au repas de baptême de votre premier-né ?...

Jacques Pério secoua la tête.

— Je n'épouserai jamais qu'une femme que j'aimerai, — et si par hasard, cette femme ne m'aimait pas...!

— Il le serait difficile, morbleu ! Un gars aussi sérieusement conservé ! Et doux, et sobre, et économe ! Le plus probe, le plus vaillant, le plus loyal qui soit au monde !...

— Monsieur Tourangeau !... Je suis confus...

Ces compliments...

— Vous les méritez, camarade, et ce que j'explique ici, c'est l'opinion de tout le monde, celle de M. le marquis, la mienne...

Oui, notre maître ne se gêne pas pour le déclarer hautement...

Il me répétait encore hier qu'il se félicitait d'avoir rencontré un serviteur de votre courage à la besogne et de votre dévouement à ses intérêts...

— M. de Saint-Pons est trop bon. Il me flatte assurément. Je ne fais que ce que je dois faire...

— Il vous rend justice, voilà tout... Donc, si l'envie vous prend de vous mettre en ménage, choisissez sans crainte la personne qui vous plaira. M. le marquis consentira volontiers à la demander en votre nom, et il n'y a pas de danger qu'une honnête fille et que des parents sensés hésitent à accueillir comme il convient et vos hommages et sa requête...

Le régisseur s'interrompit pour consulter sa montre :

— Mais je bavarde, je bavarde, je bavarde, — et j'oublie que les mieux s'impatientent là-bas...

Il n'est que temps que je coure les rejoindre...

Monsieur arrivera demain pour déjeuner : il m'a recommandé de vous prévenir qu'il comptait sur vous au château...

— Je m'empresserai d'aller verser entre vos mains le prix des coupes que j'ai achevé d'encaisser aujourd'hui... A moins que vous ne préfériez vous en charger...

— M'en charger, c'est le mot... Farceur !... Une vingtaine de sacs de mille francs !... Non, les fonds sont bien où ils sont, — jusqu'à demain ; car je présume que vous les avez placés en lieu sûr...

— Un sont serrés dans mon secrétaire, dont la clé ne me quitte jamais...

Et le garde ajouta :

— D'ailleurs, il n'y pas de voleurs dans le pays...

8. Un voyage par semaine (aller et retour) entre Nice et Bastia.

Art. 2. — La vitesse à réaliser en moyenne annuelle sur chacun des services qui font l'objet de la présente convention est fixée au minimum à douze nœuds.

Toutefois, pendant les cinq premières années de la concession, la vitesse pourra ne pas dépasser onze nœuds et demi en moyenne annuelle, sur les lignes ayant Marseille pour port d'attache.

Art. 3. — Les services qui font l'objet de la présente Convention seront rémunérés par une subvention annuelle de quatre cent mille francs (400.000 fr.), payable par douzième et à terme échu dans la forme prescrite par le cahier des charges.

Art. 4. — La présente Convention n'aura d'effet qu'autant que les dispositions financières stipulées à l'article 3 auront été approuvées par une loi.

Art. 5. — La présente Convention et le cahier des charges y annexé seront exempts du droit fixe de 3 francs.

Fait en triple expédition à Paris, le 6 avril 1897.

SAVON DU CONGO. le plus parfumé des Savons de toilette. 3 grands prix et 20 médailles d'or.

Gazette Départementale

CORTE. — M. Sa'ell Sébastien vient d'être reçu bachelier de l'enseignement secondaire classique à la session d'Ajaccio, et M. Ouesto Barthélemy, à la première partie de l'enseignement secondaire moderne.

Nos félicitations.

♣

BURO. — Mercredi on a célébré, à Monticello, l'union de M. Antoine Orlandini, avec Mlle Giorgi, de l'une des plus honorables familles du canton d'Ile-Rousse.

M. Antoine Orlandini est le fils du capitaine Orlandini, de Speloncato.

La jeune mariée portait avec une grande distinction sa jolie toilette de satin blanc.

Nous offrons aux jeunes époux nos sincères félicitations. — P. B.

♣

MACINAGGIO. — M. Rigni, receveur des domaines à Propriano, est appelé aux mêmes fonctions à Macinaggio, en remplacement de M. Moracchini, nommé comme principal à Bastia.

♣

SARTENE. — M. Gobielli, procureur de la République à Sartène, a eu la douleur de perdre son jeune enfant, âgé de quatre ans.

Nous adressons nos sincères condoléances à M. Gobielli et à Mme Gobielli, née Campi, ainsi qu'à M. Campi, percepteur à Ajaccio, et à Mme Campi, née Ardèze.

♣

AJACCIO. — M. Félix Pieri, étudiant en médecine, vient de subir avec succès son examen d'aptitude devant la Faculté de médecine de Montpellier, et a obtenu la mention bien.

Nos félicitations.

♣

ROSAZIA. — M. l'abbé Giriteal, desservant de Coti-Chiavari, est transféré à Rosazia.

M. l'abbé Cerati, desservant à Rozzia, est transféré à Coti-Chiavari.

♣

VICO. — M. Aupiel, receveur de l'enregistrement et des domaines à Vico, est nommé aux mêmes fonctions à Morcens.

M. Mary, surnuméraire à Perpignan, est nommé receveur de l'enregistrement et des domaines à Vico.

Bulletin Financier

Paris, le 28 Juin 1897.

La spéculation remplait sur la conclusion de la paix pour la liquidation. Trompé dans son attente, elle manifeste sa mauvaise humeur en vendant un peu de tout, surtout des fonds d'Etat. Le 3 0/0 descend à 101.35; le 3 1/2 0/0 dont on s'occupe beaucoup moins, se maintient à 106.95.

Des réalisations se produisent sur l'Italien et principalement sur les fonds turcs que l'on avait poussés bien au-delà des limites raisonnables.

Le groupe des Sociétés de Crédit est calme. Le Crédit Foncier a 688, le Comptoir National d'Escompte à 577, le Crédit Lyonnais à 7.9, la Société Générale à 516.

Les capitalistes avisés mettent en portefeuille l'action du Rio Auer. Les affaires de la Société n'ont jamais été plus prospères et les bénéfices en vont une progression constante.

L'obligation 3 0/0 de la Cie Electrique O. Paris à 473 fr. et rapportant 15 fr. payables par trimestre, constitue un placement sérieux à l'abri des agitations du marché, de plus pendant dix ans le porteur de ce titre n'a pas à craindre de conversion.

Entre 487 et 493 fr. l'obligation de la Cie Générale des Allumettes rapporte encore plus de 3,40 0/0.

Transactions calmes sur les Chemins Français.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Lecq, juge au tribunal de première instance d'Embrun, est chargé de remplir au même siège les fonctions de juge d'instruction.

— M. le capitaine de Montera, du 1er régiment d'infanterie de marine, a été désigné pour servir en Cochinchine, à la disposition du commandant en chef des troupes de l'Indo-Chine.

— M. Arro, commis principal de 5e classe des contributions indirectes à Digne, est appelé aux mêmes fonctions à Toulouse.

— L'ex sergent Marchi, du 2e d'infanterie, est nommé sergent surveillant à la prison militaire de Grenoble.

Protestations

Le projet du gouvernement sur les Services maritimes postaux ne rencontre que des protestations d'un bout de la Corse à l'autre.

Un grand meeting doit avoir lieu samedi soir, au théâtre municipal d'Ajaccio. L'ordre du jour porte : La Corse, île oubliée ; la nouvelle convention postale.

A Sartene, un comité d'initiative s'est formé pour inviter les principaux centres de l'arrondissement à organiser une manifestation dans le même sens.

Un meeting aura lieu dimanche soir à Sartene.

Notre conseil municipal est convoqué d'urgence pour ce soir à 4 heures, en séance extraordinaire, pour s'occuper de cette question qui viendra très probablement devant le parlement la semaine prochaine.

Le Livre du lieutenant Franceschi

Il semblait qu'à compter du jour où le règlement vint donner enfin une existence officielle aux éclaireurs, on eût tout dit sur ce sujet rajeuni et que, dès lors, il ne restait plus qu'à l'appliquer sans hésitation aucune. Il n'en était rien. Le règlement se gardait, sagement en principe, de préciser dans ses détails la méthode d'instruction et le mode d'emploi de nos petites fin de siècle. Aussi, l'imagination des chefs de tout grade se donna libre carrière : on recommença, sous le manteau de la réglementation, les innombrables expériences poursuivies précisément en catimini. Depuis bientôt trois ans, nos éclaireurs fonctionnent, largement, trop largement ici, par inconséquence, trop parcimonieusement là.

Pour quelques corps, on en a fait de véritables fractions d'élite, quelque chose comme nos voltigeurs de 1831 : l'institution a été élevée à la hauteur d'un sacerdoce. Dans d'autres, on les réduit à part, juste ce qu'il faut pour se mettre en règle avec les prescriptions officielles. Dans certains encore, c'est une véritable débauche : tous éclaireurs, sous prétexte que l'instruction qui leur est particulière est également bonne pour tous. Bref, nous qui, en matière d'enseignement tactique, avons horreur de l'uniformité, cette camisole de force qui paralyse le jugement et tue l'initiative, nous en sommes arrivé à nous inquiéter de l'anarchie qui règne en la matière. Il n'est pas deux corps qui opèrent, nous ne disons pas de façon identique, mais de façon semblable, ce qui cependant devrait être si l'on considère que nos officiers et nos hommes de troupe sont appelés à servir au jour de la mobilisation dans des unités autres que celles où ils ne font guère que passer. Cette dernière considération est fréquemment perdue de vue : chaque régiment a ses manettes et ses dadas.

En présence de telles dispositions d'esprit, on conçoit que parfois l'autorité supérieure, qui est un régulateur, soit inclinée à heurter le degré de l'initiative. Nous nous demandions pourquoi elle n'impose pas, en ce qui concerne les éclaireurs, des règles uniformes au moins dans les grandes lignes, mais invariables. La question en vaut la peine. Aujourd'hui, les éclaireurs ont acquis une importance extrême qui ne fera que s'accroître. Alors ne serait-il pas bon et prudent de leur consacrer un petit, tout petit règlement spécial, comportant un programme précis, limité, avec quelques types d'applications ? Ce que nous demandons là, on le trouve déjà dans les armes autres que l'infanterie, pour certaines catégories spéciales. Or, les éclaireurs d'infanterie sont bel et bien une spécialité.

La nécessité d'une méthode moins flottante est d'une telle évidence que déjà plusieurs officiers, à l'initiative hardie et active, ont de leur propre mouvement rédigé avec un soin minutieux des instructions *ad hoc*.

♣

L'une des meilleures parmi celles que nous avons étudiées, est sans contredit celle de M. le lieutenant Franceschi. L'auteur a le goût de la chose et, ce qui vaut mieux encore, il paraît avoir un flair tout spécial et rigoureusement approprié ; son Manuel (1) s'intitulerait tout aussi justement *Guide du partisan*. Au fait, éclaireur et partisan ne doivent-ils pas posséder les mêmes aptitudes ?

L'étude de M. Franceschi est en parfaite harmonie avec la réglementation ; mais naturellement elle s'attache aux mille détails de la leçon de choses qui ne pourraient trouver place dans nos instructions sur le service en campagne, sous peine de les alourdir. L'auteur a profondément creusé son sujet et l'on voit qu'il a appliqué souvent et corrigé beaucoup. Sa brochure devrait être dès maintenant entre les mains de tous les officiers d'infanterie et des chefs de groupes d'éclaireurs. En la lisant, les uns et les autres se familiariseraient par avance avec une foule de petites situations qui nécessitent, quand elles se produisent inopinément, une solution instantanée.

Très ingénieux, certains des procédés pratiques de l'auteur, par exemple, celui qui permet de mesurer la largeur d'une rivière en lançant avec la même force deux pierres d'égale grosseur alternativement sur le terrain ferme et par dessus le lit. Très simple également, les moyens d'estimer la vitesse du courant, ceux consacrés à l'appréciation des distances, à l'enseignement rudimentaire de la population, etc.

Bref, M. Franceschi qui a voulu, dit-il, instruire en intéressant et même en amusant, a selon nous pleinement réussi. Son petit livre est tout d'actualité, éminemment utile ; il condense des notions éparses un peu partout. Nous serions grandement déçus s'il n'était accueilli avec une faveur marquée.

(France Militaire).

(1) *Instruction spéciale des éclaireurs d'infanterie*, par le lieutenant Franceschi. Volume in 8° de 112 pages, avec 16 croquis dans le texte, 2 francs. (Paris, H. Charles-Lavauzelle, éditeur, 11, place Saint-André-des-Arts).

La Procession de Dimanche

Bastia, le 29 juin 1897.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

En parlant de la procession de dimanche, vous avez constaté, avec raison, l'absence de deux importantes confréries et celle de beaucoup de dames appartenant à l'Association du T. S. Sacrement.

C'est la pure vérité. Et savez-vous où étaient la plupart de ces dames à l'heure de la procession du T. S. Sacrement, c'est-à-dire au jour et à l'heure de l'année où des personnes réellement pieuses devraient tout sacrifier pour faire honneur à Notre-Seigneur ? Elles étaient à la plage ! Passe encore si elles étaient restées chez elles ou si elles avaient daigné se trouver sur le passage du Saint-Sacrement.

Non ! pour l'amour de N.-S., elles n'avaient pu sacrifier une heure de plage ! Singulière dévotion, en vérité !

Autre absence qui nous a frappés : pourquoi les jardiniers n'ont-ils pas porté en procession, comme les années précédentes, ces magnifiques bouquets d'un si grand effet qui encadraient si bien le dais ? Est-une tradition qu'il ne faut pas laisser perdre et nous comptons bien revoir ces superbes bouquets l'année prochaine.

X.

Pensions de retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Casselli Aimée-Charlotte Joséphine veuve Lejeune, le mari conseiller, 30 ans 6 mois 24 jours de services. Pension avec jouissance du 29 décembre 1895, à 150 francs.

Colonna Séraphin, gardien de phare : services militaires, 6 ans ; services civils, 25 ans 10 mois. Pension avec jouissance du 1er novembre 1896, 225 francs.

Les Prévoyants de l'Avenir

Société Civile de retraites fondée à Paris en 1860
Siège social, 36, boulevard Sébastopol, Paris

Capital social actuel . . . 20.300.000 fr.
Sociétaires au 30 juin. 221.000
Admission : hommes et femmes à partir de 15 ans révolus.
Rente : au bout de vingt ans.
Dimanche 4 juillet, de 10 heures à 11 heures et demie, à la Mairie :
1° Payement de la cotisation mensuelle et de toutes les cotisations non payées jusqu'à ce jour.
On peut payer à l'avance à M. le Trésorier, Maison Carbuccia et fils.
2° Admission de nouveaux sociétaires. Remise des livrets.

Les personnes de l'intérieur qui désireraient faire partie de la Société recevront, renseignements, statuts et feuilles d'adhésion moyennant 0 fr. 25, en timbres poste, envoyés à M. le Président de la 691e section des Prévoyants de l'Avenir, à Bastia.

Pour le Comité,

Le Trésorier,
S. CARBUCCIA.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 2 JUILLET

Température. — 7 heures du matin, + 25 0 ; midi, + 27-0, 6 heures du soir, + 25 0 ; Maxima, + 27°4 ; minima, + 22 8.
Baromètre. — 7 heures du matin, 759 mm. ; midi, 759 mm. ; 6 heures du soir, 760 mm.
Vent. — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, S. E. faible.
Etat du ciel, brouillard.
Etat de la mer, houleuse.
Hauteur des eaux : matin, + 0,45 ; soir, + 0,24 ; Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0,00 mm.

♣

Baccalauréat

Nous avons oublié hier d'indiquer que le jeune Martelli Horace, de la classe de mathématiques élémentaires, a été reçu bachelier avec la mention bien.

Nous félicitons cet excellent élève de son succès.

Nous avons également oublié sur la liste des bacheliers de philosophie-classique, le nom de M. Casabianca Jacques-Toussaint, et celui de M. Mariani Jules précédemment admissibles.

Sur 66 élèves présentés par notre lycée aux divers examens en juin, 3 sur 4 ont été admissibles à l'école de Saint-Cyr ; 49, admissibles aux divers baccalauréats, et 37 définitivement reçus.

Ces résultats se passent de tout commentaire.

♣

Une démission

Nous apprenons avec regret que M. Jean-Baptiste Confortini vient d'adresser à M. le Maire sa démission de membre du conseil municipal.

♣

Douanes

M. Colle, candidat des douanes à Bastia, est nommé surnuméraire sur place.

♣

Brevet élémentaire

Les examens pour l'obtention du brevet élémentaire commenceront lundi matin.

Les aspirants trouveront à notre librairie les fournitures qui leur sont nécessaires.

♣

Au Bon Pasteur

Programme de l'inauguration de la chapelle du Bon Pasteur, lundi, 5 juillet :

A 8 heures du matin bénédiction de la Chapelle suivie de la messe qui sera chantée par les Orphelines : *Kyrie* et *Gloria*, de Gagliero ; *Credo*, de Bordese ; à l'élévation, chant d'un cantique par une dame, *Sanctus* et *Agnus*, de Gagliero.

Le soir, à l'issue des vêpres qui commenceront à 3 heures, Salut solennel avec chant d'un *Vivat Cor Jesu*, de Max Frey, par les Orphelines ; *Ave Maria*, par une dame ; *Tantum Ergo*, de Lambillotte ; après la bénédiction, *Magnificat*, de Giely, et Chœur final au Saint Enfant Jésus, de Prague.

♣

Chemins de fer

Nous apprenons avec plaisir que M. Philippe Jeanneton, facteur de la Compagnie de chemins de fer départementaux à Ajaccio, est nommé chef de gare à Borgo.

Nous lui adressons nos félicitations.

♣

Brasserie des Platanes

On nous annonce pour ce soir une attraction qui renversera tout ce qui s'est produit dans notre ville comme nouveauté jusqu'à ce jour.

Les *Colibris Norab*, duettistes et solistes, chantant dans dix langues différentes, nous arrivent précédés d'une immense réputation. Mlle Berthe Norab est une gentille petite personne âgée de 12 ans ; M. Benjamin Norab est un petit Monsieur de 10 ans qui fait des merveilles sur la scène.

♣

Au feu !

Hier soir, vers onze heures, le feu a pris à un tas de paille et de fumier entassé rue des Turquines, à 80 mètres de la poudrière.

On est immédiatement accouru de tous côtés et le feu a été éteint en peu d'instants.

♣

Chapelle du Port-Neuf

Dimanche la procession de la Fête-Dieu sortira de la chapelle du Nouveau Port, à 6 heures précises du soir, et suivra l'itinéraire ci-après : Route du Cap, Avenue de la Gare, Toga.

♣

An Port

Le cutter italien *Ermina*, capitaine Puccinelli, est arrivé aujourd'hui, à 2 heures du soir, sur lest, venant de Rosa.

♣

Mildew Black-Rot

Par sa préparation et son action immédiate, l'*Eau Céleste* est le produit le plus simple et le plus sûr pour combattre les maladies cryptogamiques de la vigne.

Se vend concentrée (1 litre pour 50 litres d'eau) à la pharmacie Marcantetti.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Benedetti Marie-Dominique. — Verzura Pierre-Toussaint. — Castagnetti Lucien.

DÉCÈS.

Saveri Félix, 5 mois, de Bastia.

BOURSE DE PARIS

	1er juill.	— 2 juill.
Rente 3 p. 0/0 anciens. .	103.90	104.00
— 3 p. 0/0 amortis. .	102.55	101.65
— 3 1/2 0/0.	107.10	107.20

Grand Café Français

CE SOIR A 8 h. 1/2

Marche Militaire, ... Verdi.
La Traviata, (fantaisie), ... Masse.
Galathée, (fantaisie), ... Schubert.
Sérénade, ... Bocchertel.
Menuet, ... Meyerbeer.
L'Africaine, (fantaisie), ... Ivanovich.
Les Flots du Danube, (valse), ... Rapsodie Hongroise, solo de violon par les frères Gianarelli.

A 10 heures
Le Couple DUREY dans leur répertoire choisi.

Glaces assorties ; Bière brune Munich ; Bière blonde Maxeville ; Bière Tourtel de Tantonville ; Liqueurs de marque.

Glaces à 0,50 centimes

Grand Café de la Paix

Tenu par M. Eugène Costa

CE SOIR DE 8 A 11 H.

Ah! cela Coulessore, ... XXX.
Amour Secret, ... Resch.
Bohème, (fantaisie), ... Puccini.
Fontaine lumineuse, ... Waldteufeld.
Aïda, (grande fantaisie), ... Verdi.
Faust, (grande fantaisie), ... Gounod.
Rimembranza, (valse), ... Lachi.
Les Traineaux, (mazurka), ... Ascher.
Danse Exotique, ... Marcagni.
Capricciosetta, (polka), ... Carlini.

Tous les soirs de 8 à 11 heures grand concert instrumental exécuté par l'Orchestre Florentin, sous la direction du maestro Bronzini.

Les jeudis et dimanches, on exécutera aussi de 6 à 7 heures des morceaux choisis.

Consommations de premier choix
Bière Gruber. — Brune et Blonde
Liqueurs de marque.

Le programme de la soirée sera distribué sur la terrasse du Café.

GLACES

Dépêche de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

École de Saint-Cyr

2e Liste

Les candidats dont les noms suivent ont été admis à subir les épreuves du second degré du concours pour l'Ecole spéciale militaire :

Bianchi ;
Carcopino ;
Castelli ;
Cartinetti ;
Chiappini ;
Filippi ;
Manicacci ;
Marini ;
Mondielli ;
Santucci.

Le Voyage Présidentiel

Dans son voyage en Russie, le président de la République sera accompagné par le ministre des affaires étrangères, les ministres de la guerre et de la marine.

Le président de la République arrivera le 24 août à Saint-Pétersbourg et y restera trois jours. Il ne se rendra pas à Moscou.

Le président de la République s'embarquera sur le *Dupuy-de-Lôme*. Le *Pothuau* fera partie de la division qui escortera le Président.

LA REVUE D'ADELRSHOT

La reine Victoria a assisté à la grande revue d'Adelrshot, à laquelle ont pris part 28.000 hommes.

La Commission d'enquête du Panama

La commission du Panama s'est réunie aujourd'hui.

Le président a annoncé que le garde des sceaux n'a pas refusé à M. Le Poittevin l'autorisation de se rendre au sein de la commission.

Il sera entendu demain.

La commission a décidé que les témoins entendus prêteraient serment.

Démission d'Edhem-Facha

Edhem-Pacha a donné sa démission de ministre de la guerre, en déclarant qu'il ne lui était pas possible de maintenir la discipline dans l'armée.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. LOUBET

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Maxime Lecomte, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Le privilège de la Banque de France

Le ministre des finances dépose le projet de loi, adopté par la Chambre des députés relatif au renouvellement de la Banque de France.

Secours pour la Peste

Discussion du projet de loi portant ouverture d'un crédit de 200.000 francs pour secours à accorder à différents ports, par suite de l'épidémie de peste qui a sévi aux Indes.

Le Sénat a adopté.

Les Demi-Soldiers

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, sur le permis de navigation maritime et sur l'évaluation des services donnant droit à la pension de la demi-solde.

M. Monis croit devoir faire certaines réserves.

Le ministre de la marine défend le projet de loi qui est juste et économique.

Les 6 premiers articles sont adoptés sans modifications.

Séance lundi.

Chambre des Députés

Présidence de M. POINCARRÉ

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Emile Néron-Bancel, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La loi du Cadenas

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi autorisant le gouvernement à rendre provisoirement applicables par décrets les dispositions des projets de loi portant relèvement des droits de douane dès que ces projets auront été déposés, et sur la proposition de loi de M. Castelin relative au rétablissement de l'article 1er de la loi du 29 floréal an X. et de l'article 34, titre 5, de la loi du 17 décembre 1814 relatifs à l'importation et l'exportation des céréales.

M. Carnaud

combat le projet qui lui semble fourmiller d'inconvénients par la stabilité des affaires.

Le président du conseil

répète que l'un des principaux avantages de la loi consiste à faire profiter l'agriculture des lois douanières.

M. Charles Roux

réplique ; il considère cette œuvre comme néfaste.

Après les observations de MM. Viger et Graux la discussion générale est close, et on passe à la discussion des articles.

Les articles 1 et 2 sont adoptés sans modifications.

Séance demain.

OREZZA-LES-BAUX

Hôtel de la Paix

Madame Veuve PIETRI a l'honneur de faire connaître à sa clientèle que sa succursale, maison veuve Raffalli-Vincileuerra, a été aménagée afin d'en faire l'établissement principal, et que l'on trouvera dans la nouvelle installation tout le confort des grands hôtels.

Le service du restaurant sera fait dans les jardins, en plein air, ou sous des vérandhas, au gré des voyageurs.

Librairie du *Petit Bastiais*

Publications Illustrées
0.60 centimes : franco ; 0.80

Le Panorama-Salon.
La guerre Greco-Turque.
Les actrices chez elles.
La Révolution française.
Napoléon.
Musée galant.

M. Simon Damiani, *Agent général de la Compagnie d'assurance, sur la vie* ***L'URBAINE,*** *a l'honneur d'informer les assurés de la Compagnie qu'ils pourront se présenter en son bureau à partir de ce jour, pour y toucher le montant de leurs répartitions de l'exercice 1896.*

Angle des rues Miot et Napoléon.

55 ANNÉES DE SUCCÈS
60 Récompenses dont 2 GRANDS PRIX
17 Dipl. d'Honneur, 12 Méd. d'Or, etc.
ALCOOL de MENTHE RICQLÈS
Le SEUL Alcool de Menthe VÉRITABLE
Nouveau remède les indigestions, digestions, chloroses, maux d'estomac, de cœur, de tête.
Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse et aussi instantanément la sûreté assainissant l'eau.
PRÉSERVATIF contre les FIÈVRES INTESTINES dans les TROPIQUES et les CLIMATS ÉNERVANTS
EXIGER le nom DE RICQLÈS

DEMANDEZ ET OFFREZ
dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
et dans tous les Débits
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à dix centimes
Tout bon fumeur doit fumer ce cigare ou ne pas fumer.

Frédéric MUGNIER, Dijon
FABRIQUE DE GRANDES LIQUEURS
LA PLUS IMPORTANTE DE LA BOURGOGNE
CASSIS MUGNIER
APÉRITIF MUGNIER
ABSINTHE MUGNIER
BIGARREAU MUGNIER
Médaille d'Or à l'Exposition Universelle de Paris 1889
8 Diplômes d'Honneur, 55 Médailles or, etc.
REPRÉSENTANT :
M. TOUSSAINT CASANOVA, 13, Rue de l'Orme, BASTIA

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Tôles en tous genres
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX & TOMETTES
Ch. CLÉMENT
Entrepreneur aux Magasins Généraux, BASTIA

MAISON L.-N. MATTEI & Cie

Les apéritifs indispensables sont :

L'AMARO MATTEI

ET

LE VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Ce nouveau **Vin apéritif**, dont la supériorité sera reconnue à sa juste valeur, offert par la Maison **L.-N. MATTEI**, diffère complètement de tous ceux connus jusqu'à ce jour. Il n'est composé qu'avec des substances absolument **hygiéniques** et **stomachiques**.

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur :

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent ***CIGARE MATTEI*** ou ne pas fumer

Bastia. Imprimerie Ollagnier. — *Le Gérant :* M. Ollagnier.

22e ANNER — DIMANCHE, 4 JUILLET 1897 — 00199 — N° 159

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARNY, 41, rue Fléchier, à Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | Union postale, et autres Pays
Autres Départ. 22 » » 12 » | le port en sus

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Précieux Sang de N. S.

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 01 m. — Coucher, 7 h. 12 m.
Lune : Premier quartier, le 7. — Pleine, le 13.
Fête de demain : Saints Cyrille et Méthode.

3 JUILLET

Les Curiosités de la Semaine

~~~ Baptême princier. On a baptisé en l'église de Sandrigham, avec de l'*eau du Jourdain*, la petite princesse née le 25 avril du mariage du duc d'York avec la princesse May de Teck ; elle est le troisième enfant de ce couple et le vingt-cinquième des arrière-petits-enfants de la reine Victoria (à savoir, seize garçons et dix filles) dont l'aîné a dix-sept ans environ. Lisez cette liste de marraines et parrains. Les marraines étaient la reine elle-même, la princesse de Galles, grand'mère paternelle de l'enfant, la duchesse de Teck, sa grand'mère maternelle, l'impératrice douairière de Russie, sa grand'tante, la princesse Victoria de Galles, sa tante. Les parrains étaient le prince de Galles, le prince François de Teck et le roi Georges de Grèce.

C'était l'archevêque d'York qui officiait.

~~~ On annonce que Paris possédera bientôt le roi de Siam. Ce potentat asiatique fait son tour d'Europe : il a été reçu en Italie avec les plus grands honneurs ; il veut maintenant connaître la France. Il y arrive dans d'assez mauvaises circonstances. Pendant qu'il parcourt l'Europe, ses ministres essaient de nous jouer force mauvais tours. Peut-être la situation deviendra-t-elle moilleure, après que le roi de Siam aura conféré avec notre ministre des affaires étrangères, à moins que... les ennemis très intimes que nous possédons ne lui aient donné le conseil de se moquer de nous.

~~~ Ils vont bien les Bulgares. On a télégraphié de Sofia à l'agence Havas que le capitaine de cavalerie Bortscheff, attaché à la suite du prince Ferdinand, a été destitué et arrêté. Il est accusé d'avoir, avec l'aide du *préfet de police de Philippopoli*, assassiné dans cette ville, le 21 avril dernier, son ancienne maîtresse. Le *gendarme* qui a participé au meurtre, a fait des aveux. Il a été procédé également à l'arrestation du préfet de Philippopoli.

~~~ L'empereur Guillaume a fait des congés dans l'état-major de l'armée allemande. Il a, en effet, d'un coup, mis en disponibilité *quinze* généraux, ce qui fait un total de *trente* généraux mis à la retraite d'office depuis trois mois. On croit que le rajeunissement des cadres de l'armée est à Berlin autre chose qu'une thèse. Sur les quinze généraux auxquels on a ainsi fendu l'oreille, six avaient été nommés en 1894, six autres en 1895, et deux en 1896 ; ils semblaient donc pouvoir compter sur un long maintien en activité. Six commandaient des brigades d'infanterie, cinq des brigades de cavalerie et trois des brigades d'artillerie.

~~~ Le nouvel hôte du jardin des Plantes. Tobie, l'éléphant de Ménélik, fait la joie des enfants et des promeneurs. Les bruits qui avaient couru sur le caractère difficile du jeune pachyderme étaient décidément calomnieux, car Tobie est, au contraire, d'une humeur charmante, et il caresse indistinctement de sa trompe, les enfants, les artilleurs, les nourrices et les savants à lunettes du Muséum qui viennent lui rendre visite. Il est même si convenable qu'on avait, l'autre jour, fait sa toilette pour le conduire dans les jardins de l'Elysée et le présenter au chef de l'Etat ; mais un contre-ordre est arrivé au moment du départ.

~~~ Comment on protège une industrie nationale. Le ministère du commerce et de l'agriculture de Bulgarie vient de rendre un décret qui entrera en vigueur le 26 septembre prochain, et qui prescrit aux employés de l'Etat et même aux députés, de ne porter que des vêtements fabriqués et confectionnés en Bulgarie. Tous les vêtements doivent porter une marque spéciale, et tout employé qui arbore pour la première fois un costume neuf est tenu de prévenir son chef hiérarchique qui est chargé d'en contrôler la provenance. Les contrevenants à ce décret seront passibles de peines disciplinaires et d'amendes.

PIPELET.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 4 Juillet, de 5 à 6 h.

1.	Allegro Militaire,	XXX.
2.	Oberon, (ouverture),	Weber.
3.	L'Africaine, (fantaisie),	Meyerbeer.
4.	La Traviata, (fantaisie),	Verdi.
5.	Le Cid, (ballet),	Massenet.

Le Chef de Musique, QUENU.

Les Corses aux Colonies

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR NICOLAI

Nous avons déjà annoncé que M. E. Nicolai, administrateur-conseil à Saïgon, a été nommé lieutenant gouverneur par intérim de la Cochinchine.

Voici en quels termes la *Semaine coloniale*, de Saïgon, annonce la nomination de notre distingué compatriote.

M. Nicolai, l'honorable administrateur-conseil dont tout le monde a pu apprécier l'urbanité exquise et les manières affables, obtient enfin la légitime satisfaction qui lui était due depuis si longtemps. M. Nicolai est nommé lieutenant-gouverneur par intérim de la Cochinchine, en remplacement de M. Ducos.

Les amis innombrables de M. Nicolai applaudiront joyeusement au choix judicieux de M. le gouverneur général. La distinction méritée dont M. Nicolai est l'objet, est, certes, des plus flatteuses pour lui, surtout en cette période de renouvellement des cadres de notre administration locale qui doit servir de point de départ à la réorganisation totale de notre colonie. Cette distinction est, pour l'homme intègre et généreux qui succède à M. Ducos, un éclatant hommage rendu à ses qualités d'administrateur. Tous les gens honnêtes et éclairés se réjouiront de ce choix qui est la consécration finale d'une carrière très honorablement remplie.

D'une culture intellectuelle très soignée, doué d'une intelligence hors ligne, M. Nicolai peut rendre encore, à la fin de sa carrière, des services signalés à la Cochinchine et à notre gouverneur général. Sa haute connaissance des hommes et des choses de ce pays, l'instruction solide et profonde dont il peut à juste titre s'enorgueillir, la largeur de ses vues, de ses idées, de ses conceptions, fourniront à M. Doumer des éléments précieux de collaboration et de travail que notre gouverneur général sera la première à apprécier. M. Nicolai peut faire beaucoup. Ah ! il en sait long, très long, sur nos affaires locales depuis vingt ans qu'il s'y trouve mêlé. S'il ne donne pas dès les premiers jours tout ce que nous sommes en droit de réclamer de son savoir et de son intelligence, c'est qu'il n'aura pas voulu rompre catégoriquement avec les traditions funestes de l'esprit de coterie de ses collègues et de ses intérieurs en grade. Mais il est l'homme du devoir par excellence ; nous ne voulons pas douter encore de son énergie et de sa fermeté.

Qu'on ne s'y trompe pas ! Si M. Nicolai veut, il peut devenir le collaborateur le plus précieux de M. Doumer. S'il ne veut pas, si ses attaches originelles avec le corps des administrateurs le font hésiter et faiblir, il sera ce qu'ont été ses prédécesseurs : un fonctionnaire décoratif, et rien de plus.

Nous le félicions toutefois pour cette heureuse issue à sa trop longue attente. Nous l'attendons à l'œuvre avec confiance, et nous le jugerons ensuite d'après ses actes.

LA RÉDACTION.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Le gendarme Luciani est nommé à Calvi à Ajaccio.

— M. Fornelli, commis d'économat de 2e

---

28. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

PAUL MAHALIN

LA

FILLEULE DE LAGARDÈRE

I.

LA SALTIMBANQUE

XII.

Le pavillon de la Faisanderie
(Seine)

— Ham ! opina son interlocuteur, dans le pays, c'est possible ; mais il est venu sans doute faire des rôdeurs de Paris chercher fortune à la fête des Loges...

— Ceux-là, reprit l'ex-agent, je les évente d'une lieue, et je ne leur conseille pas de me forcer à me ressouvenir de mon ancien métier...

— Oui, oui, je sais, vous êtes une rude pratique... Votre surnom l'indiquait assez... Cependant vous êtes seul dans ce pavillon, et celui-ci est non moins éloigné du village que du château...

— Les barreaux des fenêtres et la solidité des portes défient toute espèce d'effraction... Et puis, j'ai des armes ; tout un arsenal... Je sais m'en servir, et vous pensez si, au besoin, j'hésiterais à le faire...

Jacques Périn conclut d'un ton convaincu :

— Enfin, si, lorsque je suis seul, je veux mon homme, j'en veux dix lorsque j'ai le droit et la loi avec moi...

Par conséquent, n'ayez aucune inquiétude à mon sujet, — non plus qu'à propos de l'argent...

Cet argent est aussi à l'abri des malfaiteurs que si on l'avait confié aux caves de la Banque.

— Je n'en doute pas, déclara le régisseur, et je pars complètement rassuré : au revoir et à demain, compère !

— A demain, monsieur Tourangeau.

XIII.

La Fugitive.

Jacques Périn était de taille et de corpulence ordinaires : d'apparence robuste et agile, encore que ses cheveux, — coupés presque ras, — qui grisonnaient vers les tempes, annonçassent ce que nous savons, de l'aveu du garde lui-même : c'est-à-dire que celui-ci confinait à la cinquantaine.

Sa moustache rejoignait une barbe courte et touffue qui lui recouvrait le bas du visage.

Ce visage, bruni par le hâle du soleil, de la pluie et de l'air libre, avait une remarquable expression d'énergie, tempérée par ce je ne sais quoi de mélancolique et de doux de l'homme fort, de l'honnête homme qui souffre et qui cache aux yeux de tous la blessure qui le fait souffrir.

La bouche était franche et sérieuse. Le nez quêtait dans le vent, comme celui d'un chien de race. Le sourcil abritait un regard loyal et intelligent. En somme, une physionomie ouverte, claire, martiale et sympathique, où le soldat se retrouvait sous la veste du garde-chasse.

Le pavillon qu'habitait ce dernier n'avait pas l'air moins avenant, en dépit des barreaux dont on a parlé tout à l'heure et qui en protégeaient les fenêtres contre toute tentative d'escalade.

Il comprenait un rez-de-chaussée, un premier étage et des mansardes.

Le rez-de-chaussée se composait d'un parloir ouvert sur le tout-point et d'une cuisine ouvrant sur le parc.

Ce parloir avait une tapisserie à raies bleues sur champ blanc, imitant le coutil d'une tente.

Il était meublé d'un secrétaire, d'une armoire, d'une table et de six chaises en acajou, et décoré de gravures militaires représentant les principaux épisodes de nos campagnes de Crimée, d'Italie et du Mexique, ainsi que de panoplies d'armes, d'engins, de harnais de chasse et de fusils, de canons prussiens, — trophées de la dernière guerre.

Au fond de cette pièce, un antique escalier de bois, noirci par le temps, conduisait au premier étage, lequel se divisait en deux parties inégales : une vaste chambre à coucher et un cabinet de débarras.

. . . . . .

Après le départ de Tourangeau, Jacques Périn s'était assis — dans le parloir — devant son repas du soir.

Mais il ne mangeait pas.

Il songeait...

Il songeait qu'en effet, il était bien seul dans cette maison comme dans le monde...

La tranquillité de sa vie présente, — opposée au mouvement, aux péripéties de son existence passée, — lui rendait cette solitude encore plus lourde et plus pénible.

En Afrique, la chasse aux Arabes ; à Paris, la chasse aux coupables avaient absorbé toutes ses facultés et tout son temps.

Or, c'était une nature essentiellement aimante sous la rude enveloppe du policier et du soldat.

Les exigences professionnelles étaient seules parvenues à refouler en lui, pendant de longues années, les trésors de tendresse qu'il brûlait de dépenser au dehors.

Puis, plus tard, il avait *déchu* la Préfecture, et il était redevenu un homme comme les autres.

Alors toutes les passions du commun des mortels s'étaient brusquement réveillées en lui. Tous les désirs d'un cœur vierge avaient bouillonné en sa poitrine à son cerveau. Des désirs développés, aiguillonnés, exaspérés par l'isolement.

classe au lycée de Montlegon, est nommé aux mêmes fonctions au lycée de Marseille.

— M. Marchi, commis des douanes à Corbière, passe à Marseille.

— M. Audreani, commis de 1re classe des contributions indirectes à Marseille, est nommé commis principal de 3e classe à Sisteron.

Gazette Départementale

BURO. — Jeudi ont eu lieu à Le-Rousse les examens pour le certificat d'études du canton de Muro. Les écoles communales de Muro présentaient 17 candidats dont 11 garçons et 6 filles.

Le succès a été complet.

10 garçons et les 6 filles ont été définitivement reçus, ce sont :

Peretti Simon Jean, Bartolomei Jean, Leonetti Ovide, Leonetti Toussaint, Leonetti Jean, Lanfranchi Jacques, Mariani Antoine, Oberti Joseph, Mariani Nicolas, Balteria Pierre.

De l'école des filles :

Vesperini Xavière, Leonetti Marie, Vincentelli Louise, Leonetti Angèle, Olivi Véronique, Maestracci Madeleine.

Nous adressons à tous ces enfants nos plus sincères félicitations et en particulier à la gentille fillette de notre sympathique percepteur, M. Vesperini, à peine âgée de 10 ans.

Quant à l'instituteur, M. Giovanilly, et à l'institutrice, Mme Stefanaggi, nous saisissons avec plaisir cette occasion pour leur exprimer publiquement la gratitude de toute la population pour le zèle et le dévouement avec lesquels ils remplissent leurs fonctions. — P. B.

♣

PROPRIANO. — M. de Chicourt, vérificateur adjoint des douanes à Marseille, est nommé receveur à Propriano, en remplacement de M. Rigaud, qui passe à Macinaggio.

♣

SAINT-FLORENT. — Votre correspondant est heureux de vous signaler la belle conduite du sous-patron des douanes Pieve, qui vient de sauver un enfant de dix ans, dans des conditions extrêmement difficiles. C'est à l'embouchure de l'Aliso, endroit très profond, que le brave Pieve a opéré le sauvetage. Ce vieux serviteur, quoique très souffrant, n'a pas hésité à se jeter à l'eau tout habillé et a pu ramener à terre sain et sauf l'enfant que les flots avaient déjà englouti.

Nous espérons que l'administration supérieure voudra bien récompenser cet acte de dévouement.

♣

PORTOVECCHIO. — Dimanche dernier ont eu lieu les élections pour le Prieuré de l'archiconfrérie de Sainte-Croix, sous la présidence de M. l'abbé de Peretti, curé doyen de cette ville.

Ont été élus :

MM. Jean-André Mariat, prieur ; Horace Emeri, sous-prieur ; Paul Colonna-Cesari, trésorier ; Emmanuel Grimaldi et Don-Georges Nicoli, assesseurs.

Avec notre nouveau et sympathique Prieur les officiers dont il s'est entouré, nous espérons que l'oratoire de Sainte-Croix reprendra, comme par le passé, les brillantes cérémonies qui faisaient que l'on se pressait en foule aux offices, car depuis quelques années cette très ancienne chapelle était presque complètement abandonnée, faute de bonne direction.

♣

OLESSA. — M. Chanson, surnuméraire à Ajaccio, est nommé receveur de l'enregistrement et des domaines à Olessa.

SAVON DU CONGO, le plus parfumé des Savons de toilette. 3 grands prix et 20 médailles d'or.

Bulletin Financier

Paris le 29 Juin 1897.

Le marché néglige en ce moment les affaires orientales et se préoccupe surtout de la liquidation qui va commencer demain. Chaque parti dénoué avec énergie ses positions qu'un léger déplacement de cours peut compromettre. Le 3 0/0 reprend à 101.55, le 3 1/2 0/0 à 106.97.

L'Italien et le Turc sont très offerts ; on appréhende les terreurs de titre en liquidation.

Le groupe des Sociétés conserve une physionomie satisfaisante. Le Crédit Foncier s'échange à 687. Le Comptoir National d'Escompte vaut 536. Cette Société vient d'absorber l'importante maison A. Delcasser et Cie de Cognac. Les deux chefs de cette ancienne et honorable maison deviennent directeurs de l'agence à Cognac du Comptoir qui acquiert du même coup la clientèle considérable de MM. Delcasser.

Le Crédit Lyonnais finit à 726 ; la Société Générale n'a vu avances à 587.

Au prix de 475, l'obligation 5 0/0 O. Patin fournit à ceux qui veut avoir des disponibilités l'occasion d'un placement solide et rémunérateur.

Achats suivis sur l'obligation Cie Centrale des Aciéries aux environs de 490.

Une intéressante notice sur les gisements sulfurés et argentifères de la Gardette vient d'être présentée à la Société de Géographie de France par M. l'ingénieur Sauterau, membre de la Société. Les géologues et les savants qui font nombre dans la docte assemblée prêtent la plus grande attention à cette entreprise inaugurale de l'industrie de l'or en France. La part de 100 fr. de la Cie des Mines de la Gardette paraît être une valeur à mettre actuellement en portefeuille.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 6 à 11 fr. les 100 k.
Tomates, 5 à 20 fr. les 100 k.
Amandes, 8 à 15 fr. les 100 k.
Pêches, 10 à 60 fr. les 100 k.
Poires, 12 à 35 fr. les 100 k.
Abricots, 5 à 25 fr. les 100 k.
Petits pois, 40 à 55 fr. les 100 k.
Haricots verts fins, 35 à 45 fr. les 100 k.
— id. ordinaires, 20 à 30 les 100 k.
— id. jaunes, 35 à 45 fr. les 100 k.
— id. rouges, 35 à 45 fr. id.
Raisins d'Algérie, 60 à 80 fr. les 100 k.
Asperges, 0,10 à 0,45 la botte.
Citrons de la Corse, 20 à 30 fr. le 1000.
— de Menton, 10 à 25 f. le 1000.

Criée de Marseille

Langoustes vivantes d'Espagne, petites, 200 à 225 fr. les 100 k.
— moyennes, 165 à 180 fr. id.
Langoustes vivantes de la Corse, petites, 200 à 225 fr. les 100 k.
— moyennes, 165 à 180 fr.

Quais de Marseille

Charbon de Corse, 7,25 à 8 fr. les 100 k.
— du Var, 10 à 10,50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 0/0, pains 5/6 en vrac, 32,50 ; canastres, 33,50 ; scié, rangé en caisses de 50 k. 37,00 ; scié nouveau, 33,50 fr.

Les Manœuvres navales dans la Méditerranée

Les forces navales se composent : 1° de l'escadre de la Méditerranée ; 2° de l'escadre de réserve ; 3° des torpilleurs armés et mobilisés de 5e arrondissement et de la Corse, plus trois torpilleurs de haute-mer mobilisés.

Le personnel des sémaphores de la Corse et du 5e arrondissement sera doublé ; les réservistes appelés le 5 juillet seront renvoyés le 31 juillet au soir.

Pour la première période, l'escadre active appareillera le 6 juillet sous le commandement de M. le vice-amiral de Cuverville pour exécuter les manœuvres et les tirs prescrits par le commandement en chef. Toutes les dispositions de combat resteront prises durant cette période. Les exercices d'attaque par les torpilleurs devront être aussi fréquents que possible.

Le ravitaillement s'exécutera sur divers points du littoral et même à la mer. Cette première période durera jusqu'au 21 inclus et sera coupée par la rentrée de l'escadre à Toulon, dans la soirée du 12, pour la célébration de la Fête Nationale ; l'escadre séjournera à Toulon jusqu'au 15.

L'escadre de réserve exécutera, sur la côte de Corse, les exercices prescrits par M. le vice-amiral Humann, dans les mêmes conditions que l'escadre active.

La défense mobile de Corse prendra part à ces exercices. Un repos de quarante-huit heures sera donné pour la célébration de la Fête Nationale. Les exercices de ravitaillement s'effectueront en rade et à la mer.

La deuxième période comprendra d'abord un exercice combiné ; l'escadre de réserve représentant l'ennemi ; l'active aura mission de déjouer ses attaques contre le littoral. On étudiera particulièrement l'utilisation des éclaireurs et des bâtiments légers.

Dans la matinée du 27, les deux escadres se concentreront, et l'amiral de Cuverville prendra le commandement de l'armée navale qui exécutera, sous sa haute direction, des exercices de navigation de jour et de nuit avec mouillages, appareillages, etc.

Le 31, l'armée rentrera à Toulon.

BOURSE DE PARIS

2 juil. — 3 juil.

Rente 3 p. 0/0 ancien. . 104.60 — 103.95
— 3 p. 0/0 amorti. . 101.65 — 101.85
— 3 1/2 0/0. . . . . 107.20 — 107.20

Les Prévoyants de l'Avenir

Société Civile de retraites fondée à Paris en 1880
Siège social, 36, boulevard Sébastopol, Paris

Capital social actuel . . . . 10.300.000 fr.
Sociétaires au 30 juin. 241.000
Admission : hommes et femmes à partir de 15 ans révolus.

Rente : au bout de vingt ans.

Dimanche 4 juillet, de 10 heures à 11 heures et demie, à la Mairie :

1° Payement de la cotisation mensuelle et de toutes les cotisations non payées jusqu'à ce jour.

On peut payer à l'avance à M. le Trésorier, Maison Carbuccia et fils.

2° Admission de nouveaux sociétaires. Remise des livrets.

Les personnes de l'intérieur qui désireraient faire partie de la Société recevront, renseignements, statuts et feuilles d'adhésion moyennant 0 fr. 25, en timbres poste, envoyés à M. le Président de la Société Les Prévoyants de l'Avenir, à Bastia.

Pour le Comité,

Le Trésorier,
S. CARBUCCIA.

L'Eau de Source

Le Maire de la Ville de Bastia a l'honneur de prévenir les habitants, qu'à partir du 1er Juillet, il est défendu de remplir de gros récipients aux bornes fontaines peintes en rouge et débitant de l'eau de source de 10 heures à midi et de 5 à 7 heures du soir.

Déclarations de Mutations

Le contrôleur des contributions directes recevra les déclarations de mutation à la Mairie (bureau du cadastre) du 5 juillet au 13 inclus, de 9 heures du matin à 11 heures.

Se présenter muni de ses feuilles d'avertissement de 1897 et des actes pouvant justifier les mutations demandées.

Bastia, le 28 juin 1897.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 3 JUILLET

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 25 2 ; midi, + 27 0, 6 heures du soir, + 23 4 ; Maxima, + 27 5 ; minima, + 22 5

Baromètre. — 7 heures du matin, 759 mm. ; midi, 758 mm. ; 6 heures du soir, 757 mm.

Vent. — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, N. E. faible.

Etat du ciel, brouillard.
Etat de la mer, houleuse.
Hauteur des eaux : matin, + 0,40 ; soir, + 0,22 ;
Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0,00 mm.

♣

Au barreau

L'ordre des avocats près la cour d'appel a procédé hier matin à l'élection du bâtonnier et des membres du conseil de discipline.

M. Agénor Flach a été élu bâtonnier, en remplacement de M. Joseph de Montera, arrivé au terme de son mandat.

Ont été élus membres du conseil : MM. Ollagnier, Bonelli, Joseph de Montera et Peiczzi-Blanchard.

Ces élections ont été faites à l'unanimité des votants.

Nous présentons nos meilleures félicitations au nouveau bâtonnier.

♣

Enregistrement

M. Marchioni, surnuméraire à Bastia, a été nommé receveur de l'enregistrement et des domaines à Vezzani.

♣

Gisements de mammifères

M. Albert Gaudry a présenté à l'Académie des sciences, une Note de M. Dépéret, doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, sur de nouveaux gisements de mammifères découverts en Corse par le chef d'escadron d'artillerie Caziot.

On peut citer notamment, une espèce de cerf. Tous ces mammifères étant voisins de ceux du continent appartenaient aux terrains quaternaires.

Ainsi se trouve confirmée la croyance qu'à une époque très rapprochée de la nôtre la Corse était encore réunie au continent.

♣

Sermon de charité

Un sermon de charité au profit de l'œuvre des Ecoles chrétiennes sera prononcé aujourd'hui dimanche, à Saint Jean, à l'issue des vêpres, qui commenceront à 4 heures précises.

La quête sera faite par Mmes Louis Giordani, Louis-Napoléon Mattei.

Cette œuvre des Ecoles chrétiennes se recommande d'elle-même. En même temps qu'ils donnent aux enfants qui leur sont confiés l'instruction nécessaire, les chers Frères leur inculquent les sentiments chrétiens qui leront d'eux, plus tard, des citoyens probes et honnêtes, de bons pères de famille, des patriotes éclairés. Il est donc digne des catholiques de soutenir énergiquement les Frères dans cette mission.

Les besoins de leurs écoles, qui ne reçoivent plus aucun subside du gouvernement ni de la commune, sont grands, et les ressources font défaut. Il est donc de toute nécessité de leur venir en aide. Nos concitoyens, qui ont toujours su apprécier les immenses services rendus par les Frères, n'y manqueront pas.

♣

Douanes

M. Moracchini, receveur des douanes à Macinaggio, est nommé commis principal à Bastia.

— Les préposés Carboni, à Agay, et Franchi, à Isola, ont été déclarés admissibles au grade de sous-brigadier, à la suite des examens qu'ils ont subi à Nice.

♣

Brevet supérieur

Sur les 18 aspirantes reconnues admissibles à la session d'Ajaccio, 16 ont été définitivement reçues et ont obtenu le brevet supérieur.

Ce sont, Mlles Angelini, Arrighi, Bastenti, Bonifaci, Boschetti, Ceccaldi, Codaccioni, Costa, Federici, Giovangigli, Gozzi, Peretti, Petrocchi, Roux, Sarrola, Susini E.-M.

♣

Concerts d'été

Une soirée des plus attrayantes nous est annoncée pour lundi soir au Grand Café Français.

Afin d'être une fois de plus agréable à ses nombreux consommateurs, M. Leca, propriétaire de ce splendide établissement, vient de s'imposer de nouveaux et lourds sacrifices en engageant des artistes d'un nouveau genre dont on nous fait le plus grand éloge.

♣

Contraventions

Procès verbal de contravention a été dressé contre un boucher du Nouveau-Port pour avoir exposé en vente de la viande de mouton sur le marché Favalelli, contrairement aux prescriptions des arrêtés municipaux.

— Procès-verbal a été également dressé contre deux bouchers pour avoir transporté leur viande sur une charrette non doublée en zinc.

♣

Brevet élémentaire

Les examens pour l'obtention du brevet élémentaire commenceront lundi matin à 7 heures et demie au Lycée.

Les aspirants trouveront à notre librairie les fournitures qui leur sont nécessaires.

♣

Au Bon Pasteur

Programme de l'inauguration de la chapelle du Bon Pasteur, lundi, 5 juillet :

A 8 heures du matin bénédiction de la Chapelle suivie de la messe qui sera chantée par les Orphelines : *Kyrie* et *Gloria*, de Gagliero ; *Credo*, de Bordese ; à l'élévation, chant d'un cantique par une dame, *Sanctus* et *Agnus*, de Gagliero.

Le soir, à l'issue des vêpres qui commenceront à 3 heures, Salut solennel avec chant d'un *Vivat Cor Jesu*, de Max Frey, par les Orphelines ; *Ave Maria*, par une dame ; *Tantum Ergo*, de Lambillotte ; après la bénédiction, *Magnificat*, de Giely, et Chœur final au Saint Enfant Jésus, de Prague.

♣

Chapelle du Port-Neuf

Aujourd'hui la procession de la Fête-Dieu sortira de la chapelle du Nouveau Port, à 6 heures précises du soir, et suivra l'itinéraire ci-après : Route du Cap, Avenue de la Gare, Toga.

♣

Objet trouvé

M. Rongioni Alexis a trouvé un mandat postal adressé à M. Aiglou.

Le réclamer au Bazar Universel.

♣

Royal Windsor

Le célèbre régénérateur de la chevelure : voir l'annonce *Royal Windsor* en 3e page.

♣

Le record de la parole

Chose extraordinaire, ce record n'appartient pas à une femme, — que les lectrices du *Petit Bastiais* nous pardonnent — mais à un Allemand nommé Pollak, qui, en ce moment, fait l'admiration des Américains et surtout des Américaines.

Herr Pollak possède dans sa mémoire une liste de vingt mille mots qu'il débite en quarante minutes, soit à la *vitesse* de huit mots et demi à la seconde ! Le plus curieux est que ce déluge de paroles n'a aucun sens : c'est une nomenclature de substantifs et de verbes absolument quelconques, la plupart assez longs, qui se suivent sans signification et dans un ordre tout à fait baroque. De telle sorte qu'il ne s'agit pas seulement ici du record de la volubilité, mais encore d'un exercice de mémoire vraiment prodigieux.

Cet homme singulier offre un prix de 200.000 dollars à quiconque pourra sténographier sa liste de vingt mille mots. Jusqu'à présent, tous les sténographes y ont renoncé.

♣

Mildew Black-Rot

Par sa préparation et son action immédiate, l'*Eau Céleste* est le produit le plus simple et le plus sûr pour combattre les maladies cryptogamiques de la vigne.

Se vend concentrée (1 litre pour 50 litres d'eau) à la pharmacie Marcantetti.

Grand Café Français

A l'apéritif de 4 à 5 heures

Marche militaire, XXX.
Le roi, (valse), Waldteufeld.
Edgar le, (fantaisie), Strauss.
La Norma, id. Bellini.
Le Maestro de Perdici, Auber.

A l'apéritif, de 6 à 7 h.

Le Couple LUREY dans leur répertoire choisi.

CE SOIR A 8 h. 1/2

OUVERTURE DU CONCERT
par le Couple Durey

PROGRAMME

Marche Militaire, XXX.
Rêve et une canne, (valse), Strauss.
La Gioconda, (fantaisie), Ponchielli.
Mignon, (grande fantaisie), Thomas.
La Jolive, id. Noiery.
Le Calme, (pour violon), Désormes.

Glaces assorties ; Bière brune Mubich ; Bière blonde Maxeville ; Bière Tourtel de Tantonville ; Liqueurs de marque.

Glaces à 0,30 centimes

ÉTAT CIVIL

Décès.

Rovinalti Marie-Angèle, 3 mois, de Bastia.
Rossi Angèle-Marie, 15 mois, de Bastia.
Portal Auguste, journalier, marié, 46 ans, de Reggio-Emilia.
Manfredi Toussaint, cultivateur, marié, 28 ans, de Poggio-de-Nazza.

Grand Café de la Paix

Tenu par M. Eugène Costa

Tous les soirs de 8 à 11 heures grand concert instrumental exécuté par l'Orchestre Florentin, sous la direction du maestro Bronzini.

Les jeudis et dimanches, on exécutera aussi de 6 à 7 heures des morceaux choisis.

Dépêche de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Les Services Maritimes Postaux

La Commission du budget a approuvé le projet de loi sur les services maritimes postaux de la Corse, tel qu'il a été élaboré par le ministre du commerce.

Orages

Des orages d'une extrême violence sévissent depuis quelques jours sur toute la France.

De tous côtés on signale des cyclones, des effets désastreux de la foudre.

Une grande partie des récoltes est perdue. La grêle a fait des dégâts énormes.

Les accidents sont très nombreux ; le chiffre des blessés est incalculable.

Lettre du Tzar AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La lettre autographe que le Tzar a adressée au Président de la République contient le passage suivant :

Mes sentiments pour la France amie et pour vous, mon cher Président, vous sont trop connus, pour que vous puissiez douter un seul instant de l'enthousiasme avec lequel la Russie accueillera votre visite.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Le Voyage Présidentiel

Le ministre des affaires étrangères a donné lecture du projet de loi, qu'il déposera lundi sur le bureau de la Chambre, relatif à la demande d'un crédit de 500 000 francs pour le voyage de M. Félix Faure en Russie.

L'enquête du Panama

Le garde des sceaux a fait connaître au Conseil les communications qu'il avait reçues de la commission d'enquête du Panama.

La revue du 14 Juillet

Le ministre de la guerre a annoncé que la revue du 14 juillet serait passée à la même heure que les années précédentes.

Le Jubilé de la Reine Victoria

Le prince de Galles a passé, aujourd'hui, en revue les troupes coloniales, à Buckingham palace.

Après la revue, le prince de Galles a remis aux troupes une médaille commémorative spéciale du jubilé.

A L'ÉLYSÉE

Le Président de la République a reçu aujourd'hui, à l'Elysée, le prince de Bulgarie.

La Commission d'enquête *du Panama*

La Commission d'enquête du Panama s'est réunie de nouveau aujourd'hui.

Elle a conféré longuement avec M. Le Poittevin, qui a fait un exposé général de l'instruction qu'il avait poursuivie.

La commission a ensuite abordé l'examen des dossiers.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. POINCARRÉ

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Decker-David, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La Crise Agricole

Suite de la discussion de l'interpellation de M. Jaurès sur la crise agricole.

M. Jaurès développe la solution proposée par les socialistes qui consiste dans la transformation profonde de la propriété.

Il a exposé ensuite les réformes possibles et qui s'imposaient immédiatement, par exemple la réforme de l'impôt.

M. Jaurès a parlé aussi des mesures permettant aux petits propriétaires de s'associer et d'employer ainsi des instruments agricoles perfectionnés.

M. Jaurès a dit, en terminant, que l'organisation d'un prolétariat agricole s'imposait.

Séance lundi.

HEMORROIDES Guérison rapide, certaine, sans danger par la Pommade de Filatier au Copahu. Exiger le nom de Ch. Gillon, pharm. à Marseille. Traitement recommandé par 1000 guérisons. 2.50 chaque remède.

AVIS DE DÉCÈS

M. Antoine Berlandi, juge de paix du canton de St-Laurent, Mme Antoine Berlandi, et leurs enfants ; Mme veuve Vénérius Berlandi, née Giamarchi, et ses enfants ; M. François Berlandi, ancien conseiller d'arrondissement, et Mme François Berlandi, nées Acquaviva, et leurs enfants ; M. André Berlandi, lieutenant au 3e escadron du train des équipages militaires à Montpellier ; Mme veuve Marie Rossi, née Berlandi, et ses enfants ; M. Ange-François Taddei, rentier, et Mme Ange-François Taddei, née Berlandi ; M. Louis Bartolini et Mme Louis Bartolini, née Verdoni, et leurs enfants ; Mlle Dominique Verdoni ; M. Antoine Berlandi, vérificateur des douanes à Marseille, Mme Antoine Berlandi, née Albertini, et leur fils ; M. François Berlandi ; M. Charles-Antoine Simoni, de Constantine, et Mme Charles-Antoine Simoni, née Berlandi ; M. Gentilacci, retraité à Oneglia, et Mme Angèle Gentilacci, née Simoni, et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve Cécile Berlandi
Née Verdoni

leur mère, grand'mère, sœur et tante, décédée à Oneglia le 2 juillet 1897, dans sa 75e année.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

A LOUER

à partir du 1er septembre prochain deux grands magasins, Boulevard de Toga, maison Ramelli.

S'adresser à M. Mattei Dque aîné, 13, Place St-Nicolas.

A VENDRE

une propriété près Bastia, route de St-Florent, contenance 70 ares, complantée à arbres fruitiers, eau dans la propriété, vue splendide.

S'adresser à M. le notaire Giordani.

Avis intéressant

La maison **F. Pasqualucci**, boulevard Paoli, n° 22, Bastia, met en vente une grande partie d'Alcools : Rhums, Cognacs, Absinthes, Eau de Vie Corse, ainsi qu'une grande partie de Liqueurs assorties à des prix exceptionnels.

A LOUER

MAISON DE CAMPAGNE
avec petit jardin
A CARDO

S'adresser : Confiserie Modena, Boulevard du Palais.

AVIS

aux acheteurs de Pétrole

MM. Simon Damiani et Pierre Vincentelli informent les acheteurs de Pétrole qu'ils recevront courant septembre prochain, un voilier avec 20.000 caisses pétrole *Atlantic* faisant escale Ajaccio-Bastia. Ils sont ouverts dès aujourd'hui pour traiter à des prix défiant toute concurrence.

LA GARANTIE Agence Général de renseignements commerciaux. Affaires Contentieuses. Recouvrements de Créances. Prêts sur 1re hypothèque. Subrogations de titres. Recouvrements de Loyers. Bureau de location pour Magasins et Appartements. Bureau de Placement pour domestiques, employés et ouvriers de toute catégorie, etc., etc. Rédaction d'actes sous-seing privé, formules de réclamations pour contributions directes et indirectes.

Directeur, C. MARINI et Cie, 1, rue de l'Opéra.

D^QUE MATTEI AINÉ

BASTIA — PLACE SAINT NICOLAS — BASTIA

Assortiment de Biscuits de Marseille, marque Coste, — Raisins de Corinthe. Noix de Grenoble. — Beurre en boîtes Plomb de chasse, marque Sicard cadet

Grand assortiment
de Conserves alimentaires.

Farine Coty Gruaux et de Nice A et B.

Sonfre sublimé par de Romagne, 8 à 8.50 fr. le sac de 50 k.

Sucre les Raffineries de Paris : composé en morceaux réguliers, rangés, en caisses de 10, 25 et 50 k et au détail.

Sucre Guadeloupe cristallisé pour vendanges, 1er et 2e jet. Prix avantageux.

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
GROS TOTAUX ET DETAIL (Tous les jours)
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX & TOMETTES
Ch. CLÉMENT

AU PETIT GOURMET
Restaurant recommandé à Erbalunga
Tenu par J. B. ROMANI
Prix modérés

ORIZZA LES EAUX
HOTEL FILIPPI
à Piedicroce
Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée et abondante.
Prix très modérés

A LOUER
Maison de Campagne
7 pièces, avec réservoir d'eau, située près de Cardo.
Pour renseignements s'adresser au bureau du journal.

M. A. GEORGES
DOCTEUR-DENTISTE
AMÉRICAIN
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de Bastia, que son cabinet est ouvert tous les jours de 8 à 11 heures du matin et de 1 à 5 heures de l'après-midi, 17, boulevard Paoli, au 1er étage, au dessus du Café Andreani.
M. GEORGES s'absentera de Bastia vers le milieu du mois de juillet.
Il séjournera à Corte pendant la seconde quinzaine de juillet.
Prix modérés

A LOUER
appartement composé de douze pièces, au 3e étage de la maison Lotero.
S'adresser au bureau du journal.

☞ Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier

Service de Voitures
DE FOLELLI A PIEDICROCE
(OREZZA)
Les frères **Villa** préviennent le public qu'un service quotidien est fait de Folelli à Orezza par la poste.
Ils ont en outre des calèches et landaus à toute heure ; le service peut être fait même jusqu'à Ponte-Leccia, il n'y qu'à avertir un jour à l'avance.
On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. Henri Bartoli, 11, Avenue de la Gare.
Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

CAMPAGNE
du Nucellutu
M. Alexandre Leonardi, a l'honneur de prévenir les amateurs de parties de plaisir, qu'il vient d'ouvrir son établissement du *Nucellutu*.
On trouvera dans cet établissement des consommations de fer choix, ainsi que des CASSES CROUTES, à des prix très modérés.
Une foule de jeux tels que Boules, Barres fixes, Trapèzes et Balançoires, seront à la disposition des amateurs.
Dîners sur commande

☞ Ne fumez que le merveilleux CIGARE MATTEI ou ne pas fumer

Orezza-les-Eaux
—(VILLA GRANAJOLA)—
La Villa sera ouverte le 5 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'Etablissement, attendra, tous les jours, MM les Voyageurs à leur arrivée à la gare de Folelli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et le service des Eaux d'Orezza.
Jeux de Tennis — Croquets — Balancoires
PATISSERIE DU JOUR
La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus aiguisés par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.
Pour renseignements, s'adresser à M. IGNACE COLOMBANI, propriétaire de l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

ENTREPOT VINICOLE DE LA CORSE
J. L. DE PETRICONI, Propriétaire
BASTIA — 1, Rue du Molino Blanco, près la Gare — Bastia
a l'honneur d'informer ses amis et connaissances qu'il a ouvert un Entrepôt de Vin des meilleurs crûs de la Corse, Cervione, Tallano, Sartene, etc., garantis de pur vendange et entièrement naturels.
Huile, Vinaigre, Eau-de-Vie. Spécialité de Vins blancs
Prix modérés

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?
VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS OU TOMBENT-ILS ?
NE CRAIGNEZ RIEN, LE
ROYAL WINDSOR
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la nuance et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

STATION D'ÉTÉ EN CORSE
ALTITUDE 1.200 MÈTRES
HOTEL DU MONTE D'ORO
FOCE DE VIZZAVONA
Sur la ligne de chemin de fer entre Ajaccio et Bastia
Position unique au milieu d'immenses forêts de pins et de hêtres, entourée d'un panorama de montagnes superbes, dans un climat d'été incomparable et d'un as pur et fortifiant.
Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée sous la direction d'un ch de cuisine d'un des grands hôtels du littoral.
Déjeuner, vin compris, 3 francs.
Arrangement avantageux pour familles pendant la saison d'été.
Salle restaurant et grande salle table d'hôte, vaste parc autour des maisons av les jeux de croquet et de Lawn-Tennis.
Omnibus et calèches à tous les trains et à la disposition des clients.
Pour informations s'adresser à *V. BUDTZ, Propriétaire.*

SOMNAMBULE
Mme FÉE à Marseille (Bouches du Rhône), 32, rue Mouatier, 32.
(*Ex Secrétaire confidentielle d'une Reine*)
CONSULTE PAR CORRESPONDANCE
Madame **Fée**, dont la science est universellement appréciée par les savants, a fait gagner de nombreux lots. Elle fait réussir n'importe quoi : *affaires commerciales, amour, mariage, procès, pertes, héritages, divorces, maladies, calomniateurs, emplois, avancement, faveurs, etc., etc., etc.*
Dans un but humanitaire et pour répandre sa science, elle indiquera *gratuitement* les secrets et moyens de gagner un *gros lot* à la personne digne d'intérêt qui la consultera et qui s'engagera à la récompenser après avoir gagné.
Madame FÉE consulte aussi bien par Correspondance que de vive voix. Il suffit de lui écrire. *Discrétion et Loyauté :* consultations à moitié prix aux lecteurs du journal.

TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS
Tournes Graisse, Piqure, Acide sur aigre doux, Amertume, Goût de terroir, Pousse, Vins mildiousés, Fermentations permanentes, Mauvais goûts, etc. Vinification, Conservation et Bonification par procédés spéciaux. Arômes, Sève de différents crûs pour Vins rouges et blancs de France et Etrangers, pour Vins de liqueurs et Apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentrés vérétables vieillisseurs. Dosage pour Vermouth de France et de Turin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vinicoles Couleurs végétales, Fournitures de chais.
Laboratoire de Bactériologie et d'Œnologie. **F. Magnan** *Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonifiable* Rue des Remparts-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône.)

Buvette des Messageries
VINS FINS ET LIQUEURS
MERCERIE, EPICERIE, CONFISERIE
ANTOINE-FRANÇOIS FILIPPI

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
PRODUITS RECOMMANDÉS :
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans sans titres — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 1866
QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR. — VINGT-SEPT MÉDAILLES
SPÉCIALITÉ DE LA MAISON
AMARA BLANQUI
Le plus agréable et le plus fortifiant de tous les Amers & Bitters connus
est également le plus repandu & le plus apprécié dans toute la Corse
SEUL DÉPOT POUR LA CORSE
de la GRANDE FINE CHAMPAGNE CHATEAU-BLANZAC & du RHUM COLOMBO, import. directe de la Martinique
Représentant à Bastia : **M. T. CIAIATTI**

22e ANNÉE — LUNDI, 5, ET MARDI, 6 JUILLET 1897 — N° 160
00201
Le Petit Bastiais
5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES
Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr.— Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25
Correspondant spécial, M. JULES BARNIS, 48, rue Vivienne, à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | Union postale, et autres Pays le port en sus
Autres Départ. 22 » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
Fête d'aujourd'hui : Saint Ulric.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 02 m. — Coucher, 7 h. 12 m.
Lune : Pren. ier quartier, le 7. — Pleine, le 13.
Fête de demain : Saint Benoît, XI.

5 JUILLET

Notre Nationalité

M. le Consul général d'Italie a été parfaitement fondé, à propos des manifestations qui ont pu se produire lors de l'arrestation de Fazini, à dénier la qualité d'Italien à cet accusé, puisque le service militaire l'avait naturalisé Français. Sa protestation s'explique d'autant mieux que certains de nos compatriotes, avec une mauvaise foi qui ne recule devant rien, pas même devant le ridicule, ont pris l'habitude de mettre au compte des Italiens tous ceux des crimes corses qui ne revêtent point à leurs yeux un caractère chevaleresque. C'est ainsi que le vol à main armée de la Foce, commis par des insulaires très authentiques, reconnaissant pour chef le nommé Piazati Louis-Lucien-Napoléon, a été attribué d'abord à des sujets du roi Humbert, probablement soudoyés, car il faut être juste envers tout le monde, par Cannes et Nice, jalouses d'Ajaccio, station hivernale ! M. le comte Lambertenghi a profité de l'occasion qui lui était offerte, pour remettre les choses au point, et il a eu, ma foi ! bien raison.

Où il a eu grand tort, par exemple, c'est quand, après nous avoir rendu en détail le Fazini, hélas ! il a jugé à propos de réclamer en bloc, comme siens, tous les Français de Corse, hola ! Admirez, je vous prie, comme la requête est adroitement présentée, de quelle façon à la fois engageante, naturelle et hardie ce diplomate l'a introduite :

« La majeure partie des familles Corses ont une origine italienne, et plusieurs d'entr'elles sont fières de pouvoir compter au nombre de leurs ancêtres des hommes qui ont illustré l'Italie, et pour être de bon ton, Monsieur le Directeur, à tout moment, à l'occasion de tout crime commis en Corse, il faudrait crier : *A bas l'Italien !* de même qu'à l'occasion de toute action d'éclat il faudrait crier bien plus fort encore : *Vive l'Italien !* »

Bien joué, Monsieur le Comte !

Accordons à M. Lambertenghi que ce qu'il dit de l'origine de la majeure partie des familles corses soit vrai : nous comptons prouver que son allégation ne prouve rien. Mais, d'abord, que fait-il des descendants des autres familles ? Pas Italiens pour un sou donc, ceux-là ? Non, M. le Consul général n'est pas si rigoureux, et nous voyons bien qu'il leur fait leur part, immédiatement après, dans les crimes aussi bien que dans les actions d'éclat ayant des Italiens pour auteurs. Nous permettra-t-il de lui demander ensuite de quel droit il limite l'origine d'une famille corse quelconque à celui de ses ancêtres qui serait débarqué d'Italie dans notre île ? Cet ancêtre italien on prétendra-t-il n'était pas autochtone, que nous sachions. Pélasge, Etrusque, Gaulois cisalpin, Ostrogoth, Lombard, son origine à lui n'était pas Italienne, mais asiatique, comme d'ailleurs celle de tous les peuples actuels de l'Europe. La dessus, pas de contestation possible, l'histoire sacrée et l'histoire profane sont d'accord pour nous l'apprendre et la linguistique vient de confirmer avec éclat leurs enseignements. De sorte que cette question de race, éternel sujet de convoitises, de violences et de rancunes entre les nations, quand il plait à celles-ci de n'y voir que ce qui flatte leur passion du moment, deviendrait, au contraire, si on consentait à l'étudier dans son ensemble, sans parti pris, un élément d'union, de tolérance mutuelle et de paix parmi les hommes.

Mais M. Lambertenghi pensera que nous rêvons, et il ne lui convient pas, en tout cas, de laisser ses pensées remonter si haut dans le temps, s'égarer si loin dans l'espace. Faisons donc comme lui, restons en Corse ; et puisque la nationalité de ses habitants fait l'objet d'un débat, — quelque pénible d'ailleurs, quelque inquiétant ou irritant qu'il puisse être pour nous, — interrogeons, aujourd'hui 6 juillet 1897, autant d'insulaires qu'on voudra, ignorants ou instruits, pauvres ou riches, campagnards ou citadins. Tous ceux qui n'auront pas répondu d'emblée qu'ils sont Français vous diront qu'ils sont Corses. Invitez-les à s'expliquer sur leur nationalité française, et vous verrez s'ils hésitent à se l'attribuer ! Demandez-leur, au contraire, s'ils ne seraient pas plutôt Italiens, et vous me direz quels sourires incrédules ou quelles protestations indignées auront accueilli votre question !

Eh ! bien, s'il en est ainsi, et il en est ainsi, chacun peut faire l'épreuve, la cause est entendue. Sans doute, dans son pays, le Corse est Corse, comme le Breton est Breton en Bretagne, parce que son isolement lui a donné une physionomie distincte et entretient chez lui un particularisme spécial. Mais en face de l'étranger, le Corse est Français, et s'il n'est pas né tel, il l'est devenu, par accoutumance, par raison, par intérêt, par orgueil, par amour. Les joies de la France ont été et sont ses joies ; les douleurs de la France ont été et sont ses douleurs. Même communauté d'espérances et d'appréhensions, d'amitiés et de haines, tout le monde le sait bien.

Que faut-il donc de plus ? Que si, parfois, vous entendez une petite gronderie, et si vous surprenez un air boudeur, excellent M. Robert, ne vous en souciez pas, et ne mettez pas votre doigt entre cet arbre et cette écorce. Pour parler sans figure, si les Italiens débarquaient chez nous, ainsi qu'on leur en suppose l'intention, ce n'est certes pas en libérateurs qu'ils seraient reçus par les Corses. *I'nchercriulesun a tutti*, affirmaient des paysans de la Casinca, avec une regrettable ignorance des moyens offensifs de nos voisins, mais avec un beau mépris de leurs velléitées conquérantes. A rapprocher de ce mot d'un berger établi pour lors sur le Pigno : *Pulenda di Lucchesi un si n'è mai manghiatu 'ndi nostri monti, nè mai si ne manghierà.* Mais le hasard nous a fait entendre, à l'insu de la pauvre femme du peuple qui le tenait, un langage plus caractéristique et plus fier encore : « Nous ne vous provoquons pas, disait à un Italien cette femme, une humble servante, en qui revivait à la fois l'âme héroïque de la vieille Corse : mais si vous venez nous « chercher, » il faudra bien que nous nous défendions jusqu'à la mort. »

Comme il n'est pire sourd que qui ne veut pas entendre, ce langage pourtant si clair ne sera pas compris par les Italiens de l'école de Crispi, et c'est malheureusement peut-être le plus grand nombre, parmi ceux des Italiens qui comptent. Une volonté aussi formelle d'être et de rester Français leur apparaîtra comme quelque chose de négligeable, sinon de méprisable. Ne leur parlons pas du respect de la dignité humaine, du droit reconnu actuellement à chaque être ou à chaque groupe humain de disposer de lui-même comme il l'entend. Ils nous opposeraient un prétendu droit dit historique, sans doute parce qu'il serait difficile de le qualifier de moral, droit en vertu duquel ils nous affublent, nous et quelques autres Français de France aussi, d'une nationalité parasite, déjà oubliée ou rejetée et remplacée par les ancêtres même des bénéficiaires malgréeux. Italienne de droit, en attendant sa rédemption de fait, nous disent-ils, la région de Nice, qui parle un dialecte provençal ; Italienne, la Savoie qui ne parle que le français, bien que ces deux provinces aient ratifié par leurs suffrages une annexion librement consentie par le gouvernement de Victor Emmanuel pour acquitter la dette de 1859 ! Italienne, la Corse ! Italienne, parce que pendant la période glaciaire elle était rattachée à ce qui est devenu plus tard la péninsule italique, et qu'elle est encore maintenant plus rapprochée de celle-ci que de la France ! Italienne, parce que sa population, où toutes les races du bassin méditerranéen ont encore aujourd'hui leurs représentants, s'est, en majeure partie, recrutée au moyen d'immigrants venus d'Italie, mais d'immigrants qui s'étaient éloignés de leur patrie sans esprit de retour, et dont les propres enfants, admis à choisir entre la nationalité de leurs pères et celle de leurs nouveaux compagnons de vie, optaient et optent encore presque toujours pour cette dernière ! Italienne, parce que la partie la moins éclairée de sa population parle encore l'italien

29. — Feuilleton du Petit Bastiais

PAUL MAHALIN
LA
FILLEULE DE LAGARDÈRE
I.
LA SALTIMBANQUE
XIII.
La Fugitive.
(Suite)

Un isolement d'autant plus douloureux qu'il était plus sensible. On ne passe pas impunément de l'un à l'autre. Songez que, de l'affreuse quantité d'aventures publiques et privées où son possible caractère s'était trouvé mêlé, que des drames les plus violents qu'avait traversés sa candeur, et dans lesquels son activité, sa perspicacité avaient joué leur rôle, notre ex-agent était tombé — sans transition — dans le calme léthargique et le silence tombal des journées uniformément désolés d'événements, d'incidents, de notes !

Ceci ne l'empêchait point, du reste, de s'acquitter de ses fonctions avec une intelligence hors ligne et une fidélité sans bornes.

Chaque matin il prenait son fusil et s'enfonçait, marchant lentement, sous les arbres de la forêt.

Mais chaque soir il s'en revenait plus morne qu'il n'était parti.

Ce soir-là, sa conversation avec l'excellent Tourangeau avait donné un corps à ses aspirations...

Il rêvait les joies de la famille.

Oh ! la ménagère qui va, qui vient, alerte, accorte ; qui attend l'époux au retour de la besogne quotidienne ; qui est l'écho de ses pensées, la moitié de sa chair, le complément de son âme !...

Oh ! les petits enfants, roses et blonds comme des Jésus de cire, qui vous grimpent sur les genoux, vous jettent au cou leurs bras potelés et remplissent de leur gentil ramage et de leur mouvement désordonné le logis dont ils sont comme les anges gardiens !...

Tandis que le brave garçon se demandait où il trouverait cette félicité intime ; tandis qu'il demeurait accoudé sur la table, sans effleurer des lèvres le verre de vieux vin qu'il s'était versé, sans toucher au plat de gibier dont il s'était servi, le coût était venue peu à peu...

Un léger bruit retentit au dehors...

Le garde drome l'oreille :

— Oh ! oh ! murmura-t-il, on a remué dans les taillis...

Le bruit s'accentua...

C'étaient des pas précipités qui traversaient la demi-lune...

L'ancien policier se dit :

— Que qu'un accourt de ce côté...

Il se leva et marcha vers la porte...

En cet instant, celle-ci s'ouvrit brusquement...

Une femme apparut sur le seuil...

Elle s'y arrêta une minute, — retournée vers l'extérieur...

Elle semblait écouter avec anxiété...

Puis, d'une voix qui haletait de l'effort d'une course furieuse :

— Je ne les entends plus ! balbutia-t-elle. Seigneur mon Dieu, merci ! Ils ont perdu ma trace !

Puis encore, elle referma la porte derrière elle, s'avança dans le pavillon, vint s'affaisser sur une chaise près de la table et, joignant les deux mains qu'elle éleva vers Jacques :

— Si vous êtes chrétien, supplia-t-elle avec une volubilité fébrile, accueillez-moi, protégez-moi, cachez-moi, sauvez-moi !

Elle reprit haleine, s'essuya le front d'un geste sauvage et poursuivit d'un ton farouche :

— Sinon, indiquez-moi le chemin de la rivière. Celle-ci ne refusera pas de me recevoir. Car j'aime mieux mourir, — oui, mourir, — que de retomber en leur pouvoir !

XIV.
Fausses confidences.

Vous l'avez déjà reconnue :

C'était la *Filleule de Lagardère*...

La *Filleule de Lagardère*, dépouillée de son costume, de ses oripeaux de théâtre et vêtue, comme le vulgaire des saltimbanques pauvres, d'une misérable robe d'indienne, que son passage dans les fourrés de la forêt avait déchirée en maint endroit ; d'un petit châle de mérinos, tout effiloché et tout déteint, et d'un mouchoir en marmotte ajouté comme une dernière.

Et, cependant, à travers les trous de ces haillons s'échappaient des parfums et des rayonnements étranges ; des parfums de pudeur réelle, exquise et fière ; des rayonnements de vie et de jeunesse à peine voilés par une nuance de mélancolie, qui n'était pas sa nature même, et qui trahissait à demi le secret d'une infortune vaillamment supportée.

Pour le moment, elle suffoquait.

De grosses gouttes de sueur roulaient de son front sur ses joues.

D'un mouvement machinal, elle enleva le mouchoir qui la coiffait et dégrafa le haut de sa robe...

Ses magnifiques cheveux roux s'épandirent sur ses épaules, et les lignes de son cou se dégagèrent, jusqu'à la naissance de sa gorge, dans toute leur noblesse et toute leur pureté.

comme les Etats-Unis parlent l'anglais, les Amériques méridionale et centrale l'espagnol, les Belges le français (cent mille Italiens de la vallée d'Ivrée aussi, soit dit en passant) et les citoyens de la libre Suisse, l'allemand, le français et l'italien ! Italiennes enfin, parce que les fils, qu'elle a jamais donnés à l'Italie et qu'elle donne à la France depuis cent trente ans, — service en échange duquel elle n'a pas vu depuis cette époque, pour ainsi dire, la fumée d'un camp ennemi, — portent des noms terminés par *i*, ce qui est une irréfragable preuve d'affinité aux yeux d'une nation dont les ministres se sont appelés ou s'appellent Cavour, Robilant, de Launay, Saint-Bon, Peiloux, Brin, et j'en passe !

Mes chers compatriotes, nous voici donc bien avertis, une fois de plus. Soyons, de grâce, un peu moins divisés contre nous mêmes, pour être en état de mieux résister à l'agresseur éventuel, et tenons notre poudre sèche.

F. de C.

Chemins Vicinaux

La Chambre des députés a adopté le projet de loi dont la teneur suit :

Art. 1er. — Le département de la Corse est autorisé, conformément à la demande que le Conseil général en a faite, à emprunter, à un taux d'intérêt qui ne pourra dépasser 3.80 p. 100, une somme de 35.000 fr. remboursable en vingt-cinq ans à partir de 1897 et applicable au payement de travaux effectués sur les chemins vicinaux de grande communication et d'intérêt commun.

Cet emprunt pourra être réalisé, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, soit par voie de souscription, avec faculté d'émettre des obligations au porteur ou transmissibles par endossement, soit auprès de la Caisse des dépôts et consignations, de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse ou de la Société du Crédit foncier de France.

Les conditions des souscriptions à ouvrir ou des traités à passer de gré à gré seront préalablement soumises à l'approbation du ministre de l'intérieur.

Art. 2. — Les fonds nécessaires au service des intérêts et au remboursement de l'emprunt de 35,000 fr. autorisé par l'article 1er ci-dessus seront prélevés sur le produit des centimes extraordinaires dont le maximum est fixé chaque année par la loi de finances, en vertu de la loi du 10 août 1871.

VOTES DE NOS SÉNATEURS

Scrutin sur l'amendement de M. Lecomte tendant à diminuer de 100 francs le montant du crédit demandé par le gouvernement pour les dépenses du service cultuel à Notre-Dame pour les victimes du Bazar de la Charité.

Nombre des votants . . .	237
Majorité absolue	119
Pour l'adoption . .	62
Contre	175

Le Sénat n'a pas adopté.

Ont voté pour, MM. de Casabianca et Farinole.

M. Jacques Hébrard n'a pas pris part au vote.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Scrutin sur l'ensemble du projet de loi portant prorogation du privilège de la Banque de France.

Nombre des votants . . .	487
Majorité absolue	244
Pour l'adoption . .	336
Contre	91

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté pour, MM. Emmanuel Arène, Gavini Antoine, Gavini Sébastien, Luce de Casabianca.

M. Cecciali, absent par congé.

Bulletin Financier

Paris, le 30 Juin 1897.

La liquidation des engagements court comme, que n'en aujourd'hui se fait dans les meilleures conditions pour les acheteurs. Les Rentes Françaises voient leur niveau s'élever sensiblement. Le 3 0/0 perpétuel a 102.67, le 3 1/2 0/0 a 107.

Le groupe des Sociétés de Crédit conserve ses hautes tendances : le Crédit Foncier a 690, le Comptoir National d'Escompte a 377, le Crédit Lyonnais a 776 et la Société Générale a 546.50.

L'action du Rio Anor se traite à 665. Les intéressés s'empressent de mettre en portefeuille cette excellente valeur qui tout en ayant encore à recevoir un coupon de 40 fr en septembre promet un dividende plus élevé pour l'exercice en cours, en raison du développement des ventes de la Société.

Obligation 5 0/0 O. Potin, au cours de 473, rapporte près de 5.30 0/0 ; elle offre en plus une marge de hausse à suivant encore à 25 fr. jusqu'au pair et à plus de 50 fr. par comparaison avec les prix des valeurs similaires.

Demandes nombreuses sur obligations Ca Centrale des Omnibus entre 447 et 480.

Le mouvement est l'inverse en Bourse au reporteau sur les mines d'Or. Le jour en précise en l'industrie de l'Or en France prendra le pas, et très justement, sur celle de l'étranger. Ainsi pour profiter d'un courant il faut savoir le devancer. C'est ce que font les acheteurs actuels des parts de 100 fr. de la Cie Française d'Exploitation des Mines d'Or et d'Argent de la Gardette, (Isère).

Cours officiels sur les Ch mines Françaises.

SAVON DU CONGO, le plus parfumé des Savons de toilette. 3 grands prix et 20 médailles d'or.

Les Services Maritimes Postaux

Le Meeting d'Ajaccio

Le meeting d'Ajaccio organisé par M. Marcaggi, rédacteur en chef de la *République*, a eu lieu samedi soir, au théâtre d'Ajaccio.

Le bureau a été constitué sous la présidence de M. de Peretti, libraire, ancien président du tribunal de commerce, avec MM. Dominique Versini, propriétaire, et Louis Petrocchi, homme de lettres, comme vice-présidents, et M. Thomas Santamaria, comme secrétaire.

Après une allocution de M. Zovaco et une autre de M. de Peretti, M. Marcaggi a exposé très clairement le but de la réunion, et ses déclarations ont été accueillies par les applaudissements de l'assistance. Puis il a lu un ordre du jour, qui a été voté par acclamation par l'unanimité des citoyens présents.

M. Sampiero Porri a pris à son tour la parole et a protesté énergiquement contre le projet du gouvernement, au milieu des bravos répétés de l'assemblée.

Nous nous associons pleinement aux légitimes protestations de MM. Marcaggi et Porri.

Voici l'ordre du jour qui a été voté :

Les Ajacciens assemblés en meeting au Théâtre municipal au nombre de trois mille pour protester contre le projet de convention maritime postale,

Considérant que la situation économique de la Corse est excessivement critique, que notre île est dépourvue de voies de communications suffisantes et que plus de quarante communes ne sont accessibles que par des sentiers muletiers.

Considérant d'autre part, que, malgré son état d'infériorité économique, notre île est grevée de charges écrasantes et hors de proportion avec ses ressources,

Considérant que ces charges n'ont fait que s'aggraver dans ces dernières années ; d'abord par l'élévation de l'impôt sur la propriété bâtie et ensuite par la suppression de privilèges au sujet de quelques impôts indirects dont nous jouissions depuis un temps immémorial, et que, partant, la Corse paye UN MILLION ET DEMI d'impôts nouveaux,

Considérant que la situation de presque toutes les communes de la Corse est tellement obérée, les centimes additionnels et nombreux que le contribuable corse paye en moyenne quatre fois le principal de ses contributions,

Considérant que ces charges ne pourraient être supportées que si, en retour, la Corse, par l'assainissement de ses plaines, par l'achèvement de son réseau viciral et de son réseau ferré, par la création de voies de communications multiples, rapides et moins coûteuses avec le Continent français, l'Italie, l'Algérie, la Sardaigne, ses débouchés naturels, était mise en état d'exploiter les richesses de son sol,

Considérant que loin de donner satisfaction à ses besoins le nouveau projet de convention postale aggrave la situation économique de notre île, et qu'au lieu de constituer un progrès il marque un recul d'un demi-siècle vers le passé,

Considérant que malgré la lettre de M. le Ministre du Commerce adressée le 21 janvier 1897 à M. le Préfet de la Corse et affirmant que la « nouvelle convention postale n'apporterait aucune réparation, modification importante ni suppression de services, que tous les efforts de l'administration tendraient à améliorer le service, » le projet de loi soumis au prolongement d'Ajaccio à Porto-Torrès (Sardaigne), l'escale de Bône qui a existé pendant plus de trente ans, et un courrier de l'Inscrire,

Considérant qu'au point de vue de la vitesse et de l'aménagement des paquebots la convention projetée est loin de répondre aux besoins de la navigation et aux progrès de la science nautique, il est inadmissible, en effet, d'imposer aux paquebots postaux une vitesse moyenne annuelle de 12 nœuds alors que la convention doit avoir une durée de quinze années, jusqu'à 1912.

Considérant qu'il est de l'intérêt du commerce d'imposer à la compagnie concessionnaire des tarifs maxima et minima pour les passagers et les marchandises insérés au cahier des charges et ne pouvant être modifiés que par une loi, que jusqu'ici, grâce à la liberté dont elles jouissaient à ce sujet, les compagnies concessionnaires en abaissant ou en exhaussant leurs tarifs suivant les circonstances ont pu supprimer toute concurrence et monopoliser les transports au grand détriment des intérêts de la Corse,

Considérant que la situation d'infériorité faite à notre île au point de vue des services maritimes est encore plus flagrante si on la compare à celle qui est faite à une île voisine, la Sardaigne, par l'Italie, qui est une nation pauvre : qu'en effet, alors que l'Italie accorde depuis longtemps une subvention de 1.200.000 francs pour le service postal de la Sardaigne, le projet de convention n'en propose que 400.000 francs pour la Corse : que l'île de Sardaigne est reliée au continent italien, à l'Afrique, Malte, France, par de nombreux hebdomadaires, par un courrier quotidien, et que le service côtier de cette île est fait par trois paquebots, la Corse n'a ni un service quotidien ni un service côtier,

Considérant que les charges nouvelles qui pèsent sur notre département étant relativement plus lourdes que celles que supporte l'Algérie, il est au moins équitable de mettre notre pays sur un pied d'égalité avec cette colonie au point de vue de la multiplicité des courriers et des tarifs de transport ainsi qu'au point de vue des voies de communications terrestres et des travaux d'assainissement,

Considérant qu'au lieu de traiter de gré à gré avec une Compagnie il est nécessaire, pour les intérêts du pays, et pour la bonne exécution du contrat qui devra intervenir, que les services maritimes postaux de la Corse soient mis à l'adjudication,

Considérant que la question qui est soumise au Parlement ne saurait soulever aucune divergence politique parmi nos représentants, qu'il s'agit des intérêts vitaux de toute la Corse et que tous doivent à honneur de faire énergiquement leur devoir en cette circonstance,

Invitent les députés et sénateurs de la Corse à demander comme minimum de nos revendications :

1° Le maintien intégral des services actuellement existants, y compris l'escale de Bône.

2° L'établissement d'un service côtier hebdomadaire.

3° L'assimilation à l'Algérie au point de vue de la vitesse et du prix des transports par lignes maritimes, ainsi que l'application des tarifs spéciaux pour certains produits dont jouit l'Algérie.

4° L'insertion au cahier des charges de tarif maxima et minima pour les passagers et les marchandises.

5° La mise en adjudication de nos services maritimes postaux.

Au cas où nos légitimes revendications seraient rejetées par le Parlement, nomment les députés et sénateurs de la Corse de protester en donnant leur démission.

École de Saint-Cyr

2e LISTE

Les candidats à l'École spéciale militaire dont les noms suivent, ayant composé à Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, La Flèche, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Nîmes, Poitiers, Rennes, Toulon, Toulouse et Tours, ont été admis à subir les épreuves orales du premier degré.

Bianchi Dominique-Christophe-Léon.
Carcopino Jean-André.
Chiappini François-Antoine.
Castinetti François-Marie.
Filippi Joseph-Paul-Alexandre.
Manicacci Charles-Clément.
Marini Sauveur-François-Scipion.
Mondielli Pascal-Eugène.
Santucci Paul-Louis-Toussaint.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 5 JUILLET

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 24 0 ; midi, + 27-0, 6 heures du soir, + 26 0 ; Maxima, + 29 0 ; minima, + 20 2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 756 mm. ; midi, 757 mm. ; 6 heures du soir, 756 mm.

Vent. — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, id.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, très belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,36 ; soir, + 0,30 ;
Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0,00 mm.

La Fête-Dieu

Il nous faut rendre hommage à l'esprit d'initiative qui anime M. l'abbé Sacripanti, attaché à la chapelle du Port-Neuf. Il a organisé dimanche, dans ces nouveaux quartiers, la procession de la Fête-Dieu, et pour être plus modeste que celles qui ont eu lieu les dimanches précédents dans les autres paroisses, elle n'a pas été moins imposante par le recueillement et l'empressement que les fidèles ont mis à seconder le zèle de leur infatigable pasteur.

Trois bien jolis reposoirs s'élevaient à Toga, à l'Avenue de la Gare et à l'institution Saint-Louis. Les tambours et clairons ouvraient la marche et précédaient les élèves des Frères et de l'institution Saint-Louis ; puis venaient les membres de la congrégation érigée dans la chapelle et de nombreuses dames.

Sur tout le parcours, les maisons étaient complètement pavoisées.

Naturellement, à la rentrée, la foule n'a pu trouver place dans l'intérieur de la chapelle, et a assisté, massée sur les quais, à la bénédiction du T.-S. Sacrement.

Douanes

M. Trescaze, commis principal des douanes à Bastia, est appelé aux mêmes fonctions à Marseille.

Pour les Frères

L'assemblée de charité en faveur des Ecoles des Frères réunissait dimanche à Saint-Jean, une foule nombreuse.

Le discours a été prononcé par le R. P. Colin, du couvent de Corbara, qui dans un admirable langage a prouvé que l'éducation chrétienne était indispensable aux enfants pour les préparer à affronter les luttes de la vie et à devenir des citoyens capables de se rendre utiles à leur pays.

La quête a été assez fructueuse.

Nouvelles maritimes

Le contre-maître Padovani Dominique, des ateliers de grosse chaudronnerie, à Toulon, a été nommé chef contre-maître.

— M. le médecin principal Siciliano est débarqué de l'*Amiral Baudin*.

Les pêcheurs

Dimanche, les patrons-pêcheurs Bastiais se sont réunis dans les salons de l'hôtel Henri Bartoli, et ont fêté saints Pierre, leur patron.

Le menu était très soigné et la plus franche cordialité a animé cette réunion que présidait M. André Sanguinetti, premier prud'homme.

On a bu à la prospérité de la ville, à la destruction des marsouins, au passage abondant des anchois et sardines, etc., etc., etc.

...uvelles militaires

M. le général Sage, gouverneur de la ...rse, est arrivé hier soir par le dernier train, accompagné de M. le capitaine Olivaint, son officier d'ordonnance.

M. le général gouverneur vient de procéder à l'inspection générale des détachements de Corte, de Sartene et de Bonifacio.

... Port

La tartane italienne *Noemia*, capitaine ...ppi, est partie hier, à 3 heures de relevée, pour Castellamare, avec un chargement de 150 mètres cubes de pierres de construction.

— Le brick-goélette français *Bon ...re*, capitaine Raffaelli, est parti dans la nuit, à 3 heures du matin, sur lest, pour Calzarello.

— Le cutter italien *Erminia*, capitaine Puccinelli, est parti ce matin à 8 heures, sur lest, pour Pizzinuccio.

...eeting de Protestation

Plusieurs notabilités des corps électoraux se proposent de donner, demain soir, au Théâtre municipal, un meeting de protestation contre le projet du gouvernement relatif aux services maritimes postaux de la Corse.

Un avis ultérieur fera connaître l'heure exacte à laquelle aura lieu ce meeting.

Brevet élémentaire

56 candidats ont pris part aux examens du Brevet élémentaire.

35 ont été déclarés admissibles aux épreuves orales.

Ce sont, MM.

Antonetti Auguste.
Campana Louis-François.
Colombani Toussaint.
Marieni Jacques-Octave.
Mattei Jules-Simon.
Orsini Jean-Mathieu.
Polidori Augustin.
Prosperi Antoine-Louis.
Ricci Pierre-Toussaint.
Ristorcelli Pierre.
Sarocchi Jean-Baptiste.
Simoni Martin.
Timotei Jean-Thomas.
Visirossi Alexandre.
Vittori Damien.

Grand Café Français

CE SOIR A 8 h. 1/2

Dans : Par M. et Mme DUREY.
...soptos et Nounou. — Les Auvergnats. — ...la la la.
...ne LILI : Les Aventures de Pitalugue. — ...Conquête Méridionale. — Le Crocheur.
... DUREY : Le Petit Vin de Chambertin. — ...stache — Polka. — La Bouillabaisse.
... Trio des Cambrioleurs par le Couple DUREY ...me LILI.
...OTA. — Pour cause de force majeure le Concert ...nière ne pourra débuter que vendredi

...rand Café de la Paix

Tenu par M. Eugène Costa

CE SOIR DE 8 A 11 H.

...Bisbier ! Vive ! (valse), Telmann.
...si de Calomb, (valse), A'asolo.
...hin, (symphonie), Varny.
...ecci, (fantaisie), Leoncavallo.
...ino e la Comare, Ricci.
...itas, (mazurka), Caillol.
...ni, (fantaisie), Verdi.
...nes, (valse), Waldteufel.
Bordier.
...ille, (polka), Pierroni.
...ne les soirs à 10 heures M. Lachi pour plaire la nombreuse clientèle exécutera un solo ...olon.

BOURSE DE PARIS

	3 juill.	5 juill.
3 p. 0/0 ancien. .	103.95	103.90
3 p. 0/0 amort. .	101. 85	101.80
3 1/2 0/0.	107.30	107.30

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Les Services Maritimes Postaux

Les journaux de Paris s'occupent beaucoup des protestations qui se sont produites dans toute la Corse au sujet de la convention postale.

Le préfet de la Corse a été reçu par le président de la République, avec lequel il s'est entretenu de cette importante question.

La commission du budget s'est de nouveau occupée des conventions relatives aux services postaux de l'Algérie et de la Corse, et a conclu à l'adoption des projets du gouvernement.

Ces deux projets seront discutés mercredi.

M. Boucher à Lyon

M. Boucher, ministre du commerce, a présidé, hier, à 2 heures de l'après-midi, la cérémonie de la distribution des prix de la Société d'Enseignement professionnel du Rhône.

Le ministre était accompagné de M. Bouquet, directeur du personnel et de l'enseignement technique et de M. Bordelongue, sous-chef de cabinet.

Le soir, il a assisté au banquet qui lui a été offert par la Chambre de commerce dont M. Aynard, député, est président.

M. Boucher a prononcé un discours qui a été plusieurs fois interrompu par les applaudissements.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Le collège sénatorial des Basses-Alpes avait à élire un sénateur, en remplacement de M. Soustre, décédé.

M. Allemand a été élu par 257 voix, contre M. Proal, républicain, qui en a obtenu 65, M. Honnorat, rallié, 85, et M. Daumas, socialiste, 10.

L'Election de Forli

M. Cipriani a été élu député de Forli.

A l'Ambassade des Etats-Unis

Le général Porter, le nouvel ambassadeur des Etats-Unis à Paris, a donné hier soir sa première réception diplomatique et officielle, dans son hôtel de la rue Villejust.

Le corps diplomatique était au complet.

A VESOUL

Le président du Conseil a présidé, dimanche, à Vesoul, l'inauguration du concours régional agricole. Il était assisté de M. Rambaud, ministre de l'instruction publique.

Dans le discours qu'il a prononcé, M. Méline s'est étendu sur la question du crédit agricole.

En terminant il a déclaré que cette question venait d'être résolue par la Chambre au cours de la discussion sur le renouvellement du privilège de la Banque de France.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. LOUBET

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Bonnefoy-Sibour, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adoptée.

Projet de loi d'intérêt local

Adoption de projets de loi tendant à autoriser les départements de l'Aisne, du Lot-et-Garonne et de la Charente-Inférieure à s'imposer extraordinairement pour le service de l'Assistance médicale gratuite, et les villes de Marseille et de Mont-de-Marsan à contracter des emprunts.

L'Election du Doubs

Discussion des conclusions du rapport de la commission chargée d'examiner l'élection de M. Saillard dans le Doubs.

Le rapport conclut à la validation.

M. Bernard

critique sévèrement l'intervention officielle du gouvernement, relève certains faits de pression administrative et conclut à une enquête.

M. Devès

rapporteur, réfute les arguments présentés par M. Bernard et invite le Sénat à valider purement et simplement cette élection qui a été faite très régulièrement.

M. Bernard

insiste ; il dit que le rapporteur n'a pas fourni d'explications sur la plupart des faits qu'il avait signalés. Il demande l'enquête.

La demande d'enquête est repoussée.

L'élection de M. Saillard est validée par 196 voix contre 21.

Interpellation Lecomte

M. Lecomte dépose une demande d'interpellation sur l'intervention du ministre de l'instruction publique dans l'élection du Doubs.

Le ministre accepte la discussion immédiate.

M. Lecomte

expose les faits qui, d'après lui, se sont produits au cours de cette élection et établissent l'intervention du ministre de l'instruction publique.

Le ministre de l'instruction publique

répond qu'il n'est intervenu qu'en qualité de simple électeur, comme c'était son droit.

L'ordre du jour pur et simple est adopté par 197 voix contre 43.

Séance demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Jourde, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de samedi, qui est adopté.

Le Voyage Présidentiel

Le ministre des finances dépose le projet de loi portant ouverture d'un crédit de 500.000 francs pour subvenir aux frais de voyage du président de la République en Russie.

Le projet est renvoyé à la commission du budget.

L'Impôt Foncier

1re délibération sur le projet de loi attribuant aux communes le quart du principal de la contribution foncière des propriétés non bâties.

MM. Philippon, L'Hôpiteau, Cavaignac combattent successivement le projet de réforme de l'impôt qu'ils considèrent comme injuste et insuffisamment étudiée, et qui sera pour les populations des campagnes une dangereuse illusion.

M. Krantz, rapporteur, réfute brièvement les objections développées par les trois orateurs.

Suite de la discussion demain.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

Sabo Jean-Baptiste, menuisier, de Bastia, et Francioni Lucie, propriétaire, de Cagnano.

Olivieri Jean-Baptiste, ingénieur civil, de Bastia, et Paoli Elisabeth, de Calvi.

Spaccesi Jean-Baptiste, jardinier, de Bastia, et Albertini Julie-Françoise, ménagère, de Loreto.

NAISSANCES.

Troc Antoinette-Catherine.

DÉCÈS.

Andreani Erminie, 16 mois, de San Paolo du Brésil.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme François Bernardi, employé de la maison Orengo, trésorier du Cercle catholique d'ouvriers, et leurs enfants ; Mme veuve Bernardi, et ses enfants ; Mme veuve Nicolai, et ses enfants ;

Les familles Bernardi, Arrighi, de Pietricorsi, Nicolai, d'Erbalonga, Capitati, Tassinero, Colligaon, Lucchinacci, Serra, Dagrégorio, de Bonifacio,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Mimi Bernardi

leur fille, sœur, nièce et cousine, âgée de 4 ans.

Et les prient d'assister à son enterrement, qui aura lieu, aujourd'hui, mardi, 6 juillet, à 5 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Neuve, 2.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS
aux acheteurs de Pétrole

MM. SIMON DAMIANI et PIERRE VINCENTELLI informent les acheteurs de Pétrole qu'ils recevront courant septembre prochain, au voilier avec 20.000 caisses pétrole *Atlantic* faisant escale Ajaccio-Bastia. Ils sont ouverts dès aujourd'hui pour traiter à des prix défiant toute concurrence.

A VENDRE
une propriété près Bastia, route de St-Florent, contenance 76 ares, complantée à arbres fruitiers, eau dans la propriété, vue splendide.

S'adresser à M. le notaire Giordani.

FERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

ORIZZA LES BAINS

HOTEL FILIPPI

À Piedicroce

Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée et abondante.

Prix très modérés

A LOUER

Maison de Campagne

7 pièces, avec réservoir d'eau, située près de Cardo.

Pour renseignements s'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Une embarcation en bon état avec ses agrès.

S'adresser chez M. Gualtella Jean, expéditionnaire au Nouveau Port, maison Bertin.

Service de Voitures

DE FOLELLI A PIEDICROCE

(OREZZA)

Les frères **Villa** préviennent le public qu'un service quotidien est fait de Fol lli à Orezza par la poste.

Ils ont en outre des calèches et landaus à toute heure ; le service peut être fait même jusqu'à Ponte-Leccia, il n'y qu'à avertir un jour à l'avance.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. Henri Bartoli, 11, Avenue de la Gare.

Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

J'AI TROUVÉ

le moyen de guérir les cors, durillons, etc., par le

CORN PLASTER

Produit immédiat et merveilleux dont les effets sont rapides et infaillibles, lavez vous bien désormais sans crainte de vous blesser. Se trouve à la PHARMACIE DU PONT-MADOU (Gironde)

* * * Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

L'un des rédacteurs gérant, Matthieu Ollagnier.

Société Imprimerie Ollagnier

STATION D'ÉTÉ EN CORSE

ALTITUDE 1.200 MÈTRES

HOTEL DU MONTE D'ORO

FOCE DE VIZZAVONA

Sur la ligne de chemin de fer entre Ajaccio et Bastia

Position unique au milieu d'immenses forêts de pins et de hêtres, entourée d'un panorama de montagnes superbes, dans un climat d'été incomparable et d'un air pur et fortifiant.

Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée sous la direction d'un chef de cuisine d'un des grands hôtels du littoral.

Déjeuner, vin compris, 3 francs.

Arrangement avantageux pour familles pendant la saison d'été.

Salle restaurant et grande salle table d'hôte, vaste parc autour des maisons avec les jeux de croquet et de Law-Tennis.

Omnibus et calèches à tous les trains et à la disposition des clients.

Pour informations s'adresser à *V. BUDIZ, Propriétaire.*

ENTREPOT VINICOLE DE LA CORSE

J. G. DE PETRICONI, Propriétaire

BASTIA — 1, Rue du Mollino Blanco, près la Gare — Bastia

a l'honneur d'informer ses amis et connaissances qu'il a ouvert un Entrepôt de Vin des meilleurs crûs de la Corse, Cervione, Tallano, Sartene, etc., garantis de pur vendange et entièrement naturels.

Huile, Vinaigre, Eau-de-Vie. Spécialité de Vins blancs

Prix modérés

SOMNAMBULE

Mme FÉE à Marseille (Bouches du Rhône), 22, rue Moustier, 22.

(*Ex Secrétaire confidentielle d'une Reine*)

CONSULTE PAR CORRESPONDANCE

Madame **Fée**, dont la science est universellement appréciée par les savants, a fait gagner de nombreux lots. Elle fait réussir, n'importe quoi : *affaires commerciales, amour, mariage, procès, pertes, héritages, divorces, maladies, calomniateurs, emplois, avancement, faveurs, etc., etc., etc.*

Dans un but humanitaire et pour répandre sa science, elle indique *gratuitement* les secrets et moyens de gagner un *gros lot* à la personne digne d'intérêt qui la consultera et qui s'engagera à la récompenser après avoir gagné.

Madame FÉE consulte aussi bien par Correspondance que de vive voix. Il suffit de lui écrire. *Discrétion et Loyauté :* consultations à moitié prix aux lecteurs du journal.

VIN de VIAL

Au Quina,

Sue de viande et Phosphate de chaux

LE PLUS COMPLET & LE PLUS ÉNERGIQUE DES RECONSTITUANTS

pour combattre

ANÉMIE, CHLOROSE, PHTISIE, AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL

Aliment indispensable dans les convalescences difficiles, longues convalescences et tout état de langueur caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

VIAL Pharmacien, ex-interne des Hôpitaux de Médecine et de Pharmacie 14, RUE VICTOR-HUGO — LYON

TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS

Tonrae Graisse, Piqure, Acide anr aigre doux, Amertume, Goût de terroir, Pousse, Vins mildiousés, Fermentations permanentes, Mauvais goûts, etc. Vinification, Conservation et Bonification par procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crûs pour Vins rouges et blancs de France et Etrangers, pour Vins de liqueurs, Apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentrés pour tables vieillisseurs. Dosage pour Vermouth de France et de Turin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vinicoles, Couleurs végétales, Fournitures de chais.

Laboratoire de Bactériologie et d'Œnologie. **F. Magnan**, *Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonifiable*, Rue des Remparts-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône.)

Orezza-les-Eaux

—(VILLA GRANAJOLA)—

La Villa sera ouverte le 2 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'établissement, attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare de Folelli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et le parc des Eaux d'Orezza.

Jeux de Tennis — Croquets — Balançoires

PATISSERIE DU JOUR

La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire l'appétit les plus exigeants par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.

Pour renseignements, s'adresser à M. IGNACE COLOMBANI, propriétaire de l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

ASTHME

CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION

Immédiatement soulagés et guéris à la longue par

le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARE

Et 60 la Boîte de Cigares ou le Papier. — 7, RUE DES PRÊTRES-SAINT-GERMAIN, PARIS

GRAND HOTEL D'EUROPE

ET

Restaurant Français

HOTEL DE PREMIER ORDRE

Madame **ADELAIDE COLOMBANI**, propriétaire de l'*Hôtel d'Europe*, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle n'est installée, en face son ancien local, au *1er*, 3, rue de l'Opéra, au dessus de la librairie Pedinielli.

La situation exceptionnelle de ce nouveau local permettra à Mme Colombani d'offrir à ses clients, au cœur même de la ville, les avantages de la campagne. Les repas pourront être pris en plein air, à l'intérieur de bosquets fraîchement construits, ou sous des tonnelles, dans un vaste et superbe jardin, se déroulant à niveau de l'hôtel, garni de fleurs variées et couvert d'arbres formant des voûtes d'épaisse verdure.

SERVICE A LA CARTE & A TOUTE HEURE - PENSION AUX PRIX HABITUELS

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI.

Le demander dans tous les débits.

On ne fume pas ce bon Cigare, On le hume tellement il est exquis.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATE

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 186

QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR. — VINGT-SEPT MÉDAILLES

SPÉCIALITÉ DE LA MAISON

AMARA BLANQUI

Le plus agréable et le plus fortifiant de tous les Amers & Bitters connus est également le plus répandu & le plus apprécié dans toute la Corse

SEUL DÉPOT POUR LA CORSE

de la GRANDE FINE CHAMPAGNE CHATEAU-BLANZAC & du RHUM COLOMBO, import. directe de la Martinique

Représentant à Bastia : M. T. CIABATTI

00203

22e ANNÉE — MERCREDI, 7 JUILLET 1897 — N° 161

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | Union postale, et autres Pays 25 »

Autres Départ. 22 » » 12 » le port en sus

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Raoul, Ev.

SOLEIL : (heure nationale)

Lever, 4 h. 02 m. — Coucher, 7 h. 12 m.

LUNE : Premier quartier, le 7. — Pleine, le 13.

FÊTE DE DEMAIN : Sainte Elisabeth.

6 JUILLET

Souvenirs Poétiques

par l'Abbé P.-M. de La Foata

(Un beau volume de 260 pages, Ollagnier, éditeur, Bastia).

Un volume publié par Monseigneur de La Foata ne peut être qu'une joie pour les amateurs, et l'ami dévoué qui lui a pour ainsi dire dérobé les pages de poésie dont il vient de former un si joli recueil, ne sera blâmé que pour n'avoir pas su dérober quelques feuilles de plus.

Tous ceux qui, dans notre île, se mêlent d'écrire et de penser savent quel poète délicat, quel fin lettré et au besoin quel agréable conteur est notre vieil Evêque. Ses nombreuses lettres pastorales révèlent un écrivain de race. Ses recherches sur l'histoire de la Corse publiées dernièrement sont l'œuvre d'un véritable érudit, et il ne manque à ces notes pour devenir une histoire de la Corse, vraie, puisée aux sources, minutieusement contrôlée, que d'être mises en ordre. C'était un travail que ni l'âge ni les occupations de l'auteur ne lui permettaient plus. Il s'est donc contenté de les livrer telles quelles au public, de discuter quelques points encore indécis de notre histoire, mettant encore par ci par là, malgré tout ce qui fatalement doit se trouver de disparate en des notes amassées au hasard des recherches et des découvertes, la marque de son grand esprit d'ordre et surtout la marque de son style, sa griffe personnelle et si puissante.

L'histoire de la Corse a été pour Monseigneur de La Foata un constant sujet d'études, mais la poésie l'a toujours attiré, la poésie qui berce et qui console, qui passe à travers le prisme du rêve tout ce que la vie a de misères et de douleurs. C'est que Dieu lui a donné un esprit sans cesse tourné vers l'idéal, une âme toujours encline à s'abstraire de la matérialité des choses pour s'élancer d'un bond dans les tranquilles sphères de l'illusion où rien plus ne la blesse, ni les haines qui toujours s'amassent autour d'une existence longue et bien remplie, ni les déboires que souvent traîne après lui le devoir accompli sans faiblir, ni les luttes imposées par les nécessités de la vie.

Les *Souvenirs poétiques* sont pour la plupart, je ne dirai pas des œuvres de jeunesse, mais des œuvres d'un âge encore assez plein de vie, où la vigueur de l'esprit déborde soit en mélancoliques épanchements sur les douleurs humaines, soit en accents de feu pour exalter les héroïsmes. Dans sa vieillesse encore verte et si pleine, Monseigneur doit relire parfois ces belles poésies composées jadis avec un bon sourire paternel, comme on sourit à un beau projet caressé longtemps et dont la réflexion venue avec l'âge a fait voir toute l'inanité. Il doit sourire, ainsi qu'à un rêve évanoui, du temps où il se croyait poète, où il l'était, en effet. Car il y a dans ce coquet volume telle page que n'eût jamais pu écrire un prosateur même supérieurement doué, telle pièce qui dégage une poésie vraiment intense, où l'on sent que l'âme a été prise, qu'elle n'a fait que laisser couler son trop plein pour trouver de belles rimes et des expressions d'une délicatesse surprenante.

Une mélancolie douce mais profonde monte de ces petites pièces détachées qui peu à peu vous saisit et vous pénètre. Quelques-unes exhalent comme un désenchantement des choses créées, désenchantement sans amertume parce qu'il est tempéré par la foi robuste du chrétien, mais qu'entretient sans cesse, que renouvelle toujours la perpétuelle nuance des choses d'ici-bas, le dépérissement continuel de tout ce qui est beau, l'anéantissement, autour de nous, de tant d'êtres faisant pour ainsi dire partie de notre vie et que parfois nous avons tant aimés.

> Tu meurs, hélas ! à peine éclose,
> Amour de Flore et du printemps ;
> *Mais la jeunesse, mais la rose,*
> *Fleurissent-elles bien longtemps ?*

Les strophes écrites dans cette note sont nombreuses et il en est d'extraordinairement belles. Mais il est aussi des pages fortes traversées d'un souffle guerrier, comme la *Marcia di Sampiero*, ou d'une indignation véritable, comme *Le Mort de l'impie*. La première de ces deux pièces est un vrai chant de guerre. Tous les vers sonnent ainsi que des appels de clairon et la pensée s'y élève jusqu'à une sorte de barbarie épique.

> Libertà, libertade, o la morte !
> Chiunque cade non sperì suistade ;
> Pera ognuno, ma pognando da forte ;
> *Resti solo il tiranno a regnar.*

Comme cela rend bien l'héroïque résolution, le désespoir des Corses disposés à lutter jusqu'à la mort, résolus à s'ensevelir sous les ruines de la patrie s'ils ne pouvaient la faire libre !

Il est aussi des morceaux gais où la satire s'aiguise en pointe presque inoffensive tellement il s'y mêle de bonhomie, où le sourire vient tout seul aux lèvres amené par le comique de l'expression tout aussi bien que par le comique de l'idée. Les pièces de ce genre sont pourtant le petit nombre. Ce qui domine, ce qui fait le volume, c'est, ainsi que je l'ai dit, la tristesse douce et pénétrante, faisant vibrer l'âme sans secousse, par sa continuité, par un sens très fin du sentiment de la douleur. La mort d'un être chéri, l'obsession du pays natal quand il faut vivre au loin, les regrets qui assaillent l'esprit et amollissent le cœur en quittant un lieu où s'écoula une partie de votre vie, tout ce qui rappelle, tout ce qui sépare, tout ce qui déchire : voilà l'éternelle source où toujours s'abreuva la poésie, où s'abreuva aussi la muse de l'abbé P.-M. de La Foata.

Que de citations ne viennent sous la plume ! Mais un article de journal ne peut s'allonger indéfiniment. Aussi bien vais-je finir. Et je n'ai rien dit encore de cette *Nanna del Bambino* dé-jà connue de la Corse et qui me semble bien près d'être un chef-d'œuvre — un chef-d'œuvre en langue Corse ? parfaitement, je ne m'en dédis pas. Mais sur cette *Nanna* je veux revenir un jour, au cours de ces vacances qui vont me donner le temps de la relire ainsi que de mieux étudier les *Notes explicatives* qui la suivent et dans lesquelles se trouve le vrai principe d'une grammaire Corse.

Comme on a pu le voir, dans ce recueil, il y a des poésies en langue française, italienne et corse. Il y en a même en langue latine dont je n'ai rien dit parce qu'il m'a semblé que le lecteur y trouverait peu d'intérêt. Après la *Nanna del Bambino*, ce que je préfère encore ce sont les morceaux en langue française. Mais si je dis cela ce n'est peut-être que par amour-propre, parce qu'il faut avoir l'air de savoir choisir et ainsi de s'y entendre beaucoup. Au fond, toutes ces poésies, ou presque toutes sont belles, et je ne fais vraiment d'exception que pour la *Nanna*. Celle-là, non, par exemple, je la mets hors de pair.

J. SANTONI.

(*La République*)

Les Quatrièmes Bataillons

On connaît aujourd'hui les dispositions arrêtées au ministère de la guerre concernant la constitution des quatrièmes bataillons dans le 15e corps d'armée.

L'arrêté fixant l'organisation de ces nouvelles unités et les localités où elles seront casernées a été notifié à l'autorité compétente.

Ces bataillons seront provisoirement formés de trois compagnies de 100 hommes chacune, mais ils seront complétés à 4 compagnies à l'arrivée du contingent de 1898.

Le régiment qui tient garnison en Corse n'est pas compris dans cette organisation.

Il nous semble cependant que s'il est utile d'avoir des quatrièmes bataillons dans le 15e corps d'armée, c'est par la Corse qu'il aurait fallu commencer. Les bataillons existants sont absolument insuffisants pour assurer la défense de

---

30. — Feuilleton du Petit Bastiais

PAUL MAHALIN

LA FILLEULE DE LAGARDÈRE

I.

LA SALTIMBANQUE

XIV.

Fausses confidences.

(Suite)

Jacques l'examinait avec une surprise, une admiration muettes.

— Ainsi, vous ne répondez pas ? reprit-elle après un silence. Vous reposez ma prière ? C'est bien. Il ne me reste qu'à m'en aller.

Elle se mit debout péniblement et fit quelques pas en chancelant...

Puis un étourdissement subit parut la saisir. Le garde la reçut dans ses bras et la replaça sur le siège qu'elle voulait de quitter.

— Voyons, mon enfant, lui dit-il, calmez-vous et rassurez-vous. Vous êtes ici en sûreté. Moi présent, personne n'osera vous faire de mal.

Il prépara un verre d'eau sucrée et le lui offrit en ajoutant :

— Tenez, prenez ceci et tâchez de vous remettre... Je vous répète que vous n'avez plus rien à craindre. Les gens que vous semblez redouter ne viendront pas vous chercher jusque dans cette maison.

La fillette but une gorgée. Elle respira longuement. Ses yeux se rouvrirent et son regard, chargé de reconnaissance, s'arrêta sur l'ancien agent qu'il remua de fond en comble.

— Vous êtes bon, fit-elle. Le ciel vous bénira !

Ensuite, s'emparant des mains du garde et les pressant avec une effusion soudaine :

— C'est donc vrai ? vous ne me chassez pas ? Jacques, embarrassé et ému, se dégagea doucement de l'étreinte :

— Non, certes, je ne vous chasse pas, et je suis disposé à vous prêter aide et assistance..... Mais encore faut-il que je sache qui vous êtes et ce qui vous menace... Parlez ! expliquez-nous, de grâce !...

— Je comprends : vous voulez que je vous raconte mon histoire...

Elle avait une voix charmante, dont les cordes basses vibraient et pénétraient.

L'ex-policier protesta :

— Je désire connaître ce qui vous est arrivé, afin d'apprendre comment je puis vous protéger et vous défendre...

Fiorette eut un sourire triste :

— Elle n'est pas gaie, mon histoire ; mais, puisqu'il vous plaît de l'entendre, écoutez-moi et ayez pitié d'une malheureuse qui n'a d'espoir et de ressource que dans la charité des honnêtes gens.

Et elle entama un récit dont plusieurs parties ne sont pas tout à fait étrangères à nos lecteurs :

Ce qu'elle se rappelait impartialement de son enfance ; la façon dont les Saal l'avaient élevée ; son rude apprentissage de l'escrime, son voyage et ses succès en Angleterre, son retour en France et l'empire qu'Héloïse Chemineau avait pris par degré sur les trois frères abrutis par leurs vices...

Héloïse la haïssait...

La fillette ignorait pourquoi...

Mais elle l'avait deviné de prime abord, et, plus tard, la vierge s'était chargée de le lui prouver d'une manière non équivoque...

Il n'y avait pas de jour qu'elle ne l'accablât d'insectives, d'humiliations et de menaces ; pas de jour qu'elle ne la frappât surnoisement ; pas de jour qu'elle ne lui promît de la *dépayser*...

L'attitude de Tom, de Jack et de Bob n'était pas beaucoup plus rassurante à l'endroit de la pauvrette.

Depuis quelque temps, ils lui laissaient à la dérobée des œillades qui l'épouvantaient.

Bref, la vie en commun avec cette mégère et ces brutes était devenue insupportable pour leur victime.

Elle leur avait donc signifié — et cela le matin même — qu'elle prétendait les quitter immédiatement, qu'elle renonçait au métier de saltimbanque et qu'elle avait l'intention de se rendre à Paris et d'y chercher de l'ouvrage.

Alors la tempête avait éclaté :

On avait écrasé la récalcitrante de reproches, d'injures et de huées.

Puis les trois Argals s'étaient précipités sur elle et l'avaient enfermée dans leur voiture qui s'était éloignée des Lices, sans attendre la fin de la fête, dans une direction inconnue...

Mais, tandis que le véhicule roulait dans la forêt, Fiorette avait sauté par une lucarne et s'était jetée sous le couvert...

Les Saal lui avaient donné la chasse...

Inconsciente, éperdue, affolée, elle avait couru devant elle, — à travers les halliers, les buissons, les broussailles, — jusqu'à ce qu'elle aperçût une maison où se réfugier :

— Maintenant, conclut-elle, tout ce que je vous demande, c'est de me permettre de passer la nuit ici, sur cette chaise...

A l'aube, vous me mettrez sur la route de Paris...

Je sais lire, écrire et coudre ; je suis forte et j'ai du courage ; je rencontrerai bien là-bas, dans la grand'ville, quelque bonne âme qui consentira à me prendre en service ou à me donner de travail...

places les plus importantes de l'île. Dès les premières heures de la mobilisation, à Bonifacio notamment, il serait regrettable de n'y trouver que deux compagnies qui ne pourraient pas résister à une attaque que les Italiens pourraient brusquement tenter en venant de la Maddalena et en débarquant à Santa-Manza.

On devrait se préoccuper aussi de Corte, centre de défense de la Corse, sans même oublier Bastia, Ajaccio, et Calvi.

Le Poste de Galeria

L'élévation des droits sur les tabacs et l'alcool en Corse va entraîner une augmentation de brigades des douanes, afin de mieux assurer la surveillance du littoral.

L'administration des douanes ne nous en voudra pas si nous nous permettons de renouveler le vœu que la commune de Galeria a maintes fois formulé : celui de la réintégration du poste supprimé, on ignore pour quelles raisons.

On sait que le port de Galeria est très fréquenté pendant une partie de l'année : du mois d'avril au mois d'octobre plus de vingt navires viennent charger de charbon. Si la contrebande n'a été pratiquée jusqu'ici en aucune façon, personne n'osera affirmer qu'il en sera ainsi dans l'avenir, et la douane ne pourra empêcher la contrebande, le poste le plus voisin étant établi à Calvi, distant de 37 kilomètres et demi.

Nous prions M. l'Inspecteur, chef de service, de vouloir bien s'assurer par lui-même si réellement il n'y a pas lieu d'aviser, afin de ne pas laisser ce poste important sans surveillance sérieuse.

Le Grand Hôtel de Vizzavona

A l'occasion de l'inauguration du magnifique hôtel qu'il vient d'installer à Vizzavona, près de la gare, M. Martin Muracciole, maire de Bocognano et entrepreneur, a invité dimanche tous les membres de la presse insulaire.

Presque tous ont répondu à cette très gracieuse invitation, et à midi ils se trouvaient réunis dans la vaste et belle salle à manger où un déjeuner des plus exquis arrosé des vins des meilleurs crûs de la Corse et du Continent a été servi.

L'hôtel de Vizzavona est situé à une altitude de 1.000 mètres, et domine la gare. L'installation est aussi luxueuse que confortable et rien ne manque pour rendre ce séjour aussi agréable que l'imagination peut le rêver. Sans aucun doute, le succès couronnera les sacrifices que s'est imposés M. Martin Muracciole, et on ne manquera pas, de Bastia et d'Ajaccio, de se porter en masse pour visiter ce site enchanteur où toutes les beautés de la nature se trouvent réunies au confort le plus complet.

M. Martin Muracciole a fait les honneurs de son nouvel établissement avec la cordialité la plus parfaite, et c'est du fond du cœur que ses convives ont porté sa santé et bu à la prospérité de l'hôtel de Vizzavona.

SAVON DU CONGO. le plus parfumé des Savons de toilette. 3 grands-prix et 20 médailles d'or.

Bulletin Financier

Paris, le 1er Juillet 1897.

Le marché est le mieux en mieux disposé. La liquidation des Rentes qui s'effectue aujourd'hui a donné le signal d'un mouvement de hausse très étendu sur le 3 0/0 qui a progressé de 103,57 à 103,93. Le 3 1/2 0/0 n'est remboursé à 107,18.

Le groupe des Sociétés de Crédit accuse des tendances très fermes. Le Crédit Foncier s'inscrit à 699. La Comptoir National d'Escompte est pris à 558. Le Crédit Lyonnais est soutenu à 778. La Société Générale cote 507, est encore bien au-dessous de sa valeur réelle.

L'action des Assur. Françaises oscille autour de 670. La nouvelle tempête a immédiatement pour effet de donner des résultats qu'on attendait le plus tard. Du chef de cette nouvelle branche d'industrie la Société réalise chaque jour d'importantes bénéfices.

L'obligation Cie Electrique O. Parisien est demandé à 475. La Compagnie a la propriété d'un système de machines pour la traction électrique qui la met au premier rang parmi les sociétés appelées à bénéficier du développement de cette branche d'industrie. Fermeté de l'obligation Cie Centrale des Allumettes.

Le nouveau bulletin périodique des travaux de la Cie d'Exploitation des Mines d'Or et d'Argent Deuphonnois de la Gardette doit être accompagné d'un rapport de l'ingénieur sur l'adoption du système de perforation des roches à l'électricité. Economie de temps et d'argent considérable.

Gazette Départementale

CALVI. — Le conseil municipal de Calvi a été appelé à élire le maire, en remplacement de M. Pueciarelli, démissionnaire.

M. Barthélemy Massoni, étudiant en médecine à Montpellier, a été élu à l'unanimité des votants.

Le nouveau maire doit être le plus jeune des maires de toute la France, car il a à peine 25 ans.

♣

MACINAGGIO. — Mercredi, la commune de Rogliano était en fête, pour le mariage de M. André Casanova, avec sa charmante cousine, Mlle Cécile Casanova, fille de M. Sylvestre Casanova, l'honorable négociant de Macinaggio, si avantageusement connu dans tout le Cap.

De nombreux parents et amis accourus de Bastia et du canton de Rogliano avaient tenu à assister à cette fête de famille et à offrir leurs vœux de bonheur aux jeunes époux si bien faits l'un pour l'autre.

Un arc de triomphe avait été dressé devant la maison Casanova, et des salves de bolides ont annoncé la sortie de la mariée, au bras de son père, ravissante de grâce et de jeunesse, dans sa riche toilette virginale. Tout le monde a pris place dans les voitures, pour se rendre à la mairie de Rogliano, où M. l'Adjoint, leur parent, avait tenu à les marier et à leur offrir, avec ses félicitations, ses meilleurs vœux de bonheur.

On s'est rendu ensuite à l'église, richement parée pour la circonstance, où une foule nombreuse de parents et d'amis attendaient l'arrivée des mariés.

M. le curé Stacco a donné la bénédiction nuptiale, assisté par deux vicaires, et dans un langage aussi élevé que cordial, a félicité les jeunes époux de leur union, où tout se trouve réuni pour leur assurer toute la somme de bonheur qu'il est permis d'espérer en ce monde. Au retour de la sacristie, où chacun a tenu à signer sur le registre, l'heureux couple est allé déposer à l'autel de la Vierge les bouquets de fleurs d'oranger, et implorer la puissante protection de cette divine Mère pour la nouvelle vie qui s'ouvre devant eux. A la sortie de l'église al pitoresquement située, les coups de feu partaient de tous côtés, pendant que des femmes et des jeunes filles offraient de petits bouquets aux mariés et à toutes les personnes du cortège ; plusieurs fusées étaient lancées, et l'on est revenu à Macinaggio, où un dîner préparé et servi de main de maître, arrosé par les meilleurs crus du Cap, attendait mariés et convives, et où Mme et M. Sylvestre Casanova ont fait les honneurs avec la distinction, le tact et l'amabilité qui leur sont particulier.

Les toasts se succédaient sans fin ; une charmante sauterie a continué la fête jusqu'au soir, et de longtemps on se rappellera nos aussi agréable journée.

♣

AJACCIO. — M. Brisch, inspecteur-adjoint des forêts à Tizi-Ouzou, est nommé inspecteur adjoint sédentaire à Ajaccio.

♣

VEZZANI. — M. Soquet, receveur de l'enregistrement et des domaines à Vezzani, est appelé aux mêmes fonctions à Orgière.

Il est remplacé par M. Marchionni, surnuméraire à Bastia.

♣

CALVI. — M. Joseph Grudeli, étudiant en médecine à la faculté de Lyon, vient de subir avec succès son examen pour le certificat d'aptitudes physiques, chimiques et naturelles.

Nos félicitations.

Le Crime de Borgo

M. Salomon Quilichini nous prie de publier la note qui suit :

M. Salomon Quilichini a l'honneur de remercier les employés de la Compagnie de Chemins de fer départementaux et leur sympathique directeur, M. Fontaine, qui ont bien voulu se rendre à Borgo pour assister aux obsèques de son frère, chef de gare de cette localité. Il réitère ses plus vifs remerciements au personnel, au nom duquel une magnifique couronne a été offerte et déposée sur le cercueil. Il remercie également parents, amis et connaissances pour les si touchants témoignages de sympathie qu'ils se sont empressés de lui apporter en cette triste circonstance.

M. Salomon Quilichini conserve une profonde gratitude pour celui qui, avec le zèle et le concours de la gendarmerie, par une combinaison de mouvements adroits, s'est hâté d'utiliser des confidences que lui avait faites l'assassin ; il associe à l'expression émue de cette même gratitude le jeune homme dont le courage a si puissamment contribué à la capture de Fazini, ce monstre, ce scélérat qui a osé, avec une lâcheté et révoltante hypocrisie, donner le baiser de Judas au frère de la victime, lors d'une rencontre sans doute préméditée de sa part, sur la place de la gare de Bastia.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Massoni Maxime-Antoine-Auguste, avocat, attaché au parquet de Bilda, a été nommé suppléant rétribué du juge de paix de Calvi.

— M. Schlieper, commis rédacteur de 5e classe à l'administration centrale des colonies, est promu à la 4e classe.

— M. le lieutenant-colonel Colonna de Giovellina, de l'infanterie de marine, est affecté au 2e régiment de tirailleurs tonkinois.

— M. le lieutenant d'infanterie de marine Colonna de Leca est affecté au 1er régiment de tirailleurs tonkinois.

Les Services Maritimes Postaux

Le Meeting de Sartene

On nous écrit de cette ville :

Aujourd'hui, 4 juillet, un meeting auquel ont adhéré tous les cantons de l'arrondissement a été tenu à Sartene, à l'effet de protester contre la nouvelle convention des services postaux.

L'ordre du jour suivant a été voté par acclamation :

1° Maintien des ordinaires actuels ;

2° Service côtier reliant entre eux les principaux points de l'île ;

3° Insertion au cahier des charges d'un tarif maximum et minimum pour le transport des voyageurs et des marchandises, et application des tarifs spéciaux à la Corse dont jouit l'Algérie pour certaine produits ;

4° Stipulation d'une vitesse égale à celle des courriers d'Algérie ;

5° Défense à la Compagnie concessionnaire d'insérer dans ses connaissements la clause attribuant la connaissance de toute contestation aux tribunaux de Marseille.

Et s'occupant plus spécialement de l'arrondissement de Sartene, lequel est non seulement privé de voies ferrées, mais même complètement dépourvu de tous moyens de communication,

L'assemblée réclame énergiquement la création d'un service quotidien reliant directement Propriano à Ajaccio ou tout au moins le prolongement de l'ordinaire Nice-Ajaccio sur Propriano.

Enfin, l'assemblée invite ses représentants au Parlement à soutenir énergiquement les revendications légitimes de la Corse, et au cas où leurs efforts n'aboutiraient pas, de protester par leur démission.

FERRELLI.

Le Meeting de ce Soir

La réunion publique, annoncée dans notre numéro d'hier, aura lieu ce soir, à 8 heures et demie, au Théâtre municipal.

M. Ajaccio, président de la Chambre de Commerce, a bien voulu en accepter la présidence, sur le pressant appel que la délégation, qui s'est rendue auprès de lui, a fait à son patriotisme et à sa haute compétence.

La question à l'ordre du jour est connue de tous.

Il s'agit de discuter la convention sur les Services Maritimes Postaux.

Tous ceux qui voudront prendre la parole devront en donner préalablement avis à M. le Président.

L'ordre de la discussion sera réglé par le bureau.

♣

La dépêche suivante a été adressée à MM. Arène, Ceccaldi, Gavini Antoine, de Casabianca Luce, Gavini Sébastien, députés à Paris.

« Un meeting de protestation contre la Convention postale aura lieu demain soir au Théâtre municipal.

» Si la discussion est ajournée nous vous prions de présenter à la Chambre les résolutions qui seront prises et que nous vous télégraphierons, en les appuyant de tout votre crédit. Grande agitation.

» Signés : GAUDIN, maire ; RAMELLI, MATTEI, GIORDANI, conseillers municipaux.

♣

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'initiative des citoyens qui ont organisé le meeting de ce soir, bien que nous craignions qu'à l'heure où l'on discutera dans la salle de notre Théâtre la question des services maritimes postaux, elle ne soit déjà résolue par la Chambre qui tient aujourd'hui une séance extraordinaire afin d'examiner les conventions passées pour assurer le transport des dépêches et des passagers entre le Continent, l'Algérie et la Corse.

Quoiqu'il arrive, la protestation des Bastiais pourra toujours être examinée par nos représentants au Sénat.

Il nous paraît utile de rappeler à nos concitoyens que dans les diverses requêtes émanant du Conseil général, des Conseils municipaux, etc., on a négligé de réclamer pour Bastia l'escale de Tunis. Cette escale nous semble présenter de grands avantages pour le développement de notre commerce local et de nos relations avec la Tunisie, en même temps qu'elle assurerait à notre port un troisième ordinaire sur Marseille.

Il convient donc de formuler un vœu dans ce sens.

Brevet élémentaire

Sur les 15 candidats déclarés admissibles, 14 ont obtenu le Brevet.

Ce sont, MM.

Antonetti Auguste.
Campana Ours-François.
Colombani Toussaint.
Mariani Jacques-Octave.
Mattei Jules-Simon.
Orsini Jean-Mathieu.
Polidori Augustin.
Prosperi Antoine-Louis.
Ricci Pierre-Toussaint.
Sarocchi Jean-Baptiste.
Simoni Martin.
Timotei Jean-Thomas.
Visirossi Alexandre.
Vittori Damien.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 6 JUILLET

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 25 0 ; midi, + 27-9 ; 6 heures du soir, + 27-5 ; Maxima, + 29 8 ; minima, + 22 0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 759 mm. ; midi, 759 mm. ; 6 heures du soir, 758 mm.

Vent. — 9 h. du matin, N. E. faible.
4 h. du soir, calme.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, très belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,30 ; soir, + 0,36 ;
Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0,00 mm.

♣

Inspection générale du 163e

M. le général Sage, gouverneur de la Corse, a commencé hier l'inspection générale de l'état-major du régiment, de la section hors rang et du 2e bataillon du 163e.

A 3 heures, M. le Gouverneur s'est rendu à la caserne Watrin, a visité le casernement occupé par les 6e, 7e et 8e compagnies, ainsi que par la section hors rang et a passé une revue de détail.

♣

Tombée dans un puits

Hier matin, M. André Lanata, entrepreneur, qui habite la Gratiochia, a vainement cherché pendant quelques heures sa fille, âgée de 10 ans. Après de nombreuses investigations, on a pénétré dans la propriété de M. Petit, où, on n'a pas tardé à trouver la pauvre fille noyée dans un puits.

Ce déplorable événement, qui jette la consternation au sein d'une honnête famille, ne peut être attribué qu'à une imprudence.

♣

Nouvelle

La nouvelle de Notre-Dame du Mont-Carmel commencera aujourd'hui : A Sainte-Marie le Salut a lieu le soir à 8 heures.

♣

Décès

M. Bernardi, le sympathique employé de la maison Orenga et trésorier du cercle catholique d'ouvriers, a eu la douleur de perdre sa petite fille âgée de 4 ans.

Les nombreux amis de M. Bernardi ont suivi le convoi de ce petit ange.

Nous adressons à M. et Mme Bernardi et à leurs familles l'expression de nos regrets.

♣

Une voiture renversée

Un accident est arrivé lundi matin, entre Ste de Mioelli, aux voyageurs qui se trouvaient dans la voiture Damiani qui fait le service de Sisco à Bastia.

Une roue de la voiture s'étant cassée par suite du mauvais état de la route, la voiture s'est renversée et les voyageurs sont tombés les uns sur les autres ; heureusement que leurs blessures sont légères.

Nous espérons que cette route nationale ne tardera pas à être réparée.

♣

Le Port

Le cutter italien *Nuova Angiolina*, capitaine Giuliannetti, est arrivé à 5 heures du matin, chargé de vin, venant de Piraja.

— Le brick-goëlette italien *Giuseppina*, capitaine Tomei, est arrivé à 6 heures du matin, sur lest, venant de Livourne.

♣

Soldeve Black-Rot

Par sa préparation et son action immédiate, l'*Eau Céleste* est le produit le plus simple et le plus sûr pour combattre les maladies cryptogamiques de la vigne.

Se vend concentrée (1 litre pour 50 litres d'eau) à la pharmacie Marcantetti.

Service Côtier

Nous sommes heureux d'informer le public que par suite de l'entrée en service, sur la ligne de Nice, du *Cyrnos*, le service côtier sera repris à partir du 9 courant.

Le *Persévérant* recommencera donc, mercredi soir à 7 heures, ses voyages hebdomadaires sur Bonifacio, Propriano et Ajaccio.

Grand Café de la Paix

Tenu par M. Eugène Costa

CE SOIR DE 8 A 11 H.

Marie-Bonheur, Matteini.
Les Blondes, (valse), Ganne.
Petit Duc (Lantaine), Lecocq.
Orphanie, (gavotte), Caibuga.
Travlata, (2e partie), Verdi.
Rascotte, (fantaisie), Audran.
Gaîté, (mazurka), Lachi.
Méphistophélès, (fantaisie), Boïto.
Bal du Bal, Gillet.
Electricité, (polka), Pierroni.

A 10 heures du soir, M. Lachi 1er violon exécutera un solo du célèbre Franchi, intitulé *Réverie*.

Grand Café Français

CE SOIR A 8 h. 1/2

M. DUBEY : La Grosse Caisse du 300e. — Le Roi de Commandent. — Le Wagon des Nourrices.

Mme DUBEY : L'Aspirant de Marine. — Dites-moi si vous avez un cœur. — Les Parisiennes.

M. LILLY : Forteresse de Bourgogne. — Plein la hotte au Boudin. — Je va te jeter une pierre. — Les Cambrioleurs par le Couple DUBEY et LILLY.

La famille des Auvergnats par le Couple DUBEY et M. LILLY.

Dépêche de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

L'Escadre de Réserve à Bastia

L'escadre de réserve de la Méditerranée arrivera à Bastia le 19 juillet ; elle quittera notre port dans la matinée du 21.

Cette force navale est commandée par M. le vice-amiral Humann.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Les affaires d'Orient

Le ministre des affaires étrangères a exposé l'état des pourparlers engagés au sujet de la délimitation de la frontière thessalienne.

Nouvelles de Madagascar

Le ministre des colonies a donné communication d'une dépêche du général Gallieni annonçant qu'il était arrivé le 2 juillet à Tamatave, et que les troubles de Mananjary étaient apaisés.

La Commission d'enquête *du Panama*

M. Quesnay de Beaurepaire, ancien procureur général à Paris, auquel la convocation de la commission d'enquête avait été transmise par le garde des sceaux, a répondu qu'il était retenu à la Cour de Cassation et qu'il ne pourrait se présenter que samedi.

♣

La commission a décidé de convoquer MM. de Royère et Depas.

Quelques membres ont demandé la comparution d'Arton.

♣

MM. Rouanet et Doumergue, délégués de la commission, se sont rendus au parquet pour prendre communication des dossiers.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. LOUBET

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Coste, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adoptée.

Les Demi-Soldiers

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, sur le permis de navigation maritime et sur l'évaluation des services donnant droit à la pension de la demi-solde.

Après la discussion de plusieurs amendements qui sont successivement repoussés, les derniers articles du projet sont adoptés.

Le Voyage Présidentiel

Le ministre des finances dépose le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif au crédit pour le voyage présidentiel.

Le projet est renvoyé à la commission des finances.

La séance est suspendue.

A la reprise de la séance, le Sénat, à l'unanimité, vote le crédit de 500.000 francs.

Séance jeudi.

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Mougeot, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Le Voyage Présidentiel

Discussion du projet de loi portant ouverture d'un crédit de 500.000 francs pour faire face aux frais du voyage du président de la République en Russie.

MM. Dejeante, Renou, Faberot protestent violemment contre cette demande de crédits. Ils estiment qu'il vaudrait mieux réserver ce crédit au soulagement des nombreuses misères.

M. Faberot

réplique, et dit que le Tzar est le tueur de la Russie.

Le Président

déclare que le pays tout entier protestera contre une pareille expression. (Applaudissements très prolongés.)

Le crédit est mis aux voix et voté par 447 voix contre 29.

L'Election de Brest

Discussion des conclusions du rapport fait au nom de la commission chargée de procéder à une enquête sur l'élection de M. l'abbé Gayraud, dans la 3e circonscription de Brest.

M. Baudry

combat la demande d'invalidation en s'appuyant sur les faits relevés dans le rapport.

M. l'abbé Gayraud

proteste contre les conclusions du rapport.

Il soutient que les membres de l'Eglise ont parfaitement le droit de faire de la politique. L'invalidation serait une chose impolitique, injuste, inutile.

M. Rabier

soutient que les prêtres doivent observer les mêmes réserves que les fonctionnaires. Il cite de nombreux faits d'ingérence cléricale dans cette élection et conclut à l'invalidation.

Le président du conseil

intervient pour défendre l'attitude du gouvernement et du clergé, mais il combat la thèse de l'abbé Gayraud.

Le scrutin est ouvert.

L'invalidation est prononcée par 348 voix contre 76.

Séance demain.

BOURSE DE PARIS

	5 juil.	6 juil.
Rente 3 p. 0/0 anciens. .	103.90	103.90
— 3 p. 0/0 amortis. .	101.80	101.60
— 3 1/2 0/0.	107.20	107.45

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Colombani Jean-Baptiste, contrôleur au chemin de fer, de Murato, et Luca Erminie, de Campile.

NAISSANCES.

Canavesoli Louis Philippe. — Balani Achille. — Onesto Claire. — Andreani Angèle. — Corrazzi Oara-Pierre.

DÉCÈS.

Maggioni Jean, 1 an, de Bastia.
Bernardi Dominique-Clémentine-Natalie, 4 ans, de Bastia.
Agostini Louis, vigneron, veuf, 72 ans, de Bastia.
Sarelli Marie-Dominique, 10 mois, de Bastia.

OREZZA-LES-EAUX

Stazona, 15 minutes de la source
Appartements pour famille avec cuisine et jardin.
Réduction pour séjour prolongé.
S'adresser à Mme Judith Marchi, maison Raffalli, Stazona.

SERVICE DE VOITURES

DE FOLELLI A PIEDICROCE
(OREZZA)

Les frères Villa préviennent le public qu'un service quotidien est fait de Folelli à Orezza par la poste.

Ils ont en outre des calèches et landaux à toute heure ; le service peut être fait même jusqu'à Ponte-Leccia, il n'y qu'à avertir un jour à l'avance.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. Henri Barroli, 11, Avenue de la Gare.

Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

AMATEURS
PHOTOGRAPHES !
Révélateur Marie-Louise opère avec très grande rapidité sans jamais voiler, finesse de détail incomparable, conservation indefinie. ESSAYEZ-LE !
Dépôt principal : 89, *rue de Grenelle, Paris.*

AVIS AUX DOMESTIQUES
Pour bien se placer à Paris, en service bourgeois sans rien payer d'avance, écrire à
Madame Sommer, 61, Boulevard St-Germain, Paris.
Maison de confiance fondée en 1854.
On demande des correspondants.

Tous les Droguistes, Epiciers, etc., vendent le
BI-BORAX
ORIENTAL
NETTOIE — PURIFIE — ASSAINIT
Paquets de 0,10, 0,20 et 1 kil. — Détaillé sur les marchés. Vente en Gros : 84, Rue de Crimée, Paris.

AVIS
aux acheteurs de Pétrole

MM. Simon Damiani et Pierre Vincentelli informent les acheteurs de Pétrole qu'ils recevront courant septembre prochain, un voilier avec 20.000 caisses pétrole *Atlantic* faisant escale Ajaccio-Bastia. Ils sont ouverts dès aujourd'hui pour traiter à des prix défiant toute concurrence.

A VENDRE
une propriété près Bastia, route de St-Florent, contenance 76 ares, complantée à arbres fruitiers, eau dans la propriété, vue splendide.
S'adresser à M. le notaire Giordani.

OREZZA-LES-EAUX
Hôtel de la Paix
Madame Veuve PIETRI a l'honneur de faire connaître à sa clientèle que sa succursale, maison veuve Raffalli-Vinciguerra, a été aménagée afin d'en faire l'établissement principal, et que l'on trouvera dans la nouvelle installation tout le confort des grands hôtels.
Le service du restaurant sera fait dans les jardins, en plein air, ou sous des vérandhas, au gré des voyageurs.

FERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX & TRAVERSES
Ch. CLÉMENT
Entrepreneur aux Magasins Généraux, BASTIA

LE MEILLEUR MARCHÉ DE LA CORSE

A LA GRANDE MAISON

Maison de Confiance
Bastia, 35, Boulevard Paoli,

VÊTEMENTS

CONFECTIONNÉS & SUR MESURE
pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

Prix Fixe

Grande mise en vente des dernières nouveautés de la Saison Printemps-Eté. Rayon spécial de Chemises, Cols, Plastrons et Chapellerie dernière mode.

La réputation de la Grande Maison n'est plus à faire, par sa devise : Vendre bon et bon Marché, et « Prix Fixe » la Grande Maison s'est fait une nombreuse clientèle. Aussi la Nouvelle Direction, n'a reculé devant aucun sacrifice, et pour soutenir sa nombreuse clientèle, elle s'est entendue avec un Grand Tailleur Parisien pour la Mesure, et d'ores et déjà l'on peut être certain d'être habillé à la dernière mode.

Choix immense des dernières nouveautés de la saison Printemps Eté

Facilité de payement aux fonctionnaires

Bien s'assurer avant d'entrer
d'être à la *Grande Maison*
Boulevard Paoli, 35

Pas de Succursale en Ville

Librairie du *Petit Bastiais*

Publications Illustrées
0.60 centimes : franco ; 0.80

Le Panorama-Salon.
La guerre Greco-Turque.
Les actrices chez elles.
La Révolution française.
Napoléon.
Musée galant.

NOUVEAUTÉS

Prévost. — Dernières lettres de femmes,	3.50
Sylvestre. — Au fil du rire,	3.50
Thurnel. — Boisfleury,	3.50
Lt-Colonel Patry. — La guerre telle qu'elle est,	3.50
Emile Ollivier. — Empire libéral	3.50
Vannesson. — Amour de cœur,	3.50
Tinseau. — Dans la brume,	3.50
Bac. — Les maîtresses,	3.50
Dodillon. — La Grande,	3.50
Bergeret. — Le cousin Babylas,	3.50

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

VINS

des meilleurs crus de Sartene et du Cap-Corse.

Garantis purs à l'analyse
prix de vente :
VIN DE SARTENE
Au détail, 0,40 c. le litre,
En gros, 0,35,
En entrepôt, hors la barrière de l'octroi, 31 francs l'hectolitre.

Extrait de l'analyse
faite par M. GENTIL, pharmacien

Alcool en volume	11.06 0,0
Extrait sec	19.92 0,0
Acidité totale en acide sulfurique.	3.43
Glycérine	6.32

Coloration, naturelle
Bastia, 10 décembre 1896.
Signé : GENTIL.

Cave pour le détail, rue St-François, n. 2, en face la Brasserie des Platanes.

A VENDRE

Fûts, Foudres et Cuves de toutes contenances.
Presses, Fouloirs et Bascules.
Bois en sapin, châtaignier et noyer.
S'adresser pour le tout à l'Usine de Toga.

M. Simon Damiani, Agent général de la Compagnie d'assurances sur la vie L'URBAINE, a l'honneur d'informer les assurés de la Compagnie qu'ils pourront se présenter à son bureau à partir de ce jour, pour toucher le montant de leurs répartitions de l'exercice 1896.

Angle des rues Miot et Napoléon.

Avis intéressant

La maison F. Pasqualetti, boulevard Paoli, n° 22, Bastia, met en vente une grande partie d'Alcools, Rhums, Cognacs, Absinthes, Eau de Vie de Corse, ainsi qu'une grande partie de Liqueurs assorties à des prix exceptionnels.

VENTE

DE CAFÉS DE COLOMBIE
(les meilleurs cafés d'Amérique)
de la propriété I. OLGUIATTI et HERMANOS de Bucaramanga.

Prix : **152** fr. les **50** kilos, et au détail, **33** sous la livre.

Seul dépôt : Chemin des Clarisses, près le Boulevard de Cardo.

GRATIS

Pour vulgariser ses
Magnifiques Portraits
AU CRAYON-FUSAIN

La SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de PORTRAITS (le plus grand établissement en France de reproductions artistiques) fera à tous ceux qui enverront une photographie, un agrandissement grandeur naturelle fini au crayon-fusain d'une valeur réelle de 75 francs, ***absolument gratis*** ; pourvu que cette annonce soit détachée et retournée avec la photographie d'ici 20 jours à partir de cette date du journal, à M. TARQUERET, directeur de la Société Artistique de Portraits en son hôtel particulier, *9, Rue de Saint-Pétersbourg, Paris.* — La photographie vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

Ecrire votre nom et adresse au dos de votre photographie.

PHARMACIE
Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
222 et 224
Rue Lafayette.
Dépôt Général du PINK GAFFARD

Librairie FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS & Cie, 56, rue Jacob, Paris

BIBLIOTHÈQUE
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

LOUIS BLANC. — *Histoire de dix ans* (1830-1840). 5 vol. in-8°. 35 fr. — Chaque vol. séparément. . . . 5 fr.
ELIAS REGNAULT. — *Histoire de huit ans* (1840-1848). 3 vol. in-8°, 15 fr. — Chaque vol. séparément. . . . 5 fr.
TAXILE DELORD. — *Histoire du second empire* (1848-1870). 6 vol. in-8°, 42 fr. — Chaque vol. séparément. 7 fr.
H. DE SYDEL. — *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française.* 6 vol. in-8°, 42 fr. — Chaque vol. séparément. . . . 7 fr.

Envoi franco contre mandat-poste.

☞ Ne fumez que le merveilleux CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer.

☞ Décidément, la CÉDRATINE MATTEI est un véritable nectar. Elle est aujourd'hui la reine des liqueurs.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame ! Buvez, demandez-le aux Dames.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

M. A. GEORGES
DOCTEUR-DENTISTE
AMÉRICAIN

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de Bastia, que son cabinet est ouvert tous les jours de 8 à 11 heures du matin et de 1 à 5 heures de l'après-midi, 17, boulevard Paoli, au 1er étage, au dessus du Café Andreani.

M. GEORGES s'absentera de Bastia vers le milieu du mois de juillet.

Il séjournera à Corte pendant la seconde quinzaine de juillet.

Prix modérés

REPRÉSENTATION - TRANSIT
COMMISSION - EXPÉDITION

Pour achat, vente à la commission, pour tout renseignement et pour toutes expéditions à faire sur le Continent et les autres ports de la Corse, s'adresser à M. TOUSSAINT SORBA, *expéditionnaire maritime* à Propriano.

Grand Diplôme d'Honneur
à l'Expos. Internationale de l'Alcool, Paris 1897

EAU-DE-VIE DE MARC

Extra-fine, Vieille, des Grands Vins de la Côte d'Or
L. Georges-Germain, I. Georges et H. Brenot, succes
Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or)

Seuls dépositaires pour la Corse :
BASTIA — ANGELO FRERES — BASTIA

OFFICE DE L'AGRICULTURE

Les agriculteurs trouveront à l'Office :
Semences fourragères, potagères et florales ; Arbres fruitiers, forestiers et d'ornement ; Pommes de terre pour semences, entr'autres LA MARSEILLAISE, à grand rendement ; Engrais chimiques pour fumure ; Tourteaux ; Vignes françaises et américaines ; Raphia ; Sulfates de fer et de cuivre.

Bouillie bordelaise perfectionnée
en sac plombé de 10 kilogrammes garantie pure.

Saponicotiane, titrée à base de nicotine, supérieur à tous les insecticides connus, recommandé spécialement pour le « ver du cédrat » et insectes attaquant les « orangers, pêchers, » etc.

Pompe pulvérisatrice Condéo perfectionnée à jet continu, simple, solide et s'adaptant à tous les récipients à dos d'homme ou d'animal. Prix : 25 frs, à Marseille.

Machines et instruments agricoles, horticoles et de vinification.
Catalogue et renseignements sur demande.

Réduction aux Syndicats et Sociétés d'Agriculture qui adresseront leur commande par l'intermédiaire du Président.

Toute correspondance doit être adressée à M. J.-B. CASTELLI, directeur de l'OFFICE, 48, Boulevard du Musée, Marseille.

VIN TONIQUE AU QUINQUINA
à base de fer, aux écorces d'oranges amères
Eau de Fleur d'Oranger

DENTIFRICE ODONTALGIQUE possédant toutes les vertus ; il calme toutes les douleurs, conserve l'émail et la blancheur des dents.

BAUME SAMARITAIN
guérissant toutes sortes de plaies et de brûlures

EAU SOUVERAINE
contre toutes sortes de maladies des yeux

Tous ces produits proviennent du Couvent des Carmélites de Monaco.

Dépôt : chez Mme Vve ORDIONI, née SCAGLIOLA, Corte, (Corse).

FABRICATION DE CIGARES, CIGARETTES
Tabac à fumer de 1re qualité
en vrac et en paquets.
QUALITÉ GARANTIE
LOUIS SISCO
LA TERRESTA
(QUALITÉ SUPRA)
7 FRANCS LA BOITE
BASTIA. — Rue Neuve, près l'Hôtel-de-Ville. — BASTIA

22e ANNÉE — JEUDI, 8 JUILLET 1897 — 00205 — N° 462

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 82, rue Fontaine, à Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 » | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
AUTRES DÉPART. 22 » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Elisabeth.
SOLEIL : (heure nationale)
LEVER, 4 h. 03 m. — COUCHER, 7 h. 10 m.
LUNE : Premier quartier, le 7. — Pleine, le 13.
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Véronique.

7 JUILLET

Ni Département ni Colonie

C'était, je crois, en 1878. M. le préfet Grandval venait à peine de prendre possession de son poste au palais Lantivy.

Comme au cours des visites de réception officielle, il avait à répondre au maire d'Ajaccio, alors M. Forcioli-Conti, qui lui exposait, entouré de tout le Conseil municipal, les souhaits et les besoins de la population d'Ajaccio, le préfet Grandval s'exprima à peu près dans ces termes :

« Je serai toujours heureux, Messieurs, de m'associer dans la plus large des mesures aux efforts qui seront tentés par tous, en vue d'assurer la prospérité de cette *belle colonie.* »

La *belle colonie !* C'était le département de la Corse. Le mot fut répété, et sur les ailes de la presse fit en un rien de temps le tour de l'île.

Le séparatisme, alors, avait pu déjà fort bien exister, mais il est évident que mon confrère et ami Pierre-Paul Porte n'avait pas encore consacré à son étude, le meilleur de son temps et la plus patriotique de ses pensées. Le séparatisme donc ne songea pas à lever l'étendard « des revendications corses, » mais à son défaut ce fut comme une explosion générale qui éclata du Cap aux Bouches, suivant une formule très usitée.

On savait déjà très couramment sans doute que la Corse « faisait partie intégrante du territoire français. » Mais jamais le décret de l'Assemblée nationale n'avait été aussi souvent qu'à cette époque invoqué, reproduit, commenté, voire même « béni ! »

Appeler la Corse « une belle colonie ! » Justes cieux !...

Rien que la mort était capable D'expier ce forfait !

M. Grandval ne mourut pas, du moins de ce forfait, mais son départ fut dès lors annoncé, et les élections législatives ne firent encore que le précipiter. Depuis on n'en entendit plus parler.

Et cependant il est hors de doute que ni dans l'esprit, ni dans l'intention de cet éphémère préfet, l'expression de « belle colonie » n'eut pu revêtir une forme outrageante pour notre département. Il a dit « une belle colonie » dans un sentiment très exagéré peut-être de son isolement individuel de la terre métropolitaine, de son milieu habituel, mais il n'entrait, suivant nous, en aucune façon, dans son idée, que dans cette expression tombée très instinctivement de ses lèvres, on eut pu trouver matière aux développements qui ont suivi cet incident oratoire très commun du reste aux hommes politiques.

Il y a eu là un mot impropre si l'on veut, qui a puisé son importance bien plus dans notre susceptibilité insulaire que dans sa signification propre ou l'intention de son auteur.

Mais nous n'avons nullement l'intention d'incriminer ou de justifier ici le préfet Grandval. Nous avons simplement invoqué ce souvenir pour trouver une introduction à une thèse désormais admissible : que nous nous payons plus souvent de mots que de faits, et que les mots ne font pas précisément le bonheur des peuples quoiqu'ils en fassent le plus souvent la joie.

Du moment que la Corse a été déclarée « partie intégrante du territoire français » au lieu d'être déclarée simplement colonie française, nous nous sommes figurés qu'en entrant de plein pied dans le giron national nous allions soustraire notre île au sort autrefois habituel aux colonies françaises, qui était de ne recevoir que de loin en loin et d'une manière fort indirecte, les marques de la sollicitude métropolitaine.

Cette considération politique a très vivement flatté notre caractère insulaire, très enthousiaste des choses qui flattent son orgueil ou sa vanité, mais ne nous a que très médiocrement satisfaits dans toutes les revendications administratives et commerciales que nous avons formulées.

Le moindre grain de mil
Est mieux fait notre affaire.

Depuis Pontenovo, où fut signé dans le sang l'attachement de la Corse à la France, acte qui fut ratifié plus tard par la déclaration de Mirabeau, nous vivons, Français, sous un régime économique qui n'est pas celui dont relèvent les départements français et qui n'est pas non plus celui qui est propre aux colonies françaises.

Nous avons en Corse un régime bâtard qui contrarie notre prospérité commerciale, industrielle ou agricole que ne connaissent pas les départements français, mais nous n'avons pas non plus le régime bienfaisant, plein de sollicitude et d'intérêt dont jouissent les colonies françaises.

Il est de toute évidence que du simple fait de son détachement géographique de la France, la Corse ne pourrait pas, d'une manière sûre et permanente, participer au mouvement progressif assuré aux départements français mais et reliés entr'eux par des voies de communications naturelles uniformes et abondantes ; mais alors il y avait un moyen qui permettait à la France de reporter utilement sur la Corse tous les bienfaits de son influence et de son administration. C'était de la déclarer simplement *Colonie française.*

Oh ! je sais bien que ce mot va provoquer des haut-le-corps et que beaucoup y verront une manière d'attentat porté « au beau renom de notre pays. » Mais à ceux-là, précisément, je demanderai quels sont les avantages précis, qui résultent pour la Corse de sa qualité « de département français, » et quelle est, au juste, l'infériorité, même morale, qui s'attache à la condition de *Colonie française* vis-à-vis des départements français.

Il n'est pas une colonie de France, même parmi les plus lointaines, qui n'ait un système économique plus avantageux que le nôtre.

Je ne veux, bien entendu, point parler de l'Algérie qui n'est colonie française que depuis un demi-siècle environ et dont la prospérité provoquée, soutenue, secondée à coups de millions par la mère-patrie, marche à pas de géant sur ses voies ferrées qui surgissent comme par enchantement dans ses contrées à peine explorées où surgissent également des villes et des centres d'exploitation ; mais au Tonkin, mais à la Martinique, mais à la Guadeloupe, au Sénégal, ne trouvons-nous pas également les indices d'une intervention constante effective et manifeste de la France métropolitaine ?

En 1887 j'abordais à l'île de la Réunion. Chacun sait que cette île est grosse comme le poing. Elle est distante de plus de 3.000 lieues des côtes de France. En débarquant à la Pointe-des-Galets le spectacle qui le premier se présenta à mes yeux ahuris fut celui d'une voie ferrée qui faisait le tour de l'île et sur laquelle je dus m'engager pour me rendre de ce port à la capitale. Or, à cette époque, en Corse, le chemin de fer n'était encore qu'à l'état de construction. Aujourd'hui il n'est pas encore terminé.

Je cite cet exemple entre mille, parce que de mes yeux il m'a été donné de le constater. Beaucoup de mes compatriotes qui ont vu d'autres pays pourraient sans doute en produire de plus frappants encore.

Après tant de terres conquises au Tonkin, au Soudan, au Dahomey, la France a fait récemment la conquête de la Tunisie. Des millions y ont été dépensés par elle qui ont déjà ouvert des ports immenses, construit des voies ferrées, organisé des exploitations florissantes. Il est vrai que la Tunisie n'est même pas une colonie française puisqu'elle est sous le simple protectorat de la France.

Depuis deux ans à peine Madagascar est proclamé colonie française. D'immenses travaux ont déjà été entrepris et l'on peut hardiment présumer qu'avant peu ce pays barbare aura distancé la Corse dans la voie de la civilisation et du progrès.

Tous ces pays lointains, disséminés, perdus dans les mers lointaines, reçoivent de la métropole comme des bouffées qui fertilisent leurs contrées, développent partout le commerce, l'industrie, enfantent la production et la concurrence, tandis que la Corse « qui

---

31. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

PAUL MAHALIN

LA
FILLEULE DE LAGARDÈRE

I.

LA SALTIMBANQUE

XIV.

Fausses confidences.

(Suite)

Autrement...
— Autrement ?...

La physionomie et l'accent de la jeune fille devinrent sombres :

— Autrement n'ayant ni asile pour le présent, ni espérance dans l'avenir, je vous l'ai dit, la Seine coule pour tout le monde...

— Kostia !... Vous songeriez à mourir !... A votre âge !...

— Oh ! répliqua-t-elle amèrement, la souffrance m'a vieillie... D'ailleurs, qui est-ce qui me regrettera ?... Je n'ai ni parents, ni amis, ni personne qui s'intéresse à moi sur cette terre.

S'il eût écouté la narration avec l'attention minutieuse qu'il apportait naguère à « débrouiller » les affaires compliquées pour lesquelles on avait recours à son office, le *détective* émérite eût remarqué ceci :

C'est que la première partie de son histoire — celle qui avait trait à l'aversion que lui témoignait la *Femme Canon* et aux craintes que lui inspiraient les allures des trois frères, — avait été détaillée par mademoiselle Fine-Lame avec une chaleur, une conviction, une éloquence qui affirmaient la sincérité de ce récit.

Dans la seconde, au contraire, — celle qui se rapportait à la scène du matin, ainsi qu'à la fuite de la fillette et à la poursuite qui en avait été le résultat, — la *Filleule de Lagardère* avait montré, à plusieurs reprises, une hésitation, un embarras qui eussent donné à réfléchir à un auditeur moins prévenu en sa faveur.

Mais Jacques subissait le charme qu'épandait l'étrange et ravissante créature.

Sa pensée vacillait comme s'il eût ressenti une sorte d'ivresse. Nous n'insinuerons point qu'il fût déjà amoureux. Mais ce fut en tremblant qu'il dit :

— Ma chère enfant, je vous donnerai un asile et je vous rendrai l'espérance.

XV.

Le Narcotique.

La fugitive eut un long soupir de soulagement. Puis elle questionna brusquement :

— Qu'est-ce que vous allez faire de moi ?

Jacques lui prit la main à son tour :

— Vous resterez ici jusqu'à demain, nous ma garde, et je vous réitère qu'à cette heure avancée ces misérables saltimbanques ne vous relanceront point sous mon toit. D'abord, ils n'ont aucune espèce de droits sur vous. Ensuite, je vous certifie qu'ils trouveraient à qui parler.

Florette le contempla en face :

— Oh ! oui, vous êtes brave ! fit-elle.

L'ancien svidat baissa les yeux devant la flamme qui allumait les prunelles de la jeune fille.

Il poursuivit après un silence :

— Demain, je vous conduirai au château et je vous présenterai à mon maître. M. le marquis est le plus humain et le plus généreux des hommes. Il a pour moi quelques égards. Je ne doute pas que, sur mon instante prière, il ne vous trouve une situation, sous prés de lui, — car il est veuf, — mais dans quelque'une des riches familles parisiennes avec lesquelles il entretient des relations...

Et, comme la fugitive se levait dans un élan d'actions de grâces passionnées :

— Ne me remerciez pas, jusqu'à ce que je vous le commande. Tout entre à ma place : et qui paraîtra mal. C'est moi qui vous suis trop heureux de pouvoir vous être utile.

Puis, pour couper court aux expressions de gratitude qui se pressaient sur les lèvres de la *Filleule de Lagardère*, il continua en lui montrant la table :

— Vous devez avoir besoin de vous réconforter. Allons, asseyez-vous et partagez mon modeste repas. Ah ! dame ! si j'avais su avoir, ce soir, une invitée, je me serais approvisionné et arrangé en conséquence.

Il s'en fut chercher un couvert et le disposa près du sien :

— Mais bah ! repris-il avec rondeur, à la guerre comme à la guerre ! La première fois, on se débrouillera davantage. D'ailleurs, c'est offert de bon cœur.

Mademoiselle Fine Lame releva du geste :

— Je n'ai pas faim, murmura-t-elle.

Elle porta la main à son front :

— Le sommeil, la fatigue m'accablent...

Sa tête s'abaissait, lourde, sur sa poitrine ; ses paupières se fermaient malgré elle ; son corps se ployait sur sa chaise...

— Bon ! je comprends ! fit Jacques ; l'alerte, la course, la frayeur... Le repos vous est nécessaire... Eh bien, on va aller préparer votre chambre.

fait partie intégrante de la France » prend sa part des encouragements dont bénéficient les colonies, souscrit aux sacrifices consommés par la métropole en faveur du pays de conquête et reste elle-même comme un membre atrophié d'un grand corps, puissant et actif, dont les innombrables tentacules attirent et distribuent les agents divers de la fortune publique.

En vérité, voyons ! ne nous payons pas de mots. Que la France veuille nous traiter en colonie ou en département, la chose importe peu, puisque dans l'un ou l'autre cas nous ne perdons pas notre qualité de Français ; mais qu'elle ne perde elle-même pas de vue que déjà depuis plus d'un siècle la Corse est française et qu'elle ne jouit pas encore des avantages qui sont faits à la moindre des colonies françaises, créées depuis 1768.

Nous ne paraissons être aujourd'hui ni département ni colonie !

CÉLESTIN BOSC.

Causerie du Jeudi

Comme toujours, je vous le dis en toute humilité, je voudrais avoir la puissance descriptive d'un des maîtres de la plume, pour, avec les phrases qui vont suivre, vous tracer le croquis fidèle du paysage qui fait l'objet de ma Causerie.

Je voudrais commencer par vous dire : C'était par une belle journée d'automne, le soleil irradiait la feuille jaunissante,.... mais comme les phrases de poitrinaire ne sont plus de rigueur, je n'ai que faire de choisir telle ou telle phrase sacramentelle pour entrer en matière, et je m'en vais tout simplement vous dire, en évitant les bavures floues du style et le couhant du langage, que, si l'on veut avoir en France, une idée des mœurs génoises, c'est moins à Gênes, sur la Méditerranée, qu'il faut aller, qu'à Bonifacio, petite ville perchée au nid d'aigle sur un trapèon crayeux, situé au sud de la Corse, en face de la *Maddalena*.

Un contour de montagnes, partant de *Campo-Romanello* jusqu'à la *Cotona*, aux cimes âpres, chauves et pierreuses, dont les quelques arbres qui végètent dessus luisent devant Bardo, *formant* par leur situation topographique, une b que, dans le vélation de laquelle se trouve étal Bonifacio, place forte, se divisant en haute et basse ville ; la première, occupant le plateau formant t tase du côté de la mer qu'elle domine d'une hauteur d'environ 60 mètres, et que l'on nomme *la Rocca* avec deux sorties, l'une par le Donjon et l'autre par la vieille porte de Saint-Roch ; la seconde, bordant le port du côté S. E. au pied du contrefort de la haute ville, à laquelle la relie une route carrossable blanche et d'allures serpentines, ainsi qu'un raccourci, véritable descente à cotorses, appelée *le Bastello*.

Le port est un couloir, ou plutôt un immense canal comme l'appelait une Américaine, long de 2 kilomètres et large de 150 mètres. Les profondeurs varient de 1 mètre à 20 mètres et atteignent dans quelques endroits jusqu'à 25 mètres.

La falaise sur laquelle repose la ville est percée de grottes, où l'on pénètre en canot. La plus remarquable est celle appelée *Dragonata*, située à côté du phare de la Madonetta ; elle a une ouverture de 3 mètres de hauteur pour 5 mètres de largeur, et par suite d'une infinité de stalactites qui donnent diverses teintes à la mer le site prend un aspect féerique, où le rosé et le violet dominent. A la voûte, une ouverture ayant la configuration de l'île de la Corse laisse pénétrer le jour.

Il y a également une grotte appelée le *Bain de Vénus* qui n'est pas moins remarquable.

Si vous jetez, mal-à-propos, un coup d'œil sur la campagne, vous n'apercevez généralement que des arbustes étiques qui s'y plaisent singulièrement, et qui donnent au terrain un faux aspect de savanes. La culture y est maigre, à part quelque peu d'horticulture à proximité de la ville, dans la vallée de Saint Julien, la seule vallée riveraine qui jouisse d'une eau courante ; aussi la culture y est-elle prospère.

Le Bonifacien est un peu défiant, et voit d'un œil inquiet l'étranger qui vient le visiter ; c'est, sans doute, cette disposition d'esprit qui fait que loin de prendre l'uniformité qu'a étend sur l'île, le Bonifacien est resté autochtone ; oui, il l'est par les mœurs, le langage et même la toilette. Les plupart des gens ne comprennent pas le patois Corse, et dès que vous arrivez dans leurs murs, ils se disent entre eux : *Guardia* za on pointe.

Le costume est celui que l'on porte dans toute la Corse ; mais arrive le dimanche ou une fête, comme il y en a très souvent à Bonifacio, vous voyez ces mêmes terrassiers que l'on appelle en patois *Pialichi*, quitter l'habillement de velours lané et lacotore, pour mettre une redingote monumentale et le chapeau haut de forme, avec des souliers ferrés qui complètent la toilette ; j'allais oublier un détail particulier, c'est qu'ils se rasent complètement la figure.

Les femmes à l'instar du Costhaent portent toutes des chapeaux aux tons les plus criards, et où les blonds se mêlent aux coquelicots. Quant au *mouro*, il n'est guère porté que par les vieilles femmes, quand elles ne s'affublent pas de quelque capote dont la couleur est indéfinissable, tellement le temps y a marqué son cachet indélébile, et dont la mode remonte au roi Théodore Ier.

Le type de la femme est assez régulier ; les hommes se tiennent graves, et à chaque instant, vous en rencontrez sur la grande route juchés sur des ânes, les jambes pendantes, mais l'air toujours fier.

JEAN QUENZA.

(A suivre).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 8 Juillet, de 8 à 9 h.

1.	Polonaise de Concert,	Vidal.
2.	Der Freyschütz, (ouverture),	Weber.
3.	Faust, (fantaisie),	Gounod.
4.	Lucrèce Borgia, (fant. p. clarin.),	Donizetti.
5.	La Chevauchée de la Walkyrie,	Wagner.

Le Chef de Musique, QUÉRU.

Retraite aux flambeaux

Itinéraire du 8 Juillet

Rue Napoléon, rue Saint-Roch, boulevard Paoli, boulevard du Palais, jusqu'au Palais de Justice, redescendra le boulevard du Palais, rue de l'Opéra, rue Miot, place Saint-Nicolas, boulevard Sébastiani — Rentrée.

Gazette Départementale

ODESSA. — La famille Berlandi vient d'être de nouveau cruellement éprouvée par la mort de Mme veuve Cécile Berlandi née Verdani, décédée dans sa soixante-quinzième année, après une assez longue maladie.

La mort de son fils, le capitaine Véridicus Berlandi, survenue il y a peu de mois, l'avait frappée au cœur, et depuis, rien n'avait pu la consoler.

Les obsèques de cette excellente femme ont eu lieu au milieu d'un concours. Les parents éloignés accourus de tous les points de l'arrondissement de Corte pour s'associer au deuil de la famille Berlandi et lui donner un témoignage d'affectueuse sympathie.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte, auxquels nous adressons nos plus vives condoléances.

LE CHEVAL DES DIEUX

L'ardent Pégase est un fameux coursier.
Il a pris en croupe *Faisier*,
Et, courant au triple galop,
Porte au succès le *Savon du Congo*.

Un fouet poli, au Savonnier Parisien.

Bulletin Financier

PARIS le 8 Juillet 1897.

La liquidation des valeurs s'effectue dans des conditions aussi favorables que celle des Rentes françaises et la hausse s'accentue. Le 3 o/o a passé de 101 95 à 101.10 et termine à 101.05. Le 3 1/2 o/o monte à 106.70.

La tendance est ferme sur le groupe des Sociétés de crédit, mais les transactions n'ont pas grande envergure : Le Crédit Foncier fait 692, le Comptoir National d'Escompte 576, le Crédit Lyonnais 778 et la Société Générale 565.50.

Le système des tramways électriques à traction mécanique dont la Cie O. Paris est propriétaire ajoute un nouveau débouché à tant d'autres et constitue pour les obligations une garantie pour l'avenir. Le cours de 475 pour ces titres est donc avantageux.

Les obligations 5 0/0 de la Compagnie Centrale des Allumettes restent demandées. Les coupons sont payables net d'impôt.

A voir le mouvement qui se dessine en faveur des parts de 100 fr. de la Cie Française des Mines d'Or et d'Argent Desphuissons de la Gardette, ce titre est appelé à faire prime avant peu. Tout le monde comprend qu'il y a là une entreprise nationale dont le succès est à souhaiter dans l'intérêt du pays.

Les Services Maritimes Postaux

Meeting Bastiais

Hier soir, plus de trois cents électeurs se sont réunis au Théâtre pour protester contre le projet de convention maritime postale.

Le meeting était présidé par M. Ajaccio, président de la Chambre de commerce. Autour du président, MM. Gaudin, maire de Bastia, Louis-Napoléon Mattei, conseiller général, Giordani, conseiller municipal, et plusieurs représentants de la presse.

M. Gaudin prend la parole au début pour dire que la politique est absolument exclue du débat et fait appel à la concorde de tous pour obtenir un sérieux résultat.

M. Roubaud, directeur de *La Corse*, dit qu'il ne saurait être question d'hostilité de la France contre la Corse. La Corse a tant de fois versé son sang pour elle que cela dénoterait une ingratitude dont la France n'est certes pas coupable.

M. Gaudin donne ensuite lecture de l'ordre du jour ci-après :

« Considérant que l'avenir économique et commercial de la Corse tiennent essentiellement à la facilité et à la rapidité des relations qui seront assurées entre notre île, le Continent, l'Afrique et la Sardaigne.

» Considérant que l'inachèvement de notre réseau de chemins de fer, l'influence de la malaria, et les mauvaises récoltes qui se succèdent depuis un grand nombre d'années, occasionnent un malaise général dont se ressentent toutes nos transactions.

» Que ce n'est qu'en multipliant nos débouchés, que notre département pourra compter sur des ressources qui actuellement lui font défaut.

» Considérant que l'application des nouvelles lois fiscales a notamment aggravé une situation qui pesait déjà très lourdement sur le pays, sans compensation d'aucune sorte.

» Considérant que cette compensation pourrait se retrouver en partie dans l'exécution d'un nouveau service maritime amélioré et étendu.

» Considérant que les différents corps électifs du département ont fait connaître avec l'autorité qui leur appartient, quelles sont les modifications que le pays réclame.

» Considérant que le projet de convention proposé ne donne satisfaction à aucune de leurs justes revendications.

» Qu'en vain M. le ministre du commerce prétexterait d'une raison d'économie pour n'allouer aux services de Corse qu'une subvention de 400.000 francs, alors que son prédécesseur lui-même, dans un projet antérieur d'une année, avait élevé ce chiffre à 600.000 francs et alors surtout qu'il propose pour l'Algérie une augmentation de plus d'un million.

» Que d'ailleurs il est inadmissible pour tous qu'une nation comme la France doive s'arrêter à une économie de 2 ou 300.000 francs, le sacrifice de pareille somme étant absolument nécessaire pour assurer la vie matérielle de tout un département qui ne lui a jamais marchandé son sang.

» Par toutes ces considérations et par toutes celles qu'ont déjà fait valoir le Conseil général de la Corse, la Chambre de Commerce de Bastia, et les différents conseils municipaux des principales villes du département.

» La population de la Ville de Bastia, réunie en assemblée générale au théâtre municipal de cette ville, prie les membres du Parlement de repousser comme insuffisant le projet de convention présenté par le Gouvernement.

» De dire que la subvention sera portée à 700.000 francs.

» D'imposer au concessionnaire la construction ou l'emploi d'au moins deux paquebots devant donner une vitesse moyenne de 14 à 15 nœuds pendant toute la durée de la concession.

» D'ordonner le maintien de toutes les lignes existantes, avec leurs prolongements y compris le service côtier.

» De rétablir l'escale d'Ajaccio sur la ligne de Bône, et de créer une escale à Bastia sur celle de Tunis.

» D'insérer au cahier des charges un tarif pour le transport des passagers et des marchandises, avec les restrictions édictées par l'art. 29 du cahier des charges du 29 juillet 1850, et d'appliquer à certains produits les tarifs spéciaux dont jouit l'Algérie.

» D'interdire la clause insérée aux connaissements donnant attribution au tribunal de Marseille pour la connaissance de toutes les actions relatives aux transports.

» Confie au patriotisme éclairé de ses représentants la défense d'une cause qui a réuni toutes les populations de l'île dans une aspiration commune.

» Dans le cas où leur voix ne serait pas entendue leur demande de donner leur démission pour protester contre un déni de justice qui consommerait la ruine de notre pays,

» Adresse le même appel à tous les corps élus du département. »

M. Giordani demande que la représentation de la Corse soit sommée de donner sa démission, si satisfaction n'est pas donnée au département.

M. Orsini, étudiant, demande pourquoi, alors que pour un travail de trois cents francs il y a partout adjudication, les Compagnies Transatlantique et Fraissinet dans une affaire où il s'agit de plusieurs centaines de mille francs sont dispensées de cette obligation. Il veut qu'à l'avenir toute Compagnie de steamers qui tiendra à faire le service de la Corse soit soumise à cette obligation.

M. Poletti demande la parole. Il dit qu'il regrette l'âpreté de certains termes contenus dans l'ordre du jour. Il ajoute qu'il ne veut qu'il y ait aucun malentendu à propos de son intervention et il commence à expliquer quelle est au point de vue financier la situation de la Corse à l'égard de la France. Mais à peine a-t-il cité quelques chiffres que des clameurs se font entendre, et M. Gaudin, enlevant la parole à M. Poletti, dit que les déclarations de M. Poletti sont imprudentes. Les cris redoublent et M. Poletti est forcé de descendre de la tribune.

Après cet incident, l'ordre du jour présenté par M. Gaudin est adopté.

A la fin du meeting, M. Lasiachi, conseiller municipal, et M. Orsini, ont fait une quête pour subvenir aux frais d'envoi de dépêches.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 7 JUILLET

1° *Barométre.* — 7 heures du matin, + 25 6 ; midi, + 28-0, 6 heures du soir, + 27 0 ; Maxima, + 30°0 ; minima, + 22 5.

2° *Baromètre.* — 7 heures du matin, 760 mm. ; midi, 760 mm. ; 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — 9 h. du matin, S. E. faible.
4 h. du soir, S. E. id.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,30 ; soir, + 0,38 ;

Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0,00 mm.

Inspection générale du 163e

Les opérations de l'inspection générale du 163e ont continué hier.

Le matin, M. le général Sage, inspecteur général, s'est assuré de l'instruction théorique et pratique des sous-officiers et caporaux. L'après-midi a été consacré à l'interrogation de MM. les Officiers.

Sauvetage

Hier soir, vers six heures et demie, un petit enfant de cinq ans qui s'amusait sur le quai du Vieux-Port, en face les bureaux de la Santé, perdit pied et tomba à la mer.

...en que, en cet endroit, les eaux ne ...nt pas trop profondes, l'enfant se ...tait vainement et avait avalé quel...e gorgées ; il aurait sans doute pé...i un vieux et brave marin, Jean ...tea, ne s'était précipité tout habillé ...n secours. L'enfant a pu être ra...é à terre et, après quelques soins, ...sporté auprès de son père, dont ...lier de menuiserie se trouve peu ...nné du quai.

...us signalons à l'administration su...eure la conduite de ce brave marin.

...riage

...er matin a été célébré en l'église ...issiale Saint-Jean, le mariage de ...Jean-Baptiste Colombani, contrô...à la Compagnie de chemins de fer ...rtementaux, avec Mlle Erminie ...

...raison d'un deuil tout récent la ...monie a été très intime.

...s témoins de Mlle Luca étaient ...Antoine Ferrari et Jean Berti, né...nts ; ceux de M. Colombani, MM. ...oni, sous chef de l'exploitation des ...nes de fer de la Corse, et Felce, ...epteur de Borgo.

...us présentons aux jeunes époux ...s nos félicitations et nos vœux de ...heur.

...serie des Platanes

...aiment on ne saurait mieux sou...r comme distraction que celle du ...mant spectacle qui nous est offert ...les soirs à la Brasserie des Pla...s par le ravissant couple : « Les ...bris Norab, » doettistes et solistes ...rnationaux. Figurez-vous que Mlle ...e n'a que douze ans, de grands ...s pleins de malice et avec ça un ...artistique qui la rend adorable. ...t à M. Beojamin, c'est un petit ...omme de 10 ans, pas plus haut ...e botte, avec des grands yeux ...s et une forêt de cheveux blonds ...tés. Il se montre tous les soirs ...pliant et joue avec le sans-gêne et ...ent que seuls possèdent les vieux ...tes ou les vrais artistes. Aussi, ...les soirs, à la Brasserie des Pla...s, les colibris-miniature remportent un vrai triomphe, et dès huit heures du soir, toutes les places sont prises. C'est un vrai débordement de ...ommateurs.

...hrioleurs

...n n'a pas oublié que des vols de ...elets, bagues, montres, broches, ...ants d'oreilles, effets de lingerie et ...illement, etc., ont été commis il ...quelques jours chez MM. Lapidi, ...pi, Potentini et autres.

...qu'à présent les auteurs de ces ...perpétrés la nuit, avec effraction, ...ns des maisons habitées, avaient ...chapper aux recherches de la po...Cependant, chefs et agents n'en ...aient pas.

...fin, il y a cinq ou six jours, ils ...nt sur la piste d'une femme qui ...sait devoir être mêlée à l'affaire ; ...elle était introuvable.

...n domicile était surveillé : elle n'y ...sait pas ; les endroits qu'elle ...l'habitude de fréquenter l'étaient ...ment : rien, rien que le signale-

...s mardi soir, les agents pénè...t dans une maison du boulevard ...-Angelo, et ne tardaient pas à ...evoir la fugitive, une fille assez ...le, âgée de 25 ans, domestique, ...t restée bien penaude, et qui se ...it là, depuis cinq jours, sans sor...mettre le nez à la fenêtre.

...rès avoir visité la maison, cette ...étique a été conduite à son domi...place de la gare, et là on a dé...rt la plupart des objets volés.

...le fille a-t-elle des complices ? la ...paraît fort probable. En attendant elle a été écrouée à la prison ci...

...citons la police de cette bonne ...re et du flair dont elle a fait preu...e cette circonstance.

Pilules ...

Mildew Black-Rot

Par sa préparation et son action immédiate, *l'Eau Célante* est le produit le plus simple et le plus sûr pour combattre les maladies cryptogamiques de la vigne.

Se vend concentrée (1 litre pour 50 litres d'eau) à la pharmacie Marcantetti.

Grand Café de la Paix

Tenu par M. Eugène Costa

A l'apéritif, de 6 à 7 h.

Polka et Paysan, (ouverture),	Supné.
Vita Palermitana, (valse),	Gr stant.
Rigoletto, (fantaisie),	Verdi.
Méditation,	Gounod.
Vicino ! Vicino ! (polka),	Mazzantini.

CE SOIR DE 8 A 11 H.

Ratapian, Ratapian, (marche),	XXX.
Myrthes et Cyprès, (élégie),	Graziani.
Miss Helyett, (fantaisie),	Audran.
Don Pedro di Medina, (duetto),	Lanzini.
Faust, (grande fantaisie),	Gounod.
LA VENDEUSE, (valse),	Goublier.
L'Arlésienne, (grande fantaisie),	Bizet.
Sérénade,	Moszkowski.
A Fior di Labbro, (mazurka),	Sizz.
Attraction, (polka),	Pierroni.

A 10 heures du soir, M. Lachi exécutera un solo de violon.

Grand Café Français

CE SOIR A 8 h. 1/2

M. DUREY : A la mode de Caen. — Le Conseil de Révision. — Mam'zelle si vous voulez. — Mme DUREY : Un Oiseau dans un Corset. — La Bouillabaisse.

M. LILLY : Fortecœur de Bergerac. — J'en ai avalé mon Pruneau. — Vénard aux les Femmes.

Deux, par le Comte DUREY : La Fanfare. — Mirliton — Marche. — Faut le faire exulter.

Dépêche de Nuit

Le Voyage Présidentiel

On télégraphie de Saint-Pétersbourg.

La commission municipale a commencé les études pour la décoration de la ville pendant les fêtes qui seront données au Président de la République.

Les Morts du Jour

Henri Meilhac

Le célèbre auteur dramatique Henri Meilhac, membre de l'Académie française, est mort ce matin.

La Commission d'enquête *du Panama*

La Commission d'enquête du Panama a entendu MM. Le Marquis et Gautron, liquidateurs judiciaires de la Société de Panama.

Leurs rapports sont très longs et très compliqués.

Les Evénements d'Orient

On télégraphie de Constantinople :

Le gouvernement russe a adressé une circulaire aux puissances pour les inviter à faire quelques démarches en faveur de la conclusion de la paix.

Malgré l'armistice, les Turcs ont attaqué Kalambaka, et incendié les maisons.

Les habitants ont résisté.

Le gouvernement grec a ordonné la convocation immédiate de la dernière classe de réserve.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. SARRIEN

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Codet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les Sinistres en 1897

Discussion du projet de loi portant ouverture d'un crédit de 3 250.000 frs. pour les victimes des sinistres et des intempéries en 1897.

Un long débat s'engage, enfin, le projet de loi est adopté avec un amendement de M. Viger, portant une augmentation de 2 700 000 francs pour les pertes subies par les agriculteurs.

Les colis postaux

1re délibération sur le projet de loi relatif aux colis postaux de 5 à 10 kilos.

Le ministre du commerce, répondant aux observations présentées par divers membres, promet de s'occuper de l'extension du service et de l'augmentation du personnel.

Le projet de loi est adopté.

L'Ordre du jour

Le règlement de l'ordre du jour donne lieu à diverses réclamations.

Enfin, la Chambre fixe à vendredi la suite de la discussion de la loi du Cadenas et de la Grand'Combe, et après seulement celle sur les Services maritimes postaux.

Séance demain.

BOURSE DE PARIS

	6 juill.	7 juill.
Rente 3 p. 0/0 anciens. .	103.90	103.90
— 3 p. 0/0 amortis. .	101.60	101.40
— 3 1/2 0/0. . . .	107.45	107.45

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Dané Jean, boucher, et Grandi Rose, tailleuse, tous deux de Bastia.

NAISSANCES.

Cristelli Alfred-Mathieu.

DÉCÈS. — Néant.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront célébrée vendredi 9 juillet dans l'église paroissiale de St-Jean-Baptiste, seront dites pour le repos de l'âme de

Mme Joséphine Antomarchi

NÉE PIERANGELI

La famille assistera à la messe de 9 heures.

FABRICANT-BREVETÉ-S.G.D.G.
BRULAND
Fabricant, breveté s.g.d.g.
44, Rue Monsieur-le-Prince, PARIS
APPAREILS DE CHIRURGIE

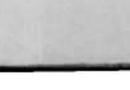
COUPEZ-VOUS les CHEVEUX vous-même avec la TONDEUSE HUMAINE
Envoi franco contre mandat-poste de 3 fr. 50 pour la France et de 4 fr. pour l'Etranger
Adresse : BAZIN, 3, Rue Taitbout, PARIS

A VENDRE

une propriété près Bastia, route de St-Florent, contenance 76 ares, comblantée à arbres fruitiers, eau dans la propriété, vue splendide.

S'adresser à M. le notaire Giordani.

AVIS

aux acheteurs de Pétrole

MM. SIMON DAMIANI et PIERRE VINCENTELLI informent les acheteurs de Pétrole qu'ils recevront courant septembre prochain, un voilier avec 20.000 caisses pétrole *Atlantic* faisant escale Ajaccio-Bastia. Ils sont ouverts dès aujourd'hui pour traiter à des prix défiant toute concurrence.

Seul et véritable traitement de la Pousse

Dépôt à Bastia, pharmacies : Gentili, Luciani, Raffaelli, Tattini, et dans toutes les bonnes pharmacies de la Corse.

A LOUER

MAISON DE CAMPAGNE
avec petit Jardin
A CARDO

S'adresser : Confiserie Modena, Boulevard du Palais.

Guérison rapide, certaine, sans danger par la Pommade Ch. et Pilules de Capsicum Annuum du Ch. Gillet, pharm. à Marseille. Traitement recommandé par 1000 attestations. 3.50 chaque remède.

LA GARANTIE Agence Général de renseignements commerciaux. Affaires Contentieuses. Recouvrements de Créances. Prêts sur 1re hypothèque. Subrogations de titres. Recouvrements de Loyers. Bureau de location pour Magasins et Appartements. Bureau de Placement pour domestiques, employés et ouvriers de toute catégorie, etc., etc. Rédaction d'actes sous-seing privé, formules de réclamations pour contributions directes et indirectes.

Directeur, C. MARINI et Cie, 1, rue de l'Opéra.

SERVICE DE VOITURES

DE FOLELLI A PIEDICROCE

(OREZZA)

Les frères **Villa** préviennent le public qu'un service quotidien est fait de Folelli à Orezza par la poste.

Ils ont en outre des calèches et landaux à toute heure ; le service peut être fait même jusqu'à Ponte-Leccia, il n'y qu'à avertir un jour à l'avance.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. HENRI BARTOLI, 11, Avenue de la Gare.

Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

Frédéric MUGNIER, Dijon
FABRIQUE DE GRANDES LIQUEURS
LA PLUS IMPORTANTE DE LA BOURGOGNE

CASSIS MUGNIER
APÉRITIF MUGNIER
ABSINTHE MUGNIER
BIGARREAU MUGNIER

Médaille d'Or à l'Exposition Universelle de Paris 1889
6 Diplômes d'Honneur, 66 Médailles or, etc.

REPRÉSENTANT :
M. TOUSSAINT CASANOVA, 18, Rue de l'Opéra, BASTIA

☞ Ne fumer que le merveilleux CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer.

00207

22e ANNÉE — VENDREDI, 9 JUILLET 1897 — N° 163

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.90 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 128, Faubourg-Poissonnière, à Paris
ABONNEMENT (Payable d'avance)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART. 22 fr. 12 fr. | le port en sus
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIAISE

D.O.M. BENEDICTINE de l'Abbaye de Fécamp
La Meilleure des Liqueurs. Se défier des contrefaçons. Exquise Tonique Digestive. Se trouve partout.
D.O.M. D.O.M.
Entrepôt régional à Marseille, 42, rue de la République, A. LEROUX, Agent Général.

ASTHME et CATARRHE GUÉRIS par la POUDRE ESPIC

TOMBEAU DES MOUCHES !!
Invention merveilleuse brevetée
débarrasse promptement les appartements de ces transmetteurs de microbes épidémiques. Envoyer 15 centimes à l'agent général P. Canegaly, 27, rue Tronchet, Paris, pour avoir échantillon franco.
Agents sérieux demandés.

GLACIÈRE
DES CHATEAUX ET DES CAMPAGNES
500 gr. à 8 kilos
Glace parfaits sorbets en 10 minutes
J. SCHALLER, 332, rue St-Honoré, Paris. Prospectus franco.

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé en le conservant par l'usage des PILULES DÉPURATIVES du Docteur GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang, et convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Boutons, Vieux Ulcères, Scrofules, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Rhumatismal, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intoxication générale, etc. Le flacon avec le LIVRE DE LA SANTÉ franco contre mandat-poste de 3 fr. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies.
Dépôt général : Pharmacie GOLVIN, 25, rue Saint-Denis, 25 — PARIS

58 ANNÉES DE SUCCÈS
60 Récompenses dont 2 GRANDS PRIX
17 Dipl. d'Honneur, 1 Méd. d'Or etc.
ALCOOL DE MENTHE RICQLÈS
Le SEUL Alcool de Menthe VÉRITABLE
Employé contre les indigestions, dysenteries, cholérine, maux d'estomac, de cœur, de tête.
Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée font une boisson délicieuse calmant instantanément la soif et assainissant l'eau.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EXCELLENT AUSSI POUR LA TOILETTE ET LES DENTS
EXIGER le nom DE RICQLÈS

ENTREPOT VINICOLE DE LA CORSE
J. B. DE PETRINI, Propriétaire
BASTIA — 1, Rue du Môle Blanco, près la Gare — Bastia
A l'honneur d'informer ses amis et connaissances qu'il a ouvert un Entrepôt de Vin des meilleurs crûs de la Corse, Cervione, Tallano, Sartene, etc., garantis de pur vendange et entièrement naturels.
Huile, Vinaigre, Eau-de-Vie, Spécialité de Vins blancs

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
PRODUITS RECOMMANDÉS :
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

A LOUER
Appartements, maison Romieu
S'adresser au Concierge.

ORIZZA-LES-EAUX
HOTEL FILIPPI
à Piedicroce
Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée et abondante.
Prix très modérés

A LOUER
appartement de douze pièces, au 3e étage de la maison Otero.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Maison de Campagne
7 pièces, avec réservoir d'eau, située près de Cardo.
Pour renseignements s'adresser au bureau du journal.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Orezza-les-Eaux
— (VILLA GRANAJOLA) —
La Ville sera ouverte le 2 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'Etablissement, attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare de Folelli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et le service des Eaux d'Orezza.
Jeux de Tennis — Croquets — Balancoires
PATISSERIE DU JOUR
La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus exigeants par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.
Pour renseignements, s'adresser à M. IGNACE COLOMBANI, propriétaire de l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

SOMNAMBULE
Mme FÉE à Marseille (Bouches du Rhône), 72, rue Montier, 72.
(*Ex Secrétaire confidentielle d'une Reine*)
CONSULTE PAR CORRESPONDANCE
Madame Fée, dont la science est universellement appréciée par les savants, a fait gagner de nombreux lots. Elle fait réussi, n'importe quoi : *affaires commerciales, amour, mariage, procès, pertes, héritages, divorces, maladies, calomniateurs, emplois, avancement, faveurs, etc., etc., etc.*
Dans un but humanitaire et pour répandre sa science, elle indiquera *gratuitement* les secrets et moyens de gagner un *gros lot* à la personne digne d'intérêt qui la consultera et qui s'engagera à la récompenser après avoir gagné.
Madame FÉE consulte aussi bien par Correspondance que de vive voix. Il suffit de lui écrire. *Discrétion et Loyauté :* consultations à moitié prix aux lecteurs du journal.

Demandez partout l'AMARO-MATTEI, apéritif supérieur

TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS
Tonnage Graisse, Piqure, Acide sur aigre doux, Amertume, Goût de terroir, Pousse, Vins mibliousés, Fermentations permanentes, Mauvais goûts, etc. Vinification, Conservation et Bonification par procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crûs pour Vins rouges et blancs de France et Etrangers, pour Vins de liqueurs, Apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentrés vins de tables vieillisseurs. Dosage pour Vermouth de France et de Turin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vinicoles. Couleurs végétales, Fournitures de chais.
Laboratoire de Bactériologie et d'Œnologie. F. Magnan, *Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonifacio*, Rue des Ramparts-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône.)

STATION D'ÉTÉ EN CORSE
ALTITUDE 1.100 MÈTRES
HOTEL DU MONTE D'ORO
FOCE DE VIZZAVONA
Sur la ligne de chemin de fer entre Ajaccio et Bastia
Positions unique au milieu d'immenses forêts de pins et de hêtres, entourée de panoramas de montagnes superbes, dans un climat d'été incomparable et d'un repos parfait et fortifiant.
Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée sous la direction d'un chef de cuisine d'un des grands hôtels du littoral.
Déjeuner, vin compris, 3 francs.
Arrangement avantageux pour familles pendant la saison d'été.
Salle restaurant et grande salle table d'hôte, vaste parc entour des maisons avec les jeux de croquet et de Law-Tennis.
Omnibus et calèches à tous les trains et à la disposition des clients.
Pour informations s'adresser à V. BUDIZ, Propriétaire.

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 186
QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR. — VINGT-SEPT MÉDAILLES
SPÉCIALITÉ DE LA MAISON
AMARA BLANQUI
Le plus agréable et le plus fortifiant de tous les Amers & Bitters connus est également le plus répandu & le plus apprécié dans toute la Corse
SEUL DÉPOT POUR LA CORSE
de la GRANDE FINE CHAMPAGNE CHATEAU-BLANZAC & du RHUM COLOMBO, import. directe de la Martinique
Représentant à Bastia : M. T. CHIAVATTI

LE GALENDRIER
FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Véronique.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 05 m. — Coucher, 7 h. 10 m.
LUNE : Premier quartier, le 7. — Pleine, le 13.
FÊTE DE DEMAIN : Les sept Frères martyrs.

8 JUILLET

LA CORSE

Le Petit Méridional, de Montpellier, consacre son article de tête à la Corse, aux services maritimes postaux et à la défense de l'île.

Nous remercions notre excellent confrère d'apporter son puissant écho à nos réclamations ; il se peut que ce ne soit pas encore obtenir la presse corse puisse être obtenu par la presse continentale. Merci.

Voici l'article du *Petit Méridional* :

La Corse n'est pas contente et elle a quelques raisons de ne pas l'être. Le projet de loi sur les services maritimes postaux a soulevé dans l'île des protestations unanimes, justifiées par l'insuffisance des relations établies entre elle et le continent français.

Le conseil municipal de Bastia notamment se plaint avec amertume que cette ville soit, comme la plupart des autres ports, sacrifiée et délaissée, au profit des ports de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, et demande que la France fasse pour la Corse au moins ce que l'Italie fait pour la Sardaigne.

Ces récriminations se bornent aujourd'hui aux services postaux ; il est à croire qu'elles ne seraient ni moins vives, ni moins justes, s'il s'agissait des mesures prises par les autorités militaires et maritimes pour la défense de cette île.

En cas de guerre, en effet, elle risque de tomber entre les mains des Italiens, sans qu'on ait rien prévu, rien fait de vraiment utile pour éviter cette éventualité.

La question est pourtant agitée depuis longtemps. M. Lockroy, à la Chambre, M. Bizot de Fonteny, au Sénat, ont sonné le tocsin ; des commissions ont été nommées et fonctionnent ; mais rien encore n'a été sérieusement tenté pour apporter un remède à cette déplorable situation.

Cette situation, la voici, du reste, en résumé.

♣

Placée au sud de Gênes et de la Spezzia, à l'ouest de l'île d'Elbe et de Civita-Vecchia, au nord-ouest de Naples et de Gaëte, au nord de la Maddalena et de la Sardaigne, la Corse est terriblement menacée par tous ces ports, qui, en quelques heures, peuvent lancer sur elle les flottes italiennes.

Une attaque victorieuse de l'Italie nous enlèverait, dès le début des hostilités, l'une des bases naturelles de nos opérations sur la Méditerranée.

En effet, pour couvrir la Provence, surveiller la route de l'Algérie, agir sur le flanc de l'Italie et tenir en respect la Maddalena, qui n'est qu'à douze kilomètres de Porto-Vecchio, notre base stratégique est la Corse.

La Corse est le trait d'union entre les rivages de la mère-patrie et ceux de l'Afrique française, entre Marseille et Alger, entre Toulon et Bizerte.

A tous ces points de vue, elle aurait dû être défendue avec une sollicitude toute spéciale. Or, qu'a-t-on fait jusqu'à présent ? Rien ou presque rien.

La défense maritime des côtes de la Corse, dont le pourtour est d'environ 480 kilomètres, est confiée à sept torpilleurs, commandés par un capitaine de vaisseau, placé lui-même sous les ordres du gouverneur général de l'île, résidant à Bastia.

D'autre part, l'effectif des troupes affectées à la défense du littoral est manifestement insuffisant. Dans l'île entière un seul régiment de ligne, le 163e, éparpillé par petits paquets dans six garnisons, serait chargé, en cas de guerre, de pourvoir simultanément à la défense et aux nécessités longues et encombrantes de la mobilisation.

Quant aux batteries et à leur personnel, la même insuffisance se retrouve sur tous les points où la défense a été ébranlée.

♣

Il importe donc d'augmenter partout nos forces. Que pourraient faire nos sept torpilleurs, si une tentative de descente se produisait, par exemple, du côté de Bastia, par la Spezzia, et une autre, en même temps, du côté de Bonifacio, par la Maddalena.

Entre ces deux derniers points, la distance n'est que d'une vingtaine de kilomètres ; il faudrait à peine une heure ou deux à l'escadre italienne pour fondre sur notre littoral et tenter un débarquement rapide.

Il est vrai que, pour une opération sérieuse, une invasion de conquête, les Italiens devraient débarquer au moins 30 000 hommes, chose qu'ils n'essayeraient sans doute pas.

Mais ils pourraient aisément, dans l'état actuel, tenter un coup de main, détruire des approvisionnements, et surtout mettre obstacle à la mobilisation.

Cette mobilisation, si on avait le temps de la faire, donnerait vingt mille hommes exercés et prêts à entrer en campagne. Mais là encore se présenterait un autre inconvénient.

Ces hommes, il faudra les encadrer, les enrégimenter. Où trouvera-t-on dans un seul régiment les cadres nécessaires pour 20 000 combattants ?

La conclusion est bien naturelle et bien simple ; Si l'on veut défendre la Corse, qu'on augmente le nombre des navires chargés de protéger la côte, le nombre des fortifications de terre et des batteries et qu'on ne se contente pas d'un seul régiment.

Et je n'ai pas parlé des moyens de communication, des lignes de chemins de fer à créer, alors qu'il n'existe qu'une voie actuellement, de Bastia à Ajaccio et Calvi.

Il y a donc beaucoup à faire. Fera-t-on au moins quelque chose ?

G. COLLINE.

Les Services Maritimes Postaux

Cahier des Charges

Pour l'exécution des services maritimes postaux entre le Continent et la Corse

CHAPITRE PREMIER
Objet et durée de la concession

Art. 1er. — La concession a pour objet le transport, par paquebots à vapeur, des dépêches, des colis postaux, du personnel et du matériel de l'Etat, entre le Continent et la Corse, et comprend les services ci-après :

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Marseille, Ajaccio, Propriano et Bonifacio ;

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Marseille, Ajaccio et Propriano ;

Deux voyages par semaine (aller et retour) entre Marseille, Bastia et Livourne ;

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Marseille et alternativement Calvi ou Ile-Rousse ;

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Nice, Calvi ou l'Ile-Rousse ;

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Nice et Bastia ;

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Nice et Ajaccio.

Art. 2. — Le Ministre des Postes et des Télégraphes se réserve expressément la faculté d'augmenter, pendant les dix premières années de la durée du marché, le nombre des ordinaires sur les lignes indiquées ci-dessus ou d'établir des services sur des points autres que ceux désignés au présent cahier des charges, sans que les concessionnaires puissent être admis à élever aucune réclamation.

Dans ces deux cas, la subvention à appliquer aux nouveaux parcours sera fixée soit à l'amiable, soit à dire d'experts.

Art. 3. — La durée de la concession est de quinze ans, du 1er juillet 1897 au 30 juin 1912.

Toutefois, l'Etat et le concessionnaire auront le droit réciproque de résilier le traité à l'expiration de la dixième année, moyennant préavis donné un an à l'avance, c'est-à-dire, au plus tard, le 30 juin 1906.

L'Etat se réserve le droit de prolonger la concession au delà de la quinzième année, aux

2. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

PAUL MAHALIN

LA FILLEULE DE LAGARDÈRE

I.

LA SALTIMBANQUE

XV.

Le Narcotique.

(Suite)

Ils allèrent un bougeoir à la lampe qu'il avait laissée sur la table pendant le récit de Florette.

— Mais, interrogea celle-ci, n'avez-vous pas commencé de dîner ?

— Oh ! ne vous inquiétez pas de moi : j'achèverai quand je vous aurai installée dans votre appartement.

Il se dirigea vers l'escalier qui conduisait au premier étage :

— Attendez-moi tranquillement... Je reviens dans cinq minutes... L'histoire de disposer le...

La jeune fille ne répliqua rien. Sa tête s'était renversée sur le dossier de sa chaise. Elle paraissait s'être endormie...

Oui, mais quand le garde est disparu au haut de l'escalier, elle se redressa avec lenteur et précaution...

Son œil, qui jetait un éclat singulier, parcourut rapidement la pièce et s'arrêta sur la table chargée des accessoires du repas de son hôte...

Entre le plat et l'assiette, le verre de Jacques était à demi plein...

Florette fouilla dans sa poche...

Un petit flacon de cristal brilla entre ses doigts...

Elle fit un pas vers la table...

Puis elle s'arrêta, — hésitante...

Un combat violent semblait se livrer en elle...

Deux fois, elle étendit au-dessus du verre la main qui tenait le flacon...

Et, deux fois, cette main ne consomma point l'œuvre qui déterminait ce mouvement, et contre laquelle protestaient la révolte, l'indignation, l'horreur qui bouleversaient les traits de la fugitive...

A un moment, celle-ci eut l'air de prendre une résolution énergique...

Elle se détourna de la table et se glissa vers la porte...

Comme elle en atteignait le seuil, le cri de la chouette — un cri lugubre et prolongé — s'éleva au dehors, de la lisière de la forêt...

Florette demeura immobile. Elle devint pâle comme une morte. Une indicible expression de terreur se répandit sur son visage :

— Il sont là, pensa-t-elle tout haut. Ils me rappellent ma promesse. Si j'y manque, malheur à moi !

Le cri retentit à nouveau avec des modulations inégales.

La *Filleule de Lagardère* se tordit les bras :

— Seigneur, gémit-elle, inspirez-moi, conseillez-moi !... Cet homme est si confiant et si bienfaisant !... Non, non, c'est impossible !

Le cri perdela, strident et funèbre, dans le silence de la nuit.

En même temps, l'on entendit la voix du garde qui grondait :

— Ah ! méchante bête, c'est moi qui irai, demain matin, te dénicher à coups de fusil, pour t'apprendre à troubler ainsi le sommeil de mes locataires !

Mademoiselle Fine-Lame balbutia avec égarement :

— S'ils n'avaient parlé que de me tuer... Mais ce vitriol, oh ! ce vitriol !... Mon Dieu ! pardonnez-moi : ce serait trop cruel !

Elle eut un geste de déchirure suprême...

— Puis elle revint — d'un bond — vers la table...

Sa main s'allongea derechef...

Quelques gouttes d'une liqueur brune tombèrent du flacon dans le verre...

Puis encore, la fillette se laissa aller à sa chaise en murmurant :

— Ils l'ont voulu ! Si je suis coupable, ce sera ma faute retombe sur leur tête !

. . . . . .

La pièce du premier étage servait de chambre à coucher à Jacques.

Celui-ci venait d'y transporter Florette — qu'il croyait s'être assoupie de lassitude et qui s'était évanouie d'angoisse, — et de la déposer doucement sur le lit.

A côté de ce lit, sur une petite table, un revolver était placé. Le garde avait voulu l'enlever. Mais la jeune fille, ouvrant les yeux et l'arrêtant :

— Non, non, laissez cette arme ; elle ne me fait pas peur.

Et, comme il se préparait à la quitter, elle avait eu un mouvement instinctif pour le retenir.

Elle avait tenté de parler, — mue par une force intérieure.

Ses lèvres avaient remué pour formuler un vœu ou une prière ; mais les mots s'étaient embarrassés dans sa gorge sèche et sifflante.

S'implorait-elle à son retour ou à leur donner secours ? On ne sait ; toutefois ses joues s'empourprèrent, son sein bondissait, ses prunelles brûlaient sous l'effort.

(*A suivre*).

mes conditions, jusqu'à son renouvellement, dans le cas où elle n'aurait pu être renouvelée en temps utile, à charge toutefois d'avertir le concessionnaire six mois avant l'expiration du traité.

Les voyages en cours d'exécution, au jour de l'exécution définitive de la concession, seront achevés régulièrement.

Art. 4. — L'Etat s'interdit la faculté de subventionner tout service particulier partant d'un port français sur les parcours concédés en vertu du présent cahier des charges.

CHAPITRE II.

Du cautionnement

Art. 5. — En garantie de la bonne exécution des services qui leur sont confiés, les concessionnaires fourniront dans les huit jours qui suivront la notification à eux faite, par simple missive ou par acte extrajudiciaire, à leurs frais, de l'approbation définitive de la présente convention, un cautionnement de la somme de deux cent mille francs (200.000 fr.) soit en numéraire, soit en rentes 3 1/2 ou 3 0/0 calculées conformément à la loi du 18 novembre 1882, soit par affectations hypothécaires sur un matériel naval conformément à la loi du 18 juillet 1885 et au décret précité du 18 novembre 1882.

Si le cautionnement est fourni en numéraire ou en rentes, il devra être versé à la caisse des dépôts et consignations. Après que les déposants auront justifié de leurs qualités et auront fait constater sur le registre spécial de cette Caisse que le versement a été fait à titre de cautionnement, il sera délivré aux concessionnaires par le caissier général de la Caisse des dépôts une déclaration destinée à tenir lieu de récépissé.

Art. 6. — Le cautionnement répondra des réparations à exercer contre les concessionnaires et généralement du recouvrement de tous dommages-intérêts, prononcés pour causes d'infractions aux clauses du marché, sans préjudice des recours de droit ouverts à l'Administration si le cautionnement se trouvait insuffisant.

Toutefois, le cautionnement pourra être restitué intégralement ou en partie lorsque, l'exploitation étant en pleine activité, les concessionnaires auront justifié de la possession d'un matériel naval dont la valeur couvre toute nature de réprises.

(A suivre).

CONSEIL MUNICIPAL D'ILE-ROUSSE

Le Conseil municipal de l'Ile-Rousse, réuni en séance extraordinaire a adressé la dépêche suivante à MM. le président de la Chambre des députés, le président de la commission du budget, le ministre du commerce, et Sébastien Gavini, député de Calvi.

Le Conseil municipal de l'Ile-Rousse réuni en séance extraordinaire, après avoir pris connaissance du projet de convention relatif aux services maritimes postaux, considérant que le dit projet ne réalise aucun des progrès sollicités et légitimement exposés soit au point de vue des conditions de vitesse, soit au point de vue des communications; considérant qu'aucune limite n'est imposée à la compagnie concessionnaire relativement aux tarifs des marchandises et aux prix des transports des passagers; Déclare s'associer aux protestations du pays entier contre le dit projet, supplie les pouvoirs publics de tenir compte des vœux exprimés par toutes les assemblées délibérantes du Département et de prendre en considération l'état de détresse dans lequel se trouve notre île dont les charges depuis quelques années ne sont pas proportionnées à ses ressources. La Corse ne voudra pas, en adoptant le projet de convention qui lui est soumis, consommer la ruine définitive de l'Ile dont le patriotisme ne s'est jamais démenti.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 3 Juillet 1897.

La paix n'est pas encore conclue en Orient, mais on estime que ce n'est plus l'affaire que de quelques jours et l'on agit comme si c'était déjà chose terminée. Les Rentes françaises donnent lieu à de nombreuses transactions, le 3 0/0 a été coté, le 3 1/2 0/0 a 102.35.

La spéculation pousse l'Italien à 95.85. Evidemment elle trouve son compte à la hausse; mais le capitaliste qui serait tenté de la suivre s'exposerait à de graves mécomptes. La même remarque peut s'appliquer aux fonds Turcs.

Parmi les sociétés de crédit, le Crédit Foncier a une tenue très satisfaisante à 678 au comptant et à 680 à terme. Les obligations communales 4 0/0 2 de 500 récemment converties, se négocient au pair.

Le Comptoir National d'Escompte a un bon courant de transactions de 577 a 578. Un coupon de 12 fr. 50 sera détaché du courant.

Justifiant nos prévisions, le Crédit Lyonnais s'est avancé à 790.

La Société Générale continue à être fermement tenue à 517. Sous activité ne se relentit pas, elle figure dans toutes les affaires importantes qui sont présentées au public.

Dans le groupe industriel, l'action du Bec Auer fait aux environs de 660. Les personnes qui ont des disponibilités à employer ne doivent pas hésiter à mettre le titre en portefeuille à ce cours, car indépendamment d'un coupon de 40 fr. à détacher en septembre, les acheteurs ont en perspective leur part dans les bénéfices considérables que la société réalise avec la vente de la lampe à incandescence par le pétrole qui se vulgarise de plus en plus.

Les obligations Urbaine-Voitures ont repris cette semaine leur mouvement ascensionnel.

Les capitalistes qui se portent vers les valeurs d'électricité, comme les obligations 5 0/0 de la Compagnie Electrique O. Patoz, ont chance d'obtenir de fort importantes plus-values sur leur capital initial. L'électricité est, en effet, de toutes les industries modernes celle qui est appelée à un nombre toujours croissant de nouvelles applications.

On cherche à acclimater sur notre marché l'action Pieyaux Lomière et Fils. Cette tentative rencontre une résistance qu'il sera difficile de vaincre car le titre nous arrive de Lyon, son pays d'origine, avec une majoration assez jolie. On fait monter le titre à 2,800; inutile de dire qu'il ne se présente aucun acheteur à ce prix.

Les obligations de la Société Centrale des Allumettes continuent à être l'objet de bonnes demandes à 485 francs environ.

La principale industrie de la Gaule avant et pendant la conquête romaine, était celle de l'or avec les moyens rudimentaires de l'époque. La renaissance de cette industrie en France avec les moyens perfectionnés actuels est dans la logique des choses. La Cie Françaises d'Exploration des Mines d'Or et d'Argent de la Gardette, dont les parts ne traitent à dont France au fait que relier le présent au passé de l'histoire industrielle nationale.

Bonne tenue des Chemins Français.

SAVON DU CONGO, le plus parfumé des Savons de toilette. 3 grands-prix et 20 médailles d'or.

LA DÉMISSION DE M. CONFORTINI

Bastia, le 7 juillet 1897.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Permettez-moi d'avoir recours à l'hospitalité de votre journal afin de porter à la connaissance de mes électeurs les quelques lignes qui suivent.

Agrées, etc.

Chers électeurs,

Le respect, la reconnaissance que je vous dois, m'imposent le devoir de ne pas vous laisser ignorer qu'à la date du 2 courant, j'ai adressé par lettre recommandée, à Monsieur le Maire de la ville de Bastia, ma démission de conseiller municipal.

Sans entrer dans les considérations qui ont motivé ma retraite, je puis vous affirmer sur l'honneur que, tant que j'ai fait partie du conseil, j'ai toujours rempli scrupuleusement et avec zèle les charges dont on a bien voulu m'investir. Dans la mesure de mes faibles moyens, j'avais pensé remplir sans défaillance le mandat que vous m'aviez confié par vos libres suffrages; mais hélas! contre mes espérances, il n'en a pas été ainsi.

Des circonstances indépendantes de ma volonté et dont je ne pouvais prévoir la portée, sont venues fortuitement y mettre un terme.

Sincèrement attaché aux intérêts de notre chère cité, je fais des vœux, chers amis, pour qu'une ère nouvelle de bonheur et de prospérité nous accorde des jours meilleurs; et si je pouvais, dans la limite du possible, vous être de quelque utilité, rappelez-vous que mon zèle et mon sincère dévouement ne vous feront jamais défaut.

Votre tout reconnaissant,

J.-B. CONFORTINI.

Les Corses hors de Corse

Il nous est donné de constater une fois de plus comment nos compatriotes, si divisés, hélas! par de mesquines intrigues locales, dans leur propre pays, savent se grouper, s'affectionner hors de leur île.

Les Corses habitant la petite localité de Chauvoncourt, près de Saint-Mihiel, dans la Meuse, ont organisé une Société: *La Fraternelle Corse*, et la semaine dernière, ils étaient tous réunis dans un banquet, à l'occasion de l'arrivée des nouvelles compagnies du 150e où se trouvent que quez sous-officiers et caporaux lansaires.

Donnons les noms des personnes qui assistaient à ce banquet:

M. Giudicelli, capitaine en retraite, de Zonza, et Mme Giudicelli; M. Papi Pierre-François, rentier, de Speloncato, et Mme Papi; M. Paoli, cafetier, de Fozzano, et Mme Paoli; M. Baldacchi, maître d'armes au 23e chasseurs, de Castiliso et Mme Baldacchi; M. Serpentini, sergent-major au 161e, de Piedicroce; DM. Luciani Grégoire, sergent au 161e, de Galeria; Maestroni Joseph-Marie, sergent au 161e, de Gaarguale; Leoni Jean, caporal au 161e, de Pila-Canale; Innocenzi Paul-Vincent, sergent au 150e, de Carcheto; Battini Raphaël, sergent au 150e, d'Erisa; Marmuel Laurent, caporal au 150e, de Gompi; Baldacchi Ambroise, chasseur au 23e bataillon, de Castiliso; les petits enfants de MM. Paoli et Baldacchi.

A l'apéritif, M. Serpentini a porté un toast à la Société, puis on est passé dans le salon du café-restaurant tenu par M. Paoli où était dressé le couvert.

Avant de se mettre à table, il a été convenu que tout convive qui parlerait en français serait passible d'une amende, et que le produit de ces amendes serait affecté à l'achat d'un objet d'art de provenance insulaire destiné à la dame qui aurait pris le plus souvent part à la conversation. Il est à remarquer que les quatre dames de nos compatriotes sont continentales.

Cela n'a pas empêché le dîner d'être fort gai, et comme il était excellemment préparé, on y a fait honneur.

Voici d'ailleurs le menu:

Lonza Balanina
Brodu Tapioca
Biacarella Carnacina
Perci del Golo
Piat della Solenzara
Galochie d'Isula Rossa
Insalata di Porto Vecchio
Farmagino di Isolo
Pastizu di Vico
Ricotti Sammarelli
Vini di Corsioni
Cafe Peretti
Aqua vita di Bachi
Sigari di Matei
Buera frencese
Fame Corsa
Lamenti di Marsoni
Canzonette Corse
Proverbii e Strovete

Au dessert, M. Luciani s'est levé et a prononcé l'allocution suivante:

Mesdames et Messieurs,

Certain d'être l'interprète des sentiments de mutuelle sympathie qui nous animent, permettez-moi, d'adresser un hommage reconnaissant à M. et Mme Paoli de l'heureuse idée qu'ils ont eue de nous réunir dans un milieu intime où nos cœurs battent d'allégresse.

Je les félicite cordialement pour le patriotisme et l'habileté dont ils ont fait preuve dans l'organisation de cette petite fête.

C'est donc près de la frontière franco-allemande, loin de notre pays, que nous nous sommes réunis dans un sentiment d'orgueil et de fierté pour envoyer un salut fraternel à nos chers compatriotes de la Corse, en même temps que nos vœux de prospérité.

C'est à quatre cents lieues de cette terre chérie que nous nous retrouvons toujours les mêmes, fiers du pays qui nous a vus naître, profondément au plus haut point le culte de l'honneur et de la fraternité.

La Corse: voilà le type idéal! Une âme trempée de vertus sublimes: dévouement, solidarité, courage, se retrouvent dans ce cœur noble et généreux que si le contact malsain, si les flatteries, si les promesses ne peuvent corrompre.

Salut, ô île bienheureuse! C'est toi qui as porté dans ton sein les héros Sampiero, Paoli et enfin Napoléon Ier. Conservons, nous, Corses, pure et vivace, la mémoire de ces hommes illustres qui nous honorent même de la tombe. Envoyons un suprême salut à ces braves immortels qui nous ont légué un patrimoine de patriotisme ardent et de vertus guerrières.

Et vous, mesdames, je vous félicite d'être entrées de gaieté de cœur dans cette douce famille Corse, où vous n'avez pas tardé à vous assimiler ses traditions et ses mœurs. Soyez persuadées, Mesdames, que vous méritez l'honneur d'être des nôtres, c'est-à-dire de faire partie de cette noble population corse.

Je bois à votre santé, Mesdames et Messieurs, je bois à la grandeur de la Patrie absente, et de tout mon cœur, je crie:

Vive la Corse!

Vive la France!

On s'est séparé à minuit, et chacun a emporté de cette réunion le souvenir le plus agréable.

BOURSE DE PARIS

	7 juill.	8 juill.
Rente 3 p. 0/0 ancien. .	103.90	104.05
— 3 p. 0/0 amort. .	101.40	101.25
— 3 1/2 0/0.	107.45	107.45

RÉCIT DU NAIRE DE S^T-SULPICE-LE-DUNO

Nous lisons dans le *Soleil*:

On n'est pas en style administratif ni dans grimoire routinier que M. Dachier, maire Saint-Sulpice-le-Dunois, arrondissement Guéret (Creuse) a écrit la lettre qui fait la su de cet article; c'est bien un élan spontané reconnaissance qui lui a dicté les termes sentiments que je trouve exprimés dans la m sive. Je regrette de n'avoir pas vu M. Duch Je ne sais s'il est père, mais ce dont je suis s s'est qu'il porte une affection sincère à tous sions.

Parmi les membres de sa famille, une de s mions, âgée de 43 ans, lui inspirait des inqu tudes bien justifiées par l'état de sa santé. L état, dit-il, était désolant.

Cette pauvre enfant était grande pour s âge, mais blanche et maigre comme la mort v laquelle elle s'acheminait lentement; ce sont propres paroles. Elle avait dû cesser de su la classe, tout travail lui étant devenu impo ble. Elle ne pouvait même plus sortir de maison, car des symptômes d'une maladie t ble s'étaient déclarés. La dame de Saint-D s'emparait d'elle et finissait de consterner famille déjà si tourmentée.

Son oncle, M., le Maire de Saint-Sulpice-Dunois, avait à plusieurs reprises lu une br chure qui faisait mention dans la contrée. O

près ce y était un rem surprenan anno sous le de pilu Pink pe pers on u taines du Wilfi a

faisait partout merveille.

Il en fit venir pour sa nièce qui se soumit traitement indiqué. Le résultat, malgré l'in gularité apportée à le suivre, nous dit M. Dach ne se fit pas longtemps attendre. Six boîtes pilules furent employées et la malade était ent plie, ses os se sont développés, elle a pris l'embonpoint, son visage est devenu vermeil elle travaille maintenant, non comme une de son âge, mais comme une personne de t 19 ans.

Et M. le Maire termine ainsi: « Je vous aut rais à donner à ma lettre toute la publicité q vous plaira et je vous prie d'agréer tous m remercements. »

Signé: DUCHIER, Maire.

Comme le principe de cette médication est régénération du sang et un tonique des ner son action s'étend sur bon des maladies: an mie, rhumatisme, sciatique, névralgie, para sie, ataxie locomotrice, dans de Saint-Gu meux de tête, névroses, scrofule, etc. Les Pilu Pink redonnent de belles couleurs aux teint pâles, agissent dans toutes les phases d'affaibli sement, et ont une action efficace contre tou les maladies causées par le surmenage physi et mental et par les excès. En vente chez to les pharmaciens, mais on peut se les procure au dépôt principal, MM. Gabilin et Ose (ph. 4 rue Cisnes), 3 cite Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boî ou 17 fr. 5 par 5 boîtes franco contre mandat poste.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 8 JUILLET

1re *ormométre.* — 7 heures du matin, + 25 5 midi, + 29.0, 6 heures du soir, + 27 2; Ma ma, + 30°2; minima, + 22 3.

Baromètre. — 7 heures du matin, 759 mm. midi, 759 mm.; 6 heures du soir, 758 mm.

Vent. — 9 h. du matin, S. E. faible.

4 h. du soir, S. E. petite brise.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux: matin, + 0,32; soir, + 0,4

Pairtombre, à 9 heures du matin: 0,00 mm.

Doctorat en droit

M. Henri Pierangeli a subi brillam ment son dernier examen de doctora en droit devant la faculté d'Aix a été reçu avec éloges.

Nous le félicitons cordialement.

Mariage

Les journaux de Toulouse annon cent le prochain mariage de notre compatriote M. Adolphe Landry, agrégé de l'Université, professeur de philoso phie au lycée de cette ville, fils de conseiller à la cour d'appel de Paris, avec Mlle Lucie Thuillier, fille de M. Thuillier, membre du conseil municip de Paris.

Sans calençon

Tous les jours des procès-verbaux de contravention amènent devant le tribunal de simple police des individus qui se baignent dans les environs de la ville sans caleçon.

Malgré les amendes prononcées pa le juge de paix, on continue à s'exhiber dans l'anse Saint Nicolas et ailleurs dans ce costume par trop primitif de nos premiers pères. Nous invitons les personnes qui ne possèdent pas de caleçon à aller se baigner un peu loin.

Nouvelles maritimes

M. l'enseigne de vaisseau Truc est destiné au bataillon des apprentis fusiliers.

— Les matelots timoniers du 5e dépôt Paravisini et Tristani et le matelot torpilleur Pietri, en congé à Rogliano, sont autorisés à se présenter aux examens qui auront lieu à Toulon, pour le grade d'apprenti-patron pilote de torpilleurs.

Le brevet supérieur

Mlle Julie Vaschetti, fille de l'honorable chef de la comptabilité à la direction générale des travaux publics de la Régence, à Tunis, a subi avec succès les examens du brevet supérieur.

La municipalité d'Arro

Dimanche ont eu lieu à Arro les élections de la nouvelle municipalité.

M. L. Leoni, avocat, a été élu maire, et M. Paul Colonna, adjoint.

Accident

Le nommé Franceschi Paul, âgé de 52 ans, conducteur de tramways, a renversé un enfant de 6 ans, à l'extrémité de la place Saint Nicolas.

L'enfant a été transporté à la pharmacie Luciani où M. le docteur Saliceti a procédé aux premiers pansements.

Les blessures sont très légères.

Objet perdu

Il a été perdu, sur la place du Marché, un porte-monnaie contenant 124 francs. Le rapporter contre récompense à Mme Nicolai, cantinière du 163e.

Mildew Black-Rot

Par sa préparation et son action immédiate, l'*Eau Céleste* est le produit le plus simple et le plus sûr pour combattre les maladies cryptogamiques de la vigne.

Se vend concentrée (1 litre pour 50 litres d'eau) à la pharmacie Marcantetti.

Examens de Pharmacie

Hier ont eu lieu au lycée les examens pour l'obtention du certificat d'études exigé des aspirants au grade de pharmacien de 2e classe.

La Commission était composée de M. le Proviseur, président, et de MM. le chanoine Letteron, Pomonti et Franzini, professeurs.

Sur 10 candidats qui se sont présentés, 6 ont été déclarés admissibles, et définitivement reçus.

Ce sont, MM.

Feretti Antoine.
Martinetti Henri.
Quilici Paul-Antoine.
Stretta Hyacinthe.
Tomasini Raoul.

A LOUER

Villa Mattei située au dessus de Toga près Bertrand, avec grand jardin et arbres fruitiers.

S'adresser chez L. N. Mattei et Cie.

Avis intéressant

La maison **F. Pasquinelli**, boulevard Paoli, n° 22, Bastia, met en vente une grande partie d'Alcools: Rhums, Cognacs, Absinthes, Eau de Vie Anisette, ainsi qu'une grande partie de Liqueurs assorties à des prix exceptionnels.

Grand Café de la Paix

Tenu par M. Eugène Costa

CE SOIR DE 8 A 11 H.

Salut au Monument des Combattants des Bouches-du-Rhône.

Cementi.
Luigi XIII, (gavotte), XXX.
Bohème, (fantaisie), Pascini.
Dona Joanita, Seppé.
L'Arlésienne, (fantaisie), Blasi.
Fata di Bambole, Boyer.
Bella Sport, (marche), Marenco.
Barcarolle, (originale), Gerstini.
Gran Via, (mazurka), Valverdi.
Guglielmine, (polka), Lachi.

A 10 heures solo de violon joué par M. Lachi sur l'Opéra, «Lucrèce Borgia.»

Grand Café Français

CE SOIR A 8 h. 1/2

Grand Débuts de M. et Mme AUDRYS des ambassadeurs, (genre PAULUS).

Mme et de l'inimitable M. BURRY dans leur nouveau répertoire de M. LILLY dans son genre.

A 10 heures Grande Pauchade.

A 11 heures Grande Pantomime par toute la troupe.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Elections de Volpajola

Le conseil d'État a annulé les élections municipales de Volpajola.

Conseil de Cabinet

Les ministres se sont réunis, ce matin, au ministère de l'agriculture, sous la présidence de M. Méline.

La réforme de la flotte

Le ministre de la marine a arrêté les déclarations qu'il présentera à la commission du budget relativement à la réforme de la flotte.

Les affaires d'Orient

Le ministre des affaires étrangères a exposé au conseil la situation des affaires d'Orient qui paraissent devenir menaçantes, et le ministre de la marine a été invité à tenir plusieurs unités de l'escadre de réserve de la Méditerranée prêtes à être dirigées sur les Dardanelles.

Conseil supérieur de l'Instruction publique

Le conseil supérieur de l'instruction publique s'est réuni sous la présidence de M. Gaston Boissier, et a adopté le projet de modifications pour l'agrégation des facultés de droit.

La session sera close samedi.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. LOUBET

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Durand-Savoyat, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adoptée.

Les Eaux de Paris

1re délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet de déclarer d'utilité publique les travaux à exécuter par la ville de Paris pour le captage, la dérivation et l'adduction à Paris des sources des vallées du Loing et du Lunain.

Après une longue discussion à laquelle prennent part plusieurs orateurs le projet de loi est adopté.

Séance demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. SARRIEN

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Henry Cochin, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Décès d'un député

Le président annonce le décès de M. Dupont, député de et rappelle la vie politique du défunt.

Les Affaires d'Orient

Discussion de l'interpellation de M. Antide Boyer sur l'état des négociations concernant les affaires d'Orient.

La Chambre décide que la discussion de cette interpellation aura lieu après la distribution du livre jaune.

La Banque d'Algérie

1re délibération sur le projet de loi tendant à proroger provisoirement le privilège de la Banque d'Algérie.

Le ministre des finances insiste pour que la discussion ait lieu immédiatement en faisant valoir les raisons qui nécessitent le vote de cette loi.

M. Viviani demande le renvoi de la discussion.

L'article unique du projet est voté.

Demande d'enquête

M. Viviani dépose une demande d'enquête sur la gestion de la Banque d'Algérie.

Après un échange d'observations cette demande est repoussée par 305 voix contre 234.

La Réforme de l'Impôt

Suite de la discussion du projet de loi portant attribution aux économies du quart du principal de la contribution foncière des propriétés non bâties.

M. Krantz rapporteur, développe l'économie du projet.

L'Ordre du jour

La Chambre décide que la discussion du projet de loi sur la marine sera inscrit à l'ordre du jour à la suite des questions financières.

Séance demain.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront célébrée ce matin 9 juillet dans l'église paroissiale de St-Jean-Baptiste, seront dites pour le repos de l'âme de

Mme Joséphine Antomarchi

NÉE PIERANGELI

La famille assistera à la messe de 9 heures.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Antoine-Vincent Maggioli, née Fabiani, et leurs enfants; M. et Mme Simon Orsini, née Fabiani, et leurs enfants; M. François Fabiani, de Carepano, (Amérique).

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Fabien Fabiani

leur père, beau-père et grand'père, décédé dans sa 84e année.

L'enterrement aura lieu, aujourd'hui, vendredi, 9 du courant, à 1 heure de relevée.

On se réunira rue des Terrasses, n° 10.

AVIS DE DÉCÈS

La famille Clément,

A la douleur de faire part à ses parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Marie Clément

décédée à l'âge de 64 ans, munie des sacrements de l'Eglise, et les prie d'assister à son enterrement qui aura lieu ce matin, à 8 heures.

On se réunira rue de la Conception.

L'absoute sera suivie de la messe.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Medori Rach-Louis.

DÉCÈS.

Agostinetti Antoine-Joseph, 18 mois, de Bastia.
Fabiani Fabien, veuf, 84 ans, de Pino.
Clément Marie-Dominique, célibataire.

OREZZA-LES-EAUX

Stazona, 15 minutes de la source
Appartements pour famille avec cuisine et jardin.
Réduction pour séjour prolongé.
S'adresser à Mme Judith Marchi, maison Raffalli, Stazona.

A VENDRE

une propriété près Bastia, route de St-Florent, contenance 76 ares, complantée à arbres fruitiers, eau dans la propriété, vue splendide.

S'adresser à M. le notaire Giordani.

AVIS

aux acheteurs de Pétrole

MM. SIMON DAMIANI et PIERRE VINCENTELLI informent les acheteurs de Pétrole qu'ils recevront courant septembre prochain, un voilier avec 20.000 caisses pétrole *Atlantic* faisant escale Ajaccio-Bastia. Ils sont ouverts dès aujourd'hui pour traiter à des prix défiant toute concurrence.

OREZZA-LES-BAUX

Hôtel de la Paix

Madame Veuve PIETRI a l'honneur de faire connaître à sa clientèle que sa succursale, maison veuve Raffalli-Vinciguerra, a été aménagée afin d'en faire l'établissement principal, et que l'on trouvera dans la nouvelle installation tout le confort des grands hôtels.

Le service du restaurant sera fait dans les jardins, en plein air, ou sous la véranda, au gré des voyageurs.

SERVICE DE VOITURES

DE FOLELLI A PIEDICROCE

(OREZZA)

Les frères **Villa** préviennent le public qu'un service quotidien est fait de Folelli à Orezza par la poste.

Ils ont en outre des calèches et landaux à toute heure; le service peut être fait même jusqu'à Ponte-Leccia, il n'y qu'à avertir un jour à l'avance.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. HENRI BASTOLI, 11, Avenue de la Gare.

Adresse télégraphique: Villa frères, Piedicroce.

TUILES A PLANCHER

FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
FERS TUILES ET TOUS FERS DE PLAT

Chaux & Ciments, Plâtres

BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX À DRAINAGE

Ch. CLÉMENT

Entrepreneur des Magasins Généraux, BASTIA

00209

MAISON
PANCRACE MATTEI Fils
Continuation de Liquidation après décès
25 pour cent de rabais
Changement de local à partir du 1er Février

Que tous ceux qui ont besoin d'articles d'or et d'argent se hâtent de s'adresser à cette maison où ils trouveront toutes sortes d'articles de bijouterie, horogerie, orfèverie, joaillerie, articles d'optique, bronzes d'art et surtout les si renommés poignards corses montés en or et en argent.

La maison conserve toujours ses ouvriers pour toutes sortes de réparations de montres, remontoirs, pendules, réveils, objets d'horlogerie, d'orfèvrerie et gravures sur metal.

A partir du 1er février la liquidation est transférée au-dessus de l'entrée des anciens bureaux de la poste, entre les magasins Camugli et la pâtisserie Ferrandini.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

A VENDRE
Fûts, Foudres et Cuves de toutes contenances.
Presses, Fouloirs et Bascules.
Bois en sapin, châtaignier et noyer.
S'adresser pour le tout à l'Usine de Toga.

VINS
des meilleurs crus de Sartene et du Cap-Corse.
Garantis purs à l'analyse
prix de vente!
VIN DE SARTÈNE
Au détail, 0,40 c. le litre,
En gros, 0,35,
En entrepôt, hors la barrière de l'octroi, 31 francs l'hectolitre.

Extrait de l'analyse
faite par M. GENTIL, pharmacien

Alcool en volume	11.06 0,0
Extrait sec	19.92 0,0
Acidité totale en acide sulfurique	3.43
Glycérine	6.32

Coloration, naturelle
Bastia, 10 décembre 1896.
Signé : GENTIL.
Cave pour le détail, rue St-François, n 2, en face la Brasserie des Platanes.

Librairie du *Petit Bastiais*
Publications Illustrées
0.60 centimes : franco ; 0.80
Le Panorama-Salon.
La guerre Greco-Turque.
Les actrices chez elles.
La Révolution française.
Napoléon.
Musée galant.

NOUVEAUTÉS

Prévost. — Dernières lettres de femmes,	3.50
Sylvestre. — Au fil du rire,	3.50
Therinet. — Boisfleury,	3.50
Lt-Colonel Patry. — La guerre telle qu'elle est,	3.50
Emile Ollivier. — Empire libéral	3.50
Vannesson. — Amour de cœur,	3.50
Tinseau. — Dans la brume,	3.50
Bac. — Les maitresses,	3.50
Dodillon. — La Grande,	3.50
Bergeret. — Le cousin Babylas,	3.50

☞ *Le meilleur Cigare à 10 centimes ne sans contredit le* CIGARE MATTEI

VENTE
DE CAFÉS DE COLOMBIE
(les meilleurs cafés d'Amérique)
de la propriété I. OLGLIASTRI et HERMANOS, de Bucaramanga.
Prix : **152** fr. les **50** kilos, et au détail, **32** sous la livre.
Seul dépôt : Chemin des Clarisses, 1, près le Boulevard de Cardo.

☞ **Demandez dans tous les Cafés : La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.**

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

REPRESENTATION - TRANSIT COMMISSION - EXPEDITION
Pour achat, vente à la commission, pour tout renseignement et pour toutes expéditions à faire sur le Continent et les autres ports de la Corse, s'adresser à M. TOUSSAINT SORBA, *expéditionnaire maritime* à Propriano.

M. A. GEORGES
DOCTEUR-DENTISTE
AMÉRICAIN
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de Bastia, que son cabinet est ouvert tous les jours de 8 à 11 heures du matin et de 1 à 5 heures de l'après-midi, 17, boulevard Paoli, au 1er étage, au dessus du café Andreani.
M. GEORGES s'absentera de Bastia vers le milieu du mois de Juillet.
Il ouvrera à Corte pendant la seconde quinzaine de Juillet.
Prix modérés

A LOUER
à Toga
Divers grands entrepôts pouvant servir d'écuries, magasins à fourrages, magasins à charbon et autres.
S'adresser à la maison L. N. MATTEI & Cie, place Saint-Nicolas, n° 15.

A LOUER
appartement composé de douze pièces, au 3e étage de la maison Lotero.
S'adresser au bureau du journal.

DEMANDER AUJOURD'HUI
chez tous les libraires, marchands de journaux et dans les gares
CINQ-MARS ET DE THOU
Leur Complot
Leur Captivité, leur Mort
PAR
le Vte de FONTRAILLES
(premier Volume de la Collection)
Vingt-huit pages de texte grand in-12 jésus. Couverture illustrée en couleurs. Frontispice, portraits, gravure hors texte d'après des dessins et tableaux de maîtres.
Pour paraître SAMEDI PROCHAIN
Le Mariage de Louis XIV
par
Mme DE MONTEVILLE
HENRI GAUTIER, EDITEUR, 55, Quai des Grands Augustins, PARIS

***M. Simon Damiani,** Agent général de la Compagnie d'assurance, sur la vie L'URBAINE, a l'honneur d'informer les assurés de la Compagnie qu'ils pourront se présenter en son bureau à partir de ce jour, pour y toucher le montant de leurs répartitions de l'exercice 1896.*
Angle des rues Miot et Napoléon.

Demandez partout
LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et anti-spamodique dont l'usage journalier et modéré, facilite toutes les fonctions de l'organisme.

☞ Décidément, la CÉDRATINE MATTEI est un véritable nectar. Elle est aujourd'hui la reine des liqueurs.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES
Fondée *en 1819*
ASSURANCES SUR LA VIE
850 MILLIONS de Capitaux assurés en cours
RENTES VIAGÈRES
33 MILLIONS de Rentes à servir annuellement

SUR LA VIE
PARIS — 87, Rue de Richelieu, 87 — PARIS
LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES
Fonds de garantie: **665 millions**
Achats de nues propriétés et d'usufruits
Pour renseignements s'adresser à M. PASCAL BITTERLET, Agent Principal à Bastia, 1 bis, rue du Nouveau Port.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le **CIGARE MATTEI.**
Le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon Cigare,
On le hume tellement il est suave.

FABRICATION DE CIGARES, CIGARETTES
Tabac à fumer de 1re qualité
en vrac et en paquets.
QUALITÉ GARANTIE
LOUIS SISCO
LA TERRESITA
(QUALITÉ EXTRA)
7 FRANCS LA BOITE
BASTIA. — Rue Neuve près l'Hôtel-de-Ville. — BASTIA

GRAND HOTEL D'EUROPE
ET
Restaurant Français
HOTEL DE PREMIER ORDRE
***Madame ADELAIDE COLOMBANI,** propriétaire de l'Hôtel d'Europe, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle n'est installée, en face de son ancien local, au ter. 1, rue de l'Opéra, au dessus de la librairie Fabiani.*
La situation exceptionnelle de ce nouveau local permettra à Mme Colombani d'offrir à ses clients, au cœur même de la ville, les avantages de la campagne. Les repas pourront être pris en plein air, à l'intérieur de bosquets fraîchement construits, ou sous des tonnelles, dans un vaste et superbe jardin se déroulant à niveau de l'hôtel, garni de fleurs variées et couvert d'arbres formant des voûtes d'épaisse verdure.
SERVICE A LA CARTE A TOUTE HEURE - PENSION AUX PRIX HABITUELS
Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

22e ANNÉE — SAMEDI, 10 JUILLET 1897 — N° 464

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, Rue Boissière, Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | UNION POSTALE, UN AUTRE PAYS
AUTRES DÉPART. 22 » 12 » le port en sus
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Les sept Frères martyrs.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 04 m. — Coucher, 7 h. 10 m.
LUNE : Premier quartier, le 7. — Pleine, le 13.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Pie, pape.

9 JUILLET

LE BACCALAURÉAT

Nous l'avons vu de nouveau défiler le cortège de candidats surmenés par le travail de la dernière année, pâles des émotions inséparables de cette première épreuve au succès de laquelle ils attachent leur avenir. Voici une nouvelle liste de bacheliers qui s'ajoute aux anciennes, et une fois de plus nous nous demandons si les parents qui poussent leurs enfants vers les professions dites libérales ou les emplois du gouvernement ne leur font pas faire fausse route. Au barreau, dans la magistrature, l'encombrement est grand ; il est effroyable dans la carrière de médecin, où les hommes, qu'ils le veuillent ou non, auront à subir la concurrence des femmes ; dans l'enseignement, les diplômés pullulent tellement que dans beaucoup de lycées, les maîtres répétiteurs sont licenciés, et que les agrégés qui arrivaient autrefois rapidement aux chaires des lycées, sont obligés souvent de *marquer le pas* dans des collèges. Les concours pour les postes et les douanes, qui constituaient jadis de simples formalités, sont aujourd'hui, grâce à l'abondance des candidats, très sérieux, et tel bachelier se voit refuser un emploi de surnuméraire. En dehors des emplois de l'Etat, le diplôme tant souhaité n'a guère de valeur, et les chefs des maisons de commerce préfèrent un bon comptable à un bachelier même orné de la mention *très bien*.

Telle est la situation, sans exagération aucune. Aussi le nombre des déclassés augmente-t-il dans des proportions qui donnent à réfléchir. Qu'en sera-t-il de ces jeunes gens qui demanderont à la société des situations qu'elle ne saurait leur donner ? Les uns verseront dans la politique et augmenteront les ferments de discorde qui agitent notre nation déjà si troublée, d'autres essaieront du journalisme qui est la plus aventureuse et la moins assurée des existences, d'autres seront forcés de demander les moyens de vivre à ces travaux manuels que leurs familles ont voulu leur épargner.

Il est temps que cette longue liste de candidats renonce à ce qu'on est convenu d'appeler les palmes universitaires, et qu'elle se tourne vers les écoles des arts et métiers. Il est temps qu'on en finisse avec de sots préjugés et qu'on comprenne qu'un bon contremaître, un bon mécanicien, un bon électricien valent un ingénieur, un juge, voire un sous-préfet. La démocratie dont le nom est sur toutes les lèvres, n'est que là ; elle n'est encore entrée ni dans nos mœurs, ni dans nos habitudes. La blouse et la casquette répugnent à trop de gens qui rêvent complet, habit noir et tube à reflets. Et comment en serait-il autrement quand on voit des ouvrières, des cuisinières se saigner aux quatre veines pour que leurs marmots soient habillés comme les fils des dames et des messieurs !

Aveugle qui ne voit pas que l'outil est le roi de l'avenir ; que ce soit la charrue, le marteau, l'aiguille, etc., c'est à ceux qui sauront les manier qu'est réservée une vie indépendante.

Les rentiers eux-mêmes ne sont guère assurés de l'avenir de leurs enfants, le taux de l'argent diminue avec une rapidité telle que les plus forts capitaux ne donneront bientôt que des rentes plus que médiocres, et un moment peut venir où les socialistes, maîtres du pouvoir, simplifieront la prétendue question sociale en déchirant le livre de la dette publique, sauf à ruiner le pays, au nom des principes. Ah ! il ne fera pas bon de vieillir ; le travail deviendra une condition *sine qua non* de l'existence, et qui ne pourra plus travailler en verra de dures. Et si la crise s'accentue, ce qui n'a rien d'improbable, il faudra bien réduire, sinon supprimer les retraites des employés de l'Etat, il faudra aussi supprimer bon nombre d'emplois.

Méditez ces vérités, pères de famille, et vous verrez que le diplôme de bachelier, quoiqu'en parchemin, est bien léger.

K.

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE

Rapport présenté par M. Vogeli au nom de la Commission du budget

Messieurs,

L'exploitation des services maritimes postaux entre le Continent et la Corse avait été adjugée en 1882 à la Société Morelli et Cie moyennant une subvention annuelle de 355 000 francs. Le terme de la concession expirait le 30 juin 1895. Au mois d'avril 1891, la Société Morelli fit faillite ; ses syndics continuèrent l'exploitation durant quelques mois, puis ils y renoncèrent. La Compagnie Marseillaise de navigation à vapeur Fraissinet et Cie s'engagea alors à reprendre et exécuter les services aux clauses et conditions du cahier des charges, à partir du mois de mars 1892 et *jusqu'à ce que l'Administration en décide autrement.* C'est en vertu de cette stipulation que l'exploitation a continué à fonctionner jusqu'aujourd'hui, et c'est pour mettre un terme à cette situation que le Gouvernement a été amené à conclure avec la Compagnie générale Transatlantique et la Compagnie Marseillaise (Fraissinet et Cie), associées, la convention dont il demande l'approbation à la Chambre.

Depuis cinq ans cette question est à l'étude ; à plusieurs reprises, la Chambre en a été saisie. Une commission extra-parlementaire instituée en 1891, une autre nommée en 1893, la commission consultative des Postes et Télégraphes, ont successivement reçu mission d'étudier les conditions du renouvellement de la concession des services maritimes postaux sur la Corse. Le 23 mars 1893, un premier projet de loi, conforme aux conclusions de ces commissions, a été soumis à la Chambre par l'honorable M. Siegfried, alors ministre des postes. La fin de la législature arrivé avant qu'il eût été discuté. Un second projet à peu près identique fut, en conséquence, présenté le 8 mars 1894 par M. Marty, un de ses successeurs.

Ces projets de 1893 et de 1894 maintenaient, en somme, l'organisation de 1882, celle qui existe encore à cette heure. S'ils ajoutaient un ordinaire entre Nice et la Balagne, ils supprimaient l'ligne de Nice à Ajaccio et Porto-Torrès, ainsi qu'un des trois prolongements entre Bastia et Livourne. Le parcours total annuel était ramené de nombre de 49.660 lieues marines à celui de 39.676. Mais la vitesse était fixée à 12 nœuds au lieu de 10 nœuds 5 pour les voyages entre le Continent et la Corse, et à 10 nœuds au lieu de 8 pour les prolongements.

Renvoyé à l'examen d'une commission spéciale, le projet de 1894 fut déclaré par elle insuffisant. Cette commission demanda neuf voyages par semaine entre la France et la Corse, et une augmentation de parcours de 15.477 lieues marines sur le projet du Gouvernement, soit même une augmentation de 5,193 sur le parcours actuel (organisation de 1882). Elle exigea que la vitesse fût portée à 13 nœuds pour les lignes partant de Marseille, et à 12 nœuds pour celles partant de Nice.

On évaluait à 500.000 francs la subvention nécessaire pour l'exécution du projet du Gouvernement ; au dire de l'Administration, la réalisation du contre-projet de la commission eût coûté 1.400.000 francs.

Cependant l'échéance de la concession (30 juin 1895) était proche : il fallait aboutir. Le Gouvernement, sous réserve de l'approbation des Chambres, soumit à l'adjudication et son projet et le contre-projet de la commission.

L'adjudication eut lieu le 8 avril 1895.

Une soumission unique fut déposée [illegible] projet du Gouvernement. Elle était [illegible] la Compagnie Transatlantique [illegible] Fraissinet associées. La subvention était de 600 000 francs. [illegible] et en vide de 50.000 [illegible] escale [illegible] accordés aux [illegible] défiant

4. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

PAUL MAHALIN

LA FILLEULE DE LAGARDÈRE

I.

LA SALTIMBANQUE

XV.

Le Narcotique.

(Suite)

— Ma chère demoiselle, lui avait dit le garde, vous avez un peu de fièvre. Il ne faut pas vous fatiguer davantage. Je me retire. Tâchez de dormir un bon somme, et demain il n'y paraîtra plus.

Puis, le digne garçon était redescendu au rez-de-chaussée, où, après avoir fermé à double tour la porte qui communiquait avec le rond-point, il s'était mis à se promener de long en large dans le parloir.

XVI.

Le Cauchemar.

Lui seul, l'ancien détective, avait la fièvre. Une joie bizarre le remplissait.

Ses aspirations, ses songes, ses *desiderata* de tout à l'heure n'avaient plus seulement un corps impalpable ; ils avaient une forme distincte et réelle.

La femme qu'il rêvait d'associer à sa vie, c'était celle dont l'étrange beauté pensait et repassait devant lui avec les attractions de ses grands yeux aux regards hardis et candides, de son front presque céleste, perdu sous les richesses d'une splendide chevelure, et de sa taille de nymphe aux divines perfections.

A cette joie, cependant, se mêlait une légère défiance.

Par moments, le policier reparaissait sous l'amoureux : le policier, homme de logique, de calcul et d'examen, inaccessible aux surprises du cœur.

Depuis que Florette s'était plue là, pour lui ravir tous ses sens, il ne pouvait, en y réfléchissant froidement, s'empêcher de trouver l'aventure assez invraisemblable.

Si la fugitive lui avait menti ?

Lui mentir ?

Dans quel but ?

L'est ce qu'il ne pouvait s'expliquer.

Car il ne pensait pas un seul instant à la somme importante que son secrétaire renfermait.

Tromper, tramer le mal, être complice d'un projet de vol avec ce visage chaste, avec cet œil limpide, avec la musique de cette voix, c'eût été simplement horrible !

Maintenant, qu'adviendrait-il de tout ceci ?

L'a-sous sauvage qu'il abritait ne s'envolerait-il pas le lendemain ?

Florette était, sinon de race, du moins d'habitudes bohémes.

L'existence sous la tente, vagabonde, avec ses contraires de pluie et de soleil, n'a-t elle pas été, de tout temps, plus chère à ces errants, à ces nomades, que l'insupportable monotonie du bonheur stationnaire et du foyer conjugal ?...

Et quand M. de Saint-Pons se chargerait de l'avenir de cette déclassée, ne serait-ce pas toujours une séparation immédiate ?...

Une séparation !...

L'avenir n'est à personne, et les absents ont tort.

La fillette se souviendrait-elle de celui qui l'avait recueillie ?

Lui garderait-elle une foi qu'elle ne lui avait point engagée ?

N'aimait-elle pas ailleurs ! L'aimerait-elle jamais ! Soupçonnait-elle seulement le sentiment subit qu'elle lui avait inspiré ?

Exalté de toutes ces idées, le cerveau de Jacques semblait près d'éclater, comme une chaudière trop pleine, en désolation.

Conséquence naturelle de cette chaleur fébrile, une soif ardente desséchait son palais.

Dans son va-et-vient par la chambre, il aperçut sur la table le vin qu'il s'était versé un moment avant l'arrivée de la fugitive.

Il prit le verre machinalement, une [illegible] environ la moitié.

Puis, le reposant brusquement [illegible] mine de dégoût :

— Pouah ! s'exclama-t-il, ce vin est ex [illegible]

Ensuite, après réflexion :

— Ah çà ! est-ce que je deviens fou ? Un crû que j'avais trouvé excellent jusqu'ici ! C'est l'amertume de mes pensées qui *gâte* le gîte !

Et il voulut continuer sa promenade...

Mais il se sentait las. La tête lui pesait. Ses jambes se dérobaient sous lui...

Attribuant ce malaise au trouble de son esprit, il s'assit devant la table, s'accouda sur la nappe et mit son front dans ses mains...

Quelques minutes plus tard, il dormait.

Toutefois, comme il n'avait absorbé qu'une partie du narcotique introduit dans son verre, ce sommeil n'était point, en dépit des apparences, aussi profond, aussi insondable, aussi anéantissant que l'avaient présumé les instigateurs de Florette.

Lucide comme celui que les passes magnétiques déterminent chez certains sujets, ce sommeil se doublait de rêves où la réalité jouait un rôle.

Sous le plomb qui fermait son oreille et qui scellait sa paupière, Jacques percevait ce qui s'agitait autour de lui.

Mais il ne le percevait que confus et voilé, — derrière un brouillard...

(A suivre).

Pour le contre-projet de la commission aucune offre ne fut produite.

Le Gouvernement estima que la demande des deux Compagnies conjointement soumissionnaires était trop élevée. Il ouvrit avec elles des négociations qui aboutirent, le 29 avril 1895, à la signature d'une convention de gré à gré restreignant la subvention à 400.000 francs, tout en maintenant la vitesse des navires à 12 nœuds et en assurant entre le Continent et la Corse sept ordinaires, soit un parcours total de 47.410 lieues, par conséquent 7.746 lieues de plus que le parcours prévu au projet de 1895.

Cette convention fut soumise à l'approbation de la Chambre par un projet de loi déposé le 14 mai 1895, qui n'eut pas venu en discussion, la consultation spéciale à laquelle il avait été renvoyé s'étant bornée, à la suite du rejet de la convention relative aux services algériens, à demander la prorogation pendant un an (30 juin 1896) du marché sur le point d'expirer.

C'est dans ces conditions que le Ministère actuel a repris l'affaire et que, en vue d'obtenir pour l'Etat certains allégements de charges que les circonstances nouvelles rendaient possibles et d'assurer à la Corse un ensemble de services plus satisfaisant encore, il a conclu avec les soumissionnaires de 1895 une convention nouvelle, incontestablement plus avantageuse que la précédente.

L'exposé des motifs en résume ainsi les dispositions générales :

« Nous avons pu réaliser, en effet, sur le chiffre de la subvention inscrite au traité du 29 avril 1895, une première économie d'environ 20.000 francs, par suite de la réduction des droits de quai en Italie. A la suite des pourparlers engagés, une nouvelle diminution de 25.000 francs a pu encore être obtenue des concessionnaires, ce qui ramenait de 400.000 francs à 355.000 francs le chiffre de la dépense du projet élaboré par nos prédécesseurs.

» Soucieux de donner une satisfaction aussi complète que possible aux vœux des représentants de la Corse, nous avons songé à appliquer le montant de l'économie réalisée à l'amélioration des services, et les négociations nouvelles qui sont intervenues ont abouti à la rédaction du projet que nous soumettons aujourd'hui à votre sanction.

» Ce projet prévoit huit services hebdomadaires entre le Continent et la Corse, que nous énumérons ci-après, avec indication de leurs prolongements :

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Marseille, Ajaccio, Propriano et Bonifacio ;

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Marseille, Ajaccio et Propriano ;

Deux voyages par semaine (aller et retour) entre Marseille, Bastia et Livourne ;

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Marseille et alternativement Calvi ou l'Ile-Rousse ;

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Nice, Calvi ou l'Ile-Rousse ;

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Nice et Ajaccio.

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Nice et Bastia ;

« Ces parcours comportent une longueur de 51.827 lieues marines, tandis que les services actuels subventionnés n'atteignent que 49.972 lieues, et que les parcours indiqués à la convention du 14 juillet 1895 ne s'élevaient qu'à 47.410 lieues 2/3 [illegible] services hebdomadaires au lieu de huit qui sont prévus.

[illegible] qui était fixée, depuis 1882, à 10 [illegible] par heure sur les lignes principales sur les lignes de prolongement, sera portée uniformément [illegible] à l'heure, ce qui suffit pour assurer, [illegible] normal, l'arrivée à la première heure, au port de débarquement en Corse, des courriers expédiés l'avant-veille au soir de Paris ou recueillis la veille à Marseille.

» Toutefois, pendant les cinq premières années du nouveau contrat, la vitesse pourrait ne pas dépasser 11 nœuds 1/2 sur les lignes ayant Marseille pour port d'attache, afin de faciliter aux concessionnaires l'acquisition d'un nouveau matériel et la transformation du matériel existant.

» La subvention prévue reste fixée à 400.000 fr.

» Le prix de la lieue marine, qui ressortait à 8 fr. 43 dans le précédent projet, n'atteint plus ainsi que 7 fr. 71, taux qui est loin d'être exagéré, et on le compare surtout à la rémunération payée par les Etats étrangers pour des services similaires dans cette partie de la Méditerranée.

» La durée de la concession serait de quinze ans, avec faculté de résiliation au bout de dix années, moyennant avis préalable donné un an à l'avance. »

Les services qui fonctionnent actuellement sont, d'après le cahier des charges de 1893 :

1° 2 voyages par semaine de Marseille à Bastia et Livourne.

2° 1 id., de Marseille, par Nice, à Bastia et Livourne.

3° 1 id., de Marseille à Calvi ou l'Ile-Rousse.

4° 1 id., de Marseille à Ajaccio et Propriano avec prolongement par quinzaine sur Bonifacio.

5° 1 id., de Nice à Ajaccio avec escale à l'Ile-Rousse ou à Calvi, en été seulement.

A ces six ordinaires s'ajoutent, en dehors des conditions du cahier des charges : un voyage par semaine de Marseille à Ajaccio suppléant le service fait au moyen d'une escale à Ajaccio par l'ancienne ligne du réseau algérien entre Marseille et Bône ; plus un voyage par semaine, service côtier libre, entre Ajaccio et Bastia avec prolongements partant toutes les semaines d'Ajaccio sur Porto-Torres (Sardaigne) et de Bastia sur Livourne, ce dernier supprimé le prolongement sur Livourne du service Marseille-Nice-Bastia.

La convention nouvelle assure huit ordinaires par semaine : Ajaccio est visité trois fois directement ; Bastia trois fois ; la Balagne deux fois. Propriano, sur lequel le voyage à Ajaccio n'était naguère prolongé qu'une fois par semaine, reçoit deux fois par semaine le vapeur qui a passé à Ajaccio. Le service mixte sur Bonifacio devient hebdomadaire.

Le voyage libre, côtier, entre Ajaccio et Bastia, avec les prolongements toutes les semaines d'Ajaccio sur Porto-Torres et de Bastia sur Livourne, est supprimé ; mais une nouvelle ligne est établie entre Nice et Calvi ou l'Ile-Rousse, alternativement, et au besoin les vapeurs entreront même chaque fois dans les deux ports de la Balagne.

Enfin, sauf les exceptions qui vont être signalées, il est à retenir que, même pour les prolongements d'Ajaccio et de Propriano et à Bonifacio, la vitesse est portée de huit nœuds à douze.

La suppression des prolongements sur Porto-Torres et sur Livourne a fait l'objet des plaintes de plusieurs de nos collègues de la Corse, dont la Commission du budget a entendu les observations sur le projet en examen.

Pour ce qui est du troisième ordinaire entre Bastia et Livourne, la commission est convaincue que l'intérêt même des concessionnaires leur commandera de ne pas diminuer le nombre des voyages entre ces deux ports et de donner d'eux-mêmes satisfaction aux vœux des représentants de la Corse, car ils courraient sans cela le risque inévitable d'une concurrence dommageable. Mais au surplus, ainsi qu'on le verra dans une lettre des concessionnaires, publiée plus loin et devant former annexe à la convention du 6 avril 1897, les Compagnies s'engagent à « exécuter par quinzaine, à la vitesse de 10 nœuds 1/2 et aux conditions générales du cahier des charges, un troisième prolongement, aller et retour entre Bastia et Livourne, et au moyen d'un autre, aller et retour, entre Ajaccio et Porto-Torres. »

L'exécution de cet engagement est toutefois subordonné à la condition que la loi actuellement en discussion pour la modification du tarif des droits de quai réduira suffisamment les taxes en vigueur pour qu'une diminution de 18 000 francs en résulte sur le montant des droits qui grèvent actuellement la Compagnie Prat-sinet, au retour en France des navires effectuant ces prolongements postaux.

(A suivre).

SAVON DU CONGO, le plus parfumé des Savons de toilette. 3 grands prix et 20 médailles d'or.

Bulletin financier

Paris, le 4 Juillet 1897.

Les Rentes françaises ont conservé une imperturbable fermeté à 103.07 le 3 0/0, à 107.40 le 3 1/2.

Par contre les valeurs Ottomanes ont vivement réagi sur le bruit que les puissances auraient enfin protesté énergiquement auprès du sultan contre les retards incessants apportés à la conclusion de la paix.

Les Sociétés de Crédit conservent leurs bonnes dispositions habituelles, le Crédit Foncier à 691, le Comptoir National d'Escompte à 577, le Crédit Lyonnais à 779 et la Société Générale à 546. So.

L'action du Bec Auer se relève à 645 ; le comptant achète en prévision des bénéfices que la Société doit retirer de l'exploitation du brevet pour l'application de l'incandescence aux lampes à pétrole.

L'obligation 5 0/0 O. Patin à 475[illegible] fr. et rapportant 25 fr. payables par coupons trimestriels de fr. 6.25 de plus, incontestable jusqu'en 1907 représente un placement à 5.30 0/0 environ. C'est une valeur qu'il faut se hâter de mettre en portefeuille avant qu'elle ne soit montée aux cours qu'elle mérite.

Excellents tous les obligations de la Société Centrale des Allumettes.

Marché moins animé sur les actions des Chemins Français.

La Défense de la Corse

Signalant les refus opposés par le ministre de la guerre aux demandes de permutations entre les officiers du 163e, allant de Nimes en Corse, et ceux *du 40e venant de Corse à Nimes*, le *Progrès militaire* dit que jusqu'ici la permutation d'un chef de bataillon a seule été accordée.

« Il ne saurait y avoir des demi-mesures et une règle identique s'impose pour les officiers supérieurs, comme pour les officiers subalternes, dit à ce propos notre confrère. Les uns et les autres doivent suivre le sort de leur troupe. La relève par régiment est discutable, même pour la Corse. Avec les détachements à fournir et les exigences de la mobilisation, *il vaudrait mieux y avoir* en permanence quatre bataillons appartenant à quatre régiments différents. Etant donné le service à court terme, la relève pourrait être restreinte au cadre des officiers et à ses sous-officiers. Mais, jusqu'à ce que ce régime de relève restreinte soit mis en vigueur, la 1re direction s'exposerait à de fortes critiques, si elle avait deux poids et deux mesures, suivant les grades des postulants aux changements de corps. Il faut refuser à tout le monde ou accueillir favorablement les demandes régulièrement présentées. »

Le Progrès militaire a raison, mais pourquoi donner à la Corse un régiment qui ne sera jamais groupé dans la main de son chef, puisque le régiment de Corse est réparti entre Ajaccio, Bastia, Calvi, Corte, Sartene et Bonifacio ? Ne serait-il pas plus sage de faire du régiment de Corse quatre bataillons autonomes, analogues aux bataillons alpins, dotés de leur artillerie et casernés à Bastia, Corte, Calvi, Ajaccio et Bonifacio ? Ces bataillons resteraient à demeure dans l'île, se relèveraient tous les deux ou trois ans entre eux pour permettre aux officiers de connaître le pays tout entier.

De la sorte, la défense de la Corse serait sérieusement organisée ; les officiers connaîtraient à merveille le pays qu'ils devront défendre, tandis qu'avec les changements actuels il faut un nouvel apprentissage qui s'achève à peine lorsqu'arrive l'heure de la relève.

Le gouverneur de la Corse disposerait ainsi d'une petite armée de 16 bataillons de chasseurs (4 actifs, 4 de réserve, 4 de territoriaux, 4 de réserve de l'armée territoriale), d'un bataillon de douaniers, d'une compagnie de forestiers, *d'une légion de gendarmerie* qui formerait un escadron de cavalerie.

Les bataillons seraient, un sur deux, commandés par un lieutenant-colonel, ce qui donnerait au général gouverneur des lieutenants préparés à la défense des grands secteurs.

Cette solution, que nous n'avons cessé de préconiser dans ce journal, mettrait fin à tous les inconvénients de relèves fréquentes et de dislocation de corps de troupe. Elle ne nécessite pas un sou de dépense ; au contraire, elle économise les frais de transport de deux régiments.

Les résultats merveilleux obtenus par la création des chasseurs alpins démontrent ce que l'on obtiendra par l'application du même système à la Corse. On peut dire que ce serait l'inexpugnabilité de l'île assurée contre toute tentative de débarquement.

Ceci n'est que la défense terrestre. On sait qu'il y a beaucoup à faire pour la *défense maritime*.

(Le Temps).

L'Avenir du Prolétariat

Situation au 1er juin 1897 :

Sociétaires (822 radiations déduites) 19.892.

Capital réalisé, 507.143 fr. 75.

Les Sociétaires sont priés de se rendre dimanche prochain, à l'Hôtel-de-Ville, de 3 à 4 heures du soir, pour verser leur cotisation de mois de juillet.

Tout sociétaire a droit à une pension de retraite après 15 ans de participation, en versant 1 fr 50 par mois, et à 50 ans d'âge, la pension sera proportionnelle au nombre d'années de versement.

Les statuts de la Société seront donnés à toute personne qui en fera la demande.

Le Président du Comité,
PAOLI PIERRE,
Commis des Postes et Télégraphes.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 9 JUILLET

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 25 8 ; midi, + 28-2, 6 heures du soir, + 28 0 ; *Maxima*, + 30 7 ; *minima*, + 22 8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 mm. ; midi, 760 mm. ; 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, id.
9 h. du soir, id.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0 28 ; soir, + 0,44 ; Pull-d'ombre, à 9 heures du matin : 0,00 mm.

♣

Distinction

M. A. Peretti, consul de France, ancien chancelier du consulat général de Gênes, qui vient d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite, a été nommé chevalier de l'ordre de la Couronne d'Italie.

♣

Examen de Licence

M. Jean-Paul Benigni vient de subir avec succès son dernier examen de licence à la faculté de droit de Paris.

Nous nous empressons de lui adresser, ainsi qu'à sa famille, nos plus vives félicitations.

♣

Examens de pharmacie

Il nous faut rétablir deux noms des candidats au grade de pharmacien de 2e classe.

C'est Peretti Antoine qu'il faut lire au lieu de Feretti, et Martinelli Henri au lieu de Martinetti.

♣

Tribunal de Commerce

A l'occasion de la Fête Nationale l'audience publique du 14 juillet sera lieu le lendemain jeudi.

♣

Nouvelles maritimes

Le second-maître de timonerie Luigi a été inscrit sur le tableau d'avancement pour le grade de premier maître de timonerie.

♣

Nomination

M. Antoine Versini, maire de Mari[illegible]guans, a été nommé receveur-buraliste à Marboz, Ain.

♣

Nécrologie

Un modeste convoi se dirigeait hier matin vers l'église paroissiale Saint-Jean ; c'était celui d'une chrétienne pure et sans tache, que Dieu avait jugée mûre pour le ciel et appelée à lui pour la récompenser des vertus qu'elle avait pratiquées pendant son passage sur cette terre.

Mlle Marie Clément était associée à toutes les bonnes œuvres établies dans notre ville et en suivait les règlements, au point de vue spirituel, avec la plus entière exactitude. Son caractère était d'une douceur céleste. Douée d'une voix harmonieuse, la doyenne de la congrégation des Filles de Marie, elle ne manquait aucune cérémonie religieuse, et à la tête du chœur de jeunes filles qu'elle avait formé, chantait toujours les louanges de Celui et de Celle à qui elle avait consacré sa vie tout entière.

Sa santé délicate, sa situation modeste ne lui permettaient pas d'exercer la charité comme elle l'aurait voulu.

Quand elle n'avait rien elle donnait son cœur, et s'en allait quémander pour les infirmes et les malheureux. Toutes les portes s'ouvraient devant cette chrétienne, et on lui donnait pour les pauvres, pour les œuvres charitables.

Elle n'avait d'autre but que le bien, fait un véritable apôtre. Son instruction et ce qu'elle apprenait tous les jours en écoutant la sainte parole lui permettaient d'être souvent une excellente conseillère auprès de compagnes qui semblaient entraînées par les passions. Elle savait se faire écouter, sa persistance, ses conseils ont souvent à sauver plus d'une âme. Sa grande consolation était le chant des cantiques : sa voix retentissait dans nos églises d'une manière toute particulière. C'est pour avoir voulu accomplir ce devoir *pendant toute la* semaine de la Visitation, au sanctuaire de Monserrato, assez distant de la ville, à 5 heures du matin, qu'elle a laissé sa santé : le soir de la fête elle est alitée et six jours après elle rendait son âme à Dieu.

Les derniers moments ont été aussi édifiants que sa vie tout entière : elle s'est éteinte en chantant le *Magnificat*. Le clergé de Saint-Jean lui a fait de belles funérailles. La bière, recouverte d'un grand drap blanc, était portée par quatre de ses compagnes des Filles de Marie et toutes les autres formaient la longue traîne. Après l'absoute donnée à l'autel de la Sœur de Marie la messe a été célébrée *pro exequie corpore*, et les chantres de deux paroisses s'étaient réunis pour rendre un dernier hommage à celle qui, toute sa vie, avait chanté les louanges du Seigneur et de sa sainte Mère.

Après la cérémonie le cercueil a été transporté à bras jusqu'au palais de Justice.

♣

Autopsie

A la suite de la mort subite de la femme Giantini, demeurant à la Fontaine Neuve, M. le commissaire central a fait procéder à l'autopsie.

Cette opération n'a révélé aucun fait anormal.

♣

Les cambrioleurs

L'instruction ouverte contre cette domestique arrêtée avant-hier pour vol de bijoux et effets se poursuit activement et amène tous les jours la constatation de faits nouveaux.

Cette femme volait, paraît-il, depuis très longtemps, et avait été assez adroite pour détourner complètement les soupçons.

Il semblerait étrange qu'elle n'ait pas eu de complices.

♣

Au Port

Le cutter italien *Enrico*, capitaine Giannelli, est parti hier, à 4 heures du soir, pour Savone avec un chargement de 50 tonnes d'acide gallique.

♣

Objet trouvé

Il a été déposé dans nos bureaux un passe-partout trouvé vendredi matin sur la place Saint-Nicolas.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Fortunato Jean-Baptiste, manœuvre, et Vecoux Marie-Pasquine, tailleuse, tous deux de Bastia.

NAISSANCES.

Antoni Jean-Baptiste.

DÉCÈS.

Costa Dominique, 20 jours, de Bastia.
Lanfranchi Jérôme, 6 ans, de Tox.

Grand Café Français

CE SOIR A 8 h. 1/2

Le Couple DURREY dans leur répertoire choisi.
M. LILLY : Fortescrue de Bergerac. — Plein comme un boudin. — Victor, t'a tort.
M. AUDRYS : La valse de la Mariée. — Le parfum virginal. — Monsieur Rodin.
MM. LILLY et AUDRYS, dans leur deux épisodes : La Ballade des Agents. — Violent et Affable. — La famille Legros. — Les Sapeurs-pompiers.
M. AUDRYS, dans son répertoire spécial : Chez je fais de bagnole. — A moi les femmes sauvages. — *Le parfait jeune.*
NOTA. — Mme AUDRYS, indisposée, ne pourra débuter que lundi soir.

Grand Café de la Paix

Tenu par M. Eugène Costa

CE SOIR DE 8 A 11 H.

Marchand d'Oiseaux, (marche),	Zeller.
Rimembranza, (valse),	Lachi.
Danse dell'Ora, (giocosda),	Ponchielli.
Piedigrotta, (marcha populaire),	Valente.
Cavalleria Rusticana, (fantaisie),	Mascagni.
Vita Beau, (mazurk),	Graziani.
Cour et la Main, (fantaisie),	Lecocq.
Divorziamo, (valse),	Yangl.
Ave Maria,	Charubini.
Via Morelli,	Lachi.

A 10 heures M. Lachi, 1er violon, jouera un solo.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Les Services Maritimes Postaux

La Commission Départementale

Ajaccio, 6 h. 20 s.

La commission départementale s'est réunie aujourd'hui, sous la présidence de M. le colonel Astima.

Etaient présents, MM. Pinelli, Melgrani, Ramelli, Antoniotti.

M. le Secrétaire général assiste à la réunion.

La Commission a adopté la délibération suivante :

« La population entière de la Corse, dans un mouvement d'opinion unanime, vient de faire connaître par des meetings et les délibérations de ses assemblées communales ses desiderata relatifs au minimum des améliorations indispensables à apporter au projet de convention pour les services maritimes postaux.

» La Commission départementale, réunie en session extraordinaire, adresse au gouvernement un appel très pressant en présence de la situation désastreuse qui serait faite à la Corse, si le projet de convention tel qu'il est établi recevait l'approbation de la Chambre et du Sénat.

» Elle rappelle les délibérations prises le 4 mai 1897 par le Conseil général ; elle s'associe énergiquement aux protestations qui viennent de se produire sur toute la surface de l'île, et déclare qu'elle considérerait le vote de la Convention soumise au Parlement comme un abandon par le gouvernement de la République de la Corse, si française et si patriote. »

A L'ÉLYSÉE

Le président de la République a offert un dîner aux représentants de la Savoie et de la Haute-Savoie à l'occasion de *son prochain voyage dans ces départements.*

Le vice-président de la République

D'après le *Courrier du Soir*, pendant le voyage de M. Félix Faure, en Russie, le pouvoir exécutif sera exercé par M. Loubet, président du Sénat, qui *remplirait ainsi les fonctions* que la constitution de 1848 accordait au vice-président de la République.

Conseil supérieur de l'Instruction publique

Le conseil supérieur de l'instruction publique a examiné les projets de décrets relatifs à l'organisation des universités et a adopté le projet réglant la composition de leurs conseils.

OBSÈQUES DE M. MEILHAC

Les obsèques de M. Meilhac, membre de l'Académie française, ont eu lieu aujourd'hui, à midi, à la Madeleine.

Une compagnie du 28e d'infanterie a rendu les honneurs.

Dans le cortège on remarquait la plupart des artistes et des littérateurs, M. Roujon, directeur des Beaux-Arts, M. Sardou, etc.

L'inhumation a été faite au cimetière du Père Lachaise, où M. Gaston Boissier a prononcé un discours.

La Commission d'enquête de Panama

La Commission d'enquête a entendu M. Fontane, ancien secrétaire général de la Compagnie de Panama.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. LOUBET

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Ratier, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La Banque d'Algérie

Discussion du projet de loi tendant à proroger provisoirement le privilège de la Banque d'Algérie.

Le Sénat a adopté.

L'Emprunt Corse

Discussion du projet de loi autorisant le département de la Corse à contracter un emprunt de 35.000 francs pour le service des chemins vicinaux.

Le Sénat a adopté.

L'Avancement dans la Magistrature

Discussion sur la prise en considération de la proposition de M. Trarieux, ayant pour objet de régler les conditions d'avancement dans la magistrature des cours et tribunaux.

La prise en considération est votée.

Les Canaux de l'Aude

1re délibération sur le projet de loi, *adopté par la Chambre des députés*, ayant pour objet d'autoriser l'attribution aux associations syndicales intéressées de, la propriété des canaux de submersion construits dans l'Aude et dans l'Hérault par l'Etat.

Le Sénat a adopté.

Les Droits de Quai

1re délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à la modification des conditions de perception du droit de quai établi par l'article 6 de la loi du 30 janvier 1874.

Le Sénat a adopté par 232 voix contre 9.

Séance lundi.

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Abel, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La loi du Cadenas

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi autorisant le gouvernement à rendre provisoirement applicables par décrets les dispositions des projets de loi portant relèvement des droits de douane dès que ces projets auront été déposés, et sur la proposition de loi de M. Castelin relative au rétablissement de l'article 1er de la loi du 29 floréal an X, et de l'article 34, titre 5, de la loi du 17 décembre 1814 *relatifs à l'importation et l'exportation* des céréales.

Après l'examen de plusieurs amendements, qui sont successivement rejetés, les derniers articles du projet sont votés, et l'ensemble est adopté par 425 voix contre 110.

Les Ouvriers de la Grand'Combe

Discussion de la proposition de loi, portant ouverture d'un crédit de 100.000 francs pour secourir les ouvriers de la Grand'Combe victimes du chômage.

M. Doumergue
parle en faveur de la proposition.

M. Jumel
le combat énergiquement.

M. de Ramel
insiste sur la nécessité de secourir ces ouvriers.

Le ministre de l'intérieur
estime qu'il serait préférable de soulager des misères individuelles.

Le crédit est repoussé par 251 voix contre 237.

Séance demain.

BOURSE DE PARIS

	8 juil.	9 juil.
Rente 3 p. 0/0 ancien. .	104.05	104.07
— 3 p. 0/0 amort. .	101.25	101.50
— 3 1/2 0/0.	107.45	107.50

SERVICE DE VOITURES

DE FOLELLI A PIEDICROCE

(OREZZA)

Les frères **Villa** préviennent le public qu'un service quotidien est fait de Folelli à Orezza par la poste.

Ils ont en outre des calèches et landaux à toute heure ; le service peut être fait même jusqu'à Ponte-Leccia, il n'y qu'à avertir un jour à l'avance.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. HENRI BARTOLI, 14, Avenue de la Gare.

Adresse télégraphique : Villa frères Piedicroce.

AVIS

aux acheteurs de P[illegible]

MM. SIMON DAMIANI et PIERRE [illegible] CENTELLI informent les acheteurs de Pétrole qu'ils recevront courant septembre prochain, un voilier avec 20.000 caisses pétrole *Atlantic* faisant escale Ajaccio-Bastia. Ils sont ouverts dès aujourd'hui pour traiter à des prix défiant toute concurrence.

A VENDRE

une propriété près Bastia, route de St-Florent, contenance 76 ares, complantée à arbres fruitiers, eau dans la propriété, vue splendide.

S'adresser à M. le notaire Giordani.

ERS A PLANCHER

FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
[illegible] TUILES & POSTE [illegible] au gaz
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX & POTERIES
Ch. CLÉMENT
Entrepreneur aux Magasins Généraux, BASTIA

00211

22e ANNÉE — DIMANCHE, 11 JUILLET 1897 — N° 465

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 42, [illegible], Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 » | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 » | le port en sus »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Pie, pape.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 06 m. — Coucher, 7 h. 10 m.
Lune : Pleine, le 13. — Dernier quartier, le 21.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Jean, abbé.

10 JUILLET

Les Curiosités de la Semaine

Le secret de l'esprit d'économie de la reine Victoria. En venant au monde, la future reine Victoria était la plus pauvre des princesses d'Europe. Son père, le duc de Kent, qui s'était réfugié en Allemagne pour se soustraire aux poursuites de ses créanciers, ne réussit pas sans peine à emprunter l'argent nécessaire pour que sa femme, dont la grossesse touchait à son terme, pût se rendre en Angleterre afin que l'enfant à naître vît le jour sur le territoire du Royaume-Uni. Après la naissance de la future héritière de la couronne, les ressources du ménage princier étaient si complètement épuisées que, faute de pouvoir payer les frais d'une nourrice, la duchesse de Kent fut obligée d'allaiter elle-même sa fille. Dans la suite, le sort a largement dédommagé la fille du duc de Kent des épreuves des dernières années, mais la reine dont les états s'étendent aujourd'hui sur la quatrième partie du globe n'en avait pas moins appris dès le berceau que économie n'est pas une vertu qui est à dédaigner, même dans les familles des souverains.

Le repos de la tombe est quelquefois une fiction. Un archéologue possède à Paris une plaque de cuivre sur laquelle est gravée en six lignes cette épitaphe : « Ci-gît Denis Econard-Lebrun, membre de l'Institut, de plusieurs sociétés savantes et de la Légion d'honneur, né à Paris le 11 août 1729, décédé le 31 août 1807. » Comment cette plaque se trouve-t-elle en possession d'un archéologue au lieu d'être au cimetière du Nord où avait été inhumé Lebrun ? Voici. Lorsqu'on déblaya et aplanit, il y a quelques années, sous le pont Caulaincourt, l'avenue du cimetière du Nord, cette tranchée mit à découvert plusieurs tombes et des ossements. L'une de ces tombes avait été coupée en deux et la moitié en restait enchâssée dans la coupe de la tranchée à trois mètres environ du sol ; c'était celle de Lebrun. Elle y est encore, car on l'emmura avec le *demi-défunt* qu'elle renferme. Elle se trouve derrière le mur de remblai situé à gauche de l'entrée du cimetière. Quant à l'autre moitié d'Econchard-Lebrun, on la transporta aux Catacombes, tandis que notre archéologue recueillait subrepticement la précieuse plaque épigraphique plus haut reproduite.

Autre inscription tumulaire d'un autre genre. Il vient de mourir à Mitau, en Allemagne, un simple maçon qui a été le compagnon d'enfance de l'empereur Guillaume Ier. Avant de mourir, le pauvre vieux, auquel le gouvernement servait une petite pension, a demandé qu'on inscrivit sur sa pierre tombale : « Ici repose Frédéric Ackermann, compagnon de jeu de l'empereur Guillaume. »

La vanité d'un philosophe allemand. M. de Wizewa, qui analyse la vie et les œuvres du philosophe tudesque Nietzsche, cite de lui ce passage réellement extraordinaire : « De tous les européens qui vivent ou qui ont vécu jamais, écrivait-il en 1882, personne n'a eu une âme aussi vaste que la mienne ; ni Pistoa, ni Voltaire, ni Gœthe ne m'égalent en étendue de pensée. J'aurai pu devenir le Boudha de l'Europe, un Boudha exactement inverse de l'autre, en vérité. » Et il ajoutait : « C'est moi qui suis aujourd'hui le sommet de toute la réflexion et de tout le travail intellectuel de l'Europe. » Et enfin : « Combien j'ai, toute ma vie, cherché un homme qui me fût supérieur ! Mais jamais je n'ai pu le trouver. Je ne veux pas me comparer à Wagner ; mais, tout talent mis à part, j'appartiens à un rang infiniment plus haut. » Est-il assez réussi le Teuton !

PIPELET.

Fête Nationale

A l'occasion de la Fête Nationale le Général gouverneur de la Corse passera le mercredi 14 juillet, à 8 heures du matin, sur la place Saint Nicolas, la revue en grande tenue de service des troupes de la garnison de Bastia.

MM. les officiers de la réserve et de l'armée territoriale sont invités à assister en tenue à cette cérémonie nationale.

Mercredi soir à 9 heures et quart aura lieu une retraite aux flambeaux. Elle suivra l'itinéraire ci-dessous :

Hôtel du Gouverneur, place Saint Nicolas, rue du Nouveau Port, elle tournera à gauche avant d'arriver aux Docks pour s'engager rue de Toga, qu'elle suivra, avenue de la Gare, rue de l'Opéra, boulevard Saint Angelo jusqu'à la place d'Armes où elle fera demi-tour, rentrera par le boulevard Paoli et la rue Miot.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Graziani, lieutenant au 122e d'infanterie, passe au 2e rég. de zouaves.

— M. Battesti Charles-Pierre, lieutenant d'infanterie de marine en non activité, a été rappelé à l'activité et placé à la suite du 8e régiment, à Toulon.

— M. Gualacci-Stephanopoli, sergent au 1er rég. d'infanterie, a été nommé chevalier de l'ordre royal du Cambodge.

— Mme Cosimi née Fontanieu, institutrice primaire au collège de jeunes filles d'Alais, est promue de la 4e à la 3e classe.

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE

Rapport présenté par M. Vogeli au nom de la Commission du budget

(Suite)

Les efforts du Gouvernement, on cela d'accord avec la commission du budget, ne se sont pas bornés à cette première amélioration. M. le Ministre des postes et télégraphes nous a fait connaître que :

1° Les deux Compagnies concessionnaires s'engagent à exécuter, à partir de la mise en vigueur du nouveau contrat, au prolongement, aller et retour, une semaine sur Bastia et une semaine sur Ajaccio, du service prévu entre Nice et Calvi ou l'Ile-Rousse, à la vitesse de 10 nœuds et demi et aux autres conditions du cahier des charges annexé à la convention ;

2° M. Fraissinet s'est engagé à effectuer, pendant la durée de la concession des nouveaux services corses, un service commercial entre Marseille et Nice, sans condition de portée ni de vitesse.

Le parcours total annuel serait ainsi porté à 55.071 lieues marines.

Ces améliorations paraissent à la commission de nature à donner à la Corse toutes les satisfactions compatibles avec l'intérêt du Trésor et l'importance des relations commerciales ou autres entre ce département et la France continentale.

En 1896, le mouvement des passagers aussi bien entre le Continent et la Corse qu'entre les différents ports l'Ile, ou entre l'Ile et Livourne, n'a pas dépassé, aller et retour additionnés, 56.000. Le mouvement des marchandises, dans les mêmes conditions, a été seulement de 93.000 tonnes.

Personne, d'ailleurs, ne conteste qu'avec la subvention de 400.000 francs, supérieure de 45.000 francs à celle accordée à l'organisation actuelle, il serait impossible d'obtenir davantage. Or, on l'a vu, tandis que, grâce aux récents engagements qui viennent d'être mentionnés, tous les services anciens sont ou pourront être maintenus, la convention nouvelle en impose de nouveaux : Ajaccio a un hebdomadaire de plus sur Marseille en remplacement de celui qui est en ce moment réduit en service libre ; il conserve

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

PAUL MAHALIN

LA

VEILLEULE DE LAGARDÈRE

I.

LA SALTIMBANQUE

XVI.

Le Cauchemar.

(Suite)

Et il ne lui était point possible d'intervenir... Ses membres engourdis lui refusaient leur [illegible]...

Le cauchemar compliqué de catalepsie. L'opium, [illegible] à certaine dose, produit de ces phénomènes communs à nombre de maladies nerveuses. Une partie des organes acquiert une force de vie [illegible], tandis que l'autre semble frappée de [illegible].

Il était ainsi que, dès l'abord, l'ancien policier [illegible] entendu un pas léger glisser le long de [illegible]...

Une forme blanche avait traversé le parloir... Cette forme s'était penchée sur la serrure close [illegible] à double tour...

La clé avait tourné en sens inverse dans cette serrure...

La porte s'était ouverte sans bruit...

La forme blanche avait fait un signe au dehors...

Puis, rapide, elle avait repassé devant le dormeur, avait regagné l'escalier et était rentrée dans la chambre du premier étage...

A bout d'un instant, quatre hommes avaient pénétré dans le pavillon.

Les trois premiers avaient une figure stupide que l'ivresse incendiait.

Le quatrième paraissait entièrement maître de lui.

Comme dans un roman ou dans un mélodrame, ses traits se cachaient sous un masque dont la barbe de satin noir descendait jusque sur sa poitrine.

Ce dernier s'était approché de Jacques l'Orin. Le garde avait senti une main se couler avec précaution dans la poche de sa veste et en retirer la clé du secrétaire...

Alors, seulement, il avait compris...

C'était contre l'argent de son maître qu'était dirigée cette expédition !

Le fidèle serviteur avait essayé de se lever, de se mouvoir, de crier...

Impossible !...

La paralysie immobilisait son corps, ses muscles et sa langue...

Les trois coquins à la face bestiale marchaient vers le meuble qui renfermait les vingt mille francs...

Le personnage masqué les arrêta :

— Nos camarades, prononça-t-il en leur désignant le dormeur, j'ai l'habitude de ne rien laisser derrière moi. Si cet Imperium venait à se réveiller, il y aurait lutte, tapage et tout le *tralala*. Il vaut mieux le *régler* de suite. L'un de vous a-t-il un couteau ?

— En voici un.

— Eh bien, servez-vous en : frappez... Frappez ici, entre les omoplates : c'est la meilleure place, au dire des gens de l'art...

Il ajouta avec tranquillité :

— Cette formalité accomplie, nous procéderons à la récolte du quibus et, quand elle sera terminée, nous appellerons la petite, qui s'est couchée comme un ange et qui doit se tenir tapie là-haut, dans quelque coin.

— *All right !* firent les trois autres.

Ils assassinèrent l'ex-agent.

Le malheureux sentit les mains de deux d'entre eux s'abattre, comme des étaux, sur ses épaules, pour le maintenir contre la table...

Sans le voir, il sentit aussi se lever le couteau du troisième...

Et il se raidit dans un effort surhumain pour s'arracher à la torpeur qui le clouait, inerte, sous le fer...

Effort infructueux : la léthargie était plus puissante que sa volonté !

Cette volonté même, au choc inattendu venait presque de la lui enlever.

Cette « petite » dont on avait parlé, c'était Florette !

Florette était de moitié dans le crime !

C'était elle qui tuait son hôte en le livrant à ses complices !

Cette foudroyante révélation poignardait Jacques plus sûrement que n'allait le faire la lame du couteau emmanché au poing de l'assassin.

Le garde était deux fois percé.

Il se résigna et sourit — intérieurement — à la mort.

XVII.

Coups de revolver.

En ce moment, une voix appela :

— Tom ! Bob ! Jack !

Cette voix tombait du haut de l'escalier.

L'arme et le bras de Tom ne s'abaissèrent pas.

La voix continua, dure, brève, métallique :

— Est-ce là ce que vous avez juré ? « *Il n'y aura pas de sang versé* », avez-vous dit. Je vous somme de finir cette promenade.

Les Sazil s'entre-regardèrent, indécis.

Le personnage masqué intervint :

(*A suivre*).

Bastia. Imprimerie Ollagnier. — Le Gérant : M. OLLAGNIER.

MAISON L.-N. MATTEI & Cie

Les apéritifs indispensables sont :

L'AMARO MATTEI

ET

LE VIN DU CAP-CORSE

AU QUINQUINA

Ce nouveau **Vin apéritif**, dont la supériorité sera reconnue à sa juste valeur, offert par la Maison L.-N. MATTEI, diffère complètement de tous ceux connus jusqu'à ce jour. Il n'est composé qu'avec des substances absolument **hygiéniques** et **stomachiques**.

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur :

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent *CIGARE MATTEI* ou ne pas fumer

toute l'année son service direct de Nice. La Ballagne gagne un service hebdomadaire de Nice.

Notre collègue du Var, M. Abel, a, par voie d'amendement, demandé l'intercalation de l'escale de Toulon dans l'itinéraire de Marseille à Calvi ou à l'Ile-Rousse. Il a invoqué l'intérêt de la nombreuse colonie Corse établie à Toulon.

L'importance des échanges entre la Corse et Toulon est-elle d'une telle importance, s'il est vrai comme le montre des statistiques officielles, que ces échanges ne représentent guère plus de vingt tonnes en poids par année, soit quelque chose comme une demi-tonne par voyage à l'heure actuelle. Mais la difficulté pour un paquebot postal de pénétrer à toute heure dans le port de Toulon et de s'y mouvoir au milieu des bâtiments de guerre, aurait pour effet inévitable d'occasionner à ce paquebot une perte de temps fort appréciable et de rendre inutiles les sacrifices consentis en vue de faire effectuer en un moins grand nombre d'heures la traversée du continent à Calvi.

Si le cahier des charges de 1882, si le projet de loi de 1893 (projet Siegfried), si le projet de 1895, n'ont prévu l'escale de Toulon. Le Gouvernement consulté n'a pas cru devoir non plus l'introduire dans la convention nouvelle; et votre commission juge qu'il n'y a pas lieu d'adopter l'amendement de M. Abel, pour les motifs qui viennent d'être brièvement indiqués.

La convention a une durée de quinze années consécutives, mais avec faculté de résiliation à l'expiration de la dixième année, moyennant préavis donné un an à l'avance. Le Gouvernement se réserve d'ailleurs la faculté d'augmenter à son gré, pendant les dix premières années, le nombre des ordinaires sur les lignes établies ou d'établir même d'autres lignes. Il ne serait donc pas juste de dire que la durée de la convention est trop longue. Le Gouvernement récupère toute sa liberté au bout de dix ans et, par là, toute possibilité d'accomplir de nouveaux progrès lui est assurée comme il garde l'entière faculté d'établir de nouveaux services.

L'article 9 du cahier des charges fixe à 12 nœuds la vitesse moyenne annuelle à réaliser sur chacun des services postaux et l'on a vu que cette vitesse sera aussi bien celle des services sur Propriano ou Bonifacio que celle des services sur Bastia, Calvi ou Ajaccio. Dans l'organisation de 1882, encore en vigueur, elle avait été fixée à 10 nœuds 5 dixièmes sur les lignes principales et à 8 nœuds sur les prolongements. Toutefois, pendant les cinq premières années, la vitesse pourra ne pas dépasser 11 nœuds et demi, en moyenne annuelle, sur les lignes ayant Marseille pour port d'attache. Cette disposition qui assure en tout cas une augmentation de 1 nœud par heure sur la marche actuelle, a été commandée par la nécessité de laisser aux concessionnaires le temps de construire et de mettre en service des bâtiments neufs.

Une vitesse très supérieure à celle inscrite au cahier des charges a été réclamée. On a parlé de 15 nœuds, et il est bien vrai que, pour des services postaux, ce n'est pas là une marche extraordinaire. Mais pour obtenir une vitesse effective et moyenne de 13 nœuds seulement, il faudrait déjà augmenter très considérablement la dépense. En effet, il faudrait employer des bateaux d'un coût très supérieur; en même temps les frais fixes annuels s'accroîtraient de la part d'intérêts, amortissement, assurance, entretien, etc., d'une rente ou surplus du capital engagé; puis pour plus de vitesse, on brûle plus de charbon, etc. La subvention devrait dans ce cas être augmentée de plusieurs centaines de mille francs, et c'est en effet ce qu'on demande. Malheureusement, il ne paraît pas que ce surcroît de vitesse réclamé puisse être d'une réelle utilité.

L'heure des départs de Marseille ou de Nice pour les ports de la Corse est nécessairement commandé par l'heure de l'arrivée des trains rapides apportant les lettres et les passagers, car il y a intérêt à ne faire perdre de temps ni aux uns ni aux autres. En prenant pour la durée des traversées : Marseille-Bastia, 17 h. 30, Marseille-Ajaccio, 15 h. 15, soit la vitesse de 12 nœuds, on voit que le paquebot parti du continent à 11 heures du matin doit arriver à Bastia le lendemain à 4 h. 30 du matin, ou à Ajaccio à 2 h. 15, dans la nuit.

Avec une vitesse de 13 nœuds, les heures d'arrivée seraient respectivement 3 h. 10 et 1 h. 15; avec 14 nœuds on arriverait à 2 heures du matin, ici à minuit 15. Or, les trains de chemin de fer ne se mettent en mouvement que vers sept heures du matin. Ils ne peuvent pas circuler la nuit. Passagers et dépêches devraient donc attendre à bord que le moment vienne de continuer leur route. Même l'organisation d'un service quotidien entre Nice et l'Ile-Rousse, supposé à la vitesse de 16 nœuds, et combiné avec l'utilisation du rapide qui part le matin de Paris, n'aurait aucun résultat heureux. Au point de vue postal, les choses seraient comme si l'arrivée avait lieu le lendemain matin à 7 heures. On aurait, il est vrai, fait la traversée de jour; mais, même avec des bateaux filant 12 nœuds, la chose est réalisable.

De pareils bateaux n'ont besoin que de 11 heures 30 pour se rendre de Nice à Ajaccio, de 10 heures et demie pour aller à Bastia, de 8 heures pour parvenir à Calvi. Il suffirait donc de fixer les départs de Nice à 8 heures du matin.

Tant s'en faut donc qu'apparaisse la nécessité du sacrifice d'argent considérable qu'exigerait, de l'aveu unanime, l'organisation de services plus rapides, et la disposition de l'article 9 qui fixe la vitesse à douze nœuds est toute justifiée.

(La fin prochainement).

VOTES DE NOS SÉNATEURS

Scrutin sur les conclusions du rapport tendant à la validation de l'élection de M. Saillard dans le Doubs.

Nombre des votants . . .	209
Majorité absolue	105
Pour l'adoption . . .	189
Contre	20

Le Sénat a adopté.

Les trois sénateurs de la Corse n'ont pas pris part au vote.

Scrutin sur l'ordre du jour pur et simple dans l'interpellation de M. Lecomte sur l'intervention du ministre de l'instruction publique dans l'élection du Doubs.

Nombre des votants . . .	224
Majorité absolue	113
Pour l'adoption . . .	182
Contre	42

Le Sénat a adopté.

Les trois sénateurs de la Corse n'ont pas pris part au vote.

Le Port de Bastia

La commission nautique chargée d'examiner l'avant-projet du prolongement de la jetée du nouveau port s'est réunie à la sous-préfecture vendredi dans l'après-midi et samedi matin.

Cette commission se composait de M. le capitaine Pradier, président; et de MM. La Porte, ingénieur hydrographe; Margier, commissaire de l'inscription maritime; Rossi, Campodonico et Limarola, capitaines au long-cours; André Lota, maître-pilote, membres.

Après un minutieux examen de l'avant-projet et des pièces à l'appui, la commission a décidé :

1° que la jetée Est sera prolongée de 90 mètres;

2° Que 200 mètres de quai seront construits au nouveau port;

3° Que la longueur de l'épi intérieur actuellement en construction sera de 60 mètres.

Bulletin financier

Paris, le 5 Juillet 1897.

On est dans la période de détachement des coupons et la Bourse ne présente qu'un médiocre intérêt : 3 0/0, 106.40; 3 1/2 0/0, 101.47.

Un coupon de 2 fr. a été détaché sur l'Italien qui supporte d'assez fortes réalisations. Le Turc est lourd et offert.

Dans le groupe des Sociétés de Crédit, le Crédit Foncier s'inscrit à 679, coupon de 11 fr. détaché. Le Comptoir National d'Escompte est ferme à 577. Bonne tenue du Crédit Lyonnais à 778. La Société Générale est assez animée à 547.

L'obligation 5 0/0 O. Patin est du petit nombre des valeurs qui offrent à la fois, garantie suffisante, intérêt rémunérateur de plus de 5 0/0, et enfin, une marge de hausse de 25 fr. jusqu'au pair.

Bon courant de transactions sur les obligations de la Société Centrale des Aciéreries, 485 fr. 50.

D'après les calculs de l'ingénieur des Mines d'Or et d'Argent de la Gardette (Isère), et grâce au système de perforation électrique adopté, le premier recoupement du on des Rions ne demandera pas plus de trois semaines. L'exploitation régulière en commencera immédiatement pour prendre toute son ampleur après le deuxième recoupement par la base au moyen d'un tunnel, faisable en deux ou trois mois.

Les Chemins Français sont calmes.

Le Colonel Suzzoni

On ne saurait parler de l'Algérie, sans évoquer le souvenir du héros tombé à Froeschwiller, du colonel Suzzoni. Sa carrière militaire si brillante et si remplie s'est passée tout entière en Afrique. L'incomparable soldat était doublé chez lui d'un archéologue et d'un administrateur.

Nous nous empressons de reproduire le passage que le général de Barail consacre, dans ses *Souvenirs*, au colonel Suzzoni.

A Boghar régnait le colonel Suzzoni, passé, lui aussi, de l'artillerie dans l'infanterie, et qui, quelques jours plus tard, allait trouver une mort glorieuse à Froeschwiller, à la tête de son 3e tirailleurs. Il était aussi petit que le général de Forton, mais on se demandait comment tant de cœur et d'esprit et d'intelligence pouvait tenir en si peu d'espace. Suzzoni avait eu une aventure peu banale; il avait découvert un Saint, non pas un Saint moderne, arrivé par la chance ou par l'intrigue, mais un vrai Saint, martyr avéré.

Il avait été chargé, comme capitaine d'artillerie à Alger, de démolir un fort appelé " Fort des vingt-quatre heures, " et bâti jadis par les Turcs, en avant de la porte Bab-el-Oued. Grand déchiffreur de palimpsestes, grand lecteur de manuscrits, Suzzoni avait lu dans un ouvrage traduit par le docteur Guyon, médecin en chef de l'armée, l'histoire d'un captif espagnol nommé Geronimo. Géronime, n'ayant pas voulu apostasier, avait été condamné à un supplice atroce : il avait été muré vivant, et son corps faisait partie des fortifications. Suzzoni présida lui-même à la démolition méthodique et eut la chance de découvrir le corps du martyr dans sa niche de mortier. L'affaire fut portée en cour de Rome, avec toutes les pièces à l'appui, Géronimo fut canonisé et Suzzoni fut décoré de tous les ordres pontificaux.

L'Election de Piedicorte

Le Conseil d'Etat vient de terminer l'examen de l'élection au conseil général qui a eu lieu dans le canton de Piedicorte le 28 juillet 1895.

On se souvient que le regretté docteur Alessandri avait été proclamé par le bureau central, comme ayant réuni 469 voix contre 416 données à M. Benedetti.

Après la mort malheureuse de M. Alessandri, les électeurs furent convoqués, et M. Palmesani fut élu le 3 novembre 1895.

Le Conseil d'Etat vient de décider que c'est M. Jean-Charles Benedetti qui a été régulièrement élu le 28 juillet, l'a proclamé à la place du docteur Alessandri, et a annulé l'élection de M. Palmesani.

A L'ORPHELINAT DU BON PASTEUR

L'Orphelinat du Bon Pasteur n'avait pas de chapelle; les cérémonies se faisaient dans une chambre basse, peu vaste. Les ressources de l'établissement ne permettaient pas de songer à une pareille dépense. Mais la Providence a inspiré une personne pieuse de notre ville, Mlle Ferreri, et l'autre jour on inaugurait la chapelle.

La généreuse donatrice était décédée la semaine précédente, et c'est d'En-Haut, là où sans doute l'ont appelée ses vertus et l'ardeur de sa foi, qu'elle a assisté à cette imposante cérémonie.

Le vénéré Evêque d'Ajaccio n'ayant pu présider la fête, avait délégué son grand'vicaire, M. Peretti, autour duquel se trouvaient MM. les curés de la ville, M. l'abbé Froget, frère de la digne Supérieure, venu tout exprès de Lyon, MM. les curés de Figarella, Pietranera, les vicaires, les RR. PP. Jésuites, Capucins et Franciscains. L'église était remplie des personnes les plus notables de la ville qui s'intéressent à la prospérité de cette maison de Dieu où actuellement se trouvent réunies une centaine de petites filles sans parents ou abandonnées.

Après la bénédiction de la chapelle, la grand'messe a été célébrée par M. le Grand'Vicaire; le soir, aux vêpres, c'est M. l'abbé Pergola qui a officié, et la bénédiction du T.-S. Sacrement a été donnée par M. le Grand'Vicaire. Aux cérémonies du matin et du soir, les chants ont été exécutés par les petites orphelines, à l'exception du *Sanctus* et de l'*Agnus* chantés par une de nos élégantes dames que l'on trouve toujours prête à s'associer aux œuvres charitables.

Dans cette maison la joie était générale. Religieuses et orphelines ne savaient assez bénir la Providence qui leur permettait de pouvoir se réunir dans une chapelle suffisamment vaste et convenablement appropriée, pour la remercier de ses bontés, et appeler les bénédictions du ciel sur les nombreux bienfaiteurs de cette maison qui abrite tant de pauvres enfants. Combien d'entr'elles y trouvent avec le pain indispensable à leur nourriture, les consolations intérieures, la tranquillité!

Honneur à notre population qui par ses offrandes concourt puissamment à l'entretien de cet asile! Honneur à ces saintes femmes et à leur admirable Supérieure, qui se dévouent si affectueusement à l'éducation de ces pauvres orphelines arrachées au désespoir de la misère et à tous ses funestes entraînements!

GRAND JUBILÉ FUTUR

Dans quelques ans, un Jubilé féerique,
Dont jusqu'aux cieux retentira l'écho,
Célébrera la trouvaille historique
Et le parfum des Savons du Congo.

Une admiratrice des Produits Voisier.

L'Avenir du Prolétariat

Situation au 1er juin 1897 :

Sociétaires (822 radiations déduites) 19.892.

Capital réalisé, 507.143 fr. 75.

Les Sociétaires sont priés de se rendre dimanche prochain, à l'Hôtel-de-Ville, de 3 à 4 heures du soir, pour verser leur cotisation du mois de juillet.

Tout sociétaire a droit à une pension de retraite après 15 ans de participation, en versant 1 fr. 50 par mois, et à 50 ans d'âge, la pension sera proportionnelle au nombre d'années de versement.

Les statuts de la Société seront donnés à toute personne qui en fera la demande.

Le Président du Comité,
PAOLI PIERRE,
Commis des Postes et Télégraphes.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 10 JUILLET

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 26 0 ; midi, + 28-4, 6 heures du soir, + 27 8 ; Maxima, + 31°3 ; minima, + 23 0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. ; midi, 761 mm. ; 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, N. E. faible.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,30 ; soir, + 0,48

Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0,00 mm.

Distribution des prix

Le Ministre de l'instruction publique vient de déléguer M. le Général Sage, Gouverneur de la Corse, pour présider, le 2 août prochain, la distribution des prix au Lycée.

Inspection générale du 163e

M. le général Sage, gouverneur de la Corse, inspecteur général, a fait exécuter hier une manœuvre à double action par le 163e, aux environs de Biguglia.

Les compagnies sont parties à une heure du matin et sont rentrées à 7 heures.

Accident

Un triste accident s'est produit vendredi soir, vers 5 heures, au couvent des Bénédictines d'Erbalunga.

On construit une importante annexe, en raison de l'augmentation de la population scolaire, le premier étage est presque dépassé. On avait placé sur quelques poutres qui débordaient de petites planches pour les faire sécher. Le maître-maçon Badani Placide s'est aventuré on ne sait pourquoi sur une de ces planches qui a immédiatement cédé, et l'infortuné maçon est tombé d'une hauteur de 3 mètres à 3 mètres 50, mais si malheureusement que la mort a été instantanée.

Le corps a été transporté à Bastia où sa famille. Badani Placide était un ouvrier très expérimenté qui sera regretté de tous ceux qui le connaissaient.

Pèlerinage à Lavasina

Le pèlerinage annuel du Tiers Ordre de Bastia à N.-D. de Lavasina aura lieu demain matin.

On se réunira au couvent de Saint-François de Capanelle, d'où l'on partira à 3 heures et demie.

Bouche d'égout

On nous prie d'insérer la note suivante :

« La bouche d'égout située au coin du trottoir à gauche du boulevard Paoli et de la rue Miot, se trouve dans un grande nécessité d'être nettoyée; elle dégage une odeur infecte, ce qui oblige tous les soirs les amateurs de l'excellente musique du Grand Café de la Paix, de déguerpir de ce point, après avoir respiré une certaine dose de cette odeur empestée. »

Au Café de la Paix

Il était très tard hier soir, et la terrasse du Grand Café de la Paix prêtait encore la plus grande animation. L'excellent premier violon de l'orchestre florentin le professeur Lavelli avait fait inscrire un solo au programme.

Comme d'habitude, on a applaudi à plusieurs morceaux, mais le public attendait son charmeur. Enfin les premiers accords retentissent; quel silence! Les garçons interrompent le service, et, quand le morceau est terminé sur un dernier arpège étincelant, c'est alors un véritable enthousiasme, de mains finement gantées applaudissent avec frénésie le maître.

Reconnaissons que de tels régals artistiques assurent le succès d'un établissement. Point n'est besoin de chercher ailleurs une explication à la vogue dont jouit le Grand Café de la Paix.

Au Port

La tartane italienne *Venere*, capitaine Bertucelli, est partie à 11 heures du soir, pour Naples avec un chargement de 150 mètres cubes bois de construction.

— Le brick-goélette français *Josephine*, capitaine Bertoncini, est parti dans la nuit pour Solenzara, sur lest.

La Bénédictine

La *Bénédictine* est de toutes les liqueurs la plus agréable au goût et la plus parfumée; aussi elle se recommande non seulement par la finesse de son arôme mais aussi par ses qualités hygiéniques. La *Bénédictine* de l'Abbaye de Fécamp réunit tous ces avantages, et la meilleure preuve, c'est le succès croissant d'année en année dont elle jouit dans le monde entier.

Mildew Black-Rot

Par sa préparation et son action immédiate, l'*Eau Céleste* est le produit le plus simple et le plus sûr pour combattre les maladies cryptogamiques de la vigne.

Se vend concentrée (1 litre pour 50 litres d'eau) à la pharmacie Marcantetti.

Royal Windsor

Le célèbre régénérateur de la chevelure : voir l'annonce *Royal Windsor* en 3e page.

Grand Café de la Paix

Tenu par M. Eugène Costa

A l'apéritif, de 6 à 7 h.

Ouverture,	Suppé.
Duo, Don Pedro di Medina,	Lanzini.
L'Arlésienne, (fantaisie),	Bizet.
Fata di Bambole, (valse),	Boyer.
La Bercense,	Bordier.

CE SOIR DE 8 A 11 H.

All'ertta Confessore,	XXX.
Grand Via Z rosals en un acte musique de Cuerca et Valverde.	
Intermezzi celebri.	
Ballo in Maschera, (fantaisie),	Verdi.
Danse Exotique,	Mascagni.
Salut au Monument à l'Immortalité des Mobiles des Bouches-du-Rhône,	Nicolas Clement
Aida, (grande fantaisie),	Verdi.
Boccace, (fantaisie),	Suppé.
Brisas, (polka),	Lachi.

Grand Café Français

A l'apéritif de 5 à 6 heures

Grand Succès!
Des duettistes Lylli et Audrys

CE SOIR A 8 h. 1/2

Grande représentation pour les adieux de M. et Mme DUREY,

M. et Mme DUREY dans leur répertoire choisi et créations.

M. LYLLI dans son répertoire choisi et varié.

M. AUDRYS : Pas du tout. — Les Garçons de Recette. La Valse de l'Or.

M. Mme LYLLI et M. AUDRYS dans leurs deux tiplques : Les Hénomes. — Ah que c'est triste. — Ramollot et Renchenot.

Demain Lundi

Débuts de la nouvelle troupe qui est appelée à faire sensation à Bastia.

Dépêche de Nuit
Le Bastia-Publique spécial

NOUVELLES MILITAIRES

Etat-major général

Sont promus au grade de général de division,

MM. les généraux de brigade.

Tartrat, commandant le génie de la 7e région;

Gonse, sous-chef d'état-major général de l'armée.

Cadre de Réserve

Le général Faulte de Vanteaux, commandant la 64e brigade d'infanterie à Albi, est placé, à dater du 11 juillet, dans la 2me section, (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

Le général Sauvan, commandant la 81e brigade d'infanterie, à Remiremont, est placé, à dater du 11 juillet, dans la 2me section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Nouvelles Militaires

Le ministre de la guerre a soumis à la signature présidentielle divers décrets de promotions dans l'état-major général, dans les différentes armes, et dans la Légion d'honneur.

Tous ces décrets paraîtront très probablement demain à l'Officiel.

Les Affaires d'Orient

Le ministre des affaires étrangères a communiqué la Note collective remise par les ambassadeurs des puissances à la Porte.

Il a donné lecture d'une dépêche adressée au président de la République et aux autres chefs d'Etat par Abdul-Hamid, dans le but d'obtenir des puissances la reconnaissance de la frontière du Penée en Thessalie.

Réception
au Ministère de la Guerre

Grande réception ce soir au ministère de la guerre.

A partir de 9 heures et demie l'hôtel de la rue Saint-Dominique a commencé à être envahi par la foule des invités appartenant au corps diplomatique, aux armées de mer et de terre et aux différents corps de l'Etat.

Un grand nombre de sénateurs et de députés se sont rendus également à l'invitation du général et de Mme Billot.

La Commission du Panama

La Commission d'enquête du Panama s'est réunie de nouveau aujourd'hui.

M. Quesnay de Beaurepaire s'est présenté devant la commission et a déclaré qu'il ne répondrait pas aux questions qui lui seront posées au nom du principe de la séparation des pouvoirs et du serment qu'il avait prêté comme magistrat.

Une vive discussion s'est engagée. M. de Beaurepaire a tenu ferme.

La commission exécutive nommée par la commission d'enquête, a désigné deux rapporteurs, pour l'affaire Dupas-Arton.

Lettre de Cornélius Hertz

M. Cornélius Herz a écrit de Bournemouth la lettre suivante à M. Vallé :

« Messieurs, si la nouvelle commission veut faire la lumière, je suis prêt à lui faire connaître ce que je sais.

Je vous prie, M. le Président, de vouloir bien vous rendre auprès de moi. »

BOURSE DE PARIS

	9 juil.	10 juil.
Rente 3 p. 0/0 anciens. .	104.07	104.25
— 3 p. 0/0 amortis. .	101.60	101.85
— 3 1/2 0/0.	107.50	107.60

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Etienne Dejean, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Autorisation de Poursuites

Discussion des conclusions de la commission chargée de l'examen de la demande en autorisation de poursuites contre M. Clovis Hugues.

La commission conclut au rejet de la demande.

Ces conclusions sont adoptées.

Les Mélasses étrangères

Discussion du projet de loi relatif à la modification du tarif général des douanes. — droits sur les Mélasses étrangères.

Adoptée.

La publicité du Mariage

2e délibération sur la proposition de loi ayant pour objet la mention en marge de l'acte de naissance de la célébration du mariage.

Adopté.

La Crise agricole

Suite de la discussion de l'interpellation de M. Jaurès sur la crise agricole.

M. Deschanel

expose que la petite propriété augmente toujours; la statistique des socialistes est erronée et poussée au noir.

La doctrine officielle de la Révolution française, dit-il, conserve la formule nécessaire de la propriété individuelle.

L'orateur critique ensuite l'organisation collectiviste, qui est arbitraire, et une spoliation haineuse.

Il montre toutes les contradictions de la tactique socialiste et termine en faisant une chaleureuse apologie de l'association libre qui sera le contre-poison du socialisme.

(En descendant de la tribune, M. Deschanel est entouré par un grand nombre de ses collègues et vivement félicité).

Plusieurs membres demandent l'affichage du discours de M. Deschanel.

La proposition est adoptée.

Séance lundi.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Maurel Marie-Elisabeth. — Paoli Jean-Baptiste. — Paoli Jean-Paul. — Giordani Marie-Joséphine. — Bonelli Marie-Joséphine.

DÉCÈS

Filippi Antoine-Noble, 25 jours, de Bastia.

Rongteoni Françoise-Agathe, 4 mois, de Bastia.

Luciani Pierre, 3 mois, de Bastia.

Ridi Roch, marin, veuf, 70 ans, de Bastia.

Orlandi Jacques, journalier, marié, 60 ans, de San Colombano, (Italie).

Nocera Letizia, 14 mois, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme F.-A. Colombani, et leurs enfants; Mme veuve Cécile Colombani, ses enfants; M. Pierre-Félix Moracchini et Mme Marie Moracchini, née Colombani; M. Xavier Paoli, commissaire spécial à la Gare de Lyon, et sa famille; M. Paul Paoli, et sa famille; M. Jean-Antoine Paoli, de la Poria;

Les familles Ch. F. Colombani, L. Colombani, Marinai, Poindart et Declercy, de Marseille,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mme

Veuve Minighella Colombani

leur mère, belle-mère, grand'mère, cousine germaine et tante, décédée à l'âge de 82 ans.

L'enterrement aura lieu, aujourd'hui, dimanche 11 du courant, à Morosaglia.

00213

LUNDI, 12, ET MARDI, 13 JUILLET 1897 — N° 166

Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
Autres Départ. 22 fr. 12 fr.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic 0.25

BIBLIOTHÈQUE BASTIA 5 CENTIMES MUNICIPAL

CALENDRIER

Saint Anaclet.

h. (heure nationale)
— Coucher, 7 h. 10 m.
— Dernier quartier, le 21.

Saint Bonaventure.

12 JUILLET

...de Bastia

...récent arr... nos dioceses... ...ire maritime d... ...colis, la ville... ...chaque année que, en pré... ...fr. pour ... 0,10 centi... ...ances destin... ...d'Ajaccio re... ...accio. ... une somme ... pas... ...t sur l'emprunt de ...journées aux travaux du ...t sur le ...

...ous les yeux le rapport ...ieur en chef M. de Volontat, ...s évidemment commis une ...il nous appartient de loyale... ...fier, tout en nous maintenant ...sur le terrain où nous nous ...placé pour envisager les con... ...fatales de cette opération ...faite par la municipalité, un ...a hâte.

M. de Volontat ce n'est pas ...te de 5,800 fr. que la Ville reti... ...r au pour payer les nouveaux ...du port, mais bien celle de ... qu'il détaille en taxes per... ...sel bien sur les colis que sur ...geurs.

...évident que, en effectuant ce ...l'ingénieur en chef a tablé sur ...ses théoriques. Et nous savons ... peu, dans notre ville surtout, ...ées théoriques s'écartent des ...pratiques. Il est possible que ...t autre ville du continent les ...lions de M. de Volontat se rap... ...t-il plus possible de la vérité ...est à craindre qu'à Ajaccio, où ...la dernière facilité d'échapper ...es communales, les recettes ...n'arrivent qu'à réaliser la ...du taux prélugé.

...inspecteur des douanes Spas, ...compétence en matière doua... nière ne sera contestée par personne, déclarait dernièrement, — d'accord en cela avec d'autres fonctionnaires versés dans la même matière, — qu'avec les tarifs d'octroi adoptés actuellement par la municipalité d'Ajaccio, ce n'était pas une recette annuelle de 240,000 francs que notre octroi devait réaliser, mais, en vérité, la recette au moins double, c'est-à-dire de près de 450,000 francs.

Si donc il allait se produire dans la perception des nouvelles taxes imposées aux marchandises et aux voyageurs entrant dans le port d'Ajaccio, les mêmes déceptions que l'on constate à l'octroi, il est certain que les données qui font la base du rapport de M. de Volontat subiraient de sensibles atteintes et se rapprocheraient plutôt de la moitié de ses prévisions.

Et puis, n'a-t-on pas affirmé que les nouvelles charges créées par l'agrandissement de la jetée d'Ajaccio ne pèseraient nullement sur la population, mais seulement sur les colis et les voyageurs !

En vérité, je me demande si ceux qui se sont pris à établir cette affirmation paradoxale ont bien songé à parer la riposte qui pourrait leur être faite.

Pour quelle destination seront les colis et marchandises frappés de taxe à leur entrée dans le port ? — Pour Ajaccio.

Quelle sera la destination de plus de la moitié des voyageurs taxés à leur entrée dans le port ? Ajaccio.

Les marchandises taxées le seront donc au détriment du commerce ajaccien qui subira des charges nouvelles, *dont il prétestera* pour majorer désormais le prix de ses objets débités. Est-ce assez clair ? Voyez-vous bien d'ici un boulanger qui devra payer, à la fin du mois, un supplément de frais de transport ou d'octroi, (comme on voudra), s'élevant à une somme de 40 ou 50 francs, et qui, patriotiquement, se résignera à effectuer ce débours sans songer ni à prélever le prix du pain ni à frauder sur le poids ?

C'est absurde ! et ces sacrifices n'entrent pas dans le tempérament du commerçant d'Ajaccio pas plus qu'ils n'entrent d'ailleurs dans celui du plus répandu des commerçants, qui a, pour principes, de baser ses recettes sur ses dépenses.

Et puis les voyageurs ! D'après M. de Volontat chaque voyageur qui s'embarquerait à Marseille pour Ajaccio ou à Ajaccio pour Marseille devra payer, pour la recette municipale, une taxe individuelle de *un franc*.

Or, nous nous plaignons actuellement et de façon universelle, de l'élévation des prix adoptés par la compagnie maritime pour le transport des voyageurs. Nous faisons des vœux, bien plus, nous faisons faire des démarches par nos représentants à Paris pour que le prix des places soit sensiblement surbaissé, et d'un autre côté, de nous-mêmes, de notre propre volonté, nous majorons ce même prix dans des proportions du 10 0/0. En vérité, est-ce raisonnable ? est-ce logique, et n'avons-nous pas le droit de protester en signalant ce procédé absurde.

Un voyageur ajaccien part pour Marseille. Il y devra rester, pour ses affaires, une huitaine ; que fait-il ? Il prend un billet d'aller et retour en profitant le plus souvent de la diminution qui est faite habituellement aux chargeurs. Supposons qu'il paie 20 francs pour tous frais d'aller et retour. Il devra payer 22 francs pour satisfaire à la taxe municipale.

Admettons que ce même voyageur prenne une place de pont. C'est un malheureux dont les ressources sont très restreintes. Eh ! bien, il devra payer comme le riche, comme le voyageur de première classe, la taxe municipale de 2 francs. Jugez.

Et avec cela on viendra nous dire que les travaux du prolongement inutile de la jetée ne seront pas supportés par la population ?

Mais ce serait là une offense au bon sens.

Oui, je sais ! on nous dira : « Mais à Bastia on ne fait pas différemment, et le mal que nous signalons s'opère sans inconvénient. »

Mais Bastia est d'abord un port qui n'a pas la sécurité du nôtre. Le port de Bastia est artificiel. Il a besoin de la main de l'homme, de manière presque exclusive, pour abriter ses navires.

Le nôtre est un port naturel dont la jetée de la citadelle, *telle qu'elle se trouve actuellement*, a fait un port de premier ordre pour les opérations commerciales auxquelles Ajaccio est provisoirement destinée.

Le port de Bastia est un centre de commerce, de mouvement, de production, d'échanges à la fois avec la France et l'Italie. Il est donc assez naturel que, en vue de favoriser ces relations, la ville de Bastia supplée par des sacrifices aux avantages dont la nature a déshérité son port pour avantager le nôtre.

Les travaux du port de Bastia sont nécessaires à la fois pour y créer des abris — que nous avons déjà — et pour développer un mouvement que nous n'atteindrons jamais. Car Bastia augmente chaque année, dans des proportions considérables, ses opérations commerciales, son mouvement industriel, tandis que à Ajaccio, il n'y a guère que la station d'hiver qui prenne une importance relative, et la station d'hiver n'exige point que notre port soit plus vaste ni mieux abrité.

Il ne faut donc point mesurer notre ambition à celle des Bastiais, parce que nous vivons dans des conditions d'espérances diamétralement opposées.

Bastia est une ville de commerce, Ajaccio une ville d'agrément. On ne comprend pas plus Ajaccio comme port de commerce qu'on ne comprendrait Bastia comme station d'hiver.

Il paraît donc déraisonnable de vouloir s'imposer des sacrifices énormes pour atteindre un but pour lequel nous ne paraissons pas, provisoirement du moins, destinés, et qu'il nous sera toujours loisible dans la suite d'entreprendre si notre avenir l'exigeait.

Que si Ajaccio était en passe de devenir un port de refuge pour la marine de l'Etat, c'est à celui-ci qu'incomberait alors le soin de nous fournir les moyens et de prendre en mains la direction de travaux rendus utiles seulement pour les besoins de la marine nationale.

Si ce jour devait enfin arriver, nous pourrions alors nous réjouir d'avoir atteint par un peu de patience un double but : de voir réaliser de grands

---

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

PAUL MAHALIN

LA

REULE DE LAGARDÈRE

I.

LA SALTIMBANQUE

XVII.

Coups de revolver.

(Suite)

...bre domestique, dit-il, ne vous mêlez pas ...ent. S'il vous répugne d'assister à une ...ne nouvelles, rentrez, pour quelques ..., dans la tour ou vous êtes blottie tout à ... Ou vous fuirez signe quand il n'y aura ...danger pour vos nerfs impressionnables. ...vous répugnera brusquement : ...vous, je ne vous connais pas, et ce n'est ...nous que je m'adresse.

...vous, l'ancien du commandement : ...Leroi, Bob et Jack, laissez cet homme ! ...la mêle, regarde l'autre avec impatience, il ...la place soit nette ; donnez-vous du retire- ...et tout vous semble ; mais ce que j'ai décidé ...bre.

Il se tourna vers les trois frères :

— Allons, l'heure s'écoule, dépêchons !

La voix, qui se fit menaçante, redit :

— Encore une fois, laissez cet homme !

Le trio de drôles bâtitait.

Le personnage masqué s'emporta pour de bon :

— Ah çà ! grouda-t-il, à qui obéit-on ici ? Est-ce moi qui paye, oui ou non ? Foin des caprices de jolie femme !

Les Sault répondirent en grognant quelques paroles inintelligibles.

L'autre frappa du pied :

— Nous perdons un temps précieux... L'argent est là... Les vingt mille francs...

Vingt mille francs !...

Jusqu'alors, les Sault avaient ignoré le chiffre de la somme...

Ils croyaient qu'il ne s'agissait que d'une simple poignée d'écus...

Mais vingt mille francs ! Les sacs entassés et bondés à craquer ! Les sacs éventrés et dégorgeant les pièces blanches ! Un trésor !...

Pour le quart, les trois frères auraient égorgé père et mère !

Nous pensons que, si les choses avaient suivi leur cours, leur chef, en moment de partage, aurait trouvé en eux des associés incommodes.

La fièvre de l'argent entrevu achevait de les enlever.

Ils se ruèrent sur leur victime.

La voix, qui frémissait de colère, répéta :

— Pour la dernière fois, laissez cet homme !

Le brutal de scélérats riposta à cette injonction par un ricanement féroce :

Bob et Jack jetèrent derechef la grappin sur la garde...

Et Tom leva son arme à nouveau...

Mais il n'eut pas le loisir de l'enfoncer à cette « meilleure place » indiquée par le personnage masqué...

Trois éclairs, trois détonations se succédèrent dans un nuage de fumée...

Et les trois bandits roulèrent l'un après l'autre, foudroyés, sur le plancher.

. . . . . .

Jacques Périn, debout, s'appuyait au dossier d'une chaise.

Les commotions violentes — déterminées dans tout son être par l'imminence du danger couru et par l'ingérence de l'intervention à laquelle il devait son salut — avait brusquement rompu les liens qui le retenaient captif dans une sorte de mort artificielle.

Il s'était remis sur ses jambes et secouait le front, comme un lion secoue sa crinière, pour ressaisir le fil de ses idées et en activer le classement.

Ses yeux, qui revivaient et qui semblaient chercher, interroger, de prime abord, sur deux des frères Sault étendus à ses pieds.

Une balle avait causé le crâne de Jack.

Une autre avait troué la poitrine de Bob.

Ils achevaient d'expirer dans une double mare de sang ; celui-ci, couché sur le dos ; celui-là, la face contre terre.

Le troisième avait eu la force de se relever de la place où il était tombé, et, soutenant de sa main gauche son bras droit brisé, il s'était précipité dehors avec des hurlements de douleur.

Au résultat des trois coups de feu, le chef de l'expédition avait, de son côté, poussé un cri de rage.

Puis il s'était lancé à la suite de Tom.

Les deux fuyards avaient disparu dans la nuit.

. . . . . .

Les yeux du garde cherchaient toujours.

Une forme blanche — cette qu'il avait confusément entrevue dans ce qu'il considérait encore comme un rêve — gisait inanimée sur l'une des marches de l'escalier.

Il y avait auprès d'elle un revolver dont le canon contournait la chaîne d'une explosion récente.

Cette forme blanche, c'était la *Fillette de Lagardère*.

La présence de cette arme, celle de Fiorette en cet endroit, avaient une éloquente signification.

Le regard de l'ex-agent s'éclaira de joie.

(*A suivre*).

AU PETIT GOURMET
Restaurant recommandé à Erbalunga
Tenu par J. B. ROMANI
Prix modérés

OREZZA LES EAUX
HOTEL FILIPPI
à Piedicroce
Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée et abondante.
Prix très modérés

M. A. GEORGES
DOCTEUR-DENTISTE AMÉRICAIN
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de Bastia, que son cabinet est ouvert tous les jours de 8 à 11 heures du matin et de 1 à 5 heures de l'après-midi, 17, boulevard Paoli, au 1er étage, au dessus du Café Andreani.
M. GEORGES s'absentera de Bastia vers le milieu du mois de juillet.
Il séjournera à Corte pendant la seconde quinzaine de juillet.
Prix modérés

COUVEUSES Artificielles & Élevage

OEUFS A COUVER
PETITS POUSSINS

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier

TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS
Tonrae Graisse, Piqure, Acide sur aigre doux, Amertume, Goûts de terroir, Pousse, Vins mibliousés, Fermentations permanentes. Mauvais goûts, etc. Viniliation, Conservation et Bonification par procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crûs pour Vins rouges et blancs de France et Etrangers, pour Vins de liqueurs et Apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentrés véritables vieillisseurs. Dosage pour Vermouth de France et de Turin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vinicoles, Couleurs végétales, Fournitures de chais.
Laboratoire de Bactériologie et d'Œnologie. **F. Magnan,** *Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonificateur,* Rue des Ramparts-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône.)

Orezza-les-Eaux
—(VILLA GRANAJOLA)—
La Villa sera ouverte le 2 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'Etablissement, attendra, tous les jours, MM les Voyageurs à leur arrivée à la gare de Folelli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et le service des Eaux d'Orezza.
Jeux de Tennis — Croquets — Balancoires
PATISSERIE DU JOUR
La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus signalés par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.
Pour renseignements, s'adresser à M. IGNACE COLOMBANI, propriétaire de l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

ENTREPOT VINICOLE DE LA CORSE
J. F. DE PETRICONI, Propriétaire
BASTIA — 1, Rue du Moulin Blanco, près la Gare — Bastia
a l'honneur d'informer ses amis et connaissances qu'il a ouvert un Entrepôt de Vin des meilleurs crûs de la Corse, Cervione, Tallano, Sartene, etc., garantis de pur vendange et entièrement naturels.
Huile, Vinaigre, Eau-de-Vie, Spécialité de Vins blancs
Prix modérés

SOMNAMBULE
Mme FÉE à Marseille (Bouches du Rhône), 22, rue Mooutier, 22.
(*Ex Secrétaire confidentielle d'une Reine*)
CONSULTE PAR CORRESPONDANCE
Madame Fée, dont la science est universellement appréciée par les savants, a fait gagner de nombreux lots. Elle fait réussi, n'importe quoi : *affaires commerciales, amour, mariage, procès, pertes, héritages, divorces, maladies, calomniateurs, emplois, avancement, faveurs, etc., etc., etc.*
Dans un but humanitaire et pour répandre sa science, elle indiquera *gratuitement* les secrets et moyens de gagner un *gros lot* à la personne digne d'intérêt qui la consultera et qui s'engagera à la récompenser après avoir gagné.
Madame FÉE consulte aussi bien par Correspondance que de vive voix. Il suffit de lui écrire. *Discrétion et Loyauté :* consultations à moitié prix aux lecteurs du journal.

Demandez partout l'AMARO-MATTEI, apéritif-supérieur

58 ANNÉES DE SUCCÈS
60 Récompenses dont 2 GRANDS PRIX
17 Dipl. d'Honneur, 17 Méd. d'Or, etc.
ALCOOL DE MENTHE **RICQLÈS**
Le SEUL Alcool de Menthe VÉRITABLE
Souverain contre les indigestions, dyssenterie, cholérine, maux d'estomac, de cœur, de tête.
Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, calmant instantanément la soif et assainissant l'eau.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EXCELLENT AUSSI POUR LA TOILETTE ET LES DENTS
EXIGER le nom DE RICQLÈS

STATION D'ÉTÉ EN CORSE
ALTITUDE 1.200 MÈTRES
HOTEL DU MONTE D'ORO
FOCE DE VIZZAVONA
Sur la ligne de chemin de fer entre Ajaccio et Bastia
Position unique au milieu d'immenses forêts de pins et de hêtres, entourée d'un panorama de montagnes superbes, dans un climat d'été incomparable et d'un air pur et fortifiant.
Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée sous la direction d'un chef de cuisine d'un des grands hôtels du littoral.
Déjeuner, vin compris, 3 francs.
Arrangement avantageux pour familles pendant la saison d'été.
Salle restaurant et grande salle table d'hôte, vaste parc autour des maisons avec les jeux du croquet et du Law-Tennis.
Omnibus et calèches à tous les trains et à la disposition des clients.
Pour informations s'adresser à V. BUDIZ, *Propriétaire.*

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS RARES OU TOMBENT-ILS ?
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux cheveux gris la couleur et la beauté de la jeunesse, les fortifie, les empêche de tomber, fait repousser les cheveux, les pellicules et les démangeaisons. Il donne la vigueur aux cheveux faibles et rares, et les rend soyeux, brillants et ondulés. Il empêche la chute des cheveux et les fait repousser.
Dépôt général pour la France et l'Etranger : 23, rue d'Enghien, PARIS
EN DÉPOT : 23, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Buvette des Messageries
VINS FINS ET LIQUEURS
MERCERIE, EPICERIE, CONFISERIE
ANTOINE-FRANÇOIS FILIPPI
Porto-Vecchio (Corse)

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
PRODUITS RECOMMANDÉS :
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certaines charlatanes ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 1866
QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR. — VINGT-SEPT MÉDAILLES
SPÉCIALITÉ DE LA MAISON
AMARA BLANQUI
Le plus agréable et le plus fortifiant de tous les Amers & Bitters connus est également le plus répandu & le plus apprécié dans toute la Corse
SEUL DÉPOT POUR LA CORSE
de la GRANDE FINE CHAMPAGNE CHATEAU-BLANZAC & du RHUM COLOMBO, import. directe de la Martinique
Représentant à Bastia : M. T. CIAVATTI

travaux dans notre port et de les voir payer par le Gouvernement.

Voilà de l'administration bien entendue, et agir différemment c'est commettre légèrement une erreur grave que nous devrons payer de regrets cuisants (sic), et que nous voulons attribuer à la bêtise du fabricant du travail aux ouvriers, « il ne manquera pas de chantiers à Marseille pour l'avenir mieux compris de la prospérité agricole et viticole ».

CÉLESTIN BOSC.

Les Services Maritimes Postaux

DE LA CORSE

Rapport présenté par M. Vogeli au nom de la Commission du budget

(Suite).

L'article 11 prescrit que les chaudières des paquebots seront pourvues de grilles et de foyers disposés pour pouvoir brûler des charbons français, et l'article 16, en son paragraphe second, exige qu'à conditions égales de prix et de qualité l'approvisionnement en combustible soit constitué en charbons d'origine française. Nos collègues, M. le baron des Rotours et M. Pichon ont, par un amendement à ce dernier article, proposé de rédiger comme suit le second paragraphe :

« L'approvisionnement combustible doit être constitué en charbons d'origine française. »

Les « conditions égales de prix et de qualité » auxquelles écrit, dans le texte du Gouvernement, subordonnée l'obligation, n'entreraient plus en compte.

La Compagnie Fraissinet a toujours employé des charbons français, qu'elle tire de Bességes. Elle n'est donc pas obligée à souscrire à une clause impérative dont l'application lui enlèverait toute liberté d'établir une concurrence utile. Elle n'aurait pu l'accepter que dans le cas d'une augmentation de subvention corrélative. L'amendement a donc dû être écarté.

Aux termes de l'article 93, les concessionnaires peuvent exercer pour leur compte, l'industrie du transport des passagers et des marchandises. Dans le cahier des charges de 1882 cette clause était accompagnée de dispositions spéciales, contenant l'article 25, qui fixaient le tarif du transport des marchandises. Ces dispositions ne se retrouvent pas dans le cahier des charges de la nouvelle convention.

M. Luce de Casabianca a subi à la Chambre un projet de résolution demandant qu'on insère au cahier des charges un tarif maximum pour le transport des passagers et des marchandises.

Votre commission du budget, à qui l'examen de cet amendement a été renvoyé, a estimé qu'il peut être utile en effet d'insérer un tarif maximum que les concessionnaires ne devraient pas dépasser, certains parcours étant trop peu rémunérateurs pour appeler la concurrence, et la subvention constituant, au moins sur ces points, une sorte de monopole. M. le Ministre des postes et des télégraphes n'a, par suite, été prié de se mettre en rapport avec les concessionnaires et d'obtenir d'eux un engagement à cet égard.

Les concessionnaires ont consenti, et, par une lettre en date du 1er juillet courant, qui sera annexée à la convention du 6 avril 1897, ils se sont engagés à ces tidérer comme un tarif maximum les prix inscrits à l'article 33 du cahier des charges qui régit actuellement le service maritime postal de la Corse et même à réduire ce maximum de 6 0/0. Il est d'ailleurs juste de dire que, dans la pratique courante, les prix perçus par le commerce sont inférieurs à ceux du tarif officiel.

(A suivre).

Conseils d'Arrondissement

Les conseils d'arrondissement se réuniront le 19 juillet 1897 pour la 1re partie de leur session, et le 20 septembre pour la 2e partie.

La durée de chaque session ne pourra excéder cinq jours.

Bulletin financier

Paris, le 3 Juillet 1897.

La Bourse commence à prendre sa physionomie de Bourse d'été : les vides sont déjà nombreux autour de la corbeille ; les ours sont devenus, mais ne font pas de progrès, le 3 0/0 oscille autour de 101.10 ; le 3 1/2 0/0 varie de 101.40 à 107.45.

L'Italien et les Valeurs Ottomanes sont délaissés.

La tendance est toujours très bonne sur les Sociétés de Crédit. On traite le Crédit Foncier à 670, coupon détaché. Le Comptoir National d'Escompte qui détachera le sien le 21 juillet est demandé à 578. La Crédit Lyonnais est ferme à 778 ainsi que la Société Générale à 547.

De bons achats ont eu lieu sur les valeurs de Suez aux environs de 700. La Société trouve un appoint considérable dans les bénéfices avoués sur la vente de la lampe à pétrole à incandescence. L'obligation Ce Blanc à trique O. Petin à 475 peut servir de valeur d'appoint aux capitalistes qui ont à faire remploi d'une part de leur coupon de juillet.

On sait que l'exploitation de l'or était la principale industrie gauloise avant et pendant la conquête romaine. Les sociétés minières françaises d'Afrique sont jusqu'en face de celles de la Gandolfie qui vont être exploitées en grand aujourd'hui, et dont les parts sont achetées par les espagnoles avides.

Chemins Français immobiles.

Nécrologie

M. L'INSPECTEUR MATHIEU

M. l'inspecteur des forêts Mathieu a succombé hier à la maladie qui l'a saisi en pleine tournée de service. Il était âgé de 59 ans.

Arrivé en Corse peu après son entrée dans l'administration forestière, il y avait fait presque toute sa carrière. Il connaissait l'île d'un bout à l'autre, avait visité toutes les forêts qu'elle renferme, et nul mieux que lui n'était en mesure d'apprécier en parfaite connaissance de cause la véritable situation de nos bois.

Il n'avait pas voulu quitter notre pays, parce qu'il s'y était sincèrement attaché et en avait fait le sien. Très apprécié à cause de l'étendue de ses connaissances, de ses qualités administratives, il aurait pu arriver à la tête d'une Conservation, s'il avait voulu s'éloigner de nous. Il avait préféré sacrifier son avancement en restant en Corse.

Sa vive intelligence, ses connaissances variées rendaient sa conversation aussi agréable qu'instructive, et dans les diverses villes où il a passé il a laissé le souvenir d'un excellent fonctionnaire et d'un ami sûr.

La croix du Mérite agricole avait récompensé il n'y a pas longtemps ses longs services; il comptait prendre dans quelques années sa retraite et jouir d'un repos bien mérité, lorsque la mort est venue l'enlever à l'affection de sa famille.

Les obsèques ont eu lieu au milieu d'un nombreux concours de fonctionnaires et d'amis.

Nous avons remarqué dans le cortège la haute magistrature, ainsi que M. le général Sage, gouverneur de la Corse.

Le deuil était conduit par MM. Jacques Mathieu, Vincent de Peretti et Thomas Preziosi.

Une magnifique couronne avait été offerte par les membres du Cercle de la Méditerranée.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le Maire ; le conseiller Luiggi ; le Chef d'état-major du Gouvernement de la Corse, et Jean Musso.

Nous présentons à Mme Mathieu, à M. Vincent de Peretti et à Mme de Peretti et à M. Jacques Mathieu l'expression de nos sincères regrets et de nos vives condoléances.

Le Meeting de Bastia

Bastia, le 12 juillet 1897.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Vous avez accueilli les lecteurs du *Petit Bastiais* du désordre dont j'ai été bien involontairement la cause ou l'occasion en intervenant dans le débat relatif au service maritime postal. Voulez-vous me permettre, maintenant que l'émotion soulevée par cet incident est calmée, de faire connaître la raison de mon intervention ?

Je commencerai par déclarer que je n'ai ni ne saurais avoir, au sujet de l'organisation du nouveau service postal, ni un intérêt ni même un désir qui ne se confonde avec les intérêts et les désirs de mes compatriotes. J'ai passionnément aimé et tâché de servir la Corse, sur le continent français et ici même, tout récemment encore, et l'énonce une vérité si évidente, que j'avais jugé inutile de l'exprimer d'abord. Ce fut une erreur ; mais c'est à peu près la seule dont je puisse m'avouer coupable. Il est donc bien entendu que je préférerais et préfère, comme tout le monde à Bastia et même ailleurs, des tarifs réduits et fixes à des tarifs élevés ou arbitraires ; et, pour voyager — cela m'arrive quelquefois, — le *Cyrnos*, à trique O. Petin à 475 peut servir de valeur d'appoint aux capitalistes qui ont à faire remploi d'une part de leur coupon de juillet.

On sait que l'exploitation de l'or était la principale industrie gauloise avant et pendant la conquête romaine. Les sociétés minières françaises d'Afrique sont jusqu'en face de celles de la Gandolfie qui vont être exploitées en grand aujourd'hui, et dont les parts sont achetées par les espagnoles avides.

Chemins Français immobiles.

Nécrologie

M. L'INSPECTEUR MATHIEU

M. l'inspecteur des forêts Mathieu a succombé hier à la maladie qui l'a saisi en pleine tournée de service. Il était âgé de 59 ans.

Arrivé en Corse peu après son entrée dans l'administration forestière, il y avait fait presque toute sa carrière. Il connaissait l'île d'un bout à l'autre, avait visité toutes les forêts qu'elle renferme, et nul mieux que lui n'était en mesure d'apprécier en parfaite connaissance de cause la véritable situation de nos bois.

Il n'avait pas voulu quitter notre pays, parce qu'il s'y était sincèrement attaché et en avait fait le sien. Très apprécié à cause de l'étendue de ses connaissances, de ses qualités administratives, il aurait pu arriver à la tête d'une Conservation, s'il avait voulu s'éloigner de nous. Il avait préféré sacrifier son avancement en restant en Corse.

Sa vive intelligence, ses connaissances variées rendaient sa conversation aussi agréable qu'instructive, et dans les diverses villes où il a passé il a laissé le souvenir d'un excellent fonctionnaire et d'un ami sûr.

La croix du Mérite agricole avait récompensé il n'y a pas longtemps ses longs services; il comptait prendre dans quelques années sa retraite et jouir d'un repos bien mérité, lorsque la mort est venue l'enlever à l'affection de sa famille.

Les obsèques ont eu lieu au milieu d'un nombreux concours de fonctionnaires et d'amis.

Nous avons remarqué dans le cortège la haute magistrature, ainsi que M. le général Sage, gouverneur de la Corse.

Le deuil était conduit par MM. Jacques Mathieu, Vincent de Peretti et Thomas Preziosi.

Une magnifique couronne avait été offerte par les membres du Cercle de la Méditerranée.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le Maire ; le conseiller Luiggi ; le Chef d'état-major du Gouvernement de la Corse, et Jean Musso.

Nous présentons à Mme Mathieu, à M. Vincent de Peretti et à Mme de Peretti et à M. Jacques Mathieu l'expression de nos sincères regrets et de nos vives condoléances.

Le Meeting de Bastia

Bastia, le 12 juillet 1897.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Vous avez accueilli les lecteurs du *Petit Bastiais* du désordre dont j'ai été bien involontairement la cause ou l'occasion en intervenant dans le débat relatif au service maritime postal. Voulez-vous me permettre, maintenant que l'émotion soulevée par cet incident est calmée, de faire connaître la raison de mon intervention ?

Je commencerai par déclarer que je n'ai ni ne saurais avoir, au sujet de l'organisation du nouveau service postal, ni un intérêt ni même un désir qui ne se confonde avec les intérêts et les désirs de mes compatriotes. J'ai passionnément aimé et tâché de servir la Corse, sur le continent français et ici même, tout récemment encore, et l'énonce une vérité si évidente, que j'avais jugé inutile de l'exprimer d'abord. Ce fut une erreur ; mais c'est à peu près la seule dont je puisse m'avouer coupable. Il est donc bien entendu que je préférerais et préfère, comme tout le monde à Bastia et même ailleurs, des tarifs réduits et fixes à des tarifs élevés ou arbitraires ; et, pour voyager — cela m'arrive quelquefois, — le *Cyrnos*, à défaut d'un meilleur navire, au *Paraclerant* ou à la *Marie Louise*. Je préférerais donc et je préfère aux courriers que nous avons à cette heure des courriers plus nombreux, plus rapides et plus économiques. Plus économiques pour moi, bien entendu ; car, toutes ces améliorations, il faudrait bien que quelqu'un les payât. Et ici, je me rends compte que l'Etat, à qui la dépense incombera, obligé de faire face à tant de besoins, n'a peut être ni le moyen, ni le devoir de combler tous nos vœux de passagers ou de chargeurs. Je me contenterai donc d'un minimum raisonnable de satisfaction. Mais comme il ne m'était pas démontré que les réclamations présentées par les honorables organisateurs du meeting fussent déraisonnables, je déclare qu'en écoutant leur exposé de motifs je m'y associais *in petto* et ce, nonobstant une contradiction que j'ai cru remarquer au passage. Où j'ai dû, à mon grand déplaisir, me séparer de ces messieurs, c'est quand je les ai entendus affirmer à la fin de ce document écrit à main posée et fait pour être reproduit partout, que le relus, par le Parlement, de voter l'augmentation de 200 mille francs réclamée « constituerait un déni de justice, et consommerait la ruine de notre pays. »

Or, cela est contraire, d'après moi, à la vérité et à la justice ; et je n'ai pu l'entendre de sang froid. — Ce sont choses qui se disent pour les besoins de la cause, me laissait-on observer le lendemain ; vous n'auriez pas dû vous en émouvoir. Peut-être. Mais, d'après toutes les nouvelles reçues, le refus du Parlement apparaîtrait au moins comme possible ; pour ma part, je le redoutais ; et comme j'avais déjà pu mesurer l'effet produit sur des esprits modérés et impartiaux par la campagne que l'on mènait depuis quelque temps dans la presse, j'étais persuadé, patriotiquement, j'ose le dire, de l'irritation que déterminerait alors sur une population impressionnable, — l'on a vu mot-même quelque chose instant après, — n'aurait imprudemment dit.

Il m'a semblé, en conséq... là, que je ne reculerais pas mon devoir si, me trouvant là, je ne m'inscrivais pas tout de suite en faux contre elles ; et c'est l'unique raison pour laquelle j'ai déclaré, avec trop peu d'adresse dans la forme, mais avec raison, je le crois, dans le fond, que je ne pouvais pas m'associer à un pareil langage. « Car enfin, si je dis, l'Etat n'a perçu en Corse, jusqu'ici, qu'environ six millions par an ; et comme il y en dépense 18 en moyenne, cela le met en déficit de plus de douze millions chaque année... » Les violentes interruptions de deux personnes, qui se trouvaient déjà toutes deux, paraît-il, animées de sentiments peu amicaux envers moi, m'ont empêché de poursuivre et d'expliquer, en ce qui concernait la ruine de la Corse, que si, pour notre malheur à tous, cette ruine devait un jour s'accomplir, elle résulterait d'autres causes, autrement importantes et plus locales, généralement parlant, que celle qu'on invoquait.

Mais il est temps que je m'arrête. Je ne puis cependant pas terminer cette lettre sans exprimer ma gratitude aux jeunes amis, connus ou inconnus, élèves ou anciens élèves de notre lycée, pour la plupart qui se sont bravement groupés autour de moi, quand ils se sont aperçus, — l'orateur qui s'était chargé de me répondre ayant cessé de parler, — que d'autres se disposaient peut-être à agir.

Veuillez agréer, etc.

P. FOLETTI,

Promoteur et secrétaire, à Paris, de l'Union des Corses, société de secours mutuels. (Président : le général Filippi). — Promoteur et membre fondateur, à Paris, de la Ligue Corse d'enseignement et d'éducation, créatrice de quarante bibliothèques scolaires en Corse, (Président : le duc Pozzo di Borgo).

FÉLIX ET NICOLAS

Félix Faure, vous peu, doit venir en Russie,
Et l'alliance enfin aura le dernier sceau :
Ils la cimentront à l'odeur réunie,
Au parfum si français des *Savons du Congo*.

Un groupe de Bayards, à Victor Vainier.

F...

A... G...
serr...
du ...

revue en grande tenue de ... troupes de la garnison de ...

MM. les officiers de la ... l'armée territoriale sont in... ter en tenue à cette cérém... nale.

Mercredi soir à 9 heu... aura lieu une retraite aux ... Elle suivra l'itinéraire ci-de...

Hôtel du Gouverneur, ... Nicolas, rue du Nouveau ... tournera à gauche avant d'... Docks pour s'engager ru... qu'elle suivra, avenue de l... de l'Opéra, boulevard Sa... jusqu'à la place d'Armes ... demi-tour, rentrera par le... Paoli et la rue Miot.

Petite Gaz...

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DE ...

7 h. ce matin. — 7 heures mat... midi, + 29.3, à heures du soir, ... us, + 31.5 ; minima, N. E. ... Baromètre. — ... Soir, calme.

midi, 758 mm. ; ... Vent. — 9 h. ... à h. ...

Etat du ciel, clair. ... Etat de la mer, très ... Hauteur des eaux : ... Pluviomètre, à 9 heures ...

Les concerts militaires

Les chaleurs devenant de plus fortes, nous croyons être prêts de la population en p... pectueusement M. le Général... neur de vouloir bien faire jou... la musique militaire.

Et la musique du 163e a... déjà appréciée, comme elle le ... par nos *dilettanti*, nous nous ... tons de solliciter de M. le gé... le rétablissement des con... mardi.

Inspection générale du 16...

M. le général Sage, gouver... la Corse, a terminé, hier, l'in... générale du 163e.

A cinq heures du matin il ... sur la place Saint-Nicolas, ... d'honneur du régiment, qui ... grande tenue de service.

Après une rapide inspection, ... ment a défilé devant M. l'in... général.

Doctorat en médecine

M. Pascal Villanova, de Cal... vient de subir ses derniers ex... de doctorat en médecine, clinique... dicales, chirurgicales et obstétr... devant la faculté de Paris, et a ... la plus haute mention.

Nos meilleures félicitations.

Ecole de Vincennes

Les sous-officiers dont les noms ... vent ont été autorisés à prendre ... aux examens oraux pour l'admi... à l'école militaire d'administrati... 1897 :

Paoli Louis, sergent-fourrier au ... d'infanterie ;

Secondi Dominique, sergent-... au 3e d'infanterie.

Chevaux de selle

Le commandant du dépôt de re... te ment d'Arles ifait connaître aux ... veurs de la Corse que des primes ... être attribuées prochainement ... mieux réussis des chevaux de sel... toutes catégories, montés en sell... bride et présentés par les éleveurs ... En conséquence, les éleveurs ... priés de préparer leurs chevaux ... les concours de selle dont la date ... ultérieurement fixée.

subite

... nous avons annoncé hier que l'au... de la femme Giuntini, décédée ... mardi, à la suite de l'absor... une dose de sulfate de magné... vait révélé aucun fait anormal. ... médecins chargés de cette opé... ont cru devoir retirer les viscères ... parquet les a confiées à M. le phar... n Danré, pour faire l'analyse toxi... que. On a également soumis au ... examen une petite dose de sul... magnésie trouvée dans la cham...

velles militaires

Le quartier maître vétéran Acqua... été promu au grade de second ... vétéran.

...dent

... manche soir, vers 10 heures, une ... re attelée de deux chevaux des... nt le boulevard Paoli à une allure ... pitée, a renversé le nommé Lu... qui a eu une légère contusion à ... ...

... disparaître sans être ...

... bagarre s'est ... ntre cinq et si... place du Mar... produite, dimanche ... individus. ... heures du soir, ... mais les ... entre une dou... Les agents sont in... ...ui, et dissipé le rassemblement-journée combattants ont pu se ... sur le recherches de la police. ... d'entr'eux seulement ont été ...

...t perdu

... porte-monnaie contenant une ... me d'argent, du boulevard du Pa... au numéro 19 du boulevard Paoli. ... rapporter au bureau du journal ... récompense.

... chercher d'accord, sont unanimes dans ... tte question d'intérêt général, et ... d'accord avec les autres puissances au sujet de la délimitation des frontières.

... pour la préparation et son action ... édiate, *l'Eau Céleste* est le produit ... plus simple et le plus sûr pour ... battre les maladies cryptogamiques de la vigne.

... vend concentrée (1 litre pour 50 litres d'eau) à la pharmacie Marcantetti.

...rand Café de la Paix

Tenu par M. Eugène Costa

...he,	Carlini.
...ine, (sym...honie),	Sappé.
...et, (Rameau),	Massenet.
...el, (grande fantaisie),	Verdi.
...urs Belle, (mazurka),	Rappelo.
...onds, (gran...e fantaisie),	Ponchielli.
...ur sucrée. (valse),	Pieroni.
...iacotte, (fantaisie),	Andran.
...Traînoux, (mazurka),	Ascher.
...ille, (polka),	Pieroni.

ÉTAT CIVIL

Décès.

...lly Flavie-Natalina, célibataire, 19 ans, de ...astia.

...ceili Antoinette, veuve, 57 ans, de Loreto de ...asinca.

...mole Antoine-Dominique, marié, 34 ans, de ...astia.

...ucci Marie-Françoise, célibataire, 17 ans, de ...astia.

...lieu Edouard-Prosper, inspecteur des forêts, ...arié, 59 ans, de Sechilienne, (Isère).

BOURSE DE PARIS

	10 juill.	11 juill.
...te 3 p. 0/0 ancien. .	104.25	104.20
— 3 p. 0/0 amorti. .	101.85	102.60
— 3 1/2 0/0.	107.60	107.60

A LOUER

...artir du 1er septembre prochain deux ...nds magasins, Boulevard de Toga, ...ison Rasselli.

S'adresser à M. Mattei Dque aîné, 13, ...ce St-Nicolas.

Dépêche de Nuit

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Le collège sénatorial de la Vendée avait à élire dimanche un sénateur, en remplacement de M. de Biré, monarchiste, décédé.

M. Leroux, ancien député bonapartiste, a été élu par 459 voix, contre M. Grimaux, républicain, qui en a obtenu 415.

MORT

DU GÉNÉRAL DE BADENS

On télégraphie de Saïgon que le général de Badens, de l'infanterie de marine, s'est noyé dans la rivière Claire.

A Copenhague

100 Victimes

Un accident de chemin de fer s'est produit à Copenhague.

On compte 40 morts et 60 blessés.

La désolation est grande ; le nombre des familles en deuil est considérable.

Les Evénements d'Orient

L'Empereur d'Allemagne a adressé un télégramme au Sul...
... car on s'habituait à ne les considérer ...

Conseil de Cabinet

Les ministres se sont réunis, ce matin, au ministère de l'agriculture, sous la présidence de M. Méline.

Le vote des contributions

Par suite de la tournure que prennent la question des vacances parlementaires et celle de la réforme de l'impôt foncier, un conseil de cabinet a été tenu ce matin, sous la présidence de M. Méline.

Les ministres ont consacré cette séance à arrêter les termes d'un projet de loi ajournant à une session extraordinaire d'automne le vote par les conseils généraux de la répartition des contributions directes.

Conseil Supérieur de la Guerre

Le conseil supérieur de la guerre a siégé, à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Le président du conseil, les ministres de la guerre et de la marine assistaient également à cette réunion.

A l'Hôtel des Invalides

Le ministre de la guerre a inauguré aujourd'hui à 4 heures, le Musée historique de l'armée, à l'hôtel des Invalides.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. LOUBET

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Ollivier, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Le Budget du Sénat

Discussion du projet de résolution présenté par la commission de comptabilité, portant fixation du budget des dépenses du Sénat pour l'exercice 1897 et l'évaluation des recettes de la caisse des retraites des employés du Sénat.

Le Sénat a adopté.

Les Demi-Soldiers

2e délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, sur le permis de navigation maritime et sur l'évaluation des services donnant droit à la pension de la demi-solde.

Le Sénat a adopté.

Conventions Littéraires

1re délibération sur la proposition de loi approuvant la convention signée entre la France et le Guatemala, pour la garantie réciproque de la propriété littéraire et artistique.

Le Sénat a décidé de passer à une 2e délibération.

1re délibération sur le projet de loi approuvant la convention signée entre la France et Costa Rica pour la garantie réciproque de la propriété littéraire et artistique.

Le Sénat a décidé de passer à une 2e délibération.

1re délibération sur le projet de loi approuvant la convention signée à ... France, en vue d'y obtenir la ... que de la propriété littéraire et artistique entre la France et divers états de l'Amérique.

Le Sénat a décidé de passer à une 2e délibération.

Le Sénat adopte également les projets de loi :

Sur les colis postaux.

Sur la médaille de l'expédition de Madagascar.

Enfin le Sénat vote les crédits pour les victimes des sinistres de 1897.

Séance demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Emile Néron-Bancel, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de samedi, qui est adopté.

Contributions directes

M. Cochery, ministre des finances, dépose un projet de loi tendant à autoriser l'ajournement de la répartition des contributions directes.

M. Millerand proteste : il dit que le gouvernement avoue son impuissance et qu'il fait devant les responsabilités.

M. Méline démontre l'impossibilité d'aboutir au projet de réforme fiscale dans l'espace de quelques semaines.

Il demande le vote d'urgence.

M. Cavaignac déclare que la majorité gouvernementale désire seulement l'échec de la réforme fiscale.

M. Méline proteste contre de tels propos.

La discussion immédiate est votée par 300 voix contre 292.

L'article unique est adopté par 296 voix contre 245.

Amendement Dufaure

Par 270 voix contre 245 la Chambre adopte l'amendement Dufaure portant suppression du paragraphe décidant que les conseils généraux répartiront les contributions directes pendant la session extraordinaire d'août.

Les quatre contributions

M. Cochery annonce qu'il déposera demain le projet sur les quatre contributions.

Motion Millerand

M. Millerand dépose une motion tendant à poursuivre la discussion des réformes fiscales.

Cette motion est repoussée par 270 voix contre 257.

Séance demain.

AVIS DE DÉCÈS

M. le Docteur Antoine Lota, de la Trinidad, et sa famille ; Mlle Louise Lota, propriétaire ; Mme veuve Forcioli, et ses enfants ; Mme veuve Nicolai-Lota, et ses enfants ; MM. Numa et Louis Lota, Port au Prince, (Haïti) :

Les familles Filidori, Brachot, Cardella, Sellier (Trinidad), Caggeri, Filippi, Molinari, Arborati et Camugli,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Assunta Lota

EN RELIGION SŒUR ST-HUGUES

Religieuse des Bénédictines

décédée à Rome, le 11 Juillet à l'âge de 57 ans.

SERVICE DE VOITURES

DE FOLELLI A PIEDICROCE

(OREZZA)

Les frères **Villa** préviennent le public qu'un service quotidien est fait de Folelli à Orezza par la poste.

Ils ont en outre des calèches et landaux à toute heure ; le service peut être fait même jusqu'à Ponte-Leccia, il n'y qu'à avertir un jour à l'avance.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. HENRI BARTOLI, 11, Avenue de la Gare.

Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de la Paix

Madame Veuve PIETRI a l'honneur de faire connaître à sa clientèle que sa succursale, maison veuve Raffalli-Vincignerra, a été aménagée afin d'en faire l'établissement principal, et que l'on trouvera dans la nouvelle installation tout le confort des grands hôtels.

Le service du restaurant sera fait dans les jardins, en plein air, ou sous des vérandahs, au gré des voyageurs.

Avis intéressant

La maison **F. Pasquinelli**, boulevard Paoli, n° 22, Bastia, met en vente une grande partie d'Alcools : Rhums, Cognacs, Absinthes, Eau de Vie Corse, ainsi qu'une grande partie de Liqueurs assorties à des prix exceptionnels.

A LOUER

Villa Mattei située au dessus de Toga près Bertrand, avec grand jardin et arbres fruitiers.

S'adresser chez L. N. Mattei et Cie.

FERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
TUYAUX EN FONTE
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX A FOURNITURE
Ch. CLÉMENT

A LOUER

Appartements, maison Romieu
S'adresser au Concierge.

ORIZZA LES BAUX

HOTEL FILIPPI
à Piedicroce
Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée et abondante.
Prix très modérés

M. A. GEORGES

DOCTEUR-DENTISTE AMÉRICAIN

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de Bastia, que son cabinet est ouvert tous les jours de 8 à 11 heures du matin et de 1 à 5 heures de l'après-midi, 17, boulevard Paoli, au 1er étage, au dessus du Café Andreani.

M. GEORGES s'absentera de Bastia vers le milieu du mois de juillet.

Il séjournera à Corte pendant la seconde quinzaine de juillet.

Prix modérés

J'AI TROUVÉ

le moyen de guérir les cors, durillons, etc., par le

CORN PLASTER

Pectoro-formable et merveilleux dont les effets sont rapides, d'agréable. Envoi franco contre mandat-poste de 1 fr. Se trouve à la PHARMACIE de PONT-SAINT-ESPRIT (Gard).

A LOUER

appartement composé de douze pièces, au 3e étage de la maison Lotero.

S'adresser au bureau du journal.

☞ Demandez dans tous les Cafés: La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

FÉLIX ALCAN, Editeur, 108, Boulevard Saint-Germain, PARIS.

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE

par les Dr E. BOUCHUT et A. DESPRÉS

Sixième Edition au courant des derniers Progrès de la Science.

1 magnifique volume de 1438 pages in-8° sur 2 colonnes, avec 1664 gravures dans le texte. Indispensable aux Familles

PRIX : BROCHÉ, 25 FR. — RELIÉ, 30 FR. Franco contre Mandat.

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION, CRISES DE SUFFOCATION

Immédiatement soulagés et guéris à de rares exceptions près par le

PAPIER BARÉ et les CIGARES

1f 60 la Boîte de Cigares ou de Papier. F. COMAR & FILS, 23, rue Vivienne, et dans les pharmacies.

Orezza-les-Eaux

—(VILLA GRANAJOLA)—

La Villa sera ouverte le 2 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'Etablissement, attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare de Falelli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et le service des Eaux d'Orezza.

Jeux de Tennis — Croquets — Balançoires

PATISSERIE DU JOUR

La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus exigeants par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.

Pour renseignements, s'adresser à M. IGNACE COLOMBANI, propriétaire de l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS

Tournage Graisse, Piqure, Acide sur aigre doux, Amertume, Goût de terroir, Pousse, Vins mildiousés, Fermentations permanentes. Mauvais goûts, etc. Vinification, Conservation et Bonification par procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crûs pour Vins rouges et blancs de France et Etrangers, pour Vins de liqueurs et Apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentrés véritables vinificateurs. Dosage pour Vermouth de France et de Turin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vinicoles, Couleurs végétales, Fournitures de chais.

Laboratoire de Bactériologie et d'Œnologie. **F. MAGNAN,** *Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonifiateur,* Rue des Remparts-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône.)

STATION D'ÉTÉ EN CORSE

ALTITUDE 1.300 MÈTRES

HOTEL DU MONTE D'ORO

FOCE DE VIZZAVONA

Sur la ligne de chemin de fer entre Ajaccio et Bastia

Position unique au milieu d'immenses forêts de pins et de hêtres, entourés d'un panorama de montagnes superbes, dans un climat d'une fraîcheur parfaite pendant toute la saison d'été.

Etablissement [illegible] renferme la conversation [illegible] cette classe [illegible] tion aussi agréable qu'instructive, et [illegible] dans les diverses villes [illegible] déjà appréciée, comme elle le [illegible] par nos dilettanti, nous nous [illegible] mal-même quelque chose [illegible] instant après, —

Fait accompagnée de dispositions spéciales, [illegible] de nombre d'un des grands hôtels du littoral.

Déjeuner, vin compris, 3 francs.

Arrangement avantageux pour familles pendant la saison d'été.

Salle restaurant et grande salle table d'hôte, toute pare autour des maisons avec les jeux de croquet et de Lawn-Tennis.

Omnibus et estafettes à tous les trains et à la disposition des clients.

Pour informations s'adresser à V. BUDIL, Propriétaire.

ENTREPOT VINICOLE DE L[illegible]

J. V. DE PETRIONI, Propriétaire
BASTIA — 1, Rue du Moline Blanco, près la Gare — [illegible]

a l'honneur d'informer ses amis et connaissances qu'il a ou[illegible] un Entrepôt de Vin des meilleurs crûs de la Corse, Cervi[illegible] Tallano, Sartene, etc., garantis de pur vendange et entièr[illegible] naturels.

Huile, Vinaigre, Eau-de-Vie. Spécialité de Vins [illegible]

Prix modérés

SOMNAMBULE

Mme Fée, Nataali's (Bouches du Rhône), 22, rue Meustier, 22.

(*Ex Secrétaire confidentielle d'une Reine*)

CONSULTE PAR CORRESPONDANCE

Madame Fée, dont la science est universellement appréciée par les savants, a fait gagner de nombreux lots. Elle fait réussir n'importe quoi : *affaires commerciales, amour, mariage, pertes, héritages, divorces, maladies, calomnie, science, avancement, faveurs, etc., etc., etc.*

Dans un but humanitaire et pour répandre [illegible] et qui s'engage diquera *gratuitement* les secrets et moyens [illegible] elle, à la personne digne d'intérêt qui la consultera [illegible] pondance [illegible] lui récompenser après avoir gagné.

Madame FEE consulte aussi bien par Correspondance [illegible] vive voix. Il suffit de lui écrire. *Discrétion et Loyauté.*

Les consultations à moitié prix aux lecteurs du journal.

Grand Diplôme d'Honneur à l'Exposition Internationale de l'Alcool, Paris 1[illegible]

EAU-DE-VIE DE MARC

Extra-fine, Vieille, des Grands Vins de la Côte d'O[illegible]

L. Georges-Germain, I. Georges et H. Bussat [illegible]

BASTIA [illegible]

ENCRES A MAURIN — LA SYRIENNE — L'AZULIN — LE XIXe SIÈCLE — L'AURIN

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0,30 le paquet.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE S ABATE

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (systèmes perfectionnés)
OBTURATION
EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 1866

QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR. — VINGT-SEPT MÉDAILLES

SPÉCIALITÉ DE LA MAISON

AMARA BLANQUI

Le plus agréable et le plus fortifiant de tous les Amers & Bitters connus est également le plus répandu & le plus apprécié dans toute la Corse

SEUL DÉPOT POUR LA CORSE

de la GRANDE FINE CHAMPAGNE CHATEAU-BLANZAC & du RHUM COLOMBO, import. directe de la Martinique

Représentant à Bastia : M. T. CHAVATTI

22e ANNÉE — MERCREDI, 14 JUILLET 1897 — 00215 — N° 467

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 42, [illegible]

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

CORSE... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 » | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 » | le port en sus »

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE — 5 CENTIMES

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Bonaventure.

SOLEIL : (heure nationale)

Lever, 4 h. 09 m. — Coucher, 7 h. 07 m.

Pleine, le 13. — Dernier quartier, le 21.

FÊTE DE DEMAIN : Saint Henri.

13 JUILLET

Services Maritimes Postaux

Aujourd'hui que vient devant [illegible]mbre la question des services [illegible]mes postaux. M. le Ministre du [illegible]merce a voulu, en effet, qu'on con[illegible]ât une séance extraordinaire à [illegible] affaire, qui est cependant assez [illegible]ordinaire par elle-même. Il a [illegible] été entendu qu'on siégerait au[illegible]d'hui, et qu'on bâclerait en une [illegible]mi-journée deux projets de loi qui [illegible]ut sur le chantier depuis quatre ou [illegible]q ans.

Les choses ne paraissent pas devoir [illegible]rcher aussi facilement.

En ce qui concerne les lignes algé[illegible]nnes, il suffit, pour s'en rendre [illegible]mpte, de parcourir les amendements [illegible]i ont été déposés. Il n'y en a [illegible]s moins de douze à l'heure qu'il est. [illegible]os les représentants de l'Algérie, [illegible] n'ont pourtant guère l'habitude de [illegible]archer d'accord, sont unanimes dans [illegible]te question d'intérêt général, et [illegible]s réclament, avec beaucoup de [illegible]ce et de raison, les améliorations [illegible]cessaires.

[illegible]'il ne s'agissait encore que d'amé[illegible]rations ! Mais on est réduit, pour [illegible]mble, à demander le maintien du [illegible]u que, et il y a tel amendement de [illegible] Thomson qui sollicite de la Cham[illegible], comme une faveur spéciale, le [illegible]tablissement de lignes qui existaient [illegible]puis trente ans, que l'on [illegible]avait déjà 1870, et qui ont été, dans le nou[illegible]u projet, biffées d'un trait de plume, [illegible]ns doute pour justifier le vers du [illegible]ète :

[illegible]progrès, calme et fort, suit sa marche incessante

Pour la Corse, c'est bien pire encore, et la bataille promet d'être particulièrement chaude, sur la convention qui intéresse ce département. Ici, en effet, la question d'amélioration ne se pose même pas. La convention qui est présentée aux chambres constitue, purement et simplement, un recul d'une quinzaine d'années, et l'on a pu voir, par nos dépêches, l'explosion qui s'est produite sur tous les points de la Corse et qui s'est traduite par des délibérations du Conseil Général, des adresses de Conseils municipaux, des meetings populaires où les représentants de la Corse ont été sommés d'avoir à donner leur démission si l'on n'accordait satisfaction aux légitimes revendications du pays.

Il sera curieux de voir ce que l'on pourra répondre à ces justes doléances. L'Italie, dont le budget est loin de valoir le nôtre, dépense pour une île voisine, la Sardaigne, de la même importance à peu près que la Corse, 1,400,000 francs environ de subventions postales. La France alloue à la Corse 400,000 francs, juste un million de moins ! Ce simple rapprochement n'est-il pas significatif ?

On en pourrait faire bien d'autres qui, très certainement, seront portés à la tribune. Les représentants de la Corse sont, pour le moins, aussi divisés que les représentants de l'Algérie. Trop souvent même, ils ont donné à la Chambre le spectacle de leurs divisions et leur département en a souffert, car on s'habituait à ne les considérer ainsi qu'à travers de fausses légendes et de mesquines considérations de personnes. Sur cette question, du moins, toute la représentation insulaire est unanime : tous les députés du département sont d'accord pour demander qu'on fasse à ce pauvre pays un traitement digne de lui, mais surtout digne de la France, et ils sont secondés dans leurs efforts par d'autres députés qui connaissent la Corse et s'y intéressent, comme M. Dubief, député de Mâcon, comme M. Abel, député de Toulon, qui ont déposé des amendements sur les services postaux et dont l'intervention, très impartiale et désintéressée, témoigne qu'il y a là non pas seulement une question d'intérêt local, mais aussi, mais surtout d'intérêt général.

Il est assez inquiétant, en effet, quand on voit de quelle incurie est victime un département situé à deux pas de la France, en quelque sorte dans la banlieue de Marseille, de se demander ce qui peut bien se passer dans des pays aussi lointains et relativement aussi inconnus que Madagascar et le Tonkin. Nous voulons nous mêler de coloniser et nous ne saurions même pas mettre en valeur nos propres départements !...

Vraiment ce ne serait pas bien engageant, et la Chambre a là une bonne occasion de montrer que, dans les questions d'intérêt public, elle voit, comme disait John Lemoine, plus haut que les clochers, plus haut que les circonscriptions électorales, et que les plus petits coins de France lui paraissent, comme les plus grands, également dignes de sa sollicitude !

JEAN-LOUIS.

(*Figaro*)

POUR LA CORSE

Nous avons donné, hier, les lignes générales du projet de convention soumis à la sanction des Chambres, portant organisation des services postaux entre le Continent et la Corse.

La question qui va s'agiter là, est, pour la Corse, d'intérêt vital : il s'agit de savoir si cette île, si proche de la France, va pouvoir obtenir ce qu'elle réclame depuis si longtemps et qui doit apporter à ses productions l'aliment régulier de la consommation française.

Jusqu'à ce jour, on a un peu procédé avec la Corse comme cette excellente mère qui ne voulait pas que son enfant allât se baigner avant de savoir nager. On a dit aux Corses : « Nous ferons des frais pour vous quand il sera bien établi que nous pourrons récupérer les sacrifices consentis en votre faveur. » Or, comme la prospérité de la Corse était intimement liée aux frais exposés pour la développer, il n'y avait aucune raison pour que la situation s'améliorât jamais.

Le projet que vont avoir à examiner les Chambres, marque, il est vrai, en certains points, un progrès sur les errements suivis jusqu'à présent ; mais, d'autre part, il apporte certaines modifications qui font singulièrement baisser la moyenne des avantages consentis. Et l'on comprend que, dans ces conditions, étant données surtout les légitimes espérances entrevues, l'opinion publique en Corse se maintienne en un état de surexcitation qui ne se calmera pas facilement.

Par le fait, il faut savoir le dire nettement, la France est trop avare pour la Corse. Elle croit, en allouant quatre cent mille francs par an, pour assurer ses services maritimes postaux, s'imposer un grand effort. Mais quand, à côté de cela, on voit l'Italie, qui est loin, bien loin d'avoir les ressources de la France, allouer quatorze cent mille francs par an pour les services de la Sardaigne, qui, de son côté, est loin, bien loin de représenter l'importance de la Corse, on se rend compte combien est infime l'effort que nous faisons pour mettre en valeur une île dont la production pourrait nous être si précieuse.

C'est pourquoi nous espérons, et de l'esprit de justice du Parlement, et surtout de la bonne appréciation des véritables intérêts de la France, liés à la prospérité de la Corse, une prise en considération des divers amendements qui vont être soumis aux projets de la commission, tendant à faire beaucoup plus que ce qui a été primitivement projeté. Il y a des questions de vitesse, des questions d'escale qu'il faut trancher de la façon la plus large. Une économie, de ce côté, est un calcul faux, comme est fausse toute spéculation lésinant sur les moyens, quand les fins poursuivies tendent à assurer vie et prospérité à une partie du territoire français.

A. ELBERT.

(*Petit Marseillais.*)

Manœuvres navales en Corse

Les cuirassés composant l'escadre de réserve, c'est-à-dire l'*Amiral-Duperré*, le *Friedland*, l'*Indomptable* et le *Terrible*, sont supposés avoir forcé isolément un

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

PAUL MAHALIN

LA

VILLEULE DE LAGARDÈRE

I.

LA SALTIMBANQUE

XVII.

Coups de revolver.

(Suite)

[illegible] marcha à grands pas vers l'escalier, enleva [illegible]ne fille dans ses bras et vint la déposer sur [illegible]ge qu'il occupait précédemment.

[illegible] pauvre enfant subissait les conséquences de [illegible] héroïsme.

[illegible]tte réaction, cette prostration l'avaient prise, [illegible]uvent, d'ordinaire, chez les femmes, un [illegible] de fièvre suivit ou l'accomplissement d'un [illegible]ssuité d'énergie.

[illegible]le ne sortit de cet état, — sous les soins [illegible]gués de Jacques, — que pour s'écrier, à [illegible]ut des deux saltimbanques qui faisaient de [illegible] sur le carreau :

[illegible] C'est malheureux !... Relevez-les !... Secou[illegible]ez au nom du ciel !

L'ancien soldat se pencha sur les dernières convulsions des deux agonisants.

— Ces malheureux n'ont plus besoin de rien, prononça-t-il. Je m'y connais. J'en ai vu quelques-uns comme cela, en campagne, sur les champs de bataille.

Il s'en fut retirer un drap de l'armoire et en recouvrit les cadavres.

Florette l'était solidé le visage de ses mains.

— Morte ! s'exclama-t-elle en proie à une cruelle crise nerveuse, ils sont morts !... Et c'est moi qui les ai tués !... J'ai tué, Seigneur !... J'ai tué !

— Oui, protesta le garde en essayant de la calmer, mais Dieu, les hommes, la loi, votre conscience vous absolvent... Car c'était pour empêcher le crime... Sans vous, j'étais perdu : vous êtes mon ange sauveur !

Il ajouta avec colère :

— Et quand je pense que je vous accusais de faire cause commune avec ces misérables !... Que je croyais vous avoir entendue — en songe — les lamenter ici !... En vérité, je suis furieux contre moi-même !... Une aussi stupide erreur !... Moi, dont c'était juste le métier de flairer les criminels des honnêtes gens !

Il fit un mouvement comme pour s'agenouiller :

— Oh ! tenez, laissez-moi vous demander pardon !...

Elle l'arrêta :

— Restez ! C'est à moi de m'humilier...

— A vous !...

— Vous n'étiez pas dans l'erreur...

— Comment ?...

— Je suis effectivement la complice des voleurs et des assassins...

— Oh !...

— C'est moi qui vous ai menti pour obtenir l'hospitalité dans cette maison, dont j'avais mission de leur ouvrir la porte ; c'est moi qui vous ai endormi pour procéder plus sûrement à l'accomplissement de cette mission...

Il la considéra avec une affectueuse pitié :

— Ma chère enfant, revenez à vous !... La scène terrible de tout à l'heure vous égare... Ce trouble, ces paroles incohérentes, ce délire...

Florette l'interrompit, et, secouant la tête :

— Le délire ? Oh ! non pas : j'ai toute ma raison. Ce n'est pas la folie qui hante mon cerveau : c'est le remords qui me tenaille le cœur.

Elle poursuivit avec impétuosité :

— Faut-il que je vous répète que vous ne vous êtes point trompé ; que c'est moi qui ai quitté le lit, que je devais à votre générosité, pour me glisser dans cette chambre et y introduire ces hommes ; que c'est moi, enfin, qui vous ai versé le sommeil, pour vous empêcher de défendre le dépôt confié à votre garde ?...

Son interlocuteur, dont la stupeur allait croissant, essaya de se révolter :

— Vous vous calomniez !... Allons donc !.. Ce n'est pas possible !

Elle prit sur la table le petit flacon de cristal que nous avons aperçu naguère entre ses doigts :

— Voici, répliqua-t-elle froidement, voici le reste de la liqueur que j'ai mêlée à votre vin.

Jacques saisit le flacon, le déboucha et en flaira le contenu avec une précipitation emportée.

Puis il baissa le front avec accablement.

Il n'y avait plus à ne débattre contre l'aveu corroboré par l'évidence.

Puis encore, d'une voix étranglée, à peine distincte :

— Mon Dieu !... C'était vrai !... Elle !...

Elle !...

Ce monosyllabe avait l'accent d'une plainte plus déchirante que mille menaces : la plainte qu'arrachent au monde d'illusions détruites, un rêve de bonheur qui s'envole, l'édifice d'un avenir laborieusement échafaudé et qu'un souffle renverse.

Ensuite l'ex-policier reprit avec une rudesse qui était comme l'écho de ses souffrances intérieures :

— Mais, savez-vous bien, malheureuse, qu'à défaut du métier que je n'exerce plus, mon devoir me commande de vous livrer à la justice ?

— Eh bien, livrez-moi, reparti Flas-Long. Je suis prête. Ayant commis la faute, je ne chercherai point à me soustraire au châtiment...

lèucs, et faire des routes séparées pour se retrouver à un point choisi à l'avance afin de bombarder un point de la côte Ouest de Corse et d'y opérer ensuite un débarquement.

Les torpilleurs de la défense mobile de Corse sont prêts à appareiller d'Ajaccio, dès que l'ennemi sera signalé.

Ces torpilleurs sont provisoirement renforcés par le croiseur *Milan* et les torpilleurs *Orage* et *Tonnerre*, tous trois faisant partie de l'escadre de réserve.

Les torpilleurs tâcheront à empêcher le bombardement et forceront les cuirassés à garder le large.

Le 9, à 5 heures du matin, les cuirassés armaient toutes les embarcations en guerre, dans lesquelles prenait passage le corps de débarquement.

Des canots étaient munis de torpilles portées.

Le débarquement a eu lieu à l'Ile-Rousse, où l'on a pris d'assaut le sémaphore, après avoir détruit la communication électrique qui existe avec la préfecture de Toulon.

Dans l'après-midi, vers trois heures, une autre manœuvre très intéressante a eu lieu, en voici le thème :

La première division de l'escadre de réserve composée de l'*Amiral Duperré* et du *Terrible* représentait une force ennemie qui double le Cap-Corse à une certaine heure de la nuit avec l'intention d'effectuer un débarquement sur la côte Ouest de Corse.

La défense des côtes est confiée à la seconde division composée du *Friedland* et de l'*Indomptable* qui est en croisière dans les environs de l'Ile-Rousse, renforcée par les torpilleurs de la défense mobile de la Corse.

Dans cette dernière manœuvre, la première division, plus faible en nombre, a donné 10 nœuds de vitesse, tandis que la seconde division, plus forte en nombre, n'a pas dépassé 8 nœuds.

Le 10, lancement de torpilles à cônes de choc contre les cuirassés par les torpilleurs de l'escadre et ceux de la Défense mobile de Corse.

Dans la soirée, à partir de 8 heures, les torpilleurs de la Défense mobile de Corse ont attaqué les cuirassés ainsi que le croiseur *Milan*.

Cette attaque était terminée à 11 heures du soir.

Le 11, repos pour les équipages.

Communication de la Place

En raison de la Fête Nationale, la musique du 163e se fera entendre sur la Place Saint-Nicolas, le 14 juillet, de 5 à 6 heures du soir.

La musique se rendant à Ajaccio pour la revue d'honneur du régiment, les concerts n'auront pas lieu les jeudi 15 et dimanche 18 juillet.

A partir du 18 juillet, la musique donnera trois concerts par semaine sur la Place Saint-Nicolas :

Le dimanche, de 5 h. 30 à 6 h. 30.
Le mardi, de 8 h. 30 à 9 h. 30.
Le jeudi, de 8 h. à 9 heures avec la retraite en musique.

Bastia, le 13 juillet 1897.

Le Major de la Garnison,
A. POUSSARD.

Bulletin financier

Paris le 8 Juillet 1897.

Les fêtes françaises quelque peu inactives au début, finissent par s'animer et montent, le 3 0/0 à 104.40, le 3 1/2 0/0 à 107.25.

Parmi les fonctions du Crédit le Comptoir National d'Escompte se fait remarquer par une forte avance à 585, le Crédit Foncier ouvrit de 687 à 686 ; le Crédit Lyonnais de 777 à 780 et la Société Générale de 516 à 517.

On vient d'introduire sur le marché les actions de la Société Continentale d'Automobiles. Cette entreprise constituée au capital de 1 million, divisé en actions de 100 fr., a repris les affaires de MM. Gauthier et Werle de Lacroix-Perret, affaires en pleine production et en pleine exploitation.

L'obligation 5 0/0 O. Patin à 475 fr. constitue un placement avantageux sur le développement de l'entreprise s'affirme de jour en jour.

L'obligation Cie Centrale des Allumettes jouit d'un revenu annuel de 25 fr.

Les Mines d'Or de la Gardette sont une des affaires les plus intéressantes du moment ; aussi s'explique-t-on que ses parts de 100 fr. soient très recherchées. — Les Chemins Français sont bien tenus.

Informations Financières. — Le Crédit Lyonnais, affirme la circulaire D. O. Heguerty et Cie, préparerait la conversion des emprunts russes, dits de la Nahlenne 6 et 5 1/2 0/0 non garantis et un emprunt 3 1/2 0/0 garanti par l'Etat.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 14 Juillet, de 5 à 6 h.

	A. La Marseillaise,	Rouget de l'Isle.
1.	B. Hymne Russe,	Lwoff.
2.	Werther, (fantaisie),	Massenet.
3.	L'Arlésienne, (fantaisie),	Bizet.
4.	Bénédiction des Poignards,	Meyerbeer.
5.	Rienzi, (ouverture),	Wagner.

Le Chef de Musique, QUENU.

LA SURDITÉ DANS L'OUEST

Le Bull en Anglo, le 14 Juillet 1897.

Lorsqu'elles nous atteignent dans notre vieillesse, les infirmités apparaissent comme les conséquences naturelles de l'âge et l'on n'éprouve pas, lorsqu'on les ressuyue, l'impression pénible qui vous envahit lorsque la maladie, l'infirme, est un enfant.

Aussi s'explique t on aisément le désespoir des parents de la jeune Dashayne de St-Phibert, lorsqu'ils s'aperçurent que leur fille devenait sourde. Comment la mal était il venu ? Etait-ce à la suite d'un refroidissement, d'un coup, d'une émotion vive ? On l'ignorait. Mais le mal n'en existait pas moins, et bientôt l'enfant ne pourrait plus fréquenter l'école, car elle n'entendait plus le professeur. Son père reçut un jour la visite d'un ami qui lui remit le « Journal de la Surdité, » un sont relatées les merveilleuses cures opérées par l'Institut Drouet sur des milliers de sourds et de malades souffrant d'affections d'oreilles. Ce fut pour lui un trait de lumière. Vite, une plume, de l'encre, et un mot à la poste pour recevoir le questionnaire pathologique au moyen duquel on peut prendre par correspondance une consultation gratuite !

L'enfant qui, il y a un mois, ne percevait pas le tic-tac d'une montre, l'entend maintenant à 1^m50 de l'oreille ; on peut lui parler sans élever la voix ; elle va à l'école et saisit parfaitement toutes les paroles de l'instituteur. En un mot, elle est débarrassée complètement de son infirmité. C'est dans ces termes que le bienheureux père s'exprime pour remercier ses bienfaiteurs. « Le Journal de la Surdité, des maladies de la gorge et du nez, » étant envoyé gratuitement sur demande adressée 412, Boulevard Rochechouart, les incrédules pourront prendre connaissance des innombrables cures opérées par les successeurs de Drouet, et le proverbe : Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre, sera plus vrai que jamais, puisque la nouvelle médication guérit radicalement en peu de temps, sans souffrances, sans opération.

Gazette Départementale

AJACCIO. — M. Fabiani a été nommé huissier près le tribunal d'Ajaccio, en remplacement de M. Leonetti.

♣

PORTOVECCHIO. — Mlle Giovangigli, fille du sympathique M. Horace Giovangigli, conseiller municipal de notre ville, vient d'être reçue au brevet supérieur après un brillant examen.

Nous adressons, à cette occasion, au père de cette si charmante et studieuse jeune fille nos plus sincères félicitations, et tout particulièrement à la bonne mère de famille qu'est Mme Giovangigli, qui a su inculquer à sa fille, dès son jeune âge, l'esprit du travail.

♣

CASTELLUCCIO. — M. Jean Cattoli, greffier comptable au pénitencier agricole de Castelluccio, est nommé économe au pénitencier d'Aniane.

— M. Emile Dacros, commis greffier au pénitencier agricole de Chiavari, est nommé greffier comptable au pénitencier de Castelluccio.

♣

AJACCIO. — Mme Giacomelli, femme de l'ancien professeur au collège Fesch, et mère de MM. Noël Giacomelli, docteur en droit, et S. Giacomelli, étudiant en médecine, est décédée presque subitement à Ajaccio, à l'âge de 59 ans.

C'était une compagne dévouée, une excellente mère, une femme de cœur qui vivait entourée de l'estime de tous.

Aux obsèques, les cordons étaient tenus par MM. Luciani, Janfret, Desanti, Carboue, professeurs au collège. Le deuil était conduit par M. Giacomelli et son fils cadet. M. Noël Giacomelli n'a pas eu la consolation d'assister aux derniers moments de sa mère.

Nous présentons à MM. Giacomelli et en particulier à M. Noël Giacomelli l'expression de nos profonds regrets.

Lycée de Bastia

Il a été question de supprimer au lycée de Bastia les cours de Saint Cyr et de 1re moderne-lettres. Nous apprenons que M. le Ministre de l'instruction publique a décidé de maintenir ces cours pendant la prochaine année scolaire.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Valery, commis principal des douanes à Marseille, est nommé vérificateur adjoint sur place.

— M. Tiberi, sous ingénieur de 1re classe des manufactures de l'Etat au Mans, est promu au grade d'ingénieur, sur place.

— M. Cesari, sergent au 84e rég. d'infanterie, a été nommé chevalier de l'ordre royal de Gambodge.

— M. Mariani, conducteur de 2e classe des ponts et chaussées, attaché au service des chemins de fer dans le département de la Haute-Garonne, est promu conducteur de 1re classe.

Le Meeting de Marseille

On lit dans le *Petit Provençal* :

Un grand meeting aura lieu dimanche prochain, 11 juillet courant, à 10 heures du matin, à l'Alhambra, place Centrale. Tous les Marseillais et principalement tous ceux ayant des rapports commerciaux avec la Corse et tous les Corses sont priés d'y assister, afin de protester contre la convention postale rétrograde soumise à la Chambre des députés, qui lèse au plus haut degré les intérêts de la Corse et des Marseillais.

Alessandri T., Arnos, A. Agostini, Botti de Martinetti, Bernardini, Colonna, Carlini, Luccisani, Marcaggi, Mattei, Morelli, de Nobili, Piccioni, Paoletti, Pietri, N. Poggiale, Quilici, conseiller municipal, Tartarini.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 6 à 10 fr. les 100 k.
Tomates, 5 à 15 fr. les 100 k.
Haricots verts fins, 30 à 45 fr. les 100 k.
id. ordinaires, 15 à 20 les 100 k.
id. jaunes, 30 à 40 fr. les 100 k.
id. rouges, 30 à 40 fr. id.
Abricots, 5 à 20 fr. les 100 k.
Prunes, 10 à 18 fr. les 100 k.
— Reine-Claude d'Espagne, 20 à 30 fr. les 100 k.
Pêches, 20 à 60 fr. les 100 k.
Amandes, 5 à 12 fr. les 100 k.
Poires, 10 à 20 fr. les 100 k.
Raisins d'Algérie, 50 à 75 fr. les 100 k.
Citrons de la Corse, 20 à 30 fr. le 1000.
— de Menton, 15 à 25 f. le 1000.

Criée de Marseille

Langoustes vivantes de la Corse, petites, 210 à 230 fr. les 100 k.
— moyennes, 170 à 185 fr.

Quais de Marseille

Charbon de Corse, 7,25 à 8 fr. les 100 k.
— du Var, 10 à 10,50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 0/0, pains 5/6 en vrac, 32,50 ; canastres, 33,50 ; scié, rangé en caisses de 50 k. 37,00 ; scié nouveau, 33,50 fr.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 13 JUILLET

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 26 5 ; midi, + 25°2, 6 heures du soir, + 26 5 ; Maximum, + 30 0 ; minima, + 23 2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 755 mm. ; midi, 755 mm. ; 6 heures du soir, 754 m.m.

Vent. — 9 h. du matin, S. E. faible.
— 4 h. du soir, Ouest id.

Etat du ciel, brouillard.
Etat de la mer, très belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,50 ; soir, + 0,45 ; Paivomètre, à 9 heures du matin : 0,00 mm.

♣

Soleil et pluie

Le thermomètre s'est bien amusé hier.

A 6 heures du matin, il marquait 20° ; à 10 heures, 29° ; une petite ondée étant survenue, il est descendu subitement à 24° 5 ; puis le vent ayant poussé l'orage vers l'Italie, il s'est remis pressé de remonter, et à 2 heures il était déjà à 28° : la chaleur est redevenue accablante.

♣

Nouvelles maritimes

Le quartier-maître Favale a été promu au grade de second-maître mécanicien pratique de 2e classe.

— Le quartier-maître patron pilote de 1re classe Sarrazin, de la défense mobile de la Corse, a été promu au grade de second maître patron pilote de 2e classe.

♣

Brasserie des Platanes

« Berthe et Benjamin, » voilà nouvelles étoiles de la Brasserie des Platanes, les deux noms qui sont en ce moment sur toutes les bouches.

La petite Berthe a 12 ans, le petit Benjamin 10 ans, ce sont deux enfants prodiges dans toute l'acception du mot. Il faut voir avec quel chic quelle verve ils vous débitent leur couplet. Et quelle prestance et quel naturel sur la scène ! Encore faut-il se demander ce qu'on doit le plus admirer chez eux — leurs chants et leurs dires ou leur savoir, car ils chantent en dix langues différentes. Aussi tous les soirs, à la Brasserie des Platanes, c'est un envahissement de consommateurs, un véritable triomphe qui ne pas encore eu de précédent dans nos villes.

Chacun n'extasie devant ces deux petits phénomènes qu'on rappelle bruit dix fois sur la scène.

Quand Mme Norab, l'heureuse mère de nos deux gracieux prodiges et le seul professeur, fait sonapparition sur la scène, elle est l'objet des manifestations le plus chaleureuses.

♣

Au Port

Le brick-goélette italien *Giuseppina*, capitaine Tomei, est parti dans la nuit pour Livourne, avec un chargement de 90 tonnes charbon de coke.

— Le cutter italien *Nuovo-Angiolino*, capitaine Giulianetti, est parti à 5 heures du soir, pour Macinaggio, ouest.

♣

Mildew Black-Rot

Par sa préparation et son action immédiate, *l'Eau Céleste* est le produit le plus simple et le plus sûr pour combattre les maladies cryptogamiques de la vigne.

Se vend concentrée (1 litre pour 5 litres d'eau) à la pharmacie Marcantetti

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

D'Angelis Pierre-Vincent, propriétaire, de Pietrapola (Italie), et Macqueer Marie-Henriette Indianna, de Rochefort.

NAISSANCES.

Sanguinetti Jean-Baptiste. — Orsoprand Dominique.

Décès.

Folacci Rose Marie-Joséphine, 14 mois, de Bastia.

Grand Café de la Paix

Tenu par M. Eugène Costa

A l'apéritif, de 6 à 7 h.

Grand Mogol, (ouverture), Audern.
Miss Helyett, Id.
Salut au monument des combattants des Bouches-de-Rhône, Clementi.
Le cœur et la main, Lecocq.

CE SOIR DE 8 A 11 H.

La Marseillaise,
Hymne Russe,
Loin du bal, Gillet.
L'Arlésienne, (fantaisie), Bizet.
Faust, (grande fantaisie), Gounod.
Manon, (fantaisie), Massenet.
La Juive, (trio), Halévy.
Fontaines lumineuses, Waldteufel.
Babolin, (symphonie), Varney.
Le Petit Duc, Lecocq.

A l'occasion de la Fête Nationale le programme de la soirée est composé de tous les airs français,

Grand Café Français

Grand Concert du 14 Juillet

M. DUREY prêtera son concours à l'occasion du 14 Juillet.

A l'apéritif de 5 à 6 heures

M. FATIN : C'est je voudrais être, Nous sommes seuls, Vous voyez le tableau.
M. AUDRY : La fiction de Bivoche, Le duel-Provençal, Le garçon de Recette.
Mme FATIN : Le piège de l'Amour, C'était un rêve, Un oiseau dans un corset.
Les duos lyriques par MM. LILLY et AUDRY : Les Hirondelles des Ecoles, Les Sapeurs Pompiers, Pôt d'allumettes.
M. DUREY dans son répertoire choisi et varié.

Duos par M. et Mme FATIN : La bouillabaisse, Nini et Lucien, Le raccommodeur de chansons.
M. LILLY dans son répertoire choisi.

CE SOIR A 8 h. 1/2

M. LILLY dans son repertoire choisi.
M. AUDRY : Rodin s'gradin de Printemps, Histoire de la mariée.
Mme FATIN : Les bébés, Le moulin des balivernes, Gavotte de la Cigale et la Fourmie.
M. DUREY dans son repertoire choisi et varié.
Duos par M. et Mme FATIN : Oscar et Ulalie, Le Pâtre Rataplan, Violent.
M. FATIN : L'interprète des animaux, Les Pompiers d'un pompier, Le Caporal Tambour.
Les duos lyriques par MM. LILLY et AUDRY : La Famille des Agents, Violent et affable, La famille Pafio.

♣

ADIEUX A M. DUREY

dans son repertoire choisi et varié

A 11 heures

Marseillaise

Grande pachade en 1 acte par MM. Lilly, Audry, Fatin et Mme Fatin.

Dépêche de Nuit

NOUVELLES MILITAIRES

LÉGION D'HONNEUR

Ont été promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

AU GRADE D'OFFICIER

M. Ambrosini, colonel du 2e régiment d'infanterie.

AU GRADE DE CHEVALIER

M. le capitaine Olivaint, officier d'ordonnance de M. le général gouverneur de la Corse.
M. Leroy, capitaine au 163e de ligne.
M. Ollier de Marichard, capitaine au 163e de ligne.
M. Ferton, capitaine commandant l'artillerie de la place de Bonifacio.
M. Arrighi, portier-consigne de 1re classe, à Calvi.
M. Garnier, lieutenant de gendarmerie, à Sainte-Marie-Siché.
M. Ceccaldi, lieutenant de gendarmerie à Calvi.
M. Natalelli, maréchal des logis, adjoint au trésorier de la 15e légion ter, à Bastia.

MM.
Campana, capitaine du génie à Tunis ;
Padovani, capitaine au 5e de ligne ;
Arrighi de Casanova, capitaine au 8e ;
Colonna d'Istria, capitaine au 81e ;
Valeri, capitaine au 121e ;
Casanova, capitaine au 18e bataillon de chasseurs ;
Astolfi, lieutenant au 2e zouaves ;

Médaille Militaire

La Médaille militaire a été conférée aux militaires ci-après dénommés :

Guerrini, portier-consigne de 1re classe à Bastia ;
Antonini, adjudant au 11e de ligne :
Papi, id., au 12 ;
Mannoni, id., au 13 ;
Ceccaldi, id., au 29e ;
Orsini, id., au 111e ;
Paoli, id., au 141e ;
Poggi, id., au 123e ;
Agostini, id., au 106e ;
Natali, id., au 106e ;
Tavera, id., au 47e ;
Tardi, id., au 112e ;
Fraticelli, id., au 158e ;
Scoffoni, id., au 115e ;
Giordani, sergent au 28e ;
Matoni, id. au 40e ;
Cesari, id. au 84e ;
Emanuelli, id. au 141e ;

LÉGION DE LA CORSE

Costa, maréchal-des-logis à Borgo ;
Graziani, id., à Isolaccio ;
Guillot, id., à Linguizzetta ;
Bucchini, id., à Serra-di-Scopamene ;
Daboval, brigadier à Venzolasca ;
Mariani, id., à Ajaccio ;
Susini, gendarme, à Olivese ;
Giorgi, id., à Corte ;
Serra, id., à Olivese ;
Ristori, id., à Linguizzetta ;
Catoni, id., à Caporalino ;
Grimaldi, id., à Morosaglia ;
Gaspari, id., à Oletta.

NOUVELLES UNIVERSITAIRES

M. Legout, instituteur à Venaco, a été nommé officier d'académie.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Les Affaires d'Orient

Le ministre des affaires étrangères a exposé l'état des négociations qui se poursuivent à Constantinople.

Les Ministres dans le Midi

Le ministre des travaux publics a rendu compte de l'importance des dégâts causés par les sinistres dans les départements du midi, et a soumis ses propositions pour venir immédiatement en aide aux familles des victimes.

Inaugurations

Le président de la République a parcouru les 15e et 13e arrondissements, déjà complétement décorés et pavoisés pour la fête de demain.

Il était accompagné du ministre de l'intérieur, du général Hagron, du préfet de la Seine, etc.

♣

Le président de la République a assisté ensuite à l'inauguration du Pont Mirabeau.

Le ministre des travaux publics, les députés et conseillers municipaux l'attendaient à l'entré du pont.

Le président du conseil municipal a prononcé un discours.

♣

De là M. Félix Faure s'est rendu aux nouveaux Abattoirs, où il a assisté à la cérémonie de l'inauguration.

Aussitôt après il a fait la remise de plusieurs décorations.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. LOUBET

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Prévet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

L'Emprunt Corse

Le Sénat a adopté le projet de loi autorisant le département de la Corse à contracter un emprunt de 35.000 fr. pour le service des chemins vicinaux.

Les Agents de change

Discussion sur la prise en considération de la proposition de loi de M. Trarieux portant une nouvelle règlementation des fonctions d'agent de change.

La proposition a été prise en considération.

Séance jeudi.

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Decker-David, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

L'Amnistie

M. Contant dépose une proposition d'amnistie générale, et demande l'urgence.

L'urgence est repoussée par 325 voix contre 125, et la proposition est renvoyée aux bureaux.

Les Contributions directes

Le ministre des finances dépose le projet de loi sur les contributions directes.

Le projet est renvoyé à la commission du budget.

Les Affaires d'Orient

M. Antide Boyer demande la mise à l'ordre du jour de son interpellation sur les négociations entre la Grèce et la Turquie.

On pourra entenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. HENRI BASTOLI, 14, Avenue de la Gare.

Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

Vote de Crédits

Discussion de divers projets de loi portant ouverture et annulation de crédits.

La Chambre a adopté.

La séance est suspendue.

Les Contributions directes

A la reprise de la séance, M. Krantz dépose son rapport sur le projet de loi relatif aux contributions directes.

Séance vendredi.

♣

AVIS DE MESSE

Demain, jeudi, une messe de *Requiem* sera célébrée à l'Oratoire de Monserrato à 6 heures du matin, pour le repos de l'âme de feue

Mademoiselle Marie Clément

Editrice de l'œuvre de la Scala Santa

BOURSE DE PARIS

12 juil. — 13 juil.

Rente 3 p. 0/0 ancien. .	104.20	104.22
— 3 p. 0/0 amorti. .	102.60	102.20
— 3 1/2 0/0.	107.60	107 75

Avis d'Adjudication

Le 3 août 1897, à 2 heures précises de relevée, il sera procédé, à la mairie de Bastia, à l'adjudication, au rabais, sur soumission cachetée, de travaux de dallages à exécuter dans diverses rues et places de la ville.

Les travaux, somme à valoir comprise, sont évalués à . . . 7.900 fr.

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs, dans les bureaux de l'Architecte, tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés, de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 5 heures du soir.

Les certificats de capacité devront être présentés au visa de l'Architecte de la Ville, le au plus tard.

Bastia, le 13 juillet 1897.

Pour le Maire,
L. DAPELO.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

AVIS

Les créanciers de la liquidation judiciaire du sieur Biaggi, commerçant à Cagnano, canton de Luri, sont invités à se présenter en Chambre de Conseil du Tribunal de Commerce de Bastia, au Palais de Justice, samedi prochain 17 juillet courant à 10 heures du matin, à fin de vérification des créances.

Le Greffier intérimaire du dit Tribunal,
FRATICELLI.

AVIS

Aux fumeurs de cigarettes Egyptiennes

M. SIMON DAMIANI offre la cigarette *Succursi* bien connue dans le monde des *fumeurs selects* au prix de *4 fr.* la boîte de 0/0.

A LA GRANDE CIVETTE

Angle des rues Miot et Napoléon et place Saint-Nicolas.

SERVICE DE VOITURES

DE FOLELLI A PIEDICROCE

(OREZZA)

Les frères **Villa** préviennent le public qu'un service quotidien est fait de Folelli à Orezza par la poste.

Ils ont en outre des calèches et landaux à toute heure ; le service peut être fait même jusqu'à Poste-Leccia, il n'y qu'à avertir un jour à l'avance.

OREZZA-LES-BAUX

Hôtel de la Paix

Madame Veuve PIETRI a l'honneur de faire connaître à sa clientèle que sa succursale, maison veuve Raffalli-Vincigueira, a été aménagée afin d'en faire l'établissement principal, et que l'on trouvera dans la nouvelle installation tout le confort des grands hôtels.

Le service du restaurant sera fait dans les jardins, en plein air, ou sous des vérandhas, au gré des voyageurs.

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS du MARÉCHAL
TUYAUX DE POSTE (tous en gros)
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX À POTERIES
Ch. CLÉMENT

00217

22e ANNÉE — JEUDI, 15 JUILLET 1897 — N° 168

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOS, 41, rue de Vaugirard, Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | UNION POSTALE, UN AUTRE PAYS
AUTRE DÉPART. 22 » » 12 » | le port en sus

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHEQUE 5 CENTIMES

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Henri.

Soleil : (heure nationale)
...ver, à h. 10 m. — Coucher, 7 h. 06 m.
...e : Pleine, le 13. — Dernier quartier, le 21.

Fête de demain : N.-D. du Mont Carmel.

14 JUILLET

Procédons par ordre

Nous avons eu occasion de dire fê...mment que l'on s'en prenait avec ...p de facilité au gouvernement de la ...nation d'infériorité où se trouve la ...rse.

Nous n'avons pas voulu entendre ...r là que les demandes qu'on lui ...resse sont sans fondement, bien ...n de là. Mais peut-être aurait-il ...u y mettre un peu plus d'astuce ...ne pas tout demander à la fois.

Or, qu'est-il arrivé ? On a présenté ...bole de nos différentes réclamations, ...mbrées toutes d'un seul coup et ...pprenant :

...'achèvement de notre réseau de ...emin de fer, c'est-à-dire la termi...son de la ligne de Ghisonaccia à ...nifacio, et quelques autres lignes ...core ;

...'assainissement de la côte orien...e ;

...es fortifications ;

...'amélioration et l'extension de ...s services maritimes.

Plus, si nous ne nous trompons, ...utres choses encore.

Croyait-on que d'un seul coup, nous ...ions reçu satisfaction ?

...l fallait, il faut procéder par ordre, ...me nous le disons en tête de cet ...icle.

...a question qui pressait le plus, ...ait celle de nos transports marit...mes, puisqu'elle devait, à très brève échéance, recevoir une solution. C'était à celle-là, exclusivement, qu'il fallait tout d'abord s'attacher, sur celle-là qu'il convenait de se concentrer avant tout.

L'émotion si légitime qui s'est emparée de nous tous eût été plus efficace, si elle se fût manifestée il y a quelques mois, ou même il y a quelques semaines. On dira peut-être que l'on ne pouvait pas prévoir le projet de convention tel qu'il a été formulé et présenté. Mais en pareille chose il faut toujours s'attendre au pire, il faut prévoir toutes les éventualités.

Quoiqu'il en soit, un grand mouvement d'opinion s'est produit. Il ne s'arrêtera pas là.

Ce mouvement nous a offert un spectacle qui est fait pour nous réjouir, en ce sens surtout que l'on a vu des hommes appartenant aux divers partis politiques ou locaux qui nous divisent, se mettre cette fois d'accord et marcher la main dans la main pour arriver au but le plus conforme aux intérêts généraux du pays.

C'est ce qui nous rassure pour l'avenir. Nous n'avons pas la prétention d'arriver à la suppression complète des partis. Que chacun agisse selon son opinion politique ou se décide suivant ses affections personnelles, rien de mieux. Mais que toutes les fois qu'il s'agira des intérêts généraux, l'accord s'établisse aussitôt, que toute rivalité disparaisse, c'est là ce que nous devons voir, et, nous en avons maintenant la certitude, ce que nous verrons bien mieux que dans le passé.

Un Département Sacrifié

Samedi soir, un grand meeting populaire a été tenu, au théâtre municipal d'Ajaccio, sur l'initiative de notre confrère M. Marcaggi, directeur du journal la *République*, et sous la présidence de M. de Peretti.

On nous adresse d'Ajaccio, en un long télégramme, le texte de l'ordre du jour qui a été voté, d'acclamation et à l'unanimité, par trois à quatre mille Ajacciens.

L'émotion générale, qu'exprime l'ordre du jour qu'on va lire, est provoquée par le projet de loi que la Chambre des députés doit discuter mercredi et qui fixera les services maritimes entre le Continent et la Corse.

Résultat d'une entente entre la Compagnie Transatlantique et la Compagnie Fraissinet, ce projet de loi soulève les protestations unanimes dans notre département insulaire.

Qu'on en juge notamment par l'appel si éloquent et si douloureusement justifié que voici :

(Suit l'Ordre du jour voté à Ajaccio)

Cet appel de notre département insulaire sera entendu de tous, nous l'espérons, non seulement de tous les représentants élus de la Corse, qui ont reçu mandat de parler en son nom, mais de tous les bons Français qui ont souci de la justice distributive et de l'intérêt national.

La Corse est la sentinelle avancée de la France dans la Méditerranée, entre nos possessions africaines et l'Italie hostile, soutenue par l'Angleterre dont le drapeau flotte à Gibraltar, à Malte, à Suez.

Notre vaillante sentinelle peut elle se croire abandonnée par la mère-patrie ?

Ne faut-il pas plutôt que ce département sacrifié comprenne qu'on l'aime à l'égal des autres départements français, plus riches et mieux dotés ?

Et le cabinet Méline, qui parle tant d'agriculture, oublie-t-il qu'il y a aussi des agriculteurs en Corse ? Mais comment encourage-t-on les agriculteurs, si on les accable d'impôts nouveaux, sans même leur donner les compensations que les autres départements possèdent ?

Or, plus particulièrement pour notre île de Corse, demandez-vous ce qui tient lieu de nos routes, de nos chemins de fer, canaux, etc., établissant entre les autres régions du continent l'échange fécond de l'agriculture et du commerce, si ce n'est sa route maritime ?

Tout est là, pour elle.

A quoi bon produire les arbres de haute futaie qui descendent des forêts superbes, les huiles des oliviers abondants, les vins que l'on dispute au phylloxéra, les minerais de fer, d'antimoine, d'argent, qui gisent sous ce sol inexploité, les marbres et granits rivaux de l'Italie, à qu'il bon produire, si l'on ne peut exporter et vendre ?

Tel est le problème en Corse.

Nos Charentes seraient-elles devenues riches, si elles avaient dû consommer sur place leurs eaux-de-vie, faute de routes et de débouchés ? Notre Normandie se résignerait-elle à garder pour elle ses pommes, ses cidres, ses beurres ? Il faut des chemins, routes, railways, canaux.

Eh bien ! pour l'île de Corse, la route nationale, c'est la mer.

Cette route nationale, sur laquelle tout en France voyage sans frais, la France doit s'efforcer de l'assurer à son département corse, comme elle l'assure aux autres départements.

Ce serait une première compensation aux charges fiscales et autres, dont on augmente le poids pour la Corse, et que cette île fière supporterait si elle pouvait, d'abord, au moins se considérer matériellement comme limitrophe de Marseille et de Nice.

Dans le cas présent, ce que le meeting popu'aire d'Ajaccio demande donc, c'est que la Corse soit matériellement rapprochée de la France et comprise enfin dans son territoire, grâce à la facilité des communications maritimes.

Certes, les députés et sénateurs de la Corse savent quel est leur devoir en ce sens. Députés et sénateurs des autres départements français comprendront-ils tous que c'est aussi leur devoir ?

G. CONGO D'ORNANO.

(Petit Caporal.)

Causerie du Jeudi

(V. le numéro du 8 juillet.)

Comme tous les gens du Midi, le Bastiais a une religion extérieure très marquée. Il tient à ses églises, qui, construites d'après le style Pisan, [illegible]

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

PAUL MAHALIN

LA

ILLEULE DE LAGARDÈRE

I.

LA SALTIMBANQUE

XVII.

Coups de revolver.

(Suite)

...tefois le tribunal ne me condamnera pas ...n'entendra...

...n point que ce soit pour elle-même que je ...e lui disputer ma liberté : la prison n'est ...re que l'ignorance que je mène depuis que ...ge de raison....

...e prétends qu'on sache ce que j'ai enduré ...e arriver où je suis....

...nnes, vous allez être mon premier juge... ...Moi ?....

...Vous ne refuserez pas de m'écouter avant ...e condamner aux gendarmes.

...Cependant....

...e vous en prie !...

Valens par le regard, par le geste qui accompagnaient cette supplique, Jacques Périn était touché sur une chaise avec un mouvement qui signifiait : *J'écoute.*

XVIII.

Confession générale

— Quand je vous ai parlé, commença la jeune fille, du tout ce qu'il m'a fallu supporter depuis que je suis revenue en France avec ces hommes, — depuis que cette horrible femme s'est associée à eux, — depuis que j'ai compris ce qu'ils voulaient faire de moi, — je suis demeurée au-dessous, oh ! bien au-dessous de la vérité !...

Où je me suis écartée de celle-ci, c'est lorsque je vous ai caché que je m'étais enfuie, ce soir, de chez les Saali....

Ce matin, pendant qu'ils chargeaient la voiture pour s'en aller je ne sais où, Héloïse Chamoleau m'a commandé à l'écart, dans la forêt, sous les arbres, et m'a expliqué ce qu'on exigeait que je fisse chez vous, cette nuit....

D'abord, j'ai repoussé cette proposition avec indignation....

Alors, me saisissant les bras avec une telle violence que j'en ai conservé la marque, elle m'a dit ce seul mot :

« — Prends garde ! »

Je lui répondis sans faiblir :

« — Je suis à bout de forces ici. Je ne crains pas la mort. Tuez-moi !

« — Oh ! a-t-elle ricané, on ne te tuera pas.... On serait obligé de te payer à la justice comme si tu valais quelque chose.... Mais cette jolie fillemousse dont tu te sers pour éclipser les autres....

« — Eh bien ?....

« — On te l'arrangera à la mode du diable et à la sauce au vitriol. »

Et elle a ajouté entre ses dents :

« — Et ce serait une chose bachée depuis hier, si l'on n'avait pas besoin de toi aujourd'hui. »

Le vitriol !

J'avais vu un saltimbanque de nos voisins, dans une foire, en jeter un verre, pour se venger, à la tête d'une pauvre femme....

J'ai encore dans les oreilles les hurlements de la misérable !...

J'ai encore devant les yeux sa figure qui n'avait plus rien d'humain : ses lèvres boursouflées, noircies, pendantes ; les plaies hideuses de son front, les brûlures affreuses de ses joues, ses prunelles éteintes sous ses paupières saignantes !...

Et l'on aurait fait de moi la pareille de cette créature !...

Comme elle, je serais devenue un objet de curiosité, de pitié et d'horreur !...

Comme elle, j'aurais traîné une vie abjecte et repoussante à travers les ricins, l'effroi et le dégoût !...

« — Je ne veux pas mourir ! »

J'embrassai les genoux d'Héloïse en versant toutes les larmes de mon corps....

La méchante me repoussa, implacable :

« — C'est à choisir. Tâte-toi le pouls. Or, ce soir, on marchera à nos fêtes, ou demain, bernique ! plus de soirée de duchesse pour consoler les admirateurs !... Et ne tente pas de t'enfuir pour nous dénoncer ou pour nous fausser compagnie ! Je ne te quitte pas d'une semelle, et, si tu bronches, gare ! J'ai dans ma poche de quoi te nettoyer tout de suite ! »

Et elle sortit à demi une bouteille de son tablier.

Eperdue, je questionnai :

« — Et si je me soumets à votre volonté ?...

» — On respectera ton museau. C'est chose convenue avec les protecteurs. Ce malencontreux a des protecteurs !

» — C'est bien, fis je : j'obéirai. »

Héloïse me donna ses instructions.

Selon elle, je n'étais qu'une sotte de m'offusquer.

De quoi s'agissait-il après tout ?

D'emprunter quelques sacs d'écus, pour nous tirer de la détresse, à un richard qui possède des millions.

Il n'était pas question du personnage masqué qui commandait ici tout l'heure.

Il ne devait y avoir aucune violence commise.

(A suivre).

LE MEILLEUR MARCHÉ DE LA CORSE
A LA GRANDE MAISON
Maison de Confiance
Bastia, 35, Boulevard Paoli.
NOUVEAUTÉS
CONFECTIONNÉS & SUR MESURE
pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants
Prix Fixe

Grande mise en vente des dernières nouveautés de la Saison Printemps-Été. Rayon spécial de Chemises, Caleçons, Flanelles et Chapellerie dernière mode.
La réputation de la Grande Maison n'est plus à faire, par sa devise : Vendre bon et bon Marché, et à Prix Fixe la Grande Maison n'est fait une nombreuse clientèle. Aussi la Nouvelle Direction, n'a reculé devant aucun sacrifice, et pour contenter sa nombreuse clientèle, elle s'est entendue avec un Grand Tailleur Parisien pour la Mesure, et d'ores et déjà l'on peut être certain d'être habillé à la dernière mode.
Choix immense des dernières nouveautés de la saison Printemps Été
Facilité de payement aux fonctionnaires
Bien s'assurer avant d'entrer d'être à la Grande Maison
Boulevard Paoli, 35
Pas de Succursale en Ville

A VENDRE
Fûts, Foudres et Cuves de toutes contenances.
Presses, Fouloirs et Bascules.
Bois en sapin, châtaignier et noyer.
S'adresser pour le tout à l'Usine de Toga.

VINS
des meilleurs crus de Sartene et du Cap-Corse.
Garantis purs à l'analyse
prix de vente :
VIN DE SARTENE
Au détail, 0,40 c. le litre,
En gros, 0,35,
En entrepôt, hors la barrière de l'octroi, 31 francs l'hectolitre.
Extrait de l'analyse
faite par M. GENTIL, pharmacien
Alcool en volume 11.06 0,0
Extrait sec 19.92 0,0
Acidité totale en acide sulfurique. 3 43
Glycérine 6.32
Coloration, naturelle
Bastia, 10 décembre 1896.
Signé : GENTIL.
Cave pour le détail, rue St-François, n. 2, en face la Brasserie des Platanes.

AMATEURS
PHOTOGRAPHES !
Révélateur Marie-Louise opère avec très grande rapidité sans jamais voiler, finesse de détail incomparable, conservation indéfinie. ESSAYEZ-LE !
Dépôt principal : 89, rue de Grenelle, Paris.

Véritable Extrait de Viande LIEBIG
INDISPENSABLE dans toute bonne cuisine, pour préparer et améliorer potages, sauces, ragoûts, légumes, etc.
SE VEND CHEZ TOUS LES ÉPICIERS.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Avis intéressa
La maison F. Pasquinelli, ... levard Paoli, n° 22, Bastia, me... vente une grande partie d'Alc... Rhums, Cognacs, Absinthes, Eau d... Corse, ainsi qu'une grande parti... Liqueurs assorties à des prix excep... nels.

PLUS TÊTES CHAUVES
Médaille d'Or. Diplôme d'Honneur
Pour l'emploi quotidien de la Célèbre
EAU ASTRALE
du Docteur RALENCOURT
de la FACULTÉ de MÉDECINE de PARIS.
Composée d'après les plus récentes découvertes de la science, cette redoutable action en quelques jours Chûte des Cheveux la plus opiniâtre, même guérit. Les faits répondent avec vigueur. Voulez-vous essayer ce merveilleux soin personnel ordonné et lancé par l'ensemble d'autres produits similaires ou dangereux. Substituez rationnellement régénérés. Résultats surprenants constamment obtenus.
1 flacon franco en gare 5 fr. 60, 3 flacons 12 fr. Notre modèle-poste : 8, AVENUE, 14, rue Drouot, P... et dans toutes les Pharmacies et Parfumeries.

HEMORROÏDES
Guérison rapide, certaine, sans danger par la Pommade de M. Grillon, pharmacien à Montpellier. Traitement recommandé par 1000 attestations. 2.50 chaque remède.

LIBRAIRIE FURNE
SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE LIBRAIRIE
PARIS. — 5, rue Palatine. — PARIS.
La Garde
(1854-1870)
Par le Capitaine RICHARD
Ouvrage de grand luxe
Format in-4° jésus (haut. 33 cent., larg. 26 cent., épaisseur, 7 cent.) de 420 pages, contenant plus de 400 illustrations.
PRIX DE L'EXEMPLAIRE :
En souscription 50 francs
A la mise en vente le prix de l'ouvrage sera porté à 70 francs.
L'ILLUSTRATION comprendra : 1° Huit planches hors texte, tirées en couleurs, d'après les aquarelles originales de Charles MOREL et reproduisant les costumes exacts de tous les différents corps de la Garde, savoir : I. Grenadier et Voltigeur. — II. Zouave et Chasseur à pied. — III. Guide et Chasseur à cheval. — IV. Lancier et Dragon de l'Impératrice. — V. Cuirassier et Chasseur. — VI. Artilleur à pied et à cheval. — VII. Génie et Train des équipages. — VIII. Gens de service à pied et à cheval et Cent-Gardes.
2° Six dessins spécialement de Charles MOREL, représentant : I. Fusilier de grand'garde ; — II. Fusilier pour la corvée. — III. Mort du Commandant de Cornulier-Lucinière au Petit Redan. — IV. La remise des aigles de la Garde. — V. L'aigle du 3e Grenadiers à Reconville. — VI. La revue passée par l'empereur de Russie, en 1867.
3° Huit reproductions tirées en deux teintes, de tableaux célèbres représentant un des hauts faits de la Garde, parmi lesquels : L'assaut de Sébastopol. — Le général Mellinet à Mazagran. — La Bataille de Solférino. — Bourbaki et son état-major à Reconville, etc., etc.
4° Des reproductions de groupes d'ensemble.
5° Des reproductions de détails d'équipement et d'armement.
6° Enfin 150 reproductions diverses de photographies représentant : 1° des Officiers, des Sous-Officiers et des Soldats de chacun des différents corps de la Garde à raison de trois au moins par corps ; — 2° le portrait des Officiers généraux, des Chefs de corps et des Officiers clés dans l'ouvrage.

58 ANNÉES DE SUCCÈS
60 Récompenses dont 2 GRANDS PRIX
17 Dipl. d'Honneur, 17 Méd. d'Or, etc.
ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS
Le SEUL Alcool de Menthe VÉRITABLE
Souverain contre les indigestions, dysenterie, cholérine, maux d'estomac, de cœur, de tête.
Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse et...ment instantanément la soif et assainissent l'eau.
PRÉSERVAT. F contre les ÉPIDÉMIES
EXCELLENT ABSOLU POUR LA TOILETTE ET LES DENTS
EXIGER le nom DE RICQLÈS
EP. Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI

Grand Hôtel Paoli
à Morosaglia
A partir du 1er juillet un service quotidien de voitures et calèches sera établi de Ponte-Leccia à Orezza.
Départ de Ponte-Leccia tous les jours après l'arrivée des trains du matin et aussitôt l'arrivée du train de midi 30, venant d'Ajaccio.
Les voyageurs sont priés d'arrêter leurs places à l'avance.
J'ai l'honneur de prévenir le public que si je suis averti 24 heures à l'avance, je me charge d'envoyer une calèche à Folelli, pour assurer les moyens de transport.
La route de Folelli se trouve en mauvais état, et il est beaucoup plus agréable de passer par Ponte-Leccia et Morosaglia.
Les voyageurs trouveront à l'hôtel Paoli à Morosaglia tous le confortable désirable, eau fraîche située à l'ombre des châtaigniers. Les voyageurs pourront visiter la maison et le tombeau du Général Paoli.
S'adresser pour tous renseignements, par télégramme, à M. POGGI, hôtelier, Morosaglia.
REPRESENTATION - TRANSIT
COMMISSION - EXPEDITION
Pour achat, vente à la commission, pour tout renseignement et pour toutes expéditions à faire sur le Continent et les autres ports de la Corse, s'adresser à M. TOUSSAINT SORBA, expéditionnaire maritime à Propriano.

A LOUER
Villa Mattei située au dessus de Toga près Bertrand, avec grand jardin et arbres fruitiers.
S'adresser chez L. N. Mattei et Cie.

MAISON
PANCRACE MATTEI Fils
Continuation de Liquidation après décès
25 pour cent de rabais
Changement de local à partir du 1er Février
Que tous ceux qui ont besoin d'articles d'or et d'argent se hâtent de s'adresser à cette maison où ils trouveront toutes sortes d'articles de bijouterie, horogerie, orfèvrerie, joaillerie, articles d'optique, bronzes d'art et surtout les si renommés poignards corses montés en or et en argent.
La maison conserve toujours ses ouvriers pour toutes sortes de réparations de montres, remontoirs, pendules, réveils, objets d'horlogerie, d'orfèvrerie et gravures sur métal.
A partir du 1er février la liquidation est transférée au-dessus de l'entrée des anciens bureaux de la poste, entre les magasins Camogli et la pâtisserie Ferrandini.

M. Simon Damiani, Agent général de la Compagnie d'assurance, sur la vie L'URBAINE, a l'honneur d'informer les assurés de la Compagnie qu'ils pourront se présenter en son bureau à partir de ce jour, pour y toucher le montant de leurs répartitions de l'exercice 1896.
Angle des rues Miot et Napoléon.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame ; M. Buvars, demandez-le aux Dames.

RECITS DES GRANDS JOURS DE L'HISTOIRE
15 le Volume
AUJOURD'HUI PREMIER VOLUME
UN VOLUME CHAQUE SAMEDI
DEMANDER AUJOURD'HUI chez tous les libraires, marchands de journaux et dans les gares
CINQ-MARS ET DE THOU
Leur Complot
Leur Captivité, leur Mort
PAR
le Vte de FONTRAILLES
(premier Volume de la Collection)
Vingt-huit pages de texte grand in-12 jésus. Couverture illustrée en couleurs. Frontispice, portraits, gravure hors texte d'après des dessins et tableaux de maîtres.
Pour paraître SAMEDI PROCHAIN
Le Mariage de Louis XIV
par
Mme DE MONTEVILLE
HENRI GAUTIER, ÉDITEUR, 35, Quai des Grands Augustins, PARIS

GRATIS
Pour vulgariser ses
Magnifiques Portraits
AU CRAYON-FUSAIN
La SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de PORTRAITS (la plus grand établissement en France de reproductions artistiques) fera à tous ceux qui enverront une photographie, un agrandissement grandeur naturelle fini au crayon-fusain d'une valeur réelle de 75 francs, absolument gratis ; pourvu que cette annonce soit détachée et retournée avec la photographie d'ici 20 jours à partir de cette date du journal, à M. TARBOURIECH, directeur de la Société Artistique de Portraits en son hôtel particulier, 9, Rue de Saint-Pétersbourg, Paris. — La photographie vous sera retournée intacte avec le grand portrait.
Ecrire votre nom et adresse au dos de votre photographie.

FER BRAVAIS
TONIQUE et RECONSTITUANT
ADOPTÉ PAR TOUTES LES CELEBRITÉS MÉDICALES DU GLOBE ENTIER. — Dépôt à Toutes les Pharmacies

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.

rent ornées de bouticules, de médailles, de rats de cœur, de semis, de spires, de volutes, d'imbrications et de bilettes. Il tient surtout à l'image de Saint-Barthélemy, énorme statue en bois sculpté, et dont le transport d'une église à l'autre nécessite les efforts réunis de deux hommes, qui du reste, se disputent cet honneur.

Les vieilles coutumes religieuses de la Semaine Sainte ont été conservées, et l'on voit encore les processions légendaires, où toutes les confréries, au nombre de cinq, chantonnent des psaumes d'un ton lugubre, la cagoule rabattue comme dans le drame de Lucie de Borgia ; il faut dire, toutefois, que ces cérémonies ne imposent par leur caractère mystique. Noël n'est pas moins fêté, et la crèche du couvent de Saint-Julien est réellement à voir.

On ne laisserait pas non plus passer la Saint-Jean sans allumer les feux de joie et tirer la farandole en tournant en rond autour du feu, comme on le fait du reste en Bretagne.

Ce qu'il y a de véritablement suave au point de vue du panorama, et j'arrête mes lecteurs là-dessus, c'est le pèlerinage de la Trinité, qui a lieu deux fois par an, en juin et en septembre. Le couvent est perché en haut de la montagne faisant suite au chapelet des monts de la Trinité. La chemin est escarpé, mais on le gravit en riant ; des bandes nombreuses se suivent en file indienne le long de l'étroit sentier qui serpente les flancs d'un côteau. Les uns portent leurs provisions dans des paniers, les autres ont chargé les cacolets sur les ânes ; d'autres encore, en chars-à-bancs, cabriolets, tombereaux, etc. ; et ceux qui sont de ce que l'on est convenu d'appeler « la Haute », en landau.

On arrive à l'Hermitage, qui, avec ses terrasses, ses arcades, ses grands arbres et ses rochers gigantesques qui ajoutent au grandiose du site, est admirablement pittoresque ; ajoignez à cela la charmante affabilité des moines.

Un terre-plein sert de lieu d'assemblée et de salle de danse. Après la messe et le repas sur l'herbe le bal commence aux sons d'un orchestre composé de violons, d'accordéons et de guitares ; les couples s'enlacent et tournent dans des valses vertigineuses. Il y a également le jeu des amandes, avec lequel il est permis aux ouvriers de s'amalgamer aux bourgeois en proposant le *Pâ ou Dispâ* ; c'est, en outre, une occasion de *flirt* pour les gens de même monde. Ce qui se fait [illegible] A la messe on vient [illegible] vant de Saint-Julien, où l'on grimpe pour la fête d'anniversaire de la bénédiction du frère Diego ; c'est-à-dire, que la prière, la danse et la bonne chère y alternent.

A côté des Bonifaciens, on voit aussi des Sardes, la race conquérante qui s'est établie avec une prédilection particulière à Bonifacio, où ils occupent déjà des quartiers, et ont acquis en quelque sorte droit de cité puisqu'ils finissent par se marier. On les reconnaît infailliblement à leur teint basané, à leurs cheveux, où jamais le peigne n'a fait une halte, et surtout aux vêtements bariolés des femmes.

Je ne terminerai pas toutefois sans dire que Bonifacio par son pittoresque et son originalité mérite d'être vu, et vaut la peine qu'on se déplace. Du reste, il faut que je rachète ma description faite d'une façon sèchement vraie, en vous disant que les deux extrêmes se touchent, car, comme celle du Cap-Corse, la population de Bonifacio est laborieuse, économe, et possède surtout beaucoup d'initiative privée et de force de caractère.

En outre, la ville de Bonifacio a eu l'honneur de donner le jour au cardinal Zigliara, une des éminences du Vatican, et sur lequel le pape Léon XIII avait jeté les yeux en le désignant comme son successeur.

Un tel homme suffit à l'illustration d'un pays.

JEAN QUENZA.

Bulletin financier

Paris le 9 Juillet 1897.

Les transactions ne sont pas très considérables, mais elles sont assez actives pour imprimer une nouvelle poussée au 3 0/0 qui s'élève à 101,75 ; le 3 1/2 0/0 reste à 107,50.

Le Crédit Foncier ne s'est pas montré à 685.

Le Comptoir National d'Escompte est tenu à 566. Le Crédit Lyonnais reste à 777 et la Société Générale se retrouve à 547.

L'action du Bec Auer est demandée à 670.

L'obligation 3 0/0 O. Patin est l'objet de demandes suivies à 475. C'est une valeur d'appoint fort avantageuse. L'obligation Ole Centrale des Alimentations est ferme à 485.

La Société Continentale d'Automobile est entrée en production dès sa constitution même. Les porteurs en représentation de la cession de leurs droits et de leurs brevets ont reçu 5000 actions d'apports lesquelles sont conformément à la loi, irrévocablement pendant deux ans. MM. Gauthier et Wehrs donnent ainsi la mesure de leur confiance dans l'affaire.

Informations Financières. — La Crédit Lyonnais, affirme la circulaire D. O. Héguerty, préparerait la conversion des emprunts russes dits de la noblesse 6 et 5 1/2 0/0 non garantis en un emprunt 3 1/2 0/0 garanti par l'Etat.

Une réunion de Corses à Marseille

Ainsi qu'on était en droit de s'y attendre, les Corses habitant Marseille n'auraient pu demeurer plus longtemps indifférents au mouvement de légitime et profonde indignation qui anime à l'heure actuelle tous nos compatriotes insulaires au sujet de la nouvelle convention postale, qui, si elle venait à être votée par le Parlement, entraînerait certainement la ruine complète de notre pauvre et toujours chère île de Corse.

Eux aussi ont tenu à joindre leurs protestations aux nôtres, et une réunion à laquelle plus de mille Corses ont assisté, a eu lieu dimanche, à dix heures, au Théâtre du Gymnase.

Empressons-nous d'ajouter qu'ils auraient été en plus grand nombre, si par suite d'un malentendu inexplicable, le meeting, qui devait être tenu à l'Alhambra, (Place Centrale), n'avait eu plus tard son dénouement dans le local désigné plus haut.

Cela n'a pas empêché cependant que tous les vrais patriotes Corses, soucieux des intérêts généraux et de l'avenir de notre pays, se sont rendus en foule à l'appel des conciliateurs, parmi lesquels il convient de citer MM. Botti de Martinetti, l'armateur si avantageusement connu dans le monde commercial de Marseille, Carlini, professeur, Poggiale, Colonna et Quilici, le sympathique conseiller municipal.

A l'ouverture de la séance M. Carlini a prononcé quelques paroles empreintes du plus pur patriotisme qui lui ont valu une triple salve d'applaudissements de toute l'assistance, puis on a procédé à l'élection du bureau. Ont été élus par acclamation : MM. Botti de Martinetti, président ; Carlini et Colonna, assesseurs ; Poggiolo, secrétaire.

En prenant place au fauteuil de la présidence, l'honorable M. Botti de Martinetti remercie en quelques mots bien sentis ses compatriotes de l'honneur qu'ils viennent de lui faire, puis il donne ensuite la parole à M. Carlini qui, dans un langage clair et d'une conclusion rare, a prononcé un discours, fréquemment interrompu par les [illegible] dans lequel il a fait ressortir [illegible] tir les conséquences fâcheuses qu'aurait pour [illegible] Corse le nouveau projet des services maritimes postaux.

Après lui, M. Guichet, (un Marseillais celui-là), récemment élu conseiller d'arrondissement du 3e canton de Marseille, a dit en des termes qui lui ont apporté une ample moisson d'applaudissements, l'inqualifiable attitude de nos gouvernants vis-à-vis d'un département qui, ainsi que nous l'avons déclaré souvent nous-même, a donné en toutes circonstances des preuves éclatantes et indéniables de plus ardent patriotisme.

Puis est venu le tour de M. Bernardini, ancien conseiller d'arrondissement du même 3e canton de Marseille, qui s'est élevé lui aussi avec ardeur contre les procédés du gouvernement à l'égard de notre île bien-aimée, et a présenté un ordre du jour longuement motivé, analogue à ceux déjà votés à Ajaccio, Bastia et Corte.

Il y eut dit en outre que les intérêts de nombreux commerçants Marseillais étant intimement liés à ceux de beaucoup de commerçants Corses, il serait indispensable que les représentants des Bouches-du-Rhône fussent cause commune avec les représentants insulaires, afin que satisfaction soit accordée à ces derniers dans la grave question qui nous préoccupe tous à un si haut point.

Tous les assistants ont acclamé M. Bernardini et voté son ordre du jour qui sera adressé à la représentation des Bouches-du-Rhône par les soins d'une commission spéciale composée des membres du bureau.

En présence de ce vote unanime M. Colonna qui avait également donné lecture d'un ordre de jour, s'est rallié à celui de M. Bernardini. Il était d'ailleurs conçu à peu près dans le même sens.

Enfin M. Marcelli, le jeune et brillant avocat du barreau de Bastia, a proposé d'adresser des félicitations justement méritées à notre distingué confrère de la *République*, M. Marcaggi, pour le zèle infatigable avec lequel il ne cesse de défendre les intérêts si gravement compromis de notre département.

Sa proposition a été votée par acclamation, et une véritable ovation a été faite au vaillant rédacteur en chef de la *République*.

Nous n'oublierons pas de dire que la nombreuse assistance a associé dans cette manifestation corse des journalistes Marseillais, qui comme MM. Gaspard Goly et A. Ebert, du *Petit Marseillais*, nous ont, en la cause actuelle, prêté leur plus gracieux et dévoué concours.

La séance est ensuite levée aux cris mille fois répétés de : Vive la Corse !

J.-P. DE GHERARDI.

VŒUX DES PARISIENNES

Législateurs supprimez ces octrois
Que l'on boit tant sous notre République :
L'exquis *Congo*, d'utilité publique,
Nous le voulons affranchi de tous droits.

Les Parisiennes au Savonnier Victor Vaissier.

Fête Nationale

La veille de la fête

Le compte-rendu des réjouissances qui ont annoncé, la veille, à la population, la Fête Nationale, n'est pas bien long à faire. La pluie a tout empêché. Pour être exact, il est juste d'ajouter que le programme n'était pas trop chargé ; il ne comprenait que la retraite aux flambeaux, et comme il pleuvait, elle n'a pu avoir lieu.

LA FETE

A 8 heures du matin, revue des troupes. Une salve de 21 coups de canon a annoncé le commencement de la fête.

A midi, nouvelle salve d'artillerie.

De 5 à 6 heures du soir, musique militaire sur la place Saint-Nicolas.

Le programme avait été bien composé.

La *Marseillaise* et l'Hymne russe ont été chaudement applaudis.

A 8 heures, dernière salve d'artillerie.

En somme, c'est l'armée qui a fait, à peu près, tous les frais de cette journée.

Le *Liban* et le *Persévérant* sont rentrés dans notre port avec leur grand pavois.

La Revue

A 8 heures du matin, M. le général Sage, gouverneur de la Corse, a passé, sur la place Saint-Nicolas, la revue des troupes de la garnison qui étaient en grande tenue de service.

Après avoir passé devant le front des troupes, M. le général Sage a remis, avec le cérémonial habituel, la croix de chevalier de la Légion d'honneur, à M. le capitaine Olivaint, son officier d'ordonnance, à M. le capitaine Ollier de Marichard, commandant le détachement du 163e, à Corte, à M. Ceccaldi, lieutenant de gendarmerie à Calvi, à M. Arrighi, portier-consigne de 1re classe du génie, à Calvi, et à M. Natalelli, maréchal des logis adjoint au trésorier de la 15e légion ter.

Aussitôt après, M. le colonel, chef de la 15e légion ter, a remis la médaille militaire au maréchal des logis Costa, commandant la brigade de Borgo. Puis M. le chef de bataillon Gallet de Recologne, chef du génie, a remis la médaille militaire au portier-consigne de 1re classe Guerrini.

Cette cérémonie terminée, les troupes ont défilé devant M. le Général gouverneur dans l'ordre ci-après :

Tambours, clairons et musique du 163e ;
Artillerie à pied ;
Douaniers ;
163e de ligne ;
Section de commis et ouvriers d'administration ;
Batterie de montagne ;
Batterie de campagne ;
Gendarmerie à cheval.

Cette prise d'armes avait attiré sur la place Saint-Nicolas une foule extraordinaire, malgré la chaleur qui était excessive. Les dames surtout étaient en grand nombre, le coup d'œil était ravissant.

La plupart des fonctionnaires civils avaient pris place dans la tribune, et coquettement pavoisée, qui a été construite par les soins de la municipalité.

Un grand nombre d'officiers de réserve, de l'armée territoriale et en retraite assistaient à la revue.

La soirée

Les monuments et édifices publics, ainsi que les grands établissements étaient magnifiquement pavoisés ; la nuit tombante, ils étaient splendidement illuminés.

Nous citerons la gare, l'hôtel du Gouvernement militaire, les bureaux des postes et télégraphes, les casernes Marbeuf et Watrin, le cercle de la Méditerranée, la réunion des Officiers, le Nouveau-port, le lycée, l'*Entreprenant*, la banque, les cafés des Palmes, Français et de la Paix, les écoles communales, l'hôtel de la Chambre de commerce, le café Tivoli, l'hôtel Lingénieur, le café du Lycée, l'Hôtel-de-Ville, le Palais de Justice, la Sous-Préfecture, [illegible] Brizzi.

Le Mois Météorologique à B[astia]

JUIN 1897

Le mois de juin a eu 1 jour de pluie qui a donné 1mm d'eau. La moyenne de 4 jours et de 35mm de pluie.

La température moyenne du mois a été de 20°1, supérieure de 0°1 à celle du mois de mai. L'année dernière la moyenne du mois de juin ne s'était élevée qu'à 22°8.

Les vents se sont répartis de la manière suivante :

13 jours de S.-E. (scilocco).
6 jours de N.-E. (grecale).
1 jour de S.-O. (libeccio).
3 jours de E. (levante).
1 jour de O. (ponente).
6 jours de calme.

30 jours.

La moyenne de l'intensité des vents a été de 1,1, c'est-à-dire que les vents ont été généralement modérés.

Moyennes du mois :

Température maxima, 31°3.
Température minima, 20°9.
Hauteur barométrique, 760mm.
Etat du ciel, 0,15, couvert.
Quantité de pluie par jour de 0mm83.
Mois sec, avec des journées chaudes.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 1[illegible]

Thermomètre. — 7 heures du matin, 24°2, 6 heures du soir, + 2[illegible] ; minima, + 21°4.

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 millimètres ; 6 heures du soir, 75[illegible]

Vent. — 9 h. du matin, S. E. faible ; 4 h. du soir, Ouest id.

Etat du ciel, brouillard.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,50 ; soir [illegible]

Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0[illegible]

Médaille des douanes

La médaille d'honneur des douanes a été conférée au préposé [illegible] Jean-Baptiste, de la brigade [illegible]

Nécrologie

Un télégramme de Rome nous apporte la nouvelle de la mort de Assunta Lota, en religion sœur Hugues, décédée dans cette ville.

La R. Sœur Saint-Hugues partenu pendant plus de [illegible] l'abbaye d'Erbalunga, et [illegible] en ce moment dans la Ville où, réunie à d'autres pieuses travaillait à la fondation d'[illegible] maison d'éducation et de p[illegible]

La mort de la Sœur Sa[illegible] met en deuil les familles [illegible] Trinidad ; Forcioli, Nicoli[illegible] notre ville, auxquelles nous [illegible] toutes nos condoléances.

Notre-Dame du Mont [illegible]

La fête de Notre-Dame du [illegible] mel sera célébrée demain.

A Sainte-Marie, les pr[illegible] pres auront lieu ce soir, [illegible] quart. Demain, messes à [illegible] heures ; grand'messe à [illegible]

quart ; à 4 heures et demie, vêpres suivies de la procession ; à 8 heures, baiser de la sainte Relique.

Fiançailles

Les journaux de Paris annoncent que le comte Jean d'Ornano, membre du comité de la jeunesse royaliste de Paris, est fiancé à Mlle Lafond.

Marché aux cocons

Dans la région d'Alais la vente des cocons s'est effectuée dans le prix de 3 francs le kilo en moyenne ; la commune d'Alais a produit 38.382 k. de cocons.

Ponts et Chaussées

M. Graziani, conducteur des ponts et chaussées de 2e classe à Corte, a été promu à la 1re classe.

Toutes nos félicitations.

Grève de pêcheurs

L'abondance des sardines est si grande cette année, sur la côte lorientaise, que les usiniers ne veulent payer ce poisson que 2 francs le mille.

Les pêcheurs estiment que l'abondance des sardines doit être à leur profit, et exigent le maintien du prix à 5 francs le mille.

D'où grève des deux mille pêcheurs, et envoi de la gendarmerie de Lorient pour protéger les patrons de bateaux décidés à reprendre la mer.

Mildew Black-Rot

Par sa préparation et son action immédiate, l'*Eau Céleste* est le produit le plus simple et le plus sûr pour combattre les maladies cryptogamiques de la vigne.

Se vend concentrée (1 litre pour 50 litres d'eau) à la pharmacie Marcantetti.

Grand Café Français

Grand Concert du 15 Juillet

M. AUDRY : Le parfait facteur, C'que je fais de Bagnis, A moi les femmes suaves.
Mme FATIN : Le cœur de la femme, Ivresse d'oiseau, Pierrot médecin.
MM. LILLY et AUDRY : Pour les monômes, Ramolot et Ramchenot, Remoulard le poète.
M. FATIN : Aux Spinette, La Jambe à Jules, La Tabarin comique.
M. LILLY dans son répertoire choisi.
Dans par M. et Mme FATIN : Oscar et Ulalie, Clara et Lucien, La raccommodeur de chaussures.

Grand Café de la Paix

Tenu par M. Eugène Costa

A l'apéritif, de 6 à 7 h.

Pour la Patrie,	Marco Millacher.
La Traviata, (fantaisie),	Verdi.
Bocaccio, (grande fantaisie),	Suppé.
Pata di Bambola,	Beyer.
de 8 à 11 heures	
Vive Blaise ! Vive ! (marche),	Telmann.
Louis XIII, (gavotte).	
Pagliacci, (grande fantaisie),	Leoncavallo.
Don Pedro di Medina,	Lanzini.
Brises, (polka),	Lachi.
Rigoletto, (fantaisie),	Verdi.
Dopo il Veglione,	Mascheroni.
La Traviata, (grande fantaisie),	Verdi.
Force irrésistible, (valse),	Grazioni.
Amitié, (mazurka),	Lachi.

Dépêche de Nuit

NOUVELLES MILITAIRES

Nominations et Mutations

L'*Officiel* de ce jour publie divers décrets de nominations et de mutations dans l'armée.

Etat-major général

Par décret en date du 12 juillet, ont été nommés dans la 1re section du cadre de l'état-major général de l'armée :

au grade de Général de brigade :

MM. les colonels :

Abris, commandant le 74e d'infanterie ;

Peloux, breveté hors cadre, chef d'état-major du gouvernement militaire de Lyon ;

Michal, breveté hors cadre, chef de bureau à l'état-major de l'armée ;

Michel Beaulieu, chef du bureau du personnel du génie au ministère de la guerre ;

Pau, commandant le 54e d'infanterie ;

Roux, commandant le 3e régiment du génie.

Infanterie

La promotion comprend 4 colonels, 7 lieutenants-colonels, 22 chefs de bataillon ou majors, 68 capitaines, 8 lieutenants et 11 sous-lieutenants,

M. Poggi, lieutenant au 14e d'infanterie, a été promu au grade de capitaine au 40e.

Artillerie

1 colonel, 2 lieutenants-colonels, 23 chefs-d'escadron et 27 capitaines ont été promus.

M. Blachère, capitaine commandant l'artillerie à Ajaccio, a été promu au grade de chef d'escadron, et maintenu dans son emploi.

—M. Rosset, capitaine-adjoint à la direction d'artillerie de Bastia, est désigné pour être adjoint à l'Ecole d'artillerie du 13e corps.

— M. Duport, garde d'artillerie de 2e classe, à la direction de Bastia, est classé à l'île d'Oléron.

— M. Jacquet, adjudant au 5e régiment d'artillerie, est nommé au grade de garde de 3e classe comptable, et affecté à la direction d'artillerie de Bastia.

Génie

La promotion comprend 4 colonels, 3 lieutenants-colonels et 8 chefs de bataillon.

M. le lieutenant-colonel Mortagne, directeur du génie à Bastia, récemment nommé chef d'état-major du gouvernement de la place forte de Langres, est promu au grade de colonel, et nommé à la direction du génie de Perpignan.

Gendarmerie

La promotion comprend 5 chefs-d'escadron, 13 capitaines, 9 lieutenants, 1 lieutenant-trésorier.

M. Mattei, chef d'escadron à la 15e légion bis, à Dijon, est désigné pour commander la compagnie des Alpes-Maritimes.

Subsistances

M. Ciambelli, officier d'administration de 2e classe, est promu au grade d'officier d'administration de 1re classe.

— M. de Pietri, officier d'administration adjoint de 1re classe, est promu au grade d'officier d'administration de 2e classe, à Philippeville.

LE 14 JUILLET A PARIS

Rien d'extraordinaire ne s'est produit à Paris.

Dans les décorations des maisons particulières, on remarquait beaucoup de drapeaux russes.

La revue a été favorisée par un beau temps. Le nombre des spectateurs dépassait 300,000.

Le président de la République, escorté par un détachement de cuirassiers, a été l'objet d'une chaleureuse manifestation.

Les sociétés de patriotes se sont rendues devant la statue de Strasbourg, place de la Concorde, et ont déposé des fleurs et des drapeaux ; puis elles ont défilé.

La même cérémonie a eu lieu devant les statues de Jeanne d'Arc, de Gambetta et du sergent Robillot.

Les illuminations dépassent en splendeur celles de l'année dernière.

A L'ÉTRANGER

A BERLIN

M. le marquis de Noailles, notre ambassadeur, a reçu, à l'occasion de la Fête Nationale, tous les Français résidant ou de passage à Berlin.

Cette réception, qui a commencé à cinq heures du soir, s'est prolongée jusqu'à une heure très avancée de la soirée.

Plusieurs toasts ont été portés à la France et au président de la République.

Médaille pénitentiaire

La Médaille pénitentiaire a été accordée aux gardiens Mattei, Rachelli, Simoncelli, et Antona, du péaitencier de Chiavari et au gardien Paoli de la prison d'Agen.

Demandez partout

LA CÉDRATINE

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et antispamodique dont l'usage journalier et modéré, facilite toutes les fonctions de l'organisme.

AVIS

Aux fumeurs de cigarettes Egyptiennes

M. SIMON DIMIANI offre la cigarette *Mazzarlat* bien connue dans le monde des *fumeurs selects* au prix de 4 *fr.* la boîte de 0[illegible].

A LA GRANDE CIVETTE

Angle des rues Miot et Napoléon et place Saint-Nicolas.

D[UC] MATTEI AINÉ

BASTIA — PLACE SAINT-NICOLAS — BASTIA

Assortiment de Biscuits de Marseille, marque Coste, — Raisins de Corinthe. Noix de Grenoble. — Beurre en boîtes Plomb de chasse, marque Sicard cadet

Grand assortiment de Conserves alimentaires.

Farine Coty Gruaux et de Nice A et B.

Soufre sublimé pur de Romagne, 8 à 8.50 fr. le sac de 50 k.

Sucre des Raffineries de Paris : coupé en morceaux réguliers, rangés, en caisses de 10, 25 et 50 k. et au détail.

Sucre Guadeloupe cristallisé pour vendanges, 1er et 2e jet. Prix avantageux.

SERVICE DE VOITURES

DE FOLELLI A PIEDICROCE

(OREZZA)

Les frères **Villa** préviennent le public qu'un service quotidien est fait de Folelli à Orezza par la poste.

Ils ont en outre des calèches et landaux à toute heure ; le service peut être fait même jusqu'à Ponte-Leccia, il n'y qu'à avertir un jour à l'avance.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. HENRI BASTOLI, 11, Avenue de la Gare.

Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

LA GARANTIE

Agence Général de renseignements commerciaux. Affaires de toutes espèces de recouvrements de Créances. Vérification. Subrogations de titres. Recouvrements de Loyers. Bureau de location pour Magasins et Appartements. Bureau de Placement pour domestiques, employés et ouvriers de toute catégorie, etc., etc. Rédaction d'actes sous-seing privé, formules de réclamations pour contributions directes et indirectes.

Directeur, C. MARINI et Cie, 1, rue de l'Opéra.

Avis intéressant

La maison **F. Pasquinelli**, boulevard Paoli, n° 22, Bastia, met en vente une grande partie d'Alcools, Rhums, Cognacs, Absinthes, Eau de Vie Corse, ainsi qu'une grande partie de Liqueurs assorties à des prix exceptionnels.

GLACIÈRE

DES CHATEAUX ET DES CAMPAGNES

500 gr. à 8 kilos

Glace parfaits sorbets en 10 minutes

J. SCHALLER, 332, rue St-Honoré, Paris. Prospectus franco.

ERS A PLANCHER

FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
EN TOUTES LONGUEURS
Chaux & Ciments, Plâtre
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX A DRAIN
Ch. CLÉMENT
Correspondance aux Magasins Généraux

D.O.M † D.O.M

BÉNÉDICTINE de l'Abbaye de Fécamp

La Meilleure des Liqueurs. Se défier des contrefaçons. Exquise Tonique Digestive. Se trouve partout.

D.O.M † D.O.M

Entrepôt régional à Marseille, 42, rue del a République, A. LEROUX, Agent Général.

ASTHME et CATARRHE GUÉRIS par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC

DÉPLAISONS TOUS, HUILEUX, NÉVRALGIES

AVIS AUX DOMESTIQUES

Pour bien se placer à Paris, en service bourgeois sans rien payer d'avance, écrire à

Madame Sommer, 61, Boulevard St-Germain, Paris.

Maison de confiance foadée en 1854. On demande des correspondants.

A VENDRE

une propriété près Bastia, route de St-Florent, contenance 76 ares, complantée à arbres fruitiers, eau dans la propriété, vue splendide.

S'adresser à M. le notaire Giordani.

BRULAND

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

A. BAIN, Inv^r Fabt Breveté, 2, Rue Taitbout, PARIS

RASOIR MÉCANIQUE

PILULES DÉPURATIVES du Docteur GOLVIN

Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque tous les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vices Rhumatismaux, Scrofules, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Mous de Paris, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Se méfier des contrefaçons. Exiger le nom du Docteur GOLVIN. Prix du flacon : 3 fr. Dépôt général : Pharmacie GOLVIN, 76, rue Saint-Denis, PARIS.

MALADIES NERVEUSES

Par le SUCRE de KENRY MURE

VIN et Sirop d'ESCARGOTS DE BOURGOGNE

THÉ DIURÉTIQUE DE MURE

Librairie FELIX ALCAN, 108, boulevard St-Germain, Paris

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

LOUIS BLANC. — Histoire de dix ans (1830-1840). 5 vol. in-8°, Et 8. — Chaque vol. séparément..... 5 fr.

ELIAS REGNAULT. — Histoire de huit ans (1840-1848). 2 vol. in-8°, Et 15. — Chaque vol. séparément..... 5 fr.

TAXILE DELORD. — Histoire du second empire (1848-1870). 6 vol. in-8°, Et 15. — Chaque vol. séparément..... 7 fr. 50

H. DE VYEIL. — Histoire de l'Europe pendant la Révolution française. 6 vol. in-8°, Et 15. — Chaque vol. séparément..... 7 fr. 50

Envoi franco contre mandat-poste.

Biens Communaux de Saint-Florent

AVIS

Il sera procédé le onze août 1897, à deux heures, à la mairie de Saint-Florent, à la mise en adjudication, pour trois, six ou neuf ans, des biens communaux de Saint-Florent.

Mise à prix :

1. Fornali, Cime de Monte d'Avinco et terres du Casenove, 400 fr.

2. Mezzano et Castello, 400 fr.

On peut prendre connaissance du cahier des charges et du plan au secrétariat de la mairie de Saint-Florent.

Fait à Saint-Florent, le 10 juillet 1897.

Le Maire,

A. DE MORATI.

ORIZZA LES BAUX

HOTEL FILIPPI

à Piedicroce

Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée et abondante.

Prix très modérés

STATION D'ÉTÉ EN CORSE

ALTITUDE 1.100 MÈTRES

HOTEL DU MONTE D'ORO

FOCE DE VIZZAVONA

Sur la ligne de chemin de fer entre Ajaccio et Bastia

Position unique au milieu d'immenses forêts de pins et de hêtres, entourés d'un panorama de montagnes superbes, dans un climat d'été incomparable et d'un air pur et fortifiant.

Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée sous la direction d'un chef de maison d'un des grands hôtels du Littoral.

Déjeuner, vin compris, 3 francs.

Arrangement avantageux pour familles pendant la saison d'été.

Salle restaurant et grande salle table d'hôte, vaste pare ombragé avec les jeux de croquet et de Lawn-Tennis.

Omnibus et calèches à tous les trains et à la disposition des clients.

Pour informations s'adresser à V. BUDIZ, *Propriétaire.*

THAITEMENT DES MALADIES DES VINS

Tournes Graisse, Piqure, Acide sur aigre doux, Amertume, Goûts de terroir, Pousse, Vins mildiousés, Fermentations permanentes. Mauvais goûts, etc. Vinification, Conservation et Bonification par procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crûs pour Vins rouges et blancs de France et Etrangers, pour Vins de liqueurs et Apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentrés véritables vieillisseurs. Dosage pour Vermouth de France et de Turin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vinicoles, Couleurs végétales, Fournitures de chais.

Laboratoire de Bactériologie et d'Œnologie. F. Magnan, *Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonificateur,* Rue des Remparts-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône.)

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Orezza-les-Eaux

—(VILLA GRANAJOLA)—

La Ville sera ouverte le 2 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'établissement, attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare de Folelli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et la source des Eaux d'Orezza.

Jeux de Tennis — Croquets — Balançoires

PATISSERIE DE JOUR

La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus aiguisés par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.

Pour renseignements, s'adresser à M. IGNACE COLOMBANI, propriétaire de l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

VIN de VIAL

Au Quina,

Suc de viande et Phosphate de chaux

LE PLUS COMPLET & LE PLUS FORTIFIANT DES TONIQUES ITALIENS

pour combattre

ANÉMIE, CHLOROSE, PHTISIE, AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL

Aliment indispensable dans les croissances difficiles, longues convalescences et tout état de langueur caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

VIAL Pharmacien, (Ex-préparateur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie)

19, RUE VICTOR-HUGO. — LYON

Demandez dans tous les Cafés:

LA CÉDRATINE

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATE

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 1866

QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR. — VINGT-SEPT MÉDAILLES

SPÉCIALITÉ DE LA MAISON

AMARA BLANQUI

Le plus agréable et le plus fortifiant de tous les Amers & Bitters connus est également le plus répandu & le plus apprécié dans toute la Corse

SEUL DÉPOT POUR LA CORSE

de la GRANDE FINE CHAMPAGNE CHATEAU-BLANZAC & du RHUM COLOMBO, import. directe de la Martinique

Représentant à Bastia : H. T. CIA[illegible]TTI

22e ANNÉE — VENDREDI, 16 JUILLET 1897 — N° 460

00219

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — BASTIA 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse.. un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | Union postale, et autres Pays un an 25 fr. 6 mois, 12 fr.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : N.-D. du Mont Carmel.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 10 m. — Coucher, 7 h. 06 m.

Lune : Pleine, le 13. — Dernier quartier, le 21.

Fête de demain : Saint Alexis.

15 JUILLET

La Corse et la France

La Chambre discutera sans doute aujourd'hui le projet de loi pour l'exécution des services maritimes postaux entre le continent et la Corse. Nous avons montré, à diverses reprises, l'immense absurdité de ce contrat qui a provoqué dans toute l'île un mouvement de protestation et d'indignation dont les proportions deviennent inquiétantes. Les télégrammes de l'agence Havas nous apprennent, en effet, que tous les corps élus du département se concertent pour démissionner en masse.

Tous les députés, plus de conseillers généraux et municipaux, plus de maires.

La vie politique et administrative est complètement suspendue.

Nous voulons croire qu'on n'en arrivera pas à de tels excès et que la Chambre, justement soucieuse de sa responsabilité, renverra le projet de loi à la commission.

Seulement, les journaux corses nous apportent le compte-rendu du meeting de protestation tenu lundi dernier au théâtre d'Ajaccio, ainsi que le texte de l'ordre du jour qui a été voté.

Cet ordre du jour expose, en fort mauvais termes, la situation lamentable où se lie dont les richesses naturelles, inexploitées, sont considérables, et la grande valeur stratégique saute aux yeux des moins clairvoyants.

La Corse est dépourvue de voies de communication intérieures suffisantes. Tandis que la Sardaigne possède un chemin de fer qui la pénètre du Nord au Sud, dans sa plus grande longueur, la Corse française doit se contenter d'un petit tronçon transversal ; les routes elles-mêmes manquent ; plus de quarante communes ne sont accessibles que par des sentiers muletiers.

L'état de misère de la grande majorité de la population, résultat inévitable de l'absence de moyens de communication, a été aggravé dans ces dernières années, d'abord par l'élévation de l'impôt sur la propriété bâtie et ensuite par la suppression de menus privilèges fiscaux dont l'île jouissait depuis un temps immémorial.

La Corse paie, depuis peu, un million et demi d'impôts nouveaux ; le contribuable corse est frappé de charges pour lui écrasantes, hors de proportion avec ses ressources.

Pour supporter les contributions qui pèsent sur elle, pour exploiter la richesse de son sol, la Corse a besoin d'assainir ses plaines, d'achever son réseau de chemins vicinaux et son réseau ferré, elle a besoin de communications rapides avec le continent français, avec l'Algérie-Tunisie, avec la Sardaigne et l'Italie qui sont ses débouchés naturels.

Loin de donner satisfaction à ses besoins, on semble prendre à tâche d'aggraver la situation, de fuir le progrès, de perpétuer la routine. A ce point de vue, la convention pour les services maritimes postaux est un chef-d'œuvre.

Alors que l'Italie, nation pauvre comparativement à la France, accorde depuis longtemps une subvention de 1,300,000 francs pour le service postal de la Sardaigne qui se trouve ainsi reliée au continent italien, à l'Algérie-Tunisie, à Malte, à la France, par de nombreux services hebdomadaires et par un service quotidien, la France prétend ne dépenser que 400.000 francs pour le service postal corse qui, dans ces conditions, ne peut être que détestable.

J'ai sous les yeux une lettre adressée en 1893, au ministre du Commerce, par M. Noblemaire, directeur des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, au sujet précisément du service postal entre la France et la Corse. En voici les passages principaux qui sont comme la condamnation anticipée du projet de loi actuellement soumis aux Chambres.

« Il est d'une importance capitale pour la Corse d'avoir avec la France des relations postales *journalières.* Mais que faut-il entendre par ce mot ?

» Entre la France et l'Angleterre pourrait-on considérer comme journalières des relations établies par des bateaux qui, bien que partant chaque jour de la semaine, iraient de Calais à Douvres, le lendemain de Dieppe à Newhaven, le troisième jour de Cherbourg à Weymouth, le quatrième de Boulogne à Folkestone, etc. ? Non, assurément. Et bien que si Calais ni Douvres ne soient des ports de premier ordre, la force des choses a conduit à y concentrer les services quotidiens pour les dépêches et les voyageurs, simplement parce qu'ils sont les points entre lesquels la traversée maritime a la moindre durée.

» De même, pour les relations entre la France et la Corse, on ne pourrait considérer comme journaliers des services allant un jour de Marseille à Bastia, le lendemain de Nice à l'Ile-Rousse, le troisième jour de Marseille à Ajaccio, le quatrième de Nice à Bastia, etc. ; la force des choses, la nécessité d'ailleurs pour l'Etat de mesurer ses sacrifices et de limiter ses subventions doit amener à concentrer les services quotidiens pour les dépêches et les voyageurs entre les deux ports les plus rapprochés, . . .

» La conclusion qui s'impose est donc que c'est entre Nice et l'Ile-Rousse et Calvi qu'il faut installer le service quotidien des courriers pour les dépêches et les voyageurs. »

Après avoir fait ressortir les heureuses conséquences postales d'un tel service, M. Noblemaire démontre son importance pour le mouvement des voyageurs. Il y a même selon lui, et il a d'ailleurs parfaitement raison, il y a même plus d'importance encore à faciliter le mouvement des voyageurs qu'à accélérer l'échange des correspondances. Et à ce point de vue, l'avantage d'abréger de plus de la moitié la durée de la traversée et de la réduire à sept heures est tel qu'il n'y a pas besoin d'insister sur ce point.

Est-il nécessaire d'ajouter quelle clientèle nombreuse et intéressante pour la Corse et fructueuse pour les bateaux pourraient fournir les 200,000 étrangers plus ou moins désœuvrés qui passent à Nice la saison d'hiver et auxquels on offrirait chaque jour la possibilité d'une rapide excursion en Corse ?

M. Bischoffsheim, qui étudie la création de ce service entre Nice et l'Ile-Rousse-Calvi, justifie en ces termes son entreprise : « Ce qui nous y engage, c'est la conviction qu'elle rendra de très grands services à la Corse en amenant dans cet admirable pays, si peu connu, une grande partie du flot immense de voyageurs de toutes les parties du monde qui se répandent tous les ans sur le littoral méditerranéen. Dans peu d'années, la Corse deviendrait la rivale de Corfou, de Madère et d'autres stations célèbres, sur lesquelles elle a le précieux privilège de son incomparable beauté et de sa proximité, lorsque la traversée par mer n'exigera plus que six heures à peine. »

Tout en applaudissant à ce langage, je ferai à M. Bischoffsheim et à M. Noblemaire un même reproche : celui de ne pas comprendre la nécessité de paquebots à grande vitesse.

Pourquoi imposer à cette riche clientèle de la côte d'azur, un voyage en mer de sept heures suivant l'un, de six heures suivant l'autre ? Avec de petits paquebots comme ceux que la Compagnie de l'Ouest a mis en service sur sa ligne de Dieppe à New-Haven, ou comme ceux de la ligne anglaise de Holyhead (Angleterre) à Kingstown (Irlande), on fait de Nice en Corse en trois heures environ. Je soutiens qu'un tel service quotidien *transformerait* l'île française au triple point de vue politique, social et économique. Deux paquebots du type *Manche* y suffiraient, et je me demande ce qui empêcherait la Compagnie de Lyon de faire elle-même l'expérience. L'Etat, le Conseil général de la Corse et la ville de Nice ne pourraient faire autrement que de subventionner un service aussi perfectionné, véritable instrument de progrès.

Encore un mot.

Dans un pays comme le nôtre, entouré de tant d'ennemis, tous les efforts doivent se tendre vers l'objectif suprême, qui est la défense nationale. C'est pourquoi, au point de vue maritime, on ne comprendrait pas que l'Etat subventionnât un service qui, en cas de guerre, ne serait pas plus utile que n'importe quel service libre. Tout

— Feuilleton du Petit Bastiais

PAUL MAHALIN

LA

LLEULE DE LAGARDÈRE

I.

LA SALTIMBANQUE

XVIII.

Confession générale

(Suite)

Personne ne m'avait appris ce que c'est que l'honneur...

L'honneur !...

Sais-je de quelle couleur, de quelle matière, de quelle façon c'est fait !...

Si je comprends qu'il y a un Dieu au ciel et une justice ailleurs que sur la terre, c'est que je l'ai cru né d'instinct : c'est que je suis entrée, par hasard, dans une église, un soir que l'orgue les paralysait m'appeler et que ma pauvre âme suffoquait de doutes et d'incertitudes ; c'est que j'ai prié et que je me suis sentie éclairée...

Oui, mais, hors de l'église, tout n'est pour moi que ténèbres...

Oh ! cette obscurité terrible !...

De la lumière ! J'ai besoin de lumière ! L'ignorance est une nuit : le bien la fuit, le mal y rôde...

Ah ! si j'avais eu une famille pour m'instruire !...

Mais je suis un enfant abandonné, perdu, vendu, volé peut-être !...

Et c'est ce qui m'a empêchée de me jeter à l'eau...

Car je ne veux pas mourir sans connaître ma mère : sans la couvrir de larmes, de caresses, de baisers, si elle est encore de ce monde et si la Providence daigne la rendre à mon amour ; sans m'agenouiller sur sa tombe, si je ne dois plus la rencontrer dans cette vie et si quelque révélation d'en haut vient m'indiquer où elle repose...

Ma mère ! ma mère ! ma mère !...

Un nom que je répète sans cesse dans mes prières !...

Une image que je revois sans cesse dans mes songes !...

Une idée qui me soutiendra dans la prison où vous allez m'envoyer.

Ne croyez pas, en effet, que je vous raconte tout ceci dans le seul but de vous attendrir...

J'essaye, vol à tout, d'établir comment j'ai été entraînée à mieux aimer être coupable que martyre.

Maintenant j'ai fauté : que l'on me punisse...

Allez chercher la justice : je l'attends, — et, aussi vrai que je me suis servie de ce revolver pour trapper ces deux assassins, je ne tenterai pas un pas pour me soustraire à son action...

. . . . . .

En parlant ainsi, elle s'était laissée glisser de sa chaise à deux genoux sur le parquet ; et quand elle se fut tue, elle demeura là, frémissante, écroulée, offrant en quelque sorte son corps tout entier à l'expiation.

— Relevez-vous, dit Jacques doucement.

Elle se redressa, raide, rejetant en arrière ses cheveux qui, dénoués, avaient roulé sur son visage, et elle regarda son interlocuteur comme si elle eût implored de lui un prompt arrêt, sans manifester ni épouvante.

Le garde continua :

— Vous n'aurez pas affaire à la justice...

— Est-il possible ?...

— Est-ce que, depuis que je vous écoute, que je vous juge en premier ressort, je n'ai pas acquis une conviction qu'il m'est facile de résumer par cette formule en usage :

« Sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu qui m'entend, à défaut des hommes en face desquels je n'hésiterais pas à le répéter, non, Florette, vous n'êtes pas coupable ! . . »

Pardon, ne pleurez plus et tenez haut la tête ! Ni repentir ne se ronge, ni remords sur le front ! Vous êtes la plus adorable et la plus vaillante des filles !...

Ainsi, babillarde-belle, folle de joie, ainsi vous me pardonnez de vous avoir trompé ?...

— Je vous glorifie de m'avoir sauvé.

L'ancien policier ajouta en consultant sa montre :

— Mais il ne nous reste que juste le temps de nous concerter.

Le jour va poindre. Le parquet, que je vais faire parvenir, effectuera ici sa descente à la première heure. Il ne faudrait point qu'il vous rencontrât chez moi.

Autrement, il aurait le droit de vous adresser certaines questions auxquelles il vous serait difficile de répondre...

— Quoi qu'il puisse arriver, je ne mentirai plus, déclara la jeune fille avec résolution.

paquebot, pour mériter une subvention au titre postal, doit donc pouvoir servir de croiseur auxiliaire. Et comment servirait-il de croiseur auxiliaire s'il ne file pas au *moins* de 18 à 19 nœuds ?

PAUL FONTIN.

(*L'Evénement*).

Le Meeting de Bastia

Bastia, le 13 juillet 1897.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

M. le professeur Poletti aggrave son cas, puisqu'il essaye de justifier ses imprudentes paroles, au lieu de faire l'oubli sur l'incident qui a troublé le meeting des services postaux.

Il a pour devoir absolu de prouver cette allégation :

« Que la Corse coûte à la France 18 millions par an et n'en rapporte que 6. »

Des chiffres, des documents, pas de phrases ; c'est tout ce que nous demandons.

Veuillez agréer, etc.

Un lecteur du « Petit Bastiais. »

LÉGION D'HONNEUR

Ont été promus au grade d'officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur,

M. Ambroisul François, colonel du 102e de ligne, 34 ans de services, 2 campagnes, 2 blessures, chevalier du 19 octobre 1870.

M. Andreani Louis, capitaine de frégate, 33 ans 6 mois de services dont 21 à la mer, chevalier du 9 avril 1871.

♣

— Ont été nommés au grade de chevalier,

MM.

Olivalui Paul, capitaine au 40e d'infanterie, officier d'ordonnance de M. le général gouverneur de la Corse, 20 ans de services, 6 campagnes.

Padovani Dominique, capitaine au 3e bat. d'inf., 25 ans de services.

Arrighi de Casanova Joseph, capitaine au 21e, 25 ans de services.

Colonna d'Istria Jean-Luc, capitaine au 81e, 25 ans de services, 1 campagne.

Harteill Victor, capitaine au 111e, 25 ans de services.

Valeri Toussaint, capitaine au 121e, 25 ans de services.

Leroy Daniel, capitaine au 163e, 25 ans de services.

Oiller de Marichard Louis, capitaine au 163e, 24 ans de services, 1 campagne.

Casanova Mathias, capitaine-major au 21e bat. de chasseurs à pied, 20 ans de services, 5 camp.

Antolfi Henri, lieutenant au 2e zouaves, 15 ans de services, 11 campagnes.

Regimenti Ange-Pierre, lieutenant au 9e chasseurs, 18 ans de services, 12 campagnes.

Fiorili Charles, lieutenant au 21e chasseurs, 19 ans de services, 6 campagnes.

Innocenti Nicolas, lieutenant au 6e chasseurs d'Afrique, 18 ans de services, 18 campagnes.

Garnier Alfred, lieutenant à la légion de la Corse, 20 ans de services, 2 campagnes.

Ceccaldi Ours-Paul, lieutenant à la légion de la Corse, 23 ans de services, 4 campagnes.

Natalelli Benoît, maréchal des logis adjoint au trésorier à Bastia, 27 ans de services, 11 camp.

Casanova Jean-Noël, adjudant dans la garde républicaine, 31 ans de services, 1 campagne.

Mannoni, lieutenant-trésorier à la compagnie de gendarmerie de la Guadeloupe, 23 ans de services, 6 campagnes.

Domarchi Jean-Marie, adjudant à la prévôté de Madagascar, 23 ans de services, 20 campagnes.

Fertun Louis, capitaine en premier, commandant l'artillerie de la place de Bonifacio, 24 ans de services, 2 campagnes.

Campana Charles, capitaine au 7e rég. du génie, 18 ans de services, 9 campagnes.

Arrighi Jean-Bastien, portier-consigne de 1re classe à Calvi, 32 ans de services, 11 campagnes.

Lantieri Victor, officier d'administration de 2e classe du service des subsistances militaires dans la division d'Oran, 23 ans de services, 11 camp.

Serra Aristide, capitaine au 7e rég. du génie, 18 ans de services, 10 campagnes, Madagascar.

Castelli Emile, médecin major de 2e classe, surveillant à l'école d'application du service de santé militaire, 15 ans de serv., 6 camp., Madagascar.

Dominoni Paul-Jean, commis principal d'administration à l'école supérieure de guerre, 36 ans de services, 4 campagnes.

Arrighi Félix-Mathieu, lieutenant de vaisseau, 33 ans 11 mois 18 jours de services, dont 23 ans 2 mois 7 jours à la mer. Médaillé militaire du 24 novembre 1885.

Olivi Joseph-Antoine, premier maître de manœuvre, 24 ans de services dont 17 à la mer. Tonkin, 1883-1884, Madagascar, 1884-85. Médaillé militaire du 30 décembre 1892.

Sandy Pierre, ingénieur en chef de la Société des forges et chantiers de la Méditerranée ; 22 ans de services. Ingénieur très distingué. A fait preuve de beaucoup d'initiative et d'habileté dans la préparation des plans des machines fournies à la marine. Auteur, en dernier lieu, de la modification des chaudières Normand en vue de leur application aux grands navires.

Gazette Départementale

VENACO. — M. Legout, directeur de l'école communale de Venaco, est nommé officier d'Académie.

♣

CALVI. — On a découvert sur le rivage, derrière le phare de Rivellata, le cadavre d'un individu dont l'identité n'a pu être établie.

Le mort paraît remonter à deux mois.

Après les constatations légales on a procédé à l'inhumation.

♣

CARGESE. — Le Conseil d'Etat a invalidé l'élection municipale de Cargese.

♣

CHIAVARI. — Tandis que tout le pénitencier était dans le plus profond sommeil, les nommés Ali et Bel Kassen, deux Arabes internés ici, confectionnaient, avec leurs draps de lit et des bouts de ficelle, une sorte de corde et, résolument, descendaient du 3e étage sur le sol de la liberté. Cette périlleuse dégringolade, effectuée en pleine nuit, à l'aide d'un si fragile appui, paraissait avoir eu le plus grand succès, car aucune oreille indiscrète n'avait perçu le moindre bruit et les deux évadés avaient pu gagner la campagne.

Ce n'est qu'à l'appel du matin qu'on constata la disparition d'Ali et de Bel Kassen. Immédiatement on organisa des battues qui ne tardèrent pas à être couronnées de succès. Ali fut trouvé dans le gourbi du jardin, incapable de faire aucun mouvement par suite des affreuses luxations qu'il s'est faites aux jambes dans sa chute.

Plus heureux, Bel Kassen était à peu près intact ; on le dénicha cependant dans la journée ; il tomba dans une embuscade et opposa une résistance opiniâtre. Dans la lutte, il a reçu un coup de feu à l'avant-bras. Ali et Bel Kassen ont été réintégrés au pénitencier où ils pourront méditer à loisir — et à l'infirmerie — la belle sentence fataliste : « Ce qui est écrit, est écrit. »

♣

AJACCIO. — Mercredi matin, vers 7 heures, un assassinat a été commis à l'aide d'une arme à feu sur la personne de la nommée Battelica Antolnelle, âgée de 25 ans, par la nommée Bonaguida Elisabeth, âgée de 29 ans, toutes deux ménagères, demeurant en la dite ville.

La victime a été atteinte mortellement, dans la région dorsale, par un projectile qui l'a traversée de part en part.

Quant à la femme Bonaguida elle s'est mise aussitôt à la disposition de la justice.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 10 Juillet 1897.

C'est toujours la fermeté qui prévaut sur le marché, avec une nuance un peu plus accentuée. Le 3 0/0 s'inscrit à 101. 57 le 3 1/2 0/0, à 107.67.

Le comptant voit avec indifférence la spéculation pousser l'Extérieur et le Turc ; depuis longtemps il a éventé le piège qui lui est tendu et il se garde bien de s'y laisser prendre.

Dans le groupe des Sociétés de Crédit, le Crédit Foncier n'a baissé à 680 qu'en raison du détachement de son coupon. Son bilan au 31 mai est plus satisfaisant que les précédents.

Le Comptoir National d'Escompte, stimulé par son coupon de 41 fr. 50 au 31 juillet, monte à 586.

Le Crédit Lyonnais se présente en fermeté, mais sans changement à 778.

La Société Générale se maintient à 547, offrant toujours à ce cours des perspectives de hausse.

L'action du Bec Auer trouve preneur à 670. Par jugement des 6 et 9 juillet 1897, les tribunaux d'Amiens et de Marseille ont, une fois de plus consacré la jurisprudence aujourd'hui bien établie, par la question de l'emploi fait par des commerçants de Bec à incandescence, contrefaçons du Bec Auer.

Un certain nombre de ces commerçants ont été condamnés par ces deux juridictions à l'amende, à des dommages intérêts sur dépens et à la confiscation.

Une nouvelle valeur, l'action de la Société Continentale d'Automobile vient d'être introduite sur le marché. Cette Société constituée, en mars dernier, au capital d'un million divisé en 10.000 actions de 100 fr. a acquis les établissements de Construction Gauthier et Wehrlé avec leurs brevets, leur outillage, etc. Les apporteurs en représentation de la cession de leurs droits ont reçu 5000 actions d'apport, inaliénables et nominativement à la loi, inaliénables pendant deux ans et restent attachées à la souche. Le marché a fait bon accueil au titre nouveau, qui se traite à 113 et 120.

Bon courant d'affaires sur les obligations Urbaine-Voitures, qui ont progressé cette semaine et font 439 fr.

Les demandes d'obligations 5 0/0 O. Petit au prix de 475 fr. ne se ralentissent pas. Le titre, par son intérêt remunérateur, par la garantie pendant 10 ans contre toute conversion convient spécialement aux portefeuilles dont il relève la moyenne du revenu.

Echanges suivis en obligations 5 0/0 de la Société Centrale des Allumettes entre 480 et 483 fr.

Les quarts surfères et les filons des Mines de la Garde, dans le massif dauphinois, sont du même type que ceux des grandes mines d'Or d'Australie. C'est ce que déclarent les ingénieurs mineurs ayant été sur place étudier ces dernières.

La circulaire d'O' Hegarty [et Cie affirme qu'étant donné l'augmentation du rendement des mines d'or dus à l'amélioration du matériel et à la réduction des frais d'extraction, nous assisterons à l'autohausse à un mouvement de hausses de large envergure sur ces groupe de valeurs.

Les Chemins Français sont en pleine voie de bourse.

Les Services Maritimes Postaux

DE LA CORSE

Rapport présenté par M. Vogeli au nom de la Commission du budget

(Suite et fin)

MM. Sébastien Gavini, Luce de Casablanca et Dubrel ont, par un amendement déposé le 8 avril, au lendemain de la signature de la convention, proposé une organisation des services tout différente. Ils demandaient :

I. — Un service quotidien, aller et retour, avec une vitesse de 15 nœuds, Nice et alternativement l'Ile-Rousse ou Calvi.

II. — Un service hebdomadaire, aller et retour, avec une vitesse de 12 nœuds, entre Marseille, Bastia et Livourne.

III. — Un service hebdomadaire, aller et retour, avec une vitesse de 12 nœuds, entre Marseille, Ajaccio, Propriano et Bonifacio.

IV. — Un service côtier hebdomadaire, avec une vitesse de 10 nœuds, allant :

Par quinzaine, de Bastia à Macinaggio, Saint-Florent, Ile-Rousse, Calvi, Ajaccio, Bonifacio et Bastia ;

Par quinzaine, de Bastia à Bonifacio, Propriano, Ajaccio, Calvi, Ile-Rousse, Saint-Florent, Macinaggio et Bastia.

Il suffit de comparer l'organisation à laquelle s'est arrêté le Gouvernement, qui maintient les habitudes établies depuis si longtemps et augmente même les communications entre la Corse et le Continent, avec celle si différente que propose l'amendement de M. Sébastien Gavini pour reconnaître que cette seconde organisation est inacceptable. Si elle pouvait être admise, elle soulèverait, en Corse même, de justes et à peu près unanimes protestations.

Ni Bastia, ni Ajaccio, par exemple, ne se contenteraient d'être reliés au Continent par un seul ordinaire par semaine, et quant à l'établissement d'un service quotidien, aller et retour, avec une vi sesse de 15 nœuds entre Nice et alternativement Ile-Rousse ou Calvi, la demande est à coup sûr excessive, surtout si l'on admet que les autres ports, Bastia et Ajaccio, d'où vient tout le trafic commercial, soient directement desservis. Entre Nice, Calvi ou l'Ile-Rousse, le mouvement des passagers, dans les deux sens, a été, pour toute l'année 1896, de 975 ; c'est 37 aller et retour par voyage. La statistique des années 1894 et 1895 donne par voyage moins encore, 20 passagers seulement.

	1re CLASSE	2e CLASSE	3e CLASSE
Nice-Calvi. . .	2	2	3
— Ile-Rousse .	2	3	2
Calvi-Nice. . .	1	1	1
Ile-Rousse-Nice .	1	1	2

Quant au tonnage transporté en 1896, il s'exprime par le nombre 672 pour toute l'année, tant à l'aller qu'au retour.

On n'estime pas à moins de 500.000 francs par an la dépense totale qu'exigerait ce seul service quotidien en admettant qu'il fût fait avec un unique bateau.

Or, on a pu juger de l'importance du trafic, et l'on ne doit pas non plus perdre de vue que des services hebdomadaires seraient, dans le système des auteurs de l'amendement, maintenus entre Marseille et Bastia comme entre Marseille et Ajaccio.

Il ne semble donc pas nécessaire d'insister davantage, et la commission n'a pas hésité à émettre l'avis qu'il n'y a pas lieu de prendre en considération l'amendement de MM. Sébastien Gavini, Luce de Casablanca et Dubief.

Toutes les considérations ci-dessus ont, en outre, déterminé votre commission du budget à vous donner son approbation entière à la convention du 6 avril 1897, dont la sanction vous est demandée, et dans laquelle des modifications avantageuses pour la Corse sans être onéreuses pour le Trésor ont pu être heureusement introduites.

Elle vous propose en conséquence d'adopter le projet de loi suivant :

PROJET DE LOI

Art. 1er. — Est approuvée la stipulation finale contenue dans l'article 3 de la convention annexée à la présente loi et conclue, le 6 avril 1897, entre le Ministre du commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, et conjointement la Compagnie générale Transatlantique, la Compagnie Marseillaise de navigation à vapeur Fraissinet et Cie, pour l'exploitation des services maritimes postaux entre le Continent et la Corse.

Violent orage

La foudre à Saint-Jean et à Pietranera

Un violent orage s'est abattu sur la ville dans la soirée, un peu avant huit heures. Les immenses nuages, qui s'amoncelaient sur nous, ont fini par éclater, et une pluie battante est tombée avec grand accompagnement de tonnerres.

A 6 heures 12, un éclair a illuminé la ville, suivi immédiatement du tonnerre. La foudre venait de tomber sur l'église Saint-Jean.

Le fluide a sillonné le haut de la façade Ouest, laissant à peine quelques légères traces de son passage, a coupé la boule qui couronne le clocher et est allé disparaître au milieu du Nouveau port.

Dans le quartier l'émotion a été terrible. Les personnes qui se trouvaient dans l'église n'ont rien ressenti, et n'ont aperçu qu'une grande lueur sur l'autel des Marins.

La boule, en tombant, a heurté contre la jalousie du premier étage, au dessus du magasin Viale, du côté de l'impasse de la sacristie, qu'elle a brisé et a roulé ensuite sur le trottoir.

Naturellement, la rue était déserte et il n'y a eu aucun malheur à enregretter.

Cette boule, en pierre de Saint-Florent, pèse une trentaine de kilos ; elle emporte une trace très légère de la foudre.

Plusieurs parties du clocher sont peu lézardées.

Quelques minutes après l'orage on apprenait : il n'avait pas duré vingt minutes.

Près de Pietranera, une femme aurait été tuée par la foudre.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 15 JUIL

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 2[illegible] midi, + 29-0, 4 heures du soir, + 26 0 ; [illegible] nuit, + 29 5 ; minima, + 23 0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 754 mm. midi, 753 mm. ; 6 heures du soir, 751 mm.

Vent. — 9 h. du matin, S. E. jolie brise. 4 h. du soir, S.E. faible.

Etat du ciel, nuageux.

Etat de la mer, peu houleuse.

Hauteur des eaux : matin, + 0,00 ; soir, + 0.

Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0,00 mm.

♣

Nouvelles militaires

M. le général Sage, gouverneur de la Corse, est parti hier pour Ajaccio par le train de 11 heures 14, pour continuer l'inspection générale du 16e. Il était accompagné de M. le capitaine Olivaint, son officier d'ordonnance.

La musique du 163e se trouvait dans le même train ; elle se rend à Ajaccio pour assister à la revue d'honneur qui clôturera l'inspection générale.

♣

A l'arrivée

M. Forestier, inspecteur général des ponts et chaussées, est arrivé hier matin par le paquebot de Nice.

M. Forestier est chargé de l'inspection du réseau de la Corse ; il sera accompagné dans sa tournée par M. le vicomte de Roquemaurel, administrateur de la compagnie de chemins de fer départementaux.

♣

Mariage

Ce matin a été bénie en l'église paroissiale Saint-Jean l'union de M. Pierre-Vincent d'Angelis, propriétaire, avec Mlle Marie Macquer.

La jeune fiancée est l'arrière-petite-fille de Pierre-Joseph Macquer, un des hommes de science les plus éminents de la fin du dix-huitième siècle, grand ami de Lavoisier ; elle était réellement ravissante dans son élégante toilette, et a été conduite à l'autel par son frère, M. Macquer, notre excellent ami et collaborateur.

C'est M. l'abbé Ponzevera qui a donné la bénédiction nuptiale, en présence de MM. Macquer et François Benedetti, juge de paix, pour Mlle Macquer, et de MM. Benedetti, consul général honoraire, et le baron Mariani, pour M. d'Angelis.

Par suite de deuils très récents, cette cérémonie a revêtu un caractère tout à fait intime.

Les jeunes époux sont partis quelques heures après pour l'Italie, où les suivent nos vœux les plus sincères pour leur prospérité et leur bonheur.

♣

Un oubli

En rendant compte des illuminations du 14 juillet, nous avons oublié de mentionner l'hôpital militaire, ainsi que le Bar Soavi, rue Napoléon, qui étaient brillamment illuminés.

♣

Remerciements

M. François Giuntini et sa famille, M. et Mme Dominici et leur famille, remercient leurs parents, amis et connaissances de la part qu'ils ont bien voulu prendre à la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mme Marie-Lucie Giuntini née Dominici, leur femme et fille, décédée à Bastia le 8 juillet, à l'âge de 34 ans, inhumée à Brustico, Orezza, le 10 du même mois.

♣

Cour d'assises

M. Mariani, conseiller à la cour d'appel de Nîmes, a été désigné pour présider les assises dans le département de la Lozère.

♣

Incident clos

Dans la soirée du 13 juillet un incident s'est produit au café des Platanes entre deux consommateurs.

Comme il a été reconnu par les témoins constitués que cet incident était le résultat d'une erreur de personne il n'y sera pas donné de suite.

♣

Au Port

La balancelle française *Président Carnot* est arrivée hier dans la matinée, venant du Golfe Juan, avec un chargement de poteries.

— Le cutter italien *Alessandro Padre*, capitaine Bertacca, est arrivé hier matin, venant de Porto-Anzia, avec un chargement de 65 tonnes de son en sacs.

— Le brick-goélette français *Marie-Jeanne*, capitaine Mattei, est arrivé hier dans la soirée, venant de Marseille, avec un chargement de 180 futs vides.

— La balancelle italienne *Nuova Felice*, capitaine Carmiglia, a relâché à 4 heures du matin, venant de Calvi, allant à Livourne.

— Le brick-goélette français *Marie-Louise*, capitaine Novella, est arrivé à 6 heures du matin, venant de Porto-Vecchio, avec un chargement de 80 tonnes sel marin.

BOURSE DE PARIS

	13 juil.	15 juil.
3 p. 0/0 anciens. .	104.22	104.30
3 p. 0/0 amortis. .	102.20	102.50
3 1/2 0/0.	107.75	107.77

Grand Café Français

Grand Concert du 16 Juillet

M. FATIN : Ulalie se marie. — Ça me fait rêver d'amour. — Ressemblance et Différence.

M. LILLY dans son répertoire choisi.

Mme FATIN : Dites-moi si vous avez un cœur. — La leçon de Gavotte. — Un oiseau dans un Corset.

MM. LILLY et AUDRYS : Ah que c'est triste. — Les Monômes. — Qualificatif.

M. AUDRYS : C'jardin de printemps. — Les garçons de recette. — Pas du tout.

M. et Mme FATIN : Adèle t'as bobo. — La Bouillabaisse. — Vieille Cornemuse.

Marseille

Grande Pochade en 1 acte donnée par toute la troupe.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Election à Sermano

Les électeurs du canton de Sermano sont convoqués pour le 1er août à l'effet d'élire leur représentant au conseil d'arrondissement.

ELECTIONS SÉNATORIALES

Le collège sénatorial de la Seine-Inférieure est convoqué pour le 28 août, à l'effet d'élire un sénateur en remplacement de M. Paul Casimir-Périer, décédé.

Conseil de Cabinet

Les ministres se sont réunis, ce matin, au ministère de l'agriculture, sous la présidence de M. Méline.

Les Affaires d'Orient

Le ministre des affaires étrangères a exposé qu'il devenait nécessaire d'adresser un ultimatum à la Turquie, si elle repoussait la mise en demeure prochaine des ambassadeurs.

Travaux parlementaires

Le conseil s'est occupé ensuite des diverses questions qui restent à traiter par le parlement avant la clôture de la session.

A l'Ambassade d'Autriche-Hongrie

Le comte de Wolkenstein-Trostburg, ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Paris, et la comtesse de Wolkenstein-Trostburg ont donné ce soir leur second dîner officiel.

Le président de la Chambre des députés et le ministre des affaires étrangères y assistaient.

La Fête Nationale

En France et à l'Etranger

La fête nationale a été surtout très brillante à Lille, Bordeaux, Lyon, etc.

Des télégrammes annoncent qu'à Vienne, Barcelone, Londres, etc, des manifestations sympathiques pour la France se sont produites,

A Rome, notre ambassadeur près du Quirinal a reçu la colonie française ; M. Poubelle, ambassadeur près du Vatican, a reçu les membres du clergé français.

A Saint-Pétersbourg, la colonie française a assisté à un *Te Deum*, puis notre ambassadeur a offert un grand déjeuner suivi d'une brillante réception.

La revue d'hier

Le président de la République a adressé au ministre de la guerre une lettre de félicitations au sujet de la revue d'hier.

« C'est à votre haute expérience, a-t-il dit, au zèle constant de ceux qui exercent un commandement, à la discipline et au dévouement de tous, que cet excellent résultat est dû ».

Incident à la Revue

Profitant de l'éloignement des agents chargés du service de la surveillance autour du président de la République pendant la revue, un individu s'est approché de M. Félix Faure et lui a remis un placet.

Immédiatement arrêté et interrogé, il a déclaré se nommer Duchesne, exerçant la profession de comptable, actuellement sans travail. Dans son placet il sollicitait une place pour gagner de quoi vivre.

Il a été relâché.

La Commission du Panama

MM. Plichon et Rouanet, délégués de la commission d'enquête, qui s'étaient rendus à Bournemouth, auprès de M. Cornelius Herz, sont rentrés à Paris.

Ils ont rendu compte de leur mission au président. MM. Plichon et Rouanet ont raconté que Cornelius Herz a tenu des propos inconvenants contre les membres du Parlement et qu'il demande d'être entendu par la moitié des membres de la commission.

♣

M. Le Poittevin a entendu aujourd'hui M. Andrieux.

♣

Le consul de France à Londres a terminé l'interrogatoire de M. de Lesseps.

LE PARLEMENT

SÉNAT

(*Présidence de* M. LOUBET)

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Decauville, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Projet de loi d'intérêt local

Adoption de divers projets de loi d'intérêt local.

Validation

L'élection de M. Allemand est validée.

Les Incidents d'Auch

Le Sénat fixe à demain la discussion de l'interpellation de M. Aucoin sur le dissentiment survenu entre la municipalité d'Auch et l'administration supérieure.

Séance demain.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Stefani Ignace, forgeron, de Taliano, et Maitei Ange-Marie, ménagère, de Zilia.

Iantti Laureati, cultivateur, et Chappo Marie-Rose, ménagère, de Bastia.

NAISSANCES.

Ottavi Jean. — Bornichi Marianne. — Orsoprasti Dominique.

DÉCÈS.

Rongioni Marie-Jeanne, 5 mois, de Bastia.

Ballicioni Louis, employé au chemin de fer, marié, 51 ans, de Vignale.

Dumbardi Antoinette, 3 ans, de Bastia.

Meassemi Hector, 4 ans, de Bastia.

Bigurri Nesi, 18 mois, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Louis Ballicioni, née Valentini, et sa fille ; Mme veuve Pauline Ballicioni ; Mlle Hélène Ballicioni ; MM. Charles et François Ballicioni ; Mme veuve Apollonie Valentini ; MM. Ange Louis et Joseph Valentini ; Mlle Blanche-Rose Valentini, de Corte ; M. Angeli, capitaine en retraite, de Marseille ; M. Angeli, lieutenant en retraite ; Mme veuve Hiver, et sa famille ; M. Ange-Louis Casari, de Vignale ; M. Perfetti, de Vignale ;

Les familles Valentini et Pallicani, de Corte,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Louis Ballicioni

Chef de Gare

leur époux, père, fils, frère, gendre, beau-frère et cousin germain, décédé à Bastia, dans la treizième année de son âge.

Et les prient d'assister à l'inhumation, qui aura lieu aujourd'hui, vendredi, 16 du courant, à 1 heure de relevée.

On se réunira Place de la Gare N. 10.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Sisco, M. et Mme Sisco et leurs enfants ; M. et Mme Vincara et leurs enfants ; M. Jean-Baptiste Sisco ; M. Toussaint Germini, et ses enfants ; M. le capitaine Sisco ; M. et Mme Pierangeli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Joseph Sisco

Ancien Receveur des Douanes

leur époux, père, aïeul, frère et beau-frère, décédé à Bastia, le 15 juillet 1897, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient de vouloir bien assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui vendredi 16 du courant, à 3 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Sylvabella.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Seul et véritable traitement de la Pousse

Dépôt à Bastia, pharmacies : Gentil, Luciani-Raffaelli, Tellini, et dans toutes les bonne pharmacies de la Corse.

Guérison rapide, certaine, sans danger par la Pommade et Pilules de Capdevielle de Ch. Gillet, pharm' à Marseille. Traitement recommandé par 1000 attestations. 5.50 chaque remède.

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
TUYAUX DE POTE Tous en gros
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX A TOUAYER
Ch. CLÉMENT
Correspondance aux Magasins Généraux, 24 Rue

M. SIMONDAMIANI

a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert sa Cave au public, rue Napoléon, à côté de son bureau de tabac, angle des rues Miot et Napoléon où la vente des vins se fera en gros et en détail. On y trouvera des

« vins absolument naturels »

Les vins de table de Sartene se vendront à 0,40, 0,50, et 0,60 le litre, selon l'âge. Les vins blancs secs du Cap, à partir de 0,60 jusqu'à 1,50, et le vin de dessert de 2,00 à 2,50 la bouteille cachetée. Les vins de Bordeaux à partir de 0,80 le litre (sans verre) jusqu'a à 3,50 la bouteille cachetée de 3,4.

A côté de cela on y trouvera des vins cachetés de Pourgogne (clos Vougeot), maison Lothe et fils, de Mercurey, des Beaune, des Pomard et des Chambertin, ainsi que des Saint-Julien, des Médoc et des Saint-Estephe, des Malaga, Madère, Frontignan, Côte Soupisc, Haut-Sauterne, Chablis et des vins de Champagne de toutes marques, des eaux-de-vie de vin et de marc, à partir de 1 fr. le litre (sans verre) jusqu'a 5 fr. la bouteille cachetée. Des rhums d'origine, cognacs fine Champagne et toutes sortes de bonnes liqueurs.

En venant dans ces magasins, le public peut être sûr de ne pas être trompé sur la qualité des produits.

Librairie du *Petit Bastiais*

Publications Illustrées

0.60 centimes : franco ; 0.80

Le Panorama-Salon, 1896 et 1897.
La guerre Greco-Turque.
Les actrices chez elles.
La Révolution française.
Napoléon.
Musée galant.

NOUVEAUTÉS

Bruni. — Mémoires d'un Mari,	3.50
Prévost. — Dernières lettres de femmes,	3.50
Sylvestre. — Au fil du rire,	3.50
Theuriet. — Boisfleury,	3.50
Lt-Colonel Patry. — La guerre telle qu'elle est,	3.50
Emile Ollivier. — Empire libéral	3.50
Vannesson. — Amour de cœur,	3.50
Tinseau. — Dans la brume,	3.50
Bac. — Les maitresses,	3.50
Dodillon. — La Grande,	3.50
Bergeret. — Le cousin Babylas,	3.50

L'ANÉMIE l'AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
Les Affections Chlorotiques, Dyspepsies, Digestions lentes, sont guéris par
L'ÉLIXIR D'ARJOTTES
D'une efficacité rapide et incontestable. Il agit sans la moindre agitation dans l'organisme. Après l'emploi du premier flacon, on se sent peu à peu revivre sous les effets de ce puissant tonique qui produit un retour immédiat à la santé.
PRIX DU FLACON : 2f50.
Dépôt Général : PHARMACIE DES GRANDS HOMMES, Place des Grands-Hommes, Bordeaux
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES DE FRANCE ET D'ÉTRANGER

Dépôt à Bastia, chez M. TRILLIET, pharmacien.

VENTE
DE CAFÉS DE COLOMBIE
(les meilleurs cafés d'Amérique)
de la propriété I. OLLIGLIATTI et HERMANOS, de Bucaramanga.

Prix : **152** fr. les **50** kilos, et au détail, **32** sous la livre.

Seul dépôt : Chemin des Clarisses, 1, près le Boulevard de Cardo.

Pour l'AMARO MATTEI pour de rétrocéder ; S'adresser, demandez-le aux Dames.

A LOUER

Villa Mattei située au dessus de Toga près Bertrand, avec grand jardin arbres fruitiers.

S'adresser chez L. N. Mattei et Cie.

M. Simon Bantiani, Agent général de la Compagnie d'assurance sur la vie L'HELVÉNIE, a l'honneur d'informer les assurés de la Compagnie qu'ils pourront se présenter à son bureau à partir de ce jour, pour toucher le montant de leurs répartitions de l'exercice 1896.

Angle des rues Miot et Napoléon.

☞ Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0.30 le paquet.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

A VENDRE

Une embarcation en bon état avec ses agrès.

S'adresser chez M. Gualtella Jean, expéditionnaire au Nouveau Port, maison Bertin.

A LOUER

Appartements, maison Romieu S'adresser au Concierge.

Grand Hôtel Paoli
à Morosaglia

Un service quotidien de voitures et calèches est établi de Ponte-Leccia à Orezza.

Départ de Ponte-Leccia tous les jours après l'arrivée des trains du matin et aussitôt l'arrivée du train de midi 30, venant d'Ajaccio.

Les voyageurs sont priés d'arrêter leurs places à l'avance.

Si M. Poggi est averti 24 heures à l'avance, il se charge d'envoyer une calèche à Folelli, pour assurer les moyens de transport.

La route de Folelli se trouve en mauvais état, et il est beaucoup plus agréable de passer par Ponte-Leccia et Morosaglia.

Les voyageurs trouveront à l'hôtel Paoli à Morosaglia tous le confortable désirable, en fraiche située à l'ombre des châtaigniers. Les voyageurs pourront visiter la maison et le tombeau du Général Paoli.

S'adresser pour tous renseignements, par télégramme, à M. POGGI, hôtelier, Morosaglia.

A LOUER

appartement composé de douze pièces, au 3e étage de la maison Lotero.

S'adresser au bureau du journal.

ENTREPOT VINICOLE DE LA CORSE
J. L. DE PETRICONI, Propriétaire
BASTIA — 1, Rue du Molino Bianco, près la Gare — Bastia

a l'honneur d'informer ses amis et connaissances qu'il a ouvert un Entrepôt de Vin des meilleurs crûs de la Corse, Cervione, Tallano, Sartene, etc., garantis de pur vendange et entièrement naturels.

Huile, Vinaigre, Eau-de-Vie. Spécialité de Vins blancs

Prix modérés

SOMNAMBULE

Mme FÉE à Marseille (Bouches du Rhône), 22, rue Mouttier, 22.
(Ex Secrétaire confidentielle d'une Reine)
CONSULTE PAR CORRESPONDANCE

Madame **Fée**, dont la science est universellement appréciée par les savants, a fait gagner de nombreux lots. Elle fait réussi, n'importe quoi : *affaires commerciales, amour, mariage, procès, pertes, héritages, divorces, maladies, calomniateurs, emplois, avancement, faveurs, etc., etc., etc.*

Dans un but humanitaire et pour répandre sa science, elle indiquera *gratuitement* les secrets et moyens de gagner un *gros lot* à la personne digne d'intérêt qui la consultera et qui s'engagera à la récompenser après avoir gagné.

Madame FEE consulte aussi bien par Correspondance que de vive voix. Il suffit de lui écrire. *Discrétion et loyauté* : consultations à moitié prix aux lecteurs du journal.

Buvette des Messageries

VINS FINS ET LIQUEURS
MERCERIE, EPICERIE, CONFISERIE

ANTOINE-FRANÇOIS FILIPPI
Porte-Vecchio (Corse)

GRAND HOTEL D'EUROPE
ET
Restaurant Français
HOTEL DE PREMIER ORDRE

Madame ADELAIDE COLOMBANI, propriétaire de l'*Hôtel d'Europe*, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle s'est installée, en face de son ancien local, au 1er, 3, rue de l'Opéra, au dessus de la librairie Fabiani.

La situation exceptionnelle de ce nouveau local permettra à Mme Colombani d'offrir à ses clients, au cœur même de la ville, les avantages de la campagne. Les repas pourront être pris en plein air, à l'intérieur de kiosques fraîchement construits, ou sous des tonnelles, dans un vaste et superbe jardin se développant à niveau de l'hôtel, garni de fleurs variées et couvert d'arbres formant des voûtes d'épaisse verdure.

SERVICE A LA CARTE & A TOUTE HEURE - PENSION AUX PRIX HABITUELS

STATION D'ÉTÉ EN CORSE
ALTITUDE 1.100 MÈTRES

HOTEL DU MONTE D'ORO
FOCE DE VIZZAVONA
Sur la ligne de chemin de fer entre Ajaccio et Bastia

Position unique au milieu d'immenses forêts de pins et de hêtres, entourée d'un panorama de montagnes superbes, dans un climat d'été incomparable et d'un air pur et fortifiant.

Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée sous la direction d'un chef de cuisine d'un des grands hôtels du littoral.

Déjeuner, vin compris, 3 francs.

Arrangement avantageux pour familles pendant la saison d'été.

Salle restaurant et grande salle table d'hôte, vaste parc autour des maisons avec les jeux de croquet et de Law-Tennis.

Omnibus et calèches à tous les trains et à la disposition des clients.

Pour informations s'adresser à V. BUDTZ, Propriétaire.

Librairie FÉLIX ALCAN, 108, boulevard St-Germain, Paris

OUVRAGES
LE MAGNÉTISME, L'HYPNOTISME
LES SCIENCES OCCULTES, ETC.

NOS PETITES ANNONCES

Elles sont réservées pour la modique somme de 50 centimes la ligne, les DIMANCHES et doivent être remises à l'imprimerie au plus tard le vendredi à midi.

Les trois lignes, 0,50 ; chaque ligne en plus, 0,20.

Les annonces sont reçues sous réserve. Elles sont payables d'avance.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

Fondée en 1819

ASSURANCES SUR LA VIE
850 MILLIONS de Capitaux assurés en cours

RENTES VIAGÈRES
33 MILLIONS de Rentes à servir annuellement

SUR LA VIE

PARIS — 87, Rue de Richelieu, 87 — PARIS
LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES

Fonds de garantie: **665 millions**

Achats de nues propriétés et d'usufruits

Pour renseignements s'adresser à M. PASCAL BITTERLET, Agent Principal à Bastia, 1 bis, rue du Nouveau Port.

2me ANNÉE — SAMEDI, 17 JUILLET 1897 — 00221 — N° 170

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Annonces diverses, 1 fr.— Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | Union postale, et autres Pays le port en sus
Autres Départ. 22 » » 12 »

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTECA MUNICIPALE — 5 CENTIMES

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Alexis.

Soleil: (heure nationale)
Lever, 4 h. 10 m. — Coucher, 7 h. 06 m.
Nouvelle, le 13. — Dernier quartier, le 21.
Fête de demain: Le Saint Rédempteur.

16 JUILLET

POUR LA CORSE

Depuis la publication des quelques lignes que nous avions consacrées à la question, appelant sur elle la sollicitude des pouvoirs publics, multitude de communications nous ont été adressées nous fournissant des arguments de toutes sortes pour aider à notre moyer, dans la très juste cause qui nous avait ému.

Partout, au milieu de ces documents nouveaux, nous trouvons preuves nouvelles de l'incurie du gouvernement vis-à-vis des intérêts qui sont, après tout, ceux de la France entière ; parfois aussi se décèle l'ignorance dans laquelle on vit, dans nos hautes sphères, sur l'existence de ressources dont l'exploitation pourrait être précieuse.

En fouillant dans le très complet dossier qui nous a été constitué par de bienveillants correspondants, nous trouvons un curieux exemple de cette incurie, de cette ignorance :

« La Corse, qui a encore des forêts vierges et de routes pour les exploiter, nous dit-on, des notes qui nous sont ainsi fournies, importe notamment d'importantes quantités de bois de construction. C'est l'Italie qui achète et les revend ensuite à la France le bois de Norvège, à un prix naturellement plus élevé. Un entrepreneur d'Ile-Rousse, dont je pourrais citer le nom, grâce à de ses hautes relations, en fit un jour la remarque à un haut fonctionnaire de la Marine, à Paris, lequel ne voulut y apporter aucune créance. Cependant le hasard fit se rencontrer quelques jours après à Toulon où ils visitèrent ensemble les entrepôts de l'arsenal. C'est là que notre entrepreneur devait prendre sa revanche. Il constata, en effet, en le faisant constater au personnage precité, qu'une grande quantité de bois portait l'empreinte au feu de son marteau. On s'enquit de la provenance de ces bois; c'était l'Italie qui les avait livrés ! »

Le reste est à l'avenant :

« Il y a, sur la côte orientale de notre île, nous disent d'autres notes, d'immenses étendues de terres qu'on désigne sous le nom de plaine d'Aleria, où règne la malaria, et qui, assainies et défrichées, pourraient nourrir un demi-million d'hommes. Rien n'y a été fait jusqu'ici pour améliorer la situation de cette région, et pourtant l'Etat a surchargé l'île d'un million et demi d'impôts nouveaux ! »

On sait, en outre, que la Corse est assujettie à un régime douanier spécial, représentant à peu près le système des douanes intérieures entre les provinces d'avant la Révolution.

Voici ce qu'on nous écrit à ce sujet :

« Le tarif douanier limite à quelques articles les importations de l'île en France, et tout le reste doit payer comme si ces produits venaient de l'étranger. Dans ces conditions, aucune industrie ne peut se créer en Corse, car ses produits, en arrivant à Marseille, devraient payer les droits du tarif le plus élevé. Il n'est pas jusqu'à la charcuterie de ménage, de fabrication absolument locale, qui ne soit taxée en arrivant en France. Un de mes compatriotes, employé de la douane, m'a assuré que plusieurs vérificateurs avaient été punis pour n'avoir pas taxé des quantités de un kilo et moins de charcuterie corse, à laquelle on fait payer 25 fr. par 100 kilos à son arrivée ici, alors que la charcuterie italienne ne doit que 15 fr. 50 à l'importation en Corse. »

Comme on le voit, les griefs ne manquent pas en Corse pour attiser les mécontentements et on peut comprendre par là que ce n'est pas un vain esprit de turbulence qui soulève l'effervescence en ce pays si intéressant et si abandonné. Il est des satisfactions qu'on ne saurait refuser plus longtemps à ces excellentes gens, et la première de ces satisfactions, devant servir comme d'entrée en matière à multitude d'autres réformes, devrait consister dans l'attribution aux services maritimes postaux entre l'île et le continent, d'une très large subvention, répondant aux impérieuses nécessités du moment.

Il ne faut pas, comme nous l'avons dit l'autre jour, que l'on attende que la Corse rende beaucoup pour qu'on fasse quelque chose pour elle. C'est vouloir placer la charrue avant les bœufs. Le premier élément constitutif de la prospérité d'une région est la création de voies de communications, stimulant, par la certitude de l'écoulement de la production, la mise en valeur de son sol. Reliez par les moyens les plus rapides la Corse au continent et vous aurez donné à la Corse la salutaire ambition de l'exploitation de ses ressources. Nous espérons qu'on voudra enfin comprendre cela, dans les conseils de la métropole.

A. ELBERT.

(Petit Marseillais).

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Scrutin sur les conclusions du rapport de la commission chargée de procéder à une enquête sur l'élection de M. l'abbé Gayraud, tendant à l'invalidation.

Nombre des votants	404
Majorité absolue	203
Pour l'adoption	334
Contre	70

La Chambre des députés a adopté.

MM. Emmanuel Arène a voté pour.

MM. Gavini Antoine, Gavini Sébastien ont voté contre.

M. Luce de Casabianca n'a pas pris part au vote.

M. Ceccaldi, absent par congé.

Scrutin sur la discussion immédiate du projet de loi relatif à l'ajournement de la répartition des contributions directes pour 1898.

Nombre des votants	529
Majorité absolue	265
Pour l'adoption	285
Contre	244

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté pour, MM. Emmanuel Arène, Gavini Antoine.

Ont voté contre, MM. Gavini Sébastien, Luce de Casabianca.

M. Ceccaldi, absent par congé.

La douane et l'alcool

On parle beaucoup des mesures que l'Administration des Douanes, remplaçant en Corse le service des Contributions indirectes, compte prendre afin d'arriver à réaliser quelques perceptions sur l'alcool.

On sait que de grands approvisionnements ayant été faits sur tous les points de l'île, l'Etat risquerait de ne rien percevoir de longtemps de cet impôt de 90 francs l'hectolitre dont il a cru indispensable de grever les alcools à leur entrée afin d'établir l'équilibre de son budget.

On parle de droits de circulation.

Nous pensons qu'il ne saurait être question, en droit du moins, d'établir ce nouvel impôt. En fait, nous pourrions avoir tort : *Ego nominor leo.*

Mais si nous sommes bien informé, voici quelle serait l'économie du décret en préparation.

Les alcools ne pourraient circuler en Corse que contre un certificat établissant qu'ils ont payé à l'entrée le droit de 90 francs.

Comme on voit, le gouvernement s'aperçoit un peu tard qu'il a agi bien légèrement dans cette affaire ; autant valait-il dès lors procéder à un recensement, car, avec le décret dont il s'agit, les négociants qui ont des approvisionnements auront pu les faire entrer dans leurs magasins sans payer, mais pour les faire sortir, il faudra s'exécuter.

Cet impôt à la sortie n'était pas prévu dans la loi ; malheureusement La Fontaine a appris aux gouvernants que

Le droit du plus fort est toujours le meilleur.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Ont été promus au grade de capitaine :

M. Poggi, lieutenant au 14e d'infanterie, affecté au 40e de même arme.

M. Brunoti, lieutenant au 14e d'infanterie, affecté au 117e de même arme.

— M. Ciambelli Jacques, officier d'administration de 2e classe du service des subsistances militaires dans la 6e région, est promu au grade

---

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

PAUL MAHALIN

LA [illegible]LEULE DE LAGARDÈRE

I.

LA SALTIMBANQUE

XVIII.

Confession générale

(Suite)

— Alors je redoute fort qu'une détention [illegible] ne soit le prix de votre franchise...

Mademoiselle Fine-Lame eut un mouvement de frayeur.

Le vieux-agent se hâta de reprendre :

— C'est à cet inconvénient, qui ne serait, du reste, que de peu de durée, — votre innocence ne pouvant manquer d'être établie de la façon la plus éclatante par mes propres affirmations, — c'est à cet inconvénient, dis-je, qu'il s'agit de parer dans le plus bref délai...

Avez-vous confiance en moi et vous abandonnez-vous sans examen, sans restriction, à mon dévouement, à ma reconnaissance ?

— Je suis prête, Commandeur. Je vous obéirai comme à un frère.

Jacques s'assit devant le secrétaire et écrivit rapidement une courte lettre qu'il relut d'un trait et qu'il enferma dans une enveloppe sur laquelle il libella l'adresse suivante :

Mademoiselle
Mademoiselle Eliane de Jouy, en religion sœur Annonciade,
Au couvent des Dames de Sainte-Marie-des-Anges, Rue des Missions.
Paris.

Puis, se levant :

— La voiture publique, qui correspond aux premiers trains marchant de Saint-Germain sur Paris, passera dans un instant à quinze pas d'ici, sur la gauche du rond-point. Le bruit des grelots des chevaux vous avertira de son apparition. Vous la prendrez. Voici de l'argent...

— De l'argent !...

— Acceptez sans fausse honte : c'est un prêt du frère à la sœur...

— J'accepte, oh ! j'accepte !... Mais cette générosité... C'est trop, — beaucoup trop...

Elle s'était jetée sur les mains du garde et les serrait, les étreignait nerveusement.

Jacques se dégagea pour lui tendre la lettre :

— Une fois à Paris, poursuivit-il, vous vous ferez conduire à l'adresse mentionnée sur cette enveloppe et vous remettrez ce papier à la personne dont le nom se lit sur cette même adresse....

— A mademoiselle Eliane de Jouy...

— A la sœur Annonciade : c'est-à-dire à la plus noble, à la meilleure des femmes... Il faudra lui confesser tout ce qui s'est passé cette nuit...

— Tout ?

— Tout : sans hésitation, sans faux-fuyants, sans réticences ; lui avouer tout ce que vous m'avez avoué : lui montrer à nu votre existence, votre conscience, votre détresse...

— Je le ferai, répondit humblement la jeune fille.

L'ex-policier continua :

— Mademoiselle de Jouy sait jusqu'où s'étend la malheur. Elle a été jadis éprouvée cruellement. C'est une sainte !...

Je la supplie de vous conserver auprès d'elle... J'ai tout lieu d'espérer qu'elle y consentira...

— Est-ce que nous ne nous reverrons plus ? interrogea Florette vivement.

— Votre nouvelle protectrice en décidera, reprit son interlocuteur d'une voix qui tâchait de rester ferme. Vous lui appartiendrez, à dater d'aujourd'hui, comme jusqu'à aujourd'hui vous aviez appartenu aux Snail. Avec cette différence, toutefois, que je veux vous arracher au Mal pour vous donner au Bien. Vous m'avez compris ?

— Si je me souviens de grand cœur, murmura mademoiselle Fine-Lame. Que votre volonté soit faite en toute chose. N'êtes-vous pas désormais mon maître ?

— Dites votre ami, ma chère enfant ; votre frère, comme vous m'appeliez tout à l'heure... Ils demeuraient en face l'un de l'autre, immobiles, muets et troublés.

La même émotion gonflait leur poitrine.

L'aube commençait à blanchir les vitres du pavillon.

Des sonnailles agitées tintaient au lointain.

Jacques haletta :

— C'est la voiture.

Et Florette bégaya :

— Déjà !

Le garde fouetta :

— Voici l'instant de partir... La correspondance est toute proche... Dépêchez-vous...

Elle se dirigea vers la porte...

En passant auprès des cadavres des deux Anglais, — rigides sous le drap taché de sang, — elle frémit et chancela...

L'ex-agent s'élança pour la soutenir :

— N'ayez ni crainte ni remords, fit-il. Ceux-là sont morts victimes de leur crime. Je prends leur châtiment sur moi.

Puis, du seuil lui désignant la diligence qui s'avançait, en cahotonnant, dans la brume crépusculaire :

— Allez en paix et que Dieu vous garde !

d'officier d'administration de 1re classe. Maintenu à son poste.

— M. de Pietri Simon-Paul, officier d'administration adjoint de 1re classe du service des subsistances militaires dans la 6e région, est promu au grade d'officier d'administration de 2e classe, [illegible] pour commander la 31e section de commis et ouvriers militaires d'administration à Philippeville.

Distinctions Honorifiques

La Médaille pénitentiaire a été décernée aux agents dont les noms suivent qui comptent plus de 25 années de services rendus à l'Etat, dont 20 au moins dans le service des prisons :

Siefani, gardien-chef de la prison de Tarascon.
Mattei Laurent, gardien ordinaire au pénitencier de Chiavari.
Rachelli, id.
Sinoncelli, id.
Antona, id.
Paoli, gardien ordinaire à la prison d'Ageu.

♣

Des récompenses honorifiques ont été décernées aux personnes ci-après dénommées, pour actes de courage et de dévouement :

Mention honorable

de Lurl, chef de gare à Montreux, le 4 novembre 1896 a sauvé une femme sur le point d'être écrasée par un train.

Valentini Achille-Jean-Marius, caporal au 72e de ligne, le 3 mars 1897, à Amiens, a maîtrisé un cheval emporté, attelé à une voiture.

LÉGION D'HONNEUR

M. Moretti Dominique, lieutenant au 115e régiment territorial d'infanterie, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur. 40 ans de services, 2 campagnes, 1 blessure, 1 citation.

♣

Médaille Militaire

La Médaille militaire a été conférée aux sous-officiers et soldats dont les noms suivent :

MM.

Antonini Jean-Baptiste, adjudant au 11e d'infanterie, 13 ans de services, 2 campagnes.

Papi Philippe-Marie, adjudant au 12e de ligne, 16 ans de services.

Manconi Pierre-Louis, adjudant au 13e de ligne, 17 ans de services.

Giordani Nonce, sergent au 28e de ligne, 12 ans de services, 3 campagnes.

Ceccaldi Antoine-Lucien, adjudant au 29e de ligne, 18 ans de services.

Massoni Maxime-Antoine François, adjudant au 40e de ligne, 12 ans de services, 6 campagnes.

Tiverra Rodolphe-Charles-Alexis, adjudant au 47e de ligne, 16 ans de services.

Casari François, sergent au 84e de ligne, 13 ans de services, 6 campagnes.

Agostini François-Antoine, adjudant au 106e de ligne, 17 ans de services.

Natali Dominique-François, adjudant au 106e de ligne, 17 ans de services.

Orsini Jules-Mathieu, adjudant au 111e de ligne, 16 ans de services.

Tardi Sylvestre, adjudant au 112e de ligne, 17 ans de services.

Scuffoni Paul-Louis, adjudant au 115e de ligne, 16 ans de services, 1 campagne.

Peggi Dominique, adjudant au 123e de ligne, 15 ans de services, 4 campagnes.

Paoli Joseph, adjudant au 125e de ligne, 18 ans de services, 1 campagne.

Emanueli Nicolas, sergent au 125e de ligne, 19 ans de services.

Brignoli Jean-Marie, adjudant au 143e de ligne, 16 ans de services.

Fraticelli Jean-Jacques, adjudant au 158e de ligne, 17 ans de services.

Marlotti Charles-Antoine, sergent au 1er rég. de zouaves, 14 ans de services, 10 campagnes.

Guelfi Antoine-Martin, adjudant au 4e rég. de zouaves, 12 ans de services, 12 campagnes.

Francesci Raphaël-Pierre, sergent à la 20e section de secrétaires détat major, 18 ans de serv.

Brongnoli Joseph-Adolphe, maréchal des logis maître sellier au 3e rég. de cuirassiers, 21 ans de services.

(A suivre).

La Vente des Vins

Les vins plus ou moins artificiels d'importation étrangère ou de fabrication locale ont, depuis quelques années, considérablement nui à la vente de nos vins Corses dont la supériorité n'est point contestée, mais qui ne peuvent être livrés à la consommation aux mêmes prix de bon marché excessif auxquels le commerce livre les vins frelatés.

Nos producteurs ont eu déjà beaucoup à souffrir de cette concurrence que nous n'hésitons pas à qualifier de déloyale et, ce qui plus est, de très nuisible à la santé publique.

On s'était réjoui du vote de la récente loi contre la fabrication des vins de raisins secs, parceque l'on avait espéré que cette loi aurait eu pour conséquence de favoriser la vente du vin naturel à des prix rémunérateurs.

Cet espoir n'aura pas été de longue durée ! Nous apprenons, en effet, que de forts négociants en vin qui ont déjà effectué de gros achats de raisin en Algérie, sur les bases de *six à sept* francs les 100 k., se proposent d'installer à Bastia et dans les principaux centres de l'île, des caves où l'on débitera ce vin d'Algérie à 0 fr. 20 centimes le litre.

Le consommateur bénéficiera sans doute de ce bon marché inouï et la santé publique n'aura pas à souffrir de la consommation de ce vin que l'on vendra, paraît-il, à l'état absolument naturel ; mais quelle est la situation qui sera faite à nos malheureux producteurs ?

A la Société d'agriculture, protectrice autorisée et intelligente de nos producteurs, d'aviser sans perte de temps.

Les Services Maritimes Postaux

Annexes

à la Convention du 6 avril 1897

I.

Service de Marseille à Nice

Monsieur le Ministre,

Comme suite à la convention que la Compagnie générale Transatlantique et ma Compagnie viennent de signer avec votre Département, pour l'exécution des services maritimes postaux entre le Continent et la Corse, et pour donner satisfaction au désir que vous nous avez exprimé, j'ai l'honneur de vous faire connaître que ma Compagnie prend l'engagement d'effectuer, pendant toute la durée de la convention, un service commercial par semaine de Marseille à Nice et retour.

Toutefois, en raison des charges du nouveau contrat et de la modicité de la subvention, qui ne nous ont pas permis de consentir à l'insertion de cette nouvelle disposition dans le cahier des charges, et, par suite, à l'obligation d'assurer le service dans les conditions qui y sont prévues, nous nous réservons expressément la faculté d'effectuer ledit service commercial sans être soumis à aucune stipulation de portée et de vitesse.

Veuillez agréer, etc.

Signé : A. Fraissinet.

Bulletin financier

Paris, le 12 Juillet 1897.

En dépit de la pénurie des affaires, la tendance à la hausse s'affirme au début de la semaine, sur les Rentes françaises. Le 3 0/0 progresse à 101.12, le 3 1/2 0/0 à 97.77.

L'Italien, les fonds Ottomans et Brésiliens sont à des cours de résistance.

Les dispositions sont de plus en plus fermes sur les Sociétés de Crédit ; le Crédit Foncier se traite à 682 ; les obligations donnent lieu à de bons achats. Le Comptoir National d'Escompte s'avance à 589. Le Crédit Lyonnais se maintient à 758 et la Société Générale à 547.

L'action Rio Anor Français est très ferme à 688. L'action Société Continentale d'Automobiles est tenue à 170. La Société estime qu'elle sera très prochainement en mesure de livrer 15 voitures par mois, ce qui ferait 180 par an. Dans ces conditions, on peut tabler sur un bénéfice net de 180.000 fr. en chiffres ronds.

La Cie Electrique O. Patin a traité en quelques jours, trois affaires importantes : Fourniture de matériel : 1. pour la Cie électrique de Moulins, 2. pour une Société électrique du Sud-Ouest, 3. adoption du système O. Patin pour les accumulateurs par la plus grande maison de fabrication de Paris. Ainsi s'explique le bon courant de demandes sur les obligations 5 0/0 à 475. L'intérêt de 5 0/0 net dont jouissent les obligations Cie Centrale des Allumettes fait rechercher ce titre à 482. — Demandes suivies sur les actions des Chemins Français.

Les Services Maritimes Postaux

Fola, folatta,
Dite la vostra,
Che la mia è detta.

Selon toutes probabilités la discussion sur la Convention des services maritimes postaux de la Corse ne sera de nouveau inscrite à l'ordre du jour des Chambres qu'en juin 1898, sans qu'on puisse affirmer qu'une décision sera prise.

De cette manière, l'agitation que la Convention a soulevée dans l'île sera calmée, nos honorables sénateurs et députés ne seront pas obligés de donner leur démission, et les services postaux ne coûteront à l'Etat que 355.000 francs !!

Bien joué, Messeigneurs !

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 7 à 11 fr. les 100 k.
Tomates, 5 à 10 fr. les 100 k.
Haricots verts fins, 30 à 45 fr. les 100 k.
id. jaunes, 32 à 40 fr. les 100 k.
id. rouges, 32 à 40 fr. id.
Abricots, 5 à 22 fr. les 100 k.
Pêches, 20 à 80 fr. les 100 k.
Amandes, 10 à 20 fr. les 100 k.
Poires, 10 à 28 fr. les 100 k.
Raisins d'Algérie, 40 à 60 fr. les 100 k.
Reine-Claude d'Espagne, 15 à 23 fr. les 100 k.
— de la Corse, 20 à 26 fr. les 100 k.
Citrons de la Corse, 20 à 35 fr. le 1000.
— de Menton, 14 à 25 f. le 1000.
— d'Algérie, 20 à 25 fr. les 100 k.

Criée de Marseille

Langoustes vivantes de la Corse, petites, 200 à 250 fr. les 100 k.
— moyennes, 160 à 180 fr.

Quais de Marseille

Charbon de Corse, 7 à 8 fr. les 100 k.
— du Var, 10 à 10,50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 0/0. pains 5/6 en vrac, 32,50 ; canastres 33,50 ; scié, rangé en caisses de 50 k. 37,50 ; scié nouveau, 33,50 fr.

PROPOS D'UNE CONCIERGE

Nous lisons dans le *Petit Journal* :

Tout n'est pas toujours roses dans ce métier tant calomnié de nos jours.

C'est en effet un concert presque perpétuel de malédictions contre ces gardiens de nos demeures. Et cependant, dans la plupart des maisons parisiennes, les occupations de la concierge ne sont pas une sinécure. Je dis de la concierge, car presque toujours le mari est occupé tout le jour au dehors.

C'est le cas de Mme Moutardier, 102, rue Cardinet (Paris), que je viens de visiter. Son mari est facteur de l'administration des Postes, et à elle incombe le soin de tenir propre une maison importante et de veiller à sa garde.

Mme Moutardier, malgré sa jeunesse — elle n'a que 32 ans — n'a pu résister à ce pénible labeur, sa santé s'est rapidement altérée et il y a un an on désespérait presque d'elle. Des vomissements perpétuels, des maux de tête tellement violents qu'elle se croyait devenue folle, l'accablaient chaque jour. Elle ne pouvait plus manger et s'affaiblissait de plus en plus. Aucun remède, aucun médecin n'étaient parvenus à lui procurer quelque soulagement et son état empirait au contraire.

« Le bonheur a voulu, me dit Mme Moutardier, que mon mari eût connaissance un jour des Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams, et m'en apportât. J'en pris une boîte, sans soulagement ; je n'en continuai pas moins l'emploi, et la seconde boîte n'était pas encore achevée que mes vomissements disparaissaient, mes maux de tête diminuaient, mon appétit était devenu meilleur. La vie commençait à me sembler plus supportable. J'employai une troisième boîte et je me trouvai aussi forte et aussi vaillante qu'autrefois. J'ai repris toutes mes occupations que j'avais été interrompre et je ne ressens plus aucune fatigue. » En effet, je constatai une mine superbe et une constitution robuste. Mme Moutardier est très heureuse de faire publier sa guérison, car me dit-elle cette publication pourra être utile à beaucoup de malades.

Aujourd'hui Mme Moutardier est robuste, pleine de santé et cela grâce aux Pilules Pink qui sont un grand régénérateur du sang et un tonique des nerfs, elles guérissent : rhumatisme, sciatique, névralgie, paralysie, ataxie locomotrice, danse de Saint-Guy, maux de tête nerveux, scrofules, etc. Elles redonnent du brillant aux couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et procurent aux hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès.

Vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, MM. Gabay et Cie (pharmacien de 1re cl.), 3, Cité Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes franco, contre mandat-poste.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 16 JUILLET

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 26 centigrades, + 28.2, 6 heures du soir, + 27.0 ; Maxima, + 29.8 ; minima, + 22.0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 754 millimètres, midi, 754 mm. ; 6 heures du soir, 754 mm.

Vent. — 9 h. du matin, N. NO. jolie brise. 4 h. du soir, E. NE. petite brise.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,52 ; soir, + 0,20.
Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0,00 mm.

♣

Doctorat en médecine

M. Emile Fiach, étudiant en médecine, a subi avec succès à Marseille l'examen pour le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles.

Nos félicitations.

♣

La foudre à Pietranera

La malheureuse femme frappée par la foudre à Pietranera, Mme Rossi, est mère de sept enfants et âgée de 52 ans.

Elle se tenait dans la chambre de l'un de ses fils qui était malade, et la pluie grossissant, c'est au moment où elle se disposait à fermer la fenêtre qu'elle a été foudroyée et est tombée inanimée. Ses filles qui se trouvaient près d'elle sont sorties précipitamment de la chambre en appelant au secours, croyant que leur mère n'était qu'évanouie.

On peut juger de leur désespoir et de celui des autres enfants et des personnes accourues lorsqu'il a été constaté que Mme Rossi avait cessé de vivre. Le mari a appris la triste nouvelle en rentrant de son jardin où il s'était attardé pour laisser passer l'orage. Le pauvre homme a failli en perdre la raison.

Le corps de Mme Rossi ne porte aucune trace du fluide.

Les obsèques de Mme Rossi auront lieu ce matin.

♣

A la Conception

La neuvaine de Sainte-Anne commencera ce soir, à 4 heures et demie, à l'oratoire de la Conception.

♣

Nécrologie

M. Louis Balliccioni, chef de gare à Caldaniccia, est décédé jeudi, dans sa trentième année.

C'était un excellent serviteur, très apprécié de ses chefs, et qui sera bien regretté par tous ses camarades. Les obsèques ont eu lieu au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Les employés du chemin de fer de Bastia ont offert à leur regretté camarade une belle couronne. Dix d'entr'eux ont tenu à porter son corps jusqu'à l'église et à tenir les cordons du poêle.

M. Louis Balliccioni laisse une jeune femme et une petite fille : nous leur adressons l'expression de nos regrets.

— Dans la soirée avaient lieu les obsèques de M. Joseph Sisco, receveur des douanes en retraite, décédé après une assez longue maladie, à l'âge de 62 ans.

M. Sisco avait appartenu pendant plus de trente ans à l'administration des douanes ; à Bastia et dans les autres résidences de la Corse et du Continent, il était considéré comme un agent diligent et probe. Deux de ses fils ont choisi le même carrière que leur père et la poursuivent avec honneur.

Tout le cortège qui suivait le cercueil remarquait un grand nombre d'employés et d'agents des douanes, tenu à s'associer au deuil de la famille.

Nous présentons à Mme veuve Sisco et à ses fils toutes nos condoléances.

♣

Nouvelle

Deux femmes, Marianne A. et Toussainte N., se sont prises de dispute sur la place d'Armes. Après avoir échangé des sorties de compliments plus ou moins doux, Toussainte N. saisit un morceau de bois et en frappa à plusieurs reprises son adversaire, qui a été transportée à la pharmacie Morazzani, où il a été procédé aux premiers pansements.

Un procès-verbal a été dressé contre la méchante Toussainte.

♣

Musique du 163e à Ajaccio

On sait que nous l'avions annoncé la musique du 163e est arrivée hier soir à Ajaccio par le train de 7 heures. La musique municipale était allée la recevoir le quai d'arrivée ainsi qu'une foule considérable qui stationnait sur la place.

La musique du 163e a fait son entrée en ville au son d'un pas redoublé que lui a donné la musique municipale. Les musiciens ont été logés dans l'annexe de l'Hôtel de Ville par les soins de la municipalité.

Hier soir, la musique du 163e a donné un concert sur la place du Diamant, au milieu d'une énorme affluence.

Il a beaucoup applaudi *Lohengrin*, *Walkyrie*, etc. Ajoutons que la musique du 163e séjournera à Ajaccio jusqu'au dimanche matin. Son programme est ainsi composé : ce soir place du Diamant et demain soir, devant les fenêtres de l'hôtel de ville pendant toute la durée du temps que donne le général Sage.

(Union Républicaine).

Un piano.....

On lit dans le *Figaro* :

L'enquête sur le naufrage de la *Bouche-Saint-Nazaire* est poursuivie activement par la Commission des naufrages réunie au port d'attache du bateau sinistré, c'est-à-dire à Saint-Nazaire ; mais, contrairement à ce qu'on avait pu espérer, cette enquête ne pourra être terminée assez tôt pour que nous voyions dans la liste de promotion de la Légion d'honneur du 14 juillet les noms des capitaines Jaguenet et Nicolaï.

Ces officiers, après la Commission de Saint-Nazaire, la Commission supérieure des naufrages du ministère de la Marine aura à se prononcer à son tour. Il est vrai, nous disait-on hier à la Royale, que cette Commission, qui va bientôt en finir avec l'affaire de la *Bouche-de-Saint-Nazaire*, statuerait d'urgence dès que lui parviendraient les considérations de la première Commission d'enquête.

En attendant, Jaguenau est en route pour New-York comme second capitaine à bord de la *Gascogne*, et Nicolaï va prendre la mer après-demain à bord du *Fournel* pour faire route sur [illegible].

Ils font espérer qu'ils recevront enfin, à leur retour, la croix qu'ils ont si bien [illegible].

♣

Un Centenaire

Il a été déposé dans nos bureaux un avis mortuaire signé Joseph Franceschi et contresigné par M. Sébastien Sartori, comptable de la maison Bourgeois frères.

♣

Mildew Black-Rot

Par sa préparation et son action immédiate, l'*Eau Céleste* est le produit le plus simple et le plus sûr pour combattre les maladies cryptogamiques de la vigne.

Se vend concentrée (1 litre pour 50 litres d'eau) à la pharmacie Marcantetti.

Grand Café Français

Grand Concert du 17 Juillet

M. AUDRYS, dans son répertoire choisi et nouveau.
M. FATIN, —
Mme FATIN, —
M. LILLY, —
M. et Mme FATIN, dans leurs duos.
M. LYLLI et M. AUDRYS, dans leurs duos.

Grande Pochade des Bossus

par toute la troupe

Une pantomime côlorera la soirée.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Casanova Françoise. — Mallard Eugène-Edouard.

DÉCÈS.

Sisco Joseph, receveur des douanes en retraite, veuf, 62 ans, de Brando.

Dépêche de Nuit

DERNIÈRE HEURE

NOUVELLES MILITAIRES

Ont été nommés dans le régiment de réserve corse :

au grade de capitaine, M. Ortali ;

au grade de lieutenant, M. Sialelli ;

au grade de sous-lieutenant, M. Luiggi.

♣

M. Roccaserra, sous-lieutenant au 116e territorial, a été promu au grade de lieutenant.

Le Banquet des Agriculteurs

M. Méline a écrit à M. Dauphin, sénateur, président de la Société des Agriculteurs de la Somme, pour l'informer qu'il regrettait beaucoup de ne pouvoir assister au banquet de cette Société, mais qu'il s'y rendrait avec empressement, si la session était terminée le 25.

La Commission du Panama

M. Le Poittevin a transmis à la commission d'enquête les dossiers concernant MM. Floquet, Maret, Gaillard, Besson, Francis Laur, Hurard, Pouyer-Quertier, Letellier, Sarlat, Tony Révillon.

Les Evénements d'Orient

Les ambassadeurs ont eu, hier, une conférence à Constantinople.

Tewfick-pacha était présent.

La solution semble imminente.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. Loubet

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Maxime Lecomte, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les Incidents d'Auch

Discussion de l'interpellation de M. Aucoin sur le dissentiment survenu entre la municipalité d'Auch et l'administration supérieure.

M. Aucoin

demande au ministre de l'intérieur quels sont les motifs qui l'ont empêché d'informer officiellement la municipalité d'Auch de l'arrivée de M. le ministre des travaux publics.

Le ministre de l'intérieur

répond que le maire a été prévenu.

M. Aucoin

insiste et demande à transformer sa question en interpellation.

Le ministre accepte la discussion immédiate.

Le ministre des travaux publics

expose qu'il a accompli son devoir sans parti pris.

M. Destieux-Junca

proteste et reproche au ministre son attitude.

L'ordre du jour pur et simple est mis aux voix et adopté par 187 voix contre 42.

Séance lundi.

Chambre des Députés

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Joarde, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

L'Emprunt de Nimes

Discussion du projet de loi tendant à autoriser la ville de Nimes à contracter un emprunt et à s'imposer extraordinairement.

Adopté.

Les Contributions directes

Discussion du projet de loi relatif aux contributions directes et aux taxes y assimilées de l'exercice 1898.

M. Trouillot

proteste contre le retard apporté par le gouvernement dans la discussion du projet de loi relatif à la réforme budgétaire. Il vante beaucoup le système développé par M. Godefroy Cavaignac à l'une des séances précédentes.

La Chambre décide qu'elle passera à la discussion des articles.

M. Dufaure

combat le contre-projet de M. Cavaignac.

M. Cavaignac

critique le projet du gouvernement permettant le dégrèvement de l'impôt foncier sans fournir les ressources correspondantes.

L'orateur soutient son système qui est une réforme précise et démocratique.

Le ministre des finances

réfute les arguments développés par M. Cavaignac. Le gouvernement propose un dégrèvement réel, tout en faveur des pauvres gens.

M. Trouillot

présente quelques observations.

Le président du conseil

combat le principe de l'impôt progressif et démontre que l'impôt tel que l'établit le contre-projet de M. Cavaignac est un véritable impôt sur le travail.

En terminant, le président du conseil pose la question de confiance.

M. Cavaignac

insiste pour que la Chambre vote le principe énoncé dans son contre-projet.

Le contre-projet est mis aux voix et repoussé par 282 voix contre 249.

Séance demain matin.

BOURSE DE PARIS

	15 juill. — 16 juill.
Rente 3 p. 0/0 anciens. .	104.30 — 104.40
— 3 p. 0/0 amorts. .	102.50 — 102.55
— 3 1/2 0/0.	107.77 — 107.90

AVIS DE DÉCÈS

M. Auguste Gigante, ancien receveur d'Octroi, et Mme Gigante, née Gioganti, et leurs enfants ; M. Dominique Graziani, et Mme Graziani, née Gioganti ; Mme Vve Prod'hon, née Gigante ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Anne-Marie Gioganti

leur sœur, belle-sœur et tante, décédée le 15 juillet, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 17 du courant, à une heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, boulevard Paoli, 45.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

SERVICE DE VOITURES

DE FOLELLI A PIEDICROCE

(OREZZA)

Les frères **Villa** préviennent le public qu'un service quotidien est fait de Folelli à Orezza par la poste.

Ils ont en outre des calèches et landaux à toute heure ; le service peut être fait même jusqu'à Ponte-Leccia, il n'y qu'à avertir un jour à l'avance.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. Henri Bartoli, 14, Avenue de la Gare.

Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

LA GARANTIE Agence Général de renseignements commerciaux. Affaires Contentieuses. Recouvrements de Créances. Prêts sur 1re hypothèque. Subrogations de titres. Recouvrements de Loyers. Bureau de location pour Magasins et Appartements. Bureau de Placement pour domestiques, employés et ouvriers de toute catégorie, etc., etc. Rédaction d'actes sous-seing privé, formules de réclamations pour contributions directes et indirectes.

Directeur, C. MARINI et Cie, 1, rue de l'Opéra.

AVIS
Aux fumeurs de cigarettes Egyptiennes

M. Simon Damiani offre la cigarette *Suzzarini* bien connue dans le monde des *fumeurs selects* au prix de *4 fr.* la boîte de 0/0.

A LA GRANDE CIVETTE

Angle des rues Miot et Napoléon et place Saint-Nicolas.

CLIMONIA Guérison rapide, certaine, sans risque par la Pommade de la maison de Pénides et Capsiformes Amour de Ch. Gillon, pharmacien à Marseille. Traitement remboursé par 1000 attestations. 3.50 étuges rendu.

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

MAISON L.-N. MATTEI & Cie

Les apéritifs indispensables sont :

L'AMARO MATTEI

ET

LE VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Ce nouveau Vin apéritif, dont la supériorité sera reconnue à sa juste valeur, offert par la Maison L.-N. MATTEI, diffère complètement de tous ceux connus jusqu'à ce jour. Il n'est composé qu'avec des substances absolument hygiéniques et stomachiques.

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur :

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent *CIGARE MATTEI* ou ne pas fumer

Bastia, Imprimerie Ollagnier. — *Le Gérant :* M. OLLAGNIER.

22e ANNÉE — DIMANCHE, 18 JUILLET 1897 — N° 171

00223

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, Rue Pasquier, 4 Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS D'OUTRE DÉPART. 22 » » 12 » | le port en sus

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête N'AUJOURD'HUI : La Saint Bédampieur.

SOLEIL : (heure nationale)

Lever, 4 h. 10 m. — Coucher, 7 h. 06 m.

Lune : Dernier quartier, le 21. — Nouvelle, le 29

FÊTE DE DEMAIN : Saint Vincent de Paul.

17 JUILLET

Curiosités de la Semaine

Lugubre et significative statistique. Les Etats-Unis sont depuis bien un siècle, le pays d'élection, — on peut employer ce terme — des cyclones et tornados. Il semble que la multiplication se soit produite en proportion du déboisement intensif et incessant auquel se sont livrés les Américains. En moins de deux ans, de février 1880 à septembre 1881, une statistique indiquait, comme pertes causées de ce fait aux Etats-Unis : 117 personnes tuées, 539 grièvement blessées, 968 maisons démolies, 5 villages détruits et à dix mille habitants détruits, pour 5 millions de francs de pertes matérielles. Méditons, en Corse, sur ces chiffres, et surtout retenons que la cause de ces sinistres est dans la *destruction des forêts*, dont l'action bienfaisante à l'encontre des tempêtes est de plus en plus reconnue par la science.

La création des véhicules automobiles reçoit chaque fois de nouvelles applications. On vient d'inventer un moteur qui remplace... les chevaux halant les bateaux sur les canaux. Bientôt on ne verra plus ces braves bêtes se tirer lentement et péniblement les cordes et vastes bachots qui circulent sur les eaux tranquilles avec une lenteur digne des temps mérovingiens. Le nouvel automobile met en mouvement les bateaux en question avec une facilité remarquable et avec autant de rapidité que le comporte le service de la batellerie.

Les victimes du travail. Qui ne se plaint de la chaleur par ces temps d'orage où flamboie un soleil dévorant ? 28 degrés à l'ombre, on s'éponge, on gémit. Pour prendre patience, si tant est qu'on puisse en prendre par raisonnement, qu'on lise ce que dit M. Mallet dans le *Bulletin de la Société des ingénieurs civils*, au sujet des températures que subissent une foule de braves gens dans les chambres de chauffe des navires. D'après un rapport du médecin en chef de la marine des Etats-Unis, relaté par les *Engineering News*, sur le *Cincinnati*, la moyenne de température de l'année dans la chambre de chauffe a été de 65 degrés centigrades et elle atteint un maximum de 93 degrés 5 dixièmes. Sur le *Détroit*, la température des parquets de tôle, pendant la marche, atteint 58 degrés centigrades ; en ventilant ferme, on atteint 43 degrés. Le remède usuel paraît être pire que le mal, car le médecin du *Détroit* déclare n'avoir pu trouver d'autre moyen de maintenir à leur travail ses chauffeurs et ses soutiers qu'en donnant à chacun quatre onces de whisky à boire à la fin de chaque *quart* de quatre heures. Haletants, agités de tremblements nerveux, ils ne pouvaient plus tenir debout.

Les journaux fournissent à leurs lecteurs force descriptions du château de Peterhof où logera le Président de la République française, pendant son séjour en Russie. Peterhof qui est d'une splendeur inouïe, est appelé le *Versailles* russe. Il a été, en effet, construit par un architecte français qui s'est très heureusement inspiré des plans du palais du Grand Roi. Parmi les nombreux renseignements qui ont été données relativement à cette résidence impériale, nous relevons le détail suivant. Peterhof est, chaque année, le théâtre d'une cérémonie touchante. Le jour de la fête de l'impératrice, la foule peut entrer librement dans le palais, et tous, humbles et grands, sont admis, au même titre, à faire leur cour à leur souveraine et accueillis par elle avec une égale faveur. Ce jour-là tous les moyens de transport que possède la capitale, trains, voitures, bateaux, servent à conduire la foule vers le Versailles de Pierre-le-Grand.

PIPELET.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Scrutin sur le passage à la discussion de l'article unique du projet de loi relatif à l'ajournement de la répartition des contributions directes pour 1898.

Nombre des votants . . .	523
Majorité absolue	262
Pour l'adoption . .	284
Contre	239

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté pour, MM. Emmanuel Arène, Gavini Antoine.

Ont voté contre, MM. Gavini Sébastien, Luce de Casabianca.

M. Ceccaldi, absent par congé.

Scrutin sur le premier paragraphe de l'article unique de ce projet de loi.

Nombre des votants . .	515
Majorité absolue	258
Pour l'adoption . .	245
Contre	270

La Chambre des députés n'a pas adopté.

M. Emmanuel Arène a voté pour.

Ont voté contre, MM. Gavini Antoine, Gavini Sébastien, Luce de Casabianca.

M. Ceccaldi, absent par congé.

L'Industrie en Corse et la Douane

M. Icard, Benoît qui dirige un important atelier de menuiserie dans la rue de l'Opéra, avait proposé à un constructeur de Monte-Carlo, de lui fournir des portes et des fenêtres en châtaignier.

Notre châtaignier est non seulement d'une durée illimitée, mais recouvert d'une simple couche d'huile, il produit le meilleur effet. Nul ouvrier ne saurait imiter les pores naturelles de ce bois incomparable.

Le constructeur ayant demandé un modèle, notre menuisier s'empressa de faire fabriquer une porte et une fenêtre et de les expédier à Nice où elles firent l'admiration de tous les connaisseurs. Il ne s'agissait pour le moment que d'une commande de 8 à 10,000 francs, mais de l'avis de tous, les boiseries en châtaignier corse ne pouvaient manquer d'être adoptées par tous les constructeurs.

C'était la fortune pour notre île, puisque le bois de châtaignier se serait vendu à un prix très rémunérateur pour les propriétaire, et que les ouvriers corses auraient eu un travail assuré.

Mais... la fenêtre et la porte représentaient une valeur de 85 francs, — prix parfaitement accepté. Seulement cette valeur de 85 francs est arrivée à Nice grevée de 41 francs de frais : 27 francs de droits de douane et 14 francs de frais de transport. (Les frais de transport seraient évidemment diminués par l'envoi d'une quantité d'objets.)

Naturellement l'affaire a été arrêtée net. Ni l'industriel ni le constructeur ne pouvaient accepter cette surcharge de 41 francs.

Tout commentaire nous paraît inutile. Il nous reste à réserver nos châtaigniers pour l'acide gallique, et si nos ouvriers n'ont pas de travail, ils s'arrangeront comme ils pourront.

Médaille Militaire

La Médaille militaire a été conférée aux sous-officiers et soldats dont les noms suivent :

RM.

Nicoli Jean-Baptiste, maréchal des logis à la 15e légion de gendarmerie, 23 ans de services, 3 campagnes.

Giacobbi Michel, id., 22 ans de services, 2 campagnes.

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

PAUL MARALIN

LA VEUVE DE LAGARDÈRE

I.

LA SALTIMBANQUE

XIX.

Variations

sur la « Gazette des Tribunaux »

Terrible ?

Oh ! monsieur !

Mais bien, et ce chocolat, ma mie ?

Excellent, monsieur, il est en train de mousser.

Et ma *Gazette des Tribunaux* ?

Elle est en main, monsieur.

Comment ?

C'est-à-dire qu'on vient de l'apporter et qu'elle est train de la parcourir pendant que vous buvez votre chocolat monsieur.

Par exemple !... Détrôner mon journal ! Petite peste ! sarcagne ! pécore ! comme dit le Théâtre-Français dans l'ancien répertoire.

Sans s'émouvoir outre mesure de cette bordée d'injures classiques, mademoiselle Eusèbie, — *Zébie*, dans l'intimité, — la bonne *pour tout faire* des époux Bouginier, — entra d'un pas dédaigneux dans le cabinet de son maître qui était une pièce assez grande, mais basse d'étage, et dont les murailles, du plancher au plafond, étaient tapissées de cartons.

La « petite peste » était une Normande douée d'une fraîcheur et d'un embonpoint remarquables.

Elle portait la robe de toile et le tablier blanc des camérières parisiennes ; mais chacun de ses pendants d'oreilles pesait trois louis au bas mot.

M. Bouginier était déjà assis devant son bureau, en *coin de feu* de flanelle à carreaux écossais, un pantalon à pied de molleton, en pantoufles brodées et en calotte grecque.

C'était un travailleur matinal.

Quand on fut toujours vertueux, on aime à voir lever l'aurore.

La bonne déposa devant lui un plateau sur lequel il y avait toute sorte de choses : un couvert, une serviette, des rondelles de beurre nageant dans l'eau d'un compotier, des radis roses dans un ravier, une énorme tasse de porcelaine et toute une boulangerie de petits pains : *flûtes, croissants*, viennois aux noix, anglais aux raisins, etc., etc., etc.

Ensuite elle se mit en devoir de verser « la liqueur tirée de la fève du cacao », laquelle fumait à gros bouillons et embaumait la vanille.

Notre Normande elle-même avait les joues écarlates et répandait une rance odeur de cassis.

L'ancien officier ministériel s'occupait à beurrer ses pains :

— Et mon journal, insista-t-il, qu'avez-vous fait de mon journal !... En vérité, Zébie, vous êtes d'une inconvenance !... C'est comme hier soir ce pompier...

— Quel pompier ?...

— Qui vous embrassait dans l'escalier, pendant que je rentrais de l'Opéra-Comique. C'est scandaleux ! Mademoiselle se laissait chiffonner avec une abnégation !...

La servante haussa les épaules :

— Dame ! le gaz était éteint ; il faisait noir comme dans un four ; moi, je croyais que c'était monsieur...

Puis, tirant le journal, tout froissé, de la poche de son tablier :

— Tenez, la voici, votre Gazette... Elle n'est pas riche, ce matin. A part une mécanique qui est arrivée là-bas, à côté de Saint-Germain-en-Laye...

— Ah ! demanda M^e Bouginier, qui supposait déjà ses tartines de sel, il est survenu un événement extraordinaire, là-bas, dans le département de Seine-et-Oise ?...

— Une bande de brigands, dans un pavillon, chez un garde, sur la lisière de la forêt, — avec un chat masqué, — comme dans *Pierre le Noir ou les Chauffeurs*, par M. Taillade, que j'ai vu à l'Ambigu, en compagnie de mon cousin, le sabotier-major du 101e...

— Et ces sacripants ont sans doute commis un vol des plus importants ?...

— Il est certain que ce n'est pas l'envie qui leur en a manqué...

— Ah !...

— Il paraît même qu'il y avait gros dans le secrétaire...

— Vraiment ?...

— Oui, mais va-t'en voir s'ils viennent ! Le garde-chasse veillait au grain. Il vous empoigne un pistolet, et pif ! paf ! voilà deux des malandrins par terre ; un troisième, blessé, qui se sauve ; le chef qui lui emboîte le pas, — et, lorsque la justice accourt, elle ne ramasse que deux cadavres.

La mouillette que l'ex-avoué avait plongée dans sa tasse demeurait droite — ainsi qu'un obélisque — au milieu du chocolat épais...

Bouginier ne songeait pas à l'en retirer pour la porter à sa bouche.

Le raconteur d'Eusèbie l'avait — positivement — suffoqué.

La Normande opina :

— Je l'idolâtre, ce garde-chasse. Ce doit être un gaillard superbe. Il me rappelle Népomucène...

Marcelli Antoine, gendarme, 25 ans de services, 1 campagne.
Sozzarini Joseph-Louis, id., 24 ans de services, 14 campagnes.
Costa Mathieu, maréchal des logis à la légion de la Corse, 19 ans de services, 8 campagnes.
Graziani Ange, id., 22 ans de serv., 11 camp.
Guillot [illegible]-Marie, id., 18 ans de services, 11 campagnes.
Buccholi Antoine-Pascal, id., 21 ans de services, 11 campagnes.
Pubois Jules-François, brigadier, 12 ans de services, 8 campagnes.
Mariani Cracien, id., 25 ans de services, 13 campagnes.
Sastal Jules, gendarme, 19 ans de services, 6 campagnes.
Giorgi Antoine, id., 23 ans de serv., 11 camp.
Serra Jean-Côme, id., 24 ans de services, 12 campagnes.
Bistori Charles-Joseph, id., 26 ans de services, 12 campagnes.
Catoni Reparato, id., 25 ans de serv., 13 camp.
Grimaldi Jean-Darius, id., 24 ans de services, 14 campagnes.
Gaspari Jacques-Jean, 24 ans de services, 12 campagnes.
Geraldi François-André, gendarme, 10e légion, 23 ans de services, 2 campagnes.
Graziani Jean-Jérôme, brigadier, 10e légion, 16 ans de services, 14 campagnes.
Laurelli Jean-Antoine, gendarme, 18 ans de services, 18 campagnes.
Graziani Baptiste-Remi, id., 18 ans de services, 14 campagnes.
Albertini Louis, id., 17 ans de serv., 17 camp.
Bastoni Roch-Louis, id., 18 ans de services, 15 campagnes.
Pieras bi Napoléon, id., 16 ans de services, 16 campagnes.
Cecchini Santo-François, maréchal des logis, garde républicain, 19 ans de services.
Leca Jean-Dominique, garde, 22 ans de serv.
Nicoli François-Xavier, id., 22 ans de services, 2 campagnes.
Quilici Alexius-Dionisio, 22 ans de services.
Demattei Jean-Baptiste, id., 18 ans de services, 11 campagnes.
Antonini Dominique, id., 19 ans de services, 4 campagnes.
Cheoli Jean-Sylvestre, id., 22 ans de services.
Renucci Dan Jules, gendarme, compagnie de la Martinique, 16 ans de services, 11 campagnes.
(A suivre).

Les Alcools et la Douane

Bastia, le 17 Juillet 1897.

Monsieur le Directeur de *l'Eclaireur Bastiais*,

Depuis la nouvelle loi sur les alcools, les tabacs et les cartes à jouer, du 1er avril dernier, un esprit malin, peut être intéressé, fait courir le bruit que des droits de circulation vont être imposés à l'alcool, (pourquoi pas aux tabacs et aux cartes à jouer).

Tous les journaux de la Corse ont prêté l'oreille à ce faux bruit, et dans un article paru dans votre estimable journal du 17 juillet, vous traitez le même sujet.

Il serait temps que ces faux bruits, d'une gravité exceptionnelle, prennent fin, car il ne devrait pas être permis d'agiter de la sorte tout un monde commercial.

Qu'on rende ce décret présidentiel, et qu'on n'en parle plus.... **Mais, ainsi que le dit fort bien *l'Union Républicaine*** du 16 courant, le Président de la République n'a pas le droit de rendre un décret contraire aux dispositions de la loi du 1er avril qui prescrit que les droits doivent être perçus à l'entrée.

Ces fameux droits de circulation qui n'existent pas dans la métropole, ne peuvent exister en Corse, à moins que nos législateurs ne fassent une loi à ce sujet.

Si l'on fait un règlement d'administration publique, ce règlement ne peut porter que sur les alcools, les tabacs et les cartes à jouer fabriqués en Corse.

Je le répète, il serait temps de faire cesser ces faux bruits.

Dans l'espoir etc.

DEVICHI.

Bulletin financier

Paris, le 15 Juillet 1897.

La semaine étant coupée par un jour férié, on ne fait rien ou presque rien. Le 3 0/0 reste à 101.41. Le 3 1/2 0/0 à 107.75.

Les Sociétés de Crédit ne sont pas moins calmes. Le Crédit Foncier a cet, le Comptoir National d'Escompte à 586, le Crédit Lyonnais à 778 et la Société Générale à 514.

L'action du Bon Accès est tenue à 670.

La Cie O. Patin installa en ce moment l'outillage spécial pour produire une centaine d'ascenseurs électriques par mois. Elle a en perspective, de ce chef, une commande de plusieurs millions de francs.

Au prix de 482.50 l'obligation Société Centrale des Allumettes se capitalise à 5.10 0/0 environ.

Le Bulletin périodique des travaux de la Cie des Mines d'Or et d'Argent de la Gardette signale la continuité de présence de l'or dans le sulfite, l'oxyde de fer, et la pyrite formant de gros filons qui sont bientôt le filon principal de quartz aurifère. L'intérêt de ce gisement précieux augmente tous les jours aux yeux de l'ingénieur.

Les Chemins Français sont fermes.

L'Escadre à Bastia

L'escadre de réserve de la Méditerrannée occidentale et du Levant, sous les ordres de M. le vice-amiral Humann, mouillera, demain matin, devant notre ville.

Il y a bien longtemps que notre population n'a eu le plaisir de contempler nos braves marins réunis à terre sous les armes.

Le dernier débarquement auquel il nous a été donné d'assister remonte à l'époque où l'ancienne escadre d'évolutions, composée de navires en bois, mouilla sur notre rade, sous les ordres du vice-amiral Rigault de Genouilly.

Si les nécessités de service ne s'y opposent pas, M. l'amiral Humann ferait chose agréable aux Bastiais, en leur permettant d'admirer, dans une manœuvre à terre, les braves marins qu'il commande.

LES DECORATIONS DU 14 JUILLET

A l'occasion de la Fête Nationale, huit croix de chevalier de la Légion d'honneur et quatorze médailles militaires ont été conférées aux officiers, sous-officiers et gendarmes du gouvernement militaire de la Corse.

La nomination de M. le capitaine Olivaint a été fort bien accueillie tant dans le monde militaire que dans notre ville qu'il habite depuis bien des années.

M. Olivaint, en effet, est arrivé en Corse avec le 66e et depuis il ne l'a plus quittée. Il a été officier d'ordonnance des généraux Couston et d'Aiguillon, et il remplit actuellement les mêmes fonctions auprès de M. le général Sage, gouverneur de la Corse.

Nous joignons nos félicitations à toutes celles qu'il a reçues à l'occasion de sa promotion.

Deux capitaines du 163e, MM. Leroy et Ollier de Marichard, ont reçu la croix des braves ; ces deux officiers sont très estimés de leurs chefs et très aimés de leurs camarades.

A Bonifacio, on a appris avec la plus vive satisfaction la nomination de M. le capitaine Ferton, qui commande l'artillerie de la place.

Le génie a eu lui aussi sa part dans la personne de deux excellents serviteurs. Le portier-consigne Arrighi a obtenu la croix de la Légion d'honneur après 32 ans de services et 11 campagnes, et le portier-consigne Guerrini a été décoré de la médaille militaire après 20 ans de services.

Quant à la gendarmerie, elle figure largement dans le décret paru à l'occasion du 14 juillet. Elle a reçu, en effet, trois croix et treize médailles ! Nous avons vu avec plaisir que le lieutenant Garnier, qui s'était distingué l'année dernière dans le Fiumorbo, a obtenu une récompense méritée. La deuxième croix a été donnée à M. le lieutenant Ceccaldi, officier très apprécié, qui s'est acquis de nombreuses sympathies ; enfin la troisième couronne dignement la carrière d'un sous-officier modèle, le maréchal des logis Natalelli qui, après 27 ans de services et 11 campagnes, va jouir d'un repos bien mérité. En outre quatre maréchaux-des-logis, deux brigadiers et sept gendarmes ont reçu la médaille militaire, plusieurs d'entr'eux ont pris part à l'expédition du Fiumorbo.

Tous ces militaires, à quelque degré de la hiérarchie qu'ils soient placés, ont le droit d'être fiers des distinctions qu'ils ont reçues. C'est par de réels et persévérants services qu'ils les ont conquises, et la faveur n'a rien à voir, Dieu merci, dans les décorations réservées à l'armée. Là elles sont d'un exemple salutaire, là elles inspirent une saine émulation. La foule qui se pressait à la revue du 14 juillet ratifiait d'une voix unanime les propositions des chefs et le décret du Président de la République qui les avait sanctionnées.

LES DEUX CZARINETTES

Tatiana, Monsieur, tout nouvellement née,
Est déjà chaque jour au *Congo* savonnée ;
Quand la princesse Olga quitte son blanc dodo,
On lui fait prendre un bain au *Savon du Congo*.
Comtesse Optimoff, au parfumeur Victor Vaissier.

Plus que soulagement

Aux personnes atteintes de phtisie au dernier degré, tout ce que la science peut leur offrir, c'est du soulagement, et la raison est qu'il n'existe pas encore un remède qui puisse guérir cette terrible maladie à son dernier période. Cependant l'Emulsion Scott qui est le remède reconnu souverain contre les maladies consomptives en trouve plus que du soulagement. Elle rétablit les effets de la toux nuit et jour, elle donne aussi au système la force de combattre la maladie.

Dans les premiers degrés de la phtisie, avant que la maladie n'ait fait de trop grands progrès, la nuit une médecin du monde entier recommande de l'Emulsion Scott comme étant le remède le plus sûr que l'on puisse prendre. Il le contient l'huile de foie de morue la plus pure et en combinaison avec les hypophosphites de chaux et de soude sous une forme facile à digérer, ce qui en fait un remède idéal ayant une action d'autre sur les poumons et arrêtant l'appauvrissement du sang causé par le drainage constant du système par la maladie. La phtisie ne détruit pas seulement les tissus des poumons, elle consomme aussi la richesse du sang, ce qui produit l'émaciation et la faiblesse.

L'Emulsion Scott soulage l'irritation des membranes, arrête la toux combat le sang qui pendant l'énergie et la vitalité. Par ce moyen elle fait recouvrer la santé si l'on n'attend pas trop longtemps pour commencer à se soigner.

En vente chez M. Daloube, ph., 2, place Vendôme, Paris, et toutes pharmacies. — Le fr. 50 le flacon : 3 fr. le demi.

Cour d'Assises

Rôle des affaires devant être jugées pendant la session du 3e Trimestre 1897, qui s'ouvrira à Bastia le 19 juillet, sous la présidence de M. le conseiller DURAZZO.

Lundi, 19 juillet. — Colombini Félix, Matteini Humbert, Fratini Armand, de Bastia, vols qualifiés. Officier du parquet, M. Arrighi, substitut du Procureur général. Défenseurs, MMes Moretti, Maestracci et Erna.

Mardi, 20. — Consalvi Augustin, de Ville-de-Paraso, viol. Off. du parq., M. Angeli, avocat gén. Déf., Me de Caraffa.

Mercredi, 21. — Pinzuti Octave, de Peri, meurtre. Off. du parq., M. Arrighi, subst. du Proc. gén. Déf., Me de Caraffa.

Jeudi, 22. — Simoni Jules-Antoine, Castellani Giocante, Castellani Jacques-Louis, Castellani Jacques, Risterucci Antoine-Paul, de Noceta, faux en écritures publiques et attentat aux droits civiques. Off. du parq., M. Angeli, avocat gén. Déf., MMes Hyacinthe de Montera et de Caraffa.

Vendredi, 23. — Cacciaguerra Jean-André, de Volpajola, tentative de meurtre. Off. du parq., M. Arrighi, subst. du Proc. gén. Déf., Me Hyacinthe de Montera.

Samedi, 24. — Macchiolli Don-Louis, de Ghisoni, tentative de meurtre. Off. du parq., M. Angeli, avocat gén. Déf., Me Flach.

Lundi, 26. — Pinaneschi Pierre, de San-Gavino de Carbini, assassinat. Off. du parq., M. Arrighi, subst. du Proc. gén. Déf., Me Hyacinthe de Montera.

BOURSE DE PARIS

	16 juil. — 17 juil.
Rente 3 p. 0/0 ancien. .	104.40 — 104.90
— 3 p. 0/0 amorti. .	102.55 — 102.95
— 3 1/2 0/0.	107.00 — 107.70

Décidément, FAMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 17 JUILLET

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 26 ; midi, + 28-5, 6 heures du soir, + 27 1 ; Maxima, + 31 4 ; minima, + 21 8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 756 mm ; midi, 756 mm. ; 6 heures du soir, 756 mm.

Vent. — 9 h. du matin, S. E. faible. 4 h. du soir, N. E. id.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,50 ; soir, + 0,
Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0,00 mm.

Brevet supérieur

Les examens pour le brevet supérieur auront lieu lundi matin, au lycée à 7 heures et demie.

Les aspirants trouveront dans notre librairie toutes les fournitures nécessaires.

Sauvetage

Il y a quelques jours, un enfant de dix ans qui se baignait sur le bord de la plage, avait perdu pied. Il se débattait et personne ne s'apercevait du danger ; heureusement M. Grossi, fabricant de glace, qui surveillait ses propres enfants, eut l'intuition que le pauvre enfant suffoquait. Comprenant qu'il n'y avait pas un moment à perdre, il se jeta à l'eau tout habillé, ramena le petit noyé dont les lèvres étaient déjà frangées d'écume.

M. Grossi a fait, dans cette circonstance, acte de véritable dévouement, saisi par la fraîcheur de l'eau, il a été indisposé à la suite de son immersion et peu s'en est fallu que le sauveteur ne contractât une grave maladie.

Nous nous empressons d'adresser à M. Grossi, honorable commerçant bien établi dans notre ville, nos félicitations qui, pour être tardives, n'en sont pas moins vives et moins sincères.

Banque de France

Nous avons appris avec le plus vif plaisir que M. Jules Chersia, commis de la Banque de France, à Marseille, a été nommé caissier à la succursale de Roanne.

Nous lui adressons nos félicitations.

Institution Saint-Louis

La distribution des prix aux élèves de l'Institution Saint-Louis aura lieu mardi, à 5 heures et demie de relevée, sous la présidence de M. de Caraffa, premier adjoint au Maire.

Prime Gratuite

Aujourd'hui dimanche, le *Bar Soo*, 9, rue Napoléon, offre un verre de Japonais à tout consommateur de l'*Apéritif Sainte-Baume*, nouvelle liqueur apéritive, digestive, tonique et reconstituante.

Tableau d'avancement

M. de Castelli, chef d'escadron breveté au 5e régiment de chasseurs, officier d'ordonnance du ministre de la guerre, est inscrit d'office sur le tableau d'avancement pour le grade de lieutenant-colonel.

Procession

La procession de Notre-Dame du Mont Carmel qui devait avoir lieu vendredi a été renvoyée à aujourd'hui.

Elle sortira de l'église Sainte-Marie à l'issue des vêpres qui commenceront à 4 heures.

Nécrologie

Les familles Gioganti et Gigant viennent d'être cruellement éprouvées par la mort de Mlle Anne-Marie Gioganti, décédée dans sa 50e année.

Les obsèques ont eu lieu à l'église paroissiale Saint-Jean.

Nous adressons aux familles Gioganti et Gigante l'expression de nos condoléances.

Secrets de capacité

Les brevets délivrés à la 2e session de 1896, par la Commission de Bastia, viennent d'être adressés à M. Lecoi, directeur de l'école de la place Saint-Nicolas, qui les tient à la disposition des intéressés à partir de ce jour.

Artillerie

M. le capitaine Rosset, adjoint à la section d'artillerie de Bastia, est nommé adjoint à l'école d'artillerie du 15e corps.

M. Duport, garde d'artillerie de 2e classe, comptable à la direction de Bastia, est classé à l'île d'Oléron.

M. Jacquet Henri-François-Louis, stagiaire à la direction de Bastia, est nommé garde d'artillerie de 2e classe à la direction de Bastia, pour occuper un emploi de comptable.

Avis

Jean Fasci prévient le public qu'il ne répond pas des dettes que pourrait contracter sa femme Marie, née Lucciani.

Royal Windsor

Le célèbre régénérateur de la chevelure : voir l'annonce *Royal Windsor* en 4e page.

Grand Café Français

Grand Concert du 18 Juillet

A l'apéritif de 5 à 6 heures

AUDRYS : Grande de printemps. — Les deux de recette.

PATIN : Le Premier et le Second. — Ce que voudrait être.

LILLY et AUDRYS : Les Mondaines des Quais. — Quadrille.

PATIN : Le Moulin des Baisers. Pierrot [illegible].

LILLY : Dans son répertoire choisi et varié.

et Mme PATIN : Bouffete et son gendarme. — Les Raccommodeurs de Chansonnettes.

Ce Soir a 8 h. 1/2

PATIN : L'Invalide au nez de carton. — Les Réfractaires. — L'Interprète des Animaux.

LILLY : Dans son répertoire.

et Mme PATIN : Les Pompiers de Toni. — Le Cache et bout d'avant bras. — Turlutute Ratatam.

AUDRYS : Le Parfait facteur. — Ratafia.

[illegible]. Rodin.

[illegible] PATIN : Le Baiser au Réglement. — Cétait rêve. — La Valse des Lilas.

LILLI et AUDRYS : La Ballade des [illegible]. — Violent et affable.

A 11 heures.

Une Noce de Bossus

Grande Pochade

donnée par toute la troupe

Lundi lundi : Début de Mme Senat, romancière et de M. Bessfort, comique.

Dépêche de Nuit

Conseil des Ministres

La Chambre ayant tenu séance ce matin, il n'y a pas eu de Conseil des ministres.

Le prochain conseil aura lieu lundi avant le départ de M. Félix Faure pour le Hâvre.

Une Catastrophe

Trois morts et 30 blessés

Un régiment des chemins de fer ayant lancé un pont sur la Loire, afin de rétablir les communications entre Tarbes et Toulouse, ce pont s'est affaissé.

Cet affaissement a fait de nombreuses victimes. Il y a eu 2 morts et 30 blessés, parmi lesquels 4 capitaine, 2 lieutenants et plusieurs ingénieurs.

La Commission du Panama

La commission d'enquête s'est rendue au Luxembourg pour interroger le président du sénat.

M. Loubet a déclaré qu'il n'a jamais eu un intérêt quelconque à arrêter la marche de la justice. Tout ce qu'on a raconté à ce sujet est une simple légende.

La liste des 104 n'a jamais été en sa possession : s'il l'avait eue, il se serait empressé de la remettre à la justice. Il n'a rien fait pour empêcher l'arrestation d'Arton. Dans toute cette affaire il a fait rigoureusement son devoir.

La commission a entendu également MM. Davelle et Ribot.

M. Le Poittevin a chargé M. Marion, commissaire aux délégations de se rendre chez M. Gautron, liquidateur judiciaire de la Société de Panama, afin de saisir diverses pièces, télégrammes, correspondances, etc.

Cette saisie a été suivie d'une perquisition.

La commission au complet se rendra jeudi prochain, à Londres pour interroger Cornélius Herz.

NOUVELLES MILITAIRES

Cadre de réserve

M. le général Guerrier, commandant la 9e brigade d'infanterie, est placé, à dater du 18 juillet, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Mougeot, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Seance du matin

Les Affaires d'Orient

Interpellation Boyer

Discussion de l'interpellation de M. Antide Boyer sur l'état des négociations soit au sujet de la paix entre la Grèce et la Turquie, soit au sujet du régime actuel de la Crète.

M. Boyer

expose la situation en Orient. Il reproche au gouvernement d'avoir réservé ses sympathies pour la Turquie en abandonnant la Grèce, et en agissant ainsi, il s'est mis en opposition avec les traditions séculaires de la France.

Aussi, il est regrettable de le dire, mais la France a perdu toute son influence en Orient, et malheureusement la place qu'elle occupait est prise par les Allemands.

La politique suivie a été des plus néfastes, et nous nous sommes laissés jouer par le gouvernement ottoman.

En terminant, M. Boyer dit que le pays tient à savoir où on le mène, et il demande pourquoi la paix avec la Grèce n'est pas encore signée, quand elle le sera, et ce que compte faire le gouvernement en présence de l'attitude de la Turquie.

La séance est levée.

2e SÉANCE

La séance est ouverte à 2 heures et demie, sous la présidence de M. Deschanel.

Suite de la discussion de l'interpellation de M. Boyer.

M. Cochin

passe en revue les documents contenus dans le Livre jaune, et conclut qu'ils formeront un terrible réquisitoire historique contre le concert européen.

Il demande si l'Europe coalisée interdira désormais tous massacres, et s'il sera enfin permis aux chrétiens de vivre tranquilles dans les pays musulmans.

Le ministre des affaires étrangères

défend l'œuvre du concert européen qui a réussi à localiser la guerre et qui, ayant pris la Crète en dépôt, essaye maintenant d'obtenir tout ce qu'il peut de la modération du vainqueur.

La complexité de la question explique les lenteurs qui font l'objet de certaines critiques, mais il a le ferme espoir que ces mêmes lenteurs n'auront pas été inutiles au résultat qui sera atteint.

M. Goblet

regrette pour sa part que le Livre jaune soit muet sur certains incidents de la guerre et que la politique du gouvernement n'ait obtenu jusqu'à présent aucun résultat.

Le président du conseil

répond que l'accord entre les puissances a été le salut, et qu'il a évité une conflagration générale.

Après une riposte de M. Goblet la discussion générale est close.

Les Ordres du Jour

Divers ordres du jour sont déposés.

Celui de M. Decrais, portant que « la Chambre approuve les déclarations du gouvernement, » obtient la priorité, et est adopté par 364 voix contre 114.

(Applaudissements répétés).

Les Contributions directes

Suite de la discussion du projet de loi relatif aux contributions directes et aux taxes y assimilées de l'exercice 1898.

M. Mougeot.

dépose un amendement portant au dégrèvement de 40 millions, et développe cet amendement.

L'amendement est repoussé.

Séance lundi.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.
NAISSANCES. — Néant.
DÉCÈS.

Tho Etienne, 15 mois, de Bastia.
Bertinati Pierre-Simon, 2 ans, de Bastia.
Costa Marie-Antoinette, 10 mois, de Bastia.
Pratico-li Rose, 2 mois, de Bastia.
Giocanti Anne-Marie, célibataire, 50 ans, d'Algajola.
Quarelle Charles, marin, célibataire, 21 ans, de Bastia.

A VENDRE

une propriété près Bastia, route de St-Florent, contenance 16 ares, complantée à arbres fruitiers, eau dans la propriété, vue splendide.

S'adresser à M. le notaire Giordani.

AVIS

M. I. VENTURINI vient d'établir boulevard Paoli, 14 16, un dépôt des produits agricoles provenant de ses récoltes.

Les personnes désireuses d'avoir de l'huile d'olive absolument pure, du bon vin rouge de l'année et des vins blanc et rouge de la récolte 1895, n'auront qu'à s'adresser à la gérante.

A LOUER

à partir du 1er septembre prochain deux grands magasins, Boulevard de Toga, maison Ramelli.

S'adresser à M. Mattei Dque aîné, 13, Place St-Nicolas.

SERVICE DE VOITURES
DE FOLELLI A PIEDICROCE
(OREZZA)

Les frères **Villa** préviennent le public qu'un service quotidien est fait de Folelli à Orezza par la poste.

Ils ont en outre des calèches et landaux à toute heure ; le service peut être fait même jusqu'à Ponte-Leccia, il n'y qu'à avertir un jour à l'avance.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. HENRI BARTOLI, 11, Avenue de la Gare.

Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

Avis intéressant

La maison **F. Pasquinelli**, boulevard Paoli, n° 22, Bastia, met en vente une grande partie d'Alcools : Rhums, Cognacs, Absinthes, Eau de Vie Corse, ainsi qu'une grande partie de Liqueurs assorties à des prix exceptionnels.

AVIS

MM. SUSINI et Cie ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont installé boulevard Paoli, 14-16, une maison pour la vente en gros et en détail de leurs Savons de ménage.

Fabriqués en Corse (à Mitelli, près Bastia), ces savons sont de qualité supérieure, bien cuits et bien épurés, doués d'un grand pouvoir détersif sans toutefois attaquer les tissus.

Les ménagères, soucieuses de voir durer leur linge, feront bien d'adopter désormais la marque Susini et Cie. Elles auront ainsi un bon savon, exempt des fraudes qui sont pratiquées couramment sur cette marchandise, d'un emploi économique, et elles auront en outre fait œuvre de patriotes et aidé au relèvement de notre pauvre pays en encourageant l'industrie locale.

Dque MATTEI AINÉ

BASTIA — PLACE SAINT NICOLAS — BASTIA

Assortiment de Biscuits de Marseille, marque Coste, — Raisins de Corinthe, Noix de Grenoble. — Beurre en boîtes Plomb de chasse, marque Sicard cadet

Grand assortiment
de Conserves alimentaires.

Farine Coty Grnaux et de Nice A et B.

Soufre sublimé pur de Romagne, 8 à 8.50 fr. le sac de 50 k.

Sucre des Raffineries de Paris : composé en morceaux réguliers, rangés, en caisses de 10, 25 et 50 k. et au détail.

Sucre Guadeloupe cristallisé pour vendanges, 1er et 2e jet. Prix avantageux.

FERS A PLANCHER

FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL

Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX A FUMISTES

Ch. CLÉMENT

00225

23e ANNÉE — DIMANCHE, 18 JUILLET 1897 — N° 171

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN

BIBLIOTECA MUNICIPALE BASTIA

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Annonces diverses, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse . . un an, 20 fr. 6 mois, 10 . | Union postale, un autre Pays
Autres Départ. 22 . . 12 . | le port en sus .
On ne répond pas des manuscrits déposés.

Etude de Me Cecconi

AVOUÉ
au Tribunal Civil de 1re Instance de Bastia
4, Rue de l'Opéra, 4

VENTE DE BIENS DE MINEURS sur surenchère du sixième

Le jeudi, 29 juillet 1897, à neuf heures du matin, à l'audience des criées du tribunal civil de Bastia, au Palais de justice de cette ville, devant M. Vannier de Morelli, juge à ce commis, il sera procédé à la vente des biens des mineurs Orecchioni, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot, et sur la mise à prix fixée ci-après :

Lot Unique

Un appartement au troisième étage, composé de huit pièces avec terrasse et mansardes, avec lesquelles il se trouve en communication au moyen d'un escalier intérieur ; le tout faisant partie d'une maison sise rue du Lycée, à Bastia, n. 32, portant généralement la dénomination de maison Rigo. Cet étage tient par dessous à celui de la baronne Orsatelli. Il a deux portes d'entrée sur le palier et toutes les pièces dont il se compose sont éclairées par des fenêtres et des portes à balcon, garnies de persiennes et de volets, qui donnent sur la marine, la rue du lycée et l'impasse Frazia. — Il est habité actuellement par la famille Orecchioni.

Mise à prix : trois mille cent cinquante francs, ci. 3.150 fr.

Les biens mis en vente sont la propriété des sieur et demoiselle André-Céleste et Hortense-Eléonore, enfants mineurs issus du mariage du sieur Dominique Orecchioni, avec la dame Marie-Louise Menigoz, décédée, pour les avoir recueillis dans la succession de leur mère.

La vente des dits biens est poursuivie à la requête du sieur Orecchioni Dominique, commerçant, domicilié et demeurant à Bastia, tuteur légal des dits mineurs, ayant Me Cecconi pour avoué constitué ;

En présence du sieur Trouvé Joseph, horloger, demeurant et domicilié à Bastia, subrogé tuteur des mineurs Orecchioni ;

Et en exécution, d'un jugement du tribunal civil de première instance de Bastia en date du 4 juillet 1896, enregistré, qui autorise la vente dont s'agit et homologue la délibération du conseil de famille des dits mineurs, en date du 30 novembre 1895, ainsi que d'une ordonnance en date du 13 juillet 1897, de M. Vannier de Morelli, juge commissaire, qui fixe la vente aux jour, lieu et heure indiqués au présent placard ;

Par jugement du 29 mai 1897, la maison et ses dépendances actuellement mis en vente, ont été adjugées au sieur Colombani Ange-François pour le prix de 2,700 francs ; mais une surenchère du sixième a été formée par le sieur Giraldi Sauveur, boulanger, domicilié et demeurant à Bastia, suivant acte du Greffe du 5 juin 1897, enregistré, et dénoncée aux avoués du poursuivant et de l'adjudicataire, Mes Cecconi et Dapelo, aux fins de droit ;

Que cette surenchère ayant été validée par jugement du Tribunal Civil de Bastia, en date du 25 juin 1897, il y a lieu de procéder à une nouvelle mise en vente des immeubles surenchéris, sur la mise à prix portée par la surenchère à 3.150 francs.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à la vente, a été déposé au greffe du tribunal civil de Bastia, le 13 novembre 1896.

Me Cecconi, avoué poursuivant, et Me Dapelo, avoué de l'adjudicataire, donneront tous les renseignements nécessaires.

Fait et rédigé à Bastia, le 13 juillet 1897, par l'avoué soussigné.

A. CECCONI.

Enregistré à Bastia le treize juillet 1897, fol. 59, C. 1. Reçu un franc 88 centimes décimes compris.

LUCCIANI.

AU PETIT GOURMET
Restaurant recommandé à Erbalunga
Tenu par J. B. ROMANI
Prix modérés

OREZZA LES EAUX
HOTEL FILIPPI
à Piedicroce
Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée et abondante.
Prix très modérés

SOMNAMBULE
Mme FÉE à Marseille (Bouches du Rhône), 22, rue Monstier, 22.
(Ex Secrétaire confidentielle d'une Reine)
CONSULTE PAR CORRESPONDANCE
Madame **Fée**, dont la science est universellement appréciée par les savants, a fait gagner de nombreux lots. Elle fait réussi, n'importe quoi : *affaires commerciales, amour, mariage, procès, pertes, héritages, divorces, maladies, calomniateurs, emplois, avancement, faveurs, etc., etc., etc.*
Dans un but humanitaire et pour répandre sa science, elle indiquera *gratuitement* les secrets et moyens de gagner un *gros lot* à la personne digne d'intérêt qui la consultera et qui s'engagera à la récompenser après avoir gagné.
Madame FEE consulte aussi bien par Correspondance que de vive voix. Il suffit de lui écrire. *Discrétion et Loyauté* : consultations à moitié prix aux lecteurs du journal.

TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS
Tonnes Graisse, Piqure, Acide sur aigre doux, Amertume, Goût de terroir, Pousse, Vins mildiousés, Fermentations permanentes, Mauvais goûts, etc. Vinification, Conservation et Bonification par procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crûs pour Vins rouges et blancs de France et Etrangers, pour Vins de liqueurs, Apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentrés pour tables vieillisseurs. Dosage pour Vermouth de France et de Turin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vinicoles. Couleurs végétales, Fournitures de chais.
Laboratoire de Bactériologie et d'Œnologie. **F. Magnas** *Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonifical*
Rue des Ramparts-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône.)

STATION D'ÉTÉ EN CORSE
ALTITUDE 1.200 MÈTRES
HOTEL DU MONTE D'OR
FOCE DE VIZZAVONA
Sur la ligne de chemin de fer entre Ajaccio et Bastia
Position unique au milieu d'immenses forêts de pins et de hêtres, entourée de panoramas de montagnes superbes, dans un climat d'été incomparable et d'un air pur et fortifiant.
Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée sous la direction d'un chef de cuisine d'un des grands hôtels du littoral.
Déjeuner, vin compris, 3 francs.
Arrangement avantageux pour familles pendant la saison d'été.
Salle restaurant et grande salle table d'hôte, vaste parc autour des maisons, les jeux de croquet et de Lawn-Tennis.
Omnibus et calèches à tous les trains et à la disposition des clients.
Pour informations s'adresser à V. BUDTZ, *Propriétaire.*

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? EMPLOYEZ LE ROYAL WINDSOR QUI LES REND NATURELS EN 15 JOURS SANS TEINTURE NI SAVON NI SUIF.
Remplacera le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il guérit les chutes dans quelques jours. Il empêche les Cheveux de tomber et fait repousser les Cheveux sur les Têtes les plus chauves. Il donne aux Cheveux les nuances les plus variées, depuis le blond jusqu'au noir. Il donne aux Cheveux une force, une souplesse et un éclat incomparables. Il est inoffensif et ne tache pas la peau.
ENTREPOT : 20, rue d'Enghien, PARIS
Rayal France sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Orezza-les-Eaux
—(VILLA GRANAJOLA)—
La Villa sera ouverte le 2 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'établissement, attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare d'Casalli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et le source des Eaux d'Orezza.
Jeux de Tennis — Croquets — Balancoires
PATISSERIE DU JOUR
La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus signalés par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.
Pour renseignements, s'adresser à M. IGNACE COLOMBANI, propriétaire de l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
PRODUITS RECOMMANDÉS :
Le Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes —qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 1866
QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR. — VINGT-SEPT MÉDAILLES
SPÉCIALITÉ DE LA MAISON
AMARA BLANQUI
Le plus agréable et le plus fortifiant de tous les Amers & Bitters connus est également le plus repandu & le plus apprécié dans toute la Corse
SEUL DÉPOT POUR LA CORSE
de la GRANDE FINE CHAMPAGNE CHATEAU-BLANZAC & du RHUM COLOMBO, import. directe de la Martinique
Représentant à Bastia : M. T. CIAVATTA

LE CALENDRIER

SAINTS D'AUJOURD'HUI : Le Saint Rédempteur.
SOLEIL: (heure nationale)
Lever, 4 h. 10 m. — Coucher, 7 h. 06 m.
Dernier quartier, le 21. — Nouvelle, le 29
SAINTS DE DEMAIN: Saint Vincent de Paul.

17 JUILLET

Curiosités de la Semaine

Logubre et significative statistique. Les Etats-Unis sont depuis un siècle, le pays d'élection, — on peut employer ce terme — des cyclones et tornados. Il semble que la multiplication se soit produite en proportion du déboisement intensif et implacable auquel se sont livrés les Américains. En moins de deux ans, de février 1880 à septembre 1881, une statistique indiquait, comme pertes causées de ce fait aux Etats-Unis : 117 personnes tuées, 530 grièvement blessées, 988 maisons démolies, 5 villages détruits et dix mille habitants détruits, plusieurs millions de francs de pertes matérielles. Méditons, en Corse, sur ces chiffres, et surtout retenons que la cause de ces sinistres est dans la *destruction des forêts*, dont l'action bienfaisante à l'encontre des tempêtes est chaque jour plus en plus reconnue par la science.

La création des véhicules automobiles reçoit chaque fois de nouvelles applications. On vient d'inventer un moteur qui remplace... les chevaux halant les bateaux sur les canaux. Bientôt on ne verra plus ces braves bêtes tirer lentement et péniblement les lourds et vastes bachots qui circulent sur les eaux tranquilles avec la lenteur digne des temps mérovingiens. Le nouvel automobile met en mouvement les bateaux en question avec une facilité remarquable et avec autant de rapidité que le comporte le service de la batellerie.

Les victimes du travail. Qui ne se plaint de la chaleur par ces temps d'orage où flamboie un soleil dévorant ? 28 degrés à l'ombre, on s'éponge, on gémit. Pour prendre patience, si tant est qu'on puisse en prendre par raisonnement, qu'on lise ce que dit M. Mallet dans le *Bulletin de la Société des ingénieurs civils*, au sujet des températures que subissent une foule de braves gens dans les chambres de chauffe des navires. D'après un rapport du médecin en chef de la marine des Etats-Unis, relaté par les *Engineering News*, sur le *Cincinnati*, la moyenne de température de l'année dans la chambre de chauffe a été de 65 degrés centigrades et elle atteint un maximum de 93 degrés 5 dixièmes. Sur le *Détroit*, la température des parquets de tôle, pendant la marche, atteint 58 degrés centigrades ; en ventilant forme, on atteint 43 degrés. Le remède usuel paraît être pire que le mal, car le médecin du *Détroit* déclare n'avoir pu trouver d'autre moyen de maintenir à leur travail ses chauffeurs et ses soutiers qu'en donnant à chacun quatre onces de whisky à boire à la fin de chaque *quart* de quatre heures. Haletants, agités de tremblements nerveux, ils ne pouvaient plus tenir debout.

Les journaux fournissent à leurs lecteurs force descriptions du château de Peterhof où logera le Président de la République française, pendant son séjour en Russie. Peterhof qui est d'une splendeur inouïe, est appelé le *Versailles* russe. Il a été, en effet, construit par un architecte français qui s'est très heureusement inspiré des plans du palais du Grand Roi. Parmi les nombreux renseignements qui ont été donnés relativement à cette résidence impériale, nous relevons le détail suivant. Peterhof est, chaque année, le théâtre d'une cérémonie touchante. Le jour de la fête de l'impératrice, la foule peut entrer librement dans le palais, et tous, humbles et grands, sont admis, au même titre, à faire leur cour à leur souveraine et accueillis par elle avec une égale faveur. Ce jour-là tous les moyens de transport que possède la capitale, trains, voitures, bateaux, servent à conduire la foule vers le Versailles de Pierre-le-Grand.

PIPELET.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Scrutin sur le passage à la discussion de l'article unique du projet de loi relatif à l'ajournement de la répartition des contributions directes pour 1898.

Nombre des votants . . . 523
Majorité absolue 262
Pour l'adoption . . 284
Contre 239

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté pour, MM. Emmanuel Arène, Gavini Antoine.

Ont voté contre, MM. Gavini Sébastien, Luce de Casabianca.

M. Ceccaldi, absent par congé.

Scrutin sur le premier paragraphe de l'article unique de ce projet de loi.

Nombre des votants . . . 515
Majorité absolue 258
Pour l'adoption . . 245
Contre 270

La Chambre des députés n'a pas adopté.

M. Emmanuel Arène a voté pour.

Ont voté contre, MM. Gavini Antoine, Gavini Sébastien, Luce de Casabianca.

M. Ceccaldi, absent par congé.

L'Industrie en Corse et la Douane

M. Icard, Benoît qui dirige un important atelier de menuiserie dans la rue de l'Opéra, avait proposé à un constructeur de Monte-Carlo, de lui fournir des portes et des fenêtres en châtaignier.

Notre châtaignier est non seulement d'une durée illimitée, mais recouvert d'une simple couche d'huile, il produit le meilleur effet. Nul ouvrier ne saurait imiter les pores naturelles de ce bois incomparable.

Le constructeur ayant demandé un modèle, notre menuisier s'empressa de faire fabriquer une porte et une fenêtre et de les expédier à Nice où elles firent l'admiration de tous les connaisseurs. Il ne s'agissait pour le moment que d'une commande de 8 à 10,000 francs, mais de l'avis de tous, les boiseries en châtaignier corse ne pouvaient manquer d'être adoptées par tous les constructeurs.

C'était la fortune pour notre île, puisque le bois de châtaignier se serait vendu à un prix très rémunérateur pour les propriétaire, et que les ouvriers corses auraient eu un travail assuré.

Mais... la fenêtre et la porte représentaient une valeur de 85 francs, — prix parfaitement accepté. Seulement cette valeur de 85 francs est arrivée à Nice grevée de 41 francs de frais : 27 francs de droits de douane et 14 francs de frais de transport. (Les frais de transport seraient évidemment diminués par l'envoi d'une quantité d'objets.)

Naturellement l'affaire a été arrêtée net. Ni l'industriel ni le constructeur ne pouvaient accepter cette surcharge de 41 francs.

Tout commentaire nous paraît inutile. Il nous reste à réserver nos châtaigniers pour l'acide gallique, et si nos ouvriers n'ont pas de travail, ils s'arrangeront comme ils pourront.

Médaille Militaire

La Médaille militaire a été conférée aux sous-officiers et soldats dont les noms suivent :

MM.

Nicoli Jean-Baptiste, maréchal des logis à la 15e légion de gendarmerie, 23 ans de services, 3 campagnes.

Giacobbi Michel, M., 22 ans de services, 2 campagnes.

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

PAUL MAHALIN

LA GUEULE DE LAGARDÈRE

I.

LA SALTIMBANQUE

XIX.

Variations

« *Gazette des Tribunaux* »

Sans s'émouvoir outre mesure de cette bordée d'injures classiques, mademoiselle Eusèbie, — *Zébie*, dans l'intimité, — la bonne *pour tout faire* des époux Bouginier, — entra d'un pas délibéré dans le cabinet de son maître qui était une pièce assez grande, mais basse d'étage, et dont les murailles, du plancher au plafond, étaient tapissées de cartons.

La « petite peste » était une Normande douée d'une fraîcheur et d'un embonpoint remarquables.

Elle portait la robe de toile et le tablier blanc des camérières parisiennes ; mais chacun de ses pendants d'oreilles pesait trois kilos au bas mot.

Mme Bouginier était déjà assis devant son bureau, en coin de feu de flanelle à carreaux écossais, en pantalon à pied de mouton, en pantoufles brodées et en calotte grecque.

C'était un travailleur matinal.

Quand on fut toujours vertueux, on aime à voir lever l'aurore.

La bonne déposa devant lui un plateau sur lequel il y avait toute sorte de choses : un couvert, une serviette, des roudelles de beurre nageant dans l'eau d'un compotier, des radis roses dans un ravier, une énorme tasse de porcelaine et toute une boulangerie de petits pains : *flûtes, croissants, viennois aux œufs, anglais aux raisins, etc., etc., etc.*

Ensuite elle se mit en devoir de verser « le liqueur tirée de la fève de cacao », laquelle fumait à gros bouillons et embaumait la vanille.

Notre Normande elle-même avait les joues écarlates et répandait une rauque odeur de casis.

L'ancien officier ministériel s'occupait à beurrer ses pains :

— Et mon journal, Isabeta-li-li, qu'avez-vous fait de mon journal ?... En vérité, Zébie, vous êtes d'une inconvenance !... C'est comme hier soir ce pompier...

— Quel pompier ?...

— Qui vous embrassait dans l'escalier, pendant que je rentrais de l'Opéra-Comique. C'est scandaleux ! Mademoiselle se laissait chiffonner avec une abnégation !...

La servante haussa les épaules :

— Dame ! le gaz était éteint ; il faisait noir comme dans un four : moi, je croyais que c'était monsieur...

Puis, tirant le journal, tout froissé, de la poche de son tablier :

— Tenez, la voici, votre *Gazette*... Elle n'est pas riche, ce matin. A part une mécanique qui est arrivée là-bas, à côté de Saint-Germain-en-Laye...

— Ah ! demanda Mme Bouginier, qui espérait ses tartines de sel, il est survenu un événement extraordinaire, là-bas, dans le département de Seine-et-Oise ?...

— Une bande de brigands, dans un pavillon, chez un garde, sur la lisière de la forêt, — avec un chef masqué, — comme dans *Pierre le Noir ou les Chauffeurs*, par M. Taillade, que j'ai vu à l'Ambigu, en compagnie de mon cousin, le ambassadeur de Tolle...

— Et ces sacrilèges ont sans doute commis un vol des plus importants ?...

— Il est certain que ce n'est pas l'envie qui leur en a manqué...

— Ah !...

— Il paraît même qu'il y avait gros dans le secrétaire...

— Vraiment !...

— Oui, mais va t'en voir s'ils viennent ! Le garde-chasse veillait au grain. Il vous empoigne un pistolet, et pif ! paf ! voilà deux des malandrins par terre ; un troisième, blessé, qui se sauve ; le chef qui lui emboîte le pas, — et, lorsque la justice accourt, elle ne ramasse que deux cadavres.

La mouillette que l'ex-avoué avait plongée dans sa tasse demeurait droite — ainsi qu'un obélisque — au milieu du chocolat épais...

Bouginier ne songeait pas à l'un retirer pour la porter à sa bouche.

La narration d'Eusèbie l'avait — positivement — suffoqué.

La Normande opina :

— Je l'idolâtre, ce garde-chasse. Ce doit être un gaillard superbe, il me rappelle Napomachoe...,

Marcelli Antoine, gendarme, 25 ans de services, 1 campagne.
Sazzarini Joseph-Louis, id., 24 ans de services, 14 campagnes.
Costa Mathieu, maréchal des logis à la légion de la Corse, 19 ans de services, 8 campagnes.
Graziani Hugo, id., 22 ans de serv., 11 camp.
Guillot Victor-Auguste, id., 18 ans de services, 11 campagnes.
Bucchini Antoine-Pascal, id., 21 ans de services, 12 campagnes.
Dubreuil Charles-François, brigadier, 12 ans de services, 8 campagnes.
Mariani Crucien, id., 25 ans de services, 13 campagnes.
Susini Jules, gendarme, 19 ans de services, 6 campagnes.
Giorgi Antoine, id., 23 ans de serv., 11 camp.
Serra Jean-Côme, id., 24 ans de services, 12 campagnes.
Bisiori Charles-Joseph, id., 26 ans de services, 12 campagnes.
Catoni Reparato, id., 25 ans de serv., 13 camp.
Grimaldi Jean-Barlus, id., 24 ans de services, 14 campagnes.
Gaspari Jacques-Jean, 24 ans de services, 12 campagnes.
Ceccaldi François-André, gendarme, 16e légion, 25 ans de services, 2 campagnes.
Graziani Jean-Jérôme, brigadier, 19e légion, 16 ans de services, 14 campagnes.
Laureili Jean-Antoine, gendarme, 18 ans de services, 18 campagnes.
Graziani Baptiste-Remi, id., 18 ans de services, 14 campagnes.
Albertini Louis, id., 17 ans de serv., 17 camp.
Hostenti Roch-Louis, id., 18 ans de services, 15 campagnes.
Pieraschi Napoléon, id., 16 ans de services, 16 campagnes.
Cecchini Sante-François, maréchal des logis, garde républicaine, 19 ans de services.
Leca Jean-Dominique, garde, 22 ans de serv.
Nicoli François-Xavier, id., 22 ans de services, 2 campagnes.
Quilici Alexius-Dionisio, 22 ans de services.
Demattini Jean-Baptiste, id., 18 ans de services, 11 campagnes.
Antonini Dominique, id., 19 ans de services, 4 campagnes.
Cecoli Jean-Sylvestre, id., 22 ans de services.
Renucci Dan Jules, gendarme, compagnie de la Martinique, 16 ans de services, 11 campagnes.

(A suivre).

Les Alcools et la Douane

Bastia, le 17 Juillet 1897.

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

Depuis la nouvelle loi sur les alcools, les tabacs et les cartes à jouer, du 1er avril dernier, un esprit malin, peut-être intéressé, fait courir le bruit que des droits de circulation vont être imposés à l'alcool, (pourquoi pas aux tabacs et aux cartes à jouer).

Tous les journaux de la Corse ont prêté l'oreille à ce faux bruit, et dans un article paru dans votre estimable journal du 17 juillet, vous traitez le même sujet.

Il serait temps que ces faux bruits, d'une gravité exceptionnelle, prennent fin, car il ne devrait pas être permis d'agiter de la sorte tout un monde commercial.

Qu'on rende ce décret présidentiel, et qu'on n'en parle plus.... Mais, ainsi que le dit fort bien l'*Union Républicaine* du 16 courant, le Président de la République n'a pas le droit de rendre un décret contraire aux dispositions de la loi du 1er avril qui prescrit que les droits doivent être perçus à l'entrée.

Ces lumeux droits de circulation qui n'existent pas dans la métropole, ne peuvent exister en Corse, à moins que nos législateurs ne fassent une loi à ce sujet.

Si l'on fait un règlement d'administration publique, ce règlement ne peut porter que sur les alcools, les tabacs et les cartes à jouer fabriquées en Corse.

Je le répète, il serait temps de faire cesser ces faux bruits.

Dans l'espoir etc.

DEVACHI.

Bulletin financier

Paris, le 13 Juillet 1897.

La semaine étant coupée par un jour férié, on ne fait rien ou presque rien. Le 3 0/0 reste à 103.47, le 3 1/2 0/0 à 107.75.

Les parts de Crédit ne sont pas moins calmes. Le Crédit Foncier à 661, le Comptoir National d'Escompte à 568, le Crédit Lyonnais à 770 et la Société Générale à 564.

L'action du Rio Auer est tenue à 670.

La Cie O. Patin installe en ce moment l'outillage spécial pour produire une centaine d'ascenseurs électriques par mois. Elle a en perspective, de ce chef, une commande de plusieurs millions de francs.

Au prix de 452.50 l'obligation Société Centrale des Allumettes au capitalise à 5.10 0/0 environ.

Le Bulletin périodique des travaux de la Cie des Mines d'Or et d'Argent de la Gardette signale la continuité de présence de l'or dans le spilite, l'oxyde de fer, et la pyrite ferreuse. Ils gr a Blons qui annoncent le filon principal de quartz aurifère. L'intérêt de ce gisement précieux augmente tous les jours aux yeux de l'ingénieur.

Les Chemins Français sont fermes.

L'Escadre à Bastia

L'escadre de réserve de la Méditerranée occidentale et du Levant, sous les ordres de M. le vice-amiral Humann, mouillera, demain matin, devant notre ville.

Il y a bien longtemps que notre population n'a eu le plaisir de contempler nos braves marins réunis à terre sous les armes.

Le dernier débarquement auquel il nous a été donné d'assister remonte à l'époque où l'ancienne escadre d'évolutions, composée de navires en bois, mouilla sur notre rade, sous les ordres du vice-amiral Rigault de Genouilly.

Si les nécessités de service ne s'y opposent pas, M. l'amiral Humann ferait chose agréable aux Bastiais, en leur permettant d'admirer, dans une manœuvre à terre, les braves marins qu'il commande.

LES DÉCORATIONS DU 14 JUILLET

A l'occasion de la Fête Nationale, huit croix de chevalier de la Légion d'honneur et quatorze médailles militaires ont été conférées aux officiers, sous-officiers et gendarmes du gouvernement militaire de la Corse.

La nomination de M. le capitaine Olivaint a été fort bien accueillie tant dans le monde militaire que dans notre ville qu'il habite depuis bien des années.

M. Olivaint, en effet, est arrivé en Corse avec le 66e et depuis il ne l'a plus quittée. Il a été officier d'ordonnance des généraux Conston et d'Aiguilon, et il remplit actuellement les mêmes fonctions auprès de M. le général Sage, gouverneur de la Corse.

Nous joignons nos félicitations à toutes celles qu'il a reçues à l'occasion de sa promotion.

Deux capitaines du 163e, MM. Leroy et Ollier de Marichard, ont reçu la croix des braves ; ces deux officiers sont très estimés de leurs chefs et très aimés de leurs camarades.

A Bonifacio, on a appris avec la plus vive satisfaction la nomination de M. le capitaine Ferton, qui commande l'artillerie de la place.

Le génie a eu lui aussi sa part dans la personne de deux excellents serviteurs. Le portier-consigne Arrighi a obtenu la croix de la Légion d'honneur après 32 ans de services et 11 campagnes, et le portier-consigne Guerrini a été décoré de la médaille militaire après 20 ans de services.

Quant à la gendarmerie, elle figure largement dans le décret paru à l'occasion du 14 juillet. Elle a reçu, en effet, trois croix et treize médailles ! Nous avons vu avec plaisir que le lieutenant Garnier, qui s'était distingué l'année dernière dans le Fiumorbo, a obtenu une récompense méritée. La deuxième croix a été donnée à M. le lieutenant Ceccaldi, officier très apprécié, qui s'est acquis de nombreuses sympathies ; enfin la troisième couronne dignement la carrière d'un sous-officier modèle, le maréchal des logis Natalelli qui, après 27 ans de services et 11 campagnes, va jouir d'un repos bien mérité. En outre quatre maréchaux-des-logis, deux brigadiers et sept gendarmes ont reçu la médaille militaire, plusieurs d'entr'eux ont pris part à l'expédition du Fiumorbo.

Tous ces militaires, à quelque degré de la hiérarchie qu'ils soient placés, ont le droit d'être fiers des distinctions qu'ils ont reçues. C'est par de réels et persévérants services qu'ils les ont conquises, et la faveur n'a rien à voir, Dieu merci, dans les décorations réservées à l'armée. Là elles sont d'un exemple salutaire, là elles inspirent une saine émulation. La foule qui se pressait à la revue du 14 juillet ratifiait d'une voix unanime les propositions des chefs et le décret du Président de la République qui les avait sanctionnées.

LES DEUX CZARINETTES

Tatiana, Monsieur, tout nouvellement née,
Est déjà chaque jour au *Congo* amenée ;
Quand la princesse Olga quitte son blanc dodo,
On lui fait prendre un bain au *Savon du Congo*.

Comtesse Optimoff, au parfumeur Victor Vaissier.

Plus que soulagement

Aux personnes atteintes de phtisie au dernier degré, tout ce que la science peut leur offrir, c'est du soulagement, et la raison est qu'il n'existe pas encore un remède qui puisse guérir cette terrible maladie à son dernier période. Cependant dans l'Emulsion Scott qui est le remède reconnu souverain contre les maladies consomptives on trouve plus que du soulagement. Elle rétablit, car non seulement elle amoindrit les efforts de la toux mais, en donnant aussi au système la force de combattre la maladie.

Dans les premiers degrés de la phtisie, avant que la maladie n'ait fait de trop grands progrès, la science médicale du monde entier recommande l'Emulsion Scott comme étant le remède le plus sûr que l'on puisse prendre. Il se contient l'huile de foie de morue la plus pure en combinaison avec les hypophosphites de chaux et de soude, sous une forme facile à digérer, ce qui en fait un remède idéal ayant une action d'reste sur les poumons et arrêtant l'appauvrissement du sang causé par la drainage constant du système par la maladie. La phtisie ne détruit pas seulement les tissus des poumons, elle consomme aussi la richesse du sang, ce qui produit l'émaciation et la faiblesse.

L'Emulsion Scott soulage l'irritation d a membranes, arrête la toux enrichit le sang qui produit l'énergie et la vitalité. Par ce moyen elle fait recouvrer la santé si l'on n'attend pas trop longtemps pour commencer à se soigner.

En vente chez J. Delouche, ph., 9, place Vendôme, Paris, et toutes pharmacies. — 5 fr. 50 le flacon ; 3 fr. le demi.

Cour d'Assises

Rôle des affaires devant être jugées pendant la session du 3e Trimestre 1897, qui s'ouvrira à Bastia le 19 juillet, sous la présidence de M. le conseiller DURAZZO.

Lundi, 19 juillet. — Colombini Félix, Matteini Humbert, Fratini Armand, de Bastia, vols qualifiés. Officier du parquet, M. Arrighi, substitut du Procureur général. Défenseurs, MMes Moretti, Maestracci et Ersa.

Mardi, 20. — Consalvi Augustin, de Ville-de-Paraso, viol. Off. du parq., M. Angeli, avocat gén. Déf., Me de Caraffa.

Mercredi, 21. — Pinzuti Octave, de Peri, meurtre. Off. du parq., M. Arrighi, subst. du Proc. gén. Déf., Me de Caraffa.

Jeudi, 22. — Simoni Jules-Antoine, Castellani Giocante, Castellani Jacques-Louis, Castellani Jacques, Risterucci Antoine-Paul, de Noceta, faux en écritures publiques et attentat aux droits civiques. Off. du parq., M. Angeli, avocat gén. Déf., MMes Hyacinthe de Montera et de Caraffa.

Vendredi, 23 — Cacciagnerra Jean-André, de Volpajola, tentative de meurtre. Off. du parq., M. Arrighi, subst. du Proc. gén. Déf., Me Hyacinthe de Montera.

Samedi, 24. — Macchiolli Don-Louis, de Ghisoni, tentative de meurtre. Off. du parq., M. Angeli, avocat gén. Déf., Me Flach.

Lundi, 26. — Pisaneschi Pierre, de Sangavino de Carbini, assassinat. Off. du parq., M. Arrighi, subst. du Proc. gén. Déf., Me Hyacinthe de Montera.

BOURSE DE PARIS

	16 juil.	17 juil.
Rente 3 p. 0/0 ancien.	104.40	104.99
— 3 p. 0/0 amortiz.	102.55	102.95
— 3 1/2 0/0.	107.90	107.70

Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar.
C'est encore le roi des apéritifs.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 17 JUILLET

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 26 midi, + 29-5, 6 heures du soir, + 27 7 ; Maxima, + 31 4 ; minima, + 21 8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 756 mm. midi, 756 mm. ; 6 heures du soir, 756 mm.

Vent. — 9 h. du matin, S. E. faible.
4 h. du soir, N. E. id.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,50 ; soir, + 0,
Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0,00 mm.

Brevet supérieur

Les examens pour le brevet sup rieur auront lieu lundi matin, au lyc à 7 heures et demie.

Les aspirants trouveront dans no librairie toutes les fournitures néce saires.

Sauvetage

Il y a quelques jours, un enfant dix ans qui se baignait sur le bord la plage, avait perdu pied. Il se déb tait et personne ne s'apercevait danger ; heureusement M. Grossi, bricant de glaces, qui surveillait propres enfants, eut l'intuition que pauvre enfant suffoquait. Comprena qu'il n'y avait pas un moment à pe dre, il se jeta à l'eau tout habillé ramena le petit noyé dont les lèvr étaient déjà frangées d'écume.

M. Grossi a fait, dans cette circon tance, acte de véritable dévouement saisi par la fraîcheur de l'eau, il a indisposé à la suite de son immersio et peu s'en est fallu que le sauveteu ne contractât une grave maladie.

Nous nous empressons d'adresser M. Grossi, honorable commerçant i lien établi dans notre ville, nos félic tations qui, pour être tardives, n'e sont pas moins vives et moins sincère

Banque de France

Nous avons appris avec le plus v plaisir que M. Jules Chernia, comm de la Banque de France, à Marseille, été nommé caissier à la succursale Roanne.

Nous lui adressons nos félicitation

Institution Saint-Louis

La distribution des prix aux élèv de l'Institution Saint-Louis aura li mardi, à 5 heures et demie de relev sous la présidence de M. de Cars premier adjoint au Maire.

Prime Gratuite

Aujourd'hui dimanche, le *Bar So* 9, rue Napoléon, offre un éventa Japonais à tout consommateur de *Sainte-Baume*, nouvelle liqueur apér tive, digestive, toutique et réconfo tante.

Tableau d'avancement

M. de Castelli, chef d'escadro brevetté au 5e régiment de chasseu officier d'ordonnance du ministre la guerre, est inscrit d'office sur le bleau d'avancement pour le grade lieutenant-colonel.

Procession

La procession de Notre-Dame Mont Carmel qui devait avoir lieu v dredi a été renvoyée à aujourd'hui.

Elle sortira de l'église Sainte-Ma à l'issue des vêpres qui commencer à 4 heures.

Nécrologie

Les familles Gioganti et Giga viennent d'être cruellement éprouvé par la mort de Mlle Anne-Marie G ganti, décédée dans sa 30e année.

Les obsèques ont eu lieu à l'égli paroissiale Saint-Jean.

Nous adressons aux familles G ganti et Gigante l'expression de n condoléances.

...bets de capacité

...0 brevets délivrés à la 2e session 96, par la Commission de Bastia, ...nt d'être adressés à M. Leoni, ...our de l'école de la place Saint- ..., qui les tient à la disposition ...ntéressés à partir de ce jour.

...illerie

...e capitaine Rosset, adjoint à la ...tion d'artillerie de Bastia, est ...é adjoint à l'école d'artillerie du ...orps.

...M. Duport, garde d'artillerie de ...sse, comptable à la direction de ..., est classé à l'île d'Oléron.

...M. Jacquet Henri-François-Louis, ...ant au 5e régiment d'artillerie, ...stagiaire à la direction de Bel- ...est nommé garde d'artillerie de ...sse à la direction de Bastia, pour ...er un emploi de comptable.

...l Windsor

...célèbre régénérateur de la chevelure voir l'annonce *Royal Windsor* en ...ge.

...rand Café Français

Grand Concert du 18 Juillet

...A l'apéritif de 5 à 6 heures

...AUDRYS : C' gredin de printemps. — Les ...s de recette.

...FATIN : Le Premier et le Second. — Ce ...rondelle être.

...LILLY et AUDRYS : Les Hocheuses des ... — Qualifications.

...FATIN : Le Moulin des Baisers. Pierrot ...in.

...LILLY : Dans son répertoire choisi et varié. ...t Mme FATIN : Bouillotte et son gendarme. ... Raccommodeurs de Chaussures.

CE SOIR A 8 h. 1/2

...FATIN : L'Invalide au nez de carton. — ...olonettes. — L'Interpellation des Animaux.

...LILLY : Dans son répertoire.

...t Mme FATIN : Les Pompiers de Toni. — ...e et bout d'avant bras. — Turlutute Rata-...

...AUDRYS : Le Parfait facteur. — Retafia. ... Rodin.

...FATIN : Le Baiser au Régiment. — C'é- ...rève. — La Valse des Lilas.

...LILLY et AUDRYS : La Ballade des ... — Violent et affable.

A 11 heures.

Une Nuce de Bosuus
Grande Pochade
donnée par toute la troupe

...ain lundi : Début de Mme Senet, romanciste de R. Bonnivet, comique.

...pêches de Nuit

...pêches de Nuit

...onseil des Ministres

...a Chambre ayant tenu séance ...e matin, il n'y a pas eu de ...eil des ministres.

...e prochain conseil aura ... lundi avant le départ de ...Félix Faure pour le Hâvre.

...ne Catastrophe

...morts et 80 blessés

...e régiment des chemins de ...ayant lancé un pont sur ...ur, afin de rétablir les com- ...cations entre Tarbes et ...ouse, ce pont s'est affaissé, ...

Cet affaissement a fait de nombreuses victimes. Il y a eu 2 morts et 30 blessés, parmi lesquels 1 capitaine, 2 lieutenants et plusieurs ingénieurs.

La Commission du Panama

La commission d'enquête s'est rendue au Luxembourg pour interroger le président du sénat.

M. Loubet a déclaré qu'il n'a jamais eu un intérêt quelconque à arrêter la marche de la justice. Tout ce qu'on a raconté à ce sujet est une simple légende.

La liste des 104 n'a jamais été en sa possession : s'il l'avait eue, il se serait empressé de la remettre à la justice. Il n'a rien fait pour empêcher l'arrestation d'Arton. Dans toute cette affaire il a fait rigoureusement son devoir.

La commission a entendu également MM. Develle et Ribot.

M. Le Poittevin a chargé M. Marion, commissaire aux délégations de se rendre chez M. Gautron, liquidateur judiciaire de la Société de Panama, afin de saisir diverses pièces, télégrammes, correspondances, etc.

Cette saisie a été suivie d'une perquisition.

La commission au complet se rendra jeudi prochain, à Londres pour interroger Cornélius Herz.

NOUVELLES MILITAIRES

Cadre de réserve

M. le général Guerrier, commandant la 9e brigade d'infanterie, est placé, à dater du 18 juillet, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Mougeot, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Séance du matin

Les Affaires d'Orient
Interpellation Boyer

Discussion de l'interpellation de M. Antide Boyer sur l'état des négociations soit au sujet de la paix entre la Grèce et la Turquie, soit au sujet du régime actuel de la Crète.

M. Boyer

expose la situation en Orient. Il reproche au gouvernement d'avoir réservé ses sympathies pour la Turquie en abandonnant la Grèce, et en agissant ainsi, il s'est mis en opposition avec les traditions séculaires de la France.

Aussi, il est regrettable de le dire, mais la France a perdu toute son influence en Orient, et malheureusement la place qu'elle occupait est prise par les Allemands.

La politique suivie a été des plus néfastes, et nous nous sommes laissés jouer par le gouvernement ottoman.

En terminant, M. Boyer dit que le pays tient à savoir où on le mène, et il demande pourquoi la paix avec la Grèce n'est pas encore signée, quand elle le sera, et ce que compte faire le gouvernement en présence de l'attitude de la Turquie.

La séance est levée.

2e SÉANCE

La séance est ouverte à 2 heures et demie, sous la présidence de M. Deschanel.

Suite de la discussion de l'interpellation de M. Boyer.

M. Cochin

passe en revue les documents contenus dans le Livre jaune, et conclut qu'ils formeront un terrible réquisitoire historique contre le concert européen.

Il demande si l'Europe coalisée intendra désormais tous massacres, et s'il sera enfin permis aux chrétiens de vivre tranquilles dans les pays musulmans.

Le ministre
des affaires étrangères

défend l'œuvre du concert européen qui a réussi à localiser la guerre et qui, ayant pris la Crète en dépôt, essaye maintenant d'obtenir tout ce qu'il peut de la modération du vainqueur.

La complexité de la question explique les lenteurs qui font l'objet de certaines critiques, mais il a le ferme espoir que ces mêmes lenteurs n'auront pas été inutiles au résultat qui sera atteint.

M. Goblet

regrette pour sa part que le Livre jaune soit muet sur certains incidents de la guerre et que la politique du gouvernement n'ait obtenu jusqu'à présent aucun résultat.

Le président du conseil

répond que l'accord entre les puissances a été le salut, et qu'il a évité une conflagration générale.

Après une riposte de M. Goblet la discussion générale est close.

Les Ordres du Jour

Divers ordres du jour sont déposés.

Celui de M. Decrais, portant que « la Chambre approuve les déclarations du gouvernement, » obtient la priorité, et est adopté par 364 voix contre 114.

(Applaudissements répétés).

Les Contributions directes

Suite de la discussion du projet de loi relatif aux contributions directes et aux taxes y assimilées de l'exercice 1898.

M. Mougeot.

dépose un amendement portant un dégrèvement de 40 millions, et développe cet amendement.

L'amendement est repoussé.

Séance lundi.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.
NAISSANCES. — Néant.
DÉCÈS.

The Rienne, 45 mois, de Bastia.
Bertucci Pierre-Simon, 2 ans, de Bastia.
Costa Marie-Antoinette, 20 mois, de Bastia.
Fratiscili Rose, 7 mois, de Bastia.
Gioconti Anne-Marie, célibataire, 50 ans, d'Allegazo.
Quarella Charles, marin, célibataire, 21 ans, de Bastia.

A VENDRE

une propriété près Bastia, route de St-Florent, contenance 76 ares, complantée à arbres fruitiers, eau dans la propriété, vue splendide.

S'adresser à M. le notaire Giordani.

AVIS

M. I. VENTURINI vient d'établir boulevard Paoli, 14-16, un dépôt des produits agricoles provenant de ses récoltes.

Les personnes désireuses d'avoir de l'huile d'olive absolument pure, du bon vin rouge de l'année et des vins blanc et rouge de la récolte 1895, n'auront qu'à s'adresser à la gérante.

A LOUER

à partir du 1er septembre prochain deux grands magasins, Boulevard de Toga, maison Ranelli.

S'adresser à M. Mattei Dque aîné, 13, Place St-Nicolas.

SERVICE DE VOITURES
DE FOLELLI A PIEDICROCE
(OREZZA)

Les frères **Villa** préviennent le public qu'un service quotidien est fait de Folelli à Orezza par la poste.

Ils ont en outre des calèches et landaux à toute heure ; le service peut être fait même jusqu'à Ponte-Leccia, il n'y qu'à avertir un jour à l'avance.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. HENRI BARTOLI, 14, Avenue de la Gare.

Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

Avis intéressant

La maison **F. Pasqualetti**, boulevard Paoli, no 22, Bastia, met en vente une grande partie d'Alcools : Rhums, Cognacs, Absinthes, Eau de Vie Corse, ainsi qu'une grande partie de Liqueurs assorties à des prix exceptionnels.

AVIS

MM. SUSINI et Cie ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont installé boulevard Paoli, 14-16, une maison pour la vente en gros et en détail de leurs Savons de ménage.

Fabriqués en Corse (à Minelli, près Bastia), ces savons sont de qualité supérieure, bien cuits et bien épurés, dosés d'un grand pouvoir détersif sans toutefois attaquer les tissus.

Les ménagères, soucieuses de voir durer leur linge, feront bien d'adopter désormais la marque Susini et Cie. Elles auront ainsi un bon savon, exempt des fraudes qui sont pratiquées couramment sur cette marchandise, d'un emploi économique, et elles auront en outre fait œuvre de patriotes et aidé au relèvement de notre pauvre pays en encourageant l'industrie locale.

Dur MATTEI AINÉ
BASTIA — PLACE SAINT NICOLAS — BASTIA

Assortiment de Biscuits de Marseille, marque Coste, — Raisins de Corinthe, Noix de Grenoble. — Beurre en boîtes
Plomb de chasse, marque Sicard cadet
Grand assortiment
de Conserves alimentaires.
Farine Coty Grnaux et de Nice A et B.
Soufre sublimé par de Romagne, 8 à 8.50 fr. le sac de 50 k.
Sacre des Raffineries de Paris : coupé en morceaux réguliers, rangés, en caisses de 10, 25 et 50 k. et au détail.
Sacre Guadeloupe cristallisé pour vendanges, 1er et 2e jet. Prix avantageux.

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS du MARÉCHAL
FERS TOUTES EN PORTE Tous en gros
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX & POTERIES
Ch. CLÉMENT
Correspondance aux Magasins Généraux, BASTIA

00227

22e ANNÉE — MERCREDI, 21 JUILLET 1897 — N° 172

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Petite divers, 1 fr.— Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | Union postale, et autres Pays le port en sus
Autres Départ. 22 » » 12 »

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Praxède.

SOLEIL : (heure nationale)

Lever, 4 h. 10 m. — Coucher, 7 h. 06 m.

Lune : Dernier quarter, le 21. — Nouvelle, le 29

FÊTE DE DEMAIN : Sainte Marie-Madeleine.

20 JUILLET

Défense de la Corse

La Corse n'est pas en état de défense, et il est indispensable de l'y mettre non seulement parce que ses habitants ont droit à la protection de la souveraineté française, comme ceux des autres départements, mais aussi parce que cette île est pour nous une position stratégique de la plus haute importance, en cas d'une guerre maritime.

Entre nos côtes de la Méditerranée et notre empire africain de l'Algérie et de la Tunisie, la Corse est une base d'opérations navales indiquée, et, par elle, nous devons nous attendre à la voir attaquée, aussitôt qu'un conflit aurait éclaté.

La République doit donc se préoccuper de placer la Corse à l'abri d'un coup de main, et il faut fournir à l'île des moyens de résistance prolongée, dans l'hypothèse où la mer n'étant plus libre nous aurions des difficultés pour y envoyer des troupes.

Il convient, en outre, d'avoir en cette île des ressources suffisantes pour y tailler une flotte et d'y posséder des rades assez bien fortifiées pour qu'une escadre puisse s'y réparer et s'y reposer après un combat qui, quelle qu'en fût l'issue, mettrait en triste état les vaisseaux, étant donnés les moyens de destruction de l'artillerie moderne.

Le problème est donc double, à la fois maritime et militaire, pour empêcher le débarquement d'un corps expéditionnaire ennemi ; et, si ce malheur n'a pu être évité, pour résister à la conquête et chasser l'envahisseur.

♣

Deux points sont indiqués par la nature, Ajaccio et Bonifacio : non qu'ils soient les seuls possibles, car toute la côte occidentale de la Corse est profondément découpée par des golfes dont quelques-uns ont, à l'entrée, jusqu'à quatre cents mètres de profondeur d'eau, mais ils possèdent des avantages spéciaux.

Seulement le golfe d'Ajaccio est trop largement ouvert aux vents pour offrir un asile sûr, et il ne possède pas l'indispensable ceinture de jetées.

Dans la création d'un arsenal maritime, on implique la construction d'établissements pour conserver les objets de matériel et de rechange nécessaires aux vaisseaux ; il faut des appontements que les cuirassés puissent accoster pour embarquer du charbon facilement ; enfin des bassins de radoub permettent seuls, en mettant les navires à sec, d'y faire de grosses réparations.

Et cela ne peut se faire sans grandes dépenses, sans parler des forts et des batteries ; mais qui veut la fin veut les moyens. Nous ne pouvons pas oublier les travaux gigantesques accomplis par les Anglais à Gibraltar et à Malte, et par les Italiens à la Spezzia et à la Maddalena.

Si le rêve de faire de la mer Méditerranée un lac français a été abandonné, il importe que nous y conservions notre importance et notre place légitimes. C'est une question de vie ou de mort pour notre colonie africaine, dont l'avenir est indissolublement lié à la grandeur de notre patrie.

♣

Bonifacio, à la pointe sud de la Corse, semble chargé de la garde des Bouches qui portent son nom, c'est-à-dire du détroit, redoutable par ses écueils, qui sépare la Corse de la Sardaigne, et qui est la route fréquentée par les navires qui vont dans le Levant.

Au sommet d'un rocher, cette ville apparaît comme une sentinelle avancée : et il faudrait faire là des travaux indispensables pour être en mesure de tenir tête aux Italiens, embusqués fortement dans l'îlot de la Maddalena.

Nelson, qui était incontestablement un grand homme de guerre, écrivait en 1803 : « La Sardaigne est la plus importante position de la Méditerranée, et le port de la Maddalena le plus important de la Sardaigne. Il y a là une rade qui couvre Naples, la Sicile, Malte, l'Égypte et tous les Etats du Soltan. Malte ne vaut pas la peine d'être nommée après la Sardaigne. »

Or, tout cela peut s'appliquer à Bonifacio, si on y installe des moyens de défense, et il faut le faire, puisque la monarchie a laissé échapper jadis l'île de la Maddalena qui devrait être à nous ; car elle appartenait à la Corse au moment de l'annexion à la France.

Par le traité du 15 mai 1768, la République de Gênes a, en effet, cédé la Corse à la France avec toutes ses dépendances, et les îles du détroit de Bonifacio appartenaient en droit à Gênes. Elles étaient peuplées de Corses et ne payaient aucun tribut au roi de Sardaigne.

Au point de vue religieux, les habitants de la Maddalena se mariaient et faisaient enregistrer les décès sur les registres de l'état civil de Bonifacio, tenus alors par le clergé. C'est au curé de Bonifacio qu'ils payaient la dime.

Par indolence, la Cour de Versailles laissa envahir ces îlots par les Sardes ; et voilà comment les Italiens ont pu établir là une position militaire et maritime de premier ordre.

♣

Quoi qu'il en soit, et sans s'attarder à d'inutiles récriminations sur le passé, nous devons admettre l'hypothèse d'un échec sur mer et du débarquement d'une troupe d'invasion en Corse.

La configuration de l'île semble faite pour résister à des tentatives de conquête. Ses montagnes, qui s'élèvent à deux mille cinq cents mètres, sont souvent inaccessibles, et le principal massif, le Niolo, qui se dresse au nord-ouest de l'île, est une sorte de citadelle granitique dont les hautes vallées servirent de retraite aux Corses pendant les guerres d'indépendance.

Une chaîne de montagnes, allant du nord au sud, semble l'épine dorsale de la Corse. Dans son ensemble, l'intérieur de l'île n'est qu'un labyrinthe de montagnes, et les communications de village à village se font par des sentiers.

On sait les difficultés de la construction des chemins de fer en Corse. La route de voiture d'Ajaccio à Bastia, à un moment donné, passe à 1.100 mètres au-dessus du niveau de la mer, et les chemins ne sont qu'une succession de montées et de descentes.

Dans de pareilles conditions, des opérations militaires offriraient les plus grandes difficultés, et la glorieuse histoire des luttes pour la liberté corse en est une preuve.

♣

Un fait peu connu, c'est qu'en 1814, après la chute de Napoléon et le retour des Bourbons, la Corse fut le dernier point du monde où flotta le drapeau tricolore.

Louis XVIII avait nommé le marquis de Rivière son ambassadeur auprès du Sultan, et il l'avait chargé, en se rendant à Constantinople, de s'arrêter en Corse et d'y faire reconnaître son autorité.

Le marquis de Rivière se heurta à la résistance d'un chef de bataillon des armées impériales, le commandant Poli, qui, à la tête des montagnards du Fiumorbo, eut l'étonnante prétention de ne pas reconnaître la Restauration.

Une colonne expéditionnaire, commandée par le marquis en personne, tomba dans une embuscade et subit des pertes sérieuses. L'ambassadeur ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval ; il faillit être fait prisonnier.

Pour en finir avec cette rébellion, qui, en réalité, n'avait aucun but, il fallut signer un véritable traité avec le commandant Poli, et ce document n'est pas le moins curieux des annales de la Corse.

Ce souvenir prouve ce qu'une poignée d'hommes peut faire dans un pays aussi accidenté que la Corse, et, par suite, ce que l'on pourrait attendre d'une résistance organisée à l'avance.

♣

Actuellement, on ne peut pas dire que cette résistance est préparée. La garnison de Corse est tenue par un régiment appartenant au 15e corps d'armée, dont le quartier général est à Marseille.

Ce régiment ne reste qu'un certain temps dans l'île et, après avoir terminé ce qui semble considéré comme une corvée, on le remplace par un autre.

Sous le gouvernement de M. Thiers, un bataillon de chasseurs à pied fut envoyé provisoirement à Ajaccio, mais pour des raisons politiques qui n'avaient rien à voir avec la défense de la Corse. On craignait alors des mouvements populaires.

Un général de brigade, gouverneur de la Corse, commandant supérieur de la défense et commandant la subdivision territoriale, porte la responsabilité de la garde de l'île.

Ce système a été vivement critiqué. On lui reproche de ramener en France les officiers au moment où ils se sont le mieux rendu compte de la situation du pays, au point de vue militaire, et on a proposé, soit de détacher d'une façon permanente en Corse un bataillon de plusieurs régiments, soit de créer un corps spécial, à l'imitation des chasseurs alpins, qui rendraient tant de services en cas de lutte avec les Italiens.

Evidemment, si la Corse était attaquée, on pourrait compter sur le patriotisme de ses enfants pour combattre sous le drapeau de la France.

Après toutes les péripéties de leur tragique histoire, les Corses ont, depuis un siècle, donné à la patrie française leur cœur et leur sang, et nulle part on ne trouverait dans un autre département plus d'engagés volontaires, plus de francs-tireurs.

Le terrible cornet insulaire qui, aux heures des combats pour l'indépendance, retentissait de morne en morne et appelait aux armes, ferait certainement entendre son cri de guerre dans toutes les gorges des montagnes, au fond des épais maquis, sur les cimes altières.

Mais c'est précisément pour cela que la République doit aux vaillantes populations corses de leur fournir le noyau d'une armée de défense nationale.

(*Petit Parisien*). JEAN FROLLO.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Scrutin sur le projet de résolution de MM. Millerand, ainsi conçu :

« La Chambre, résolue à poursuivre sans interruption la discussion des réformes fiscales, passe à l'ordre du jour. »

Nombre des votants	527
Majorité absolue	264
Pour l'adoption	257
Contre	270

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Ont voté pour, MM. Gavini Sébastien, Luce de Casabianca.

Ont voté contre, MM. Emmanuel Arène, Gavini Antoine.

M. Ceccaldi, absent par congé.

CAUSERIE AJACCIENNE

Nous croyions les fêtes du 14 juillet passées, après les éclats de l'illumination finale quand, tout à coup, l'arrivée de la musique du 163e de ligne est venue nous donner un regain de brouhaha populaire. C'est le 15 au soir qu'elle nous est arrivée par le train de sept heures et, malgré une averse torrentielle, — longtemps attendue et trop tôt cessée — une foule considérable l'attendait à la gare. L'attendait aussi la musique municipale d'Ajaccio, qu'une tradition de peu d'années, met en devoir d'aller à la rencontre de sa grande sœur qu'elle ramène ensuite à travers la ville, au pas de ses allegros choisis.

C'est ainsi que s'est effectuée l'entrée en ville de la musique du 163e. Une foule sympathique l'a accompagnée jusqu'à son cantonnement, arrêté dans le bâtiment annexe de la Mairie, construit un peu, paraît-il, pour ces sortes de logements accidentels, puisqu'il n'a encore servi qu'à cela. Là, les musiciens militaires, avec une activité qui ne caractérise pas leurs camarades de la municipale, ont lestement pris leur repas, mis ordre à leurs affaires, changé de tenue, tiré au clair leurs instruments, puis sont descendus sur la place du Diamant où au milieu d'une foule immense, ils ont ouvert leur concert.

La musique est certainement excellente, bien instruite, hautement dirigée, les accords sont parfaits, l'exécution est savante. Mais

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE 5 CENTIMES

Etude de Me Cecconi
AVOUÉ
au Tribunal Civil de 1re Instance de Bastia
4, Rue de l'Opéra, 4

VENTE DE BIENS DE MINEURS sur surenchère du sixième

Le jeudi, 29 juillet 1897, à neuf heures du matin, à l'audience des criées du tribunal civil de Bastia, au Palais de justice de cette ville, devant M. Vannier de Morelli, juge à ce commis, il sera procédé à la vente des biens des mineurs Orecchioni, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot, et sur la mise à prix fixée ci-après :

Lot Unique

Un appartement au troisième étage, composé de huit pièces avec terrasse et mansardes, avec lesquelles il se trouve en communication au moyen d'un escalier intérieur ; le tout faisant partie d'une maison sise rue du Lycée, à Bastia, n. 32, portant généralement la dénomination de maison Rigo. Cet étage tient par dessous à celui de la baronne Orsatelli. Il a deux portes d'entrée sur le palier et toutes les pièces dont il se compose sont éclairées par des fenêtres et des portes à balcon, garnies de persiennes et de volets, qui donnent sur la marine, la rue du lycée et l'impasse Frazia. — Il est habité actuellement par la famille Orecchioni.

Mise à prix : trois mille cent cinquante francs, ci. 3.150 fr.

Les biens mis en vente sont la propriété des sieur et demoiselle André-Céleste et Mortense-Eléonore, enfants mineurs issus du mariage du sieur Dominique Orecchioni, avec la dame Marie-Louise Menigoz, décédée, pour les avoir recueillis dans la succession de leur mère.

La vente des dits biens est poursuivie à la requête du sieur Orecchioni Dominique, commerçant, domicilié et demeurant à Bastia, tuteur légal des dits mineurs, ayant Me Cecconi pour avoué constitué ;

En présence du sieur Trouvé Joseph, horloger, demeurant et domicilié à Bastia, subrogé tuteur des mineurs Orecchioni ;

Et en exécution, d'un jugement du tribunal civil de première instance de Bastia en date du 4 juillet 1896, enregistré, qui autorise la vente dont s'agit et homologue la délibération du conseil de famille des dits mineurs, en date du 30 novembre 1895, ainsi que d'une ordonnance en date du 13 juillet 1897, de M. Vannier de Morelli, juge commissaire, qui fixe la vente aux jour, lieu et heure indiqués au présent placard ;

Par jugement du 29 mai 1897, la maison et ses dépendances actuellement mis en vente, ont été adjugées au sieur Colombani Ange-François pour le prix de 2,700 francs ; mais une surenchère du sixième a été formée par le sieur Giraldi Sauveur, boulanger, domicilié et demeurant à Bastia, suivant acte du Greffe du 5 juin 1897, enregistré, et dénoncée aux avoués du poursuivant et de l'adjudicataire, Mes Cecconi et Dapelo, aux formes de droit ;

Que cette surenchère ayant été validée par jugement du Tribunal Civil de Bastia, en date du 25 juin 1897, il y a lieu de procéder à une nouvelle mise en vente des immeubles surenchéris, sur la mise à prix portée par la surenchère à 3.150 francs.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à la vente, a été déposé au greffe du tribunal civil de Bastia, le 13 novembre 1896.

Me Cecconi, avoué poursuivant, et Me Dapelo, avoué de l'adjudicataire, donneront tous les renseignements nécessaires.

Fait et rédigé à Bastia, le 13 juillet 1897, par l'avoué soussigné.

A. CECCONI.

Enregistré à Bastia le treize juillet 1897, fol. 59, C. 1. Reçu un franc 88 centimes décimes compris.

LUCCIANI.

AU PETIT GOURMET
Restaurant recommandé d Erbalunga
Tenu par J. B. ROMANI
Prix modérés

OREZZA LES EAUX
HOTEL FILIPPI
à Piedicroce
Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée et abondante.
Prix très modérés

Ne fumez que le merveilleux CIGARE MATTEI ou ne pas fumer

Un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

SOMNAMBULE
Mme FÉE à Marseille (Bouches du Rhône), 22, rue Moustier, 22.
(*Ex Secrétaire confidentielle d'une Reine*)
CONSULTE PAR CORRESPONDANCE

Madame **Fée**, dont la science est universellement appréciée par les savants, a fait gagner de nombreux lots. Elle fait réussi, n'importe quoi : *affaires commerciales, amour, mariage, procès, pertes, héritages, divorces, maladies, calomniateurs, emplois, avancement, faveurs, etc., etc., etc.*

Dans un but humanitaire et pour répandre sa science, elle indiquera *gratuitement* les secrets et moyens de gagner un *gros lot* à la personne digne d'intérêt qui la consultera et qui s'engagera à la récompenser après avoir gagné.

Madame FÉE consulte aussi bien par Correspondance que de vive voix. Il suffit de lui écrire. *Discrétion et Loyauté :* consultations à moitié prix aux lecteurs du journal.

TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS

Tournoi Graisse, Piqure, Acide sur aigre doux, Amertume, Goût de terroir, Pousse, Vins mildiousés, Fermentations permanentes, Mauvais goûts, etc. Vinification, Conservation et Bonification par procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crûs pour Vins rouges et blancs de France et Etrangers, pour Vins de liqueurs, Apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentrés vins tables vieillisseurs. Dosage pour Vermouth de France et de Turin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vinicoles Couleurs végétales, Fournitures de chais.

Laboratoire de Bactériologie et d'Œnologie. **F. Magnas** *Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonifacien* Rue des Remparts-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône.)

STATION D'ÉTÉ EN CORSE
ALTITUDE 1.200 MÈTRES

HOTEL DU MONTE D'ORO
FOCE DE VIZZAVONA
Sur la ligne de chemin de fer entre Ajaccio et Bastia

Position unique au milieu d'immenses forêts de pins et de hêtres, entourée de panoramas de montagnes superbes, dans un climat d'été incomparable et d'un pur et fortifiant.

Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée sous la direction d'un chef de cuisine d'un des grands hôtels du littoral.

Déjeuner, vin compris. 3 francs.

Arrangement avantageux pour familles pendant la saison d'été.

Salle restaurant et grande salle table d'hôte, vaste parc autour des maisons avec les jeux de croquet et de Law-Tennis.

Omnibus et cabriolets à tous les trains et à la disposition des clients.

Pour informations s'adresser à V. BUDTZ, Propriétaire.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES ET TOMBENT-ILS? NE CRAIGNEZ RIEN, EMPLOYEZ LE ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il guérit les pellicules, arrête la chute des cheveux, fait repousser les Favoris, Moustaches et Sourcils, et donne aux cheveux secs et cassants un brillant et une souplesse incomparables. Il est inoffensif et ne tache pas le linge. Il est recommandé par les Médecins. Il est en vente dans tous les bons magasins de parfumerie.

EXTRAIT DU RAPPORT DU DOCTEUR LANCEREAUX, Médecin de l'Hôpital de la Charité, Membre de l'Académie de Médecine, Officier de la Légion d'Honneur, etc., etc.

Le Royal Windsor est un produit inoffensif, qui rend aux cheveux gris leur couleur primitive, sans les salir, sans les graisser, sans les tacher, et qui leur donne de la souplesse et de la force. Il arrête la chute des cheveux, fait repousser les favoris, moustaches et sourcils, et guérit les pellicules.

EXTRAIT DU RAPPORT DU DOCTEUR BOUCHUT, Médecin de l'Hôpital des Enfants, Membre de l'Académie de Médecine, Officier de la Légion d'Honneur, etc., etc.

Le Royal Windsor est un produit inoffensif, qui rend aux cheveux gris leur couleur primitive, sans les salir, sans les graisser, sans les tacher, et qui leur donne de la souplesse et de la force. Il arrête la chute des cheveux, fait repousser les favoris, moustaches et sourcils, et guérit les pellicules.

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

---

Orezza-les-Eaux
—(VILLA GRANAJOLA)—

La Villa sera ouverte le 2 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'Etablissement, attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare d'Aleria. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et le source des Eaux d'Orezza.

Jeux de Tennis — Croquets — Balançoires
PATISSERIE DU JOUR
EN TREPOT : 38, Rue d'Enghien, PARIS

La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus exigeants par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la montagne.

Pour renseignements, s'adresser à M. IGNACE COLOMBANI, propriétaire de l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

---

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — ne disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 1866
QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR. — VINGT-SEPT MÉDAILLES
SPÉCIALITÉ DE LA MAISON

AMARA BLANQUI

Le plus agréable et le plus fortifiant de tous les Amers & Bitters connus est également le plus répandu & le plus apprécié dans toute la Corse

SEUL DÉPOT POUR LA CORSE
de la GRANDE FINE CHAMPAGNE CHATEAU-BLANZAC & du RHUM COLOMBO, import. directe de la Martinique
Représentant à Bastia : M. T. CHAVATTE

il ne paraît pas que le programme ait été universellement goûté. Trop de musique allemande ! de cette musique algébrique où tout le monde ne trouve pas ces sensations délicieuses que nous sommes accoutumés à puiser dans notre musiquette italienne et française. Combien peu n'auraient pas préféré un morceau d'*Aïda* ou de l'*Africaine* ou du *Faust*, du Donizetti ou du Offenbach, ou de l'Ambroise Thomas. C'est un répertoire très familier au gros public ajaccien et point de doute qu'il n'eût été plus que satisfait d'apprécier la supériorité des moyens d'exécution qui distinguent la musique du 105e de ligne de la musique municipale et même de celles de l'escadre.

♣

La journée du 16 s'est passée dans le calme le plus normal ; mais il n'en a pas été de même de la soirée qui a été très mouvementée. Dès huit heures, la musique militaire était sur la place et entamait le programme par une brillante exécution de la *Chevauchée de la Walkyrie*, suivie de *Samson et Dalila*, de *Lohengrin*, etc. Puis à neuf heures, a commencé la retraite aux flambeaux. Quels que soient les spectacles que nous ménage encore l'autorité militaire pendant les deux fois qu'elle nous gratifie de faveurs qui nous surprennent très agréablement, nous ne pensons pas qu'il s'en trouve de plus réussi et de plus goûté que cette retraite aux flambeaux. Plus de deux cents hommes portant des lanternes vénitiennes et des torches de résine se réunissent sous les fenêtres de l'Hôtel de France, où est censé se trouver le général, — qui se promène sur la place — et là se fait entendre le roulement de tambour initial du bruyant parcours qui va se faire.

La retraite aux flambeaux qui s'avance ! Elle s'engage dans le cours Napoléon où plusieurs milliers de personnes encombrent les trottoirs et la terrasses du Café. Un flot humain énorme et impétueux s'engouffre sur cette large voie où il s'écoule comme un flot de lave flamboyant sous les ardeurs de mille feux multicolores aux magiques effets. En passant devant l'Hôtel de la Préfecture le spectacle est vraiment unique, grandiose. Le cortège s'arrête un instant, la musique joue cadençant ses notes avec les batteries des tambours de la garnison, tandis que des jardins s'élancent des gerbes de feu, s'allument des flammes de Bengale à profusion, éclatent des coups de boîte aux détonations formidables.

♣

Le 17, à 6 heures du soir, a eu lieu la revue d'honneur du 163e. Tout Ajaccio s'était porté sur la place du Diamant. Après une rapide inspection, les troupes ont défilé devant M. le général Sage, qui a été acclamé en rentrant à l'hôtel.

A 8 heures, M. le général gouverneur a offert un grand dîner militaire, pendant lequel la musique du 163e a donné un concert qui a été très applaudi.

Il nous reste à remercier M. le général gouverneur de cette attention délicate et recherchée dont Ajaccio est pour la première fois l'objet. Nous nous plaisons à croire que cette haute marque d'intérêt, si généreusement donnée par M. le général Sage, ne restera pas isolée et que dans l'avenir encore, la ville d'Ajaccio verra le spectacle réconfortant de ces fêtes militaires, à l'esprit d'initiative d'un gouverneur universellement aimé et honoré.

N.

Bulletin financier

Paris, le 16 Juillet 1897.

Pour la centième fois peut-être on annonce que la conclusion de la paix est imminente. Cette nouvelle, à laquelle on ne croit guère, suffit cependant à soutenir les cours. Le 3 0/0 s'établit à 101 47, le 3 1/2 0/0 à 107.30.

L'Italien et le Turc sont soutenus par la spéculation, mais les capitaux du comptant s'aigrissent de ces deux fonds d'Etat.

La tendance reste bonne sur les Sociétés de Crédit. On cote le Crédi t Foncier à 682, le Comptoir National d'Escompte à 567, le Crédit Lyonnais à 777 et la Société Générale à 519.

L'action du Rio Accre se négocie à 665. La société vient de gagner un nouveau procès devant le tribunal de Pretet-Anzi de Reims qui a condamné à l'amende et à des dommages-intérêts les contrefacteurs et les usagers.

L'obligation 3 0/0 O. Patin est en hausse à 478 fr. Les premiers acheteurs réalisent déjà un bénéfice sérieux.

L'obligation 3 0/0 de la Société Centrale des Allumettes varie entre 480 et 483 fr. C'est un titre possédant, entre autres attraits, celui d'avoir des coupons payables sans d'impôts.

L'action Société Continentale d'automobiles a un marché assez large de 118 75 à 120.

La tenue des Chemins Français est très ferme.

Conseil d'arrondissement

Séance du 20 juillet

Le Conseil d'arrondissement de Bastia s'est réuni, à 2 heures, à l'Hôtel de la Sous-Préfecture, sous la présidence de M. Giuseppi, doyen d'âge.

Onze membres sur vingt ont répondu à la convocation, qui leur avait été adressée par M. le Sous-Préfet.

M. Phélut, sous-préfet, assistait à la séance.

Le Conseil étant en nombre pour délibérer a procédé à la constitution de son bureau.

Votants : 11.

M. Dapelo Lucien, 2e adjoint de la ville de Bastia, conseiller d'arrondissement du canton de Terranova a été élu président par 8 voix ;

M. Sicurani, conseiller d'arrondissement du canton de Pero-Casevecchie, a été élu vice-président par 11 voix ;

M. Bianchi, conseiller d'arrondissement du canton de Nonzas été maintenu dans ses fonctions de secrétaire par 10 voix.

M. Giuseppi, doyen d'âge, invite M. Dapelo à prendre place au bureau, en sa qualité de président.

Le nouveau Président prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

Je pense que vous n'attendez pas de moi un discours ; il fait si chaud !

Permettez moi, tout d'abord, de vous remercier des vives sympathies que vous venez de manifester sur ma modeste personne, en m'appelant à l'honneur de présider vos travaux.

La tâche me sera facile, car nous avons le bonheur d'avoir à nos côtés un représentant du gouvernement qui, par sa vive sollicitude aux intérêts de notre arrondissement et son aménité dans ses relations avec les representants des cantons, a su mériter, je ne dirais pas notre sympathie, mais toute notre confiance.

Aussi, je suis heureux de lui adresser, en votre nom et en mon nom personnel, l'expression de notre respectueux dévouement.

M. le Sous-Préfet a remercié M. le Président des paroles aimables qu'il venait de lui adresser au nom de ses collègues.

Le Conseil, après l'adoption de plusieurs vœux d'intérêt général, a levé la séance.

L'Escadre à Bastia

Hier matin, à 9 heures, M. le général Sage, gouverneur de la Corse, s'est rendu à bord du vaisseau-amiral, où il a été reçu avec tous les honneurs qui lui sont dûs.

A 9 heures et demie, M. le vice-amiral Humann est descendu à terre pour rendre les visites qu'il avait reçues.

Il s'est d'abord rendu chez M. le général Sage, gouverneur de la Corse.

Au moment où le commandant en chef de l'escadre a débarqué, une salve de onze coups de canon a été tirée par la batterie Saint Erasme.

La musique du 163e, placée devant l'hôtel du Gouverneur, a joué la *Marseillaise* au moment du passage de l'amiral et a joué pendant tout le temps qu'a duré cette visite.

Des gendarmes assuraient le service d'ordre.

M. l'amiral Humann a rendu ensuite leur visisite à M. le Premier Président, à M. le Sous-Préfet et à M. le Maire, à l'Hôtel de Ville, où il a été reçu par M. de Caraffa, premier adjoint.

A 10 heures et demie, M. l'amiral Humann rentrait à bord.

M. le général Sage a reçu dans la journée la visite de M. le contre-amiral Godin, commandant une division de l'escadre. A 4 heures du soir, M. le général Sage s'est rendu à bord du *Friedland* pour rendre sa visite au contre-amiral Godin.

Les torpilleurs de la défense mobile de la Corse sont arrivés vers onze heures du matin et se sont amarrés au Vieux-Port.

Hier soir, la musique du *Friedland* a joué, de 8 heures à 9 heures et demie, sur la place Saint Nicolas.

Après chaque morceau, la foule n'a pas manqué d'applaudir ces musiciens d'élite.

L'escadre appareillera très probablement dans la journée.

Cour d'Assises

Audience du 20 juillet

Présidence de M. le conseiller DURAZZO

Viol

Le nommé Consalvi Augustin, âgé de 25 ans, charretier, demeurant à Ville de Paraso, a été renvoyé devant la Cour d'assises pour y être jugé sur le crime de viol qui lui est imputé et dont il se serait rendu coupable dans les circonstances suivantes.

La nommée Patrici Angèle-Marie, femme Orlandi, âgée de 35 ans, revendeuse, demeurant à Calvi, est mère de 5 enfants. Sa moralité n'a jamais donné lieu à aucun reproch.

Le 30 avril 1897, dans la soirée, elle venait de Montticello où elle était allée vendre des poissons ; elle portait sur la tête une corbeille contenant une certaine quantité de marchandises et des œufs.

Arrivée à deux kilomètres environ de Monticello elle croise sur la route une charrette attelée de trois mulets et conduite par le nommé Consalvi Augustin, âgé de 25 ans, charretier, demeurant à Ville de Paraso.

Consalvi laissa d'abord passer Angèle-Marie Orlandi sans rien lui dire, puis revenant vers elle à pas précipités, la rejoignit, jeta brusquement à terre la corbeille que cette femme portait sur sa tête, et après l'avoir saisie elle-même à la gorge et l'avoir renversée dans un fossé de la route, la viola, malgré ses cris et sa vive résistance à la violer.

Consalvi proteste, il est vrai, de son innocence, mais les déclarations de la femme Orlandi sont confirmées par toutes les constatations de la procédure.

Avant l'interrogatoire de Consalvi, sur les réquisitions de M. l'avocat général, la Cour a ordonné le huis clos.

M. Angeli a soutenu l'accusation.

Me de Caraffa a présenté la défense.

Le verdict du jury étant négatif, Consalvi est acquitté.

♣

Audience d'aujourd'hui :

Pinzuti Octave, de Peri, meurtre.

Officier du parquet, M. Arrighi, substitut du Procureur général.

Défenseur, Me de Caraffa.

Une bonne précaution

Lorsqu'un simple rhume se prolonge et produit de l'essoufflement, craignez de devenir asthmatique ou emphysémateux. — Employez alors la merveilleuse poudre Louis Legras qui a obtenu 15.000 francs de récompense et qui calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux, de vieilles bronchites, et guérit progressivement. M. Louis Legras, ex-interne des hôpitaux, expédie franco une boîte de sa poudre contre 2 fr. 10 adressés, 139, Boulevard Magenta à Paris.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 20 JUILLET

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 26 0 ; midi, + 29-5, 6 heures du soir, + 27 8 ; Maximum, + 30 8 ; minimum, + 23 0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 756 mm. ; midi, 755 mm. ; 6 heures du soir, 753 mm.

Vent. — 9 h. du matin, S. E. faible.

— 6 h. du soir, S. E. jolie brise.

Etat du ciel, brouillard.

Etat de la mer, belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,40 ; soir, + 0,46 ; Pariscombre, à 9 heures du matin : 0,00 mm.

♣

Félicitations

M. Peretti, ancien consul à C... aujourd'hui en résidence à Nice, ... d'être nommé Chevalier de la ... ronne d'Italie. — C'est en ces ... que M. Billot, notre ambassadeur ... près du Quirinal, lui a notifié ... mination :

« J'ai la satisfaction de vous ... cer que S. M. le Roi vient de sig... décret qui vous confère la cro... Chevalier de la Couronne d'Italie. ... en recevrez prochainement le b... et les insignes.

« Je suis heureux d'avoir pu, ... tervenant, vous donner ce nou... témoignage de ma très sympat... estime et je vous prie de rec... mon cher Consul, tous mes co... ments avec l'assurance de mes ... dévoués sentiments. »

Nos félicitations les plus sincè... nouveau chevalier.

♣

Douanes

On lit dans le *Petit Niçois* :

Les nombreux amis que compte ... notre ville M. Augier, chef des bu... de la Direction des Douanes, ap... dront avec plaisir qu'il vient d'... nommé sous-inspecteur divisio... à la résidence de Bastia.

M. Augier, gendre de M. le doc... Scoffier, était, depuis septembre ... premier commis à la direction ... Douanes de Nice ; il sera vivement ... gretté, car, par son caractère af... il avait su s'attirer toutes les sy... thies du personnel des Douanes ... commerce local.

M. le Directeur général des Dou... ne pouvait faire un meilleur choi... confiant à notre concitoyen la dél... mission d'organiser en Corse le se... de la perception de l'impôt sur l'a... qui vient d'être voté tout dernière... par la Chambre des députés.

Nous sommes heureux d'adress... M. Augier nos félicitations les ... amicales.

♣

Nécrologie

Lundi, à quatre heures du ma... s'est éteinte dans les bras de ses ... filles adorées et éplorées, Mme v... Brignardelli, née Rossi, qui fût ... excellente mère de famille, une pi... et charitable personne : une teme... bien dans toute l'acception du mo...

Elle avait perdu, il y a trois ans, ... mari, qui était pour elle un époux ... dèle ; depuis cette époque et ma... tous les soins dont ses chères filles ... cessaient de l'entourer, sa santé ... était des plus délicates n'avait c... de décliner.

C'était une chrétienne, d'une foi ... et profonde, et les pauvres que ... noble et généreux cœur secourait ... relâche, pleureront longtemps la p... de leur bienfaitrice.

A ses sentiments religieux, M... Brignardelli joignait un caractère d'... douceur angélique, qui lui avait c... quis toutes les sympathies. Aussi ... fin a-t-elle été un deuil, non seulem... pour sa famille, mais encore pour ... nombreux parents et amis, et p... tout le personnel attaché à son im... tant commerce.

Une foule très compacte a suiv... cercueil de cette excellente mère ... mille.

Les coins du poêle étaient portés ... MM. Charles Orenga, Fortuné Thi... Roch Mattei et Léon Casanova.

Deux magnifiques couronnes ... vraient le cercueil.

L'absoute a été donnée, en l'ég... paroissiale Saint Jean, par M. le c... noine-archiprêtre Casanova, et l'in... mation a été faite dans le caveau ... ticulier de la famille.

Nous présentons à Mlles Brignard... et aux familles Rossi, Poggioli, Ba... Pecunia, Colonna et Crocicchia, l'... pression de nos très vifs regrets.

— Hier, un long cortège de parent... d'amis accompagnait à sa dernière ... meure un vieux brave, un honnête ...

...yen, M. Crouzet Henri, décédé à ...ge de 82 ans.

M. Crouzet s'était engagé en 1838, ... avait fait une grande partie de son ...vice en Afrique.

Nous adressons aux familles Cronzet, ...zzoni et Giambelli nos sincères ...doléances.

— Une jeune fille de 19 ans, Mlle Flavie ...relly, s'est éteinte l'autre jour, em...portée, après une longue agonie, par ...e de ces maladies qui ne pardon...nt pas. On pouvait dire qu'elle n'é...it pas faite pour ce monde, tant elle ...ait de grâce et de charme, tant son ...ur était bon.

...es amis lui ont tressé une grande ...ronne et l'ont accompagnée jus...au champ de l'éternel repos, en ...ssant leurs larmes à celles de sa ...mille éplorée.

Nous adressons à Mme Morelly et à ...a famille toutes nos condoléances.

♣

Vols

A la suite d'une plainte portée par ...e Bertoncini pour vol, dans son do...cile, de bijoux et de divers objets ...ménage, une enquête a été ouverte. ...le commissaire de police a pro...é à l'arrestation de la nommée ...ticelli Anastasie, qui a été trouvée ...teuse des objets volés.

— En outre des voleurs ont pénétré ...e nuit avec effraction dans la bou...rie de M. Poggi, rue du Marcha, et ...emporté environ cinquante kilos ...graisse.

...ne enquête est ouverte.

♣

...ps de bâton

...s nommés B. et V. ayant donné, ...matin, sur la place Guasco, une ...te représentation de boxe et de ...e, sans autorisation de l'autorité, ...été conduits au violon.

Grand Café Français

Grand Concert du 21 Juillet

Grande Soirée de Gala.

...ur les Adieux des sympathiques Duettistes ...MM. Lilly et Audrys

Grands Succès de M. Beaufort

...FATIN : Dans son répertoire et créations. ...BEAUFORT : La Rose de Montmou. — A ...ms. — Adieu la Mômes.

...ue par MM. LYLLI et AUDRYS : La Balia... ...e Agents. — Violent et affable. — Le Gros ...ouillard le poète. — Ramollot et Ranchon...

...e FATIN : Dans son répertoire et Créations. ...LILLY : Dans son répertoire choisi et varié. ...ue par M. et Mme FATIN : Le Kvrié. — La ...adeau. — La Bougie merveilleuse.

...BEAUFORT : La main n'a la plume. — ...e au théâtre. — Ma Gertrude.

...AUDRYS : La Valse de l'or. — M. Rodin, ...grodin de printemps.

BOURSE DE PARIS

	19 juil.	20 juil.
3 p. 0/0 anciens. .	104.65	104.55
3 p. 0/0 amorti. .	102.75	102.60
3 1/2 0/0.	108.02	108.00

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

...drechi Ange, marin et Tognetti Elisabeth, ...e, tout deux de Bastia.

...ura Baptistin-François, boulanger de Mar... ...et Lota Marie-Catherine, ménagère de Bas...

...nni Etienne, sous-officier d'Oletta et Ribetti ...s, institutrice libre de Bastia.

NAISSANCES.

...ni Marie-Dominique-Violetta. — Valery ...Joseph. — Castagna Armand. — Marini ...Jean.

DÉCÈS.

...ti Pauline, 18 mois, de Bastia.

...d'Assomption, mariée, 36 ans, de Bastia.

...ne Marie, 14 ans, de Bastia.

...delli Thérèse, veuve, 50 ans de Bastia.

...i Etienne-Dominique, 16 mois, de Bastia.

...o Gaston-Henri, 14 mois, de Bastia.

...one, 22 mois, de Bastia.

...Henri, veuf, 81 ans, de Semsac (Ardè...

...Lucie, 23 mois, de Bastia.

Dépêche de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

NOUVELLES MILITAIRES

L'Officiel publie une promotion dans la *Gendarmerie*, qui comprend 1 chef-d'escadron, 4 capitaines et 1 sous-lieutenant.

Nouvelles Maritimes

La division qui accompagnera le président de la République en Russie sera composée des croiseurs cuirassés *Pothuau* et *Bruix* et du croiseur de 3e classe *Surcouf*.

Cette division sera placée sous le commandement de M. le contre-amiral de Courthille.

Un meeting

Plus de 3,000 personnes assistaient au meeting du Cirque d'hiver.

Une manifestation s'est produite en l'honneur du marquis de Morès.

Des discours ont été prononcés par MM. Drumont, Millevoye et Marcel Habert.

La Commission du Panama

Une lettre de Cornélius Herz

Le *Times* publie une lettre que Cornélius Herz a adressée au Président de la commission d'enquête du Panama.

Dans cette lettre, Cornélius Herz déclare qu'il ne pourra se présenter devant la commission que le 12 août, et il ne se présentera que si les membres déclarent tout d'abord sur l'honneur qu'ils veulent faire la lumière complète.

Je demande à la commission, ajoute Cornélius Herz, de me faire parvenir les dossiers de tous les procès intentés contre moi devant les diverses juridictions.

« Toutes les accusations, dont j'ai été l'objet, avaient pour but de sauver les grands criminels de France. »

♣

La lettre de Cornélius Herz a été adressée au Palais Bourbon. Elle a été ouverte par un des vice-présidents de la commission d'enquête : le président, M. Vallé, étant déjà parti pour Londres.

Le départ de la commission pour Bournemouth est ainsi de nouveau ajourné.

Vingt-cinq chambres avaient été retenues par la question.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. LOUBET

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Coste, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Vérification de pouvoirs

A l'ouverture de la séance, le Sénat valide l'élection de M. Leroux.

Les Contributions directes

Le ministre des finances dépose le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif aux contributions directes et aux taxes y assimilées de l'exercice 1898.

La séance est suspendue pour permettre à la commission de présenter son rapport.

Reprise de la séance

A la reprise de la séance, le Sénat aborde la discussion sur ce projet de loi.

MM. Giraud et Peytral présentent des observations.

M. Méline réfute les arguments présentés par ces deux orateurs.

Tous les articles de ce projet de loi sont successivement adoptés.

L'ensemble du projet de loi est mis aux voix et adopté par 217 voix contre 2.

La Réfection de la flotte

Le Sénat adopte ensuite le projet de loi, voté par la Chambre des députés, portant ouverture d'un crédit de sept millions, au ministère de la marine, pour commencer les travaux de réfection de notre flotte.

Les sinistrés de la Guadeloupe

Le Sénat vote enfin le crédit de 50,000 francs, voté par la Chambre des députés, pour venir en aide aux sinistrés de la Guadeloupe.

Décret de clôture

Le Garde des sceaux donne ensuite lecture du décret déclarant la session close.

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Henry Cochin, l'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

SÉANCE DU MATIN

Les Contributions directes

Suite de la discussion du projet de loi relatif aux contributions directes et aux taxes y assimilées de l'exercice 1898.

Les deux derniers articles sont adoptés.

L'ensemble du projet de loi est mis aux voix et adopté par 516 voix contre 17.

La Réfection de la flotte

La Chambre adopte le projet de loi portant ouverture, au ministère de la marine, d'un crédit de sept millions, pour commencer les travaux de réfection de la flotte.

Les sinistrés de la Guadeloupe

La Chambre adopte également le projet de loi portant ouverture d'un crédit de 50,000 francs pour venir en aide aux sinistrés de la Guadeloupe.

La séance est ensuite renvoyée à 2 heures de l'après-midi.

SÉANCE DU SOIR

Une loterie de 6 millions

Discussion du projet de loi tendant à autoriser une loterie de six millions pour venir en aide aux sinistrés de la Haute-Garonne, du Gers et des Hautes-Pyrénées.

M. Bérard demande à faire bénéficier également les autres départements atteints par les orages.

Le ministre de l'intérieur fait ses réserves ; le gouvernement ayant refusé de prendre l'initiative de ce projet de loterie.

Les divers amendements proposés sont tous repoussés.

Le contre-projet Bérard est adopté.

Décret de clôture

Le président du conseil donne lecture du décret déclarant la session close.

AVIS

Aux fumeurs de cigarettes Egyptiennes

M. SIMON DAMIANI offre la cigarette ***Suzzarini*** bien connue dans le monde des *fumeurs selects* au prix de *3 fr.* la boîte de 0/0.

A LA GRANDE CIVETTE

Angle des rues Miot et Napoléon et place Saint-Nicolas.

AVIS

M. I. VENTURINI vient d'établir bou levard Paoli, 14-16, un dépôt des produits agricoles provenant de ses récoltes.

Les personnes désireuses d'avoir de l'huile d'olive absolument pure, du bon vin rouge de l'année et des vins blanc et rouge de la récolte 1895, n'auront qu'à s'adresser à la gérante.

COUPEZ-VOUS les CHEVEUX vous-même avec LA TONDEUSE HUMAINE

Envoi franco contre mandat-poste de 3,50 (Timbres à Auguste BAIN, 2, Rue Tambour, PARIS

AVIS

MM. SUSINI et Cie ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont installé boulevard Paoli, 14-16, une maison pour la vente en gros et en détail de leurs Savons de ménage.

Fabriqués en Corse (à Minelli, près Bastia), ces savons sont de qualité supérieure, bien cuits et bien épurés, doués d'un grand pouvoir détersif sans toutefois attaquer les tissus.

Les ménagères, soucieuses de voir durer leur linge, feront bien d'adopter désormais la marque Susini et Cie. Elles auront ainsi un bon savon, exempt des fraudes qui sont pratiquées couramment sur cette marchandise, d'un emploi économique, et elles auront en outre fait œuvre de patriotes et aidé au relèvement de notre pauvre pays en encourageant l'industrie locale.

A LOUER

MAISON DE CAMPAGNE

avec petit jardin

A CARDO

S'adresser : Confiserie Modena, Boulevard du Palais.

ERS A PLANCHER

FERS RONDS, PLATS & CARRÉS

FERS FINS de MARÉCHAL

TOITURE EN PORTE Nom à part

Chaux & Ciments, Plâtres

BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX A TOUS GENRES

Ch. CLÉMENT

Correspondance aux Magasins Réunis, RUE DU

LE MEILLEUR MARCHÉ DE L'AICORSE

A LA GRANDE MAISON

Maison de Confiance

Bastia, 35, Boulevard Paoli,

VESTIARIUM

CONFECTIONNES & SUR MESURE

pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

Prix Fixe

Grande mise en vente des dernières nouveautés de la Saison Printemps-Eté. Rayon spécial de Chemises, Cacheçous, Flanelles et Chapellerie dernière mode.

La réputation de la Grande Maison n'est plus à faire, par sa devise : Vaste bon et bon Marché, et à Prix Fixe la Grande Maison s'est fait une nombreuse clientèle. Aussi la Nouvelle Direction, n'a reculé devant aucun sacrifice, et pour contenir sa nombreuse clientèle, a le « est entendue avec un Grand Tailleur Parisien pour la Maison, et d'ores et déjà l'on peut être certain d'être habillé à la dernière mode.

Choix immense des dernières nouveautés de la saison Printemps Eté

Facilité de payement aux fonctionnaires

Bien s'assurer avant d'entrer d'être à la *Grande Maison* Boulevard Paoli, 35

Pas de Succursale en Ville

Avis intéressant

La maison **F. Pasquinelli**, boulevard Paoli, n° 22, Bastia, met en vente une grande partie d'Alcools : Rhums, Cognacs, Absinthes, Eau de Vie Corse, ainsi qu'une grande partie de Liqueurs assorties à des prix exceptionnels.

VINS

des meilleurs crus de Sartene et du Cap-Corse.

Garantis purs à l'analyse

prix de vente :

VIN DE SARTENE

Au détail, 0,40 c. le litre,

En gros, 0,35,

En entrepôt, hors la barrière de l'octroi, 31 francs l'hectolitre.

Extrait de l'analyse faite par M. Gentil, pharmacien

Alcool en volume	11.06 0,0
Extrait sec	19.92 0,0
Acidité totale en acide sulfurique.	3.43
Glycérine	6.32

Coloration, naturelle

Bastia, 10 décembre 1896.

Signé : Gentil.

Cave pour le détail, rue St-François, n. 2, en face la Brasserie des Platanes.

MAISON

PANCRACE MATTEI Fils

Continuation de Liquidation après décès

25 pour cent de rabais

Changement de local à partir du 1er Février

Que tous ceux qui ont besoin d'articles d'or et d'argent se hâtent de s'adresser à cette maison où ils trouveront toutes sortes d'articles de bijouterie, horogerie, orfèvrerie, joaillerie, articles d'optique, bronzes d'art et surtout les si renommés poignards corses montés en or et en argent.

La maison conserve toujours ses ouvriers pour toutes sortes de réparations de montres, remontoirs, pendules, réveils, objets d'horlogerie, d'orfèvrerie et gravures sur métal.

A partir du 1er février la liquidation est transférée au-dessus de l'entrée des anciens bureaux de la poste, entre les magasins Camugli et la pâtisserie Ferrandini.

A LOUER

Villa Mattei située au dessus de Toga près Bertrand, avec grand jardin et arbres fruitiers.

S'adresser chez L. N. Mattei et Cie.

M. SIMON DAMIAN

a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ou se Cave au public, sise rue Napoléon, à côté des bureaux de tabac, angle des rues Miot et poisson où la vente des vins se fera en gros et détail. On y trouvera des

vins absolument naturels

Les vins de table de Sartene se vendront 0,40, 0,50, et 0,60 le litre, selon l'âge. Les blancs secs du Cap, à partir de 0,60 jusqu'à et le vin de dessert de 2,00 à 2,50 la bouteille chetés. Les vins de Bordeaux à partir de 0,8 litre (sans verre) jusqu'à 3 50 la bouteille ca tés de 3,5.

A côté de cela on y trouvera des vins rach du Bourgogne (clos Vougeot), maison Lath fils, de Mercurez, des Beaune, des Pomerd des Chambertin, ainsi que des Saint-Julien, Médoc et des Saint-Estephe, des Malaga, dères, Frontignan, Côte Soupiac, Haut-Sau ne, Chablis et des vins de Champagne de la marques, des eaux-de-vie de vin et de mare partir de 1 fr. le litre (sans verre) jusqu'à 3 la bouteille cachetée. Des rhums d'origine, gnacs fins Champagne et toutes sortes de bon liqueurs.

En venant dans ces magasins, le public peut être sûr de ne pas être trompé sur la qualité des p duits.

Pour TAMARO MATTEI plus de réclame M'amours, demandez-la aux Dames.

L'un des rédacteurs gérant,

Matthieu Ollagnier.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

RÉCITS DES GRANDS JOURS DE L'HISTOIRE

15 cent. le volume

AUJOURD'HUI PREMIER VOLUME

UN VOLUME CHAQUE SAMEDI

DEMANDER AUJOURD'HUI

chez tous les libraires, marchands de journaux et dans les gares

CINQ-MARS ET DE THOU

Leur Complot

Leur Captivité, leur Mort

PAR

le Vte de FONTRAILLES

(premier Volume de la Collection)

Vingt-huit pages de texte grand in-12 jésus. Couverture illustrée en couleurs. Frontispice, portraits, gravure hors texte d'après des dessins et tableaux de maîtres.

Pour paraître SAMEDI PROCHAIN

Le Mariage de Louis XIV

par

Mme DE MONTEVILLE

HENRI GAUTIER, ÉDITEUR, 35, Quai des Grands Augustins, PARIS

OREZZA LES BAUX

HOTEL FILIPPI

à Piedicroce

Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée et abondante.

Prix très modérés

A VENDRE

Une embarcation en bon état avec ses agrès.

S'adresser chez M. Gualtelia Jean, expéditionnaire au Nouveau Port, maison Bertin.

☞ *Ne fumer que le merveilleux CIGARE MATTEI on ne peut fumer.*

Librairie du *Petit Bastiais*

Publications Illustrées

0.60 centimes : franco : 0.60

Le Panorama-Salon, 1896 et 1897.
La guerre Greco-Turque.
Les actrices chez elles.
La Révolution française.
Napoléon.
Musée galant.

A VENDRE

Fûts, Foudres et Caves de toutes contenances.

Presses, Fouloirs et Bascules.

Bois en sapin, châtaignier et noyer.

S'adresser pour le tout à l'Usine de Toga.

☞ Décidément, la CÉDRATINE MATTEI est un véritable nectar. "Elle est aujourd'hui la reine des liqueurs."

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

LE PHENIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions.

Valeurs assurées en cours : **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Boulevard Paoli.

REPRÉSENTATION - TRANSIT COMMISSON - EXPEDTON

Pour achat, vente à la commission, pour tout renseignement et pour toutes expéditions à faire sur le Continent et les autres ports de la Corse, s'adresser à M. Toussaint SORBA, *expéditionnaire maritime* à Propriano.

PURGATIVE - DÉPURATIVE - ANTISEPTIQUE

CONSTIPATION, HUMEURS, CONGESTIONS, etc.

Exiger les Véritables

GRAINS de Santé du Docteur FRANCK

Le Dr. Franck (1 fr. 50 le flacon 30 gr.), 2 fr. la Boîte (120 gr.)

Refuser toute Contrefaçon. DANS TOUTES LES PHARMACIES

FER BRAVAIS

TONIQUE et RECONSTITUANT

ADOPTÉ PAR TOUTES LES CLINIQUES MÉDICALES DU MONDE ENTIER

Orezza-les-Eaux

—(VILLA GRANAJOLA)—

La Ville sera ouverte le 2 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable. — Une voiture attachée à l'Etablissement, attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare de Folelli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et le service des Eaux d'Orezza.

Jeux de Tennis — Croquets — Balançoires

PATISSERIE DE JOUR

La cuisine de l'Hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus exigeants par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.

Pour renseignements, s'adresser à M. IGNACE COLOMBANI, propriétaire de l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

ENCRES A MAURIN

LA SYRIENNE — L'AZULINE

LE XIX SIÈCLE — LA POURPURINE

Grand Diplôme d'Honneur à l'Expos. Internationale de l'Alcool, Paris 18

EAU-DE-VIE DE MARC

Extra-fine, Vieille, des Grands Vins de la Côte d'Or

L. Georges-Germain, I. Georges et H. Brenot, succ

Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or)

Seuls dépositaires pour la Corse :

BASTIA — [illegible] — BAST

NOS PETITES ANNONCES

Elles sont réservées pour le numéro du DIMANCHE doivent être remises à l'imprimerie au plus tard le vendr soir. — Les trois lignes, 0,50 ; chaque ligne, en plus, 0,2

Ces annonces sont rigoureusement payables d'avance.

22e ANNÉE — MERCREDI, 21 JUILLET 1897 — N° 173

00229

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal

Faits divers, 1 fr. — Réclames (Pyage), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 21, rue Vendôme, à Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | Union postale, un autre Pays 22 » » 12 » | le port en sus

Autres Départ. *On ne répond pas des manuscrits déposés.*

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Sainte Praxède.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 10 m. — Coucher, 7 h. 06 m.

Lune : Dernier quartier, le 21. — Nouvelle, le 29

Fête de demain : Sainte Marie-Madeleine.

20 JUILLET

La Défense de la Corse

La Corse n'est pas en état de défense, et il est indispensable de l'y mettre non seulement parce que ses habitants ont droit à la protection de souveraineté française, comme ceux des autres départements, mais aussi parce que cette île est pour nous une position stratégique de la plus haute importance, en cas d'une guerre maritime.

Entre nos côtes de la Méditerranée et notre empire africain de l'Algérie et de la Tunisie, la Corse est une base d'opérations navales indiquée, et, par suite, nous devons nous attendre à la voir attaquée, aussitôt qu'un conflit surgirait.

La République doit donc se préoccuper de placer la Corse à l'abri d'un coup de main, et il faut fournir à l'île des moyens de résistance prolongée, dans l'hypothèse où la mer n'étant plus libre nous aurions des difficultés pour y envoyer des troupes.

Il convient, en outre, d'avoir en Corse des ressources suffisantes pour établir une flotte et d'y posséder des rades assez bien fortifiées pour y trouver une escadre puisse s'y réparer et se reposer après un combat qui, quelle en fût l'issue, mettrait en triste état les vaisseaux, étant donnés les moyens de destruction de l'artillerie moderne.

Le problème est donc double, à la fois maritime et militaire, pour empêcher le débarquement d'un corps expéditionnaire ennemi ; et, si ce malheur n'a pu être évité, pour résister à la conquête et chasser l'envahisseur.

♣

Deux points sont indiqués par la nature, Ajaccio et Bonifacio : non qu'ils soient les seuls possibles, car toute la côte occidentale de la Corse est profondément découpée par des golfes dont quelques-uns ont, à l'entrée, jusqu'à quatre cents mètres de profondeur d'eau, mais ils possèdent des avantages spéciaux.

Notamment le golfe d'Ajaccio est trop largement ouvert aux vents pour offrir un abri sûr, et il ne possède pas l'indispensable clôture de jetées.

Quant à la création d'un arsenal maritime, impliquant la construction d'établissements pour conserver les objets de matériel et de rechange nécessaires aux vaisseaux ; il faut des approfondissements que les cuirassés paissent accoster pour embarquer du charbon facilement ; enfin des bassins de radoub permettant seuls, en mettant les navires à sec, d'y faire de grosses réparations.

Mais ces points ne peut se faire sans grandes dépenses, sans parler des forts et des batteries ; mais qui veut la fin veut les moyens. Nous ne pouvons pas oublier les travaux gigantesques accomplis par les Anglais à Gibraltar et à Malte, et par les Italiens à la Spezzia et à la Maddalena.

Si le rêve de faire de la mer Méditerranée un lac français a été abandonné, il importe que nous y conservions notre importance et notre place légitimes. C'est une question de vie ou de mort pour notre colonie africaine, dont l'avenir est indissolublement lié à la grandeur de notre patrie.

♣

Bonifacio, à la pointe sud de la Corse, semble chargé de la garde des Bouches qui portent son nom, c'est-à-dire du détroit, redoutable par ses écueils, qui sépare la Corse de la Sardaigne, et qui est la route fréquentée par les navires qui vont dans le Levant.

Au sommet d'un rocher, cette ville apparaît comme une sentinelle avancée : et il faudrait faire là des travaux indispensables pour être en mesure de tenir tête aux Italiens, embusqués fortement dans l'îlot de la Maddalena.

Nelson, qui était incontestablement un grand homme de guerre, écrivait en 1803 : « La Sardaigne est la plus importante position de la Méditerranée, et le port de la Maddalena le plus important de la Sardaigne. Il y a là une rade qui couvre Naples, la Sicile, Malte, l'Egypte et tous les Etats du Sultan. Malte ne vaut pas la peine d'être nommée après la Sardaigne. »

Or, tout cela peut s'appliquer à Bonifacio, si on y installe des moyens de défense, et il faut le faire, puisque la monarchie a laissé échapper jadis l'île de la Maddalena qui devrait être à nous ; car elle appartenait à la Corse au moment de l'annexion à la France.

Par le traité du 15 mai 1768, la République de Gênes a, en effet, cédé la Corse à la France avec toutes ses dépendances, et les îles du détroit de Bonifacio appartenaient en droit à Gênes. Elles étaient peuplées de Corses et ne payaient aucun tribut au roi de Sardaigne.

Au point de vue religieux, les habitants de la Maddalena se mariaient et faisaient enregistrer les décès sur les registres de l'état civil de Bonifacio, tenus alors par le clergé. C'est au curé de Bonifacio qu'ils payaient la dîme.

Par indolence, la Cour de Versailles laissa envahir ces îlots par les Sardes ; et voilà comment les Italiens ont pu établir là une position militaire et maritime de premier ordre.

♣

Quoi qu'il en soit, et sans s'attarder à d'inutiles récriminations sur le passé, nous devons admettre l'hypothèse d'un échec sur mer et du débarquement d'une troupe d'invasion en Corse.

La configuration de l'île semble faite pour résister à des tentatives de conquête. Ses montagnes, qui s'élèvent à deux mille cinq cents mètres, sont souvent inaccessibles, et le principal massif, le Niolo, qui se dresse au nord-ouest de l'île, est une sorte de citadelle granitique dont les hautes vallées servirent de retraite aux Corses pendant les guerres d'indépendance.

Une chaîne de montagnes, allant du nord au sud, semble l'épine dorsale de la Corse. Dans son ensemble, l'intérieur de l'île n'est qu'un labyrinthe de montagnes, et les communications de village à village se font par des sentiers.

On sait les difficultés de la construction des chemins de fer en Corse. La route de voiture d'Ajaccio à Bastia, à un moment donné, passe à 1.100 mètres au-dessus du niveau de la mer, et les chemins ne sont qu'une succession de montées et de descentes.

Dans de pareilles conditions, des opérations militaires offriraient les plus grandes difficultés, et la glorieuse histoire des luttes pour la liberté corse en est une preuve.

♣

Un fait peu connu, c'est qu'en 1814, après la chute de Napoléon et le retour des Bourbons, la Corse fut le dernier point du monde où flotta le drapeau tricolore.

Louis XVIII avait nommé le marquis de Rivière son ambassadeur auprès du Sultan, et il l'avait chargé, en se rendant à Constantinople, de s'arrêter en Corse et d'y faire reconnaître son autorité.

Le marquis de Rivière se heurta à la résistance d'un chef de bataillon des armées impériales, le commandant Poli, qui, à la tête des montagnards du Fiumorbo, eut l'étonnante prétention de ne pas reconnaître la Restauration.

Une colonne expéditionnaire, commandée par le marquis en personne, tomba dans une embuscade et subit des pertes sérieuses. L'ambassadeur ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval ; il faillit être fait prisonnier.

Pour en finir avec cette rébellion, qui, en réalité, n'avait aucun but, il fallut signer un véritable traité avec le commandant Poli, et ce document n'est pas le moins curieux des annales de la Corse.

Ce souvenir prouve ce qu'une poignée d'hommes peut faire dans un pays aussi accidenté que la Corse, et, par suite, ce que l'on pourrait attendre d'une résistance organisée à l'avance.

♣

Actuellement, on ne peut pas dire que cette résistance est préparée. La garnison de Corse est tenue par un régiment appartenant au 15e corps d'armée, dont le quartier général est à Marseille.

Ce régiment ne reste qu'un certain temps dans l'île et, après avoir terminé ce qui semble considéré comme une corvée, on le remplace par un autre.

Sous le gouvernement de M. Thiers, un bataillon de chasseurs à pied fut envoyé provisoirement à Ajaccio, mais pour des raisons politiques qui n'avaient rien à voir avec la défense de la Corse. On craignait alors des mouvements populaires.

Un général de brigade, gouverneur de la Corse, commandant supérieur de la défense et commandant la subdivision territoriale, porte la responsabilité de la garde de l'île.

Ce système a été vivement critiqué. On lui reproche de ramener en France les officiers au moment où ils ne sont le mieux rendu compte de la situation du pays, au point de vue militaire, et on a proposé, soit de détacher d'une façon permanente en Corse un bataillon de plusieurs régiments, soit de créer un corps spécial, à l'imitation des chasseurs alpins, qui rendrait tant de services en cas de lutte avec les Italiens.

Evidemment, si la Corse était attaquée, on pourrait compter sur le patriotisme de ses enfants pour combattre sous le drapeau de la France.

Après toutes les péripéties de leur tragique histoire, les Corses ont, depuis un siècle, donné à la patrie française leur cœur et leur sang, et nulle part on ne trouverait dans un autre département plus d'engagés volontaires, plus de francs-tireurs.

Le terrible cornet insulaire qui, aux heures des combats pour l'indépendance, retentissait de morne en morne et appelait aux armes, ferait certainement entendre son cri de guerre dans toutes les gorges des montagnes, au fond des épais maquis, sur les cimes altières.

Mais c'est précisément pour cela que la République doit aux vaillantes populations corses de leur fournir le noyau d'une armée de défense nationale.

(*Petit Parisien*). Jean Frollo.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Scrutin sur le projet de résolution de MM. Millerand, ainsi conçu :

« La Chambre, résolue à poursuivre sans interruption la discussion des réformes fiscales, passe à l'ordre du jour. »

Nombre des votants . . .	527
Majorité absolue	264
Pour l'adoption . .	257
Contre	270

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Ont voté pour, MM. Gavini Sébastien, Luce de Casabianca.

Ont voté contre, MM. Emmanuel Arène, Gavini Antoine.

M. Ceccaldi, absent par congé.

CAUSERIE AJACCIENNE

Nous croyions les fêtes du 14 juillet passées, après les éclats de l'illumination finale quand, tout à coup, l'arrivée de la musique du 163e de ligne est venue nous donner un regain de bruit aha populaire. C'est le 15 au soir qu'elle nous est arrivée par le train de sept heures et, malgré une averse torrentielle, — longtemps attendue et trop tôt cessée — une foule considérable l'attendait à la gare. L'attendait aussi la musique municipale d'Ajaccio, qu'une tradition de peu d'années, met en devoir d'aller à la rencontre de sa grande sœur qu'elle ramène ensuite à travers la ville, au pas de ses allegros choisis.

C'est ainsi que s'est effectuée l'entrée en ville de la musique du 163e. Une foule sympathique l'a accompagnée jusqu'à son cantonnement, arrêté dans le bâtiment annexe de la Mairie, construit un peu, paraît-il, pour ces sortes de logements accidentels, puisqu'il n'a encore servi qu'à cela. Là, les musiciens militaires, avec une activité qui ne caractérise pas leurs camarades de la municipale, ont lestement pris leur repas, mis ordre à leurs affaires, changé de tenue, tiré au clair leurs instruments, puis sont descendus sur la place du Diamant où au milieu d'une foule immense, ils ont ouvert leur concert.

La musique est certainement excellente, bien instruite, hautement dirigée, les accords sont parfaits, l'exécution est savante. Mais

il ne paraît pas que le programme ait été universellement goûté. Trop de musique allemande ! de cette musique algébrique où tout le monde ne trouve pas ces sensations délicieuses que nous sommes accoutumés à puiser dans notre musiquette italienne et française. Combien peu n'auraient pas préféré un morceau d'*Aïda* ou de l'*Africaine* ou du *Faust*, du Donizetti ou du Offenbach que de l'Ambroise Thomas. C'est un répertoire très familier au gros public ajaccien et point de doute qu'il n'eût été plus que satisfait d'apprécier la supériorité des moyens d'exécution qui distinguent la musique du 163e de celle de la musique municipale et même de celles de l'escadre.

♣

La journée du 16 s'est passée dans le calme le plus normal ; mais il n'en a pas été de même de la soirée qui a été très mouvementée. Dès huit heures, la musique militaire était sur la place et entamait le programme par une brillante exécution de la *Chevauchée de la Walkyrie*, suivie de *Samson et Dalila*, de *Lohengrin*, etc. Puis à neuf heures, a commencé la retraite aux flambeaux. Quels que soient les spectacles que nous ménage encore l'autorité militaire pendant les deux fois qu'elle nous gratifie de faveurs qui nous surprennent très agréablement, nous ne pensons pas qu'il s'en trouve de plus réussi et de plus goûté que cette retraite aux flambeaux. Plus de deux cents hommes portant des lanternes vénitiennes et des torches de résine se réunissent sous les fenêtres de l'Hôtel de France, où est censé se trouver le général, — qui se promène sur la place — et là se fait entendre le roulement de tambour initial du bruyant parcours qui va se faire.

La retraite aux flambeaux qui s'avance ! Elle s'engage dans le cours Napoléon où plusieurs milliers de personnes encombrent les trottoirs et la terrasses du Café. Un flot humain énorme et impétueux s'engouffre sur cette large voie où il s'écoule comme un flot de lave flamboyant sous les ardeurs de mille feux multicolores aux magiques effets. En passant devant l'Hôtel de la Préfecture le spectacle est vraiment unique, grandiose. Le cortège s'arrête un instant, la musique joue cadençant ses notes avec les batteries des tambours de la garnison, tandis que des jardins s'élancent des gerbes de feu, s'allument des flammes de Bengale à profusion, éclatent des coups de boîte aux détonations formidables.

♣

Le 17, à 6 heures du soir, a eu lieu la revue d'honneur du 163e. Tout Ajaccio s'était porte sur la place du Diamant. Après une rapide inspection, les troupes ont défilé devant M. le général Sage, qui a été acclamé en rentrant à l'hôtel.

A 8 heures, M. le général gouverneur a offert un grand dîner militaire, pendant lequel la musique du 163e a donné un concert qui a été très applaudi.

Il nous reste à remercier M. le général gouverneur de cette attention délicate et recherchée dont Ajaccio est pour la première fois l'objet. Nous nous plaisons à croire que cette haute marque d'intérêt, si généreusement donnée par M. le général Sage, ne restera pas isolée et que dans l'avenir encore, la ville d'Ajaccio verra le spectacle réconfortant de ces fêtes militaires, à l'esprit d'initiative d'un gouverneur universellement aimé et honoré.

N.

Bulletin financier

Paris, le 16 Juillet 1897.

Pour la rectième fois peut-être on annonce que la conclusion de la paix est imminente. Cette nouvelle, à laquelle on ne croit guère, suffit cependant à soutenir les cours. Le 3 0/0 s'établit à 101. 47, le 3 1/2 0/0 à 107. 90.

L'Italien et la Turc sont soutenus par la spéculation, mais les capitaux du comptant s'engagent de ces deux fonds d'Etat.

La tendance reste bonne sur les Sociétés de Crédit. On note le Crédit Foncier à 687, le Comptoir National d'Escompte à 547, le Crédit Lyonnais à 777 et la Société Générale à 519

L'action du Rio Auer se négocie à 665. La société vient de gagner un nouveau procès devant le tribunal de grand-canal de Reims qui a condamné à l'amende et à des dommages-intérêts les contrefacteurs et les saugrenus.

L'obligation à 5 0/0 d'eux est en hausse à 478 fr. Les premiers acheteurs réalisent déjà un bénéfice sérieux.

L'obligation 5 0/0 de la Société Centrale des Allumettes verte active 488 et 483 fr. C'est un titre possédant, entre autres attraits, celui d'avoir des coupons payables nets d'impôts.

L'action Société Continentale d'Automobiles a un marché assez large de 118.75 à 120.

La tenue des Chemins Français est très ferme.

Conseil d'arrondissement

Séance du 20 juillet

Le Conseil d'arrondissement de Bastia s'est réuni, à 2 heures, à l'Hôtel de la Sous-Préfecture, sous la présidence de M. Giuseppi, doyen d'âge.

Onze membres sur vingt ont répondu à la convocation, qui leur avait été adressée par M. le Sous-Préfet.

M. Phélut, sous-préfet, assistait à la séance.

Le Conseil étant en nombre pour délibérer a procédé à la constitution de son bureau.

Votants : 11.

M. Dapelo Lucien, 2e adjoint de la ville de Bastia, conseiller d'arrondissement du canton de Terranova a été élu président par 8 voix ;

M. Sicurani, conseiller d'arrondissement du canton de Pero-Casevecchie, a été élu vice-président par 11 voix ;

M. Bianchi, conseiller d'arrondissement du canton de Nonzaa été maintenu dans ses fonctions de secrétaire par 10 voix.

M, Giuseppi, doyen d'âge, invite M. Dapelo à prendre place au bureau, en sa qualité de président.

Le nouveau Président prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

Je pense que vous n'attendez pas de moi un discours ; il fait si chaud !

Permettez moi, tout d'abord, de vous remercier des vives sympathies que vous venez de manifester sur ma modeste personne, en m'appelant à l'honneur de présider vos travaux.

La tâche me sera facile, car nous avons le bonheur d'avoir à nos côtés un représentant du gouvernement qui, par sa vive sollicitude aux intérêts de notre arrondissement et son aménité dans ses relations avec les representants des cantons, a su mériter, je ne dirais pas notre sympathie, mais toute notre confiance.

Aussi, je suis heureux de lui adresser, en votre nom et en mon nom personnel, l'expression de notre respectueux dévouement.

M. le Sous-Préfet a remercié M. le Président des paroles aimables qu'il venait de lui adresser au nom de ses collègues.

Le Conseil, après l'adoption de plusieurs vœux d'intérêt général, a levé la séance.

L'Escadre à Bastia

Hier matin, à 9 heures, M. le général Sage, gouverneur de la Corse, s'est rendu à bord du vaisseau-amiral, où il a été reçu avec tous les honneurs qui lui sont dûs.

A 9 heures et demie, M. le vice-amiral Humann est descendu à terre pour rendre les visites qu'il avait reçues.

Il s'est d'abord rendu chez M. le général Sage, gouverneur de la Corse.

Au moment où le commandant en chef de l'escadre a débarqué, une salve de onze coups de canon a été tirée par la batterie Saint Erasme.

La musique du 163e, placée devant l'hôtel du Gouverneur, a joué la *Marseillaise* au moment du passage de l'amiral et a joué pendant tout le temps qu'a duré cette visite.

Des gendarmes assuraient le service d'ordre.

M. l'amiral Humann a rendu ensuite leur visisite à M. le Premier Président, à M. le Sous-Préfet et à M. le Maire à l'Hôtel de Ville, où il a été reçu par M. de Caraffa, premier adjoint.

A 10 heures et demie, M. l'amiral Humann rentrait à bord.

M. le général Sage a reçu dans la journée la visite de M. le contre-amiral Godin, commandant une division de l'escadre. A 4 heures du soir, M. le général Sage s'est rendu à bord du *Friedland* pour rendre sa visite au contre-amiral Godin.

Les torpilleurs de la défense mobile de la Corse sont arrivés vers onze heures du matin et se sont amarrés au Vieux-Port.

Hier soir, la musique du *Friedland* a joué, de 8 heures à 9 heures et demie, sur la place Saint Nicolas.

Après chaque morceau, la foule n'a pas manqué d'applaudir ces musiciens d'élite.

L'escadre appareillera très probablement dans la journée.

Cour d'Assises

Audience du 20 juillet

Présidence de M. le conseiller DURAZZO

Viol

Le nommé Consalvi Augustin, âgé de 25 ans, charretier, demeurant à Ville de Paraso, a été renvoyé devant la Cour d'assises pour y être jugé sur le crime de viol qui lui est imputé et dont il se serait rendu coupable dans les circonstances suivantes .

La nommée Fatticci Angèle-Marie, femme Orlandi, âgée de 35 ans, revendeuse, demeurant à Calvi, est mère de 5 enfants. Sa moralité a jamais donné lieu à aucun reproche.

Le 30 avril 1897, dans la soirée, elle venait de Montcello où elle était allée vendre des poissons ; elle portait sur la tête une corbeille contenant une certaine quantité de marchandises et des œufs.

Arrivée à deux kilomètres environ de Montcello elle croise sur la route une charrette attelée de trois mulets et conduite par le nommé Consalvi Augustin, âgé de 25 ans, charretier, demeurant à Ville de Paraso.

Consalvi laisse d'abord passer Angèle-Marie Orlandi sans rien lui dire, puis revenant vers elle à pas précipités, la rejoignit, jeta brusquement à terre la corbeille que cette femme portait sur sa tête, et après l'avoir saisie elle-même à la gorge et l'avoir renversée dans un fossé de la route, il réussit, malgré ses cris et sa vive résistance à la violer.

Consalvi proteste, il est vrai, de son innocence, mais les déclarations de la femme Orlandi sont confirmées par toutes les constatations de la procédure.

Avant l'interrogatoire de Consalvi, sur les réquisitions de M. l'avocat général, la Cour a ordonné le huis clos.

M. Angeli a soutenu l'accusation.

Me de Caraffa a présenté la défense.

Le verdict du jury étant négatif, Consalvi est acquitté.

♣

Audience d'aujourd'hui :

Pinzuti Octave, de Peri, meurtre.

Officier du parquet, M. Arrighi, substitut du Procureur général.

Défenseur, Me de Caraffa.

Une bonne précaution

Lorsqu'un simple rhume se prolonge et produit de l'essoufflement, craignez de devenir asthmatique ou emphysémateux. — Employez alors la merveilleuse poudre Louis Legras qui a obtenu 15.000 francs de récompense et qui calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux, de vieilles bronchites, et guérit progressivement. M. Louis Legras, ex-interne des hôpitaux, expédie franco une boîte de sa poudre contre 2 fr. 10 adressés, 139, Boulevard Magenta à Paris.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 20 JUILLET

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 26 0 ; midi, + 29-5, 6 heures du soir, + 27 5 ; Maxima, + 30 8 ; minima, + 23 0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 755 mm. ; midi, 755 mm. ; 6 heures du soir, 753 mm.

Vent. — 9 h. du matin, N. E. faible.

4 h. du soir, S. E. jolie brise.

Etat du ciel, brouillard.

Etat de la mer, belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,40 ; soir, + 0,45 ; Pluviomètre, à 9 heures du matin: 0,00 mm.

♣

Félicitations

M. Peretti, ancien consul à Gê aujourd'hui en résidence à Nice, d'être nommé Chevalier de la ronne d'Italie. — C'est en ces te que M. Billot, notre ambassadeur près du Quirinal, lui a notifié sa mination :

« J'ai la satisfaction de vous ans cer que S. M. le Roi vient de sign décret qui vous confère la croix Chevalier de la Couronne d'Italie. V en recevrez prochainement le br et les insignes.

« Je suis heureux d'avoir pu, es tervenant, vous donner ce nou témoignage de ma très sympath estime et je vous prie de rece mon cher Consul, tous mes co ments avec l'assurance de mes dévoués sentiments. »

Nos félicitations les plus sincèr nouveau chevalier.

♣

Douanes

On lit dans le *Petit Niçois* :

Les nombreux amis que compte notre ville M. Augier, chef des bure de la Direction des Douanes, appr dront avec plaisir qu'il vient d'ê nommé sous-inspecteur divisionn à la résidence de Bastia.

M. Augier, gendre de M. le doct Scoffier, était, depuis septembre 18 premier commis à la Direction Douanes de Nice ; il sera vivement gretté, car, par son caractère affab il avait su s'attirer toutes les sym thies du personnel des Douanes et commerce local.

M. le Directeur général des Douan ne pouvait faire un meilleur choix confiant à notre concitoyen la délic mission d'organiser en Corse le serv de la perception de l'impôt sur l'alco qui vient d'être voté tout dernièrem par la Chambre des députés.

Nous sommes heureux d'adresser M. Augier nos félicitations les p amicales.

♣

Nécrologie

Lundi, à quatre heures du ma s'est éteinte dans les bras de ses tr filles adorées et éplorées, Mme vo Brignardelli, née Rossi, qui fût u excellente mère de famille, une pie et charitable personne : une femme bien dans toute l'acception du mot.

Elle avait perdu, il y a trois ans, mari, qui était pour elle un époux dèle ; depuis cette époque et mal tous les soins dont ses chères filles cessaient de l'entourer, sa santé était des plus délicates n'avait cessé de décliner.

C'était une chrétienne, d'une foi pr et profonde, et les pauvres que noble et généreux cœur secourait sa relâche, pleureront longtemps la pe de leur bienfaitrice.

A ses sentiments religieux, Mm Brignardelli joignait un caractère d'u douceur angélique, qui lui avait co quis toutes les sympathies. Aussi fin a-t-elle été un deuil, non seulem pour sa famille, mais encore pour nombreux parents et amis, et po tout le personnel attaché à son impo tant commerce.

Une foule très compacte a suivi cercueil de cette excellente mère mille

Les coins du poêle étaient portés p MM. Charles Orenga, Fortuné Thiers Roch Mattei et Léon Casanova.

Deux magnifiques couronnes co vraient le cercueil.

L'absoute a été donnée, en l'égli paroissiale Saint Jean, par M. le ch noine-archiprêtre Casanova, et l'inh mation a été faite dans le caveau p ticulier de la famille.

Nous présentons à Mlles Brignardel et aux familles Rossi, Poggioli, Bal Peconia, Colonna et Crocicchia, l'e pression de nos très vifs regrets.

— Hier, un long cortège de parents d'amis accompagnait à sa dernière d meure un vieux brave, un honnête c

yen, M. Crouzet Henri, décédé à ge de 82 ans.

M. Crouzet s'était engagé en 1838, avait fait une grande partie de son rvice en Afrique.

Nous adressons aux familles Crouzet, zzoni et Giambelli nos sincères doléances.

—Une jeune fille de 19 ans, Mlle Flavie relly, s'est éteinte l'autre jour, emrtée, après une longue agonie, par de ces maladies qui ne pardonpt pas. On pouvait dire qu'elle n'éit faite pour ce monde, tant elle it de grâce et de charme, tant son r était bon.

s amies lui ont tressé une grande ronne et l'ont accompagnée jusu champ de l'éternel repos, en sant leurs larmes à celles de sa ille éplorée.

ous adressons à Mme Merelly et à famille toutes nos condoléances.

♣

ls

la suite d'une plainte portée par e Bertoncini pour vol, dans son doile, de bijoux et de divers objets énage, une enquête a été ouverte. le commissaire de police a prod à l'arrestation de la nommée ticelli Anastasie, qui a été trouvée eusе des objets volés.

En outre des voleurs ont pénétré nuit avec effraction dans la bouie de M. Poggi, rue du Marcha, et emporté environ cinquante kilos raisse.

e enquête est ouverte.

♣

os de bâton

e nommée B. et V. ayant donné, matin, sur la place Guasco, une représentation de boxe et de , sans autorisation de l'autorité, té conduits au violon.

Grand Café Français

Grand Concert du 21 Juillet

Grande Soirée de Gala.

Les Adieux des sympathiques Dodélates MM. *Lilly* et *Audrys*

Grands Succès de M. Beaufort

FATIN : Dans son répertoire et création.

BEAUFORT : La Rose de Montreux. — A — Adieu la Blonde.

par MM. LYLLI et AUDRYS : La Salade Agenor. — Violant et affable. — Le Grosbillard le poète. — Ramollot et Rancheton.

FATIN : Dans son répertoire et Création.

LILLY : Dans son répertoire choisi et varié.

par M. et Mme FATIN : Le Kvrié. — Le Valse. — La Boogie merveilleuse.

BEAUFORT : La main s'a la plume. — me théâtre. — Ma Gertrude.

AUDRYS : Le Valse de l'or. — M. Rodin. Apollo de printemps.

BOURSE DE PARIS

	19 juil. — 20 juil.
p. 0/0 anciens. .	104.65 — 104.55
p. 0/0 amorts. .	102.75 — 102.60
1/2 0/0. . . .	103.02 — 103.00

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

chi Ange, marin et Tognetti Elisabeth, tout deux de Bastia.

Baptiste-François, boulanger de Mar- Louis Marie-Catherine, ménagère de Bar-

Etienne, sous-officier d'Olatta et Ribetti Instituteurs libre de Bastia.

NAISSANCES.

Marie-Dominique-Violette. — Valery seph. — Castagna Armand. — Marini seph.

DÉCÈS.

Pasilue, 18 mois, de Bastia.

Decomplice, marié, 36 ans, de Bastia.

Marie, 14 ans, de Bastia.

Ste Thérèse, veuve, 50 ans de Bastia.

Simone-Dominique, 10 mois, de Bastia- Bastion-Henri, 14 mois, de Bastia.

, 22 mois, de Bastia.

ard, veuf, 81 ans, de Bastaze (Ardè-

, 23 mois, de Bastia.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

NOUVELLES MILITAIRES

L'Officiel publie une promotion dans la *Gendarmerie*, qui comprend 1 chef-d'escadron, 4 capitaines et 1 sous-lieutenant.

Nouvelles Maritimes

La division qui accompagnera le président de la République en Russie sera composée des croiseurs cuirassés *Pothuau* et *Bruix* et du croiseur de 3e classe *Surcouf*.

Cette division sera placée sous le commandement de M. le contre-amiral de Courthille.

Un meeting

Plus de 3,000 personnes assistaient au meeting du Cirque d'hiver.

Une manifestation s'est produite en l'honneur du marquis de Morès.

Des discours ont été prononcés par MM. Drumont, Millevoye et Marcel Habert.

La Commission du Panama

Une lettre de Cornélius Herz

Le *Times* publie une lettre que Cornélius Herz a adressée au Président de la commission d'enquête du Panama.

Dans cette lettre, Cornélius Herz déclare qu'il ne pourra se présenter devant la commission que le 12 août, et il ne se présentera que si les membres déclarent tout d'abord sur l'honneur qu'ils veulent faire la lumière complète.

Je demande à la commission, ajoute Cornélius Herz, de me faire parvenir les dossiers de tous les procès intentés contre moi devant les diverses juridictions.

« Toutes les accusations, dont j'ai été l'objet, avaient pour but de sauver les grands criminels de France. »

♣

La lettre de Cornélius Herz a été adressée au Palais Bourbon. Elle a été ouverte par un des vice-présidents de la comsion d'enquête : le président, M. Vallé, étant déjà parti pour Londres.

Le départ de la commission pour Bournemouth est ainsi de nouveau ajourné.

Vingt-cinq chambres avaient été retenues par la quesrare.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. LOUBET

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Coste, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Vérification de pouvoirs

A l'ouverture de la séance, le Sénat valide l'élection de M. Leroux.

Les Contributions directes

Le ministre des finances dépose le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif aux contributions directes et aux taxes y assimilées de l'exercice 1898.

La séance est suspendue pour permettre à la commission de présenter son rapport.

Reprise de la séance

A la reprise de la séance, le Sénat aborde la discussion sur ce projet de loi.

MM. Girault et Peytral présentent des observations.

M. Méline réfute les arguments présentés par ces deux orateurs.

Tous les articles de ce projet de loi sont successivement adoptés.

L'ensemble du projet de loi est mis aux voix et adopté par 217 voix contre 2.

La Réfection de la flotte

Le Sénat adopte ensuite le projet de loi, voté par la Chambre des députés, portant ouverture d'un crédit de sept millions, au ministère de la marine, pour commencer les travaux de réfection de notre flotte.

Les sinistrés de la Guadeloupe

Le Sénat vote enfin le crédit de 50,000 francs, voté par la Chambre des députés, pour venir en aide aux sinistrés de la Guadeloupe.

Décret de clôture

Le Garde des sceaux donne ensuite lecture du décret déclarant la session close.

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Henry Cochin, l'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

SÉANCE DU MATIN

Les Contributions directes

Suite de la discussion du projet de loi relatif aux contributions directes et aux taxes y assimilées de l'exercice 1898.

Les deux derniers articles sont adoptés.

L'ensemble du projet de loi est mis aux voix et adopté par 516 voix contre 17.

La Réfection de la flotte

La Chambre adopte le projet de loi portant ouverture, au ministère de la marine, d'un crédit de sept millions, pour commencer les travaux de réfection de la flotte.

Les sinistrés de la Guadeloupe

La Chambre adopte également le projet de loi portant ouverture d'un crédit de 50,000 francs pour venir en aide aux sinistrés de la Guadeloupe.

La séance est ensuite renvoyée à 2 heures de l'après-midi.

SÉANCE DU SOIR

Une loterie de 6 millions

Discussion du projet de loi tendant à autoriser une loterie de six millions pour venir en aide aux sinistrés de la Haute-Garonne, du Gers et des Hautes-Pyrénées.

M. Bérard demande à faire bénéficier également les autres départements atteints par les orages.

Le ministre de l'intérieur

fait ses réserves ; le gouvernement ayant refusé de prendre l'initiative de ce projet de loterie.

Les divers amendements proposés sont tous repoussés.

Le contre-projet Bérard est adopté.

Décret de clôture

Le président du conseil donne lecture du décret déclarant la session close.

AVIS

Aux fumeurs de cigarettes Egyptiennes

M. SIMON DAMIANI offre la cigarette ***Suzzarini*** bien connue dans le monde des *fumeurs selects* au prix de *4 fr.* la boîte de 0/0.

A LA GRANDE CIVETTE

Angle des rues Miot et Napoléon et place Saint-Nicolas.

AVIS

M. I. VENTURINI vient d'établir boulevard Paoli, 14-16, un dépôt des produits agricoles provenant de ses récoltes.

Les personnes désireuses d'avoir de l'huile d'olive absolument pure, du bon vin rouge de l'année et des vins blanc et rouge de la récolte 1895, n'auront qu'à s'adresser à la gérante.

COUPEZ-VOUS les CHEVEUX vous-même avec le TONDEUSE HUMAINE breveté s.g.d.g. Mieux que sur la tête, on tond un cheval ou un mouton. Envoi franco contre mandat-poste de 3.50 à Auguste BAUD, 3, Rue Taitbout, PARIS

AVIS

MM. SUSINI et Cie ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont installé boulevard Paoli, 14-16, une maison pour la vente en gros et en détail de leurs Savons de ménage.

Fabriqués en Corse (à Minelli, près Bastia), ces savons sont de qualité supérieure, bien cuits et bien épurés, doués d'un grand pouvoir détersif sans toutefois attaquer les tissus.

Les ménagères, soucieuses de voir durer leur linge, feront bien d'adopter désormais la marque Susini et Cie. Elles auront ainsi un bon savon, exempt des fraudes qui sont pratiquées couramment sur cette marchandise, d'un emploi économique, et elles auront en outre fait œuvre de patriotes et aidé au relèvement de notre pauvre pays en encourageant l'industrie locale.

A LOUER

MAISON DE CAMPAGNE avec petit jardin

A CARDO

S'adresser : Confiserie Modena, Boulevard du Palais.

ERS A PLANCHER
TERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
1er TITRE DE PRIME 7mm et plus
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX & TOUSTES
Ch. CLÉMENT
Correspondance aux Magasins Généraux

LE MEILLEUR MARCHÉ DE L'AICORSE

A LA GRANDE MAISON

Maison de Confiance
Bastia, 35, Boulevard Paoli,

CONFECTIONNÉS & SUR MESURE
pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

Prix Fixe

Grande mise en vente des dernières nouveautés de la Saison Printemps-Eté. Rayon spécial de Chemises, Cravates, Flanelles et Chapellerie dernière mode.

La réputation de la Grande Maison n'est plus à faire, par sa devise : Vendre bon et bon Marché, et à Prix Fixe la Grande Maison s'est fait une nombreuse clientèle. Aussi la Nouvelle Direction, n'a reculé devant aucun sacrifice, et pour contenter sa nombreuse clientèle, elle a cet entendue avec un Grand Tailleur Parisien pour la Maison, et d'ores et déjà l'on peut être certain d'être habillé à la dernière mode.

Choix immense des dernières nouveautés de la saison Printemps Eté

Facilité de payement aux fonctionnaires

Bien s'assurer avant d'entrer
d'être à la *Grande Maison*
Boulevard Paoli, 35

Pas de Succursale en Ville

Avis intéressant

La maison F. Pasqualelli, boulevard Paoli, n° 22, Bastia, met en vente une grande partie d'Alcools : Rhums, Cognacs, Absinthes, Eau de Vie Corse, ainsi qu'une grande partie de Liqueurs assorties à des prix exceptionnels.

VINS

des meilleurs crus de Sartene et du Cap-Corse.

Garantis purs à l'analyse
prix de vente :
VIN DE SARTENE
Au détail, 0,40 c. le litre,
En gros, 0,35,
En entrepôt, hors la barrière de l'octroi, 31 francs l'hectolitre.

Extrait de l'analyse
faite par M. GENTIL, pharmacien

Alcool en volume	11.06 0/0
Extrait sec	19.92 0/0
Acidité totale en acide sulfurique.	3.43
Glycérine	6.32

Coloration, naturelle
Bastia, 10 décembre 1896.
Signé : GENTIL.

Cave pour le détail, rue St-François, n. 2, en face la Brasserie des Platanes.

MAISON
PANCRACE MATTEI Fils

Continuation de Liquidation après décès

25 pour cent de rabais

Changement de local à partir du 1er Février

Que tous ceux qui ont besoin d'articles d'or et d'argent se hâtent de s'adresser à cette maison où ils trouveront toutes sortes d'articles de bijouterie, horogerie, orfèvrerie, joaillerie, articles d'optique, bronzes d'art et surtout les si renommés poignards corses montés en or et en argent.

La maison conserve toujours ses ouvriers pour toutes sortes de réparations de montres, remontoirs, pendules, réveils, objets d'horlogerie, d'orfèvrerie et gravures sur métal.

A partir du 1er février la liquidation est transférée au-dessus de l'entrée des anciens bureaux de la poste, entre les magasins Camogli et la pâtisserie Ferrandini.

A LOUER

Villa Mattei située au dessus de Toga près Bertrand, avec grand jardin et arbres fruitiers.

S'adresser chez L. N. Mattei et Cie.

M. SIMON DAMIAN

a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert son Cave au public, sise rue Napoléon, à côté de son bureau de tabac, angle des rues Miot et Napoléon où la vente des vins en fera en gros et au détail. On y trouvera des

Vins absolument naturels

Les vins de table de Sartene se vendront 0,40, 0,30, et 0,60 le litre, selon l'âge. Les vins blancs secs du Cap, à partir de 0,60 jusqu'à 1, et le vin de dessert de 2,00 à 2,50 la bouteille chetée. Les vins de Bordeaux à partir de 0,80 litre (sans verre) jusqu'à 4 50 la bouteille cachetée de 3/4.

A côté de cela on y trouvera des vins rouges de Bourgogne (clos Vougeot), maison Lothe fils, de Mercurez, des Beaune, des Pomard des Chambertin, ainsi que des Saint-Julien, Médoc et des Saint-Estephe, des Malaga, Madère, Frontignes, Côte Sompise, Haut-Sauterne, Chablis et des vins de Champagne de toutes marques, des eaux-de-vie de vin et de marc à partir de 1 fr. le litre (sans verre) jusqu'a 3 la bouteille cachetée. Des rhums d'origine, cognacs fine Champagne et toutes sortes de bonnes liqueurs.

En venant dans ces magasins, le public peut être de ne pas être trompé sur la qualité des produits.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame, Messieurs, demandez-le aux Dames.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

DEMANDER AUJOURD'HUI
chez tous les libraires, marchands de journaux et dans les gares

CINQ-MARS ET DE THOU
Leur Complot
Leur Captivité, leur Mort
PAR
le Vte de FONTRAILLES
(premier Volume de la Collection)

Vingt-huit pages de texte grand in-12 jésus. Couverture illustrée en couleurs. Frontispice, portraits, gravure hors texte d'après des dessins et tableaux de maîtres.

Pour paraître SAMEDI PROCHAIN
Le Mariage de Louis XIV
par
Mme DE MONTEVILLE

HENRI GAUTIER, EDITEUR, 55, Quai des Grands Augustins, PARIS

OREZZA LES BAUX

HOTEL FILIPPI
à Piedicroce
Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée et abondante.
Prix très modérés

A VENDRE

Une embarcation en bon état avec ses agrès.
S'adresser chez M. Gasitella Jean, expéditionnaire au Nouveau Port, maison Bertin.

Ne fumez que le merveilleux CIGARE MATTEI on ne peut fumer

Librairie du *Petit Bastiais*

Publications Illustrées
0.60 centimes : franco ; 0.60

Le Panorama-Salon, 1896 et 1897.
La guerre Greco-Turque.
Les actrices chez elles.
La Révolution française.
Napoléon.
Musée galant.

A VENDRE

Fûts, Foudres et Cuves de toutes contenances.
Presses, Fouloirs et Bascules.
Bois en sapin, châtaignier et noyer.
S'adresser pour le tout à l'Usine de Toga.

Le Dédaigneux, la CÉDRATINE MATTEI est un véritable secret. Elle est aujourd'hui la reine des liqueurs.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions.
Valeurs assurées en cours :
200 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Boulevard Paoli.

REPRÉSENTATION - TRANSIT COMMISSON - EXPEDITON

Pour achat, vente à la commission, pour tout renseignement et pour toutes expéditions à faire sur le Continent et les autres ports de la Corse, s'adresser à M. TOUSSAINT SORBA, *expéditionnaire maritime* à Propriano.

PURGATIFS • DÉPURATIFS • ANTISEPTIQUES

Exiger les Véritables

Grains de Santé du Docteur FRANCK

Exiger le nom du **Docteur Franck**

FER BRAVAIS

TONIQUE et RECONSTITUANT

Orezza-les-Eaux

— (VILLA GRANAJOLA) —

La Villa sera ouverte le 2 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable. — Une voiture attachée à l'établissement, attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare de Folelli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et le service des Eaux d'Orezza.

Jeux de Tennis — Croquets — Balançoires

PATISSERIE DU JOUR

La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus signalés par l'excellence aux d'Orezza et l'air de la campagne.

Pour renseignements, s'adresser à M. IGNACE COLOMBANI, propriétaire de l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

ENCRES A MAURIN — LA SYRIENNE — L'AZULINE — LE SIX SIÈCLE — LA POURPURINE

Grand Diplôme d'Honneur
à l'Expos. Internationale de l'Alcool, Paris 1896

EAU-DE-VIE DE MARC

Extra-fine, Vieille, des Grands Vins de la Côte d'Or
L. Georges-Germain, I. Georges et H. Brenot, succes
Savigny-les-Besune (Côte-d'Or)

Seuls dépositaires pour la Corse :
BASTIA — [illegible] — BASTIA

NOS PETITES ANNONCES

Elles sont réservées pour le numéro du DIMANCHE et doivent être remises à l'imprimerie au plus tard le vendredi soir. — Les trois lignes, 0,50 ; chaque ligne, en plus, 0,20.
Ces annonces sont rigoureusement payables d'avance.

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, Rue Vivienne, à Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... UN AN. 20 fr. 6 mois, 10 » | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS 25 »
AUTRES DÉPART. 22 » 12 » | le port en sus
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Marie-Madeleine.

SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 14 m. — Coucher, 7 h. 02 m.
LUNE : Dernier quartier, le 21. — Nouvelle, le 29
FÊTE DE DEMAIN : Saint Apollinaire.

21 JUILLET

Les Concours de tir

Les journaux d'Ajaccio nous donnent le compte-rendu de la distribution solennelle des prix du concours annuel de tir, qui a eu lieu dans leur ville, sous la présidence d'honneur de M. le colonel Forcioli. Nous ne pouvons que féliciter la ville d'Ajaccio [illegible]... l'envier. Elle nous donne là en effet un exemple que nous ferions bien d'imiter. Et vraiment il y a lieu de s'étonner que, dans notre Bastia, nous n'ayions pas une association qui s'occupe de donner aux enfants qui doivent devenir des soldats, et aux citoyens soumis aux appels périodiques, les leçons de tir, de ce tir qui est, dans l'organisation des armées modernes, un élément prépondérant de succès.

Il y a déjà, bien des années, un effort avait été tenté sous l'impulsion d'un patriote, M. Delpech, alors censeur des études à notre lycée, aujourd'hui sénateur. La *Militante* avait été créée. Elle eût d'abord du succès : on applaudit au passage de nos enfants qui, vêtus d'un uniforme très simple, le fusil sur l'épaule, sortaient de la ville pour exécuter des marches militaires. Les Cours de l'école furent d'abord suivis avec assez de zèle: Puis ardeur du premier moment s'est refroidie, les élèves sont devenus moins réguliers, enfin chacun s'est retiré ; la *Militante* avait vécu. Elle répondait cependant à un besoin réel ; elle poursuivait un but utile et pratique ; son programme devait donner les plus heureux résultats. Il comprenait la gymnastique, l'escrime, le maniement du fusil, le tir. Elle donnait à nos jeunes gens comme aux hommes faits, l'occasion d'occuper leurs loisirs, au lieu de les dépenser au jeu, au cercle et aux cafés.

Malgré les avantages qu'elle offrait, cette association patriotique n'a pu se maintenir. Mais les nécessités qui avaient amené sa création, subsistent. Rien n'indique que nous soyions entrés dans une période de paix et qu'il soit permis de délaisser ces exercices du corps qui seuls peuvent donner des soldats résistants et aguerris. Malgré les visites des souverains, les congratulations qu'ils s'adressent à l'occasion de leurs jubilés ou de tout autre événement, la situation générale de l'Europe reste très tendue, et la guerre peut éclater d'un moment à l'autre. Partout les préparatifs sont formidables, et l'Angleterre vient de donner au monde le spectacle d'une revue navale, où elle a réuni le nombre fantastique de 165 navires de guerre représentant des milliards dépensés en peu d'années. Dans deux mois, chaque nation du continent va mettre en mouvement des masses d'hommes considérables, pour les manœuvres annuelles.

Nous devons donc constamment travailler à la préparation de la guerre. On objecte que les Corses sont naturellement soldats, et que nos braconniers toujours très nombreux, suivent la meilleure école de tir, la chasse. On oublie que le temps du fusil à *piston* et à *baguette* est passé, que le tir s'est transformé, qu'il est devenu une science nouvelle, que ce n'est pas à la chasse qu'on apprend à se servir de la hausse, que le maniement du fusil de chasse le plus perfectionné ne saurait donner une idée du maniement du fusil de guerre. L'appréciation des distances ne s'apprend pas en poursuivant du gibier ; elle est le résultat d'un enseignement raisonné et pratique. Et voilà pourquoi les sociétés de tir sont et restent des écoles indispensables, soit pour se préparer à la vie du régiment, soit pour ne pas oublier les leçons qu'on y a reçues.

R.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 22 Juillet, à 8 h.

1.	Délégations, (allégro,)	Lehar.
2.	Robin des Bois, (ouverture),	Weber.
3.	Carmen, (fantaisie),	Bizet.
4.	Lohengrin, (fantaisie),	Wagner.
5.	Chants lointains, (valse),	Del Sarte.

Le Chef de Musique, QUENU.

Retraite aux flambeaux

Itinéraire du 22 Juillet

Rue Miot, boulevard Paoli, boulevard du Palais, boulevard St-Angelo, place d'Armes. Retour même itinéraire jusqu'à la rue de l'Opéra : rue de l'Opéra, rue Miot, place Saint-Nicolas, boulevard Sebastiani — Rentrée.

Les Corses à Madagascar

L'OFFICIER D'ADMINISTRATION CHIAPPE

Les opérations répétées que le corps d'occupation de Madagascar a dû entreprendre malgré la mauvaise saison pour arriver à la répression de l'insurrection ont amené, depuis quelques mois, une très notable augmentation du nombre des entrées dans les formations sanitaires et des cas d'indisponibilité constatés dans les postes ou dans les colonnes en opérations. De nombreux biessés ont dû, pendant la même période, être soignés dans les hôpitaux militaires de la colonie.

Les officiers des corps de santé de la guerre, de la marine et des colonies ont su faire face cependant à toutes les difficultés de la situation, sous la direction habile et éclairée de M. le médecin en chef Clavel, directeur du service de santé. Tous, à quelque corps qu'ils appartiennent, ont rivalisé d'entrain et d'activité et n'ont cessé de faire preuve d'un dévouement et d'une abnégation dignes des plus grands éloges.

Le général Gallieni a tenu à exprimer sa satisfaction à tous les collaborateurs de M. le directeur du service de santé et en particulier à divers officiers, parmi lesquels notre compatriote M. Chiappe, officier d'administration adjoint de 1re classe des services des hôpitaux militaires : « qui n'a cessé de prêter au directeur du service de santé un concours aussi précieux que dévoué, dans les réorganisations que ce service a subies depuis plusieurs mois. »

Gazette Départementale

CASABIANDA. — La fête du 14 Juillet a été célébrée très patriotiquement au domaine de Casabianda.

Les bâtiments étaient ornés de verdure et pavoisés avec goût, sous l'habile direction de M. Fratoni, qui n'a rien négligé pour donner à cette fête patriotique tout l'éclat qu'elle mérite.

Le soir surtout le coup d'œil était ravissant : l'illumination de ces vastes constructions était superbe ; les lanternes vénitiennes aux reflets multicolores émergeaient de cet amas de verdure et donnaient à l'allée principale ornée de guirlandes de myrtes et des couleurs nationales un aspect enchanteur.

SERMANO. — Les électeurs du canton de Sermano sont convoqués pour le 1er août à l'effet d'élire un membre du conseil d'arrondissement, en remplacement de M. le docteur Zaccarelli, démissionnaire, par suite de son élection comme membre du conseil général du canton de Castifao.

LURI. — La fête nationale a été célébrée à Luri, comme d'habitude. La fanfare a fait tout son possible pour tâcher d'en rehausser l'éclat. La messe de 11 heures a été dite par notre excellent curé-doyen, M. l'abbé Costa, qui a lancé à pleins gosier, de sa voix forte et sonore, le *Do-*

— PEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

PAUL MAHALIN

LA

FILLEULE DE LAGARDÈRE

I.

LA SALTIMBANQUE

XIX.

Variations

sur la « Gazette des Tribunaux »

« Quoi qu'il en soit, l'enquête continue.

« Nous nous empresserons de tenir nos lecteurs au courant de ce qu'elle produira.

« Contentons-nous, pour aujourd'hui, d'annoncer, en terminant, que le garde J... P... a vivement félicité de sa courageuse conduite M. de Saint-Pons, son maître, par les magistrats instructeurs et par le chef de la sûreté. »

XI.

L'Héritière d'un demi-milliard.

Comme Mr Bangnier achevait la lecture de l'article, Eusèbe revint annoncer :

— Monsieur, c'est un quidam appelé Marignan qui demande à vous entretenir.

— Marignan ?... Faites entrer... Il arrive à propos.

Le *patito* de Sergine Gravier se présenta en tenue de voyage, la sacoche en sautoir et le plaid sur le bras.

Sans prononcer une parole, l'ancien avoué lui désigna du bout du doigt la *Gazette des Tribunaux*.

Le visiteur eut un geste de haute philosophie :

— Que voulez-vous ? répliqua-t-il. *Errare humanum est.* Les plus illustres conquérants ont eu leur Waterloo. Fatalité. Ananké. Ce qui est écrit est écrit...

Pas dans vos canards, par exemple !...

En voilà qui glousse la vérité comme Baron, des Variétés, est susceptible de chanter les *Huguenots* et *Guillaume tell* !...

— Comment ?... Les deux Saxii... L'argent du pavillon du garde...

— Deux des Saxii sont morts, c'est acquis : le troisième a le bras cassé, c'est patent ; l'argent du pavillon du garde nous échappe, c'est incontestable...

Mais qui est-ce qui a fusillé Bob et Jack ? Qui est-ce qui a démoucté Tom de l'alleron ? Qui est-ce qui a fait glisser entre nos doigts les écus de M. de Saint-Pons ?

— Il me semble que ce Jacques Perrin...

— Oui, il l'a déclaré à la justice : mais il a trompé la justice...

— Hein ?...

— Dans quel but ? C'est ce que j'ignore. Toujours est-il qu'il est certain que personne ne viendra lui donner un démenti...

— Cependant les journaux...

— Les journaux radotent, vous dis-je ! Que diable ! j'étais là sous mon masque ! J'en sais quelque chose peut-être !...

— Qui donc alors ?...

— Quoi ?... Eh ! pardieu ! votre jolie des jolies !... Votre protégée des Loges, votre *Filleule de Lagardère*, votre *Mademoiselle Fine-Lame* !...

— Florette !...

— Elle-même : un singulier auxiliaire, qui se retourne contre nous au moment décisif, et qui, au lieu d'un coup d'épaule, nous flanque des coups de plat-de-lame !...

Et Marignan raconta — brièvement — ce qui s'était passé au pavillon de la Faisanderie.

Lorsqu'il eut terminé, Mr Bouginier resta quelques minutes à réfléchir.

Ensuite il opina en hochant la tête :

— C'est inimaginable !... Il semble qu'il y ait eu quelque accord tacite entre le garde et cette fille pour qu'il ne soit point fait mention de celle-ci... Dans tous les cas, qu'est-elle devenue ?

L'autre coudana :

— J'ai serré Tom Saxii, l'éclopé, dans un endroit où je défie la police de le découvrir...

Héloïse Chamoiseau le soigne...

Je crois qu'il guérira, et ma foi ! m'est avis que ce sera tant pis pour notre vierge au revolver...

L'Anglais a de la rancune : s'ils se rencontrent jamais nez à nez dans le même chemin, je ne voudrais pas être dans la peau de la pauvrette.

— Et vous, interroges brusquement son interlocuteur, et vous, que comptez-vous faire ?

Marignan pirouetta sur le talon :

— Vous n'avez donc pas remarqué mon costume ?... Je ressemble au baron de la *Vie parisienne*... Avec cette différence que je perds au lieu d'arriver...

— Absence précautionnelle. Vous êtes prudent. Je vous approuve.

— Il y a longtemps que l'on sollicitait Sergine Gravier d'aller donner quelques représentations à Bruxelles.

Elle a signé hier, pour un mois, avec le théâtre des Galeries. Je l'accompagne naturellement. Nous enlevons chez l'*express* après déjeuner...

A propos, vous n'auriez pas une centaine de louis à ma disposition ?

— Cent louis !

L'ex-avoué fit une grimace énergique.

— Je croyais, reprit-il avec raideur, que aviez de l'argent bien placé.

— C'est justement parce qu'il est bien placé que je ne tiens pas à le déranger.

usine Salvam fac Republicam. Les voix de nos chanteurs y ont répondu, non plus sur ce ton grêle et mauvaude, qui m'a indisposé jadis, mais avec l'ampleur qui sied à la majesté du lieu, et au caractère de cette touchante cérémonie.

On a seulement constaté avec peine que l'élément féminin, qui constitue d'ordinaire dans notre église, la majorité des fidèles, s'y trouvait cette fois en minorité. Est ce que le poison de la politique se serait aussi glissé dans les veines délicates de nos femmes ? Si, ca qu'à Dieu ne plaise, il en était ainsi, je les prierais de se souvenir que la République a pour symbole une femme, et que cette femme, essentiellement noble et fière, tient d'une main ferme et sûre le drapeau glorieux de la France, notre mère.

A la sortie de l'église, notre excellente fanfare a fait ressentir, en présence d'un public ému, les nobles accents de la *Marseillaise*.

Vers 4 heures ont commencé les jeux récréatifs. Comme notre devise est de rendre à chacun ce qui lui est dû, disons tout de suite que notre Maire s'est prodigué au cours de ces exercices. Il a d'abord présidé à la course aux ânes, où le grand prix de cent sous, généreusement offert par la municipalité, a été remporté par un jockey de Cognano, *habitué, paraît-il, à sortir* chaque année triomphant de la lutte. Quel chargeat !

Ensuite M. le Maire, toujours actif et empressé, a conduit à leur point de départ deux fillettes surmontées chacune d'une cruche pleine, et toujours gracieux, en a donné lui-même le signal.

Les deux rivales ont lutté d'adresse et de célérité : elles ont atteint la borne en même temps. Le prix a dû, par suite, leur être décerné ex-æquo, et chacune s'est retirée contente d'avoir gagné 2 francs. Mais ce qui a dû particulièrement toucher leur cœur, c'est que M. le Maire avait annoncé — et déjà les cent bouches de la renommée le publiaient aux quatre vents — qu'il leur faisait gracieusement cadeau de la cruche, qui perpétuera son nom dans les siècles à venir.

Après la course à la cruche, la course au sac. Cette fois notre Maire, qui, de la voix et du geste encourageait ou excitait tout à tour l'ardeur des concurrents, était assisté dans sa tâche laborieuse par le fidèle Antonino, la physionomie la plus caractéristique de son conseil. Les trois champions ont été couronnés.

Enfin, pour bouquet, l'exercice exhilarant de la poêle suspendue. C'est ici que M. le Maire, au dire de tous les connaisseurs, s'est réellement surpassé. Aussi, la joie des spectateurs n'a-t-elle plus connu de bornes. Chacun était ravi de voir avec quelle aisance et quelle dignité noble le premier magistrat de notre commune tenait la ficelle et la poêle qui lui donnait l'illusion du manche.

Pour conclure, les divers acteurs de cette jolie comédie nous ont fort égayés. Formons les vœux, en terminant, qu'ils nous divertissent autant l'an prochain et surtout que la population de Lurì se presse plus nombreuse sous les voûtes du temple, pour assister à la célébration de la grande Fête Nationale, avec le recueillement ème que donne la foi dans l'avenir glorieux de notre République. — GUELFASTÈS.

Distinctions Honorifiques

Sont transformées en médailles d'argent les médailles de bronze antérieurement décernées aux sous-agents des postes ci-après désignés :

Peraldi Paul-François-Flori, facteur des postes à Paris, 30 ans de services administratifs.

Sosini Jean-Martin, facteur auxiliaire des télégraphes à Bonifacio ; 35 ans de services administratifs, 7 ans 1/2 de services militaires.

Bulletin financier

Paris, le 17 Juillet 1897.

A la suite du vote de la Chambre repoussant le principe de l'impôt sur le revenu, la hausse s'est développée sur toute la ligne. Inutile de dire que ce mouvement est conduit par les rentes françaises qui montent, le 3 0/0 à 104.75, le 3 1/2 à 108.10.

Les actions de Crédit semblent vouloir s'associer à ce mouvement. Le Crédit Foncier vaut à 684. Le Comptoir National d'Escompte s'améliore activement de 786 à 803. Le Crédit Lyonnais est tenu à 778. La Société Générale, dont les affaires s'étendent comme le démontrent ses bilans, passe à 549.

L'action du Gaz Auer français n'est présentée qu'à 650 à 670.

On remarque une animation de bon augure sur le marché des actions de la Société Centrale d'Automobiles qui l'on cote de 116 à 118.

L'obligation électrique O. Pelin a des demandes suivies à 475. Les capitaux de placement se portent aussi sur l'obligation Compagnie Centrale des Aliments qui s'obtient à 481,50.

Les Chemins de Fer français ont des demandes au comptant.

Assistance médicale gratuite

Loi autorisant le département de la Corse à s'imposer extraordinairement, pendant l'année 1898, pour les dépenses du service de l'assistance médicale gratuite.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — Le département de la Corse est autorisé, conformément à la demande que le conseil général en a faite, à s'imposer extraordinairement, pendant l'année 1898, deux centimes soixante-dix-sept centièmes (2 c. 77) additionnels au principal des quatre contributions directes, dont le produit sera et restera exclusivement applicable aux dépenses du service de l'assistance médicale gratuite mises à sa charge par la loi du 15 juillet 1893.

Cette imposition sera recouvrée indépendamment des centimes extraordinaires dont le maximum est fixé chaque année par la loi de finances, en vertu de la loi du 10 août 1871.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 12 juillet 1897.

FÉLIX FAURE.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'intérieur,

LOUIS BARTHOU.

CHEZ Mlle COUESDON

Pouvez-vous me parler, dites-le à la voyante, De ce produit fameux, si vanté par l'écho ?
— Sa vogue deviendra de plus en plus brillante, Car je vous qu'il s'agit du *Savon du Congo.*
Rue L. Audit, au Parfumeur Victor Vaissier.

Cour d'Assises

Audience du 21 juillet

Présidence de M. le conseiller DURAZZO

Meurtre

Pinzuti Octave, cultivateur, âgé de 27 ans, né et demeurant à Peri, a à répondre du crime d'homicide volontaire.

L'acte d'accusation est ainsi conçu :

Le 15 mai 1897, à Peri, Barazza Paul, Pinzuti Octave, Guerrini Roch et Petretti Paul-Louis, dit Paulin, avaient passé la journée à jouer aux cartes et à boire sur le perron de la maison de Sandaminti Jean-Baptiste. Barazza avait pour partenaire Pinzuti. A un moment donné, vers 5 heures du soir, il déclara à celui-ci qu'il ne voulait plus l'avoir pour partenaire parce qu'il était ivre. Pinzuti protesta et Barazza lui ayant alors répondu : « eh bien ! tu paieras le demi-litre de vin que tu as perdu. » Pinzuti répondit : « je le paierai » et en même temps il mit la main dans la poche latérienre de sa veste et en sortit un pistolet armé qu'il *braqua sur Barazza. Guerrini ayant fait un* mouvement pour saisir cette arme et la faire dévier, une détonation retentit. C'était Guerrini lui-même qui avait été atteint à la tempe droite par un projectile. Il s'affaissa sans proférer une parole et peu d'instants après il expirait.

Pinzuti qui avait pris aussitôt la fuite, ne tarda pas à être arrêté. Les renseignements fournis sur son compte le représentent comme menant une vie oisive et s'adonnant au jeu et à la boisson.

Dans son interrogatoire, l'accusé proteste de son innocence.

Dix témoins sont entendus ; tous confirment leurs dépositions écrites.

Me Ersa, au cours des débats, déclare se constituer partie civile au procès, au nom de la mère de la victime.

Me Ersa soutient les intérêts de la partie civile.

L'accusé a joué une comédie odieuse. Ayant un différend avec Guerrini Roch, il a profité du moment propice qui s'est présenté à lui, au cours d'une discussion futile, pour donner la mort à son mortel ennemi. Les jurés se trouvent donc en présence d'un odieux assassinat, et frapperont sans pitié l'accusé.

M. Arrighi, substitut du Procureur général, soutient l'accusation. Pinzuti, à la suite d'une partie de cartes, pour un mobile des plus futiles, a sorti un pistolet et en a menacé Barazza. Les personnes présentes ont fait dévier l'arme et le malheureux Guerrini a eu la tête fracassée. Le fait de tuer un homme par erreur, quand on veut en tuer un autre, constitue l'homicide volontaire. Les jurés répondront affirmativement aux questions qui leur seront posées.

Me de Caraffa présente la défense. Son client n'avait nullement l'intention de donner la mort à Barazza. Il voulait le menacer et non le tuer. L'intention criminelle, élément essentiel du crime de meurtre, ne saurait être retenue. Il n'a pas visé Barazza, le pistolet étant dépourvu de sous-garde, la gachette a pu être pressée par un autre que par l'accusé au moment de la bagarre, où l'un tirait à droite, l'autre tirait à gauche. Dans ces conditions son client aurait tout au plus commis le délit d'homicide par imprudence.

La Cour repousse les conclusions prises par Me de Caraffa, au nom de l'accusé, tendant à la position de la question subsidiaire d'homicide par imprudence.

Me de Caraffa fait poser la question de provocation.

Le verdict du jury est affirmatif sur la *question de culpabilité et sur celle de provocation.*

La Cour condamne Pinzuti Octave, à la peine de cinq années d'emprisonnement et de dix années d'interdiction de séjour.

La Cour renvoie à prononcer, à l'audience du lundi 26 juillet, sur les dommages-intérêts demandés par la partie civile.

Audience d'aujourd'hui :

Simoni Jules-Antoine, Castellani Giocante, Castellani Jacques-Louis, Castellani Jacques, Risterucci Antoine-Paul, de Noceta, faux en écritures publiques, usage de pièces fausses et attentat aux droits civiques.

Officier du Parquet, M. Angeli, avocat général.

Défenseurs, MMes Hyacinthe de Montera et S. de Caraffa.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 21 JUILLET

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 26-3 ; midi, + 29-0, 6 heures du soir, + 28 4 ; Maxima, + 30 6 ; minima, + 23 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 754 mm. ; midi, 754 mm. ; 6 heures du soir, 755 mm.

Vent. — 9 h. du matin. S. E. jolie brise.
4 h. du soir, O. SO. faible.

Etat du ciel, peu brumeux.

Etat de la mer, petite houle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,42 ; soir, + 0,50 ; Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0,00 mm.

M. le général Abria

M. Abria, colonel au 74e régiment d'infanterie, a été promu au grade de général de brigade.

M. Abria tient à la Corse par des liens de famille. Sa charmante fille a épousé notre concitoyen, M. Petri-Goasco, l'un des avoués à notre Cour d'appel les plus appréciés et les plus estimés.

M. le général Abria, qui sort des rangs, est un officier qui compte de brillants services et qui a fait la grande guerre.

Né le 10 juin 1838, M. Abria est entré au service le 11 juin 1855 ; il fut promu au grade de sous-lieutenant le 5 juillet 1859, lieutenant en 1867, capitaine en 1870, chef de bataillon en 1879, lieutenant-colonel en 1888 et colonel en 1891.

Nous lui adressons toutes nos félicitations pour une promotion bien méritée.

Le général Abria a fait au régiment qu'il commandait depuis six ans des adieux qui ont vivement ému les troupes placées sous ses ordres.

« C'est la dernière fois, a-t-il dit, que je salue le drapeau du régiment, et si, aujourd'hui, je suis général, c'est à la bonne renommée du régiment que je le dois, c'est-à-dire à vous tous, officiers, sous-officiers, caporaux et soldats, qui, par votre zèle, votre entrain et votre dévouement, avez tous contribué à mon avancement. Vous trouverez toujours en moi un ami dévoué. »

Au Cercle militaire

Hier soir MM. les officiers de la direction et des deux batteries d'artillerie ont offert un punch d'adieu à leurs camarades M. le capitaine Rosset, qui est affecté à l'école d'artillerie du 13e corps et à M. le garde d'artillerie Duport, qui est classé à l'île d'Oléron.

Il a régné beaucoup de cordialité dans cette fête militaire, car MM. Rosset et Duport, excellents camarades, possèdent les sympathies de tous ceux avec lesquels ils ont été en relations.

Nouveau détail sur Napoléon

Un détail inédit sur Napoléon Ier que ses lettres viennent de remettre à la mode, ce qui, pour une raison ou pour une autre, lui arrive d'ailleurs tous les quatre ou cinq ans.

La mère de Napoléon, Mme Létitia, fut accouchée par le grand-père du célèbre humoriste Vivier, lequel était chirurgien-major des armées du Roi et directeur des hôpitaux d'Ajaccio. C'est même par lui que le futur grand homme fut en partie élevé, et, tout enfant, il s'amusait, d'une fenêtre de la maison du chirurgien, à lancer des pierres aux gens qui se promenaient sur la place du Diamant.

A ce moment-là, les braves promeneurs trouvaient la plaisanterie mauvaise. Plus tard, ils y ont vu les premiers signes d'une vocation belliqueuse qui se révélait déjà.

Arrivée

M. le capitaine de vaisseau Lecomte, commandant la marine en Corse, descendu à l'hôtel Staffe.

Examens de médecine

Nous apprenons avec plaisir que M. Paravicini Antoine vient de subir avec succès, devant la faculté de médecine de Montpellier, ses deux examens d'anatomie et de physiologie.

Toutes nos félicitations.

Capazza et les Rayons X

Il semble que la lutte classique entre les obus de plus en plus pénétrants et les blindages de plus en plus résistants doivent se renouveler sur un terrain plus pacifique.

Il s'agit des fameux rayons X qui, comme vous le savez, deviennent d'une indiscrétion extraordinaire et menacent de rendre la vie impossible aux pauvres fraudeurs d'octroi.

A ces rayons pénétrants, M. Capazza vient d'opposer une cuirasse qui n'est autre chose qu'un papier d'emballage très souple quoique très résistant, qui protège, dit-on, contre les fluorescences des rayons les objets qu'il enveloppe.

Attendons-nous à ce que l'on augmente incessamment la force des rayons, puis celle des papiers, puis de nouveau celle des rayons, puis...

Et tout cela pour quelques allumettes belges !

Un bal à mille pieds sous terre

C'est tout au fond de la mine de Gosforth, en Angleterre, que ce bal original a eu lieu dernièrement, pour célébrer le soixante-dixième anniversaire de l'inauguration de cette mine.

Les invités, au nombre de trois cents environ, ont été descendus dans des bennes jusqu'à la galerie du fond, qui se trouvait à près de quatre cents mètres sous la surface du sol. Cette galerie avait été élargie pour la circonstance et sa hauteur atteignait douze mètres.

Quant au sol, un peu raboteux comme bien l'on pense, on l'avait recouvert de planches, et contre la paroi étaient alignées des rangées de chaises et des tables pour le souper qui a clôturé la fête. Enfin, l'orchestre était composé d'un unique piano au son duquel les invités ont dansé le plus gaiement du monde.

Ce bal peu ordinaire a eu lieu dans la journée. Est-il besoin d'ajouter que le puits de descente ainsi que la grande galerie étaient éclairés à l'électricité ?

Au Port

Le brick-goélette français *Elisa*, capitaine Leduc, est arrivé, hier dans la journée, venant de Marseille, avec un chargement de 106 tonnes de matériaux divers.

— La tartane italienne *Notmia*, capitaine Lippi, est arrivée hier à midi, sur lest, venant de Castellamare.

— Le brick-goélette français *Francois Piccioni*, capitaine Venturini, venant de Santa Severa, sur lest, est arrivé hier dans la journée en relâche.

Vin apéritif

Un nouveau vin apéritif dont la supériorité sera reconnue à sa juste valeur, c'est le

VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA.

Ce vin que la maison L.-N. MATTEI et Cie offre avec confiance aux consommateurs diffère complètement de tous ceux parus jusqu'à ce jour ; il n'est composé qu'avec des substances absolument *hygiéniques et stomachiques.*

D'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif ; pris avant le repas il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

En un mot, ce vin se recommande aux personnes soucieuses de leur santé.

Mildew Black-Rot

Par sa préparation et son action immédiate, l'*Eau Céleste* est le produit le plus simple et le plus sûr pour combattre les maladies cryptogamiques de la vigne.

Se vend concentrée (1 litre pour 50 litres d'eau) à la pharmacie Marcantetti.

Grand Café Français

Grand Concert du 22 Juillet

M. BEAUFORT : M. Rodin. — La conquête. Méridionale. — Le Marchand de Robinets.

M. FATIN : L'amant de la Tour Eiffel. Une aire de Mazurka. — Le Tabarin.

Mme FATIN : Le Baiser au régiment. — La Cigale et la fourmi. — C'était un rêve.

M. BEAUFORT : Le petit panier. — La Sentinelle Ragoust. — Aux Bataillons d'Afrique.

M. et Mme FATIN : Bouilote et son gendarme. — La Bouillabaisse. — Violent.

C'est ce soir le début de l'Orchestre du Grand Café Français.

Demain mercredi, on nous annonce les débuts des Hoplétoux, couple tout jeune, accompagné de leur mère, chanteuse de genre, qui débutera le même jour.

La jeune fille a à peine 15 ans.

Le jeune garçon a 16 ans.

Le succès du Grand Café Français est assuré en présence des succès et des débuts qu'il nous donne toutes les semaines.

Glaces assorties ; Bière brune Munich ; Bière blonde Maxeville ; Bière Tourtel de Tantonville ; Liqueurs de marque.

Glaces à 0,30 centimes

BOURSE DE PARIS

	20 juill.	21 juill.
Rente 3 p. 0/0 anciens. .	104,55	104.90
— 3 p. 0/0 amorti. .	102.60	102.85
— 3 1/2 0/0.	108.00	108.15

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Casari Anne-Félicité. — Ugolini Dominique.

DÉCÈS. — Néant.

A VENDRE
pour cause de départ

Chambres à coucher et Salon.

S'adresser boulevard Paoli, n. 40, au 3e.

Dépêche de Nuit

Duel Carboni-Bodoy

Ajaccio, 2 h. s.

Ce matin une rencontre a eu lieu, à Mezzavia, entre MM. Carboni et Bodoy.

Deux balles ont été échangées sans résultat.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Tous les ministres assistaient à ce conseil, qui a duré jusqu'à 1 heure de l'après-midi.

Le Voyage Présidentiel

Presque toute la séance a été consacrée à arrêter tous les détails des nombreux voyages que doit effectuer le Président de la République.

En effet avant le voyage du Dauphiné et de la Savoie, pour lequel le président de la République quittera sa résidence du Hâvre, le 31 juillet, M. Félix Faure accomplira un autre déplacement dont le but est le camp de Châlons, où il assistera aux manœuvres combinées de l'artillerie et de l'infanterie commandées par les généraux Nismes et Hartschmidt.

Affaires courantes

Le reste de la séance a été consacrée à l'examen des affaires courantes.

La Commission du Panama

La commission parlementaire d'enquête sur le Panama s'est réunie aujourd'hui, à 3 heures, sous la présidence de M. Vallé.

Par 10 voix contre 7 la commission a adopté la proposition de M. Lanjuinais, qui est hostile à la publication de certains documents de la commission.

M. Rousnet, qui a eu à Londres un entretien avec Cornelius Herz, déclare que c'est un fou.

Enfin la commission a décidé de siéger jusqu'à samedi prochain.

INSTITUTION LIBRE
DE JEUNES GARÇONS
Mme Marinetti-Richi
Montée Ste-Claire, Villa Pierangeli

Cours pour les vacances. — Leçons de sciences, de français et d'allemand.

N. B. — Sur la demande des parents, une voiture prendra et ramènera les enfants à domicile.

AMATEURS PHOTOGRAPHES !

Révélateur Marie-Louise opère avec très grande rapidité sans jamais voiler, finesse de détail incomparable, conservation indéfinie. ESSAYEZ-LE !

Dépôt principal : 89, *rue de Grenelle, Paris.*

OREZZA-LES-BAUX
Hôtel de la Paix

Madame Veuve PIETRI a l'honneur de faire connaître à sa clientèle que sa succursale, maison veuve Raffalli-Vinciguerra, a été aménagée afin d'en faire l'établissement principal, et que l'on trouvera dans la nouvelle installation tout le confort des grands hôtels.

Le service du restaurant sera fait dans les jardins, en plein air, ou sous des vérandhas, au gré des voyageurs.

AVIS

M. I. VENTURINI vient d'établir boulevard Paoli, 14-16, un dépôt des produits agricoles provenant de ses récoltes.

Les personnes désireuses d'avoir de l'huile d'olive absolument pure, du bon vin rouge de l'année et des vins blanc et rouge de la récolte 1895, n'auront qu'à s'adresser à la gérante.

Seul et véritable traitement de la Pousse

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS !
POUDRE DE LARBRE

Dépôt à Bastia, pharmacies : Gentil, Luciani, Raffaelli, Tellilist, et dans toutes les bonnes pharmacies de la Corse.

A VENDRE

une propriété près Bastia, route de St-Florent, contenance 76 ares, complantée à arbres fruitiers, eau dans la propriété, vue splendide.

S'adresser à M. le notaire Giordani.

GLACIÈRE
DES CHATEAUX ET DES CAMPAGNES
500 gr. à 8 kilos
Glace parfaite sortebles en 10 minutes
J. SCHALLER, 332, rue St-Honoré, Paris. Prospectus franco.

AVIS

MM. Susini et Cie ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont installé boulevard Paoli, 14-16, une maison pour la vente en gros et en détail de leurs Savons de ménage.

Fabriqués en Corse (à Minelli, près Bastia), ces savons sont de qualité supérieure, bien cuits et bien épurés, doués d'un grand pouvoir détersif sans toutefois attaquer les tissus.

Les ménagères, soucieuses de voir durer leur linge, feront bien d'adopter désormais la marque Susini et Cie. Elles auront ainsi un bon savon, exempt des fraudes qui sont pratiquées couramment sur cette marchandise, d'un emploi économique, et elles auront en outre fait œuvre de patriotes et aidé au relèvement de notre pauvre pays en encourageant l'industrie locale.

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS & MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX & TOUSTET
Ch. CLÉMENT

AVIS AUX DOMESTIQUES

Pour bien se placer à Paris, en service bourgeois sans rien payer d'avance, écrire à

Madame Nommer, 61, Boulevard St-Germain, Paris.

Maison de confiance fondée en 1854. On demande des correspondants.

SERVICE DE VOITURES
DE FOLELLI A PIEDICROCE
(OREZZA)

Les frères Villa préviennent le public qu'un service quotidien est fait de Folelli à Orezza par la poste.

Ils ont en outre des calèches et landaux à toute heure ; le service peut être fait même jusqu'à Ponte-Leccia, il n'y qu'à avertir un jour à l'avance.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. HENRI BARTOLI, 11, Avenue de la Gare.

Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

HEMORROIDES
Guérison rapide, certaine, sans danger par la Pommade et Pilules au Capsicum Annuum de Ch. Gillet, pharm. à Marseille. Traitement recommandé par 1000 attestations. 2.50 chaque remède.

TOMBEAU DES MOUCHES !!

Invention merveilleuse brevetée

débarrasse promptement les appartements de ces transmetteurs de microbes épidémiques. Envoyer 15 centimes à l'agent général P. Canegaly, 27, rue Tronchet, Paris, pour avoir échantillon franco.

Agents sérieux demandés.

A LOUER

Villa Mattei située au dessus de Toga près Bertrand, avec grand jardin et arbres fruitiers.

S'adresser chez L. N. Mattei et Cie.

MALADIES NERVEUSES
Par le SIROP de HENRY MURE
Pilule et Sirop d'ESCARGOTS DE MURE
RHUMES
de la TRAPPE de NOTRE-DAME-DES-NEIGES
THÉ DIURÉTIQUE DE MURE

58 ANNÉES DE SUCCÈS
60 Récompenses dont 2 GRANDS PRIX
17 Dipl. d'Honneur, 11 Méd. d'Or, etc.
ALCOOL de MENTHE RICQLÈS
Le SEUL Alcool de Menthe VÉRITABLE
Pouvant à toutes les indigestions, dyssenterie, choléra, maux d'estomac, de cœur, de tête.
Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse calmant instantanément le suif et assainissant l'eau.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EXCELLENT ROUGE POUR LA TOILETTE ET LES DENTS
Exiger le nom DE RICQLÈS

Frédéric MUGNIER, Dijon
FABRIQUE DE GRANDES LIQUEURS
LA PLUS IMPORTANTE DE LA BOURGOGNE
CASSIS MUGNIER
APÉRITIF MUGNIER
ABSINTHE MUGNIER
BIGARREAU MUGNIER
Médaille d'Or à l'Exposition Universelle de Paris 1889
9 Diplômes d'Honneur, 56 Médailles or, etc.
REPRÉSENTANT :

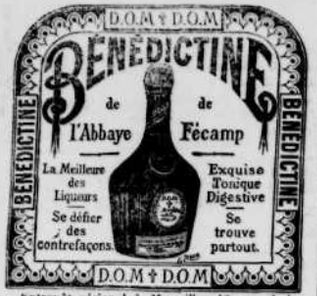

Entrepôt régional à Marseille, 42, rue de la République. A. LEROUX, Agent Général.

ASTHME ET CATARRHE
CIGARETTES ESPIC
DE LA FOUDRE

ENTREPOT VINICOLE DE LA CORSE

J. L. DE PETRICONI, Propriétaire

BASTIA — 4, Rue du Mollino Blanco, près la Gare — Bastia

a l'honneur d'informer ses amis et connaissances qu'il a ouvert un Entrepôt de Vin des meilleurs crûs de la Corse, Cervione, Tallano, Sartene, etc., garantis de pur vendange et entièrement naturels.

Huile, Vinaigre, Eau-de-Vie. Spécialité de Vins blancs

Prix modérés

TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS

Tonnage Graisse, Piqure, Acide sur aigre doux, Amertume, Goûts de terroir, Pousse, Vins milliousés, Fermentations permanentes. Mauvais goûts, etc. Vinification, Conservation et Bonification par procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crûs pour Vins rouges et blancs de France et Etrangers, pour Vins de liqueurs et Apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentrés véritables vieilliseurs. Dosage pour Vermouth de France et de Turin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vinicoles, Couleurs végétales, Fournitures de chais.

Laboratoire de Bactériologie et d'Œnologie. **F. Magnan,** *Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonificateur,* Rue des Ramparts-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône.)

VENTE

DE CAFÉS DE COLOMBIE

(les meilleurs cafés d'Amérique)

de la propriété I. Olgiastati et Hermanos, de Bucaramanga.

Prix : 152 fr. les 50 kilos, et en détail, 32 sous la livre.

Seul dépôt : Chemin des Clarisses, 4, près le Boulevard de Cardo.

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé et le conservent par l'usage des

PILULES DÉPURATIVES

du Docteur

GOLVIN

Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Faiblesses, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Echauffement, Pâleurs, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux. Se fie la boîte avec la SIGNE DE LA SANTÉ dans toutes les pharmacies. Si par la suite d'une erreur quelconque on ne trouvait pas ce remède dans votre localité, s'adresser à M. Fernand Chevalier, pharm. 19, rue Saint-Denis, 19 PARIS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

PARFUMERIE EXTRA-FINE

VACHON-BAVOUX

Lyon et Paris

Spécialité de la maison Savon et Vinaigre LACTESCENT

Parfumerie Spéciale

Violette Véritable

Lyon 1894

Membre du Jury, hors concours

A LOUER

appartement composé de douze pièces, au 3e étage de la maison Lotero.

S'adresser au bureau du journal.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATE

4 Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

A LOUER

à Toga

Divers grands entrepôts pouvant servir d'écuries, magasins à fourrages, magasins à charbon et autres.

S'adresser à la maison L. N. Mattei & Cie, place Saint-Nicolas, no 15.

L'un des rédacteurs gérant, Matthieu Ollagnier.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

STATION D'ÉTÉ EN CORSE

ALTITUDE 1.100 MÈTRES

HOTEL DU MONTE D'ORO

FOCE DE VIZZAVONA

Sur la ligne de chemin de fer entre Ajaccio et Bastia

Position unique au milieu d'immenses forêts de pins et de hêtres, entourés d'un panorama de montagnes superbes, dans un climat d'été incomparable et d'un air pur et fortifiant.

Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée sous la direction d'un chef de cuisine d'un des grands hôtels du littoral.

Déjeuner, vin compris, 3 francs.

Arrangement avantageux pour familles pendant la saison d'été.

Belle restaurant et grande salle table d'hôte, vaste parc autour des maisons avec les jeux de croquet et de Lawn-Tennis.

Omnibus et calèches à tous les trains et à la disposition des clients.

Pour informations s'adresser à *V. BUDTZ, Propriétaire.*

GRAND HOTEL D'EUROPE

ET

Restaurant Français

HOTEL DE PREMIER ORDRE

Madame ADELAIDE COLOMBANI, propriétaire de l'*Hôtel d'Europe,* a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle s'est installée, en face de son ancien local, au 1er, 3, rue de l'Opéra, au dessus de la librairie Fabiani.

La situation exceptionnelle de ce nouveau local permettra à Mme Colombani d'offrir à ses clients, au cœur même de la ville, les avantages de la fraîcheur en courants, en plein air, à l'intérieur de bloquer se déroulant à niveau de l'hôtel, garni de fleurs variées et couvert d'arbres formant des voûtes d'épaisse verdure.

SERVICE A LA CARTE & A TOUTE HEURE - PENSION AUX PRIX HABITUELS

L'AMARO MATTEI

EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

SOMNAMBULE

Mme FÉE à Marseille (Bouches du Rhône), 21, rue Moustier, 21.

(Ex Secrétaire confidentielle d'une Reine)

CONSULTE PAR CORRESPONDANCE

Madame **Fée,** dont la science est universellement appréciée par les savants, a fait gagner de nombreux lots. Elle fait réussi, n'importe quoi : *affaires commerciales, amour, mariage, procès, pertes, héritages, divorces, maladies, calomniateurs, emplois, avancement, faveurs, etc., etc., etc.*

Dans un but humanitaire et pour répandre sa science, elle indiquera *gratuitement* les secrets et moyens de gagner un *gros lot* à la personne digne d'intérêt qui la consultera et qui s'engagera à la récompenser après avoir gagné.

Madame FÉE consulte aussi bien par Correspondance que de vive voix. Il suffit de lui écrire. *Discrétion et Loyauté :* consultations à moitié prix aux lecteurs du journal.

Buvette des Messageries

VINS FINS ET LIQUEURS

MERCERIE, EPICERIE, CONFISERIE

ANTOINE-FRANÇOIS FILIPPI

Porta-Vecchio (Corse)

Demandez dans tous les Cafés:

LA CÉDRATINE

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 1866

QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR. — VINGT-SEPT MÉDAILLES

SPÉCIALITÉ DE LA MAISON

AMARA BLANQUI

Le plus agréable et le plus fortifiant de tous les Amers & Bitters connus est également le plus répandu & le plus apprécié dans toute la Corse

SEUL DÉPOT POUR LA CORSE

de la GRANDE FINE CHAMPAGNE CHATEAU-BLANZAC & du RHUM COLOMBO, import. directe de la Martinique

Représentant à Bastia : **M. T. CHIAVATTI**

22e ANNÉE — VENDREDI, 23 JUILLET 1897 — 00233 — No 174

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL,

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | Union postale, et autres Pays le port en sus

Autres Départ. 22 » » 12 »

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Apollinaire.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 14 m. — Coucher, 7 h. 02 m.

Lune : Dernier quartier, le 21. — Nouvelle, le 29

Fête de demain : Sainte Christine.

22 JUILLET

Les Beaux-Arts en Corse

Entre autres griefs qui sont généralement formulés contre la Corse, il en est un qui n'est pas sans paraître avoir quelque fondement. C'est que notre pays si fertile en guerriers et en fonctionnaires de toutes sortes ne montre aucunes dispositions pour la carrière des Beaux-arts. Et l'on cite comme un fait particulier à noter que nous n'avons encore qu'un seul musée départemental et que ce seul musée est presque en totalité fourni par des œuvres étrangères, venues du continent.

Mon Dieu ! je ne dia pas que notre pays soit précisément une dépendance de l'Italie, sous le rapport artistique. Nous n'avons eu jusqu'ici, aucun peintre, il est vrai, aucun musicien, aucun sculpteur qui, s'inspirant des beautés naturelles spéciales à son pays, ait donné le jour à un chef-d'œuvre original, qui a traversé, en réputation, le bras de mer dont nous sommes séparés du continent ; mais il est certain que si l'on fait le dénombrement des départements qui sont dans le même cas que la Corse à ce point de vue, on en trouvera qui n'auront même pas les circonstances atténuantes de l'état d'île qui préjudicie énormément au développement artistique de notre pays, aussi bien qu'à notre développement économique.

Cette infériorité de la Corse, en matière d'art, n'avait pas échappé à l'esprit d'observation du Cardinal Fesch. Retiré à Rome après les éblouissantes splendeurs que lui ont valu ses qualités avec son titre d'oncle de Napoléon, cet immense bienfaiteur de notre pays, dans sa recherche des bienfaits dont il pourrait gratifier sa terre natale, avait observé que deux choses restaient encore à créer, après l'œuvre matérielle accomplie en Corse par Napoléon : l'enseignement général, gratuit, et la culture des beaux-arts.

Pour l'enseignement général, c'est lui qui nous gratifia de la première école des Frères, dont les services inouis, soutenus, rendus avec un dévouement sans égal, ont plus fait pour la Corse que toutes les distributions d'emploi et de faveurs gouvernementales oubliées aussitôt qu'obtenues. Cette école prit, en peu de temps, un tel développement dans l'île que le niveau individuel de l'instruction s'éleva, en peu d'années, au rang de celle constatée dans les départements les plus favorisés sous ce rapport. Aujourd'hui encore le souvenir de cette éducation populaire est si fort qu'en dépit de toutes les entraves suscitées par une période aigue de réformes scolaires, la classe des Frères des Ecoles Chrétiennes maintient le cours de ses traditions et de ses succès avec l'inébranlable témoignage de sa popularité.

En ce qui concerne la culture des beaux-arts, l'illustre Cardinal consomma des sacrifices encore plus grands et non moins bienfaisants. Il ordonna de Rome, la construction à Ajaccio de l'immense palais Fesch qu'il destinait à la fondation d'une école de beaux-arts, avec la donation, dès lors arrêtée, de tous les tableaux composant sa prodigieuse galerie amassée dans la pratique constante des lumières d'artistes érudits dont il avait fait son entourage habituel.

Amoindrie par de nombreuses spoliations, auxquelles, à sa mort, se sont livrés ses héritiers, cette galerie ne parvint en Corse que fort délorée et c'est injustement que l'on juge aujourd'hui des goûts artistiques du Cardinal par la collection de tableaux, d'ordre secondaire, qui forment notre musée d'Ajaccio. Il est aisé d'admettre qu'animé du désir passionné de réunir des œuvres de toutes les écoles autant que de la louable intention d'encourager les productions artistiques de l'Italie, Fesch avait dû se procurer des pièces de valeur qui, à sa mort, ont plus que les autres excité la cupidité des spoliateurs.

Mais quelles qu'aient été les atteintes dont auraient eu à souffrir les dernières volontés de l'illustre donateur, il est certain que ses legs ont créé un mouvement novateur dans l'éducation de la jeunesse corse et que de ce mouvement sont nés les artistes de la génération présente : MM. François Peraldi, conservateur du Musée d'Ajaccio, pour le portrait et la marine ; A. Tourrajon, pour ses remarquables portraits au crayon ; mon excellent ami Paul Casile, pour le paysage, la nature morte et aussi les marines ; Corbellini, pour le paysage corse et la nature rustique ; Dominique Chiappe, pour le portrait ; Capponi, un maître portraitiste dont les dispositions rares prédisent un avenir brillant. Les maîtres qui ont vu le jour de l'autre côté des monts n'ont pas moins profité, soit directement ! soit indirectement, de l'impulsion créatrice attribuée au Cardinal Fesch ; MM. Colonna d'Istria, de Bastia, au talent duquel la Corse rend un unanime hommage ; Sinibaldi de Sartene ; de la Rocca de Vico ; Corteggiani de Corte ; Magnaschi de Bastia ; Manceaux de Calvi, et enfin Novellini, à qui nous devons une illustration remarquable des grands hommes de la Corse et qui est un de nos rares compatriotes qui possèdent à un haut degré le sens et la passion des beaux-arts.

C'est la lecture d'une publication récente de ce maître estimé qui m'a suggéré cet article : « Beaux-arts en Corse » et des conclusions persuasives qui y sont exposées, on pense à tous les profits que retirerait notre pays d'une association de tous les artistes corses en vue de travailler à la vulgarisation de l'art par des concours et des expositions.

Il existe beaucoup de villes sur le continent qui, déjà, prenant exemple sur la Capitale, organisent, dans leurs murs, des salons régionaux considérés comme l'antichambre du Salon ou plutôt des Salons de Paris. Ne pourrait-on créer en Corse, un Salon ? Ne pourrait-on obtenir du département, de l'Etat, des communes, les fonds nécessaires à la création périodique de concours artistiques ?

Par un tour de rôle établi de leur consentement réciproque, ne pourrait-on créer, tantôt à Ajaccio, tantôt à Bastia, avec le concours effectif de chacune des municipalités de ces deux villes qui fourniraient le local et les ressources destinées aux frais divers, une exposition publique des œuvres des artistes corses par eux réalisées aussi bien sur le continent que sur le territoire insulaire ?

Il y a, ce nous semble, dans ce court exposé, une question patriotique à étudier et qui exigerait l'apport d'une longue et solide expérience, d'une autorité indiscutée. Et c'est de cette création sociale désirée qu'on pourrait alors attendre le recensement méthodique de toutes les œuvres artistiques dispersées dans l'île, suivant le remarquable exposé de M. Novellini. On formerait de ce travail, dont l'exécution s'impose vraiment, un catalogue général de notre art national, qui attesterait la part souscrite par la Corse au développement des beaux-arts et le lot que le hasard et l'étude lui ont à la fois attribué.

Je crois qu'une société corse de beaux-arts, à laquelle s'associeraient les pratiquants de cette autre forme de l'art qu'on appelle la musique et la littérature, grouperait un nombre important de membres, un faisceau de concours assez puissant pour engendrer un mouvement artistique dont l'action pacifique et civilisatrice nous dérobera, ne lut-ce que pour un peu, à l'action dissolvante de la politique inéluctable.

Célestin Bosc.

Causerie du Jeudi

Aujourd'hui, chers lecteurs et lectrices, c'est du sexe opbidien que je vais vous entretenir.

Je ne sais pas où, mais j'ai vu quelque part qu'un écrivain célèbre disait de la femme, qu'elle est la joie du présent et le destin de l'avenir.

Depuis quelques années, que n'a-t-on écrit pour et contre cette charmante moitié

41. — Feuilleton du Petit Bastiais

PAUL MAHALIN

LA FILLEULE DE LAGARDÈRE

I.

LA SALTIMBANQUE

XX.

Héritière d'un demi-milliard.

(Suite).

Le masque de l'ancien officier ministériel se rembrunit de plus en plus :

— Vous êtes gai... L'insuccès ne vous démoralise pas. Mais que ne vous adressez-vous à votre compagne de voyage ?

— A une femme ? ... Et dans !... Pour qui me prenez-vous ?

Puis, haussant les épaules :

— Compromettre ma réputation !... Pour deux misérables mille francs !... Ce ne serait vraiment pas la peine !

Puis encore, pesant sur les mots :

— D'ailleurs, poursuivit Marignan, ma compagne de voyage n'aurait aucune espèce d'intérêt à avoir en sa possession les deux pièces qui sont ici, dans mon portefeuille, — tandis que vous, qui aviez, à ce qu'il paraît, des projets d'avenir sur la petite...

— La petite ?... Deux pièces ?... Que signifie ?...

— Deux pièces que j'ai ramassées, — en la déshabillant pour le mettre au lit, — dans la poche de notre blessé Tom Snail, lequel avait eu la faiblesse de s'évanouir à l'instar d'une femmelette...

— Ah !...

— La première est l'extrait de baptême d'Eva-Flora Ferrand, levé, le jour de la naissance de celle-ci, sur les registres de la paroisse de Saint-Pierre, au Gros-Caillou, et remis par la sage-femme qui accoucha la mère à la nourrice qui se charges de l'enfant...

— Oh !...

— La seconde est une sorte d'acte par lequel la susdite nourrice, une paysanne de Bougival appelée Françoise Mauclerc, cède, moyennant une somme de vingt livres, ses droits sur ce baby — droits illusoires et absolus, vous êtes trop légiste pour ne pas le reconnaître — à la société des frères Snail représentée par leur aîné...

Marignan coupait avec un accent singulier :

— Voilà qui éclaircit parfaitement à la constitution de l'état-civil de ma lamentable Fine-Lame, s'il lui tombait jamais une famille des nues...

Puis dévisageant son interlocuteur entre les deux sourcils :

— Ou s'il prenait un jour fantaisie à quelqu'un de lui en fabriquer une.

L'ex-avoué demanda nettement :

— Combien les deux paperasses ?

— Cinquante louis chacune. *Pixel price.* C'est pour rien.

— Voici les fonds.

— Voici les papiers.

Il y eut échange réciproque. Chacun empocha son butin. Ensuite on échanges les politesses d'usage :

— Cher maître, à l'honneur de vous revoir.

— Cher monsieur, un heureux voyage.

Aussitôt Bouglaier bondit vers son bureau :

— Voyons, murmura-t-il, je ne suis pas trompé... Ce nom de *Flore-Eva Ferrand* est bien celui que j'ai lu, l'autre jour, dans cette gazette américaine... Celle qui annonce les recherches entreprises par le richissime Yankee Samuel Morphy, de New-York, pour retrouver la fille d'un sien frère défunt, à laquelle il veut rendre compte de la fortune de ce dernier.

L'ancien officier ministériel était doué d'un esprit d'ordre remarquable.

Aussi n'eut-il pas de peine à remettre la main sur le journal dont il avait besoin.

Il l'ouvrit d'un geste outlivré et le parcourut rapidement.

Puis, avec une explosion que la surprise étranglait à demi entre ses lèvres :

— Oui, voilà l'article en question.... Entouré au crayon rouge... Il m'avait frappé, dès l'abord...

Le nom y est... *Flore-Eva Ferrand...* En toutes lettres...

Et cette phrase... Cette phrase qui termine...

Le bouquet d'un feu d'artifice de dollars :

« On n'estime pas à moins d'un milliard les bénéfices réalisés par les frères Murphy dans leurs différentes opérations financières, industrielles et commerciales.

« C'est à la moitié de cette somme qu'a droit, du chef de son père, la jeune personne recherchée.

» Cette héritière, dès à présent, vaut le chiffre rond de Cinq Cents Millions. »

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

du genre humain ! Est-il un sujet qui ait été plus disséqué jusqu'à la dernière vertèbre, que celui dont nous nous occupons ?

Mais c'est une question très ardue qui prête à controverses, et qui n'est pas encore assez comprise de nos jours, malgré les pas de géant faits par la sœur d'Albion. En effet, la statistique des Etats-Unis donne une moyenne de 20 0/0 pour les docteresses et 12 0/0 pour les *avocates*, le dictionnaire de l'Académie étant obligé de féminiser le nom.

A Paris, le chiffre est loin d'atteindre ces proportions, mais je vais en parler savamment, ayant connu pas mal de femmes étudiantes dans l'une et l'autre branche ; je me contenterais de vous citer entre autres, Mlle Génin, qui a subi fort brillamment en Sorbonne, sa thèse de docteur en droit, et à laquelle on fit une ovation qui, il faut l'avouer, sentait un peu son *flirt*, car malgré l'âge réfléchi de nos professeurs de la place du Panthéon, la fille avait du *chien* comme l'on dit à Montmartre.

Il reste convenu par conséquent, que s'appuyant sur cette poussée fin de globe, la femme tend à s'émanciper en une manière de galop allongé, ayant, toutes proportions gardées, l'avantage sur l'homme, sa beauté étant un maître atout qui décidera de la partie en sa faveur.

Quelques hommes cependant s'obstinent à ne voir en elle qu'un être faible au moral comme au physique, lui refusant l'énergie et les capacités intellectuelles, et lui accordant comme fiche de consolation, l'esprit, la grâce, la sensibilité, la grâce surtout.

Partant de ce principe, ils lui conseillent de rester la fleur aimée, la directrice du ménage ; c'est du Molière tout pur me direz-vous, et je suis sûr que vous revoyez l'hilinte. Cependant quelques femmes, dont le talent est indiscutable et indiscuté, comme Severine, Juliette Adam, Marie-Anne de Bovet et la baronne Bouron de Clayes, par qui j'ai eu l'honneur d'être reçu dans son château de Villiers-le-Bel, près Chantilly, n'ayant pas voulu s'enfermer dans ce rôle passif de pot-au-feu qu'on donne bénévolement à la femme, se sont révoltées contre cet arrêt aussi tyrannique qu'injuste, en se révélant maîtresses de la plume par leur puissance d'imagination descriptive.

Toutefois, je ne vois pas l'humiliation que la femme peut avoir à essuyer, parce qu'elle sera la gérante de la famille, l'ange gardien du foyer, car les enfants gardent toujours au fond du cœur, les principes honnêtes qu'une mère sait seule y graver. A ce sujet, je me remémore une pensée profonde du spirituel écrivain qui fut Aimé Martin : " Sur le sein maternel repose l'esprit des peuples ! „ ou en d'autres termes, la civilisation de la génération future.

En effet, à sa venue au monde le pauvre enfant tend les bras vers sa mère comme pour lui dire : Protège moi ! Je suis si faible.... Que puis-je faire sur la terre sans les *soins* et les chaudes *caresses* ? Toi qui m'a porté dans ton sein, abrite-moi sous ton amour de mère, le seul qui soit sacré et grand.

Par contre, comme l'âme est semblable au flocon de neige qui reste immaculé ou se ternit selon l'endroit où il tombe, il faut prêcher d'exemple aux enfants et dans la juste mesure. En effet, quoi de plus pénible comme de voir de gracieuses fillettes sortir de leur nature naïve et candide pour singer la coquetterie des grandes personnes, et guenser de la sorte quelques regards approbateurs de la galerie ? Pour moi, j'appelle cela la défloraison de la parure enfantine.

D'un autre côté, il est vrai que les femmes ont un instinct inné pour la coquetterie ; c'est un lot qu'elles trouvent dans le berceau. Mais comment pourrait-il en être autrement ? Avant qu'une enfant sache parler, si vous voulez la faire sourire, dites-lui : Qu'elle est belle la petite fille ! et vous verrez que le sourire ne tardera pas à éclore sur sa bouche rose. Plus tard, si elle désobéit, pour la punir vous n'avez qu'à la menacer de ne pas lui mettre sa belle robe neuve pour la promenade.

Je ne prétends pas par là, qu'une femme ne doive jamais s'occuper de sa toilette ni de celle de ses enfants ; c'est au contraire un passe-temps fort louable, mais encore faut-il ne lui accorder que le temps raisonnablement nécessaire.

Enfin, puisque nous sommes dans un siècle où, dit-on, le progrès marche à l'électricité, je veux rester dans la ferme conviction que les femmes ne resteront pas en arrière. Elles tiendront à prouver que leur intelligence est à la hauteur de leur mission, et donneront en cela un fameux démenti, à ceux qui ne peuvent se faire à l'idée que la femme peut mériter à la fois le titre sacré d'épouse, et celui de femme savante.

JEAN OURNA.

L'Escadre à Bastia

L'*Amiral Duperré*, portant le pavillon du vice-amiral Humann et l'*Indomptable* ont appareillé hier matin à 5 heures pour Macinaggio.

Mardi soir, à 7 heures, le *Friedland*, portant pavillon du contre-amiral Godin et le *Terrible* ont quitté notre port pour se rendre à Bonifacio, et de là à Ajaccia.

Le *Milan*, qui s'était rendu à Macinaggio pour exécuter des tirs et en même temps pour faire l'expérience du nouveau système Temperley, relatif à l'approvisionnement en pleine mer du charbon, est rentré hier soir à Bastia ; il a mouillé dans l'anse de Porto-Vecchio.

La division légère, qui est composée des torpilleurs de haute-mer *Orage*, *Dragon*, *Chevalier* et *Téméraire*, restera très probablement dans notre port jusqu'à dimanche matin.

Gazette Départementale

ROGLIANO. — Mardi a été célébré, dans l'église paroissiale de Rogliano, le mariage de M. Sylvestre Bartolomei, avocat, avec Mlle Jeanne Nicrosi. Cette alliance, contractée sous les meilleurs auspices, cimente l'union de deux familles des plus considérables du Cap Corse, très avantageusement connues dans notre ville.

La mariée resplendissante de jeunesse et de grâce a été conduite à l'autel par son père, M. D. Nicrosi.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé Sisco, qui a prononcé à cette occasion quelques mots très touchants. La population tout entière avait tenu à manifester sa sympathie en assistant à la cérémonie. L'église était bondée, les maisons pavoisées, et sur tout le parcours du cortège, composé de toutes les notabilités du Cap Corse, se dressaient des arcs de verdure.

Les témoins de la mariée étaient : M. J.-B. Nicrosi, banquier à Montgommery, son oncle, et M. Lantieri, conseiller d'arrondissement, son cousin ; ceux de M. Bartolomei : M. Auguste Gaudin, maire de Bastia, conseiller général, et M. Albert de Tomasi, maire de Lurri, vice-président du conseil général, son beau-frère.

A l'issue de la cérémonie, un déjeuner splendide a été offert, à la maison Nicrosi, par les deux familles à tous leurs invités, sous les yeux desquels se déroulait un panorama superbe, ayant comme fond de tableau l'Elbe et la Capraja, perdue au milieu de la Méditerranée bleue.

Nous offrons aux jeunes mariés nos meilleurs vœux de bonheur.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 19 Juillet 1897.

A la suite du vote de la Chambre repoussant le principe de l'impôt sur le revenu, la hausse se développe sur toute la ligne. Inutile de dire que le mouvement est conduit par les rentes françaises qui montent le 3 0/0 à 101,75, le 3 1/2 0/0 à 108,40.

Les Sociétés de Crédit semblent vouloir s'associer à ce mouvement. Le Crédit Foncier avance à 685. Le Comptoir National d'Escompte s'échange activement de 566 à 568. Le Crédit Lyonnais est tenu à 778 ; la Société Générale, dont les affaires s'étendent comme le démontrent ses bilans, passe à 519.

L'action du Banque Ausor français n'est présentée de 650 à 670.

On côte 475 sur l'obligation Compagnie Electrique O. Patin. L'installation d'un secteur électrique pour la distribution de la lumière et de l'énergie que la Compagnie est appelée à faire dans la ville de Bordeaux d'ici à fin Septembre fournit une nouvelle preuve de la grande supériorité de ses appareils et de ses procédés.

La garantie des obligations 5 0/0 de la Société Centrale des Alimentes repose sur les trois exploitations de cette entreprise situées, en Russie, en Turquie et en Indo-Chine.

On s'accorde à reconnaître que les Mines D'Or et d'Argent Françaises de la Garlette offrent un placement intéressant. Si le placement comporte de l'aléa comme toute affaire de mine, l'aléa, n'est aussi le coup de fortune possible. La part de 100 francs des mines de la Gardette peut, pour cette raison, être mise en portefeuille comme valeur de spéculation.

Les Chemins Français ont des demandes au comptant.

Cour d'Assises

Audience du 22 juillet

Présidence de M. le conseiller DURAZZO

Faux en écriture publique et authentique

Encore une affaire électorale. En vue et à l'occasion des élections municipales qui devaient avoir lieu le 3 mai 1896 à Noceta, on aurait eu recours à quelques uns de ces mille trucs, usités en Corse, dans le but d'assurer le succès électoral.

Les accusés sont : 1. Simoni Jules-Antoine, 56 ans, maire ; 2. Castellani Giocante, 35 ans, forgeron, adjoint municipal ; 3. Castellani Jacques-Louis, 27 ans, cultivateur ; 4. Risterucci Antoine-Paul, 45 ans, cultivateur ; 5. Castellani Jacques, 56 ans, cultivateur, tous de Noceta.

Ils sont accusés : Iº Castellani Giocante Castellani Jacques-Louis, Castellani Jacques et Risterucci Antoine-Paul, le premier en qualité d'adjoint f. f. de maire, d'avoir ensemble et de complicité dans les premiers jours de 1896, à Noceta :

1º Commis un faux en écriture publique en altérant ou faisant altérer la liste électorale de Noceta de 1896 et en substituant ou faisant substituer à des électeurs inscrits le nom d'autres électeurs.

2º Commis un faux en écriture publique en fabricant ou faisant fabriquer sur le registre des décisions de la commission municipale de prétendues décisions rendues par cette commission à la date du 4 février.

3º Fait usage de ces pièces sachant qu'elles étaient fausses.

IIº Simoni Antoine-Jules, maire de Noceta, agissant en cette qualité, de s'être rendu complice en donnant des instructions pour commettre les crimes ci-dessus énumérés.

IIIº Castellani Giocante, Castellani Jacques-Louis, Castellani Jacques et Risterucci Antoine-Paul, le premier en sa qualité d'adjoint f. f. de maire, d'avoir ensemble et de complicité, dans les premiers jours de 1896, à Noceta, commis un attentat aux droits civiques d'un certain nombre d'électeurs de la commune en les rayant indûment de la liste électorale et en les empêchant ainsi de prendre part au vote.

Simoni Antoine-Jules, de s'être rendu complice de ce crime, en donnant des instruction pour le commettre.

Voici dans quelles circonstances ces divers attentats auraient été accomplis :

Simoni, maire de Noceta, s'était vanté, bien avant le 3 mai 1896, qu'il aurait de toute façon conservé l'écharpe municipale et afin d'atteindre plus sûrement son but il avait eu soin de s'assurer du concours de la commission municipale électorale en la laissant composer en grande partie d'électeurs à sa dévotion absolue. Il fut impossible aux adversaires de Simoni d'avoir communication de la liste électorale avant le 20 avril. Ce jour-là elle n'était pas encore transmise à l'autorité administrative et le délégué de l'administration Arrighi Adrien, qui n'avait point pris part aux délibérations de la commission, n'ayant pas été convoqué en temps utile, put en prendre une copie. Cette liste se composait de deux feuilles et comprenait 107 électeurs parmi lesquels figuraient les nommés Gordelli Jean, Giudicelli Pascal, Arrighi Jules-Antoine, Nicholi Ange-Martin et Vincensini Pierre.

Quelques temps après et dans le courant du mois de mai suivant, les adversaires du maire, ayant eu connaissance de la liste transmise à l'autorité administrative constatant que si le nombre total des inscrits n'avait pas varié aux cinq électeurs désignés ci-dessus on n'en avait substitué 5 autres, les nommés Marchioni Pascal, Tomasi Grégoire, Luisi Félix, Vincensini Ours-Paul et Vincensini Pascal, et cela en changeant la feuille sur laquelle ils étaient inscrits. Cette liste ainsi altérée était signée par l'adjoint Castellani et par Castellani Jacques-Louis, délégué par le Conseil municipal.

Ce n'est pas tout ; pour justifier cette altération les membres de la commission municipale électorale, c'est-à-dire Castellani Jacques, Castellani Giocante, Castellani Jacques-Louis et Risterucci Antoine-Paul n'hésitèrent pas à signer, sous la fausse date du 9 février, de prétendues décisions portant radiation des nommés Tomasi Grégoire, Luisi Félix, Vincensini Pascal, Vincensini Ours-Paul et Marchioni Pascal et en mentionnant lous-mêmes la présence du délégué de l'administration avec cette mention qu'il avait refusé de signer. C'est sur cette liste ainsi altérée qu'ont été faites les élections du 3 mai et les résultats démontrent que sans ces altérations le parti de Simoni aurait été battu. Tout démontre dans la procédure que les manœuvres criminelles reprochées au nommés Castellani Giocante, Castellani Jacques-Louis, Castellani Jacques et Risterucci Antoine-Paul ont été commises à l'instigation et sur les conseils de Simoni.

Les accusés interrogés prétendent avoir agi régulièrement et nient toute intention criminelle.

Les témoins confirment leurs dépositions écrites.

M. Angeli, avocat général, soutient l'accusation.

La défense est présentée par MMes H. de Montera et S. de Caraffa.

Le verdict du jury étant négatif, les accusés sont mis immédiatement en liberté.

Audience d'aujourd'hui :

Cacciaguerra Jean-André, de Volpajola, tentative de meurtre.

Officier du parquet, M. Arrighi, substitut du Procureur général.

Défenseur, Me Hyacinthe de Montera.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 22 JUILLET

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 26 0 ; midi, + 27-8, 4 heures du soir, + 27 4 ; Maximum, + 29 7 ; minimum, + 23 3.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. ; midi, 758 mm. ; 6 heures du soir, 757 mm.

Vent. — 9 h. du matin, S. E. bonne brise. 4 h. du soir, O. SO. jolie brise.

Etat du ciel, brumeux.

Etat de la mer, agitée.

Hauteur des eaux : matin, + 0,50 ; soir, + 0,60 ; Pulvomètre, à 9 heures du matin : 0,00 mm.

Beaux Arts

A l'occasion de l'inauguration du monument de Raphaël à Urbin, l'Institut des Beaux-Arts des Marches organisera, pendant le mois d'août et septembre prochains, une exposition internationale raphaëlesque. Cette exposition, qui aura lieu au Palais Ducal d'Urbin, comprendra les copies antiques et modernes des œuvres de Raphaël, les gravures et les photographies des mêmes œuvres, enfin les ouvrages de toute nature, livres, documents, pièces etc., se rapportant à la vie du divin peintre.

Dans le cas, peu probable malheureusement, ou des artistes et amateurs de beaux-arts de Corse auraient à faire des communications, ils sont priés de s'adresser au Secrétaire de l'Institut des Marches, à Urbin, M. le Comte Hector Gherardi.

Un tour de force

Le professeur Rosenthal, champion français du jeu d'échecs, a donné au Cercle international des étrangers d'Erquelines, une séance appelée à faire sensation.

Il a joué six parties simultanément et sans voir l'échiquier. Avant de terminer les huit parties, après vingt coups joués sur chaque échiquier, M. Rosenthal a récapitulé — toujours sans voir — tous les coups joués ainsi que toutes pièces et tous pions placés sur chacun d'eux.

Nouvelles maritimes

On signale l'arrivée à Galveston (Texas) d'un navire français le *Maroc*, qui est venu y prendre du fret de retour ; c'est la première fois, depuis neuf ans, que notre pavillon se montre dans ce port. A cette occasion, le capitaine a invité à son bord le consul de France et les principaux membres de la colonie ; on a exprimé, dans les discours prononcés, l'espoir que le *Maroc* n'était que le précurseur de paquebots d'une ligne régulière française,

Aujourd'hui, à midi, l'*Aquitaine*, [illegible] Société Générale des Transports, [illegible]taine Nicolai, courrier de la Plata [illegible]n Brésil, quittera notre port, ayant [illegible]n bord 400 émigrants italiens et [illegible]assagers.

L'*Aquitaine* a une forte cargaison [illegible]posée de marchandises diverses.

[illegible]

[illegible]le nouvelle

[illegible]ncontré un monsieur qui se pro[illegible]ait gravement avec un chapeau [illegible] de forme en paille noire !

[illegible]n vrai tube, vous savez, avec un [illegible]n et une bordure.

[illegible] n'était vraiment pas la peine de [illegible]e une campagne contre l'horrible [illegible]u de poêle, pour avoir à enregistrer si vite cette printanière métamorphose de la plus laide des coiffures.

[illegible]tendons une bonne ondée, et nous [illegible]ons ce monsieur gisant sous la [illegible]e humide du chapeau...

faux-cols

[illegible]e régime des « faux-cols » par trop [illegible]s ne sévit pas qu'en France.

[illegible] municipalité de Munich vient, en [illegible], de prendre une héroïque résolution. Elle a décidé d'adresser au gouvernement une pétition, pour le prier de présenter à la Diète une proposition tendant l'introduction, dans la code [illegible]al bavarois, d'une disposition d'après laquelle les débitants de bière négligent de remplir complètement les verres seront passibles d'une amende.

[illegible]es verres de Bohême sans Sokols !

Bénédictine

La *Bénédictine* est de toutes les liqueurs la plus agréable au goût et la plus parfumée ; aussi elle se recommande non seulement par la finesse de son arôme mais aussi par ses qualités hygiéniques. La *Bénédictine* de l'abbaye de Fécamp réunit tous ces avantages, et la meilleure preuve, c'est le succès croissant d'année en année qu'elle jouit dans le monde entier.

Grand Café Français

Grand Concert du 23 Juillet

[illegible]rands débuts des Nephtios duettistes, mimiques mondaines réalistes en transformations : très [illegible]ues et appréciés dans le monde entier.

[illegible]ur mère, chanteuse de genre, débutera [illegible]e soir.

[illegible] nouveau genre d'artistes n'est pas encore [illegible]é ce jour à Bastia.

[illegible] couple l'a dans son répertoire et créa[illegible].

[illegible]ueuse succès du comique M. Beaufort qui [illegible]rès applaudi dans son beau répertoire et [illegible]ut dans ses créations.

[illegible]laces assorties ; Bière brune Mu[illegible] ; Bière blonde Maxeville ; Bière [illegible]rtel de Tantonville ; Liqueurs de [illegible]que.

Places à 0,50 centimes

BOURSE DE PARIS

	21 juill.	22 juill.
[illegible] 3 p. 0/0 soclen. .	104.90	104.70
[illegible] 3 p. 0/0 amortis. .	102.85	103.25
[illegible] 3 1/2 0/0.	108.15	107.90

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

[illegible]apolite Jean, marin, de Rocine (Italie) et [illegible]ouett Marie-Joséphine ménagère de Bastia.

NAISSANCES.

[illegible]afaroni Yvonne-Clotilde. — Cifoni Dane[illegible]. — Pasquini Estelle.

DÉCÈS.

[illegible]Sabine, 17 mois, de Bastia.

[illegible]ensini Marie-Toussaints, 2 ans, de Bastia.

Ne fumez que le merveilleux [illegible]ARE MATTEI, ou ne pas fumer.

Dépêche de Nuit

AVEC TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE SPÉCIALE

Distinctions Honorifiques

Le ministre du commerce a décerné une médaille d'honneur à M. Filippi, employé de la Maison Orenga.

Le Président de la République

AU HAVRE

Le président de la République a quitté Paris ce matin pour se rendre au Hâvre, à la Villa de la Côte, où Mme Félix Faure l'avait précédé.

M. Félix Faure était accompagné du général Hagron, et de plusieurs officiers de sa Maison militaire.

Mme la générale Hagron est partie également pour Le Hâvre et a pris place dans le train présidentiel.

Sur le quai de la gare le président de la République a été salué par les ministres de la marine, de l'intérieur et du commerce.

M. Félix Faure est arrivé à midi au Hâvre, où il a été reçu par le sous-préfet, le maire, et par toutes les autres autorités civiles et militaires.

Le président de la République a été chaleureusement acclamé.

Le général Billot à Chalons

Le ministre de la guerre, accompagné de son état-major, s'est rendu aujourd'hui au camp de Châlons pour assister aux manœuvres d'artillerie.

Les Evénements d'Orient

La Paix

Les ambassadeurs se sont réunis ce matin, à Tofane-Kiosk, pour la conclusion de la paix. Ils ont rédigé le traité de paix définitif.

La Commission du Panama

La Commission parlementaire d'enquête s'est réunie de nouveau aujourd'hui.

Elle a entendu M. Chaulin, ancien directeur des télégraphes à Paris.

La commission entendra demain MM. Rochefort et Laguerre.

Nouvelle lettre de Cornélius Herz

Cornélius Herz a adressé à

adressé au président de la République une lettre, dans laquelle il lui réclame la somme de cinq millions de dollars pour l'emprisonnement illégal qu'il a subi.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Vve Mathieu née Tariggi, M. et Mme Vincent de Peretti, M. Jacques Mathieu, prient leurs parents, amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée samedi 24 juillet, à 8 heures et demie, en l'église St-Jean Baptiste, pour le repos de l'âme de

M. Edouard-Prosper Mathieu

Inspecteur des forêts

A VENDRE
pour cause de départ

Chambres à coucher et Salon.

S'adresser boulevard Paoli, n. 40, au 3e.

Avis intéressant

La maison **F. Pasquinelli**, boulevard Paoli, nº 22, Bastia, met en vente une grande partie d'Alcools : Rhums, Cognacs, Absinthes, Eau de Vie Corse, ainsi qu'une grande partie de Liqueurs assorties à des prix exceptionnels.

Véritable Extrait de Viande LIEBIG

INDISPENSABLE dans toute bonne cuisine, pour préparer et améliorer potages, sauces, ragoûts, légumes, etc.

EN VENTE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS.

AVIS

M. J. Venturini vient d'établir boulevard Paoli, 14-16, un dépôt des produits agricoles provenant de ses récoltes.

Les personnes désireuses d'avoir de l'huile d'olive absolument pure, du bon vin rouge de l'année et des vins blanc et rouge de la récolte 1895, n'auront qu'à s'adresser à la gérante.

M. Simon Damiani, *Agent général de la Compagnie d'assurance, sur la vie L'URBAINE, a l'honneur d'informer les assurés de la Compagnie qu'ils pourront se présenter en son bureau à partir de ce jour, pour y toucher le montant de leurs répartitions de l'exercice 1896.*

Angle des rues Miot et Napoléon.

☞ **Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0.30 le paquet.**

ERS A PLANCHER
PERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
EXPORTATION DE TOUTES Sortes de Fers
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX À TOUSTEU
Ch. CLÉMENT
Entrepositaire des Magasins Généraux, BASTIA

A VENDRE

une propriété près Bastia, route de St-Florent, contenance 76 ares, complantée à arbres fruitiers, eau dans la propriété, vue splendide.

S'adresser à M. le notaire Giordani.

A LOUER

Villa Mattei située au dessus de Toga près Bertrand, avec grand jardin et arbres fruitiers.

S'adresser chez L. N. Mattei et Cie.

AVIS

MM. Susini et Cie ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont installé boulevard Paoli, 14-16, une maison pour la vente en gros et en détail de leurs Savons de ménage.

Fabriqués en Corse (à Minelli, près Bastia), ces savons sont de qualité supérieure, bien cuits et bien épurés, doués d'un grand pouvoir détersif sans toutefois attaquer les tissus.

Les ménagères, soucieuses de voir durer leur linge, feront bien d'adopter désormais la marque Susini et Cie. Elles auront ainsi un bon savon, exempt des fraudes qui sont pratiquées couramment sur cette marchandise, d'un emploi économique, et elles auront en outre fait œuvre de patriotes et aidé au relèvement de notre pauvre pays en encourageant l'industrie locale.

SERVICE DE VOITURES
DE FOLELLI A PIEDICROCE
(OREZZA)

Les frères **Villa** préviennent le public qu'un service quotidien est fait de Folelli à Orezza par la poste.

Ils ont en outre des calèches et landaux à toute heure ; le service peut être fait même jusqu'à Ponte-Leccia, il n'y qu'à avertir un jour à l'avance.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. Henri Bartoli, 14, Avenue de la Gare.

Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

M. SIMON DAMIANI

a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert sa Cave au public, sise rue Napoléon, à côté du bon bureau de tabac, angle des rues Miot et Napoléon où la vente des vins se fera en gros et en détail. On y trouvera des

Vins absolument naturels

Les vins de table de Sorbese se vendront à 0,40, 0,50, et 0,60 le litre, selon l'âge. Les vins blancs secs du Cap, à partir de 0,60 jusqu'à 1,80, et le vin de dessert de 2,00 à 2,50 la bouteille cachetée. Les vins de Bordeaux à partir de 0,80 le litre (sans verre) jusqu'à 4.50 la bouteille cachetée de 3/4.

A côté de cela on y trouvera des vins rachetés de Bourgogne (clos Vougeot), maison Lathe et fils, de Mercurey, des Beaune, des Pomard et des Chambertin, ainsi que des Saint-Julien, des Médoc et des Saint-Estephe, des Malaga, Madère, Frontignan, Côte Soupise, Haut-Sauterne, Chablis et des vins de Champagne de toutes marques, des eaux-de-vie de vin et de marc, à partir de 1 fr. le litre (sans verre) jusqu'à 5 fr. la bouteille cachetée. Des échantillons seront gracieusement offerts aux amateurs.

Enfin, en venant dans ces magasins, le public peut être sûr de ne pas être trompé sur la qualité des produits.

Librairie du *Petit Bastiais*

Publications Illustrées

0.60 centimes : franco ; 0.80

Le Panorama-Salon, 1806 et 1897.

La guerre Greco-Turque.

Les actrices chez elles.

La Révolution française.

Napoléon.

Musée galant.

Pour TABAC MATTEI plus de réclame ; M. Bizarri, demandez-le aux Dames.

Librairie du *Petit Bastiais*

NOUVEAUTÉS

Bruni. — Mémoires d'un Mari,	3.50
Prévost. — Dernières lettres de femmes,	3.50
Sylvestre. — Au fil du rire,	3.50
Theuriet. — Boisfleury,	3.50
Lt-Colonel Patry. — La guerre telle qu'elle est,	3.50
Emile Ollivier. — Empire libéral	3.50
Vannesson. — Amour de cœur,	3.50
Tinseau. — Dans la brume,	3.50
Pac. — Les maîtresses,	3.50
Doditon. — La Grande,	3.50
Bergeret — Le cousin Babylas,	3.50

☞ Décidément, la CÉDRATINE MATTEI est un véritable nectar. Elle est aujourd'hui la reine des liqueurs.

LIBRAIRIE FURNE
SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE LIBRAIRIE
PARIS. — 5, rue Palatine. — PARIS.

La Garde
(1854-1870)
Par le Capitaine RICHARD
du 3e bataillon de chasseurs à pied

Ouvrage de grand luxe

Format in-4° jésus (haut. 32 cent., larg. 25 cent., épaisseur, 5 cent.), de 480 pages, contenant plus de 200 illustrations.

PRIX DE L'EXEMPLAIRE :
En souscription **50 francs**
A la mise en vente le prix de l'ouvrage sera porté à 70 francs.

L'ILLUSTRATION comprendra : 1° Huit planches hors texte, tirées en couleurs, d'après les aquarelles originales de Charles Morel, et représentant les costumes exacts de tous les différents corps de la Garde, savoir : *I. Grenadiers et Voltigeur. — II. Zouave et Chasseur à pied. — III. Guide et Chasseur à cheval. — IV. Lancier et Dragon de l'Impératrice. — V. Cuirassier et Carabinier. — VI. Artilleur monté et à cheval. — VII. Génie et Train des équipages. — VIII. Gendarmerie à pied et à cheval et Cent-Gardes.*

2° Six dessins épisodiques de Charles Morel, représentant : *I. Prestation de serment pour l'infanterie. — II. Prestation pour la cavalerie. — III. Mort de Commandant de Cornulier-Lucinière au Petit Bodon. — IV. La remise du drapeau aux aigles de la Garde. — V. L'aigle du 3e Grenadiers à Rezonville. — VI. La revue passée par l'empereur de Russie, en 1867.*

3° Huit reproductions tirées en deux teintes, de tableaux célèbres représentant un des hauts faits de la Garde, portrait historique : *L'amiral de Tourville. — Le général Molitard à Magenta. — La Bataille de Solférino. — Bourbaki, et son état-major à Bazaucille*, etc., etc.

4° Des reproductions de groupes d'ensemble.

5° Des reproductions de détails d'équipement et d'armement.

6° Enfin 150 reproductions diverses de photographies représentant : *1° des Officiers, des Sous-Officiers et des Soldats de chacun des différents corps de la Garde à raison de trois au moins par corps ; — 2° le portrait des Officiers généraux, des Chefs de corps et des Officiers cités dans l'ouvrage.*

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

PARFUMERIE EXTRA-FINE

VACHOT-BAVOUX
Lyon et Paris

Spécialité de la maison
Savon et Vinaigre LACTESCENT
Parfumerie Spéciale
Violette Véritable
Lyon 1894
Membre du Jury, hors concours

Grand Hôtel Paoli
à Morosaglia

Un service quotidien de voitures et calèches est établi de Ponte-Leccia à Orezza.

Départ de Ponte-Leccia tous les jours après l'arrivée des trains du matin et aussitôt l'arrivée du train de midi 30, venant d'Ajaccio.

Les voyageurs sont priés d'arrêter leurs places à l'avance.

Si M. Poggi est averti 24 heures à l'avance, il se charge d'envoyer une calèche à Folelli, pour assurer les moyens de transport.

La route de Folelli se trouve en mauvais état, et il est beaucoup plus agréable de passer par Ponte-Leccia et Morosaglia.

Les voyageurs trouveront à l'hôtel Paoli à Morosaglia tous le confortable désirable, eau fraîche située à l'ombre des châtaigniers. Les voyageurs pourront visiter la maison et le tombeau du Général Paoli.

S'adresser pour tous renseignements, par télégramme, à M. POGGI, hôtelier, Morosaglia.

OREZZA LES BAUX

HOTEL FILIPPI
à Piedicroce

Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée et abondante.
Prix très modérés

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

REPRÉSENTATON - TRANSIT COMMISSION - EXPEDITION

Pour achat, vente à la commission, pour tout renseignement et pour toutes expéditions à faire sur le Continent et les autres ports de la Corse, s'adresser à M. TOUSSAINT SORBA, *expéditionnaire maritime* à Propriano.

A VENDRE

Une embarcation en bon état [illegible]

S'adresser chez M. Gualtalla Jean, expéditionnaire au Nouveau Port, maison Bertin.

A LOUER

Appartements, maison Romieu
S'adresser au Concierge.

A LOUER
à Toga

Divers grands entrepôts pouvant servir d'écuries, magasins à fourrages, magasins à charbon et autres.

S'adresser à [illegible] et Cie, place Saint-Nicolas, n° 19.

☞ *Ne fumez que le merveilleux CIGARE MATTEI ou ne pas fumer.*

STATION D'ÉTÉ EN CORSE
ALTITUDE 1.100 MÈTRES

HOTEL DU MONTE D'ORO

FOCE DE VIZZAVONA
Sur la ligne de chemin de fer entre Ajaccio et Bastia

Position unique au milieu d'immenses forêts de pins et de hêtres, entourée d'un panorama de montagnes superbes, dans un silence d'été incomparable et d'un air pur et fortifiant.

Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée sous la direction d'un chef de cuisine d'un des grands hôtels du littoral.

Déjeuner, vin compris, 2 francs.

Arrangements avantageux pour familles pendant la saison d'été.

Salle restaurant et grande salle table d'hôte, vente pour retour des matinées avec les jeux de croquet et de Lawn-Tennis.

Omnibus et calèches à tous les trains et à la disposition des clients.

Pour informations s'adresser à *V. BUDTZ, Propriétaire.*

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

Fondée *en 1819*

ASSURANCES SUR LA VIE — RENTES VIAGÈRES

850 MILLIONS de Capitaux assurés en cours — 33 MILLIONS de Rentes à servir annuellement

SUR LA VIE

PARIS — 87, Rue de Richelieu, 87 — PARIS
LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES

Fonds de garantie: **665 millions**

Achats de nues propriétés et d'usufruits

Pour renseignements s'adresser à M. PASCAL BITTERLET, Agent Principal à Bastia. 1 bis, rue du Nouveau Port.

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0,30 le paquet.

ENTREPOT VINICOLE DE LA CORSE
J. L. DE PETRICONI, Propriétaire
BASTIA — 1, Rue du Môle Blanco, près la Gare — Bastia

a l'honneur d'informer ses amis et connaissances qu'il a ouvert un Entrepôt de Vin des meilleurs crûs de la Corse, Cervione, Tallano, Sartene, etc., garantis de pur vendange et entièrement naturels.

Huile, Vinaigre, Eau-de-Vie. Spécialité de Vins blancs

Prix modérés

TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS

Tourne Graisse, Piqure, Acide sur aigre doux, Amertume, Goût de terroir, Pousse, Vins mildiousés, Fermentations permanentes, Mauvais goûts, etc. Vinification, Conservation et Bonification par procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crûs pour Vins rouges et blancs de France et Etrangers, pour Vins de liqueurs et Apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentrés véritables vieillisseurs. Dosage pour Vermouth de France et de Turin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vinicoles, Couleurs végétales, Fournitures de chais.

Laboratoire de Bactériologie et d'Œnologie. **F. Magnan,** *Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonifiqueur,* Rue des Ramparts-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône.)

Orezza-les-Eaux

VILLA GRANAJOLA

La Ville sera ouverte le 2 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attendra à l'Etablissement, attendre, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare de Folelli. — Un service de voitures sera établi entre la Ville Granajola et le service des Eaux d'Orezza.

Jeux de Tennis — Croquets — Balançoires

PATISSERIE DE JOUR

La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus aiguisés par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.

Pour renseignements, s'adresser à M. IGNACE COLOMBANI, propriétaire de l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

Demandez partout la CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie. Liqueur apéritive, digestive, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

22e ANNÉE — SAMEDI, 24 JUILLET 1897 — 00235 — N° 475

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, Rue Fontaine, à Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse... un an,	20 fr.	6 mois,	10 »
Autres Départ.	22 »	»	12 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Sainte Christine.

SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 14 m. — Coucher, 7 h. 02 m.
LUNE : Dernier quartier, le 21. — Nouvelle, le 29
Fête de demain : Saint Jacques.

23 JUILLET

Le Caroubier

Nous avons parlé récemment des services que le figuier d'Inde pourrait rendre dans notre île, et nous avons fait ressortir le très grand avantage qu'il a de prospérer dans des lieux qui, sans lui, seront perpétuellement impropres à tout produit et même à toute végétation.

Nous entretiendrons aujourd'hui nos lecteurs d'un arbre qui pourrait aussi donner en Corse les plus heureux résultats : le Caroubier.

Comme le figuier d'Inde, il nous est connu. Il existe dans notre pays, mais comme il arrive pour beaucoup d'autres arbres et pour beaucoup d'autres plantes, il n'y existe qu'à l'état d'échantillon. On vend à Bastia quelques caroubes. Ce n'est pas assez pour constituer une production sérieuse, mais cela suffit pour prouver que notre climat et notre sol conviennent parfaitement au caroubier.

Or il arrive que dans d'autres pays l'utilisation des caroubes s'accroit de jour en jour dans de grandes proportions. On en importe chaque année à Marseille pour plusieurs millions de francs. Elles viennent de toutes les contrées qui entourent la Corse et qui ont le même climat qu'elle. Mais la Corse n'entre pas pour un centime dans ce commerce. Il en est de même pour bien d'autres productions dont les mêmes pays nous donnent des exemples que nous ne suivons pas. Nous rappelions récemment que ces mêmes pays envoyent annuellement à Marseille pour quatre ou cinq millions de francs de figues sèches et que la Corse, loin d'exporter une quantité quelconque de ce produit pour lequel elle semble être faite, achetait des figues sèches au dehors.

On dira peut-être, comme il est de mode de le répéter depuis quelque temps, que tout cela, et bien d'autres choses encore, c'est la faute du gouvernement.

Les caroubes sont distillées, et on en tire de l'alcool. Mais la plus grande partie sert à la nourriture du bétail, pour lequel elles constituent un aliment de premier ordre.

Nous citerons quelques passages d'un article que M. Edmond Couturier consacre au Caroubier, dans le journal l'*Agriculture moderne* :

« On trouve le Caroubier en Portugal, en Espagne, en Italie, en Sicile, à Malte, en Chypre, en Syrie, etc. Le commerce des caroubes qui produit déjà des millions, est susceptible d'un développement presque illimité en raison des applications alimentaires et industrielles auxquelles ces fruits peuvent se prêter. En Angleterre, en France, en Autriche, etc., on en nourrit le bétail. L'armée anglaise en donne à ses mulets en les mélangeant avec des fèves. Dans le Midi de la France on les associe avec l'avoine pour la nourriture des chevaux. En Tunisie on en nourrit également les animaux domestiques et les bêtes de boucherie soumises à l'engraissement.

« Enfin je puis citer qu'à la Société des agriculteurs de France M. le duc d'Ayen a présenté un Mémoire également en faveur du caroubier, et il n'a pas craint de dire que la caroube pouvait en Afrique remplir le rôle de la betterave en France. Or cette affirmation n'est pas exagérée, en raison de la quantité considérable de sucre que contient la caroube. »

Mais en attendant que la caroube puisse être utilisée pour son sucre, elle l'est déjà, de la façon la plus certaine et sur une échelle qui s'agrandit chaque jour, pour la nourriture du bétail. Cela suffit pour lui assurer le plus large débit, d'autant plus que c'est un fruit qui se transporte et se conserve facilement.

Nous ajouterons, pour ceux qui voudraient planter des caroubiers, que c'est un arbre qui réussit dans tous les terrains, même les plus mauvais ; que dans ces derniers sa croissance, bien qu'assurée, est lente, mais qu'il en est autrement dans les sols de bonne qualité. Comme tous les arbres, il produit plus ou moins, selon qu'il est ou non cultivé, mais la culture ne lui est pas indispensable et il donne une production abondante même lorsqu'il est abandonné à lui-même. Une seule précaution doit être prise lorsqu'on le plante, c'est de placer les uns près des autres les sujets mâles et les femelles. Parfois, pour plus de sûreté, on greffe les deux variétés sur des branches différentes d'un même arbre.

Ceux d'ailleurs qui voudraient planter des caroubiers pourraient se renseigner auprès des propriétaires et des jardiniers de Bastia, où de tous temps, comme nous l'avons dit, ces arbres ont existé. Nous ne savons pas s'il en existe sur d'autres points de la Corse.

Les colis postaux de dix kilos

La loi relative aux colis postaux de 10 kilos a été promulguée le 17 juillet.

Aux termes de cette loi et de la convention avec les Compagnies de chemins de fer qu'elle consacre, les compagnies s'engagent à effectuer à l'intérieur de la France continentale le transport des colis postaux de 5 à 10 kilos ne dépassant pas la dimension de 1 mètre 50 dans un sens quelconque au prix de 1 fr. 25 en gare et de 1 fr. 50 à domicile. Ces taxes comprennent le droit de timbre de 10 centimes revenant au Trésor.

La taxe afférente au retour d'un remboursement de 500 francs et au-dessous sera fixée, quelle que soit la catégorie du poids du colis postal à 60 centimes (y compris le droit de timbre de 10 centimes) quand le montant du remboursement encaissé devra être versé entre les mains de l'expéditeur à la gare ou au bureau de ville d'expédition et à 85 centimes (y compris le droit de 10 centimes) lorsque ce remboursement devra être effectué à domicile.

Le maximum de l'indemnité afférente à la perte, à l'avarie ou à la spoliation d'un colis postal ordinaire de 5 à 10 kilos ne pourra excéder 40 francs et, pour les colis avec valeur déclarée, le montant de cette valeur dans les conditions de l'article 7 du décret du 27 juin 1892.

Cour d'Assises

Audience du 23 juillet

Présidence de M. le conseiller DURAZZO

Tentative de Meurtre

Cacciaguerra Jean-André, âgé de 28 ans, cordonnier, demeurant à Volpajola, est accusé d'une tentative d'homicide volontaire qu'il aurait commise dans les circonstances ci-après relatées :

Les nommés Niellini Pierre-Antoine et Cacciaguerra Jean-André, de Volpajola, se disputaient la propriété d'une cour située devant leurs maisons et y donnant accès.

Niellini avait planté dans cette cour, tout près de l'entrée de son écurie, quelques pieds de vigne. Le 21 janvier 1897, à la tombée de la nuit, ayant constaté que dans la journée, profitant de son absence, on avait fait disparaître ces pieds de vigne et planté à leur place deux mûriers ; il se munit d'une hâche et coupa l'un de ces plants ; il allait couper le second lorsque Cacciaguerra Jean-André l'interpella en ces termes de la teneur de la maison de son parent Toto Cacciaguerra ; « Si je sors, vous ne couperez pas l'autre mûrier. » Niellini le coupa quand même. Quelques instants après Cacciaguerra Jean-André quittait la maison de Cacciaguerra Toto. Niellini s'étant dirigé de son côté pour lui demander en vertu de quel droit il se croyait seul propriétaire de la cour, Cacciaguerra sortit un pistolet de sa poche et fit feu sur Niellini. Le projectile atteignit celui-ci derrière l'oreille droite et sortit près de l'œil gauche. Grâce à sa robuste constitution, Niellini a survécu à cette grave blessure, mais l'incapacité de travail qu'elle a entraîné a dépassé trois mois.

L'accusé prétend n'avoir fait feu que pour se...

---

42. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

PAUL MAHALIN

LA FILLEULE DE LAGARDÈRE

I.

LA SALTIMBANQUE

DEUXIÈME PARTIE

L'AVENTURE DES FRÈRES MURPHY

I.

Deux voyageurs

L'express du Havre brûlait Asnières et franchissait à toute vapeur l'encolure des fortifications.

La machine s'époumonnait à stiller pour annoncer son arrivée.

Bientôt, ainsi qu'un serpent qui se glisse dans une true, la file des voitures s'engouffra sous la voûte sinistre de la gare Saint-Lazare.

Le tohu-bohu avait cessé le frein. Le train stoppa. Des employés ouvrirent les portières :

— Paris ! Tout le monde descend !...

Deux voyageurs sautèrent d'un *sleeping-car* sur le quai.

Avec le suif en chevet quadrillé et le petit chapeau rond et mou, de même étoffe, qui peut se plier et se fourrer dans la poche comme un mouchoir, ces deux *gentlemen* portaient, croisés en bandoulière, cette sacoche de cuir de Russie et cet étui à jumelles de fort calibre qui sont le caractéristique de l'étranger *en tour*.

Ils avaient, en outre, à la main, une couverture de tartan, roulée dans sa courroie, et, sur le bras, un *imperméable* en gutta-percha gris de souris, de la maison Perkins and Sons, dans Lincoln-Inn's-Field, à Londres, fournisseurs privilégiés de H. G. M. la reine et de H. S. H. le prince de Galles.

Ce n'étaient pas des Anglais, pourtant, — encore qu'ils s'exprimassent, avec la facilité que donne une longue et constante habitude, dans cette langue d'outre-Manche contre laquelle nous nous insurgerions de toute l'horreur de notre oreille outragée, si Shakespeare, et Milton, et Pope, Addison, Swift et Sterne ne s'en étaient servis pour écrire leurs impérissables chefs-d'œuvre.

Le *Labrador* les avait amenés en droite ligne de New-York au Havre.

— Eh bien, dit l'un, nous voici à Paris, *captain* !

— *By God !* répondit l'autre, je n'en suis pas fâché : quand ce ne serait que pour vider quelques bouteilles de champagne en l'honneur de la caverne que nous venons d'opérer sans encombrer...

— Vous aurez tout loisir de le faire, une fois installé à l'hôtel : et, dans vingt minutes au plus tard...

— Oh ! je n'aurai jamais la patience d'attendre jusque-là, ami Dick...

— Comment ?...

— Je ne sais si c'est la longueur du trajet, — vos rapides de France ont la vitesse de nos tortues d'Amérique, — la chaleur de la saison ou l'orage que je flaire en l'air, mais je me sens tout mal à mon aise...

Or, quand je suis indisposé, il n'y a rien pour me remettre comme un quartier de bœuf saignant arrosé d'un vin généreux...

Donc, que Satan me torde le cou si je tarde un instant de plus avant de me lester l'estomac et de me gargariser le gosier dans la première taverne venue !...

— Et nos bagages, que faites-vous de nos bagages ?

— Nos bagages ? Vous en remettez le bulletin à un employé qui les charge sur un cab, et ce cab les transporte à l'hôtel — au *Grand-Hôtel*, où vous avez télégraphié, je crois, pour nous retenir un appartement convenable...

Dick s'inclina :

— Vous avez réponse à tout, mon cher Sem, déclara-t-il, et il ne me reste plus qu'à me soumettre à votre souveraine volonté.

— *All right !* s'exclama l'autre joyeusement. Mettons le cap sur un endroit où l'on puisse manger, rire et boire pour son argent. Aussi bien j'aime à penser qu'il ne manque pas, aux environs, d'établissements ouverts aux gais compagnons qui, comme nous, ont la bourse mieux garnie que le ventre. Vous devez en connaître plus d'un, vous qui êtes Français et Parisien...

— Il n'en manque pas, en effet, et, sans pousser trop loin, j'ai bonne mémoire, nous rencontrerons sûrement de quoi étancher votre soif et satisfaire votre appétit.

Puis, tandis que le reflet d'une allégresse intérieure silencieuse se traita d'une clarté fugitive qui s'éteignit sans que son interlocuteur ait eu le temps de l'apercevoir :

— Allons, murmura celui que le capitain avait appelé l'ami Dick, allons, j'ai résolu... C'est lui qui se livre... Il m'appartient !

* * * * * * * * * * * * * *

Le train était arrivé en gare à onze heures quarante du soir.

C'était une de ces lourdes nuits d'été qui chassent les Parisiens hors de leurs murs étroits.

Il faisait une chaleur étouffante.

Tous les cafés avaient mis dehors un triple rang de tabourets et de guéridons ; et il n'y avait pas un tabouret qui ne fût disputé par une demi-douzaine de consommateurs : il n'y avait pas un guéridon qui ne fut couvert de bocks, de grogs...

ver sa propre existence, son adversaire se disposant à s'élancer sur lui un stylet à la main.

Mais ce système de défense n'est point confirmé par les éléments de la procédure.

Interrogé, l'accusé persiste dans le système qu'il a adopté à l'instruction ; il a agi, alors qu'il ne pouvait plus échapper à l'aggression dirigée contre lui par Niellini qui, armé d'un poignard, allait infailliblement l'atteindre.

Les témoins attestent pour la plupart l'attitude agressive de la victime ; ce n'est que lorsque Niellini allait atteindre l'accusé, que celui-ci a fait feu à bout portant. Personne n'a vu dans la main de Niellini aucune arme blanche, il avait un bâton qui, d'après quelques-uns, il tenait levé.

M. Arrighi, substitut du Procureur général, soutient l'accusation. Il adjure le jury de ne pas aller dans cette affaire jusqu'à l'impunité, car, se serait méconnaître la vérité des faits ; il laisse entrevoir aux jurés qu'ils pourront compter sur l'indulgence de la Cour.

Me H. de Montera, soutient que jamais légitime défense n'a été mieux caractérisée que dans cette affaire ; aussi, il ne demandera pas la position d'excuse de la provocation, car l'acquittement de Cacciaguerra s'impose.

M. le Président pose d'office la question de provocation.

Le verdict du jury est négatif. Cacciaguerra, acquitte, est mis sur le champ en liberté.

Audience d'aujourd'hui :

Mucchielli Don Louis, de Ghisoni, tentative de meurtre.

Officier du Parquet, M. Angeli, avocat général.

Defenseur, Me Flach.

NOUVELLES UNIVERSITAIRES

Un décret du 6 juillet dernier assimile pour les rétributions scolaires dans les lycées les élèves de 6e moderne et de 3e moderne aux élèves de 6e classique et de 3e classique.

Un arrêté ministériel du même jour prescrit de céder désormais aux familles des internes les trousseaux au prix de revient, de beaucoup inférieur au prix de 500 francs fixé autrefois par le règlement.

Elles devront en compensation se charger du renouvellement ou payer une somme annuelle de 125 fr. Le lycée restera dans les deux cas chargé des frais de blanchissage et de raccommodage des vêtements.

La réduction de 60 fr. accordée autrefois aux familles qui se chargeaient de l'entretien de leurs enfants ne leur sera plus accordée.

Mais il est spécifié que les modifications ci-dessus ne seront pas applicables aux élèves en cours d'études.

Médaille Militaire

La Médaille militaire a été conférée aux sous-officiers et soldats dont les noms suivent :

MM.

Mari Antoine, adjudant agent principal de 1re classe à la prison militaire de Marseille, 25 ans de services.

Brancaleoni Germinien, adjudant agent principal de 2e classe à la prison militaire de Mans, 22 ans de services, 3 campagnes.

Casanova Joseph-Antoine, sergent-major surveillant à l'atelier des travaux publics de Mers-el-Kébir, 24 ans de services, 12 campagnes.

Pozzo di Borgo Théodore, sergent-major surveillant à la prison militaire de Constantine, 20 ans de services, 16 campagnes.

Cremona François-Jean, sergent-major surveillant au pénitencier militaire de Calvi, 17 ans de services, 11 campagnes.

Salicetti Augustin, adjudant au 14e rég. d'artillerie, 17 ans de services.

Alberini Pierre-Félix, maréchal des logis au 3e escadron du train des équipages militaires, 15 ans de services, 3 campagnes.

Guerrini Joseph, portier consigne de 1re classe à Bastia, 20 ans de services.

Martini Dominique-Antoine, portier-consigne de 2e classe à Gap, 21 ans de services.

Petrocci François, portier-consigne de 3e classe à Bellegarde, 17 ans de services, 5 campagnes.

Lucchi Jean-François, gendarme à la prévôté de Madagascar, 19 ans de services, 15 campagnes, Madagascar.

Culturoli Jean-Baptiste, second maître de canonnage, 22 ans et demi de services dont 13 ans à la mer, 1 blessure, Tonkin 1883 86.

Chiarisoli Barthélemy, premier maître fourrier, 24 ans de services dont 15 ans à la mer, Tunisie, 1881, Madagascar, 1884 85.

Guerini Bernardin, premier maître fourrier, 17 ans de services dont 11 ans à la mer. Tonkin 1889-90.

Capodoro Fortuné, premier maître commis aux vivres, 17 ans de services dont 16 ans à la mer.

Colonna Jean-Baptiste, brigadier à la 4e compagnie de gendarmerie maritime, 24 ans 5 mois de services, 1 campagne.

Pagani Jean, adjudant au 1er rég. d'infanterie de marine, 15 ans de services, 8 campagnes dont 1 de guerre.

Romanelli Jérôme-Vincent, adjudant au 3e rég. d'inf. de marine, 15 ans de services, 8 campagnes dont 7 de guerre.

Grimaldi Jean-Marie, sergent au 3e rég. de tirailleurs tonkinois, 13 ans de services, 9 campagnes dont 8 de guerre.

Vincenti Vincent-Louis, adjudant au 3e rég. d'inf. de marine, 11 ans de services, 7 campagnes de guerre, 1 citation.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 23 JUILLET

7e observatr. — 7 heures du matin, + 26-5 ; midi, + 29-8, 6 heures du soir, + 27 4 ; Maxima, + 30 3 ; minima, + 23 0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. ; midi, 761 mm. ; 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — 9 h. du matin, S. E. faible.
4 h. du soir, S. E. id.

Etat du ciel, brumeux.

Etat de la mer, belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,44 ; soir, + 0,52 ; Pluviomètre, à 9 heures du matin 0,00 mm.

L'affaire de la Caisse d'Epargne

L'affaire de la Caisse d'épargne de Bastia est définitivement fixée au 11 août prochain.

Douze témoins de Bastia ont été assignés pour cette date.

Nouvelles maritimes

Le torpilleur de haute-mer *Orage* est sorti hier matin pour faire ses tirs et lancer des torpilles.

Les torpilleurs 64, 97 et 180, de la défense mobile, ont appareillé à 1 heure de l'après-midi pour Macinaggio, pour faire des exercices de torpilles Whitehead, coiffées de cônes, avec les navires de la première division de l'escadre de reserve.

A Saint Charles

Dimanche, 25 du courant, à 10 heures du matin, aura lieu dans l'oratoire Saint-Charles (chapelle du lycée) l'installation de la nouvelle officialité pour l'année du Seigneur 1897-1898.

Elle se compose de MM. Alexandre Ravaglia, prieur ; Jean Lorenzini, sous-prieur ; Laurent Archispati et Pierre Corioli, assistants.

Encore le célibat

Le malheur des uns peut faire le bonheur des autres.

Un journal russe raconte qu'une société de bienfaisance, fondée à Odessa, pour doter les jeunes filles pauvres, vient d'avoir l'idée suivante : solliciter un impôt sur les célibataires âgés de plus de vingt-cinq ans répartis dans tout l'empire russe, et avec le produit de cet impôt doter les jeunes filles pauvres.

C'est l'allopathie dans toute sa splendeur que cette guérison du célibat des femmes par l'impôt du célibat des hommes.

Patronage de Saint-Joseph

L'installation de la nouvelle officialité pour l'année 1897-1898, qui se compose de M. Vincenti Ange, président, de MM. Braccini Ange, Dominici François, Leonardi Alexandre, Clementi Louis, conseillers ; et de MM. Tonelli Eugène, Fusella Pierre, assistants ; aura lieu dimanche 25 du courant, à 10 heures du matin.

La messe sera suivie du couronnement de la Statue et de la bénédiction du T.-S. Sacrement.

Au Port

Le yacht américain *Aida*, capitaine Crawford, est arrivé hier soir à 4 heures, venant de Naples.

Grand Café de la Paix

Depuis longtemps je disais à M. Costa : certes, votre orchestre est composée de musiciens excellents ; les œuvres interprétées sont choisies parmi celles des meilleurs maîtres français, italiens et allemands ; mais, ne croiriez-vous pas qu'un petit intermède de chant serait accueilli avec faveur.

Le propriétaire du Café de la Paix hésita longtemps, non qu'il reculât devant la dépense, mais parce qu'il craignait que le répertoire des comiques fut trouvé trop léger pour la clientèle de choix fréquentant son établissement.

Enfin mon ami P., rentrant du Continent, lui parla d'un couple très en renom qui, son seulement n'a fait applaudir sur nos plus grandes scènes, mais se fait entendre même dans les salons du *high life*. C'était bien ce qu'il fallait pour le Café de la Paix. M. Costa n'hésita plus.

Voilà pourquoi nous pouvons annoncer pour ce soir ses débuts, au Café de la Paix, de M. et Mme Urbain, ce couple émerite qui, pendant un mois, a charmé les baigneurs de Biarritz. Le grand-duc Serge donnait la semaine dernière, dans son élégant hôtel de la Côte des Basques, une soirée dont M. et Mme Urbain ainsi que M. Saizex, l'excellent ténor de l'Opéra, constituaient la principale attraction.

Ce n'est donc pas avec des artistes de ce genre que l'on peut craindre un écart dans la grivoiserie comme, malheureusement, nous avons eu trop souvent occasion de le constater.

Un Amateur.

Grand Café Français

Grand Concert du 24 Juillet

Immense succès !!! des NÉPHISTOS.

M. BEAUFORT : Joséphine est partie. — **Ma Gastrada.** — La Marche des patrons.

Mme FATIN : Les deux Gavottes. — Dimanche si vous avez un cœur. — Les Bébés.

Le Couple NÉPHISTOS : Dans ses deux variés.

M. FATIN : Pourquoi te maries-tu pas. — Les Malices de Boule de Suif. — Une dispute d'animaux.

M. BEAUFORT : Le gendarme à pied. — Le Beau Pompier. — A-lien la Même.

M. et Mme FATIN : Originaux fantaisistes Clowns Prestidigitateurs.

Le Couple NÉPHISTOS : Dans ses deux variés.

Mme Langa, mère des Néphistos, ne pourra débuter que Dimanche pour cause d'indisposition.

Dépêche de Nuit

Conseil de Cabinet

Les ministres se sont réunis, ce matin, au ministère de l'agriculture, sous la présidence de M. Méline.

Tous les ministres, à l'exception du général Billot, assistaient à ce conseil.

Légion d'honneur

Une partie de la séance a été consacrée à l'examen des nominations et des promotions dans la Légion d'honneur, concernant les ministères de la justice, de l'intérieur, du commerce et des travaux publics.

Affaires courantes

Le reste de la séance a été consacrée à l'expédition des affaires courantes.

Le prochain conseil

Le prochain conseil sera tenu le 31 juillet, à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Le Président de la République

AU HAVRE

Une foule considérable ne cesse de stationner devant la Villa de la Côte, résidence de M. Félix Faure, qui est très aimé par la population hâvraise.

Le président de la République a reçu dans l'après-midi les principales notabilités de la ville.

Le matin, il a fait une promenade en ville, accompagné du général Hagrou, et, dans la soirée, M. Félix Faure a fait une excursion à cheval dans les environs.

La Commission du Panama

La commission d'enquête parlementaire s'est réunie aujourd'hui à 3 heures.

Le président a donné lecture de la lettre qu'il avait reçue du ministre de l'intérieur, en réponse à une demande de communication de dossiers.

M. Barthou dit, dans sa lettre, qu'il regrette de ne pouvoir communiquer les dossiers relatifs aux recherches faites par la police pour découvrir la retraite d'Arton ; mais, il ne fait que se conformer à une règle qui est établie depuis longtemps.

M. Barthou déclare que la police a fait admirablement son devoir en cette circonstance.

M. Rochefort est entendu ; il raconte dans quelles conditions et pour quels motifs il a eu un entretien avec Cornélius Herz. Il fait connaître certains renseignements sur le baron Reinach ainsi que sur l'assassinat d'un garçon de recettes du baron.

BOURSE DE PARIS

	22 juil.	23 juil.
Rente 3 p. 0/0 ancien. .	104.70	104.85
— 3 p. 0/0 amortis. .	103.25	103.70
— 3 1/2 0/0.	107.90	108.00

AVIS DE MESSE

Madame Vve Mathieu née Teriggi, M. et Mme Vincent de Peretti, M. Jacques Mathieu, prient leurs parents, amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée ce matin, 24 juillet, à 8 heures et demie, en l'église St-Jean Baptiste, pour le repos de l'âme de

M. Edouard-Prosper Mathieu

Inspecteur des forêts

Ne fumer que le merveilleux CIGARE MATTEI, on ne peut fumer

ude de Me Gentile

AVOUÉ LICENCIÉ

oulevard de Cardo, Bastia

VENTE

saisie-immobilière

sera procédé le quatorze prochain 1897, à sept heu- du matin, à l'audience des s du Tribunal Civil de a, séant au Palais de Jus- à la vente, au plus offrant dernier enchérisseur, des immeubles ci après dési- situés sur les territoires communes de Venzolasca, ovato, Penta-di-Casinca, ellare et Sorbo-Ocagnano, on de Vescovato, arrondis- nt de Bastia, en 18 lots és et sur les mises à prix s ainsi qu'il suit :

BIENS

SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE VENZOLASCA

Premier Lot.

. Chataigneraie à Saint Sé- ien, d'une contenance de 16 , 65 centiares environ, por- au n° 578, section A, de la rice cadastrale de Venzolasca, ant d'un côté, à veuve Raf- i, et de l'autre, aux héritiers Sebastiani Ange ; — 2. Cha- gneraie et oliviers à Contra ou tarella, d'une contenance de ares, 86 centiares, portée n° 1160, section A, de la rice cadastrale, tenant d'un é, à MM. Lepidi et Casabianca, l'autre, au chemin public ; — Cédratiers et oliviers à Costa- la, de la contenance de 24 , 99 centiares environ, por- au n° 1148, section A, de même matrice, close à mur à fossé, tenant d'un côté, au rin, de l'autre côté, à Jean- thieu Petrignani ; — 4. Cé- atiers et oliviers à Costarella, ne contenance de 22 ares, centiares, portés au n° 1128, tion A, de la même matrice, ant d'un côté, au chemin blic, de l'autre, à Giudicelli rançois, d'Olmi-Cappella, et re autre, à Cipriani Jean- oussaint ; — 5. Chataigniers Moscherasce, de la contenance 2 hectares, 33 ares, 24 cen- ares environ, portés aux nu- éros 956 et 957, section A, de même matrice, tenant d'un té, au chemin public, de utre, au comte Raphaël de asabianca, d'un 3e côté, à euve Ursule Petrignani ; — Amandiers et terre à Ana- jo, clos à mur, de la conte- ance d'un hectare, 20 ares, 20 entiares environ, portés au 780, section B, de la même atrice, tenant d'un côté, à agni André, de l'autre, aux héritiers Jules Desideri.

Mise à prix, cinquante francs, ci. . . . . fr. 50

Deuxième Lot.

Maison à Anatojo, sur la route nationale, n° 198, compo- sée de trois fonds au rez-de- chaussée, 5 pièces au 1er étage, avec greniers au-dessus ; — Les fonds ont leur entrée sur la route nationale, avec porte dis- tincte pour chacun ; — Un per- roe ou soit escalier en maçon- nerie, partant de la route con- duit au 1er étage, qui a une porte d'entrée donnant sur la plate forme de ce perron. — A droite et à gauche du perron se trouve une fenêtre. — La maison est construite en maçon- nerie et couverte en tuiles du pays ; elle est bornée à l'Ouest, par la route, n° 198, au Nord, au Sud et à l'Est, par les saisis. Le sol de la maison et de la cour a une superficie de 4 ares, 7 centiares environ, et figure à la matrice cadastrale au n° 781, section B.

Mise à prix, cinquante francs, ci. . . . . fr. 50

Troisième Lot.

1. Cédratiers, oliviers et ar- bres fruitiers à Codaniccio et Querciolo, de la contenance de 2 hectares, 89 ares, 70 centiares environ, portés aux numéros 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 852 et 853 de la matrice, section A, tenant d'un côté, à la route nationale, n° 198, de l'autre, au ruisseau de No- vale, de l'autre, à Mathieu Gri- maldi ; d'un autre, aux frères Filippi. Dans cette propriété se trouve une maisonnette élevée sur deux fonds, en maçonnerie, couverte en tuiles du pays et servant de magasin à fourrages : à côté on voit une grange en bois couverte avec des roseaux et de la paille ; — 2. Moulin à huile à Querciolo, construit en maçonnerie et couvert en tuiles du pays, composé d'un fond avec grenier au-dessus ; sa su- perficie est de 4 ares, 60 cen- tiares environ, il tient d'un côté, au chemin de Sorbo- Ocagnano, d'un autre côté, à Louis Tommasi ; il est porté à la matrice cadastrale aux numé- ros 868 et 869, section A ; — 3. Amandiers à Scamporsaccio, d'une contenance de 43 ares, 14 centiares, tenant d'un côté, aux héritiers de Donati Paris, de l'autre, à Paoli Simon-Pierre (héritiers). Ils sont portés au n° 754, section B, de la matrice cadastrale.

Mise à prix, cinquante francs. ci. . . . . fr. 50

Quatrième Lot.

1. Terre arable à Casale, d'une contenance de 5 hectares, 92 ares, 16 centiares environ, tenant d'un côté, au ruisseau d'Olmi, de l'autre, aux héritiers de Casabianca Marie-Catherine et au chemin de Querciolo. Elle figure aux numéros 542, 543, 544, section B, de la matrice ; — 2. Terre arable à Filicone Soprano, de la contenance de 2 hectares, 90 ares, 47 cen- tiares environ, tenant d'un côté, au ruisseau de l'Olmi, de l'autre, au chemin de Querciolo, d'un autre côté, aux héritiers Casa- bianca Marie-Catherine. Elle est portée à la matrice, aux numéros 538 de la matrice, section B ; — 3, Terre arable à Olmi, de la contenance de 3 hectares, 14 ares, 6 centiares environ, tenant d'un côté, au ruisseau de l'Olmi, d'un autre côté, au chemin du Querciolo, d'un autre côté, à la dame Le- pidi Sophie, d'un quatrième côté, à Casabianca Xavière. Elle est portée au n° 534, section B, de la matrice ; — 4. Terre arable à Caselle, de la contenance de 1 hectare, 3 ares, 28 centiares environ, tenant d'un côté, à Franceschi Charles-Paul, de l'autre, aux héritiers de Cipriani Adéline, veuve Casabianca, au Nord, à Franceschi Paul, du Sud, à Vitini Pierre-Marie. Elle est portée au n° 643, de la ma- trice cadastrale ; — 5. Terre arable à Cidrinche, de la conte- nance de 1 hectare, 97 ares, 87 centiares environ, tenant d'un côté, à M. de Casabianca François-Marie, d'un autre côté, aux frères Benedetti ; d'un autre côté à Guerrini Paul-Domini- que. Elle est portée aux numé- ros 518 et 519 de la matrice, section B.

Mise à prix, cinquante francs, ci. . . . . fr. 50

Cinquième Lot.

1. Terre arable à Inchiuzzo- late, de la contenance de 1 hec- tare, 57 ares, 72 centiares en- viron, tenant d'un côté, à Mo- racchini Pierre-Paul, d'un autre, au chemin de Santapoldo, d'autre part, au président de Casabianca. Elle est portée à la matrice cadastrale, au n° 597, section B ; — 2. Terre arable à Madonna, de la contenance de 2 hectares, 38 ares, 27 centiares environ, tenant d'un côté, aux frères Benedetti, de l'autre, à Moracchini Pierre-Paul, de l'autre côté, aux héritiers de Cipriani Adeline, veuve de Casa- bianca. Elle est portée au n° 505, section B, de la matrice. — 3. Terre arable à Olmo, de la contenance de 60 ares, 27 cen- tiares environ, portée au n° 461, section B, de la matrice, tenant d'un côté, aux saisis, de l'autre, aux héritiers de Zerbi et d'autre part, à Sebastiani Hyacinthe ; — 4. Prairie et Marais à Bollaro, d'une contenance de 4 hectares, 86 ares, 99 centiares environ, tenant d'un côté, aux hoirs de Zerbi François, d'autre part, à Sebastiani Hyacinthe, portés aux numéros 462, 462 bis, 463, section B, de la matrice ; — 5. Terre arable au lieu dit Chia- racio, d'une contenance de 97 ares, 48 centiares environ, te- nant d'un côté, au chemin pu- blic, de Ponticchio, d'autre part, à Solari Jacques-Augustin, por- tée au n° 268 et 269, section B, de la matrice.

Mise à prix, cinquante francs, ci. . . . . fr. 50

Sixième Lot.

1. Marais, aunaie et terre arable au lieu dit Campolongo, de la contenance de 5 hec- tares, 94 ares, 78 centiares en- viron, tenant d'un côté, aux héritiers Desideri Jules, de l'autre, à Sebastiani Hyacinthe, d'autre part, à Donati Antoine- François, portés aux numéros 477, 478, 479 et 480, section B, de la matrice ; — 2. Terre arable à Piabo, de la contenance de 1 hectare, 26 ares, 72 cen- tiares, tenant d'une part, à Cro- cicchia Georges, d'une autre part, aux héritiers d'Adeline Cipriani, veuve de Casabianca, portée aux numéros 259 et 260, section B, de la matrice ; — 3. Terre arable à Chielza, d'une contenance de 1 hectare, 93 ares, 65 centiares environ, te- nant d'un côté, aux héritiers de la veuve Adéline de Casabianca, née Cipriani, d'autre part, aux saisis, portée à la matrice ca- dastrale, au n° 258, section B.

Mise à prix, cinquante francs, ci. . . . . fr. 50

BIENS

SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE VESCOVATO

Septième Lot.

1. Terre à Mera, de la con- tenance de 2 hectares, 9 ares, 38 centiares, tenant d'un côté, au Comte Raphaël de Casabianca, d'un autre coté, à Filippi Tous- sainte-Félicité, d'autre part, au chemin et à M. X. de Casabianca, portée au n° 488, section A, de la matrice cadastrale de Vesco- vato ; — 2. Terre au lieu dit Renula, de la contenance de 85 ares, 24 centiares environ, te- nant d'un côté, à la dame de Buttafoco Madeleine, veuve Ga- leazzi, d'autre part, au chemin public, d'un autre coté, à Re- nucci Octavien, portée au n° 220, section A, de la matrice.

Mise à prix, dix francs, ci. . . . . fr. 10

BIENS

SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE PENTA-DI-CASINCA

Huitième Lot.

1. Terre et broussailles à Cro- ciera, de la contenance de 44 ares, 12 centiares environ, te- nant d'un coté à Vittioi Xavier et de tous autres cotés à Lim- perani Joseph-Antoine, portées à la matrice cadastrale de Penta- di-Casinca, au n° 996, section A ; — 2. Chataigneraie et jardin à Rubella, d'une contenance de 3 hectares, 2 ares, 24 centiares, tenant d'une part, à Campana Ange-Ours, d'un autre coté, aux héritiers Donati Ours-Paul, d'un troisième coté, à Guelfucci Pas- quin et d'un quatrième coté, aux frères Benedetti. Dans cette propriété se trouve un moulin en ruines ; elle est portée aux numéros 730 à 735 inclus, 738 1/2, 739 et 909, section C ; — 3. Chataigneraie à Erbajolo, d'une contenance de 71 ares, 19 centiares environ, tenant d'un coté, à la route départe- mentale, n° 9, d'un autre coté, à Guelfucci Jean, d'un troisième coté à Filippini Antoine, portée au n° 1235, section C, de la matrice.

Mise à prix, dix francs, ci. . . . . fr. 10

Neuvième Lot

BIEN

SITUÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CASTELLARE DE CASINCA

1. Bois, marais, taillis, ose- raie et vigne sis à Aghione, de la contenance de deux hectares 79 ares, 44 centiares environ, tenant d'un côté, aux hoirs Patrice de Corsi, de deux au- tres côtés aux hoirs Limperani Antoine-Joseph, d'autre part au canal d'irrigation ; ce bien est porté à la matrice cadastrale de Castellare de Casinca, aux numéros 360 à 367, 1116, sec- tion A.

BIENS

SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SORBO-OCAGNANO

2. Maison sise au hameau d'Ocagnano, élevée sur fonds et composée d'un rez de chaus- sée et d'un étage avec mansar- sardes ; elle occupe une super- ficie de 251 mètres carrés et est portée au plan cadastral sous le n° 279, section C ; elle est couverte en tuiles du pays et tient d'un côté aux maisons Filippini et Tamburini ; du nord à une ruelle ; de l'est à un terrain Benedetti ; son entrée principale est à l'ouest : 2 bis Maison servant de séchoir et se composant d'un rez de chaus- sée, située à Ocagnano, portée à la matrice au n° 258, section C ; le sol qu'elle occupe a une superficie de 142 mètres carrés ; elle tient à la voie publique sur laquelle elle a sa porte d'en- trée ; elle est couverte en tuiles du pays ; — 3. Terre à Cava- laja, de la contenance d'un hec- tare, 54 ares, 48 centiares en- viron, tenant d'un côté aux hé- ritiers Limperani Joseph-An- toine, d'autre part aux saisis et à Xavier Vittini ; cette propriè- te est traversée par le canal d'irrigation et par le chemin vicinal ; elle est portée à la ma- trice cadastrale de Sorbo sous les numéros 63, 64, section A ; — 4. Terre à Campo al Cervo, de la contenance de cinq hec- tares, 62 ares, 76 centiares, tenant d'un côté à la veuve Donati de Vidau, d'autre part à Mariani Jean-Antoine et à veuve Saliceti ; elle est traver- sée par le chemin vicinal et est portée à la matrice au n° 87, section A.

Mise à prix cent francs ci. . . . . 100 frs.

Dixième Lot

1. Terre à Vitrera de la con- tenance de quatre hectares, 65 ares, 73 centiares environ, te- nant d'un côté à la veuve Do- nati de Vidau, d'autre part a Campana Ange-Ours ; elle est portée à la matrice cadastrale aux numéros 88 et 92, section A. ; — 2. autre terre à Vitrera, de la contenance de huit hecta- res, 81 ares, 20 centiares en- viron, tenant d'un côté à la propriété dénommée Accinto, d'un autre côté aux frères Be- nedetti, d'autre part à M. de Corsi, juge de paix, et elle est portée à la matrice cadastrale au n° 120, section A. — 3. Terre à Accinto, de la conte- nance de 20 hectares, 57 ares, 10 centiares, tenant d'un côté à Gherardi Joseph, d'autre côté à Nicolai Lucien, d'autre part à veuve Donati ; elle est portée à la matrice cadastrale au n° 112, section A. — 4. Autre terre à Accinto, de la conte- nance de cinq hectares, 34 ares, 78 centiares environ, te- nant d'un côté aux saisis, de deux autres côtés aux frères Benedetti ; elle est portée à la matrice cadastrale au n° 115, section A.

Mise à prix cent francs ci. . . . . 100 frs.

Onzième Lot.

1. Terre à Fieni, de la con- tenance de cinq hectares, 77 ares, 68 centiares, tenant d'un coté aux frères Benedetti, d'un autre côté à Grimaldi Mathieu, d'autre part aux saisis ; elle est portée à la matrice cadastrale au n° 111, section A ; elle est traversée par le chemin vicinal ; — 2. autre terre à Fieni, de la contenance de douze hectares, 50 ares, 89 centiares environ, tenant d'un côté aux saisis, d'autres parts aux [illegible]nes ; elle est portée à la matrice aux nu-

mèros 116 et 119, section A. — 3. Terre à Arrivo de la contenance de neuf hectares, 31 ares, 79 centiares environ, tenant d'un côté aux saisis, d'un autre côté à Frediani Jean et d'autre part à M. Xavier de Casabianca ; elle est portée à la matrice cadastrale aux numéros 93, 94, 95, 96, 97, section A. — 4. Terre à Anguillaja, de la contenance de 11 hectares, 55 ares, 72 centiares environ, tenant d'un côté aux héritiers Desideri, d'un autre côté à Paul Franceschi et Luccioni Jean-André, d'autre part, à Benedetti frères ; elle est portée à la matrice cadastrale aux numéros 99, 100, 101, 102, 103, 107 et 108, section A.

Mise à prix, cinquante francs
ci. . . . . fr. 50

Douzième lot

Terre à Rigo, de la contenance de 1 hectare, 8 ares, 80 centiares environ, tenant d'un côté à veuve Donati de Vidau, d'un autre côté à veuve Grimaldi Saliceti, d'autre part aux saisis ; elle est portée au n° 114, section A ; — 2. Terre à Loncese, de la contenance de 1 hectare, 17 ares, 6 centiares environ, tenant d'un côté à Tommasi Louis, d'un autre côté à Paul Lanfranchi, d'un autre à Paoli Simon-Pierre ; elle est portée à la matrice au n° 154, section A. — 3. Terre ensemensable à Macchione de la contenance de 14 hectares, 16 ares, 72 centiares environ, tenant de trois côtés aux frères Benedetti, d'un autre côté à Pesce Alcide, portée à la matrice aux numéros 173, 178, 179, 180 et 182, section A. — 4. Terre autre fois vigne à Querciulello, de la contenance de 43 ares 10 centiares environ, tenant d'un côté à Croce Louis, d'autre part à Moracchini Thomas ; elle est close à murs et portée au n° 332 de la matrice cadastrale, section A.

Mise à prix cent francs
ci . . . . . fr. 100

Treizième lot

1. Terre autre fois vigne à Chiachiani, de la contenance de 42 ares, 16 centiares environ, tenant d'un côté à la veuve Grimaldi née Saliceti, d'un autre côté aux héritiers Limperani, d'autre part à Giudicelli Antoine-Louis ; elle est close à murs et est portée au n° 17 de la matrice cadastrale, section B ; — 2. Chataigneraie à Capi Rosaccia, de la contenance de 5 hectares, 51 ares, 80 centiares environ, tenant d'un côté à M. Lepidi Ignace, de l'autre à M. Xavier de Casabianca, d'autre part à la fabrique de Venzolasca ; elle est portée au n° 64 de la matrice cadastrale, section B. — 3. Terre autrefois vigne à Guadelle, de la contenance de 14 ares, 43 centiares environ, tenant d'un côté à Giovalucchi Raphael, d'un autre côté au Comte de Casabianca, d'autre part à Grimaldi Mathieu ; elle est portée à la matrice cadastrale au n° 138, section B. — 4. Terre à Terra-Rossa, autrefois vigne, d'une contenance de 49 ares, 42 centiares environ, tenant d'un côté à Louis Tommasi, d'un autre côté à Pesce Alcide ; elle est portée aux numéros 288, 293 et 294, section B de la matrice cadastrale.

5. Terre à Guadelli, autrefois vigne, d'une contenance de 10 ares, deux centiares environ, tenant d'un côté à Negroni François, d'un autre côté à Mattei Toussaint, d'autre part à Carlotti Pierre-Paul ; elle est portée à la matrice cadastrale au n° 316, section B.

Mise à prix, cinquante francs
ci. . . . . fr 50

Quatorzième lot

1. Chataigneraie et olivet à Furicchiani de la contenance de 49 ares, 2 centiares environ, tenant d'un coté à Donsimoni Innocent, d'un autre coté à Renucci Cécile, d'autre part à Tomasi Joseph-Marie ; ils figurent à la matrice cadastrale aux numéros 224 et 263, section B. — 2. Chataigneraie et olivet à Calcinajo, de la contenance de 7 ares, 17 centiares environ, tenant d'un coté à Desideri Rose, d'un autre coté à Clementi Doria-Marie, d'autre part à Renucci Cécile née de Buttafoco ; elle est portée à la matrice cadastrale au n° 408 section B. — 3. Terre et olivet à Vignarella de la contenance de 50 ares, 90 centiares environ, tenant d'un coté à Vittini Pierre-Marie, d'un autre coté à Desideri (héritiers) et d'autre part à Renucci Cécile née de Buttafoco ; elle figure à la matrice cadastrale aux numéros 466, 471, 475, section B ; — 4. Olivet a Gaglia, d'une contenance de 3 ares, 30 centiares environ, tenant d'un coté à Leccioni Jean, d'un autre coté à Donsimoni Marie, d'autre part à Vittini Pierre-Marie, et figurant à la matrice cadastrale au n° 421, section B. — 5. Chataigneraie à Saint-Jean, d'une contenance de 11 ares, 61 centiares environ, tenant d'un coté à Calendici Joseph, d'un autre coté à Grimaldi Jean-Charles, d'autre part à la fabrique de Sorbo, figurant à la matrice au n° 497, section B. — 6. Terre et olivet à Galo, de la contenance de 30 ares, 89 centiares environ, close à murs, tenant d'un côté à Paul Franceschi, d'un autre côté aux héritiers Limperani, d'autre part à Giudicelli Antoine-Louis ; elle est close à murs et est portée au n° 17 de la matrice cadastrale, section B ; — 7. Terre et olivet à Paglia-jaccio, de la contenance de 6 ares, 96 centiares environ, tenant d'un côté à Guelfucci Louis, d'un autre coté à Desideri Téreoce, et Vittini Pierre-Marie, d'autre part au chemin public, et figurant à la matrice au n° 570, section B.

Mise à prix, cinquante francs
ci. . . . . fr. 50

Quinzième lot

1. Broussailles et olivet à Pastino, de la contenance de 41 ares, 18 centiares environ, tenant d'un coté à Pesce Alcide, d'un autre coté à Desideri Charles-Joseph, d'autre part à Guelfucci Elisabeth, et figurant à la matrice aux numéros 608, 610 et 621, section B. — 2. Olivet à Caacia, de la contenance de 34 ares, 70 centiares environ, tenant d'un coté à Cécile Renucci, née de Buttafoco, d'un autre coté à Guelfucci Louis, d'autre part à Franceschi Mathieu, et figurant à la matrice cadastrale au n° 637, section B. — 3. Terre à Rustinchi, de la contenance de 2 ares, 34 centiares environ, tenant d'un coté à Paoli Maurice, d'un autre coté aux héritiers Desideri, d'autre part à Franceschi Philippe, figurant au n° 669 de la matrice cadastrale, section B. — 4. Chataigneraie à Sardu, de la contenance de 1 hectare, 12 ares, 62 centiares environ, tenant d'un coté à Donati François, d'un autre coté à de Casabianca Xavier, d'autre part à Vittini Xavier, figurant à la matrice cadastrale aux numéros 865, 867 et 896, section B. — 5. Chataigneraie à Campo Santo, de la contenance de 24 ares, 17 centiares environ, tenant d'un coté à Casabianca Jean-Antoine, d'un autre coté à Desideri Anne, d'autre part au cimetière et au chemin vicinal, figurant à la matrice cadastrale au n° 27, section C.

Mise à prix, cinquante francs
ci. . . . . fr. 50

Seizième lot

1. Chataigneraie et arbres fruitiers à Campo de la contenance de 1 hectare, 6 ares, 63 centiares environ, tenant d'un coté à Tamburini Alexandre, d'un autre coté aux frères Benedetti, d'autre part à Desideri Charles-Joseph, et figurant à la matrice cadastrale aux numéros 155, 172, 173, 193, 206 et 212, section 1. — 2. Terre et oliviers a Ocagnano, de la contenance de 24 ares, 15 centiares environ, tenant d'un coté à Tamburini Alexandre, d'un autre coté, à la veuve Donati, d'autre part à Tomasi Louis. Cette propriété close à mur, figure à la matrice au n° 216, section C. — 3. Chataigneraie à Ocagnano, de la contenance de 2 hectares, 20 ares, 71 centiares, tenant d'un coté à la veuve Tomasi, d'un autre coté à Campana Simon-Paul et Donati Michel, d'un autre coté à Cimi Dominique ; elle figure à la matrice cadastrale aux numéros 221, 235, 225 et 239, section C. — 4. Terre à Ocagnano, de la contenance de 70 ares, 74 centiares environ, tenant d'un coté à Chiesa Abraham, d'un autre coté aux frères Benedetti, d'autre part aux héritiers Bonaccorsi et figurant à la matrice cadastrale aux numéros 236 et 240, section C ; elle est traversée par la route départementale n° 9. — 5. Jardin et chataigneraie à Ocagnano avec bâtiment rural, traversés par la route départementale n° 9, de la contenance de 2 hectares, 3 ares, 81 centiares environ, tenant d'un coté à la veuve Donati, d'un autre coté à Franceschi Antoine-François, d'autre part aux frères Benedetti, et d'un 4e coté à Guelfucci Papilius, figurant à la matrice cadastrale aux numéros 255, 255 bis, 256, 257, 258, 259, 268, 276, 278, 281, 284, 311, 312, 318, 370, 373 et 382, section C. — 6. Chataigneraie et bois à Ocagnano, de la contenance de 2 hectares, 39 ares, 12 centiares environ, tenant d'un coté à Casanova d'un autre coté à Pesce Alcide, d'autre part à Filippini Joseph-François et d'un 4e coté à Cimi Dominique, figurant à la matrice aux numéros 229, 234 et 234 bis, section C.

Mise à prix, cinquante francs
ci. . . . . fr. 50

Dix-septième Lot

1. Chataigneraie à Castagno Quadro, de la contenance de 2 hectares, 34 ares, 87 centiares environ, tenant d'un coté, à Paoli Simon-Pierre, d'un autre coté, à Croce Jean-Baptiste, d'autre part, à Casanova Marie et Desideri Ange, figurant à la matrice aux numéros 329 et 325, section C ; — 2. Chataigneraie à Vignaccia, de la contenance de 17 ares, 65 centiares environ, tenant d'un coté, à Guelfucci Paul-Toussaint, d'un autre coté, a Castelli Marie-Hélène, d'autre part, à Desideri Charles-Joseph, figurant à la matrice au 364 bis, section C ; — 3. Chataigneraie à Rudia, de la contenance de 58 ares, 36 centiares environ, tenant d'un coté, à Guelfucci Jean, d'un autre coté, à Serpentini Marie, d'autre part, à Desideri Charles-Joseph, et figurant au n° 390, de la matrice cadastrale, section C ; — 4. Chataigneraie à Cirintojo, de la contenance de 1 hectare, 6 ares, 59 centiares environ, tenant d'un coté, aux frères Benedetti, d'un autre coté, à Donati Antoine-François, et figurant à la matrice cadastrale, au n° 126, section C ; — 5. Chataigneraie à Scofelle, de la contenance de 37 ares, 43 centiares environ, tenant d'un coté, au ravin, d'un autre coté, aux saisis, d'autre part, à Isola Cecca, et figurant à la matrice au n° 130, section C.

Mise à prix, cinquante francs.
ci. . . . . fr. 50

Dix-huitième Lot.

1. Chataigneraie à Guadelle, de la contenance de 12 ares, 91 centiares environ, tenant d'un coté, aux saisis, de l'autre, à Croce Jean-Baptiste, d'autre part, au ravin et figurant à la matrice cadastrale au n° 124, section B ; — 2. Broussailles à Guadelle, de la contenance de 8 ares, 21 centiares environ, tenant d'un coté, à Leandri Dominique, d'un autre coté, à Mattei Toussaint, d'autre part, à Tommasi Ciuccio, et figurant à la matrice cadastrale au n° 137, section B ; — 3. Chataigneraie à Rubella, de la contenance de 37 ares, 68 centiares environ, tenant d'un coté, au ravin, d'un autre coté, aux saisis, d'autre part, à Imperinetti Don-Pierre, et figurant à la matrice cadastrale aux numéros 210, 211, section C ; 4. Terre à Trova, de la contenance de 33 ares, 23 centiares, environ, tenant d'un coté, à Campana Simon-Paul, d'un autre coté, à Paoli Fazio, d'autre part, à Paoli Grâce-Marie, figurant à la matrice cadastrale au n° 355, section C ; — 5. Terre à Sorbo, de la contenance de 10 ares, 85 centiares environ, tenant d'un coté, aux héritiers du capitaine S... moni, d'un autre coté, au che... min vicinal, d'autre part, à Im... perinetti Dominique, figurant à la matrice cadastrale au n° 81... section B ; — 6. Jardin et ter... à Fontana, de la contenance d... 32 centiares environ, tenant d'un coté, à Imperinetti Dominique, d'un autre coté, à Casabianca Jean-Antoine, d'autre part, Finestra Ours-Paul, figurant à la matrice cadastrale au n° 31... section B ; — 7. Ancienne vigne à Suale, de la contenance de 2... ares, 39 centiares environ, te... nant d'un coté, à Thomas Mo... racchini, d'un autre coté, à Croce Louis et d'autre part, aux frères Benedetti, et figurant à la matrice cadastrale au n° 328, section A.

Mise à prix, cinquante francs
ci. . . . . fr. 50

Ces immeubles ont été saisis à la requête du sieur Mosca Jean-Antoine, négociant, domicilié et demeurant à Bastia, ayant pour avoué Me Gentile, sur les sieurs et dames : 1. Marie-Catherine ; 2. Caroline ; 3. Pierre-Paul ; 4. Maurice ; 5. Ignace ; frères et sœurs Tommasi, propriétaires, domiciliés et demeurant à Sorbo-Ocagnano.

Le procès-verbal de la dite saisie, dressé par Ciosi, huissier à Bastia, à la date des 24, 25, 26, 27 novembre 26, 28, 29 et 30 décembre 1896, 2, 4, 5 et 16 janvier 1897, visé les dits jours et enregistré à Bastia, a été, après dénonciation aux parties saisies, transcrit au bureau des hypothèques de Bastia, le 13 février 1897, Vol 45-32 et 46-1.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 636 du C. P. C. modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles saisis pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Bastia, par l'avoué poursuivant soussigné, le vingt-deux juillet 1897.

Signé : GENTILE,
Avoué licencié.

Dûment enregistré.

A LOUER

appartement composé de douze pièces, au 3e étage de la maison Lotero.

S'adresser au bureau du journal.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATE a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa... mettre en garde contre certains charlatans ambulants — qui n'ont que le droit d'exercer la profession et qui emploient des moyens anciennes à la honte pour la fabrication de fausse articulation.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

22e ANNÉE — DIMANCHE, 25 JUILLET 1897 — N° 176

00237

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, Rédacteur, à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
Autres Départ. 22 fr. 12 fr. | le port en sus
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Jacques.

SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 14 m. — Coucher, 7 h. 02 m.
LUNE : Dernier quartier, le 21. — Nouvelle, le 29
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Anne.

24 JUILLET

Les Curiosités de la Semaine

~~~ D'Angleterre. — Rassurez-vous, je ne vous parlerai pas du jubilé ; les drapeaux ont été enlevés, les lampions sont éteints. Il s'agit cette fois d'un jury séquestré. Il avait, ce brave jury anglais, à statuer sur la demande en dommages-intérêts d'une jeune fille séduite. Tous les jurés, à l'exception d'un seul, étaient d'avis d'accorder une indemnité à l'intéressante miss. Mais la loi anglaise exige l'unanimité des votes, et le jury fit part au magistrat qui présidait, de l'embarras causé par un collègue obstiné. Pour toute réponse, le magistrat fit séquestrer le jury par la police, en déclarant que les jurés ne seraient rendus à la liberté que s'ils se mettaient d'accord. Au bout de quelque temps, le jury cria famine, le juge fut inflexible ; il fallait rendre un verdict, sous peine de mourir d'inanition. Enfin ce jury récalcitrant céda, et les infortunés jurés eurent la faculté d'aller se remettre du long jeûne causé par neuf heures et demie de séquestration.

~~~ La couleur des voyelles. Elle a été découverte par les poètes symbolistes. M. Deschamps qui analyse, dans un article récent, les œuvres de quelques-uns d'entr'eux, cite du poète Rimbaud les vers suivants :

A noir, E blanc, I rouge, U vert, O bleu, voyelles
Je dirai quelques jours vos naissances latentes

Pourquoi A est-il noir et E blanc, et ainsi de suite, le poète l'explique dans des vers subséquents dont l'intelligence échappe à ma cervelle étriquée de portier. Mais si le cœur vous en dit, il vous est loisible de vous procurer les œuvres du docte Rimbaud.

~~~ M. Havelock Ellis vient de publier un travail sur la taille des hommes de génie. Il les a divisés en trois catégories : grande, moyenne et petite taille. Sont de grande taille les hommes qui dépassent 1m.75c., et de petite taille ceux qui sont au-dessous de 1m.62c. Etant donné cette classification, M. Havelock énumère les hommes de génie, suivant leur stature physique. Il serait trop long de reproduire ce catalogue. On remarque parmi les hommes de génie qui ont dépassé la moyenne, Pierre-le-Grand, Walter Scott, Charlemagne, Christophe Colomb, Gounod, Lamartine, Lavoisier, Mazarin, Mirabeau, Molkte, Musset, Pétrarque, Poussin, Richelieu, Le Tasse, Volta. Parmi les moyens on relève Byron, Gladstone, Voltaire, Wellington, Saint Bernard, Dante, Lionè, Michel-Ange, Spinoza. Chez les petits de grands noms : Alexandre le Grand, Newton, Napoléon, Calvin, Descartes, Milton, Montesquieu, Mozart etc.

~~~ Un docteur en droit musulman. Un Français, le comte Léon Ostroroy, docteur en droit de la faculté de Paris, qui remplit les fonctions de directeur au contentieux de la Dette Publique ottomane, à Constantinople, vient de subir avec un vif éclat les examens de droit musulman, à l'issue desquels il a été proclamé docteur de l'Islam. Le comte Ostroroy, malgré sa jeunesse — il n'a pas encore trente ans — a déjà conquis dans le monde ottoman une réputation méritée de *turcisant* et d'orientaliste. C'est un des premiers, sinon le premier européen, en tout cas le premier Français qui est sacré docteur en droit musulman.

~~~ Le féminisme au Japon. — Alors que nous en sommes encore à nous demander si l'on peut permettre à une doctoresse en droit de mettre robe sur robe et de faire son apparition au prétoire, les japonais vont fonder une université exclusivement réservée aux femmes. La chose vient d'être décidée dans une réunion qui a eu lieu le 26 mai dernier et à laquelle ont pris part le ministre des affaires étrangères, comte Okuma ; le ministre de l'instruction publique, marquis Hatschisuka ; le ministre de la cour impériale, comte Hisikata ; le président de l'Académie de noblesse, prince Kanoje, et un grand nombre de notables, de savants ; en tout deux cent cinquante personnes. 300.000 yens (environ huit cent mille francs) vont être réunis en attendant la subvention que l'Etat a promise, pour mener à bien l'entreprise. On dit que l'empereur et l'impératrice du Japon s'intéressent à cette fondation.

~~~ Les mariages sans formalités. L'île de Héligoland, depuis l'annexion à la Prusse, est devenue la Gretna-Green allemande. On s'y marie entre l'arrivée et le départ du bateau de Cuxhaven. Il suffit de prévenir M. Schrœder, un brave et digne pasteur, qui a obtenu jusqu'en 1913 l'autorisation de marier les étrangers. Les fiancés prêtent le serment de n'être ni veufs, ni divorcés, ni engagés dans les liens du mariage. Le pasteur unit les couples, qui rentrent à l'hôtel, dînent et reprennent le bateau de Cuxhaven. Pendant la nuit, ils peuvent regagner Berlin. Les frais de voyage matrimonial sont assez élevés. Ils atteignent deux cents marcs au minimum. Le vénérable pasteur bénit chaque année une soixantaine de couples.

PIPELET.

Causerie Parisienne

Grand Roi, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire !

Par pitié ! M. Méline laissez au bois quelques lauriers ! Par la chaleur qu'il fait, nous avons besoin d'aller y chercher un peu d'ombre. Quel homme ce M. Méline, avec son air de ne pas y toucher ! L'illustonniste Cavaignac tenait de nous démontrer le recensant bon de ce revenant d'impôt sur le revenu, Pan ! Aïe donc ! Un bon coup de poing et le revenant s'évanouit comme un fantôme ! Un autre revenant des Thermopyles, M. Antide Boyer, essaie-t-il de maltraiter la question d'Orient, en la personne de M. Hanotaux ? Ah ! tu veux, misérable, déranger l'harmonie du concert européen ! Pan ! voilà pour toi, et frappant sur le méo-grec, comme sur une tête de Turc, ma foi, M. Méline amène 341, au dynamomètre de la Chambre. Enfoncé Marseille ! Enfoncé l'homme-canon !

Ah ! bonnes gens, qui vous plaignez de M. Dupuy (Charles), celui qui dit : *Quand je reviendrai au pouvoir.* Que dites-vous du bon papa Méline ? Quelle poigne ! Quel biceps ! Et on prétend que l'agriculture manque de bras ! Zuze un peu, mon bon, si elle n'en manquait pas ! Citoyens, cet homme là nous a tous trompés. Avec son allure de bon bourgeois, de mince mérite... agricole, avec, à peine, un soulîn de vie, le malin nous a tous roulés et s'entend, comme pas un, à faire *faire le poirrun* à ses héritiers indirects. Voyez vous, il faut toujours se méfier des *nicots*. C'est résistant, on diable !

Maintenant que chacun a son compte, Messieurs les députés ne pourraient-ils pas cesser d'encombrer les rues de la capitale et les avennes.... du pouvoir ? Paris serait si agréable sans eux, à cette époque de l'année ! Déjà tous les *tigres* dont la rencontre régulière entre le faubourg Montmartre et la place de l'Opéra, fait ressembler le Boulevard à nos rue de province, sont sortis, les uns (les *cadix*) pour aller prendre les eaux ou fréquenter les plages normandes ou bretonnes ; les autres (les *panés*) pour aller en villégiature à Montrouge ou à Montmartre, prendre les eaux de la Vanne ou de la Dhuys. N'étaient les cafetiers qui résistent, à jet continu, la Journée des Barricades, en poussant leurs tables jusqu'à la bordure du trottoir, on pourrait circuler sur les boulevards. Donc Messieurs les députés allez dans vos départements. Nous avons bien assez, ici, de nos élus parisiens. Ah ! oui, certes. Rien ne vous force à garder la Chambre. Si vous êtes malades, vos collègues médecins, à commencer par le docteur Grenier, vous diront qu'il faut changer d'air, si-

---

43. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

PAUL MAHALIN

LA

FILLEULE DE LAGARDÈRE

I.

LA SALTIMBANQUE

I.

Deux voyageurs

(Suite).

Nos deux voyageurs débouchèrent de la gare par l'une des bates qui ouvrent sur la rue d'Amsterdam.

Ils s'arrêtèrent un moment sur le trottoir de celle-ci.

Devant eux, s'était le fourmillement de ce Paris éveillé comme un passer de sourts, qui défroque l'éternelle horloge du temps et remplit les rues de tapage et de mouvement, à l'heure où la patriarcale province roule, la nappe sur l'oreiller, — parses closes, rideaux tirés, boogie éteints.

L'ami Dirk désigna à son compagnon divers établissements illuminés en face :

— Vous voyez que nous n'avons que l'embarras du choix. Cette rue d'Amsterdam est pavée de caravansérails hospitaliers, de cuisines internationales et de vide-bouteilles cosmopolites. Dans lequel vous plaît-il d'entrer ?

— Bé ! my dear, dans le plus proche.

— Eh bien ! que dites-vous de ce *bar* à la façon anglaise ?

— Va pour le bar et sa façon ! Je n'aime pas beaucoup les Anglais, mais je ne déteste point, en revanche, leurs sauces aux pickles, leurs hachis d'huîtres, leurs puddings aux groseilles sûres et leurs tartes à la rhubarbe.

Les deux nouveaux débarqués se mirent en devoir de traverser la chaussée.

En ce moment, deux individus sortaient de l'établissement où ils avaient l'intention d'entrer.

II.

Sur un seuil.

Le premier de ces individus abritait sous un sourcil touffu un regard d'une vaillance et d'une pénétration singulières.

Cette pénétration s'aiguisait, par intervalles, jusqu'au point de devenir inquiétante.

Toutefois elle semblait plutôt le résultat d'une habitude que d'une intention.

Vous auriez juré qu'elle était indépendante de la volonté de celui qui l'exerçait sans s'en douter.

Il était évident que ce dernier avait jadis revêtu l'uniforme.

On s'en apercevait à sa manière de se tenir droit, de porter haut, de parler bref, aux moins qu'au ruban des médailles militaires d'Italie et de Crimée noué à la boutonnière de sa jaquette de velours vert côtelé.

Le reste de son costume se composait d'un pantalon de coutil gris qui s'entonçait dans des guêtres de cuir fauve, d'un gilet de drap chamois sur lequel se boucliait le cordonnet d'un couteau de chasse et d'un képi qu'entourait un mince liséré d'argent.

Il avait, en outre, au dos, une carnassière dont le baudrier s'étoilait d'une plaque de cuivre armoriée et, sous le bras, un fusil double dont les canons noircis luisaient comme une peau de serpent.

Son compagnon avait les jambes fluettes, l'échine allongée et le museau pointu d'un lévrier.

Ce n'était point un homme brillant....

Mais quel ! je connais des poètes qui ont des rouleaux plus petites, des « tuyaux de poêle » plus rongissants et des tournures plus minables.

Calmi-toi toutouati :

— Mon supérieur, est-ce que nous ne récidivions pas ? On ne s'en va pas sur une patte. Le chope de l'étrier, pas vrai ?

— Grand merci, répondit le personnage au fusil : Il se fait tard et je n'ai plus soif.

— Bon ! s'exclama gaillardement le particulier au couvre-chef douteux, où serait la différence entre l'humanité et la brute, si l'humanité ne buvait que quand elle a soif ?...

Pour ce qui est de l'heure, on s'en fiche !...

Il n'y a pas d'heure pour les braves...

Or, vous êtes le brave des braves, vous, mon ancien brigadier : brave au régiment, — brave chez nous, brave dans vos nouvelles fonctions de garde général des domaines de M. le marquis de Saint-Yvon !...

Que le pousse-bière que nous allons prendre me serve de médecine ou de poison, si l'on en trouve un quarteron de votre acabit dans la douzaine !

— Impossible, répliqua l'autre en consultant sa montre : ce sera pour la prochaine fois. On m'attend à Carrières-sous-Bois. Si je tarfais trop à y rentrer, ma mé ingère serait inquiète.

— Ah ! oui : cette jolie petite femme avec laquelle je vous ai rencontré, un jour, sur le boulevard... Mazette ! vous ne vous refusez rien, monsieur Jacques !... Un amour de jeunesse, qu'on s'en débarrasse les mandibules jusques et par delà les cartilages auriculaires !

M. Jacques fronça le sourcil.

— Mon garçon, fit-il sévèrement, la personne que je vous engage à traiter avec moins de légèreté est ma fille, — ma fille d'adoption...

— Eh ! une fille qui ne demande qu'à être mariée !...

premier occupant dans l'Industrie de l'Or en France.

Les Chemins Français sont un peu moins fermés.

Cour d'Assises

Audience du 24 juillet

Présidence de M. le conseiller DURAZZO

Tentative de Meurtre

Mucchielli Don-Louis, âgé de 56 ans, laboureur à Ghisoni, est accusé d'avoir tenté de donner la mort, avec préméditation, à son frère Charles-Louis, dans les circonstances suivantes :

Les frères Don-Louis, Charles-Louis et Antoine-Louis Mucchielli, de Ghisoni, vivaient dans l'indivision depuis le décès de leur père et mère. Au mois d'avril dernier, Don-Louis demanda à Antoine-Louis, qui habite le Continent français, une procuration à l'effet de procéder à un partage dont les opérations furent confiées au notaire Micaelli. Bien que de son côté Charles Louis eut déclaré au notaire qu'il était tout disposé à accepter les conditions que lui présenteraient ses deux frères et à s'entendre avec eux sur tous les points, Don-Louis trouva que les choses ne marchaient pas aussi vite qu'il le désirait et le 22 mai 1897, il chargeait un témoin de donner, en son nom, l'ordre à Charles-Louis de délivrer immédiatement une cave dont la jouissance avait été attribuée à celui-ci par ses père et mère, lors de son mariage, ajoutant : « Tu lui diras que s'il ne le fait pas, j'embarquerai une seconde fois, mais je me débarrasserai de lui. » Il faisait ainsi allusion à une condamnation à cinq ans d'emprisonnement prononcée contre lui-même par la Cour d'assises d'Alger.

Le lendemain dans l'après-midi, rencontrant le notaire Micaelli, Don-Louis l'interpella sur l'état de partage et celui-ci lui ayant répondu qu'il était en bonne voie d'arrangement, l'accusé s'écria : « Je sais ce que sont ces arrangements et je vais aller de ce pas couper la gorge à mon frère » puis, quelques pas plus loin, en l'entendant encore proférer ces mots : « Je vais me faire justice et couper la gorge à mon frère. »

Pendant ce temps, Charles-Louis était assis près d'un arbre à proximité de sa maison. Tout à coup il vit arriver Don-Louis, qui le somma de vider immédiatement sa cave ; puis, malgré ses réponses des plus conciliantes de son frère, il s'arma d'un couteau et se précipita sur lui. La fille de Charles-Louis s'étant interposée, il tourna sa fureur contre elle et il allait la frapper lorsque Charles-Louis saisit le bras, mais il n'eût pas assez de force pour lui arracher l'arme des mains et Don-Louis réussit alors à lui porter plusieurs coups dont deux seulement le blessèrent assez grièvement au bras gauche et à l'oreille gauche. Il l'aurait certainement tué si un témoin n'était venu à son secours en portant des coups de bâton sur le bras de l'accusé, lequel, quelques instants après, lorsque les gendarmes avaient procédé à son arrestation, proféra des menaces de mort contre ce témoin, des menaces de mort.

D'après certains témoins, Don-Louis serait épileptique et lui-même se retranche derrière cette maladie pour soutenir qu'il ne saurait être rendu responsable de ses actes. Mais ce n'est point ce qu'ont décidé les juridictions pénales qui ont eu déjà à s'occuper de lui. De son côté le docteur Zuccarelli, à l'examen duquel il a été soumis pendant son séjour dans la maison d'arrêt de Corte, conclut à son entière responsabilité.

L'accusé interrogé dit qu'il a été violenté par son frère, au moment même où il venait d'avoir une attaque d'épilepsie. Il a agi sans savoir ce qu'il faisait.

Les témoins confirment leurs déclarations écrites. La plupart déclarent qu'avant le crime l'accusé est tombé du haut mal.

M. le docteur Zuccarelli, chargé d'examiner l'état mental de l'accusé, dans les prisons de Corte, a fait des constatations qui le déterminent à prouver que l'accusé simule l'épilepsie et que, par conséquent, il est responsable de ses actes.

M. Angeli soutient l'accusation avec son éloquence ordinaire. Après avoir donné connaissance du volumineux casier judiciaire de l'accusé, après avoir rappelé ses antécédents criminels, il expose l'affaire soumise au jury. Il démontre que toutes les circonstances aggravantes existent dans ce crime qui constitue ainsi une tentative d'assassinat. On ne peut pas soutenir que Mucchielli est irresponsable. Le jury rendra un verdict sévère en faisant toutefois bénéficier l'accusé des circonstances atténuantes.

Me Mesutacci a la réplique. Il soutient que la préméditation n'est établie que par des témoignages suspects. Il démontre qu'il y a provocation et il conclut à l'irresponsabilité de Mucchielli.

Me Flach à son tour prend la parole pour soutenir que l'accusé a été victime d'une provocation et, avec beaucoup d'habilité, tout en maintenant les conclusions de son confrère, déclare que cette question n'est posée que pour sauvegarder la responsabilité du défenseur qui est, en conscience, obligé de plaider à toute fin.

Le jury rapporte de la salle un verdict affirmatif avec le bénéfice de la circonstance de provocation.

En conséquence la Cour condamne Don-Louis Mucchielli à cinq ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour.

Audience de demain :

Pisaneschi Pierre, de San-Gavino di Carbini, assassinat.

Officier du Parquet, M. Arrighi, substitut du Procureur général.

Défenseur, Me Hyacinthe de Montera.

L'Escadre à Bastia

L'Amiral Duperré, portant le pavillon de M. le vice-amiral Humann, commandant l'escadre de réserve, est arrivé hier matin, à 9 heures et demie, et a pris mouillage dans l'anse de Porto-Vecchio.

A cinq heures du soir, le *Melan*, qui était ancré depuis vendredi dans l'anse de Porto-Vecchio, a mouillé au Nouveau-Port, venant de faire ses tirs au large.

A la même heure on apercevait, accouplé bord à bord avec le *Gallia*, le cuirassé garde-côtes *Indomptable* qui avait commencé à faire son charbon en quittant Macinaggio, d'après le nouveau système Temperley. Ces deux navires accouplés ont marché à une vitesse de quatre nœuds environ ; ils ont mouillé vers 7 heures du soir devant Bastia.

Vers 7 heures et demie, l'affrété *Gallia* faisait route sur Marseille.

M. le vice-amiral est descendu à terre dans l'après-midi.

La 1re division, ainsi que l'escadrille de torpilleurs doivent appareiller ce matin, à cinq heures, pour Ajaccio, où elle trouvera la deuxième division, qui a fait son charbon dans ce port. De là, l'escadre de réserve au complet prendra la mer ; elle a pour mission de se tenir dans un rayon déterminé. L'escadre active, venant de Cette, doit faire en sorte de la découvrir au moyen de ses éclaireurs.

J'EN PROPAGERAI LES VERTUS

Nous lisons dans le *Soleil* :

« Dieu de Clotilde, fais-moi vaincre, et je te jure de t'ed-orer ! » s'écriait Clovis à Tolbiac en voyant les Huns prêts à mettre son armée en déroute. La victoire ccintaente qui suivit ce vœu, fit de lui le premier de nos rois très chrétiens.

Je pensais à cet événement historique, étant donné le nom de la rue où je me trouvais, en quittant M. Jolas, 111, rue de Tolbiac (Paris). M. Jolas, lui aussi, avait remporté une grande victoire, et lui aussi, avec une foi entière, s'était écrié au jour : « Dieu, fais-moi guérir et je jure de propager le remède qui me procurera cette guérison ! »

M. Jolas était malade depuis longtemps. A la suite d'un nombre incalculable de bronchites, cette maladie était devenue chronique.

« Je souffrais surtout disait encore, me disait-il ; des oppressions affreuses m'empêchaient la respiration qui ne se faisait que difficilement par le nez. J'étais parfois obligé de me lever pour respirer à la fenêtre. Tous les matins, un malaise général s'emparait de moi, au point qu'à tout moment je pensais m'évanouir.

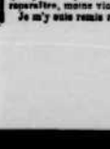

« Depuis que j'ai fait usage des Pilules Pink pour personnes âgées du Dr Williams, j'ai ressenti un mieux sensible, je respire librement et mes malaises ont cessé. Quand bien, l'appétit est devenu meilleur et plus régulier. A ce train, je ne puis manquer bientôt de guérir alors que ce mieux provenait de l'action des Pilules Pink et j'en ai cessé l'emploi pendant quelques temps. Les malaises n'ont pas tardé à reparaître, même violents cependant.

Je m'y suis remis résolument et je m'en trouve de mieux en mieux et bien soulagé de ne plus souffrir comme par le passé. Trois pilules par jour suffisent à me donner ce résultat et je vous autorise à le proclamer. De mon côté, je propagerai le plus possible les vertus des Pilules Pink, heureux de procurer quelque soulagement à mes semblables.

Comme le principe le cette médication est la régénération du sang et un unique des nerfs, son action s'étend sur bien des maladies : anémie, rhumatisme, sciatique, névralgie, paralysie, ataxie locomotrice, danse de Saint-Guy, maux de tête, névrose, scrofules, etc. Les Pilules Pink redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement, et ont une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès. En vente dans toutes les bonnes pharmacies, et au dépôt principal, MM. Gablin et Cie (pharmacien de 1re classe), 3, cité Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

SCÈNE DANS LES COULISSES

— Mon oncle, d'où vient, une barbe si blanche ? Car la neige a côté, c'est kif-kif bourrico !

Et quel charmant parfum ! — Le bon vieillard [se pen-he :

« C'est l'effet et l'odeur du *Savon du Congo !* » *Un Chroniqueur théâtral, à Victor Vaissier.*

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 24 JUILLET

7 h. matin. — 7 heures du matin, + 26·0 ; midi, + 28·7, 6 heures du soir, + 27·0 ; Maxima, + 29 6 ; minima, + 22 0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. ; midi, 762 mm. ; 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — 9 h. du matin, S. E. faible.

4 h. du soir, N. E. M.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,40 ; soir, + 0,50 ; Pluviomètre, à 9 heures du matin: 0,00 mm.

M. le colonel Mortagne

M. le lieutenant-colonel Mortagne, breveté d'état-major, directeur du génie à Bastia, vient d'être promu au grade de colonel et nommé directeur du génie à Perpignan.

Cette promotion, de tous points méritée, prive en même temps la Corse d'un officier des plus distingués qui, pendant deux ans, s'est occupé avec une haute compétence de toutes les questions qui intéressent la défense de notre île.

Animé d'un dévouement absolu à ses fonctions, M. Mortagne avait refusé, il y a quelque temps, le poste envié de chef d'état-major du gouvernement de la place de Langres, parce qu'il voulait achever son œuvre en Corse. — C'est dire quel ami perd notre pays ; sa reconnaissance lui est acquise et nos compatriotes font des vœux pour que M. le colonel Mortagne soit nommé général dans quelques années.

Concerts militaires

A partir d'aujourd'hui, les concerts militaires auront lieu le soir ; les dimanche et mardi de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 ; le jeudi de 8 h. à 9 h., suivi d'une retraite en musique.

Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat a annulé l'arrêté du Conseil de Préfecture qui avait proclamé M. Petreto, maire d'Ajaccio, et a validé l'élection de M. Pugliesi.

A la plage

Cette belle plage de Toga, où se réunit tous les soirs le *high-life* bastiais, a été, Vendredi soir, le théâtre d'un sauvetage des plus émouvants.

Mme X..., en voulant saisir un piquet, s'éloigna un peu trop du bord et perdit pied ; elle allait infailliblement se noyer, lorsque Mme Y..., ne calculant pas le danger, s'est jetée toute habillée à la mer, et a pu la soutenir jusqu'au moment où MM. les capitaines Angelin et Marchi, s'étant mis à l'eau, également tout habillés, ont pu ramener ces deux dames sur le bord.

L'émoi a été très grand, car le danger a été très réel, et il n'en est fallu de quelques minutes que cet incident ne prît les proportions d'une catastrophe.

Souscription Pasteur

La souscription ouverte pour l'érection d'un monument à Pasteur a donné en Corse les meilleurs résultats. Le Recteur est heureux d'en informer instituteurs, qui ont répondu avec empressement à l'appel qui leur été fait.

a été adressé en deux envois avec liste de souscription 2135 francs à le docteur Livon, Directeur de l'Institut Pasteur à Marseille. En tenant pte des frais de poste et autres on évaluer à 2200 francs environ le ntant des sommes souscrites, et à s de 10,000 le nombre des souscripteurs. On peut dire que c'est là une souscription populaire.

Nécrologie

Nous apprenons avec une douloureuse surprise la mort de Mme Bortoli, ouse de M. Louis Bortoli, fondateur Magasin Général de Marseille, mère sympathiques MM. Louis et Gabriel Bortoli et belle-mère de M. Pourcery de Boisserin, maire et député Avignon.

Nous présentons à cette honorable mille si cruellement éprouvée, et en rticulier à M. Louis Bortoli fils, nos en sincères condoléances.

Saint Charles

Aujourd'hui, 25 du courant, à 10 heures du matin, aura lieu dans l'oratoire int-Charles (chapelle du lycée) l'installation de la nouvelle officialité pour nnée du Seigneur 1897-1898.

Elle se compose de MM. Alexandre vaglia, prieur ; Jean Lorenzini, sous-ieur ; Laurent Archiapati et Pierro rioli, assistants.

Une arrestation

Grâce à l'intelligence et au zèle des ux agents de police Gavi et Massimi, garçon boucher P., est à cette heure sous les verrous. Cet individu rrait, paraît-il, l'auteur du vol d'une nquantaine de kilos de graisse, commis, il y a quelques jours, au préjudice de M. Poggi, boucher, cours des rmeaux.

Mordu par un chien

Vendredi, vers 5 heures du matin, Valery, avoué à la Cour d'appel, ssait à Mineili, près de la fabrique savon Susini et Cie, lorsque une ienne s'est précipitée sur lui et l'a ssez gravement mordu à la jambe oite.

Plainte a été dressée à M. le Procureur de la République.

Avis aux propriétaires de chiens !

Au Port

Le brick-goélette français *François Iccioni*, capitaine Venturini, en relâche, est parti à 11 heures du soir, ant à Figari.

— Le yacht américain *Alda*, capitaine Crawford, est parti à 9 heures matin, allant à la mer.

— Le brick-goélette français *Marie-Louise*, capitaine Novelle, est parti aujourd'hui à 4 heures du soir, sur lest, allant à Calzarello.

Communication

Messieurs les patrons boulangers et représentants de commerce sont priés e vouloir bien assister à la réunion, ui aura lieu mardi, 27 courant, à 3 eures, dans la salle du tribunal de ommerce.

Les membres :
G. CAGNAZZOLI et J. MORETTI.

BOURSE DE PARIS

	23 juill.	24 juill.
ute 3 p. 0/0 ancien. .	104.85	104.70
— 3 p. 0/0 amort. .	103.70	103.35
— 3 1/2 0/0.	108.00	108.00

Une cause pour de nombreux résultats

Il y a un demi-siècle que les Médecins ont mis l'huile de foie de morue au premier rang des agents curatifs dans toutes les défaillances du corps ayant pour origine l'appauvrissement du sang.

Il serait trop long d'énumérer ici toutes les affections provenant de cette source, qu'il nous suffise de citer la phtisie, l'anémie, le rachitisme, la lymphatisme et la scrofule. L'huile de foie de morue est le médicament souverain contre ces maladies, mais la question la plus importante pour un grand nombre de personnes, est de connaître la meilleure façon de la prendre. Nous répondrons à ceci que depuis vingt-cinq ans l'Emulsion Scott est la seule forme qui ait été recommandée par les Médecins comme supérieure à toutes les autres préparations d'huile de foie de morue, par suite de sa parfaite manipulation et de la pureté des ingrédients qui la composent.

Prenez l'Emulsion Scott, l'huile, préservée contre toute altération, combinée avec les hypophosphites de chaux et de soude, devient agréable au goût et de digestion facile.

Prendre de l'huile de foie de morue naturelle au lieu de l'Emulsion Scott, c'est la même chose que de manger du beurre rance quand on peut avoir de la crème douce et fraîche.

Essayez en et vous verrez !

En vente chez J. Delouche, pharmacien, 2, place Vendôme, Paris, et toutes pharmacies. — 5 fr. 50 le flacon ; 3 fr. le demi.

Grand Café Français

Grand Concert du 25 Juillet

Immense succès !!! des MÉPHISTOS.

Le Couple MÉPHISTOS : Dans ses deux verlés.

M. FATIN : Un air de marabi. — Ce que je voudrais être.

Mme FATIN : Tout comme les autres. — Blondinette.

M. BEAUFORT : La Rose de Montretos. — Le petit panier. — Au Bataillon d'Afrique.

M. et Mme FATIN : Vieille de Corsènes. — Turlutaine Rataplan.

Le soir à 8 h. 1/2.

M. FATIN : L'Amant de la Tour Eiffel. — Le Tabarin. — Le tou de Tata.

M. BEAUFORT : Les Agents. — Fou d'Amour. — Hein ! hein fantaisie mironnesque.

M. FATIN : La cigale et la fourmi. — Un oiseau dans un corset. — La valse des Lilas. — Les MÉPHISTOS : Dans leur répertoire choisi.

M. BEAUFORT : Les Sapeurs en délire. — Ma Grasse Julie. — Le Sentimentle Ragenne.

M. et Mme FATIN : Dans leur répertoire choisi. Les MÉPHISTOS : Dans leur duos variés.

Demain lundi : Débuts de Mme Delange, et soirée de Gala à l'occasion des adieux des sympathiques M. et Mme Fatin.

BRASSERIE DES PLATANES

Fabrègue à Bastia

La nouvelle se confirme. Le comique qui a fait fureur et courir tout Lyon à l'Alhambra, arrivera demain lundi à Bastia et débutera le soir même à la Brasserie des Platanes.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

Vergiarelli Louise. — Ristorelli Marie-Françoise-Nonciade. — Agostini Paul-Jean-François-Joseph. — Salge Antoine.

DÉCÈS.

Castelli Joseph-Christophe, marié, 44 ans, de Bastia.

Allegrini Pierre, marié, 48 ans, d'Aregno.

Belani Achille, 19 jours, de Bastia.

Bartolini Celso, 1 an, de Pavullo (Italie).

SERVICE DE VOITURES

DE FOLELLI A PIEDICROCE

(OREZZA)

Les frères **Villa** préviennent le public qu'un service quotidien est fait de Folelli à Orezza par la poste.

Ils ont en outre des calèches et landaux à toute heure ; le service peut être fait même jusqu'à Ponte-Leccia, il n'y qu'à avertir un jour à l'avance.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. HENRI BARTOLI, 11, Avenue de la Gare.

Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

Dépêche de Nuit

Le pourvoi Vincenti

La Cour de cassation vient de casser l'arrêt de la Cour d'assises de la Corse, qui a condamné Vincenti Jean-Ange à la peine de mort, pour double crime d'assassinat.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

M. Villanova est nommé juge à Guéret.

— M. Giacometti, avocat, est nommé juge-suppléant au tribunal d'Ajaccio.

Grandes manœuvres Allemandes

Le roi et la reine d'Italie, le roi de Saxe et le prince de Wurtemberg, répondant à une invitation de l'empereur d'Allemagne, se rendront, le 3 septembre, à Hombourg, où ils assisteront aux grandes manœuvres.

Les Evénements d'Orient

On télégraphie de La Canée :

Djevad-pacha, nommé commandant militaire en Crète, est arrivée à La Canée. Les ambassadeurs ont refusé de le recevoir ; ils ne reconnaissent pas sa nomination.

La Commission du Panama

La Commission parlementaire d'enquête sur le Panama s'est réunie, aujourd'hui, à 2 heures et demie, sous la présidence de M. Vallé.

Le président donne lecture de la lettre qui lui a été adressée par M. Prinet, ancien conseiller à la Cour d'appel de Paris. Celui-ci regrette de ne pouvoir déposer aujourd'hui devant la Commission, mais il en est empêché par le secret professionnel.

Les ministres de la justice et de l'intérieur ont refusé de communiquer à la Commission certains dossiers.

Après avoir réparti les dossiers de l'instruction entre les membres présents, M. Vallé a levé la séance.

La Commission s'est ajournée à une date indéterminée.

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX & TOUSTES
Ch. CLÉMENT

AVIS DE DÉCÈS

Mesdemoiselles Pauline, Jeanne et Martine Brignardelli prient leurs parents, amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil, qui sera célébrée lundi 26 juillet, à 9 heures du matin, en l'église St-Jean-Baptiste, pour le repos de l'âme de

Mme Veuve Brignardelli

AVIS DE DÉCÈS

M. et Madame Roch Dapelo, Mlle Eugénie Dapelo, Mlle Catherine Dapelo,

Les familles Joseph Dapelo, Joseph Calfati, veuve Françoise Dapelo, Jules et Paul Dapelo, François Thiers, Zuani, Sarzana, Carattini et Antoni,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Vincent-Benoît Dapelo

Artilleur au 2me bataillon d'artillerie (Ajaccio), leur fils, frère, neveu-germain et cousin décédé à Ajaccio à l'âge de 22 ans, le 24 juillet.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Pierre Cagnazzoli et leur famille, M. et Mme Guillaume Cagnazzoli et leur famille, M. et Mme Louis Maurel et leur famille,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Louis-Philippe Cagnazzoli

leur fils, petit-fils, frère, neveu, cousin, âgé de 26 jours. Et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui Dimanche, à 4 heures de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, rue du Mollino Bianco N° 2.

A LOUER
à partir du 1er septembre prochain deux [illegible] Simeoni et de ses dignes collaboratrices, la maison Ramelli.
S'adresser à M. Mattei Dque aîné, 13, Place St-Nicolas.

AVIS
aux acheteurs de Pétrole
MM. SIMON DAMIANI et PIERRE VINCENTELLI informent les acheteurs que le voilier *Fortunata*, est parti de Philadelphie (Etats Unis d'Amérique), le 21 juillet courant, à destination d'Ajaccio-Bastia, chargé de pétrole *Atlantic*, pour leur compte.

INSTITUTION LIBRE
DE JEUNES GARÇONS
Mme Marinetti-Richi
Montée Ste Claire, Villa Pierangeli
Cours pour les vacances. — Leçons de sciences, de français et d'allemand.
N. B. — Sur la demande des parents, une voiture prendra et ramènera les enfants à domicile.

D^OUE MATTEI AINÉ
BASTIA — PLACE SAINT-NICOLAS — BASTIA
Assortiment de Biscuits de Marseille, marque Coste, — Raisins de Corinthe. Noix de Grenoble. — Beurre en boîtes Plomb de chasse, marque Sicard cadet
Grand assortiment
de Conserves alimentaires.
Farine Coty Giraux et de Nice A et B.
Soufre sublimé par de Romagne, 8 à 8.50 fr. le sac de 50 k.
Sucre des Raffineries de Paris : coupé en morceaux réguliers, rangés, en caisses de 10, 25 et 50 k. et en détail.
Sucre Guadeloupe cristallisé pour vendanges, 1er et 2e jet. Prix avantageux.

A LOUER

Appartements, maison Romieu
S'adresser au Concierge.

AU PETIT GOURMET

Restaurant recommandé à Erbalunga

Tenu par J. B. ROMANI

Prix modérés

Etude de Me Millie

AVOUÉ

près le Tribunal Civil de Calvi

Par exploit du ministère de l'huissier Spinosi en date du vingt-un courant, enregistré, la dame Peretti Brigitte, ménagère, demeurant et domiciliée à Muro, assistée judiciairement, épouse du sieur Peretti Dominique avec lequel elle demeure, a formé contre celui-ci sa demande en séparation de biens, et Me H Millie, avoué près le tribunal civil de Calvi, y demeurant, a été constitué par la demanderesse sur la dite assignation. Pour extrait certifié conforme par moi avoué soussigné à Calvi, le 22 juillet 1897.

H. MILLIE.

OREZZA LES EAUX

HOTEL FILIPPI

A Piedicroce

Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée et abondante.

Prix très modérés

PARFUMERIE EXTRA-FINE

[illegible] spécialité de Tokay

[illegible] chaussées de 2e classe, attaché aux travaux des ports de Bourgos et de Varna, [illegible]

Lyon et Paris

Spécialité de la maison Savon et Vinaigre LACTESCENT

Parfumerie Spéciale Violette Véritable

Lyon 1894

Membre du Jury, hors concours

COUVEUSES Artificielles [illegible]

PETITS POUSSINS

SOMNAMBULE

Mme FÉE à Marseille (Bouches du Rhône), 22, rue Monstier, 22.

(Ex Secrétaire confidentielle d'une Reine)

CONSULTE PAR CORRESPONDANCE

Madame **Fée**, dont la science est universellement appréciée par les savants, a fait gagner de nombreux lots. Elle fait réussi, n'importe quoi : *affaires commerciales, amour, mariage, procès, pertes, héritages, divorces, maladies, calomniateurs, emplois, avancement, faveurs, etc., etc., etc.*

Dans un but humanitaire et pour répandre sa science, elle indiquera *gratuitement* les secrets et moyens de gagner un *gros lot* à la personne digne d'intérêt qui la consultera et qui s'engagera à la récompenser après avoir gagné.

Madame FÉE consulte aussi bien par Correspondance que de vive voix. Il suffit de lui écrire. *Discrétion et Loyauté :* consultations à moitié prix aux lecteurs du journal.

ENTREPOT VINICOLE DE LA CORSE

J. E. DE PETRICONI, Propriétaire

BASTIA — 1, Rue du Molino Blanco, près la Gare — Bastia

a l'honneur d'informer ses amis et connaissances qu'il a ouvert un Entrepôt de Vin des meilleurs crûs de la Corse, Cervione, Tallano, Sartene, etc., garantis de pur vendange et entièrement naturels.

Huile, Vinaigre, Eau-de-Vie. Spécialité de Vins blancs

Prix modérés

Orezza-les-Eaux

VILLA GRANAJOLA

La Ville sera ouverte le 3 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'Etablissement, attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare de Folelli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et le service des Eaux d'Orezza.

Jeux de Tennis — Croquets — Balancoires

PATISSERIE DU JOUR

La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus aiguisés par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.

Pour renseignements, s'adresser à M. IGNACE COLOMBANI, propriétaire de l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS

[illegible] vider immédiatement, Acide sur aigre doux, Amertume, Goût de terroir, Pousse, Vins mildiousés, Fermentations permanentes. Mauvais goûts, etc. Vinification, Conservation et Bonification par procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crûs pour Vins rouges et blancs de France et Etrangers, pour Vins de liqueurs et Apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentrés véritables vieillisseurs. Dosage pour Vermouth de France et de Turin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vinicoles, Couleurs végétales, Fournitures de chais.

Laboratoire de Bactériologie et d'Œnologie. **F. Magnan,** *Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonifacateur,* Rue des Ramparts-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône.)

STATION D'ÉTÉ EN CORSE

ALTITUDE 1.200 MÈTRES

HOTEL DU MONTE D'OR

FOCE DE VIZZAVONA

Sur la ligne du chemin de fer entre Ajaccio et Bastia

Position unique au milieu d'immenses forêts de pins et de hêtres, entourés d'un panorama de montagnes superbes, dans un climat d'été incomparable et d'une pureté et fortifiant.

Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée sous la direction d'un chef de cuisine d'un des grands hôtels du littoral.

Déjeuner, vin compris, 3 francs.

Arrangements avantageux pour familles pendant la saison d'été.

Salle restaurant et grande salle table d'hôte, vaste parc autour des maisons avec les jeux de croquet et de Law-Tennis.

Omnibus et calèches à tous les trains et à la disposition des clients.

Pour informations s'adresser à *V. BUDTZ, Propriétaire.*

L'ANÉMIE L'AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL

Les Affections Chlorotiques, Nerveuses, Dyspeptiques toutes, sont guéris par

L'ÉLIXIR D'ÉJOTTES

D'une efficacité rapide et incontestable, il agit dans la moindre agitation dans l'organisme. Ajouté l'emploi du premier flacon, on se sent peu à peu revivre sous les effets de ce stimulant spécifique qui produit un retour immédiat à la santé.

PRIX DU FLACON : 2f50.

Dépôt Général : PHARMACIE DES GRANDS HOMMES

Place des Grands-Hommes, Bordeaux

ET DANS TOUTES LES PHARMACIES DE FRANCE ET D'ÉTRANGER.

Dépôt à Bastia, chez M. THILLIER, pharmacien.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame ; 2 francs, demandez-le aux Deux.

A VENDRE

Fûts, Foudres et Cuves de toutes contenances.

Presses, Fouloirs et Bascules.

Bois en sapin, chataignier et noyer.

S'adresser pour le tout à l'Usine de [illegible]

Buvette des Messageries

VINS FINS ET LIQUEURS

MERCERIE, EPICERIE, CONFISERIE

ANTOINE-FRANÇOIS FILIPP

Porte-Vecchio (Corse)

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? VOS CHEVEUX TOMBENT-ILS DANS L'OREILLER? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? ALORS

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles, en moins de quinze jours. Il arrête la chute des Cheveux, en leur redonnant les Vitalités. Il est le SEUL Régénérateur connu. Il est [illegible]. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs, Parfumeurs et Bureau de Tabac.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 186

QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR. — VINGT-SEPT MÉDAILLES

SPÉCIALITÉ DE LA MARQUE

AMARA BLANQUI

Le plus agréable et le plus fortifiant de tous les Amers & Bitters connus

est également le plus répandu & le plus apprécié dans toute la Corse

SEUL DÉPOT POUR LA CORSE

de la GRANDE FINE CHAMPAGNE CHATEAU-BLANZAC & du RHUM COLOMBO, import. directe de la Martiniq

Représentant à Bastia : M. T. CIAVATTI

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

00239

22e ANNÉE — LUNDI, 26, ET MARDI, 27 JUILLET 1897 — N° 477

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — CENTIMES

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES [illegible], 10, rue [illegible], Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS

AUTRES DÉPART. 22 » » 12 » | le port en sus »

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Pantaleon.

SOLEIL : (heure nationale)

Lever, 4 h. 20 m. — Coucher, 6 h. 56 m.

LUNE : Dernier quartier, le 21. — Nouvelle, le 29

FÊTE DE DEMAIN : Saint Nazaire.

26 JUILLET

L'AVANCEMENT

des Officiers de réserve et de l'armée territoriale

L'on s'est enfin préoccupé en haut lieu des conséquences que pourraient avoir, à un moment donné, les nombreuses démissions présentées depuis quelque temps par des officiers de réserve et de l'armée territoriale ; démissions, bâtons-nous de le dire, qui étaient presque toutes motivées par les lenteurs désespérantes de l'avancement.

Le ministre de la guerre a présenté, le 16 juin 1897, à l'approbation du Président de la République un nouveau décret sur l'avancement des officiers de réserve et de l'armée territoriale.

Ce décret, abrogeant le règlement du 23 mars 1894, constitue un réel progrès, et paraît devoir donner satisfaction à la légitime ambition de ceux des officiers de réserve et de l'armée territoriale qui, ayant toujours fait preuve de caractère et d'aptitude, avaient quelque droit de prétendre à un avancement plus rapide.

Le règlement du 23 mars 1894 exigeait des officiers de réserve et de l'armée territoriale l'accomplissement d'un nombre déterminé de périodes d'exercices pour pouvoir être proposés pour l'avancement. Or, qu'arrivait-il avec un système pareil ? C'est que si des officiers de valeur étaient dispensés d'accomplir une certaine partie de leurs périodes d'exercices, cette mesure bienveillante, qui n'était en définitive qu'une récompense accordée à leurs mérites, était nuisible à leur avancement. De là, le découragement que nous avons signalé au début de cet article.

Le nouveau décret du 16 juin 1897 fait disparaître ce régime décourageant et établit d'une façon ferme l'ancienneté de grade. Ainsi les sous-lieutenants de réserve et de l'armée territoriale pourront être promus lieutenants après quatre ans de grade de sous-lieutenant ; les lieutenants de réserve et de l'armée territoriale pourront être promus capitaines après six ans de grade de lieutenant ; et les capitaines de réserve et de l'armée territoriale pourront être promus chefs de bataillon ou d'escadron après avoir accompli six années dans le grade de capitaine. Enfin les capitaine de réserve, provenant des capitaines de l'armée active, pourront, après six années de grade, être promus chefs de bataillon, d'escadron, ou majors de réserve, s'ils ont été proposés pour ce grade à leur départ de l'armée active.

L'avancement est donné exclusivement au choix et a lieu sur toute l'arme. L'ancienneté de grade est déterminée par la date du décret de nomination, déduction faite seulement des interruptions de service et du temps passé hors cadre ou en suspension.

Mais, où se manifeste plus clairement encore l'esprit de justice qui a présidé à la rédaction du décret du 16 juin 1897, c'est dans l'instruction que le ministre de la guerre adresse à la même date aux commandants des corps d'armée au sujet d'un nouveau règlement, portant également la date du 16 juin 1897, et abrogeant le règlement du 23 mars 1894 en ce qui concerne le recrutement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, et sur lequel nous reviendrons plus tard.

Le ministre de la guerre recommande aux chefs de corps de ne négliger aucun moyen pour arriver à ce que les officiers de réserve et de l'armée territoriale soient bien préparés à exercer en toutes circonstances le commandement qui leur revient.

Comme moyens à employer pour atteindre ce but, le ministre de la guerre préconise les suivants :

Engager ces officiers à assister non-seulement aux séances des écoles d'instruction, aux exercices et aux manœuvres dont ils peuvent tirer quelque profit, mais encore de les inviter à assister, en uniforme, aux conférences, réunions, cérémonies, fêtes intérieures, etc., avec les officiers de l'armée active.

Enfin, les chefs de corps seront à même de récompenser, à l'avenir, dans une certaine mesure, le zèle dont auront fait preuve les officiers de réserve et de l'armée territoriale qui, pénétrés de leurs devoirs, se seront toujours tenus à hauteur de leurs obligations, en dispensant ces officiers de tout ou partie d'une ou de plusieurs périodes d'exercices.

N.

Chemins vicinaux

LOI autorisant le département de la Corse à contracter un emprunt de 35,000 fr, pour travaux de vicinalité.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté.

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1er. — Le département de la Corse est autorisé, conformément à la demande que le conseil général en a faite, à emprunter, à un taux d'intérêt qui ne pourra dépasser trois quatre-vingts pour cent (3,80 p. 100), une somme de trente-cinq mille francs (35,000 fr.) remboursable en vingt-cinq ans à partir de 1897 et applicable au payement de travaux effectués sur les chemins vicinaux de grande communication et d'intérêt commun.

Cet emprunt pourra être réalisé, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, soit par voie de souscription, avec faculté d'émettre des obligations au porteur ou transmissibles par endossement, soit auprès de la Caisse des dépôts et consignations, de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse ou de la société du Crédit foncier de France.

Les conditions des souscriptions à ouvrir ou des traités à passer de gré à gré seront préalablement soumise s à l'approbation du ministre de l'intérieur.

Art. 2. — Les fonds nécessaires au service des intérêts et au remboursement de l'emprunt de 35,000 fr. autorisé par l'article 1er ci-dessus seront prélevés sur le produit des centimes extraordinaires dont le maximum est fixé chaque année par la loi de finances, en vertu de la loi du 10 août 1871.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 20 juillet 1897.

FÉLIX FAURE.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'Intérieur,

LOUIS BARTHOU.

Distribution des Prix

à l'Institution Saint-Louis

La distribution solennelle des prix aux élèves de l'Institution Saint-Louis a eu lieu, mardi dernier, sous la présidence de M. de Caraffa, avocat, conseiller général et premier adjoint au Maire de la ville de Bastia.

L'élite de la société bastiaise assistait à cette cérémonie qui a été toute à l'honneur de M. l'abbé Simeoni et de ses dignes collaborateurs, dont le tact et le dévouement sont récompensés par les nombreux succès obtenus par l'Institution Saint-Louis.

Dans l'assistance on remarquait M. Ajaccio, Président du Tribunal de Commerce ; M. le chanoine Casanova, curé de Saint-Jean ; M. le Consul Général d'Italie ; plusieurs membres du clergé régulier et séculier ; M. le Contrôleur des contributions directes ; M. le Percepteur de la ville de Bastia, etc.

A l'ouverture de la séance M. de Caraffa a prononcé le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

J'ai accepté, avec le plus vif plaisir, la mission de présider cette réunion, et je tiens à remercier avant tout, M. l'abbé Simeoni d'avoir songé à moi.

Il me reste à vous demander de vouloir bien écouter avec bienveillance, sinon pour moi, du moins pour ces jeunes élèves, objet de tout notre intérêt, les quelques paroles qu'il est de mon devoir de leur adresser.

---

44. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

PAUL MAHALIN

LA FILLEULE DE LAGARDÈRE

I.

LA SALTIMBANQUE

II.

Sur un seuil.

(Suite).

La physionomie du garde général se rembrunit davantage :

— Pour se marier, il faut de l'argent, répondit-il avec humeur ; et, quoique M. le marquis me rémunère plus que généreusement de mes services, je n'ai pas encore achevé d'emmasser la dot de ma Florette.

Son interlocuteur eut un sourire malin :

— Eh bien, épousez-la vous même !

— Moi !

— Dame ! ce sera double économie : d'abord, plus de mariage à débourser pour l'établir ; ensuite, puisqu'elle est déjà à la tête de votre maison, plus de dépenses subséquentes à faire pour rappeler sa remplaçante...

M. Jacques haussa les épaules :

— Trêve de plaisanterie, mon camarade ! A mon âge, oseriez-je prétendre...

— A votre âge ?... Ne dirait-on pas que vous êtes le frère de lait de Mathusalem ?...

Vous êtes solide comme l'obélisque ; vous possédez bon pied, bon œil, bon estomac, bon appétit ; et vos cheveux frisent la cinquantaine, votre cœur a toujours vingt ans...

Si la démoiselle vous rabrouait, elle serait fâremment difficile...

A [illegible], pourtant, qu'elle n'ait une inclination...

— Une inclination !...

En répétant ce mot, M. Jacques porta brusquement la main à sa poitrine, comme s'il eût ressenti une soudaine et vive douleur.

Ensuite, d'une voix agitée :

— Non, non, je ne puis le supposer. Florette est un ange de sincérité et d'innocence... J'ai toute sa confiance, et elle m'eût avoué...

Son interlocuteur continua avec une insistance pénible :

— Après cela, peut-être est-ce qu'elle ne vous convient pas... Superiotte ! vous êtes dégoûté !... Une bouche fraîche comme un bengnon ; des joues d'apt qui donnent envie de mordre dedans ; une taille fine, ronde et souple comme un jonc, avec une mignonne paire de bosseurs à tribord et à bâbord !...

Le garde général allait sans doute protester avec véhémence contre cette appréciation erronée de ses sentiments, lorsqu'un incident — en lui-même fort ordinaire — vint changer lui-même le tour de la conversation.

Un dialogueant de la sorte, les deux causeurs stationnaient — à leur insu — devant la porte de l'établissement dont ils venaient de sortir.

Or, c'était cet établissement — on s'en souvient — qui formait l'objectif du couple de voyageurs que nous avons mis en scène précédemment.

Obligé de déranger les causeurs pour entrer, le *capitain* toucha du doigt le bord de son chapeau en murmurant la formule de politesse :

— *If you please, gentlemen ?*

Les deux Français s'écartèrent en rendant le salut.

Sans passe.

L'ami Dick venait derrière lui.

Il imita le geste et répéta la phrase.

Ensuite il passa à son tour.

Tous les deux disparurent à l'intérieur de la taverne.

III.

Tentative de reconnaissance.

M. Jacques les avait — machinalement — effleurés du regard au passage.

En se posant sur le *capitain*, ce regard était demeuré d'une indifférence absolue.

Il n'en vint pas été de même lorsqu'il s'était arrêté — par hasard — sur le second voyageur.

Vous eussiez dit d'un réveil en sursaut.

Le garde général avait tressailli. Une flamme subite avait jailli de sa prunelle. Puis il s'était penché vers son interlocuteur :

— Fil-en-Quatre ?

— Brigadier ?

— As-tu remarqué ?...

Il paraît que le « brigadier » ne tu oyait que dans les grandes occasions le propriétaire de la redingote inavouable ; car celui-ci interroges avec un roubressur de surprise :

— Remarqué qui ?... Remarqué quoi ?...

— Ces étrangers...

— Ces *Anglichen* ?... Deux casse-noisettes qui sont arrivés en retard quand le bon Dieu distribuait les grâces, le chic et l'élasticité... Le premier surtout : un nègre blanc avec sa tignasse de crin végétal, sa barbe en copeaux de menuiserie et ses lèvres en rebords de pot[illegible] nocturne !...

M. Jacques secoua la tête :

— Il ne s'agit pas de celui-là... Il s'agit de l'autre... Il s'agit de ses yeux...

— Ses yeux ?...

— Est-ce que tu ne les as pas reconnus ?

Fil-en-Quatre considéra le questionneur avec un étonnement croissant :

(*A suivre*).

Soyez, d'ailleurs, sans inquiétude, mes jeunes amis ; je n'abuserai pas bien longtemps de votre patiente attention ; vous avez hâte de recouvrer la liberté que vous avez si bien gagnée par votre *travail et votre application. J'aurai à cœur de ne* point retarder votre joie.

Vous avez la bonne fortune, mes chers enfants, d'être dirigés, dans le cours de vos études, par un homme, dont la présence à mes côtés, m'interdit de faire l'éloge, mais dont je puis dire qu'il s'est identifié avec son œuvre, au point de ne reculer devant aucun labeur pour la faire grandir et prospérer.

Aussi le succès vient-il largement couronner ses efforts. Son établissement, créé en 1894, voit chaque année, le nombre de ses élèves croître avec sa réputation, et les modifications nouvelles qui sont être apportées au plan précédemment adopté, feront ressortir beaucoup plus que par le passé, la solidité des études et les bienfaits de l'enseignement que vous recevez.

Il est donc de votre devoir, mes jeunes amis, de l'encourager dans une si noble tâche. Vous devez pour le seconder redoubler d'efforts et d'énergie. Bien ne nous manquera pour réussir.

C'est à votre âge et sur les bancs de l'école que l'on commence l'apprentissage de la vie ; ne laissez donc pas infructueux les efforts de vos maîtres dont le zèle égale l'intelligence et qui mettent tous leurs soins et toute leur âme dans la préparation de votre avenir. Que vos succès les récompensent de leurs fatigues ; c'est leur ambition aussi modeste que louable. Travaillez donc pour vous, pour eux, pour votre famille, pour votre pays.

Aussi bien, aujourd'hui, voyez vous, et c'est un progrès dont il faut se féliciter, le travail est devenu la condition essentielle et nécessaire de l'humanité.

Plus que jamais on doit répéter ce mot d'un empereur romain : *Laboremus*, car grâce aux institutions qui nous régissent, l'homme ne doit pouvoir s'élever que par le mérite et le travail.

Le travail n'est pas seulement une loi nécessaire ; il est aussi la source de pures jouissances, de douces satisfactions.

Le roi Louis XIV demandait au maréchal de Vivonne, l'un des seigneurs les plus instruits et les plus spirituels de sa cour, ce qu'il faisait des livres dont il aimait à s'entourer. Le maréchal, qui vivait à la table du roi, et qui y avait gagné, paraît-il, de l'embonpoint et un teint fleuri, lui répondit : « Sire, quelques-uns font à mon esprit ce que vos perdrix font à mes joues. » Il avait bien raison.

L'étude, celle des lettres surtout, élève le cœur, et orne l'esprit. C'est elle qui nous fait vivre dans la fréquentation des écrivains immortels qui ont exprimé, dans le plus beau langage, les meilleures pensées de l'humanité ; c'est elle seule qui peut reposer notre intelligence et notre cœur au milieu du réalisme décourageant de ce que l'on est convenu d'appeler notre fin de siècle ; c'est grâce à l'étude enfin que vous éprouverez de grandes satisfactions, si vous avez préparé votre esprit par un travail assidu aux efforts que vous serez en droit de lui demander, quand plus tard vous vous trouverez en présence des difficultés de l'existence.

Mais j'en ai trop dit déjà. Je ne dois pas oublier que je m'adresse à de jeunes oreilles, et que vous n'aimez pas les longs discours.

Je ne veux pas prolonger votre légitime impatience : je laisse à votre digne Directeur le soin de vous distribuer aujourd'hui des couronnes, qui prépareront pour demain d'autres victoires, d'autres succès.

M. l'abbé Simeoni, directeur de l'Institution, a remercié M. de Caraffa pour tous les bons conseils qu'il a donnés à ses élèves, pour toutes les bonnes paroles qu'il a dites. Il a remercié aussi tous les membres du clergé régulier et séculier ; il a remercié en termes émus tous ceux qui de près ou de loin avaient contribué à la création, au développement et à la prospérité de l'Institution.

Voici les noms des élèves qui ont obtenu le plus de nominations.

Quatrième moderne. — Bagnoli Vincent, 9 fois nommé ; Colombani Marcel, 8.

Cinquième moderne. — Goldi Pierre, 10; Gremmo Lucien, 10.

Sixième classique. — Tamburini Louis, 11 ; Cabasso Paul, 10; Canco Paul-François, 8 ; Verlutbi Jean, 6.

Sixième moderne. — Chaguard Louis, 7 ; Gualtelli Frédéric, 4 ; Altieri Benoit, 1.

Septième. — Amaris Jacques, 12 ; Bartaut Charles, 11 ; de Montesori François, 10.

Huitième. — Gualtelli Pierre, 12 ; Sangalmetti Jean-Baptiste, 10 ; Putton Louis, 10.

Neuvième. — Cardini Henri, 11 ; Simeoni Jean, 10 ; Lucca Joseph, 8 ; Vlaciguerra Philippe, 8 ; Lota Jean, 7.

Classe primaire. — Gandolfi David, 9 ; Giuliani Jean, 9 ; Simeoni Toussaint, 8.

Classe préparatoire. — Vallorelia François, 7 ; Agostini Joseph-Marie, 6.

Classe enfantine. — Tomarchi Joseph, 5 ; Lucca Sébastien, 3.

Cette belle cérémonie nous a permis de constater avec plaisir, la marche ascendante de l'Institution, où l'on pourra faire à l'avenir toutes ses classes depuis l'enfantine jusqu'à la philosophie inclusivement.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 27 Juillet, à 8 h. 1/2

1.	Le Commandeur, (allégro),	Mastio.
2.	Une Journée à Vienne, (ouvert.),	Suppé.
3.	Le Vaisseau fantôme, (fant.),	Wagner.
4.	Faust, (fantaisie),	Gounod.
5.	Di Hydropathen, (valse),	Gung'l.

Le Chef de Musique, QUÉNU.

Gazette Départementale

SAN-NICOLAO. — Dimanche soir, vers 9 heures, Battesti Philippe, boucher, âgé de 43 ans, a tiré deux coups de fusil sur M. Luca Paul-Jérôme, adjoint au maire, qui a expiré deux heures après.

Battesti gardait la campagne depuis le 11 avril dernier à la suite d'une condamnation à 6 mois de prison pour coups et blessures.

PIEDIGRIGGIO. — Le 13 courant, un ouragan terrible accompagné d'éclairs et de tonnerre se déchaîna sur la commune de Piedigriggio. La foudre est tombée sur la maison de N. Ange-Michel Albertini et lui a causé des dégâts très considérables, pouvant s'évaluer à plusieurs milliers.

L'édifice, de construction récente, a été entièrement lézardé ; portes, fenêtres, meubles, tout a été brûlé par la fluide électrique. Grâce à la Providence, il n'y a pas eu de victimes ; seule une *des demoiselles Albertini, âgée de 17 ans, qui se* trouvait dans une pièce au 2e étage, a eu le bras droit paralysé au moment où elle s'empressait de fermer une fenêtre. — X.

CORTE. — Le conseil d'arrondissement s'est réuni le 22, dans une des salles de la Sous-Préfecture, sous la présidence de M. Costa, doyen d'âge.

A l'unanimité, MM. Luccioni Simon, négociant, conseiller d'arrondissement de Corte, a été élu président du conseil ; de Maira, de Pietra di Verde, et Battesti, de Ghisoni, ont été élus vice-présidents ; Luccioni Antoine-Jules, de Saint-Laurent, secrétaire.

Après le vote de plusieurs vœux, après s'être occupé des chemins vicinaux, le conseil s'est associé aux protestations aussi énergiques qu'indignées qui ont été formulées par le conseil général, par la commission départementale et les conseillers municipaux de la Corse, au sujet des services maritimes postaux. Il adjure, en outre, nos représentants au Parlement, de s'unir dans une même pensée de solidarité corse, pour faire repousser un projet dont le vote serait une calamité pour notre île.

Après tous ces considérants, le conseil d'arrondissement émet le vœu qu'un pressant appel soit adressé à nos compatriotes par tous les corps électifs en vue d'amener le gouvernement à traiter les Corses comme des français et non comme des parias. — CORTENSIS.

Bulletin financier

Paris, le 24 Juillet 1897.

La clôture de la session parlementaire est saluée par un mouvement de hausse d'une certaine ampleur. On dit bien aussi que la conclusion de la paix est imminente ; mais il faut attendre la confirmation de cette nouvelle. Le 3 0/0 monte à 104 90, le 3 1/2 0/0 reprend à 108,25.

L'Italien s'alourdit à 94,17 ; le Comptant se refuse à suivre la spéculation dans la voie de la hausse à outrance.

Les dispositions sont excellentes sur les Sociétés de Crédit. On négocie le Crédit Foncier à 682, le Comptoir National d'Escompte à 587, le Crédit Lyonnais à 777, la Société Générale à 520.

L'action du Rio Anon s'échange de 651 à 654.

Affaires actives sur l'action Société Continentale d'Automobiles à 118,75.

L'ensemble des renseignements que nous avons publiés sur la Compagnie Electrique O. Patin, ses affaires et son activité laissent prévoir qu'en ce qui la concerne toutes les prévisions seront justifiées. La hausse des obligations 5 0/0 qui ne font encore que 483 francs, ne peut donc tarder à s'accentuer ; voilà pourquoi les cours actuels semblent fort avantageux.

L'obligation 5 0/0 de la Société Centrale des Allumettes oscille entre 480 et 483 francs avec un bon acarant de demandes.

Les Chemins Français sont demandés.

Cour d'Assises

Audience du 26 juillet

Présidence de M. le conseiller DURAZZO

Assassinat

Pisaneschi Pierre, âgé de 46 ans, charbonnier, est un italien venu en Corse pour y travailler. C'est un grincheux ; son caractère difficile devait fatalement lui jouer un mauvais tour. De plus, c'est un virtuose du couteau à en juger par la promptitude, la dextérité et la précision avec lesquelles dans l'assassinat, qui a nécessité son renvoi en cour d'assises, il s'est servi de cette arme.

Voici les faits qui lui sont reprochés :

Le nommé Pisaneschi Pierre, sujet italien, charbonnier pour le compte de l'entrepreneur Pietri Don-Pierre, de San-Gavino di Carbini, manifestait depuis quelque temps des sentiments de haine et de jalousie contre un de ses compatriotes, charbonnier comme lui, le nommé Luccherini Olive. D'après un témoin, il aurait même déclaré que si Luccherini vendait à San-Gavino le jour de l'Ascension, il l'aurait tué.

Le 27 mai, jour de la fête de l'Ascension, Luccherini Olive arrivait à San-Gavino, et vers cinq heures du soir, pénétrait avec un de ses compatriotes et les nommés Giorgi Nonce et Pietri Don-Pierre, dans la maison de celui-ci où Pisaneschi se trouvait seul. Luccherini étant ressorti, Pisaneschi le suivit. La victime, s'adressant alors à ce dernier, lui reproche de dire du mal d'elle et l'engage à changer d'attitude. Une légère discussion eut lieu alors entr'eux, au cours de laquelle Luccherini fit un geste qui fit tomber la pipe de Pisaneschi. Ce dernier fit semblant de se baisser pour la ramasser, puis se relevant brusquement, il porta à Luccherini un violent coup *d'un couteau qu'il avait gardé ouvert dans la poche.* Luccherini, qui avait le *cœur traversé*, fut *laissé à peine quelques pas et tomba inanimé.* Pisaneschi se précipita sur un camarade de la victime, le nommé Pacagnini, et le poursuivit, un couteau à la main. Il lui aurait fait certainement un mauvais parti, si plusieurs habitants ne l'avaient mis hors d'état de nuire.

Dans son interrogatoire, l'accusé prétend qu'il a été assailli par la victime et par un camarade de celle-ci qui l'ont brutalement battu ; c'est seulement alors qu'il a pris son couteau et en a frappé Luccherini.

Les témoins confirment leurs déclarations écrites : tous dépeignent l'accusé comme étant d'un caractère difficile. S'il faut en croire les camarades de la victime, l'accusé aurait frappé sans motif appréciable. Mais un témoin corse, qui était le plus rapproché de la scène, a déclaré que le premier acte de violence est venu de la victime et que l'italien, qui l'accompagnait, a frappé l'accusé avant qu'il ait porté le coup de couteau.

M. Arrighi, substitut du Procureur général, a demandé au jury de déclarer l'accusé coupable d'homicide volontaire, et d'écarter les circonstances aggravantes de préméditation, comme aussi de repousser la question d'excuse de provocation.

MMes Joseph de Montera et Hyacinthe de Montera développent successivement le système de défense ; l'admission de l'excuse de la provocation violente est légalement établie. Les jurés auront à cœur de faire voir que leur justice est pour tous la même, pour les étrangers comme pour les Corses.

Déclaré coupable de meurtre excusable, Pisaneschi a été condamné à cinq ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour.

La session est close.

Epilogue du vol de La Foce

Au début de l'audience la Cour d'assises a été saisie d'une demande par laquelle M. Donzella, consul de S. M. l'empereur d'Autriche à Ajaccio, au nom de la famille du prince Windigraetz, sollicite la restitution des objets, que les voleurs condamnés avaient acheté avec l'argent provenant du vol, un fusil, et des objets de toilette.

La Cour ordonne la restitution.

La Cour d'assises a statué ensuite sur les conclusions de la partie civile dans l'affaire Pinzuti Octave de Peri jugée le mercredi 11 juillet.

Me Erso, avocat de la Veuve Guerrini, mère de la victime, demandait dix mille francs.

La Cour en a alloué 3,000.

LE DÉPUTÉ MUSULMAN

— Par Mahomet, Monsieur, vous allez à la Seine
Vous abîmer dans l'eau noire, malsaine !
— Je ne redoute rien, me répond l'arbine,
Car je la parfile au *Savon du Congo.*
Guerrochet, au parfumeur Victor Vaissier.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 26 JUILLET

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 26 0; midi, + 29-0, 5 heures du soir, + 27 0; Maxima, + 30 0; minima, + 22 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 759 mm.; midi, 758 mm.; 6 heures du soir, 756 mm.

Vent. — 9 h., du matin, S. E. faible.
4 h. *du soir*, N. E. *petite brise.*

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, très belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,46 ; soir, + 0,52 ;
Pluviomètre, à 9 heures du matin: 0,00 mm.

Légion d'honneur

Notre concitoyen, M. Camille Piccioni, vient d'être l'objet d'une promotion des plus flatteuses ; il est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Cette distinction n'est pas due à l'ancienneté, car M. Piccioni, qui est secrétaire d'ambassade de 2e classe, et qui actuellement remplit les fonctions de chef de bureau du chiffre au ministère des affaires étrangères, ne compte que 13 ans de services. Mais le jeune diplomate, qui doit son entrée en carrière, à de brillants concours, a su, par sa science, sa haute intelligence, conquérir une des premières places, et mériter, *par ses services*, la distinction dont il vient d'être *l'objet*. Pour tous ceux qui connaissent M. Piccioni, il est destiné au plus brillant avenir et comptera bientôt parmi nos représentants à l'étranger les plus distingués.

M. Camille Piccioni, ancien élève de notre lycée, est le fils de M. Antoine Piccioni qui, comme maire de la ville de Bastia, a laissé parmi nous les meilleurs souvenirs.

Nouvelles universitaires

Mademoiselle Salicetti Marie-Faustine, qui avait subi avec succès la première partie du baccalauréat des jeunes filles, vient d'obtenir, avec la mention très bien le diplôme de fin d'études secondaires (baccalauréat complet.)

Toutes nos félicitations à notre jeune compatriote.

Nécrologie

Dimanche ont eu lieu les obsèques de Louis-Philippe Cagnazzoli, un petit ange qui s'est envolé vers le ciel vingt-six jours après sa naissance.

Nous offrons aux familles Cagnazzoli et Maurel nos plus sincères condoléances.

— Lundi, à 1 heure de l'après-midi, une foule nombreuse suivait le cercueil de Mme Félicité Aimo, née Caffarelli, décédée à l'âge de 36 ans.

Les filles de la garde d'honneur du Sacré-Cœur, de Sainte-Marie, formaient la haie autour du cercueil, et quatre d'entr'elles tenaient les cordons du poêle.

Sur tout le parcours les magasins étaient fermés.

Nous adressons aux familles Aimo, Caffarelli et Ghilini l'expression de nos vifs regrets.

Nouvelles maritimes

M. Cardi Mathieu, provenant de l'école Rouvière, à Toulon, a été nommé à l'emploi d'élève mécanicien de 2e classe des équipages de la flotte.

Nouvelles militaires

M. Fiori, sergent moniteur à l'école normale de Joinville-le-Pont, a obtenu, à la fin du cours, comme prix unique de gymnastique, une médaille en argent grand module, offerte par le ministre de la guerre, et un rappel de médaille pour l'escrime.

Au Port

Le cutter italien *Nuova-Angiolina*, capitaine Giulianetti, est parti hier soir 9 heures, allant à Livourne, avec un chargement de 19 tonnes, vieille ferraille.

— Le cutter italien *Apeciâe*, capitaine Lippi, est arrivé à 11 heures du matin, venant de la Spezia, avec un chargement de 30 tonnes de son en sac.

Grand Café Français

Immense succès de Mme Delange et des Méphistos.

Grand Concert du 27 Juillet

Mme Delange, chanteuse de genre,
Dans son répertoire.

M. Beaufort, comique excentrique,
Dans son répertoire choisi et varié.

Les Petits Méphistos,
Dans leurs deux rôles.

Dépêche de Nuit

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Jura

Les électeurs de la circonscription de Saint-Claude étaient appelés hier à élire leur député, en remplacement de M. Vuillod, élu sénateur.

Trois candidats étaient en présence.

Les voix se sont ainsi réparties :

Inscrits : 15,085
Votants : 10,154

M. Jobez, républicain, a obtenu 4.921 voix ;

M. Gauthier, radical, 3.257 ;

M. Marpaux, socialiste, 1.976.

Il y a ballottage.

En 1893, M. Vuillod, républicain radical, avait été élu, au second tour, par 6.384 voix contre 5.574 à M. Reverchon, républicain.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Seine

Les délégués sénatoriaux de la Seine étaient appelés, hier, à élire un sénateur en remplacement de M. Tolain, décédé.

Au premier tour de scrutin, les voix se sont ainsi réparties ; MM.

Strauss, conseiller municipal, progressiste, 204 voix ;

Bassinet, conseiller général, radical, 125 ;

Docteur Bourneville, ancien député, radical, 119 ;

Jacques, député de la Seine, radical, 111 ;

Docteur Durand, candidat ouvrier, 78 ;

Berne, ouvrier en métaux, 22 ;

Du Bellay, professeur, rév. 8.

Ce premier tour de scrutin a donné lieu à un ballottage ; il en a été de même du deuxième tour.

Au troisième tour de scrutin, M. Paul Strauss a été élu par 337 voix, contre M. Bourneville, qui en a obtenu 324.

Le Président de la République *en Russie*

Dans son voyage en Russie, le Président de la République sera accompagné par M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères ; le vice-amiral Gervais ; le général Le Mouton de Boisdeffre, chef d'état-major général de l'armée, et par le général Hagron, chef de la Maison militaire et secrétaire général de la présidence.

M. Félix Faure sera accompagné également par plusieurs officiers de sa Maison militaire ; les généraux de sa suite n'auront qu'un seul officier d'ordonnance.

Conseil de la Légion d'honneur

Le Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur s'est réuni, aujourd'hui, pour examiner les propositions de tous les ministères, à l'exception de ceux de la guerre et de la marine.

Les décrets ont été envoyés immédiatement au Havre, pour être soumis à la signature du président de la République ; ils parattront mercredi ou jeudi à l'*Officiel*.

LE MONUMENT CARNOT

A Annecy

Hier a eu lieu, à Annecy, l'inauguration du monument élevé à la mémoire du président Carnot, sous la présidence de M. Loubet, président du Sénat.

L'affluence était considérable.

Deux discours ont été prononcés ; l'un, par le maire d'Annecy, l'autre, par M. Loubet.

A l'issue de la cérémonie, Madame Carnot a offert, à l'hôtel Verdun, un banquet aux sénateurs et députés de la Haute-Savoie, à la municipalité et aux membres de la commission des fêtes.

Toute la famille de l'ancien président était réunie hier à Annecy.

Le Comte Golochowski à Paris

Le comte Golochowski, ministre des affaires étrangères d'Autriche, a été reçu aujourd'hui par M. Hanotaux.

Ce voyage n'a aucun but politique. Le comte Golochowski doit se rendre, avec sa femme, dans une ville d'eau française en vue d'une cure.

LES FÊTES DE PÉRONNE

De grandes fêtes ont eu lieu, hier, à Péronne, à l'occasion de l'inauguration de la statue de Marie Fouré, qui fut une héroïne du siège que la ville soutint du 10 août au 15 septembre 1536 contre les troupes de Charles-Quint, commandées par le duc de Nassau.

Dans la matinée, une procession, présidée par l'évêque d'Amiens, a parcouru les principales rues de la ville. Son cérémonial était la reproduction de celui suivi dans les processions commémoratives de la levée du siège, qui durèrent jusqu'à la Révolution. Cette procession a été suivie d'une grand'messe chantée avec le concours d'artistes de l'Opéra.

L'inauguration de la statue a eu lieu à 4 heures de l'après-midi ; elle a été présidée par M. Méline, président du conseil des ministres.

Aussitôt après un banquet de 300 couverts a été offert par la Société des agriculteurs à M. Méline, qui a prononcé un discours, dans lequel il a rendu un légitime hommage au patriotisme de la population de Péronne.

M. Méline, qui était accompagné par M. de Meur, son chef de cabinet, est rentré à Paris, vers minuit.

GRANDE FÊTE NAUTIQUE

A Paris

La municipalité du 19e arrondissement a donné hier soir une grande fête nautique sur le bassin de la Villette au profit de la Caisse des écoles.

A la Bourse du Travail

M. Boucher, ministre du commerce, a présidé hier, à deux heures, à la Bourse du travail, la distribution des diplômes et des récompenses aux ouvriers des cours professionnels de la Fédération des chauffeurs-conducteurs-mécaniciens de France.

BOURSE DE PARIS

	24 juil.	26 juil.
Rente 3 p. 0/0 ancien. .	104.70	104.65
— 3 p. 0/0 amorti. .	103.30	103.30
— 3 1/2 0/0.	108.00	108.10

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

Vitali Anne-Marie. — Cinquini Antoinette-Jeanne. — Pellegrini Marie. — Pini Antoinette. — Olietta Toussainte.

DÉCÈS.

Cagnazzoli Louis-Philippe, 26 jours, de Bastia.
Poggioli Humbert, 6 ans, de Bastia.
Raffaelli Joseph, 16 mois, de Bastia.
Almo Félicité, mariée, 36 ans, de Bastia.
Orlandi Toussaint, 15 mois, de Bastia.
Cicchero Assomption, 3 ans, de Bastia.
Testa François-Xavier, 2 ans, de Bastia

AVIS DE DÉCÈS

M. Jean Modena, entrepreneur, Mme Marianne Vve Lota, M. Dominique Lota, M. Noël Lota, employé de Commerce, et Mme Noël Lota, M. et Mme Vincent Lota, Mme Marie Vve Altieli et ses filles, Mme Vve Antoine Lota et ses enfants, Mme Veuve François Modena et ses enfants, Mme Vve Lorenzini et ses enfants, Mme Vve Cardi et ses enfants,

Les familles Lota, Modena, Saettoni, Lorenzini, Cardi, Devoti, Bastiani,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Marie-Madeleine Modena

Née LOTA

leur épouse, fille, sœur, belle-sœur et tante-germaine, décédée à Bastia dans sa 58e année, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient de vouloir bien assister à son enterrement qui aura lieu le mardi, 27 Juillet, à 5 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire rue de l'Opéra, 10.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

SOURCE DU CHALET

EAU MINÉRALE NATURELLE

La meilleure du bassin de Vichy
Approuvée par l'Académie de Médecine de Paris, autorisée par l'Etat.

Dépôt : Maison F. PASQUINELLI, négociant, boulevard Paoli, 22, à Bastia. — **0,60** la bouteille.

AVIS

aux acheteurs de Pétrole

MM. SIMON DAMIANI et PIERRE VINCENTELLI informent les acheteurs que le voilier *Fortunata*, est parti de Philadelphie (Etats Unis d'Amérique), le 21 juillet courant, à destination d'Ajaccio-Bastia, chargé de pétrole *Atlantic*, pour leur compte.

SERVICE DE VOITURES

DE FOLELLI A PIEDICROCE

(OREZZA)

Les frères **Villa** préviennent le public qu'un service quotidien est fait de Folelli à Orezza par la poste.

Ils ont en outre des calèches et landaux à toute heure ; le service peut être fait même jusqu'à Ponte-Leccia, il n'y qu'à avertir un jour à l'avance.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. HENRI BARTOLI, 11, Avenue de la Gare.

Adresse télégraphique : Villa frères, Pedicroce.

AVIS

M. I. VENTURINI vient d'établir boulevard Paoli, 14-16, un dépôt des produits agricoles provenant de ses récoltes

Les personnes désireuses d'avoir de l'huile d'olive absolument pure, du bon vin rouge de l'année et des vins blanc et rouge de la récolte 1895, n'auront qu'à s'adresser à la gérante.

RESSORTS A PLANCHER

RESSORTS RONDS, PLATS & CARRÉS
RESSORTS FINS & MARÉCHAL

Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX A TOUS GENRES
Ch. CLÉMENT

OREZZA LES BAUX

HOTEL FILIPPI
à Piedicroce
Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée et abondante.
Prix très modérés

PARFUMERIE EXTRA-FINE

VACHOT-BAVOUX

Lyon et Paris
Spécialité de la maison Savon et Vinaigre LACTESCENT
Parfumerie Spéciale
Violette Véritable
Lyon 1894
Membre du Jury, hors concours

J'AI TROUVÉ
le moyen de guérir les cors, durillons, etc., par le
CORN PLASTER O
RENOU (dépositr)
Pointe insurable et merveilleux dans les effets sont aussi rapides qu'infaillibles. Exiger l'écru boîte authentique contre 50 cent. à la PEUTRERIE de PONT-MAUDIT (Loiret)

Grand Hôtel Paoli
à Morosaglia

Un service quotidien de voitures et calèches est établi de Ponte-Leccia à Orezza.

Départ de Ponte-Leccia tous les jours après l'arrivée des trains du matin et aussi ôt l'arrivée du train de midi 30, venant d'Ajaccio.

Les voyageurs sont priés d'arrêter leurs places à l'avance.

Si M. Poggi est averti 24 heures à l'avance, il se charge d'envoyer une calèche à Folelli, pour assurer les moyens de transport.

La route de Folelli se trouve en mauvais état, et il est beaucoup plus agréable de passer par Ponte-Leccia et Morosaglia.

Les voyageurs trouveront à l'hôtel Paoli à Morosaglia tous le confortable désirable, eau froide située à l'ombre des châtaigniers. Les voyageurs pourront visiter la maison et le tombeau du Général Paoli.

S'adresser pour tous renseignements, par télégramme, à M. POGGI, hôtelier, Morosaglia.

REPRESENTATON - TRANSIT COMMISSION - EXPEDITION

Pour achat, vente à la commission, pour tout renseignement et pour toutes expéditions à faire sur le Continent et les autres ports de la Corse, s'adresser à M. Toussaint SORBA, *expéditionnaire maritime* à Propriano.

Le Gérant des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

SOMNAMBULE

Mme FÉE à Marseille (Bouches du Rhône), 22, rue Moustier, 22.
(Ex Secrétaire confidentielle d'une Reine)
CONSULTE PAR CORRESPONDANCE

Madame **Fée**, dont la science est universellement appréciée par les savants, a fait gagner de nombreux lots. Elle fait réussi, n'importe quoi : *affaires commerciales, amour, mariage, procès, pertes, héritages, divorces, maladies, calomniateurs, emplois, avancement, faveurs, etc., etc., etc.*

Dans un but humanitaire et pour répandre sa science, elle indiquera *gratuitement* les secrets et moyens de gagner un *gros lot* à la personne digne d'intérêt qui la consultera et qui s'engagera a la récompenser après avoir gagné.

Madame FÉE consulte aussi bien par Correspondance que de vive voix. Il suffit de lui écrire. *Discrétion et Loyauté :* consultations a moitié prix aux lecteurs du journal.

ENTREPOT VINICOLE DE LA CORSE

J. I. DE PETRICONI, Propriétaire
BASTIA — 1, Rue du Moulin Blanco, près la Gare — Bastia
a l'honneur d'informer ses amis et connaissances qu'il a ouvert un Entrepôt de Vin des meilleurs crûs de la Corse, Cervione, Tallano, Sartene, etc., garantis de pur vendange et entièrement naturels.
Huile, Vinaigre, Eau-de-Vie. Spécialité de Vins blancs
Prix modérés

Orezza-les-Eaux

—(VILLA GRANAJOLA)—

La Villa sera ouverte le 3 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'Etablissement, attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs a leur arrivée a la gare de Folelli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et le service des Eaux d'Orezza.

Jeux de Tennis — Croquets — Balancoires

PATISSERIE DU JOUR

La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature a satisfaire les appétits les plus signalés par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.
Pour renseignements, s'adresser a M. IGNACE COLOMBANI, propriétaire de l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS

Tourne Graisse, Piqure, Acide sur aigre doux, Amertume, Goûts de terroir, Pousse, Vins mildiousés, Fermentations permanentes. Mauvais goûts, etc. Vinification, Conservation et Bonification par procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crûs pour Vins rouges et blancs de France et Etrangers, pour Vins de liqueurs et apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentrés véritables vieilliseurs. Dosage pour Vermouth de France et de Turin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vinicoles, Couleurs végetales, Fournitures de chais.
Laboratoire de Bactériologie et d'Œnologie. **F. Magnan,** *Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonifacateur,* Rue des Ramparts-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône.)

STATION D'ÉTÉ EN CORSE
ALTITUDE 1.200 MÈTRES

HOTEL DU MONTE D'OR

FOCE DE VIZZAVONA
Sur la ligne de chemin de fer entre Ajaccio et Bastia

Position unique au milieu d'immenses forêts de pins et de hêtres, entourés, panorama de montagnes superbes, dans un climat d'été incomparable et d'un air et fortifiant.
Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée sous la direction d'un de cuisine d'un des grands hôtels de littoral.
Déjeuner, vin compris, 3 francs.
Arrangement avantageux pour familles pendant la saison d'été.
Salle restaurant et grande salle table d'hôte, vaste parc autour des maisons, les jeux du croquet et de Lawn-Tennis.
Omnibus et calèches à tous les trains et à la disposition des clients.
Pour informations s'adresser à *V. BUDTZ, Propriétaire.*

ASTHME

CATARRHE, OPPRESSION CRISES de SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
Le PAPIER BARÉ dans toutes les bonnes Maisons de Tabac
Le CIGARE BARÉ dans toutes les bonnes Maisons de Tabac
Le PAPIER BARÉ et les CIGARES

velles garnisons des bataillons installés auprès de la portion centrale des corps ;

3. Les hommes du contingent français servant dans les corps d'Algérie et de Tunisie seront libérés après les manœuvres d'automne exécutées dans ces régions.

Les ordonnances des officiers sans troupe comptant dans les escadrons du train des équipages militaires seront mis en congé à la même date que les hommes de celui des corps de troupe qui, dans le même corps d'armée, opèrera le dernier le renvoi.

Les mêmes dates sont applicables aux hommes appelés à faire un an de service.

Le ministre, après avoir rappelé les divers cas d'exceptions prévus par la loi, insiste pour que la mention indiquant si le soldat a, ou non, obtenu un certificat de bonne conduite soit inscrite sur le livret.

Gazette Départementale

CORTE. — Hier ont commencé dans notre ville les examens pour l'obtention du certificat d'études primaires.

Voici les résultats définitifs :

Sur 11 aspirantes présentées par les Religieuses de Saint-Joseph, 9 ont été définitivement reçues.

Ce sont, Mlles Cicoli Lilline, Frizza Julie, Guglielmi Antoinette, Mignucci Catherine, Ottaviani Camille, Ricci Laurence, Scigliola Valentine, Manfredi Pauline, Valentini Pasqualine.

Nous adressons aux Religieuses de Saint-Joseph nos plus sincères félicitations pour le bel tant sucrès qu'elles viennent d'obtenir grâce à leur zèle et à leur travail.

L'école communale a présenté de son côté trois jeunes filles. Toutes ont été définitivement reçues.

Ce sont, Mlles Ambielli Madeleine, Filippi Augusta et Mignucci Clotilde.

Nos meilleures félicitations à Mlle Belgodère, directrice de cet établissement.

AJACCIO. — On lit dans l'*Union Républicaine* :

Nous avons appris avec un vif sentiment de regret la mort de M. Joseph Bonfante, contrôleur des contributions directes en retraite, qu'une maladie a emporté en quelques jours.

Malgré son âge avancé — M. Bonfante était âgé de 79 ans — il était jusqu'au ces derniers jours en pleine santé et rien ne faisait prévoir un dénouement aussi brusque.

Son fils, M. Félix Bonfante, ingénieur électricien, directeur du secteur des Champs Elysées à Paris, prévenu depuis quarante huit heures seulement, n'a pu arriver à temps pour recueillir sur les lèvres de son père, le dernier soufle qui précéda la mort.

Les obsèques de M. J. Bonfante ont été célébrées hier, à 6 heures, au milieu d'une grande affluence. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Dominique Campi et Jean-Pierre Carbone, ses cousins, et MM. Vincent Guitera et Lanzieri, inspecteur des contributions directes.

Nous prions M. Félix Bonfante d'agréer nos sincères compliments de condoléances.

ROSPIGLIANI. — Un service funèbre a été célébré pour le repos de l'âme du feu comte Jean Cagniacci, décédé, il y a deux ans, à Figarella de Lota, son pays natal.

La petite église de Rospigliani, menaçant ruines, la population a été obligée d'en construire une nouvelle et de rivaliser de générosité pour parer à la dépense nécessaire. Grâce au zèle, au dévouement, à la bonté et surtout à l'énergie incomparable de M. Colonna, curé de cette paroisse, pour vaincre certaines résistances, le nouveau temple sacré a été commencé l'année dernière, en juillet. Au bout de trois mois et demi, les sacrifices ont pu y être célébrés. Pourtant l'édifice n'était pas encore fini, les ressources faisaient complètement défaut : tout était épuisé.

Notre vénéré pasteur fit appel à la générosité des familles Cagniacci et Giorgi qui s'empressèrent de lui envoyer leur offrande, offrande qui permit de continuer les travaux et de les terminer.

Afin de prouver leur vive reconnaissance à ces deux familles, les habitants de Rospigliani ont fait célébrer un service funèbre pour le repos de l'âme du comte Cagniacci.

Bulletin financier

Paris, le 22 Juillet 1897.

Il faut avouer que les Turcs commencent à abuser de la patience de l'Europe. Hier la conclusion de la Paix n'était plus qu'une question d'heures, de minutes même ; aujourd'hui la sultan hésite à donner son assentiment aux conditions fixées par les puissances. En conséquence le 3 0/0 recule à 101,80, le 3 1/2 0/0 à 100,47.

Sociétés de Crédit fermes et sans changement. Crédit Foncier 881, Comptoir National d'Escompte 566, Crédit Lyonnais 778, Société Générale 526.

L'action du Sud Aucr est soutenue à 665. — Transactions actives sur l'action Société Continentale d'Automobiles vers 139.

On prévoit une hausse importante sur les obligations de la Société Centrale des Allumettes cotées entre 460 et 463.

Aussitôt après l'achèvement de ses nouvelles installations, la Compagnie Electrique O. Patin pourra aborder les marchés étrangers, certaine d'y trouver, grâce à la supériorité de ses procédés, un succès égal à celui qu'elle a rencontré, partout, en France.

Les recherches de l'or en France, se multiplient sur tous les points. Le capitaine doit entrer à temps dans ce mouvement, et la part des Mines de la Garlotte, sous la concession actuelle du gouvernement est la première à mettre en portefeuille.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Poggioli, commis principal des douanes à Oran, est nommé vérificateur adjoint sur place.

— M. Pantalacci, adjutant au 40e régt. d'infanterie, a été nommé chevalier de l'ordre de l'Etoile noire de Porto-Novo.

— Le maréchal des logis Ottaviani passe de la brigade de Grenoules à celle de Sollès-Pont.

— M. Sestelli, lieutenant au 10e régt. de dragons, est affecté au 21e régt. de même subdivision d'armée.

— M. Rossi Charles, contrôleur des mines de 3e classe, détaché au service des travaux publics de Madagascar, est élevé à la 2e classe de son grade, et passe au service de l'administration pénitentiaire de la Nouvelle Calédonie.

M. Rossi, conducteur des ponts et chaussées, attaché à l'école des ponts et chaussées à Paris, est promu de la 3e classe à la 2e.

MARCHE CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 7 à 11 fr. les 100 k.
Tomates, 5 à 10 fr. les 100 k.
Haricots verts fins, 30 à 45 fr. les 100 k.
id. jaunes, 32 à 40 fr. les 100 k.
id. rouges, 32 à 40 fr. id.
Abricots, 5 à 22 fr. les 100 k.
Pêches, 20 à 80 fr. les 100 k.
Amandes, 10 à 20 fr. les 100 k.
Poires, 10 à 28 fr. les 100 k.
Raisins d'Algérie, 40 à 60 fr. les 100 k.
Reine-Claude d'Espagne, 15 à 23 fr. les 100 k.
— de la Corse, 20 à 26 fr. les 100 k.
Citrons de la Corse, 20 à 35 fr. le 1000.
— de Menton, 14 à 25 f. le 1000.
— d'Algérie, 20 à 25 fr. les 100 k.

Criée de Marseille

Langoustes vivantes de la Corse, petites, 200 à 250 fr. les 100 k.
— moyennes, 160 à 180 fr.

Quais de Marseille

Charbon de Corse, 7 à 8 fr. les 100 k.
— du Var, 10 à 10,50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 0/0: pains 5/6 en vrac, 32,50 ; canastres 33,50 ; scié, rangé en caisses de 50 k. 37,50 ; scié nouveau, 33,50 fr.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Cacciagnerra Jérôme, adjutant d'infanterie de marine, 29 ans 4 mois 12 jours de services. Pension avec jouissance du 22 avril 1897, 1,068 fr.

Parodi François-Marie, journalier, 8 mois 24 jours de services. Pension avec jouissance du 7 janvier 1897, 584 fr.

Acquaviva Parquis, capitaine, 28 ans 5 mois 27 jours de services. Pension avec jouissance du 9 février 1897, 3,960 fr.

Sauf déduction des sommes perçues depuis la date d'entrée en jouissance sur la pension de 3 300 fr. concédée par décret du 27 juin 1896, que la présente annule.

Olivieri Marie-Catherine, veuve Olivieri, le mari capitaine, décédé titulaire du pension de retraite. Pension avec jouissance du 2 avril 1897, 1,100 fr.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 27 JUILLET

1re observ. — 7 heures du matin, + 26 7 ; midi, + 27-3, 6 heures du soir, + 26 2 ; Maximum, + 28 6 ; minima, + 23 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 756 mm. ; midi, 755 mm. ; 6 heures du soir, 753 mm.

Vent. — 9 h. du matin, N. E. petite houle. 4 h. du soir, Ouest faible.

Etat du ciel, quelques nuages.

Etat de la mer, belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0.50 ; soir, + 0,52 ; Pulvomètre, à 9 heures du matin : 0,00 mm.

Arrivée

M. Renaudin, lieutenant-colonel du 58e, venant de Marseille, descendu à l'hôtel Staffe.

Hautes Etudes commerciales

Nous sommes heureux de féliciter notre concitoyen, M. André Ghilini, licencié en droit, qui vient d'être diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, avec le n° 6 sur 135 élèves.

Deux autres de nos compatriotes, MM. Ange Berthin et Louis Mattei ont été également diplômés.

Succès scolaire

Voici les résultats de l'année scolaire de l'école communale de garçons de la Haute Ville.

Cours d'adultes : Elèves présentés : 5 ; reçus : 3. — Bassi, Niellini, Maestracci.

Certificat d'études primaires : Elèves présentés : 3 ; reçus 3. — Agostini Philippe, Don Carli Annibal, Malmassari François.

Epreuves facultatives : Agostini Jean pour l'agriculture, et le dessin ; Cane Jean-Dominique pour l'agriculture.

Bourses des lycées et collèges : Cane Jean-Dominique.

Sinistres maritimes

L'administration du *Bureau Veritas* vient de publier la liste des sinistres maritimes signalés pendant le mois de mai 1897, concernant tous les pavillons.

Nous relevons dans cette publication la statistique suivante :

Navires à voiles signalés perdus : 6 Allemands, 13 Américains, 17 Anglais, 1 Chilien, 2 Danois, 1 Espagnol, 9 Français, 16 Norvégiens, 2 Russes, Total : 67.

Navires à vapeur signalés perdus : 1 Allemand, 1 Américain, 5 Anglais, 1 Danois, 2 Espagnols, 2 Français, 1 Hollandais, 2 Norvégiens, Total : 15.

Cause des pertes. — Navires à voiles : Echouement 30, abordage 9, incendiés 3, sombrés 3, abandonnés 6, condamnés 8, supposés perdus 8. Total : 67.

Navires à vapeur : Echouement 4, abordage 2, incendiés 2, sombré 1, condamné 1, supposés perdus 5. Total : 15.

Nécrologie

Hier une foule émue de parents et d'amis attendait à la gare la dépouille mortelle du jeune Dapelo Vincent, artilleur à la 2e batterie à Ajaccio, décédé à l'hôpital militaire de cette ville, samedi, 24 juillet, aux suites d'une fièvre typhoïde. Mercredi dernier, il écrivait à ses parents une lettre pleine d'expansion et de tendresse affectueuse, où il les consolait de son absence en leur parlant de la joie du retour prochain, et trois jours après il tombait foudroyé par la mort.

Son père, M. Roch Dapelo, honorable négociant de notre ville, s'était empressé d'accourir auprès de son fils, aussitôt qu'il eût été prévenu de sa maladie, mais il n'arrivait pas à temps pour recueillir son dernier soupir.

Ce jeune homme, qui faisait le bonheur de ses parents par la douceur de son caractère et la bonté de son cœur, s'était créé de solides amitiés parmi ses camarades, en même temps qu'il s'attirait l'estime de ses chefs par l'exactitude et la bonne humeur qu'il mettait à faire son service. Officiers et camarades ont tenu à manifester leur douloureuse sympathie en faisant au jeune Vincent Dapelo de belles funérailles et en déposant sur son cercueil quatre magnifiques couronnes.

Ils ont tenu aussi à témoigner de vive voix auprès du malheureux père de leur amitié et de leur estime pour le fils qu'il pleurait.

Puissent ces précieux témoignages être un adoucissement à sa navrante douleur aussi bien qu'à celle de Mme et Mlles Dapelo, et nous les prions à notre tour d'agréer nos sentiments de condoléances.

— Les obsèques de Madame Marie-Madeleine Modeus, née Lota, ont eu lieu hier soir, à 5 heures, au milieu d'une nombreuse affluence de parents et d'amis qui ont tenu à prouver à M. Modena, combien ils prenaient part à sa douleur.

Nous adressons aux familles Modena, Lota et Cardi, nos bien sincères condoléances.

L'encre homicide

Voici qui intéresse tout le monde : l'encre est, paraît-il, un bouillon de culture des plus favorables aux microbes !

Cette terrifiante découverte a été faite par un bactériologiste de Leipzig, M. Marpmann. Il a soumis à son examen 67 échantillons d'encres diverses, et la plupart contenaient des bactéries et des microcoques, qui malheureusement ont montré qu'ils n'étaient pas inoffensifs : inoculés à des souris, ils ont souvent déterminé chez ces animaux une maladie rapidement mortelle.

Ce sont surtout les vieilles encres, laissées longtemps au contact de l'air, qui sont les plus dangereuses.

Le bon savant a fait suivre, d'ailleurs, sa découverte de quelques conseils pratiques : ne pas laisser les encriers ouverts et exposés aux poussières ; ne pas se piquer avec sa plume ; et, sans doute, ne pas piquer les autres ; enfin, ne pas sucer sa plume avant de s'en servir, comme les écoliers ont la mauvaise habitude de le faire.

Ainsi, le plus inoffensif des écrivains trempérait donc sa plume dans du poison, terrible image jusqu'ici appliquée seulement aux scélérats de lettres ?

Au Port

Le vapeur français *Hélène*, capitaine Simon, est arrivé hier matin à 8 heures, chargé de 1,513 tonnes de charbon de houille, venant de Cardiff.

— La tartane italienne *Nouvelle*, capitaine Lippi, est partie dans la nuit chargée de 160 mètres cubes de pièces de bois de construction, allant à Castellamare.

Trente ans au lit !

Il vient de mourir, à Teignmouth, dans le Devonshire, une vieille fille qui a passé les trente dernières années de son existence au lit, non pas pour cause de maladie ou d'infirmité, mais par goût... par drôle de goût !

Le soir du jour où elle eût trente-huit ans, lasse de courir vainement après un mari, elle se coucha et déclara qu'elle ne se lèverait plus jusqu'à ce qu'un homme vint demander sa main : telle la Belle au dormant attendant le Prince Charmant !

Malheureusement le Prince Charmant ne vint jamais.

D'ailleurs, la vieille demoiselle prenait gaiement son parti de l'aventure. Nullement misanthrope, elle recevait des visites quotidiennes, et se tenait même au courant du mouvement de la rue par un jeu de glaces très ingénieux.

Ce régime du lit ne fut pas défavorable à sa santé : elle pesait encore, au moment de sa mort, à l'âge de soixante-huit, le joli poids de 225 livres, c'est-à-dire qu'elle eût pu être membre de la Société des Cent-Kilos.

C'est égal, elle devait être bien fatiguée de se reposer.

Nouvelles militaires

M. le général Sage, gouverneur de la Corse, a offert, hier soir, un grand dîner militaire, qui clôture l'inspection générale du détachement du 163e, de la garnison de Bastia.

— Aujourd'hui ont eu lieu les examens des Officiers du 163e proposés pour l'avancement.

Ecole de santé militaire

Les candidats dont les noms suivent ont été admis à subir l'épreuve orale d'admissibilité du concours d'admission à l'école du service de santé de Lyon.

Belgodere Gaston-Jean-Baptiste ;
Lantieri Joseph-Antoine ;
Marchetti Charles-Philippe ;
Santini Jean-Sébastien.

Nouvelles maritimes

M. l'aide commissaire Revel, de la défense mobile de la Corse, a obtenu un congé de trois mois pour affaires personnelles.

Avis

M. François Devicchi, de Barbaggio, ne répond pas des dettes que pourrait contracter sa fille Barbe-Marie.

Grand Café Français

Fameux succès de Mme Delange et des Méphistos.

Grand Concert du 28 Juillet

Mme Delange, chanteuse de genre,
Dans son répertoire.

M. Beaufort, comique excentrique,
Dans son répertoire choisi et varié.

Les Petits Méphistos,
Dans leurs duos variés.

M. BEAUFORT : Les Agents. — La Marche des patrons. — La sentinelle rageuse. — Les exploits d'un sapeur. — Ma grosse Julie. — Les petits toutous.

Fantaisies pour Piano et Violon.

POLKA FINALE

Glaces assorties ; Bière brune Maulich ; Bière blonde Maxeville ; Bière Tourtel de Tantonville ; Liqueurs de marque.

Glaces à 0,30 centimes

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES. — Néant.

Mariol Antoinette. — Marteili Noeclade.

DÉCÈS.

Bergasse Jacques-André, 8 mois, de Bastia.

Agostini Joseph-Marie, ex-commerçant, veuf, 83 ans, de Saint-André de Cotone.

Giubiconi Paul-Félix-Antoine, 18 mois, de Bastia.

Modena Marie-Madeleine, mariée, 58 ans, de Bastia.

Georges Marie-Joséphine, veuve, 68 ans, de Bastia.

BOURSE DE PARIS

	26 juill.	27 juill.
Rente 3 p. 0/0 ancien. .	104.65	104.60
— 3 p. 0/0 amorti. .	103.30	103.50
— 3 1/2 0/0.	108.10	108.00

FERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
EN STOCK ET EN TOUTE longueur
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX & TOUT EN TERRE
Ch. CLÉMENT

Dépêche de la Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Au quai d'Orsay

M. Hanotaux a offert, ce matin, un grand déjeuner en l'honneur du comte Goluchowski, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie.

A ce déjeuner assistaient également MM. Méline, président du conseil des ministres ; Cochery, ministre des finances ; Barrère, ambassadeur de France à Berne ; Lozé, ambassadeur de France à Vienne, etc. etc.

Le général Billot à Châlons

Le ministre de la guerre est retourné aujourd'hui au camp de Châlons.

Il était accompagné du général de Torcy et de tout son état-major.

Les Evénements d'Orient

Troubles en Crète

Les troubles continuent en Crète ; il est à craindre qu'ils ne prennent des proportions plus considérables.

Les insurgés ont attaqué le yacht turc « Le Fouad. »

Duel de Presse

A la suite d'une polémique de presse une rencontre a eu lieu entre M. André Lefèvre, conseiller municipal, rédacteur à la *Petite République*, et M. Charles Bos, conseiller municipal, et rédacteur au *Rappel*.

Quatre balles ont été échangées sans résultat.

La rencontre a eu lieu sur le plateau de Chatillon.

Les témoins de M. Bos étaient MM. Pierre Lefèvre, directeur du *Rappel*, et Destrem, secrétaire de rédaction du même journal ; ceux de M. Lefèvre, MM. Viviani et Rouanet, députés.

INSTITUTION LIBRE
DE JEUNES GARÇONS
Mme Marinetti-Richi
Montée Ste-Claire, Villa Pierangeli

Cours pour les vacances. — Leçons de sciences, de français et d'allemand.

N. B. — Sur la demande des parents, une voiture prendra et ramènera les enfants à domicile.

BRULAND
14, Rue Monsieur-le-Prince, PARIS

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront dites ce matin, à l'église paroissiale St Jean-Baptiste, seront célébrées pour le repos de l'âme de

Mlle Ernestine Berger

La famille assistera à la messe de 9 heures.

AVIS

MM. Susini et Cie ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont installé boulevard Paoli, 14-16, une maison pour la vente en gros et en détail de leurs Savons de ménage.

Fabriqués en Corse (à Minelli, près Bastia), ces savons sont de qualité supérieure, bien cuits et bien épurés, doués d'un grand pouvoir détersif sans toutefois attaquer les tissus.

Les ménagères, soucieuses de voir durer leur linge, feront bien d'adopter désormais la marque Susini et Cie. Elles auront ainsi un bon savon, exempt des fraudes qui sont pratiquées couramment sur cette marchandise, d'un emploi économique, et elles auront en outre fait œuvre de patriotes et aidé au relèvement de notre pauvre pays en encourageant l'industrie locale.

LE MONITEUR
Guérison rapide, certaine, sans danger par la Pommade de Pilules de Capsicum
Arnaud de Ch. Gillon, pharm. à Marseille. Traitement recommandé par 1000 attestations. 2.50 chaque année.

58 ANNÉES DE SUCCÈS
60 Récompenses dont 2 GRANDS PRIX
17 D.pl. d'Honneur, 17 Méd. d'Or, etc.
ALCOOL MENTHE DE **RICQLÈS**
Le SEUL Alcool de Menthe VÉRITABLE
Employé à calmer les Digestions, Dyssenterie, Cholérine, Maux d'estomac, de cœur, de tête.
Quelques gouttes d'eau ou sucre d'eau sucrée font une boisson délicieuse en moins instantanément la soif et assainissent l'eau.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EXCELLENT AUSSI POUR LA TOILETTE ET LES SOINS JOURNALIERS DE BOUCHE
EXIGER le nom : DE RICQLÈS

Avis intéressant

La maison **F. Pasquinelli**, boulevard Paoli, n° 2, Bastia, met en vente une grande partie d'Alcools : Rhums, Cognacs, Absinthes, Eau de Vie Corse, ainsi qu'une grande partie de Liqueurs assorties à des prix exceptionnels.

VINS

des meilleurs crus de Sartene et du Cap-Corse.

Garantis purs à l'analyse

prix de vente :

VIN DE SARTENE

Au détail, 0,40 c. le litre,
En gros, 0,35,
En entrepôt, hors la barrière de l'octroi, 31 francs l'hectolitre.

Extrait de l'analyse faite par M. Gentil, pharmacien

Alcool en volume	11.06 0/0
Extrait sec	19.92 0/0
Acidité totale en acide sulfurique.	3.43
Glycérine	6.32

Coloration, naturelle
Bastia, 10 décembre 1896.
Signé : Gentil.

Cave pour le détail, rue St-François, n. 2, en face la Brasserie des Platanes.

Au printemps l'Amaro est pour tout consommateur Un produit excellent qui réjouit le cœur, Il ranime le sang et chasse au loin la bile, Par ses propriétés il est utile.

AVIS AUX DOMESTIQUES

Pour bien se placer à Paris, en service bourgeois sans rien payer d'avance, écrire à

Madame Sommer, 61, Boulevard St-Germain, Paris.

Maison de confiance fondée en 1854. On demande des correspondants.

GLACIÈRE
DES CHATEAUX ET DES CAMPAGNES
500 gr. à 8 kilos
Glace parfaits sorbets en 10 minutes
J. SHALLER, 332, rue St-Honoré, Paris. Prospectus franco.

AVIS

M. I. Venturini vient d'établir boulevard Paoli, 14-16, un dépôt des produits agricoles provenant de ses récoltes.

Les personnes désireuses d'avoir de l'huile d'olive absolument pure, du bon vin rouge de l'année et des vins blanc et rouge de la récolte 1895, n'auront qu'à s'adresser à la gérante.

SERVICE DE VOITURES
DE FOLELLI A PIEDICROCE
(OREZZA)

Les frères **Villa** préviennent le public qu'un service quotidien est fait de Folelli à Orezza par la poste.

Ils ont en outre des calèches et landaux à toute heure ; le service peut être fait même jusqu'à Ponte-Leccia, il n'y qu'à avertir un jour à l'avance.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. Henri Bartoli, 11, Avenue de la Gare.

Adresse télégraphique : Villa frères, Pedicroce.

AVIS
aux acheteurs de Pétrole

MM. Simon Damiani et Pierre Vincentelli informent les acheteurs que le voilier *Fortunata*, est parti de Philadelphie (Etats Unis d'Amérique), le 21 juillet courant, à destination d'Ajaccio-Bastia, chargé de pétrole *Atlantic*, pour leur compte.

SOURCE DU CHALET
EAU MINÉRALE NATURELLE

La meilleure du bassin de Vichy
Approuvée par l'Académie de Médecine de Paris, autorisée par l'Etat.

Dépôt : Maison F. PASQUINELLI, négociant, boulevard Paoli, 22, à Bastia. — **0.60** la bouteille.

TOMBEAU DES MOUCHES !!

Invention merveilleuse brevetée

débarrasse promptement les appartements de ces transmetteurs de microbes épidémiques. Envoyer 15 centimes à l'agent général P. Canegaly, 27, rue Tronchet, Paris, pour avoir échantillon franco.

Agents sérieux demandés.

MALADIES NERVEUSES
Par le SUCRE de MENTHE MURE
Toux et Sirop d'ESCARGOTS DE MURE
BRONCHES
THÉ DIURETIQUE DE MURE

Librairie du *Petit Bastiais*

Publications Illustrées

0.60 centimes : franco ; 0.80

Le Panorama-Salon, 1896 et 1897.
La guerre Greco-Turque.
Les actrices chez elles.
La Révolution française.
Napoléon.
Musée galant.

NOUVEAUTÉS

Bruni. — Mémoires d'un Mari,	3.50
Prévost. — Dernières lettres de femmes,	3.50
vivastre. — Au fil du rire,	3.50
Theuriet. — Bois-fleury,	3.50
Lt-Colonel Patry. — La guerre telle qu'elle est,	3.50
Emile Ollivier. — Empire libéral	3.50
Vannesson. — Amour de cœur,	3.50
Tinseau. — Dans la brume,	3.50
Bac — Les maitresses,	3.50
Dodillon. — La Grande,	3.50
Berguret. — Le cousin Babylas,	3.50

A LOUER

Villa Mattei située au dessus de Toga près Bertrand, avec grand jardin et arbres fruitiers.

S'adresser chez L. N. Mattei et Cie.

LE MEILLEUR MARCHÉ DE LA CORSE

A LA GRANDE MAISON

Maison de Confiance

Bastia, 35, Boulevard Paoli,

CONFECTIONNES & SUR MESURE
pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

Prix Fixe

Grande mise en vente des dernières nouveautés de la Saison Printemps-Eté. Rayon spécial de Cheminos, Lavallières, Flanelles et Chapellerie dernière mode.

La réputation de la Grande Maison n'est plus à faire, par sa devise : Vendre bon et bon Marché, et à Prix Fixe la Grande Maison n'est fait une nombreuse clientèle. Aussi la Nouvelle Direction, n'a reculé devant aucun sacrifice, et pour contenter sa nombreuse clientèle, elle s'est entendue avec un Grand Tailleur Parisien pour la Mesure, et d'ores et déjà l'on peut être certain d'être habillé à la dernière mode.

Choix immense des dernières nouveautés de la saison Printemps Eté

Facilité de payement aux fonctionnaires

Bien s'assurer avant d'entrer d'être à la *Grande Maison*
Boulevard Paoli, 35

Pas de Succursale en Ville

A VENDRE
pour cause de départ

Chambres à coucher et Salon.

S'adresser Boulevard Paoli, n. 40, au 3e.

MAISON
PANCRACE MATTEI Fils

Continuation de Liquidation après décès

25 pour cent de rabais

Changement de local à partir du 1er Février

Que tous ceux qui ont besoin d'articles d'or et d'argent se hâtent de s'adresser à cette maison où ils trouveront toutes sortes d'articles de bijouterie, horogerie, orfèvrerie, joaillerie, articles d'optique, bronzes d'art et surtout les si renommés poignards corses montés en or et en argent.

La maison conserve toujours ses ouvriers pour toutes sortes de réparations de montres, remontoirs, pendules, réveils, objets d'horlogerie, d'orfèvrerie et gravures sur métal.

A partir du 1er février la liquidation est transférée au-dessus de l'entrée des anciens bureaux de la poste, entre les magasins Camugli et la pâtisserie Ferrandini.

M. SIMON DAMIAN

a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert [illegible] Cave au public, rue Napoléon, à côté [illegible] dans bureau de tabac, angle des rues Miot et Napoléon où la vente des vins se fera en gros et [illegible] détail. On y trouvera des

Vins absolument naturels

Les vins de table de Sartene se vendront [illegible] 0,40, 0,50, et 0,60 le litre, selon l'âge. Les vins blancs secs du Cap, à partir de 0,60 jusqu'à [illegible] et la vin de dessert de 2,00 à 2,50 la bouteille [illegible] chetés Les vins de Bordeaux à partir de 0,80 le litre (sans verre) jusqu'à 4.50 la bouteille cachetée. Des rhums d'origine, [illegible] grosses fins Champagne et toutes sortes de boissons.

En vaquant dans ces magasins, le public pourra être sûr de ne pas être trompé sur la qualité des produits.

☞ Ne fumer que le merveilleux **CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer.**

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

RECITS DES GRANDS JOURS DE L'HISTOIRE
15 cent. le volume
AUJOURD'HUI PREMIER VOLUME
UN VOLUME CHAQUE SAMEDI

DEMANDER AUJOURD'HUI
chez tous les libraires, marchands de journaux et dans les gares

CINQ-MARS ET DE THOU
Leur Complot
Leur Captivité, leur Mort
PAR
le Vte de FONTRAILLES
(premier Volume de la Collection)

Vingt-huit pages de texte grand in-12 jésus. Couverture illustrée en couleurs. Frontispice, portraits, gravure hors texte d'après des dessins et tableaux du maître.

Pour paraître SAMEDI PROCHAIN
Le Mariage de Louis XIV
par
Mme DE MOTTEVILLE

HENRI GAUTIER, EDITEUR, 55, Quai des Grands Augustins, PARIS

Frédéric MUGNIER, Dijon
FABRIQUE DE GRANDES LIQUEURS
LA PLUS IMPORTANTE DE LA BOURGOGNE

CASSIS MUGNIER
APÉRITIF MUGNIER
ABSINTHE MUGNIER
BIGARREAU MUGNIER

Médaille d'Or à l'Exposition Universelle de Paris 1889
9 Diplômes d'Honneur, 65 Médailles or, etc.

REPRÉSENTANT :
G. TOUSSAINT CASABIANCA, 10, Rue du Palais, BASTIA

☞ Décidément, la CÉDRATINE MATTEI est un véritable nectar. Elle est aujourd'hui la reine des liqueurs.

Guerre à l'Anémie!

FER GAFFARD

(Poudre de Fer soluble colorée)

LE ROI DES FERRUGINEUX

Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — PRIX : 2f 50 le Flacon

Le meilleur des cigares à 0,10 c sans contredit la **Cigare Mattei** le demander dans tous les débits.

On ne fume pas un bon cigare, On le hume, tellement il se vend

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui empiètent des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

A LOUER

un appartement composé de douze pièces, au 3e étage de la maison Lotero.

S'adresser au bureau du journal.

PARFUMERIE EXTRA-FINE
VACHON-BAVOUX
Lyon et Paris

Spécialité de la maison
Savon et Vinaigre LACTESCENT
Parfumerie Spéciale
Violette Véritable
Lyon 1894
Membre du Jury, hors concours

REPRÉSENTATION - TRANSIT COMMISSION - EXPÉDITION

Pour achat, vente à la commission, pour tout renseignement et pour toutes expéditions à faire sur le Continent et les autres ports de la Corse, s'adresser à M. TOUSSAINT SORBA, *expéditionnaire maritime* à Propriano.

GRAND HOTEL D'EUROPE
ET
Restaurant Français
HOTEL DE PREMIER ORDRE

Madame ADELAIDE COLOMBANI, propriétaire du *Grand Hôtel d'Europe*, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle s'est installée, en face de son ancien local, au 7er, 3, rue de l'Opéra, en dessus de la librairie Fabiani.

La situation exceptionnelle de ce nouveau local permettra à Mme Colombani d'offrir à ses clients, au cour même de la ville, les avantages de la campagne. Les repas pourront être pris en plein air, à l'intérieur de kiosques fraîchement construits, en face des fontaines, dans un vaste et superbe jardin se déroulant à niveau de l'hôtel, garni de fleurs variées et couvert d'arbres formant des voûtes d'épaisse verdure.

SERVICE A LA CARTE A TOUTE HEURE - PENSION AUX PRIX HABITUELS

Grand Diplôme d'Honneur
à l'Expos. Internationale de l'Alcool, Paris 1896

EAU-DE-VIE DE MARC

Extra-fine, Vieille, des Grands Vins de la Côte d'Or

L. Georges-Germain, I. Georges et H. Brenot, successeurs
Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or)

Seuls dépositaires pour la Corse :

BASTIA — [illegible] — BASTIA

TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS

Tonnage Graisse, Piqure, Acide sur aigre doux, Amertume, Goût de terroir, Pousse, Vins mildiousés, Fermentations permanentes, Mauvais goûts, etc. Vinification, Conservation et Bonification par procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crûs pour Vins rouges et blancs de France et Etrangers, pour Vins de liqueurs d'Apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentrés véritables vieillissoirs. Dosage pour Vermouth de France et de Turin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vinicoles, Couleurs végétales, Fournitures de chais.

Laboratoire de Bactériologie et d'Œnologie. **F. Magnan**, *Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonifieateur*, Rue des Remparts-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône.)

22e ANNÉE — JEUDI, 29 JUILLET 1897 — 00243 — N° 179

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, [illegible] Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 » | le port en sus

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHEQUE DU PALAIS DE JUSTICE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Marthe.

SOLEIL : (heure nationale)

LEVER, 4 h. 21 m. — Coucher, 6 h. 55 m.

LUNE : Dernier quartier, le 21. — Nouvelle, le 29

FÊTE DE DEMAIN : Saint Abdon.

28 JUILLET

La Clé de la Méditerranée

Si la Chambre des députés était ce qu'elle devrait être, la représentation exacte et fidèle de tous les droits, de tous les intérêts de la France, elle ne se serait pas séparée sans avoir discuté une des questions qui touchent le plus directement à l'honneur, à l'intégrité, au salut même de notre pays..., elle ne se serait pas désintéressée de la situation d'un de nos départements maritimes, le plus exposé aux entreprises de nos ennemis.

Le projet de loi qui sera prochainement soumis aux délibérations du Parlement pour l'exécution des travaux maritimes postaux entre le continent et la Corse a provoqué, dans l'île française de la Méditerranée, une agitation considérable. Dans les assemblées cantonales et municipales, dans de grands meetings populaires, des voix vibrantes, éloquentes, se sont élevées pour protester contre la négligence des pouvoirs publics vis-à-vis de populations qui semblent depuis trop longtemps condamnées à un véritable abandon.

Le général Mercier a rendu un jour aux Corses, du haut de la tribune nationale, l'hommage de la confiance de la France dans leur intrépide dévouement. Il a indiqué que, si les forces chargées de la défense de l'île étaient peu nombreuses, le courage légendaire des habitants pourrait suppléer à l'insuffisance des effectifs militaires. Si l'on a, en haut lieu, une telle opinion du patriotisme de la Corse, on devrait au moins s'efforcer de le seconder par quelques mesures bienfaisantes. Or, rien n'a été fait pour tirer parti des ressources morales et matérielles de l'île. Les réformes les plus indispensables sont ajournées. On se moque des vœux d'un peuple pauvre, auquel on pourrait procurer tout au moins le bien-être, et qu'on laisse végéter dans les plus tristes conditions.

La Corse est dépourvue des voies de communications intérieures qui pourraient faciliter la circulation de ses produits pendant la paix, et en temps de guerre assurer sa défense. Elle n'est reliée à la France, à la Tunisie, à l'Algérie que par des services maritimes, lents, onéreux, irréguliers, qui rendent les trafics difficiles, les échanges incertains, le mouvement des voyageurs insignifiant. Elle réclame de la France des chemins de fer, des paquebots rapides, les moyens d'utiliser les fruits de son travail, les douceurs de son climat, les beautés de ses sites. Elle demande l'égalité de traitement avec les autres départements français... c'est-à-dire un peu d'humanité, d'équité. Et, ne voyant rien venir depuis tant d'années que des boniments politiques ou des prospectus électoraux, elle commence à se fâcher sérieusement.

Pendant vingt ans les commissions parlementaires chargées de régler le sort de la Corse ont dit : « Que la Corse attende ! » Elle n'attend plus. Elle dresse les cahiers généraux de ses revendications ; elle donne à ses représentants le mandat impératif d'en appuyer énergiquement les conclusions devant les Chambres. Elle est lasse de la politique de pourboires. Elle veut des actes législatifs, une transformation décisive de sa vie économique, le droit de participer plus largement à nos progrès scientifiques et industriels, sa place enfin au foyer de la grande famille française.

Ce sera justice et prudence de ne point écarter des plaintes qui ont pour bases le droit et la souffrance, de ne point rebuter des cœurs qui sont vaillants, mais susceptibles, de ne toucher désormais aux affaires de Corse qu'avec des intentions droites et qu'avec des mains pures.

La Corse ne peut rester impunément un champ d'expériences et d'exploitation pour des politiciens sans vergogne. C'est notre Belfort maritime ; c'est la position qui domine la route de Toulon à Alger et à Tunis, c'est la clé de la Méditerranée tout entière.

Si l'Angleterre et l'Italie parvenaient à occuper les rivages de la Corse, elles mettraient notre escadre méditerranéenne, nos ports méditerranéens dans le plus grand péril. Si Anvers, suivant l'expression de Napoléon, était un pistolet chargé sur le cœur de l'Angleterre, on peut dire que la Corse aux mains de l'Angleterre ou de l'Italie serait un pistolet chargé sur le cœur de la France.

La Corse ne demande qu'à remplir consciencieusement son rôle de sentinelle avancée de la patrie française. *Primum vivere.* Qu'on ne lui chicane pas les ressources mêmes de la vie ! On verserait un jour sur cette imprévoyance, sur cette ingratitude, des larmes de honte et de sang.

LUCIEN MILLEVOYE.

(*La Patrie*).

des promotions des Instituteurs

Enfin ! l'administration s'est décidée à nous faire connaître ses promotions. Elle a jugé prudent de nous les distribuer jusqu'à ce jour, et il ne faut pas l'en blâmer, car elle savait qu'elle allait jeter le découragement même parmi les mieux intentionnés. Mais les vacances sont proches, et lorsque, à l'ouverture des classes, il faudra s'atteler de nouveau à la besogne, tout ressentiment sera oublié, et nous nous remettrons au travail avec ardeur, dans l'espoir de voir nos efforts couronnés un jour. Voilà ce qu'a pensé peut-être l'administration : ne lui en veuillons donc pas. Cependant, si nous avons attendu avec tant de patience et de résignation, ne nous serait-il pas permis, maintenant que l'heure du repos, est venue, de causer un peu, à la bonne franquette, sur ce sujet qui détraye aujourd'hui toute conversation d'instituteurs ?

Libre à vous, mes amis, de garder la *pulo* votre opinion à ce sujet ; quant à moi je me procure volontiers le plaisir de vous envoyer la mienne.

Parlons-en donc de ces promotions tant attendues. Et d'abord, laissons de côté le choix, puisqu'il n'est réservé qu'à Messieurs les directeurs dont nous n'avons pas à parler ici. Mais les promotions à l'ancienneté, comment les trouvez-vous ? Vous, par exemple, mon cher M. L. qui occupiez le n° 10 en 4e classe sur le tableau de classement de 1896, trouvez-vous bon que celui qui est venu en 4e classe trois ans après vous, et qui occupe sur le même tableau le n° 35, soit promu à la 3e classe, alors que vous demeurez en 4e ? Quel avantage mystérieux cet heureux mortel a-t-il donc sur vous ? Vous ne trouvez pas ? Hé bien ! je vais vous le dire : il a 21 jours de services plus que vous. — Mais alors, dira-t-on, il est juste que celui-là passe avant vous ! — Peut-être ! Mais il y a pourtant lieu de considérer que si vous êtes arrivé en 4e classe 3 ans avant lui, c'est-à-dire en 1890 au lieu de 1893, c'est que votre traitement avait, à cette époque atteint 1.200 francs, alors que le sien ne les atteignait que 3 ans après. Et comme vous avez mêmes années de services, il faut que vous ayez été compris dans la liste de mérite. Vos services sont donc excellents et auraient dû compenser largement et au-delà les 21 jours qui vous manquent.

Et ce que je dis pour vous, mon cher M. L., je le soutiens pour tous ceux, — peu nombreux, il est vrai, — qui ont été lésés par le nouveau classement.

L'année dernière, à pareille époque, et à cette même place, j'avais attiré l'attention de mes collègues sur les conséquences de l'application de la circulaire du 25 juin 1896. Mais, — comme l'hirondelle de la fable, — je ne fus pas entendu. Il y eut bien un M. X. qui daigna me répondre ; mais il le fit en des termes si vagues que, n'ayant pu comprendre sa pensée, je revins à la charge, et lui demandai si un instituteur pourvu du B. S., arrivé en 4e classe en 1893 avec 17 ans de services, ne devait être promu qu'après 20 autres collègues arrivés dans cette classe deux ou trois ans après, mais ayant 18 ans de service. Alors, pour mieux défendre sa cause, M. X. remit la besogne de s'alléger d'un moyen pseudonyme : il s'appela Y., mais son langage, cette fois, ne fut pas du tout algébrique. Il parla même d'un tas autrichiens et dit en substance que ce qui devait se faire se ferait, que les instituteurs n'avaient

45. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

PAUL MAHALIN

LA

FILLEULE DE LAGARDÈRE

I.

LA SALTIMBANQUE

III.

Tentative de reconnaissance.

(Suite).

A cet appel, l'un brigadier sorta vivement la main du fourreau :

— Il faut que je vous quitte... Au revoir... Souvenez-vous qu'il y aura toujours un couvert mis pour vous recevoir et une vieille bouteille de derrière les cuves pour louer votre bonne chance en pavillon de la Faisanderie, — rond point du Roi, — au bout de la terrasse de Saint-Germain.

Il monta rapidement l'escalier qui conduit à la salle d'attente, traversa celle-ci en courant et sauta, du quai, dans le premier wagon où il n'aperçut personne.

Il était, en effet, besoin d'être seul pour songer...

Songer à qui ?...

A quoi ?...

A la jeune fille qui l'attendait, penchée à la fenêtre du logis, tandis que, sur la nappe blanche, la collation, préparée par ses soins, étalait ses appétissantes victuailles près du vin fauvet rissant dans le flacon ?...

Ou bien à la douleur aiguë qui l'avait mordu au cœur, alors que Fil-au-Quatre avait émis cette hypothèse — ridicule et inadmissible, pardine ! — d'une inclination que lui cacherait cette qu'il ne voulait considérer que comme son enfant d'adoption ?

Non : une autre pensée, — une pensée tenace, — occupait l'esprit du policier émérite...

Et ce qu'il se demandait avec une persistance dominatrice de tous ses sentiments et de toutes ses facultés, c'était ceci :

— Où ai-je vu les yeux de cet homme ?

IV.

English spoken here.

Ce n'était pas seulement cette indication, incrustée en lettres de cuivre dans le vitrage de la devanture, qui ressuscitait Londres en plein cœur de Paris.

C'était l'aménagement intérieur et le personnel de ce véritable *coffee-house*, où tout était anglais, depuis le patron, le sommelier et les garçons avec leurs favoris en côtelettes d'acajou, leur costume noir et leur mine discrète d'employés aux pompes funèbres, jusqu'aux boxes dont la double rangée s'alignait autour de la salle commune.

Ces boîtes, assez semblables aux confessionnaux collés aux murailles des églises, remplacent les cabinets particuliers chez nos voisins des Trois-Royaumes. Le captain s'était déjà casé dans l'un de ces carrousels de société, et on l'entendait demander :

— *God sur bless !* ami Dirk, où êtes-vous passé ?... J'ai besoin de vos lumières, ou la foudre m'écrase !... Dans ce pays commence-t-on par le porto ou le madère ?

L'ami Dirk était debout près du comptoir et rédigeait la menu du festin.

S'adressant au *landlord* (patron) et au sommelier :

— Ainsi, questionnait-il, vous m'avez bien compris ?

— Oui, Votre Honneur : médoc et chambertin pour débuter : consulte le champagne ; puis le café et les liqueurs...

— *Very Good.*

Sans regret, de sa boîte :

— Avez-vous donc juré de me laisser boire seul ?

— Une minute, pour Dieu, mon cher maître ! Je m'occupe de vous et de moi.

Interpellant le sommelier, le compagnon du *captain* commanda :

— Apportez une bouteille de vieux kirsch et une carafe d'eau frappée.

Le subalterne obéit.

L'autre continua en baissant le ton :

— Verrez-vous vous rendrez l'eau que contient cette carafe et remplacez-la par la totalité du kirsch qui remplit la bouteille.

— Voilà qui est fait, Votre Honneur.

— Bien ; maintenant, écoutez-moi, si vous avez envie d'encaisser une honnête aubaine :

J'ai gagé avec le gentleman qui est là qu'il ne s'apercevrait pas de la substitution...

Aidez-moi à gagner mon pari et il y a deux livres pour vous. Je paye moitié d'avance. Prenez...

— Comment puis-je me rendre utile à Votre Honneur ? s'empressa de demander le sommelier en empochant la pièce d'or.

— Oh ! de la façon la plus simple : lorsque mon compagnon demandera de l'eau glacée, vous aurez soin de placer devant lui cette carafe ainsi préparée, en vous gardant d'un mot, d'un signe qui lui permettent de supposer le changement de liqueur que vous venez d'opérer.

Un Français y eût regardé à deux fois avant de se prêter à cette tentative d'alcoolisation déguisée en manière de « force de fumiste ».

(*A suivre*).

pas à s'occuper de cela, que d'ailleurs ceux qui étaient pourvus de titres auraient été récompensés d'autre façon. C'était assez consolant ; mais ce n'était qu'une promesse ; or, « Promettre et tenir sont deux. »

Comme j'avais promis de ne plus revenir sur ce sujet si l'on répondait à ma question, je me tus ; personne n'en parla plus après moi, et nous supportons aujourd'hui les conséquences de ce silence.

Place donc aux anciens ! Eussent-ils seulement plus vieux de 21 jours. Qu'importe s'ils ne sont pas pourvus de titres, s'ils n'ont jamais figuré sur les listes de mérite, s'ils ont été promus depuis seulement 3 ans, alors que d'autres attendent depuis 7 ans ? Place aux anciens !

Et maintenant, ne dirons-nous rien de cette abondante manne qui a plu dans le camp de nos collègues du rez-de-chaussée, — comme dit notre brillant causeur du jeudi. Ce n'est pas que je sois jaloux de cette générosité, oh ! non, par exemple : ce n'est pas moi que l'on accusera jamais de manque de galanterie. Que l'on donne donc aux institutrices, que l'on donne encore et toujours. Mais une chose n'en demeure pas moins inexplicable dans leurs promotions à l'ancienneté.

Ainsi vous, mon cher M. L., vous avez plus de 22 ans de services et vous avez été *jugé trop jeune* pour passer en 3e classe. Tandis que Mlle ou Mme R. — (je ne sais laquelle des deux, puisque je ne la connais pas) — qui n'a que 15 ans de services, a été trouvée *trop vieille* (qu'elle daigne agréer mes excuses pour l'emploi d'une épithète qui lui sied si peu), pour demeurer en 4e classe, et on l'a poussée en 3e classe, alors qu'elle ne devait guère s'y attendre, puisqu'elle avait été promue l'année dernière. Je sais que les femmes peuvent se marier à 15 ans alors que les hommes ne le peuvent qu'à 18 ; *mais* cela ne fait toujours qu'une différence de 3 ans en faveur des dames. Dans la question qui nous occupe la différence est de 7 ans. Pourquoi cela ? Je l'ignore. Efforcez-vous d'en trouver la raison si vous perspicacité va jusque là.

Et des stagiaires donc, n'en dirons-nous pas un mot ? Ne sont-ils pas assez oubliés par l'administration pour que nous ne les oubliions pas ici ? — Je suis convaincu qu'ils auraient bien aimé le contraire ! —

Là encore nous trouvons des anomalies choquantes. Des instituteurs en fonction depuis dix ans, — vous avez bien lu, je précise, depuis 1887, — et ayant en outre fait leur service militaire, pourvus du B. S. et du C. A. P. sont encore stagiaires ; tandis que des institutrices, entrées en fonction en 1895, sont titularisées !

Et pour justifier de telles... mesures, on nous dit : « Les cadres sont remplis ; la 3e classe des instituteurs contient plus de maîtres qu'elle n'en doit avoir ! » Il ne vous reste donc plus, ô mes chers stagiaires, qu'à souhaiter que vos collègues descendent dans la tombe, pour que vous puissiez monter à leur place !

Les cadres sont pleins ! Et l'on ne s'aperçoit pas combien cela sent l'ancien régime et les corporations !

Dans vos leçons d'histoire, quand vous vous lamenterez contre les abus de l'ancien régime, vous pourrez ajouter : « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil ! Dans notre belle France, il existe encore une corporation de cent mille membres divisés en classes ; et l'on n'y peut s'élever à une classe supérieure qu'à mesure des extinctions, car le nombre des membres de chaque classe doit rester constant ! »

Mais je m'aperçois que ma causerie devient longue, et je ne veux abuser ni de la patience de mes quelques lecteurs, ni de l'amabilité de mon cher Directeur, qui a bien voulu m'ouvrir les colonnes de son estimable journal. J'ajouterai cependant pour terminer, que je ne me fais pas d'illusion sur la portée de ma causerie ; je sais que, comme le disait X. Y. l'année dernière, ce que l'administration veut faire, elle le fera. Mais si « Le monde par mes soins ne se changera pas » il ne sera pas dit que nous nous payons de mots. Et lorsqu'on viendra nous chanter sur tous les tons que l'on a amélioré la situation des instituteurs et que l'on fera miroiter des millions aux yeux des naïfs, nous comprendrons, nous, ce que cela veut dire.

Z.

Bulletin financier

Paris, le 23 Juillet 1897

Un événement qui fera date dans les annales financières du siècle, c'est l'achèvement de l'obligation 3 0/0 du Chemin de fer du Nord au-dessous du pair. Après cela on ne saurait se montrer surpris de la fermeté des Rentes françaises qui s'inscrivent : le 3 0/0 à 101,91, le 3 1/2 0/0 à 108,40.

L'Italien est lourd et offert aux environs de 94,30.

Les dispositions sont toujours les mêmes sur les Sociétés de Crédit : le Crédit Foncier avance à 645 ; le Comptoir National d'Escompte vaut 587 ; le Crédit Lyonnais est maintenu à 778 ; la Société Générale est demandée à 520.

L'action du Bon Marché est ferme à 655.

L'obligation 3 0/0 de la Compagnie Electrique O. Patin continue à être l'objet de nombreuses demandes aux environs de 480. Cette valeur fait partie du petit nombre de celles qui offrent aux porteurs un intérêt rémunérateur de plus de 5 0/0 net et une marge de hausse de 40 francs au moins.

L'obligation de la Société Centrale des Allumettes est fermement tenue à 482 francs.

Bonnes demandes sur les actions des Chemins Français.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 29 Juillet, à 8 h.

1. Caprice, (marche),	Gung'l.
2. Stradella, (ouverture),	Flotow.
3. Les Dragons de Villars, (fantaisie),	Maillart.
4. Carmen, (fant.),	Bizet.
5. Marien, (valse),	Gung'l.

Le Chef de Musique, QUENU.

Retraite aux flambeaux

Itinéraire du 29 Juillet

Rue Miot, boulevard Paoli, boulevard du Palais, boulevard St-Angelo, place d'Armes. Retour même itinéraire jusqu'à la rue de l'Opéra : rue de l'Opéra, rue Miot, place Saint-Nicolas, boulevard Sébastiani — Rentrée.

MA MÈRE ME DISAIT.

Délicieux parfum, peau blanche, frais visage,
C'est le philtre d'amour qui dans le conjungo
Tient l'époux enchaîné, même le plus volage :
Parfume-toi souvent au *Savon du Congo.*

Une nouvelle marâtre à M. Victor Vaissier.

PÊCHE ET NAVIGATION
DE PLAISANCE

Le Journal Officiel a promulgué la loi sur le permis de navigation et sur l'évaluation des services donnant droit à la pension dite demi-solde.

On sait que M. J.-B. Abel, député de Toulon, a fait inscrire, dans cette loi, le droit pour les plaisanciers de se livrer à la pêche. Son amendement est devenu l'article 2 de cette loi qui est ainsi conçu :

Art. 2. — Le permis de navigation de plaisance est délivré par le chef du service de l'inscription maritime. Il comporte, pour le titulaire, la faculté de pêcher accidentellement et à titre de passe-temps, au moyen de deux lignes armées de deux hameçons.

Les porteurs de permis de navigation de plaisance ont la faculté de pratiquer, accidentellement et à titre de passe-temps, la pêche avec filets ou autres engins non prohibés, moyennant le payement d'une redevance annuelle au profit de la caisse des Invalides de la marine. Cette redevance est fixée à douze francs (12 fr.) pour les embarcations de cinq tonneaux et au-dessous ; elle sera de douze francs (12 fr.) pour les cinq premiers tonneaux, plus un franc (1 fr.) par chaque tonneau en sus, pour les embarcations ou bâtiments d'un tonnage supérieur.

Ils demeurent, dans tous les cas, soumis aux dispositions des lois et règlements relatifs à la pêche.

Il leur est interdit de vendre les produits de leur pêche.

Les nombreuses personnes qui se livrent au plaisir de la pêche seront reconnaissantes à M. Abel de son initiative. De leur côté, les inscrits maritimes se réjouiront de la création d'un permis de pêche dont le produit viendra alimenter la caisse des Invalides de la marine et préparer l'augmentation de leur pension.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Casanova Jean, brigadier, 26 ans 1 mois 2 jours de services. Pension avec jouissance du 11 mai 1897, 934 fr.

Papi Philippe-Marie, adjudant, 16 ans 11 jours de services. Pension avec jouissance du 2 avril 1897, 640 fr.

Carbaccia Dominique, garde-ci ordinaire de pénitencier agricole. Services militaires, 7 ans ; services civils, 27 ans 8 mois 14 jours. Pension avec jouissance du 15 septembre 1896, 661 fr.

Colombani Angèle-Toussainte, veuve Colombani, le mari premier garde-ca de pénitencier agricole, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 9 juillet 1896, 176 fr.

Antonini Angeline, veuve Paoli, le mari garde de pénitencier agricole, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 22 octobre 1896, 111 fr.

Giudicelli Marie-Nonciade, veuve Guillou, le mari premier maître charpentier, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 10 novembre 1896, 723 fr.

Natalini Don-Joseph, chef courrier, 32 ans 10 mois 6 jours de services. Pension avec jouissance du 3 juin 1897, 780 fr.

UN PRÉJUGÉ DE MOINS

Que de personnes, pensant ne jamais guérir, continuent à souffrir des bronches et des poumons ; il suffit pour éprouver un soulagement immédiat et guérir progressivement, de faire usage de cette merveilleuse poudre Louis Legras, qui calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, emphysème, essoufflement, toux de vieilles bronchites. M. Louis Legras, ex-interne des hôpitaux, expédie *franco* une boîte de sa poudre contre 2 fr. 10, adressés 139, boulevard Magenta, à Paris.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 28 JUILLET

1re observ. — 7 heures du matin, + 25 0 ; midi, + 32 0, 4 heures du soir, + 27 0 ; Maxim., + 29 6 ; minim., + 23 0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 755 mm. ; midi, 754 mm. ; 6 heures du soir, 755 mm.

Vent. — 9 h. du matin, O. NO. jolie brise. 4 h. du soir, Ouest faible.

Etat du ciel, quelques nuages.

Etat de la mer, belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,58 ; soir, + 0,50.

Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0,00 mm.

Légion d'honneur

Parmi les nominations dans la Légion d'honneur qui ont été faites à l'occasion du 14 juillet, nous remarquons avec plaisir les noms de plusieurs officiers qui ont été en garnison à Bastia.

Six officiers supérieurs ont été promus au grade d'officier.

M. le colonel Pognard, commandant le 2e rég., de tirailleurs algériens ;

M. le colonel Coutin, commandant la 15e légion de gendarmerie ;

M. le lieutenant-colonel Forgemol, commandant la 14e légion de gendarmerie ;

M. Guillaume, sous-intendant militaire à Nancy ;

M. Gaultier, chef de bataillon au 61e ;

M. le chef de bataillon Cazères, commandant le bureau de recrutement d'Annecy.

Cinq officiers subalternes ont été promus au grade de chevalier.

MM. Arrighi de Casanova, capitaine au 21e de ligne ; Blanche, capitaine au 61e ; Meiffren, capitaine trésorier au 61e ; Canton, capitaine au 4e zouaves ; Limousis, capitaine au 1er régiment d'artillerie.

Tous ces Officiers ont laissé en Corse d'excellents souvenirs ; à tous nous leur adressons nos plus sincères félicitations.

Douanes

M. Broustra, commis principal à Bastia, est nommé vérificateur-adjoint sur place (emploi créé).

M. Cristiani, commis principal à Bologne, est nommé à Bastia.

Toutes nos félicitations.

Conseil municipal

Le Conseil municipal est convoqué pour samedi soir, à 4 heures.

Les questions à l'ordre du jour sont les suivantes :

Demandes de soutiens de famille et de bourses de l'état.

Nomination des délégués qui doivent concourir à la formation de la liste du jury criminel.

Question des eaux.

Discussion du cahier des charges du théâtre.

Mentions honorables

Une cérémonie inattendue a eu lieu à l'école de la rue Fayon, en présence des directeurs et directrices des écoles communales de Nice, réunis dans cet établissement pour corriger les compositions des élèves qui se sont présentés aux examens du certificat d'études.

M. Boutière, inspecteur primaire, a profité de cette réunion pour remettre solennellement à Mme Mariotti, directrice de l'école de filles de la rue Biscarra, les deux mentions honorables qui lui ont été accordées par M. le Ministre de l'instruction publique et par le Comité de l'Exposition de Rouen.

M. Boutière a félicité vivement Mme Mariotti, et ses collègues ont applaudi chaleureusement les paroles de l'inspecteur.

Nous présentons à Mme Mariotti nos sincères félicitations.

Punch d'adieu

Le personnel des Douanes s'est réuni, dit-le *Petit Niçois*, à Nice-Taverne, sous la présidence de M. Aimé, directeur, pour offrir un punch d'adieu à M. Augier, le sympathique premier commis de la direction, récemment nommé, ainsi nous l'avons annoncé, sous-inspecteur divisionnaire à Bastia.

Statistique

« Quand le bâtiment va, tout va, » dit-on, or, le bâtiment va très bien, si l'on en croit la statistique du *Bulletin de l'office du travail*, organe officiel du ministère du commerce.

En effet, c'est ce genre d'industrie qui, cette année, présente, paraît-il, la meilleure situation — à Paris, du moins.

Viennent ensuite, par rang de prospérité l'industrie des cuirs et peaux, puis celles du bois et de la métallurgie.

Par contre, on signale un ralentissement d'activité dans l'industrie de la chaussure : sans doute à cause du développement du cyclisme ; à moins que plus roulards qu'autrefois nous *marchions* moins facilement que nos pères...

Ralentissement aussi dans l'industrie textile et dans celle du vêtement : il fait si chaud que l'on remue peu et que l'on use moins ! Enfin calme dans la tonnellerie, peut-être parce qu'on boit beaucoup et que les fûts vides peuvent resservir...

Bref, il y a des gens contents et d'autres qui ne le sont pas...

Ecole de médecine et de pharmacie

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote M. Jean Filippi, le fils bien connu de M. Antoine Filippi, employé de la maison Louis Orenga et fils, vient de subir avec succès son examen de fin d'année à l'école de Pharmacie de Marseille.

Nous sommes heureux de lui adresser nos félicitations les plus empressées.

Grand Café Français

Décidément le Grand Café Français veut se mettre au rang des meilleurs établissements lyriques du Continent.

Le spectacle déjà fort intéressant avec les petits Méphistos, Mme Delange, le désopilant Beaufort va s'augmenter, dès ce soir, des représentations de Mme Torrès, une forte chanteuse [illegible] a interprété le grand Opéra sur les principales scènes lyriques.

Le maestro Giannarelli nous arrive avec une phalange artistique qu'il vient de former en Italie et, ce soir même, le nouvel orchestre accompagnera Mme Torrès.

Enfin demain, nous aurons les débuts du ténor léger Maurice.

Après cela, tirons l'échelle !

Au Port

Le brick français *Trave*, capitaine Canonosi, est arrivé hier à midi venant de Prunette, avec un chargement de 200 tonnes de bois.

— Le cutter italien *Apecide*, capitaine Filippi, est parti dans la journée, sur lest allant à Viareggio.

POELS ... [illegible]

Leçons à la gendarmerie

Répartition, pour l'année 1896, des allocations de diverses fondations faites en faveur de la gendarmerie :

Legs Raymond : Leca, gendarme, (Corse), 120 fr. ; Sicurani, maréchal des logis, (Basses-Alpes), 160 fr. ; Coste, gendarme, (Corse), 120 fr. ; Alessandrini, id., 100 fr. ; Ousset, id., 200 fr. ; Bodicelli, id., 160 fr. ; Lafouge, id., 200 fr. ; Luiggi, id., 160 fr. ; Berenni, id., 160 fr. ; Mariani, id., 160 fr. ; Verdi, id., 160 fr. ; Benedetti, id., 160 fr. ; Faur, id., 160 fr. ; Massimi, id., 200 fr. ; Vincenti, maréchal des logis, (Algérie), 100 fr. ; Roby, brigadier, 100 fr. ; Vidal, id., 160 fr. ; Fiorentini, gendarme, (Algérie), 100 fr. ; Monsi, id., 160 fr. ; Laurelli, id., 200 fr. ; Nicoli, maréchal des logis, 200 fr. ; Cappelli, brigadier, 120 fr. ; Grassani, id., 160 fr. ; Andrei, brigadier (Tunisie), 160 fr. ; Podesta, gendarme, (Tonkin), 160 fr. ; Nicolai, maréchal des logis (Madagascar), 160 fr.

Legs Ramondenc : Veuve Antonioli, (Alpes-Maritimes), 50 fr. ; veuve Olivesi, (Corse), 250 fr. ; veuve Giovacchini, (Pyrénées-Orientales), 150 fr. ; veuve Casperi, (Lot), 100 fr.

Legs Delahaye : Casari, gendarme, (Corse), 30 fr. ; Ottavi, id., 40 fr. ; Bourrod, id., 50 fr.

Objet trouvé

M. Joseph Olivieri, de Figarella, a trouvé une montre en argent qu'il met à la disposition du propriétaire.

Grand Café Français

Grand Concert du 28 Juillet

Représentation extraordinaire pour les débuts de l'Orchestre sous l'habile direction de Maestro Giannarelli, et de Mme Torrès forte chanteuse française du Théâtre royal de la Haye.

M. BEAUFORT Comique de l'Alcazar de Marseille : Le chef d'œuvre de la Création. — Joréles est parti. — Rodin.

Mme DELANGE, chanteuse de genre du Casino de Lyon : Chansons suggestives.

Les Petits MÉPHISTOS : Dans leurs créations.

A la demande générale : Les Cambrioleurs, un grand succès.

Mme TORRÈS : La Juive. — L'Africaine d'Meyerbeer. — Sanson.

A 10 h. 1/2

Grande pantomime par toute la troupe

Demain débuts de M. Maurice, ténor léger du Casino de Cristal de Marseille.

Glaces assorties ; Bière brune Munich ; Bière blonde Maxeville ; Bière Pilsner du Tantonville ; Liqueurs de marque.

Glaces à 0,20 centimes

BOURSE DE PARIS

	27 juill.	28 juill.
3 p. 0/0 ancien. .	104.60	104.70
3 p. 0/0 amorti. .	103.50	103.30
3 1/2 0/0.	108.00	108.15

LE MUSÉE DE FAMILLE (61e année) paraissant deux fois par mois, publie dans son numéro du 15 Juillet 1897 :

La bonguetière, par G. des Brûlies. — Villustration et les illustrateurs, par Roc. Bayard. — Au mas du grand hêtre, par Eug. Muller. — Mouvement scientifique, par G. Brunel. — Causerie. — Un vœu, par Rud. Dopuis. — Les Pivraines de Venise, par L. de Gaston. — Les corporations d'artisans en Flandre, par F. Brentano. — Mosaïque.

Illustrations par Bliggenstorfer, Ad. Marie, Rou. Bayard, M. de Lambert, Ed. Zier, etc, et d'après de vieilles estampes.

Pour d'abonnement, Paris : un an 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Dépêche de Nuit

Service télégraphique spécial

Forêt en feu

Calvi, 4 h. 45 soir.

La belle forêt domaniale, au centre de laquelle se trouve la maison forestière de Bonifato, est en feu.

La forêt toute entière est envahie par les flammes ; la maison forestière est menacée très sérieusement.

Il est à craindre que le feu ne gagne la forêt communale de Calenzana et Moncale.

Le détachement du 163e de Calvi a envoyé des hommes, armés de pioches etc.

On attend, ce soir, par le dernier train, un fort détachement du 163e, venant de Bastia.

L'Affaire du Panama

Dans les milieux politiques on raconte que l'affaire du Panama sera classée parmi les affaires qui seront jugées dans la seconde quinzaine d'octobre.

Les Evénements d'Orient

Le parti de la guerre a signé une pétition pour protester contre l'évacuation de la Thessalie.

Djevad-Pacha a fait connaître aux amiraux qu'il avait été chargé d'une mission spéciale par le sultan.

AU HAVRE

M. Cambon, ambassadeur de France à Constantinople, s'est rendu au Hâvre pour faire une visite au Président de la République, qui l'a retenu à déjeuner.

M. Cambon quittera Paris jeudi prochain par l'*Orient-express*.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Oberti Jeanne-Marie-Hortense. — Giannini Elise. — Stefani Raymond-Louis. — Antolli Marie-Toussainte-Anna.

DÉCÈS.

Raibaldi Thérèse-Marie-Françoise, mariée, 17 ans, de Bastia.

Antonetti Marie, 3 ans, de Bastia.

ON DEMANDE

des Courtiers pour les assurances.

Bonnes remises

S'adresser à M. BITTERLEY, 4 bis, rue Nouveau Port, de 8 à 9 heures le matin, de 1 à 2 heures le soir.

A LOUER

Villa Mattei située au dessus de Toga près Bertrand, avec grand jardin et arbres fruitiers.

S'adresser chez L. N. Mattei et Cie.

Avis intéressant

La maison **F. Pasquinelli**, boulevard Paoli, n° 22, Bastia, met en vente une grande partie d'Alcools : Rhums, Cognacs, Absinthes, Eau de Vie Corse, ainsi qu'une grande partie de Liqueurs assorties à des prix exceptionnels.

M. SIMON DAMIANI

a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert sa Cave au public, sise rue Napoléon, à côté du bon bureau de tabac, angle des rues Miot et Napoléon où la vente des vins se fera en gros et en détail. On y trouvera des

Vins absolument naturels

Les vins de table de Sartène se vendront à 0,40, 0,50, et 0,60 le litre, selon l'âge. Les vins blancs secs du Cap, à partir de 0,60 jusqu'à 1,50, et le vin de dessert de 2,00 à 2,50 la bouteille cachetée. Les vins de Bordeaux à partir de 0,80 le litre (sans verre) jusqu'à 3,50 la bouteille cachetée de 3/4.

A côté de cela on y trouvera des vins rachetés de Bourgogne (clos Vougeot), maison Lathe et fils, de Mercurey, des Beaune, des Pomerol et des Chambertin, ainsi que des Saint-Julien, des Médoc et des Saint-Estèphe, des Malaga, Madère, Frontignan, Côte Rôtie, Haut-Sauterne, Chablis et des vins de Champagne de toutes marques, des eaux-de-vie de vin et de marc, à partir de 1 fr. le litre (sans verre) jusqu'à 5 fr. la bouteille cachetée. Des rhums d'origine, exquis, une Champagne et toutes sortes de bonnes liqueurs.

En venant dans ces magasins, le public peut être sûr de ne pas être trompé sur la qualité des produits.

***M. Simon Damiani**, Agent général de la Compagnie d'assurance, sur la vie L'URBAINE, a l'honneur d'informer les assurés de la Compagnie qu'ils pourront se présenter en son bureau à partir de ce jour, pour y toucher le montant de leurs répartitions de l'exercice 1896.*

Angle des rues Miot et Napoléon.

SERVICE DE VOITURES

DE FOLELLI A PIEDICROCE

(OREZZA)

Les frères **Villa** préviennent le public qu'un service quotidien est fait de Folelli à Orezza par la poste.

Ils ont en outre des calèches et landaus à toute heure ; le service peut être fait même jusqu'à Ponte-Leccia, il n'y qu'à avertir un jour à l'avance.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. Henri Bartoli, 11, Avenue de la Gare.

Adresse télégraphique : Villa frères, Pedicroce.

AVIS

M. I. VENTURINI vient d'établir boulevard Paoli, 14-16, un dépôt des produits agricoles provenant de ses récoltes.

Les personnes désireuses d'avoir de l'huile d'olive absolument pure, du bon vin rouge de l'année et des vins blanc et rouge de la récolte 1895, n'auront qu'à s'adresser à la gérante.

Décidément, la CÉDRATINE MATTEI est un véritable nectar.

Elle est aujourd'hui la reine des liqueurs.

AVIS

Le trois mâts *Jamaica* est parti du *Philadelphie* pour Bastia avec un chargement de PÉTROLE ATLANTIC, pour le compte de M. OLIVARI JEAN-JACQUES, qui pourra céder cette marque à des prix très avantageux.

IL A ÉTÉ PERDU

il y a environ 10 jours, une mule à robe rouge, ayant une loupe d'une grosseur d'une prune à la racine du nez. Elle a une écorchure à un œil, écorchure qui lui a enlevé les cils.

Prière d'écrire à M. Angeli Angelo-Jean, à Nocario.

PÉTROLE ATLANTIC

La maison THIERS FRÈRES recevra, au mois de septembre prochain, un chargement de pétrole de la marque Atlantic, en provenance directe d'Amérique, à un prix très-bas.

Avis aux bons clients.

AVIS

aux acheteurs de Pétrole

MM. SIMON DAMIANI et PIERRE VINCENTELLI informent les acheteurs que le voilier *Fortunata*, est parti de Philadelphie (Etats Unis d'Amérique), le 21 juillet courant, à destination d'Ajaccio-Bastia, chargé de pétrole *Atlantic*, pour leur compte.

SOURCE DU CHALET

EAU MINÉRALE NATURELLE

La meilleure du bassin de Vichy

Approuvée par l'Académie de Médecine de Paris, autorisée par l'Etat.

Dépôt : Maison F. PASQUINELLI, négociant, boulevard Paoli, 22, à Bastia. — **0.60** la bouteille.

AMATEURS PHOTOGRAPHES !

Révélateur Marie-Louise opère avec très grande rapidité sans jamais voiler, finesse de détail incomparable, conservation indéfinie. ESSAYEZ-LE !

Dépôt principal : 89, rue de Grenelle, Paris.

Seul et véritable traitement de la Pousse

Dépôt à Bastia, pharmacies : Genti, Luciani, Raffaelli, Teillier, et dans toutes les bonnes pharmacies de la Corse.

A VENDRE

pour cause de départ

Chambres à coucher et Salon.

S'adresser boulevard Paoli, n. 40, au 3e.

A LOUER

MAISON DE CAMPAGNE

avec petit jardin

A CARDO

S'adresser : Confiserie Modena, Boulevard du Palais.

ERS A PLANCHER

FERS RONDS, PLATS & CARRÉS

FERS FINS & MARÉCHAL

Chaux & Ciments, Plâtres

BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX & TOUR EN GRÈS

Ch. CLÉMENT

Correspondance aux Magasins Généraux, BASTIA

00245

22e ANNÉE — VENDREDI, 30 JUILLET 1897 — N° 180

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — BASTIA 5e

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (Départ), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES MANIOL, 41, rue Fontaine, à Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | Union postale, et autres Pays le port en sus
Autres Départ. 22 » » 12 »

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTECA MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Abdon.
Soleil : (Heure nationale)
Lever, 4 h. 21 m. — Coucher, 6 h. 55 m.
Lune : Dernier quartier, le 21. — Nouvelle, le 29
Fête de demain : Saint Ignace.

29 JUILLET

Les derniers jours de Napoléon

EN FRANCE

A-t-on remarqué ceci ? Napoléon, né dans une île, la Corse, fait ses premières armes dans une île, la Sardaigne, a surtout à combattre l'Angleterre, une autre île, reçoit comme royaume [illegible] son abdication, une île, Elbe, et [illegible] son existence en France, encore [illegible] de, celle d'Aix. L'Empereur [illegible] mois de[illegible]ement le grand insulaire. [illegible]t en général assez bien les [illegible]s historiques qui se trou[illegible]ment, pour [illegible] noms géographiques qui [illegible]cabinets [illegible]être cités, mais on a peut-[illegible] en retard[illegible] ceux que rappelle, en ce [illegible] juillet, à quatre-vingt-deux ans [illegible] distance, le dernier d'entre eux.

Aix, l'île d'Aix, est un rocher de l'Atlantique, à quelques kilomètres des côtes de la Charente-Inférieure. La population, pêcheurs en majorité, compte à peu près trois cents âmes. Ce débris de terre française étant considéré à tort ou à raison comme important pour la défense nationale a été solidement fortifié et possède une garnison commandée par un lieutenant d'infanterie de marine.

La ville, si ce nom n'est pas trop prétentieux, se compose *grosso modo* de deux rues, la Rue de l'Hôtel-de-Ville et la Rue Napoléon. Elles sont coupées par deux ou trois ruelles et autour de la place règne un boulevard planté d'ormes.

C'est à cette pauvre île, perdue dans l'Océan, que l'Empereur vint en 1815 demander un asile.

A la vérité, les historiens, même les plus perspicaces, n'ont jamais pu comprendre à quoi mobile Napoléon avait obéi dans cette circonstance.

On sait qu'il avait d'abord l'intention de se rendre en Amérique. Sa famille l'en pressait. L'ancien roi d'Espagne, Joseph, pour faciliter son départ, avait même, profitant de sa ressemblance avec son frère, retenu en son nom une place à bord d'un navire de Bordeaux en partance pour le Nouveau-Monde. Et malgré le danger, malgré les instances des siens et de ses amis, Las Cases, Bertrand, Santini Montholon, Gourgaud, Napoléon hésite, ne sait quel parti prendre, puis subitement se rend à Fouras, et monte sur un navire qui le mène à Aix.

Le sort en était jeté !

Cependant, même là, les conseils et les prières ne firent point défaut. Joseph qui avait rejoint l'Empereur le supplia d'écouter la voix de l'affection qui était aussi celle de la sagesse. Un vaisseau français se trouvait à peine à un mille de la côte, commandé par un officier tout dévoué à l'empire. Il était facile d'échapper. Un signal ! et un canot va emmener l'Empereur !

Non ! Napoléon résiste toujours, puis il se décide à écrire au Prince régent d'Angleterre cette lettre magnifique et malheureuse que tout le monde connaît.

« Altesse Royale,

En butte aux factions qui divisent mon pays etc....»

Gourgaud fut chargé de la porter au régent.

Las Cases fut envoyé en communiquer copie au capitaine Maitland, commandant le *Bellérophon*, qui était arrivé depuis peu dans les eaux françaises.

Maitland prit sur lui de recevoir Napoléon à bord.

Le 15 juillet, l'Empereur traversait les rangs serrés d'une foule accourue pour le voir une dernière fois et qui éclatait en sanglots.

Des cris de : vive Napoléon ! vive l'Empereur ! retentissaient aussi, ainsi que celui : *A l'armée de la Loire !* que Napoléon avait déjà entendu pendant son voyage de Paris à Rochefort.

C'était un avis patriotique, mais il était bien tardif.

La figure tirée et l'œil morne, comme un homme accablé par le destin, l'ancien triomphateur s'arrache aux émotions et monte sur le *Bellérophon* qui fait voile pour Plymouth.

De ce séjour à Aix il reste encore des traces, la maison de l'Empereur et un souvenir persistant chez les habitants.

La maison, bâtie sous le premier Empire pour servir de demeure au commandant de place, est construite dans ce style lourd, mauvaise imitation de l'art romain, qu'on aimait au début du siècle. Avec son fronton et ses colonnes cependant elle affecte un air de temple, et c'est bien, en effet, un temple aujourd'hui. Elle en a la tristesse et le silence, et si le Dieu en est parti, les fidèles y vont toujours.

Assez malencontreusement on a enlevé tout le meuble et l'on n'a conservé que la chambre dite chambre de l'Empereur.

C'est une pièce assez élevée de plafond, avec une alcôve, et en face de l'alcôve deux fenêtres s'ouvrant sur un balcon qui domine un jardin.

C'est là, entre ces murs aux tons grisâtres, assis à cette table dont le temps achève l'usure, que le Grand Empereur a passé ses derniers jours sur la terre française.

C'est là, sur ce lit de mansarde, que s'est reposée cette tête puissante qui avait révolutionné le monde, et qui maintenant, en ces heures sombres, ne roulait plus que des pensées de désespoir.

Quand les insulaires font visiter la Maison de l'Empereur, ils observent une tenue respectueuse et se découvrent dans la chambre. Pour peu qu'on le veuille, ils racontent ce qu'on leur a raconté de cette fin lamentable de l'épopée. Les vieux surtout, dont les parents ont vu l'Empereur, en arrivant à croire qu'ils ont eu eux-mêmes cet honneur. C'est réellement touchant de naïveté. Napoléon III qui à défaut d'autres qualités avait au moins de la mémoire, témoigna à l'île d'Aix sa reconnaissance pour l'accueil qui y avait reçu le premier Empereur par diverses générosités. Voulant aussi connaître par le détail tous les incidents du séjour, il fit procéder à une enquête sur place, et comme alors beaucoup des Aixois de 1815 étaient encore vivants, on put recueillir un nombre suffisant de renseignements.

Le pourvoi Vincenti

Nous avons annoncé la cassation de l'arrêt de la Cour d'assises de la Corse condamnant Vincenti Jean-Ange à la peine de mort.

Voici quels sont les motifs qui ont déterminé cette cassation.

COUR DE CASSATION (ch. crim.)

Présidence de M. Lew, président

Bulletin du 24 juillet

Cour d'assises. — Liste des trente jurés nécessaires pour le tirage du jury de jugement. — Appel des jurés complémentaires. — Excuses et dispenses admises en grand nombre et pour les mêmes motifs vagues. — Violation de la loi et atteinte au droit de récusation.

Les jurés complémentaires ne sont légalement appelés à constituer le nombre de trente jurés, nécessaire pour le tirage du jury de jugement, qu'autant que les causes d'empêchement des jurés titulaires ou supplémentaires sont légalement constatées. Or, si la loi n'exige pas que la Cour d'assises exprime les motifs qui la déterminent à admettre ou à rejeter les dispenses, il est cependant nécessaire que cette Cour constate l'impossibilité, pour chaque juré dispensé ou excusé, de remplir ses fonctions.

Elle ne pourrait notamment excuser, le même jour, seize jurés, dont douze d'entre eux pour un motif vague, qui, restant au fond le même malgré des différences dans le

99. — Feuilleton du Petit Bastiais

PAUL MAHALIN

LA FILLEULE DE LAGARDÈRE

I.

LA SALTIMBANQUE

IV.

English spoken here

(Suite).

Il y avait sur la table, en dépit de la raison qui interdit l'usage de ces mollusques, pendant les mois sans *r*, aux palais fins et délicats, — il y avait des montagnes d'huîtres dans des plats de métal blanc, que fluquaient des potvrières à compartiments renfermant quatre espèces de sauces diaboliques à base de kari.

Il y avait un *rumpsteack* monstre, dont la chair presque crue saignait sous le couteau ; un saumon bouilli, tardé de jambon et d'anchois ; des tranches d'esturgeon sur un lit de crevettes hachées, et des puddings qui n'attendaient qu'une allumette pour transformer en flammes bleuâtres le rhum dans lequel ils nageaient.

Il y avait des vins de toutes les couleurs : le sauterne qui ressemble à de l'ambre en fusion ; le madère, le porto, plus sombres que de l'or brun ; le bourgogne, le bordeaux d'un rouge de pourpre, et l'ai rosé, impatient d'envoyer au plafond son casque d'argent.

Nos deux nouveaux débarqués étaient assis en face l'un de l'autre devant ce plantureux festin.

Profitons du moment où, la bouche pleine, ils n'échangent guère que de fréquentes et fraternelles santés, — profitons, dis-je, de ce moment pour les présenter plus amplement à nos lecteurs.

Sam — ou le capitaine — était un grand, gros, large et solide gaillard de quarante-cinq à cinquante ans, avec une encolure de taureau, une tête puissante et crépue, des mains énormes et des pieds immenses.

Quoique les tons foncés de ses traits fussent bien plutôt le résultat d'une vie exposée aux soufflets de tous les éléments que la réflexion du sang africain qui circulait sous son épiderme, il était impossible de ne pas reconnaître en lui le type de la race noire, réfractaire à plusieurs générations de croisements.

Ses pommettes saillaient des deux côtés de son nez épaté ; ses lèvres se renflaient en bourrelets, découvrant des dents étincelantes et pointues, et c'était une laine blondâtre qui moutonnait sur ses joues et sur son menton, et qui tapissait son crâne d'une sorte de broussaille.

Son œil, en retrait sur un front bombé, dégageait une remarquable dose de sagacité, jointe à une somme presque égale de naïveté enfantine.

Partout où il y a du nègre, — fût-ce à l'état latent et en quantité infinitésimale, — il y a, en effet, du fétiche.

Son compagnon, l'ami Dick — Dick est en anglais l'abréviation du prénom Richard — ne lui ressemblait guère sous ce rapport.

Il n'avait point l'air naïf.

Dans sa prunelle vert de mer, voilée de noir, il y avait l'audace, la cruauté du fauve en chasse, et la mobilité farouche, furieuse, du fauve inquiet.

Sans cette expression normale, qu'il dissimulait le plus souvent sous l'abat-jour de la paupière, son masque froid et régulier, ses longs favoris blonds en nageoires de requin et, surtout, la facilité avec laquelle il se serrait de la langue anglaise, l'eussent fait prendre volontiers pour l'un des sujets — ils prononcent *sendjets* — de Sa Très Gracieuse Majesté, ou pour l'un des concitoyens de ce président qui, là-bas, de l'autre côté de l'Atlantique, gouverne les cinquante millions d'individus dont se composent la population des États-Unis d'Amérique sans qui neuf Européens sur dix sachent la première lettre de son nom.

Avec la révélation de son regard, pour un lynx comme M. Jacques, ce n'était pas seulement un Français :

C'était encore un Parisien.

Un Parisien du boulevard.

Il y en a de plus dangereux que les Parisiens-Noirs des plaines de l'Indo-Chine ou que les pirates malais des îles de la Sonde.

V.

Fortune Américaine

William-James et Tony-Samuel Murphy étaient deux frères originaires de l'État de Kentuky.

Leurs parents, qui avaient du sang « bien » sous les ongles, leur avaient laissé en mourant un petit bien dont l'exploitation eût pu suffire amplement aux besoins de deux nègres gâtés, mesurés dans leurs goûts comme dans leurs dépenses.

ENTREPOT VINICOLE DE LA CORSE
J. L. DE PETRICONI, Propriétaire
BASTIA — 1, Rue du Moline Blanco, près la Gare — Bastia
a l'honneur d'informer ses amis et connaissances qu'il a ouvert un Entrepôt de Vin des meilleurs crûs de la Corse, Cervioni, Tallano, Sartene, etc., garantis de pur vendange et entièrement naturels.
Huile, Vinaigre, Eau-de-Vie. Spécialité de Vins blancs
Prix modérés

Orezza-les-Eaux
VILLA GRANAJOLA
La Villa sera ouverte le 3 juillet. Cette station d'été est le mieux placée, à mi-côte de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'établissement, attendra, tous les jours, MM les Voyageurs à leur arrivée à la gare d'Aléria. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et la station des Eaux d'Orezza.
Jeux de Tennis — Croquets — Balançoires
PATISSERIE DU JOUR
La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus aiguisés par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.
Pour renseignements s'adresser à M. IGNACE COLOMBANI, propriétaire de l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Paris.

BÉNÉDICTINE de l'Abbaye de Fécamp
La Meilleure des Liqueurs — Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons — Se trouve partout.
Entrepôt régional à Marseille, 42, rue de la République, A. LEROUX, Agent Général.

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé et la conservent par l'usage des PILULES DÉPURATIVES du Docteur GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vices Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Laid répandu, Glandes, Maux de Mort, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Asthme, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.
2 fr. la boîte avec la NOTICE DE LA LAITE sans toutes les explications
Il faut la véritable carte double signée à M. Prevel-Lamarque, rue Saint-Denis, 19
PARIS
Envoi franco contre mandat-poste.

ASTHME et CATARRHE
DISPARAISSENT TOUS LES JOURS PAR LES CIGARETTES ESPIC
ou la POUDRE
APPROBATIONS TOUS LES JOURS, DES MÉDECINS, HOPITAUX
Exiger le nom ESPIC sur les Cigarettes et la Poudre. Se méfier des contrefaçons. Dépôt dans toutes les Pharmacies.

Librairie FÉLIX ALCAN, 108, boulevard St-Germain, Paris
BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE
LOUIS BLANC. — Histoire de dix ans (1830-1840). 5 vol. in-8°, ill. fr. — Chaque vol. séparément..... 5 fr.
ELIAS REGNAULT. — Histoire de huit ans (1840-1848). 2 vol. in-8°, ill. fr. — Chaque vol. séparément..... 5 fr.
TAXILE DELORD. — Histoire du second empire (1852-1870). 6 vol. in-8°, ill. fr. — Chaque vol. séparément..... 7 fr.
H. DE SYBEL. — Histoire de l'Europe pendant la Révolution française. 6 vol. in-8°, ill. fr. — Chaque vol. séparément..... 7 fr.
Envoi franco contre mandat-poste.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
PRODUITS RECOMMANDÉS :
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

A LOUER
Appartements, maison Romieu S'adresser au Concierge.

Biens Communaux de Saint-Florent
AVIS
Il sera procédé le onze août 1897, à deux heures, à la mairie de Saint-Florent, à la mise en adjudication, pour trois, six ou neuf ans, des biens communaux de Saint-Florent.
Mise à prix :
1. Fornali, Cime de Monte d'Avinco et terres du Casenove, 400 fr.
2. Mezzano et Castello, 400 fr.
On peut prendre connaissance du cahier des charges et du tarif à la mairie de Saint-Florent.
St-Florent, le 10 juillet 1897.
Le Maire,
A. de Morati.

A VENDRE
Une embarcation en bon état avec ses agrès.
S'adresser chez M. Gualtella Jean, expéditionnaire au Nouveau Port, maison Bertin.

A LOUER
à Toga
Divers grands entrepôts pouvant servir d'écuries, magasins à fourrages, magasins à charbon et autres.
S'adresser à la maison L. N. Mattei & Cie, place Saint-Nicolas, n° 15.
Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

L'un des rédacteurs gérant,
Matthieu Ollagnier.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

SOMNAMBULE
Mme Fée à Marseille (Bouches du Rhône), 22, rue Monstier, 22.
(*Ex Secrétaire confidentielle d'une Reine*)
CONSULTE PAR CORRESPONDANCE
Madame Fée, dont la science est universellement appréciée par les savants, a fait gagner de nombreux lots. Elle fait réussir, n'importe quoi : *affaires commerciales, amour, mariage, procès, pertes, héritages, divorces, maladies, calomniateurs, emplois, avancement, faveurs, etc., etc., etc.*
Dans un but humanitaire et pour répandre sa science, elle indiquera *gratuitement* les secrets et moyens de gagner un *gros lot* à la personne digne d'intérêt qui la consultera et qui s'engagera à la récompenser après avoir gagné.
Madame Fée consulte aussi bien par Correspondance que de vive voix. Il suffit de lui écrire. *Discrétion et Loyauté :* consultations à moitié prix aux lecteurs du journal.

STATION D'ÉTÉ EN CORSE
ALTITUDE 1.100 MÈTRES
HOTEL DU MONTE D'ORO
FOCE DE VIZZAVONA
Sur la ligne de chemin de fer entre Ajaccio et Bastia
Position unique au milieu d'immenses forêts de pins et de hêtres, entourée d'un panorama de montagnes superbes, dans un climat d'été incomparable et d'un air pur et fortifiant.
Établissement de premier ordre, cuisine très soignée sous la direction d'un chef de cuisine d'un des grands hôtels du littoral.
Déjeuner, vin compris, 3 francs.
Arrangement avantageux pour familles pendant la saison d'été.
Salle restaurant et grande salle table d'hôte, vaste parc autour des maisons avec les jeux de croquet et de Lew-Tennis.
Omnibus et calèches à tous les trains et à la disposition des clients.
Pour informations s'adresser à V. BUDTZ, *Pr. propriétaire.*

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES
Fondée en 1819
ASSURANCES SUR LA VIE
850 MILLIONS de Capitaux assurés en cours
RENTES VIAGÈRES
33 MILLIONS de Rentes à servir annuellement
SUR LA VIE
PARIS — 87, Rue de Richelieu, 87 — PARIS
LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES
Fonds de garantie : 665 millions
Achats de nues propriétés et d'usufruits
Pour renseignements s'adresser à M. Pascal Bitterlen, Agent Principal à Bastia, 1 bis, rue du Nouveau Port.

Buvette des Messageries
VINS FINS ET LIQUEURS
MERCERIE, EPICERIE, CONFISERIE
ANTOINE-FRANÇOIS FILIPPI
Demandez partout l'AMARO-MATTEI, apéritif-supérieur

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 1866
QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR. — VINGT-SEPT MÉDAILLES
SPÉCIALITÉ DE LA MAISON
AMARA BLANQUI
Le plus agréable et le plus fortifiant de tous les Amers & Bitters connus est également le plus répandu & le plus apprécié dans toute la Corse
SEUL DÉPOT POUR LA CORSE
de la GRANDE FINE CHAMPAGNE CHATEAU-BLANZAC & du RHUM COLOMBO, import. directe de la Martinique
Représentant à Bastia : M. T. CHIARATTI

forme, est reproduit pour chacun d'eux, car cette manière de procéder, qui équivaut à une dispense collective, est contraire aux prescriptions des articles 397 et 398 du Code d'instruction criminelle, et a pour résultat de réduire la liste de session notifiée dans des proportions telles que l'accusé ne peut exercer en pleine connaissance de cause le droit de récusation que lui réserve la loi.

Cassation, sur le pourvoi du nommé Vincenti, d'un arrêt de la Cour d'assises de la Corse, en date du 12 juin dernier, qui le condamnait à la peine de mort.

M. le conseiller Dumas, rapporteur; M. Poech, avocat général, conclusions conformes.

Me *Le Sueur* et *Lelièvre*, avocats.

Bibliographie Corse

Nous venons de parcourir les trois publications que M. Célestin Bosc, archiviste d'Ajaccio, a récemment fait paraître en librairie et nous avons le devoir de faire partager à nos lecteurs tout l'intérêt que nous en avons éprouvé.

La première de ces publications est une brochure d'une cinquantaine de pages environ, grand in-8°, avec quatre planches dont une, plus grande, encartée à la fin, qui donne la reproduction, en dessin ombré, du projet d'armoiries remaniées présenté par l'auteur au conseil municipal d'Ajaccio. Cet exposé porte pour titre : " Rapport adressé par l'auteur à la municipalité d'Ajaccio au sujet d'un projet de modification des armoiries communales. „ C'est là un morceau de littérature hautement traité qui développe un sujet historique local avec des données sur la science héraldique qui prouvent que M. Bosc a longuement étudié cette petite œuvre professionnelle digne du plus grand intérêt. Il n'est pas douteux que dans un avenir prochain, lorsque le temps aura apaisé les passions politiques corses le projet de M. Bosc ne soit adopté comme armoirie par la ville qui a produit le plus grand héros des temps connus.

Le deuxième ouvrage est une œuvre de longue haleine qui a dû exiger un travail soutenu avec une grande érudition.

[illegible] Bien [illegible]ment méthodique. C'est en effet un [illegible]ique par ordre de sujet et de date, de toutes les pièces anciennes composant les archives de la ville d'Ajaccio. Ceux qui sont piqués de curiosité historique pourront conseiller cet ouvrage avec le plus grand profit. Il contient en effet l'analyse très détaillée de tous les documents provenant de l'administration génoise de 1532 à 1768 : lettres des Magnifiques Anciens, du Commissaire génois, du Gouverneur, correspondance de la municipalité, mesures administratives diverses, impôts, défense territoriale ; enfin la généalogie des grandes familles ajacciennes, telle qu'elle figure dans les registres de l'état-civil, les Ramolino, les Bonaparte, les Pietra-Santa, les Bozzi, les Costa, les Ornano, les Peraldi, etc., etc. M. Bosc a rendu le plus grand service à sa ville natale en lui procurant cet ouvrage considérable, produit de ses labeurs constants, et dont la postérité saura tirer le plus grand profit.

Enfin le troisième volume est un ouvrage format in-16°, comptant plus de 400 pages et qui porte pour titre : " Ephémérides ajacciennes 1790-1896 „. Mon attention a surtout été arrêtée ici par la préface qui est un morceau magistralement traité. Dans un sentiment patriotique, élevé, l'auteur énumère les bienfaits dont jouissait autrefois sa ville natale qui s'en est laissée, peu à peu, dépouiller par le fait d'une indolence rare. Il s'élève contre ce qu'il appelle une " déchéance „ et engage ses concitoyens à reprendre leur solidarité d'autrefois en présence du danger dont est menacé l'avenir de la ville. Le texte qui suit est un résumé chronologique de tous les faits importants qui se sont accomplis à Ajaccio durant un siècle, et par la lecture desquels on suit la trace du développement de la ville et les actes politiques ou administratifs qu'elle a vu s'accomplir. A la fin du volume, un appendice où sont exposés un catalogue des objets d'art figurant au Musée et à l'Hôtel-de-Ville, puis trois tableaux chronologiques de tous les anciens maires et des anciens préfets de la Corse et de tous les journaux parus à Ajaccio.

Ces trois ouvrages de pure histoire locale font le plus grand honneur à M. Célestin Bosc. Ils prouvent que cet archiviste a su tirer le plus grand profit des secrets qu'il a relevés au dépôt communal d'Ajaccio et qu'il s'est inspiré, dans ce travail qui a exigé des recherches longues et pénibles, un zèle à toute épreuve, un dévouement absolu aux intérêts ajacciens. A ce titre nous nous faisons un plaisir de féliciter M. Célestin Bosc du succès de ses travaux, assuré d'avance que la postérité leur fera un accueil plus élogieux encore.

Les ouvrages de M. Bosc sont en vente à la librairie Ollagnier, Bastia, et à la librairie de Peretti, à Ajaccio, au prix de : le 1er volume, 1 franc, le 2e, 6 francs, le 3e, 5 francs.

P. F.

CORRESPONDANCE

Bonifacio, le 19 juillet 1897.

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

Dans son numéro du 8 juillet courant, le *Petit Bastiais* a oublié un article sous la rubrique « Causerie du Jeudi » où M. Jean Quenza s'occupe de Bonifacio.

J'ai lieu de croire qu'il a essayé de s'ébaudir à nos dépens, ce dont je ne lui fais pas un crime, et, si le sujet l'amuse, libre à lui de s'en donner une bosse ; nous tirons ensemble y compris le public. Malheureusement il en paira comme un aveugle des couleurs ; aussi je comprends son désir de posséder « la puissance descriptive d'un des maîtres de la plume. » Il me paraît si naturel, ce désir, que je lui en souhaite la réalisation la plus prochaine : dans son intérêt d'abord, dans celui de ses lecteurs, de notre bienheureuse locale, et, aussi, dans l'intérêt de l'Académie française qui pourrait probablement s'honorer de le posséder un jour.

En attendant, il faut constater, avec « l'humilité » chère à M. Quenza, que l'article démontre d'un bout à l'autre que la vieille cité bonifacienne lui est absolument inconnue, que s'il voulait y entrer, en suivant son originale description, il risquerait de camper *extra-muros*.

Avec une boussole à la main, ou une lanterne, s'il préfère, je le mets au défi de trouver [illegible] les qu'il indique et telles qu'il les décrit ses pérégrinations [illegible] orientées. Je demande *Secrétaire confus* [illegible] à tout les échos la sortie par la Dobjon et l'écho ne répond pas ! De grâce ! que M. Quenza veuille bien me la faire connaître, je lui en serais fort reconnaissant.

Dans le cas où il entendrait par « sortie du Donjon » l'issue par l'escalier du Roi d'Aragon qui conduit au pied de la falaise et par conséquent à la mer, je reste tout étonné que, supposant que les habitants sortent par là pour vaquer à leurs affaires, il n'ait pas ajouté à toutes les qualités dont il veut bien nous gratifier, celle d'amphibie.

J'ai parlé de bourrasque ! Charitablement M. Quenza aurait bien fait de s'en procurer une pour ne pas égarer ses lecteurs dans des phrases si pleines de broussailles qu'il n'y a plus moyen d'en sortir.

M. Quenza (qu'il me permette de le lui dire) vient aussi tard que mal à propos pour déposiére Bonifacio. D'autres, plus en situation que lui, ont déjà formulé leurs appréciations sur nos qualités et nos défauts. Avant de donner sa note il aurait pieux fait (ceci est un conseil de bon compatriote) il aurait bien mieux fait, dis-je, de les consulter.

Je vous prie, M. le Directeur, de vouloir bien vous donner la peine de prendre une carte aussi détaillée que possible, tout au moins la carte de l'Etat-Major et si vous reconnaissez la topographie de Bonifacio dans la description qui précède (pour ne pas dire dans ce galimatias) vous pourrez autoriser votre collaborateur à nous donner la suite promise. Cela amusera encore un peu. On trouve si peu l'occasion de rire à Bonifacio.

Dans le cas contraire, pour lui permettre de donner le « croquis fidèle du paysage » veuillez l'engager à venir jusqu'ici pour contrôler ses renseignements. Il trouvera toujours un bonifacien toujours beaucoup plus accueillant que « défiant » pour le gluter partout où il voudra. Il pourra constater que des personnes, qui doivent lui être chères, n'hésitent pas, pour ajouter encore à leurs charmes naturels, à étaler, dans leurs toilettes, des couleurs qui non seulement font pâlir les « bleuts » et les « coquelicots » des autres jeunes jeunes filles, mais éclipsent même l'arc-en-ciel qui, tout pesant, n'ose plus se montrer, et de braves gens à l'air « grave » mais qui n'en sont pas plus « fiers » pour ça, prétendent que de là vient la grande sécheresse dont nous souffrons actuellement.

L'histoire de la paille et de la poutre sera donc toujours vraie ?

Comme la bonification est généralement bon enfant, j'aurais été fort disposé à lui pardonner tous les écarts possibles si M. Quenza avait mis sur les montagnes et les cimes qu'il a découvertes, un tout petit peu de neige. Par ce temps de canicule il nous aurait rendu un signalé service. Il doit savoir été, je pense, victime d'un effet de mirage qui lui a fait entrevoir les cimes que l'avenir réserve à sa littérature.

Inutile d'appuyer d'avantage et je termine en négligeant beaucoup d'autres vétilles qui, je l'avoue, poussent dans le champ épistolaire des « Causeries » plus dru que les arbres de notre territoire.

Quel dommage que nos terres ne soient pas d'une fertilité égale à l'imagination de M. Quenza ! Nous nous moquerions de la sécheresse ; nous aurions d'excellentes récoltes et par conséquent plus d'aisance ; les vieilles femmes feraient disparaître leurs « indéfinissables » capotes ; nous pourrions, malgré l'absence des chemins de fer, entreprendre des voyages, un moins jusques dans les environs, pour nous frotter à une civilisation plus raffinée et nous frictionner, au contact des autres, surtout au contact des plus barbus et des plus chevelus, pour devenir moins « autochtones. » Alors, peut-être, les bonifaciens ne se rasseraient plus complètement la figure, ce qui paraît devoir être un indice de futur progrès ; mais, pas plus que maintenant, ils ne consentiront à se laisser tondre.

J'espère, M. le Directeur, que vous voudrez bien réserver à ma lettre votre bon accueil en la publiant le plus tôt possible et veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.

JEAN CASTELLI.

Vacances Scolaires

Les vacances dans les écoles publiques du département sont fixées de la manière suivante :

La durée des vacances, dans les écoles primaires élémentaires, sera de 2 mois, du 31 juillet au 30 septembre inclusivement. Dans les écoles dites de plage, la durée des vacances est fixée du 1er juillet au 15 [illegible]. [illegible]mme écoles de plage, Sont considérées [illegible] communes et les écoles établies dans les [illegible] hameaux ci-après désignés :

Ala-Mezzavia, (commune d'Ajaccio). Bastelicaccia, Sagona, (commune de Vico), Louzi de Renno, Girolata d'Osani, Bigoglia, Casamozza de Lucciana, Prezzuna de Galeria, Ghisonaccia et Saint-Antoine de Ghisonaccia, Aleria, Punteccicle et Vacaja d'Aleria, Chioso d'Aghione, Migliacciaro et Prunelli di Fiamorbo, Pietrapola d'Isolaccio, Arienza, Marmontaja, Pietroli et Chiavari de Coti-Chiavari, Pratavone de Cognocoli, Crociata de Pietrosella, Cupabia, Pietrarossa et Serra-di-Ferro de Serra-di-Ferro, Ogliastrello, Poggiale, Terabuccata et Figari de Figari, Chiova d'Asino di Bonifacio, Calda-rello-Monaccia d'Aullène, Arca, Muratello, Portovecchio, Piceovaggia, Precojo et Trinité de Portovecchio, Lecci, Gialla, Sainte-Lucie de Portovecchio, Solenzara, Conca, Borriroli, Chera, Pietralunga-di-Salvini et Sotta de Sotta.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 24 Juillet 1897

On a annoncé que le Sultan avait accepté les conditions de paix proposées par les puissances. L'attitude nouvelle a arrêté les réalisations qui s'étaient produites dans le courant de la semaine et auxquelles cet accédé nouvelle des demandes des envoyés qui ont relevé le 3 0/0 à 101,50 et le 3 1/2 0/0 à 108,10.

Tenue très faible de l'Italien sur les ventes de provenances allemandes. On dit que le Syndicat cherche à se dégager.

Dans le groupe des Sociétés de Crédit, le Crédit Foncier prend un peu d'avance à 845. Cet établissement aurait remis au mois d'octobre la continuation de ses opérations de conversion.

La Comptoir d'Escompte semble devoir se rapprocher du cours de 600, car à 567,50, les demandes sont nombreuses.

Le Crédit Lyonnais est ferme à 778. Ce cours comprend le solde du dividende, soit 20 fr. qui sera payé le 25 Septembre.

La Société Générale est en bonne voie à 580. Son compte de profits et pertes pour les six premiers mois de l'exercice se solde par 12,056,27.

L'action du Bon Accueil se négocie de 645 à 665. Dans son audience du 22 courant, la 3e Chambre du Tribunal Civil de la Seine, statuant sur les procès intentés à la Société du Bon Accueil par diverses sociétés, notamment celle du Bon Chevis, a rendu un jugement qui consacre une fois de plus la validité des brevets Auser.

L'action société Continentale d'Automobiles a avancé à 125. Les spécialistes et les amateurs reconnaissent la supériorité de la marque de cette société, ce qui est de bon augure pour ses résultats de cette année.

Une affaire un année souvent une autre. C'est ainsi qu'un étudiant sur place l'affaire d'un ouvrage de Bordeaux, en a été conduit à examiner un transport d'énergie dans la même région, et c'est très probablement la Cie. Electrique du Palin qui sera chargée des travaux de cette entreprise.

On le voit, presque chaque semaine apporte son affaire et les obligations 5 0/0 O. Palin n'en peuvent que se ressentir favorablement de cette abondance de commandes avantageuses.

On pressent que le cours actuel de 482 fr. ne s'obligera pas son-été Centrale des allumettes aura déposé « bref délai » cause des qualités intrinsèques du titre qui n'ont pas échappé aux capitalistes.

La présence de l'argent avec l'or dans [illegible] quartz de la Gardette est une caractéristique de richesse dans une classe spéciale du type Ommeock, le plus célèbre filon américain ayant produit 1600 millions or et argent.

Le métal blanc « la Gardette paiera fréquemment les frais d'exploitation, l'or étant tout bénéfice.

La part de 100 fr. de ces mines doit être appréciée en conséquence.

Les demandes sont nombreuses sur les actions des Chemins Français.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 20 JUILLET

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 25 à midi, + 27-5, 6 heures du soir, + 26 0 ; Maximum, + 29 0, minimum, + 21 0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. ; midi, 758 mm. ; 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — 9 h. du matin, N. E. faible.
4 h. du soir, calme.

Etat du ciel, 1/2 couvert.
Etat de la mer, belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,54 ; soir, + 0,30
Pluie/ombres, à 9 heures du matin : 0,00 mm.

Aux fontaines

Les légendaires bagarres se [illegible] sent autour des fontaines à [illegible] du déjeûner et du dîner. C'est [illegible] cert de réclamations mêlées [illegible] mations pittoresques, et de [illegible] tions à l'endroit de la Compagnie et de la municipalité.

Les odeurs

La ville étant toujours privée de la [illegible] trines publiques, les opérations [illegible] plein air se poursuivent avec autant de fréquence que par le passé. Quand le soleil darde ses rayons sur ces produits multiples, ce sont des odeurs caractéristiques qui se répandent. Si des aéronautes passaient sur notre ville, ils percevraient de singuliers parfums.

Nouvelles maritimes

M. le capitaine d'infanterie de marine Giamarchi a été affecté à la 2e compagnie du bataillon de la Réunion détachée à Madagascar.

— M. le capitaine Gindicelli a été affecté au 13e régiment d'infanterie comme capitaine adjudant-major du 3e bataillon de ce régiment.

La magistrature d'Oran

Les magistrats du tribunal d'Oran viennent d'être tous élevés, sur place, à la première classe de leur grade par suite du chiffre de population de la ville.

Cet éclatant témoignage de satisfaction donné aux magistrats oranais sera bien accueilli à Bel-Abbès, où la plupart de ces Messieurs ont fait leurs premières armes. L'éminent président M. Patrimonio, a longtemps été notre juge de paix ; MM. Pietri, Rollando Paoc et Villeneuve ont aussi laissé d'excellents souvenirs parmi nous ; c'est avec joie que leurs nombreux amis apprendront l'important avancement qu'ils viennent d'obtenir sur place.

Nos artistes

Le Journal de Royan nous apprend le vif succès, dans cette station balnéaire, de Mlle Damiani, notre concitoyenne, un des premiers sujets chorégraphiques du casino de Foncillon.

Le Petit Bordeaux signale également [illegible] elui de Mlle Camille Stefani, la fine [illegible]se, engagée au concert du Moulin [illegible]se de Bordeaux.

Comités

Le vicomte Sebastiani a été élu président du comité plébiscitaire démocratique de Beauvais (Oise).

Examens du baccalauréat

Les candidats dont les noms suivent ont été admis définitivement aux derniers examens du baccalauréat qui viennent d'avoir lieu à Aix.

Baccalauréat classique (deuxième partie) : MM. Marcaggi ; Martini, mention *assez bien* ;

Baccalauréat classique (première partie) : M. Astima.

L'ordre des Jésuites

Les Jésuites, dont M. Emile Zola a parlé longuement dans *Rome*, célébreront, le 31 juillet, l'anniversaire de la mort, en 1556, d'Ignace de Loyola, le fondateur de leur ordre, qui fut canonisé par le pape Grégoire XV, en 1622.

On raconte que, pour célébrer cette canonisation, les Jésuites firent représenter dans leur collège un drame pieux qui avait pour sujet les nombreux travaux de leur fondateur.

Or, celui qui remplit dans cette œuvre le rôle de saint Ignace avec un succès qui le mit en évidence et contribua à sa fortune s'appelait Jules Mazarin et devait devenir l'un des plus grands ministres de France.

Mot de la fin

Un remède :

— Hé bien ! je suis sûr que vous [illegible] soignez dormi la nuit dernière !... [illegible] suivi le conseil que je vous [illegible] de compter jusqu'à ce...

— Oui... j'ai compté jusqu'à [illegible]

— [illegible]ors vous vous êtes endormi ?

— Non ; il était l'heure de me lever !...

Le Figaro Salon

Le sixième et dernier fascicule du *Figaro Salon*, qui clôt d'une façon si brillante notre publication annuelle, est consacré au Salon du Champ de Mars. On y trouve, commentées avec un talent ordinaire par notre collaborateur Philippe Gille, les œuvres que le public a le plus justement remarquées et plusieurs de celles qui ont sollicité son attention.

Quant à la grande prime en couleurs, c'est le fac simile du tableau si intéressant de François Lafon : Déclaration de guerre entre le roi de France et l'Empereur en 1792 ; c'est un véritable tour de force de reproduction.

Prix du numéro : 2 francs.

Grand Café Français

[illegible]mense succès de Mme Bleiange et des Méphistos.

Grand Concert du 30 Juillet

Débuts de M. Maurice, ténor léger du Palais de Cristal de Marseille.

L'orchestre sera dirigé par M. H. Giannarelli.

[illegible], (Marche),	Carlini.
[illegible]. Traviata, (fantaisie),	Verdi.
[illegible]. Guarany, (ouverture),	Gomez.
[illegible]. Les cloches de Corneville, (valse),	Lecoq.
[illegible]. Polka Buale,	XX.

M. BEAUFORT Comique : Dans son répertoire varié.

Mme DELANGE, chanteuse de genre du Casino de Lyon : Chansons suggestives.

Les Petits MÉPHISTOS : Dans leurs créations.

M. MAURICE, ténor léger : Dans son répertoire varié.

NOTA. — Mme TORRÈS indisposée ne pourra chanter probablement que ce soir.

BOURSE DE PARIS

	23 juil.	29 juil.
[illegible] 3 p. 0/0 anciens.	104.70	104.70
— 3 p. 0/0 amorts.	103.30	103.50
— 3 1/2 0/0.	108.15	108.17

Dépêche de Midi

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

L'incendie de la forêt de Bonifato

Calvi, 29 juillet, 6 h. s.

Grâce au concours des hommes du 163e, du détachement de Calvi, ainsi que des deux cents hommes envoyés de Bastia ; grâce au concours de la gendarmerie et des agents des forêts, le feu a pu être circonscrit.

Les autorités civiles et militaires de Calvi sont encore sur les lieux.

La forêt domaniale, qui a une contenance de plus de trois mille hectares, est peuplée de chênes-verts, de pins maritimes et de pins laricio.

Nominations dans les Finances

L'Officiel publie les nominations suivantes dans les finances.

M. Giacinti, percepteur de Pero-Casevecchie, est nommé percepteur de Valle d'Alesani ;

M. Benedetti, fondé de pouvoirs, est nommé percepteur de Morosaglia ;

MM. Comiti, percepteur à Monetier, et Poggi, percepteur à Sains, sont nommés de 3e classe.

MANŒUVRES NAVALES

Les manœuvres d'armée sous le commandement suprême de M. le vice-amiral Cavelier de Cuverville ont commencé depuis hier.

Le croiseur *Latouche-Tréville* ayant subi de fortes avaries de machine a dû rentrer à Toulon, remorqué par le *Wattignies*.

Les manœuvres prendront fin demain soir.

LÉGION D'HONNEUR

Les décorations dans la Légion d'honneur pour les ministères de la justice et de l'intérieur paraîtront demain à l'Officiel.

Le roi de Siam à Londres

Le roi de Siam est arrivé, ce matin, à Londres, où il a été reçu officiellement.

Le séjour du roi de Siam en Angleterre sera d'environ cinq ou six semaines.

Départ de M. Cambon

M. Cambon, ambassadeur de France à Constantinople, est parti aujourd'hui par l'Orient-Express pour rejoindre son poste.

AU HAVRE

Sir W. Laurier, premier ministre du Canada, s'est rendu aujourd'hui au Hâvre et a été reçu par le président de la République avec le cérémonial habituel.

L'Affaire du Panama

M. Rouanet, député, membre de la commission parlementaire d'enquête sur le Panama, est poursuivi par le parquet de la Seine pour avoir divulgué des documents de la commission d'enquête.

M. Rouanet est assigné pour comparaître devant M. le juge d'instruction samedi prochain.

On annonce que si M. Rouanet est poursuivi, le président convoquera la commission d'enquête pour continuer ses recherches.

Les Morts du Jour

M. Vacherot

M. Etienne Vacherot, ancien représentant du peuple, membre de l'Institut, est décédé ce matin.

Il était né le 29 juillet 1809, à Langres.

Après avoir professé la philosophie plusieurs années en province, il fut reçu docteur ès-lettres et nommé directeur des études à l'Ecole normale.

L'indépendance et la franchise des doctrines philosophiques exposées dans ses ouvrages et dans ses conférences l'obligèrent à donner sa démission et lui valurent de nombreuses poursuites judiciaires ; il fut même condamné à l'emprisonnement et privé de ses droits politiques.

Le 7 mars 1868, il fut élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

Maire du 5e arrondissement de Paris pendant le siège, M. Vacherot fut élu, en 1871, représentant de la Seine à l'Assemblée nationale.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Parigi Vincent-Louis-Paul-Edenne-Charles-Gustave, gendarme, de Bastia et Santucci Marie, ménagère, d'Oletta.

NAISSANCES.

Marcia Vincenzia. — Marcia Jeanne. — Olivi Joseph-Benoît. — Maraschini Georges-Vincent. Décès.

Bertolaccini Michel, 8 mois, de Bastia.

AVIS

aux acheteurs de Pétrole

MM. SIMON DAMIANI et PIERRE VINCENTELLI informent les acheteurs que le voilier *Fortunata*, est parti de Philadelphie (Etats Unis d'Amérique), le 21 juillet courant, à destination d'Ajaccio-Bastia, chargé de pétrole *Atlantic*, pour leur compte.

SOURCE DU CHALET

EAU MINÉRALE NATURELLE

La meilleure du bassin de Vichy
Approuvée par l'Académie de Médecine de Paris, autorisée par l'Etat.

Dépôt : Maison F. PASQUINELLI, négociant, boulevard Paoli, 22, à Bastia. — **0.60** la bouteille.

IL A ÉTÉ PERDU

il y a environ 10 jours, une mule à robe rouge, ayant une toupe d'une grosseur d'une prune à la racine du nez. Elle a une écorchure à un œil, écorchure qui lui a enlevé les cils.

Prière d'écrire à M. Angeli Ange-Jean, à Nocario.

AVIS

Le trois mâts *Jamaica* est parti de *Philadelphie* pour Bastia avec un chargement de PÉTROLE ATLANTIC, pour le compte de M. OLIVARI JEAN-JACQUES, qui pourra céder cette marque à des prix très avantageux.

A VENDRE

pour cause de départ

Chambres à coucher et Salon.
S'adresser boulevard Paoli, n. 40, au 3e.

Pétrole

La maison L. N. MATTEI et Cie a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle attend, courant septembre prochain, un chargement de pétrole *Atlantic* à destination de Bastia-Ajaccio et qu'elle le vendra, cette année, à un prix tout à fait exceptionnel de bon marché.

Elle engage donc ses clients, et dans leur intérêt, de la consulter avant de traiter ailleurs.

SERVICE DE VOITURES

DE FOLELLI A PIEDICROCE

(OREZZA)

Les frères **Villa** préviennent le public qu'un service quotidien est fait de Folelli à Orezza par la poste.

Ils ont en outre des calèches et landaux à toute heure ; le service peut être fait même jusqu'à Ponte-Leccia, il n'y qu'à avertir un jour à l'avance.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. HIPPOLYTE BARTOLI, 14, Avenue de la Gare.

Adresse télégraphique : Villa frères, Pedicroce.

A LOUER

Villa Mattei située au dessus de Toga près Bertrand, avec grand jardin et arbres fruitiers.

S'adresser chez L. N. Mattei et Cie.

TERS A PLANCHER

TERS RONDS, PLATS & CARRÉS
TERS FINS & MARÉCHAL
TOUJOURS EN DÉPÔT Tarifs en poste

Chaux & Ciments, Plâtres

BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX À TOUTE
Chaux du Magasin Général, BASTIA

Ch. CLÉMENT

MONDE MODERNE
demandez un spécimen complet gratuit pour pouvoir apprécier cette revue-magazine unique en France
5, rue Saint Benoît, Paris

LIBRAIRIE FURNE
SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE LIBRAIRIE
PARIS. — 5, rue Palatine. — PARIS.

La Garde
(1854-1870)
Par le Capitaine RICHARD
du 3e bataillon de chasseurs à pied

Ouvrage de grand luxe
Format in-4° jésus (haut. 31 cent., larg. 24 cent.), cartonné, tranche dorée, de 420 pages, contenant plus de 200 illustrations.

PRIX DE L'EXEMPLAIRE :
En souscription 50 francs
A la mise en vente le prix de l'ouvrage sera porté à 70 francs.

L'ILLUSTRATION comprendra : 1° Huit planches hors texte, tirées en couleurs, d'après les aquarelles originales de Charles Morel et reproduisant les costumes exacts de tous les différents corps de la Garde, savoir : I. Grenadier et Voltigeur. — II. Zouave et Chasseur à pied. — III. Guide et Chasseur à cheval. — IV. Lancier et Dragon de l'Impératrice. — V. Cuirassier et Carabinier. — VI. Artilleur monté et à cheval. — VII. Génie et Train des équipages. — VIII. Gendarmerie à pied et à cheval et Gent-d'armes.

2° Six dessins équestres de Charles Morel, représentant : I. Frontispice pour l'infanterie. — II. Frontispice pour la cavalerie. — III. Mort du Commandant de Cuirassier-Lacrampe au Petit Redan. — IV. La remise des aigles de la Garde. — V. L'aigle du 3e Grenadiers à Reconville. — VI. La revue passée par l'empereur de Russie, en 1867.

3° Huit reproductions tirées en deux teintes, de tableaux célèbres représentant un des hauts faits de la Garde, parmi lesquels : L'assaut de Sébastopol. — Le général Mellinet à Mogenta. — La Bataille de Solférino. — Bourbaki au état-major à Reconville, etc., etc.

4° Des reproductions de groupes d'ensemble.

5° Des reproductions de détails d'équipement et d'armement.

6° Enfin 150 reproductions directes de photographies représentant : 1° des Officiers, des Sous-Officiers et des Soldats de chacun des différents corps de la Garde à raison de trois au moins par corps ; — 2° le portrait des Officiers généraux, des Chefs de corps et des Officiers cités dans l'ouvrage.

Demander dans tous les Cafés : LA CÉDRATINE de la Maison MATTEI et Cie, liqueur très appréciée dans tous les restaurants.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

PARFUMERIE EXTRA-FINE
VACHOT-BAYOUX
Lyon et Paris
Spécialité de la maison Savon et Vinaigre LACTESCENT
Parfumerie Spéciale Violette Véritable
Lyon 1894
Membre du Jury, hors concours

REPRESENTATION-TRANSIT COMMISSION-EXPEDITION
Pour achat, vente à la commission, pour tout renseignement et pour toutes expéditions à faire sur le Continent et les autres ports de la Corse, s'adresser à M. Toussaint SORBA, *expéditionnaire maritime* à Propriano.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

A LOUER
appartement composé de douze pièces, au 3e étage de la maison Lotero.
S'adresser au bureau du journal.

CIGARETTES ELEGANTES MATTEI
A 0,50 le paquet
Demander les

L'un des rédacteurs gérant
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier

FÉLIX ALCAN, *Editeur*, 108, Boulevard Saint-Germain, PARIS.
DICTIONNAIRE DE MÉDECINE
par les Dr E. BOUCHUT et A. DESPRÈS
Sixième Edition au courant des derniers Progrès de la Science.
1 magnifique volume de 1638 pages in-8° sur 2 colonnes, avec 1000 gravures dans le texte. Indispensable aux Familles
PRIX : broché, 25 fr. — relié, 30 fr. — Franco contre Mandat.

VENTE
DE CAFÉS DE COLOMBIE
(*les meilleurs cafés d'Amérique*)
de la propriété I. Ucelistri et Hermanos, de Bucaramanga.
Prix : 152 fr. les 50 kilos, et au détail, 33 sous la livre.
Seul dépôt : Chemin des Clarisses, 4, près le Boulevard de Ardo.

Le meilleur des cigares à 0,10 est sans contredit le Cigare Mattei, *se demander dans tous les débits.*
On ne fume pas ce bon cigare, on le boit, tellement il est rare.

Librairie du *Petit Bastiais*
Figaro illustré
Prix : 3,00 ; franco : 3,50

DEMANDEZ ET OFFREZ
dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
et dans tous les Débits
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à dix centimes
Tout bon fumeur doit fumer ce cigare, ce ne pas fumer.

GRATIS
Pour vulgariser
Magnifiques Portraits
AU CRAYON-FUSAIN
La SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de PORTRAITS (le plus grand établissement en France de reproductions artistiques) fera à tous ceux qui enverront une photographie, un agrandissement grandeur naturelle fini au crayon-fusain d'une valeur réelle de 75 francs, *absolument gratis* ; pourvu que cette annonce soit détachée et retournée avec la photographie d'ici 20 jours à partir de *cette date du journal*, à M. TARDIEUX, *directeur de la Société Artistique de Portraits*, son hôtel particulier, *9, Rue de Saint-Pétersbourg, Paris.* — La photographie vous sera retournée intacte avec le grand portrait.
Ecrire votre nom et adresse au dos de votre photographie.

TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS
Tourne Graisse, Piqure, Acide sur aigre doux, Amertume, Goûts de terroir, Pousse, Vins mildiousés, Fermentations permanentes. Mauvais goûts, etc. Vinification, Conservation et Bonification par procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crûs pour Vins rouges et blancs de France et Etrangers, pour Vins de liqueurs et Apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentrés véritables vieillisseurs. Dosage pour Vermouth de France et de Turin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vinicoles, Couleurs végétales, Fournitures de chais.
Laboratoire de Bactériologie et d'Œnologie. F. Magnan, *Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonifcateur*, Rue des Remparts-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône.)

NOS PETITES ANNONCES
Elles sont réservées pour le numéro du DIMANCHE et doivent être remises à l'imprimerie au plus tard le vendredi soir. — Les trois lignes, 0,50 ; chaque ligne, en plus, 0,20.
Ces annonces sont rigoureusement payables d'avance.

GRAND HOTEL D'EUROPE
ET
Restaurant Français
HOTEL DE PREMIER ORDRE
Madame ADELAIDE COLOMBANI, propriétaire de l'*Hôtel d'Europe*, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle s'est installée, en face de son ancien local, au 1er, 3, rue de l'Opéra, au dessus de la librairie Falconi.
La situation exceptionnelle de ce nouveau local permettra à Mme Colombani d'offrir à ses clients, au cœur même de la ville, les avantages de la campagne. Les repas pourront être pris en plein air, à l'intérieur de bosquets fraîchement ombragés, ou sous des tonnelles, dans un vaste et superbe jardin se déroulant à niveau de l'hôtel, garni de fleurs variées et couvert d'arbres formant des voûtes d'épaisse verdure.
SERVICE A LA CARTE & A TOUTE HEURE - PENSION AUX PRIX HABITUELS

ENTREPOT VINICOLE DE LA CORSE
J. L. DE PETRICONI, Propriétaire
BASTIA — 1, Rue du Moline Blanco, près la Gare — Bastia
a l'honneur d'informer ses amis et connaissances qu'il a ouvert un Entrepôt de Vin des meilleurs crûs de la Corse, Cervione, Tallano, Sartene, etc., garantis de pur vendange et entièrement naturels.
Huile, Vinaigre, Eau-de-Vie. Spécialité de Vins blancs
Prix modérés

STATION D'ÉTÉ EN CORSE
ALTITUDE 1.300 MÈTRES
HOTEL DU MONTE D'ORO
FOCE DE VIZZAVONA
Sur la ligne de chemin de fer entre Ajaccio et Bastia
Position unique au milieu d'immenses forêts de pins et de hêtres, entourée d'une quantité de sommets superbes, dans un climat d'été incomparable et d'un repos parfait.
Etablissement de premier ordre, cuisine très soignée sous la direction d'un chef de cuisine d'un des grands hôtels du littoral.
Déjeuner, vin compris, 3 francs.
Arrangement avantageux pour familles pendant la saison d'été.
Salle restaurant et grande salle table d'hôte, vaste parc autour des maisons avec les jeux de croquet et de Lawn-Tennis.
Omnibus et calèches à tous les trains et à la disposition des clients.
Pour informations s'adresser à V. BUDTZ, *Propriétaire.*

ENCRES A MAURIN
LA SYRIENNE
L'AZULINE
LE XIXe SIÈCLE
LA PURPURINE

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, Rue [illegible]
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 ; Union postale, et autres Pays le port en sus, 12 ; 6 mois, 22 ;
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
5 CENTIMES

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Ignace.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 24 m. — Coucher, 6 h. 52 m.
LUNE : Premier quartier, le 5. — Pleine, le 12.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Pierre ès liens.

30 JUILLET

Coup d'Agaiss

miss l'a.
Tout der
levé des dépe
secours médica
a trouvé alors que miss Parnell
absorbé pour son compte près de cinq
mille litres de lait et de potions
diverses.
Cinq mille litres de lait ! Et encore elle était soignée par charité
A ses frais, elle en aurait dépensé le
double au moins.

Au Port

Le brick
capitaine Ri
un soir, ven
a bala
on châtiment sévère !
Et, mais un instant seulement nous pouvons penser que les
d'instruction étaient un peu
mais il nous a été facile
de voir que sous la haute direction du Parquet général, l'action publique était mise sans relâche en jeu ; qu'ainsi elle ne laissait rien à désirer.
Sept affaires seulement ont été soumises au jury pendant la courte session de juillet. Aucune ne présentait une gravité exceptionnelle. Une ou deux d'entr'elles ont peut-être été jugées avec un peu trop d'indulgence.
Une seule condamnation affligeante et infamante a été prononcée contre des sujets italiens, auteurs des vols audacieux commis successivement dans les derniers temps à Bastia.
Nous devons des félicitations à notre police municipale qui est parvenue, non sans difficulté, à l'arrestation de ces malfaiteurs.
A ce sujet qu'il nous soit permis de renouveler les instances du public auprès de l'autorité compétente, et appeler son attention sur l'arrivée en Corse, à Bastia en particulier, d'une masse de sujets italiens dont quelques-uns sont frappés par la justice de leur pays, et qui séjournent parmi nous, sans que l'on s'assure de leur identité, et de leurs moyens d'existence.
Il fut un temps où l'on ne voyait jamais comparaître des sujets italiens devant nos juridictions répressives. Aujourd'hui, on en compte dans tout le ressort.
Un remède s'impose. Il convient de le prendre au plus tôt. Nous nous permettons d'ajouter qu'il sera accueilli avec satisfaction par toute la population.

Des différends occasionnés par l'état d'indivision dans lequel vit une famille ont entraîné un accusé à commettre un attentat contre son propre frère. La possession d'une cour a donné lieu à de graves inconvénients.
N'est-il pas permis de se demander à quoi servent nos magistrats cantonaux, s'ils ne savent s'interposer avec l'autorité qui s'attache à leurs fonctions, pour mettre fin à des contestations qui, on le sait, ont les résultats les plus funestes !
Il est vrai que plusieurs d'entre eux vivent loin de leurs cantons où ils ne font que de rares apparitions, laissant à d'autres, s'il s'en trouve, le soin de les remplacer.

Les règlements de police sur les buvettes et autres établissements de ce genre sont aussi très mal appliqués en Corse.
On a vu comment, dans une commune de l'arrondissement d'Ajaccio, des jeunes gens, après s'être livrés au jeu et à la boisson pendant une journée entière, en sont venus à des actes de violence et comment l'un d'eux a été victime d'un attentat.

On a constaté avec regret que le Jury persiste dans sa détermination, en ce qui concerne les fraudes électorales, qui se sont multipliées en Corse avec une audace extraordinaire.
L'impunité a déjà donné lieu à de graves inconvénients. Puisse-t-elle n'en amener aucun autre !
On a toutefois rendu cette justice au haut dépositaire de l'action publique ; c'est que dans les poursuites qui ont eu lieu, on ne s'est nullement préoccupé du parti auquel les prévenus pouvaient appartenir.

L'insuffisance du personnel de la Cour d'appel s'est fait de nouveau sentir à la dernière session. Deux fois la Cour d'assises a dû se compléter par des magistrats du tribunal civil. Nous convient-il de répéter encore ici ce que constatent beaucoup mieux que nous ceux qui sont intéressés à la marche régulière de l'administration de la justice.
Nous avons été les premiers à reconnaître qu'il y avait trop de magistrats en France, mais de là aux suppressions imposées par la loi du 30 août 1883, il y a loin ; une réforme s'impose. Peut-on espérer de la voir accomplir, surtout pour le Parquet général dont les membres, malgré leurs efforts, ne peuvent suffire aux exigences du service.

La Cour de Cassation vient de briser sa jurisprudence qui datait depuis le rétablissement du Jury en Corse, c'est-à-dire depuis une époque déjà un peu éloignée. Jusqu'ici, jusqu'aux septpourvois formés en dernier lieu, cette jurisprudence a été maintenue. Vinceuti, condamné à l'avant-dernière session profite de la nouvelle doctrine de la Cour Suprême en ce qui concerne la notification aux accusés de la liste du Jury. Nous aurons à revenir sur cette question, en rappelant les nombreux pourvois dirigés en pareille matière, et qui tous et pour les mêmes motifs ont été repoussés.

Lorsque M. le Conseiller Durazzo fut appelé pour la première fois à présider les assises, on se rappelle avec quelle unanimité le choix du Garde des Sceaux fut accueilli. On sait ce qu'exige de travail, d'expérience et de pénétration la direction de nos débats criminels. Toutes ces qualités on les reconnut chez le magistrat qui a su par il a passé mériter l'estime et l'admiration des justiciables.

On ne saurait se préoccuper de l'administration de la justice, sans songer à la force publique qui en est l'auxiliaire.
Les récompenses si méritées que la 15e légion (ter) de gendarmerie a reçues à l'occasion de la Fête Nationale prouvent que les services qu'elle ne cesse de rendre sont appréciés par le Gouvernement de la République.
Gardienne de l'ordre public, du respect des personnes et de la conservation des propriétés, elle sera maintenue en sa vieille réputation, et méritera ainsi la reconnaissance publique.

Nos bois de Châtaignier

Bastia, le 25 juillet 1895.

M. le Directeur du Petit Bastiais,

Dans ces jours, ici même, la question des bois de châtaignier corse et de leur importation dans la métropole a été traitée avec une mauvaise humeur évidente, ressemblant *quelque peu à du pessimisme*. Il s'agit de mettre les choses au point.
Il est parfaitement exact que les *bois ouvrés* (à l'exception des cuillers et fourchettes en bois) importés de Corse dans les ports de la France Continentale acquittent les droits du tarif général ou maximum. Ne sont en effet admis sur le continent en exemption de droits que les produits naturels de la Corse ou ceux de l'industrie locale. Il est aisé de comprendre le but de cette mesure si l'on réfléchit que *la Corse jouit d'un tarif mitigé* pour la plupart des marchandises qu'elle reçoit de l'étranger. Ces mêmes marchandises pourraient être expédiée sur

---

II. — Feuilleton du Petit Bastiais

PAUL MAHALIN

LA FILLEULE DE LAGARDÈRE

I.
LA SALTIMBANQUE

V.

Fortune Américaine

(Suite).

Mais nos jeunes gens étaient ambitieux.
Ils n'auraient rien de si pressé que de vendre au plus offrant l'héritage paternel et de s'en partager le prix.
Celui-ci, il est vrai, ne pesait pas beaucoup au fond de leur *pockett*...
Par exemple, pour le faire valoir, Will et Sam [illegible], même, les qualités particulières aux deux races — la ruse et notre — dont ils étaient issus : l'énergie, l'activité, le flair, la persévérance et le bon sens.
Le premier, qui était l'aîné, s'embarqua pour l'Angleterre, où il avait l'intention de « jouer sur les cotons. »
Le second préféra ne pas quitter le sol natal. A quinze ans, il était apprenti *waterman* (matelot) à New-York.
A dix-sept ans, il avait acheté — sur ses économies — l'une des plus grosses gabares qui fussent dans le port.
A vingt, il devenait capitaine d'un steamer à lui appartenant, — d'où ce titre de *captain* qui lui resta comme un surnom, — et, du pont de ce bâtiment, il trouvait moyen d'« irrompre » toute sorte d'opérations, dont la moins avantageuse ne fut pas le trafic avec les Indiens des peaux de buffles et de bisons.
La Californie venait d'être découverte :
En 1849, Tony-Samuel Murphy perçut — à ses frais — une route qui traversait le Nicaragua et abrégeait considérablement pour les voyageurs la distance entre la Nouvelle-Orléans et la baie de San-Francisco.
Hâtons-nous d'ajouter que notre spéculateur était propriétaire d'un quartier tout entier de cette dernière ville. Dans ce quartier, il y avait une douzaine d'hôtels meublés, de maisons de jeu, de music-halls et d'autres *tratoirs* se plaisir. Pour remuer la poudre d'or à pleines toutes, le Yankee n'avait pas besoin de se courber, le pic au poing, sur la terre brûlante des placers ou de procéder au lavage des sables pailletés du Rio-Sacto.
James-Williams, de son côté, avait prospéré dans Piccadilly, à Londres.
Pendant des années, en effet, il y avait eu une hausse énorme et persistante sur les cotons.
Lorsque l'Amérique liquida sa situation à Royal-Exchange-Office, pour retourner dans son pays, il avait réalisé un bénéfice net de *quatre cent mille livres sterling*, — c'est-à dire de *dix millions de francs*.
Survint la guerre de la Sécession.
Les deux Murphy y prirent — dans leurs fournitures, transports et approvisionnements — une part non moins lucrative qu'active.
Associant plus tard la double puissance de leurs capitaux, ils firent l'acquisition de New-York-Eté, accaparèrent les actions de chacune des immenses voies ferrées de Far-West et régnèrent en maîtres intelligents, mais absolus, sur toutes les lignes qui relient à l'océan Pacifique l'Atlantique et le Mississipi.
Nous vous avons donné le portrait du *captain*, ainsi que l'on continuait à baptiser Sam depuis son commandement maritime.
C'était un gars franc du collier, d'aspect et de caractère également joyeux.
Une table qui eût effrayé dix dineurs ordinaires, non lorsque qui eût épouvanté une douzaine d'industriels européens ne l'intimidaient point.
Plus gourmand que gourmet, il prenait indifféremment le menton à toutes les filles, — jolies ou laides, — qu'il rencontrait sur son chemin.
Mais ses velléités de conquête n'arrêtaient à ce badinage.
Non pas que l'envie lui manquât de pousser plus loin, ah ! mais non !
Mais le loisir lui faisait défaut :
Times is money !
Toujours par monts et par vaux, on ne le voyait faire que de courtes et rares apparitions à New-York et dans les grands centres où, du reste, malgré ses dollars, la *gentry* ne l'eût point volontiers « accepté » à cause de son origine nègre.
Ajoutons qu'il n'avait jamais eu le temps de faire un voyage en Europe, et qu'il ne portait que l'Anglais ou que les différences infimes des peuplades sauvages avec lesquelles il s'était trouvé en relations.
En revanche, il savait compter et sucrer dans toutes les langues.
Son aîné ne lui ressemblait point.
Celui-ci avait été beau, surveillé, dans sa jeunesse : beau, par la correction des traits, la « convenance » des manières et l'irréprochabilité de la tenue.
Par malheur, les jours et les nuits passés devant un bureau à aligner sur le papier des chiffres et des combinaisons ne devaient pas moins la santé que les veilles employées à caresser les pots, les cartes et les tendrons.

(A suivre).

la métropole comme originaires de l'île et bénéficier de ce fait d'une détaxe à laquelle elles n'ont aucun droit si la Douane ne veillait au grain. On aurait par conséquent mauvaise grâce à se plaindre chez nous, comme d'un monopin parti-pris de vexation, de mesures *exceptionnelles* — correspondant à un tarif d'*exception* — propres à sauvegarder *nos* privilèges.

La plupart des produits de notre département admis à jouir de l'immunité fiscale à leur arrivée sur le continent a été arrêtée par divers décrets ou décisions ministérielles. Il existe une condition à cette immunité : c'est que l'origine soit justifiée au départ. Le système actuel de justification d'origine est critiquable, il a même été justement critiqué, mais, tel qu'il fonctionne, il sert utilement et dans une large mesure les intérêts des négociants du pays.

Les *bois bruts* sont rangés dans la catégorie des marchandises admissibles en franchise. Dans ces conditions, puisque le charpentier corse est supérieur à tous les autres comme bois de construction mais ne [illegible] être mis en œuvre sur place, pourquoi [illegible] propriétaires du sol, au lieu de livrer leurs arbres à vil prix aux fabricants d'acide gallique, n'approvisionneraient-ils pas les entrepreneurs Niçois, Marseillais, voire même Cettois ? Il est probable que les menuisiers ne manquent nulle part pour transformer les madriers en portes et fenêtres.

Nous comprenons que les ouvriers Bastiais soient bien aise d'exercer leur métier et de gagner quelques sous. Hé ! bien, ils le peuvent s'ils le veulent. C'est très simple.

Toutes les fois que des industries nouvelles se sont créées en Corse, le ministre n'a jamais refusé de concéder à de nouveaux produits des fabriques indigènes le bénéfice de la franchise à l'entrée de la métropole. Récemment encore, l'autorisation a été étendue au régule d'antimoine et aux vermouths sous la réserve, pour ces derniers, du paiement de la différence entre le droit de la Corse et celui de la métropole sur le sucre qui sert à la fabrication de ces vins de liqueur.

Donc, que nos menuisiers se pourvoient auprès de qui de droit pour faire valoir leurs raisons. On ne manquera pas de leur donner satisfaction.

Vous viendrez agréer, etc.

LA QUESTION DU THÉATRE

Nous avons annoncé que le conseil municipal est convoqué pour ce soir, à 4 heures, en séance extraordinaire.

Parmi les questions à l'ordre du jour figure la discussion du cahier des charges du théâtre.

Nous ne savons quelles sont les propositions qui sont faites à la ville. Quoiqu'il en soit, notre Conseil fera bien de prendre une décision rapide. En effet le directeur qui sera agréé, n'aura pas trop de temps devant lui pour recruter une troupe présentable.

Si, comme à l'ordinaire, le choix du Conseil n'était fixé qu'au mois d'octobre, nous sommes sûrs de n'avoir sur notre scène que les acteurs dont on n'aura pas voulu ailleurs.

Bulletin financier

Paris, le 26 Juillet 1897.

Les Rentes Françaises ont débuté sans fermeté ; mais une réaction assez vive étant survenue sur l'Italien, nos rentes ont légèrement fléchi sous cette influence : 3 0/0 101,02. 3 1/2 0/0 100,20.

Des ventes ininterrompues font rétrograder la Rente italienne de 94 30 à 93 90 ; cette réaction pourrait bien prendre de plus fortes proportions.

Il n'y a pas à relever de grands changements sur les fonctions de Crédit : Crédit Foncier 683 ; Comptoir National d'Escompte 567 ; Crédit Lyonnais 778 ; Société Générale 519.

L'action du Gaz Ammoniaque est immobile et ferme à 692.

L'action société Continentale d'Automobiles conserve son avance de la semaine dernière à 125.

La Cie O. Patin ne s'occupe pas seulement de constructions électriques, elle exploite aussi deux secteurs électriques avec comme une minoterie. C'est donc une sécurité de plus pour les obligations 5 0/0 O. Patin.

L'obligation société Centrale d'Automobiles a 482 présente une marge de 18 francs jusqu'au pair.

Les Chemins de fer sont à leurs plus hauts cours.

Guérison de Mlle Julie Casabianca

A NOTRE-DAME DE LOURDES

Au commencement de l'année 1895, ma sœur et moi nous constations un changement inquiétant dans la santé de notre nièce, Julie Casabianca, âgée de vingt-quatre ans. Son appétit diminuait de jour en jour ; ses digestions devenaient plus que laborieuses, difficiles, impossibles ; son estomac se montrait rebelle pour les mets les plus délicats, les plus fins ; il en était de même pour les potions, médicaments, eaux thermales ; aussitôt pris, aussitôt rendus. A son vif regret, elle dut même suspendre la Sainte Communion qu'elle aimait à faire pendant sa maladie.

De là un affaiblissement général qui obligea la pauvre enfant à s'aliter. Sa maigreur était extrême ; elle n'avait plus que les os et la peau ; son insensibilité était si grande qu'une aiguille enfoncée par le médecin dans son poignet ne lui faisait éprouver aucune douleur ; sa nervosité était si aiguë que le son d'un clairon, qui passait sous nos fenêtres, provoquait chez elle des cris, des pleurs et un tremblement de tous ses membres.

Comme conséquence de cet état morbide, ses yeux voilés ne reconnaissaient plus personne ; sa mémoire ne se souvenait plus des choses qu'elle avait dites ou demandées une minute auparavant ; son intelligence, en proie à l'incohérence, se livrait aux plus pénibles divagations ; sa parole enfin, devenue parfois balbutiante, s'arrêtait brusquement sur ses lèvres, dans un bégaiement qui nous fendait le cœur. Bref, d'une jeune fille hyperboliquement douée au point de vue physique, intellectuel et moral, il ne restait qu'une ombre dont chaque jour on emportait les contours, qu'un squelette sans vie consciente, que des débris attristants d'une jeunesse qui avait été pleine de charmes. Des célébrités allopathes et hom.opathes de Paris, ayant épuisé leur science, ne nous exhalent pas l'imminence d'une catastrophe.

L'art, s'avouant impuissant, on nous conseille, en dernier ressort de cause, de recourir aux ressources de la nature. Un déplacement fut décidé, non sans les plus sérieuses appréhensions pour les fatigues du voyage. Saint-Germain-en-Laye fut choisi pour tenter une diversion. Nous avons cependant, on a compris la douceur, d'un troisième étage, sur un quatrième bras soutenu, dans un fauteuil ou un landau [illegible] on est mise dans les trois heures morielles au milieu des tressaillements qui arrachaient à la chère malade des gémissements qui pouvaient être les symptômes de l'agonie. Son arrivée, chez les religieuses Augustines, produisit une impression des plus alarmantes. « Si vous nous avez dit que votre nièce était dans un pareil état, me dit la supérieure, nous ne l'aurions pas acceptée ; le règlement de la maison s'y oppose. » La vivacité de l'air de Saint-Germain, tout en enrayant un peu les vomissements, provoqua une congestion pulmonaire qui se traduisit par des crachements de sang et des expectorations d'une abondance extraordinaire. Affectée de nostalgie, la chère enfant nous supplia de la ramener à Paris. Sur le conseil du médecin, qui ne voyait dans ce dé ir que la consolation pour la famille de lui fermer les yeux dans sa chambrette, nous reprîmes la douceâtre de notre calvaire. Arrivée à Paris, plus morte que vive, la chère enfant semblait respirer dans son petit intérieur. Mais son état demeurait inquiétant. Ayant pris les médecins en grippe, elle refusait d'en recevoir aucun. Nous ne pouvions pourtant pas rester les bras croisés en présence d'une vie qui nous échappait à vue d'œil.

Connaissant satisfaction envers la Sainte Vierge, je lui parlai, un jour, de Notre-Dame de Lourdes : « Oh ! oui, me répondit-elle, la Sainte Vierge seule pourrait me guérir. »

Profitant du Pèlerinage national, nous nous mîmes tous les trois en route. Je ne dis rien des fatigues, des insomnies et des souffrances d'un si long voyage pour une malade épuisée, ayant les jambes enflées et tournant de manière à provoquer la compassion attendrie de nos co-voyageurs. Des confrères et des amis, faisant partie du pèlerinage de la Corse, et que nous eûmes la joie de rencontrer à Lourdes, ne purent s'empêcher de me taxer d'imprudence d'amener une malade dans un pareil délabrement. Le surlendemain de notre arrivée, nous conduisîmes en voiture la chère enfant jusqu'à la Grotte bénie. Sa tante et moi, la soutenant des deux côtés, nous eûmes toute la peine du monde pour la traîner, au milieu d'une foule compacte, dans la Grotte où elle s'affaissa, comme une masse, sur un prie-dieu mis, obligeamment et par privilège, à sa disposition. Notre chapelet terminé, ne pouvant plus supporter la chaleur étouffante des cierges énormes qui y brûlaient jour et nuit, je lui fis signe qu'il était temps de partir, d'autant plus que son immobilité chétruit le passage des pèlerins qui défilaient autour de l'autel d'argent dressé sous la voûte miraculeuse : « Laissez-moi réciter encore une dizaine de chapelet, me dit-elle, et puis nous partirons. » Dès qu'elle eut fini, je me haissai pour lui offrir mon bras : « Je n'ai plus besoin de votre aide, reprit-elle en tâtant ses jambes : je crois que la Sainte Vierge m'a guérie. » En disant ces paroles, la chère enfant se lève d'elle-même ; tous les trois, fondant en larmes, nous perçons la foule, cette fois, sans fatigue ; à peine appuyée sur mon bras, elle tient à aller remercier Notre-Dame de Lourdes dans les trois églises construites en son honneur.

Nous les visitons dans leurs détails ; cette visite terminée, elle assiste, du haut du perron à la procession qui se déroulait, dans la piscine du Savy.

Nous rentrons à pied à l'hôtel, aux cris d'admiration des nombreuses personnes qui l'avaient vue partir ; elle se met à table, elle mange comme jamais elle n'avait mangé depuis neuf mois ; l'enflure des jambes était entièrement disparue, la tour complètement cessée, les crachements arrêtés ; elle passe la nuit dans un sommeil dont elle avait perdu le souvenir. Le lendemain, elle allait à pied, à la basilique, communier à la messe que je célébrai en action de grâces pour sa guérison inespérée. Cet arrivait le 23 août 1895.

En terminant, ce récit, je dois faire deux remarques : la première, c'est que n'ayant pas mis une nièce au Comité médical de Lourdes, je ne pouvais convenablement la présenter, après sa guérison, comme une miraculée : il y avait là une question de discrétion facile à comprendre, c'est ce qui explique le silence de la presse sur cette guérison.

La seconde, c'est que si j'ai attendu deux années pour faire connaître au public cette guérison, ce n'était pas pour faire démontrer par le temps — ce grand maître — que la guérison de ma chère nièce n'avait pas un caractère passager, mais bel et bien définitif.

Elle a retrouvé toutes ses forces, le parfait usage de toutes ses facultés, et elle jouit d'une santé que nous ne lui avions jamais connue.

Sa présence dans notre chère paroisse de Saint-Ferdinand, où tout le monde la croyait perdue, est un témoignage non équivoque de la miséricordieuse puissance de Notre-Dame de Lourdes.

C'est pour la remercier d'une si inestimable [illegible] cette année, du pèlerinage qui va [illegible] ira [illegible] iront déposer leur reconnaissance dans la Grotte de Massabielle.

Chanoine CAPADIANCA,
Premier vicaire de Saint-Ferdinand des Ternes.
(Extrait du *Pèlerin*, 25 juillet 1897).

UN CYCLONE

Nous lisons dans le *Petit Journal* :

Un événement grave a failli jeter la consternation à la Guyane-Colombe.

Ce matin, je m'y suis rendu pour le journal, et je me figurais devoir traverser un pays encore désolé à la suite du cyclone qui, il y a quelques semaines, a fait tant de ravages dans cette contrée. Mais vraiment, l'activité est tellement grande chez nous, qu'il suffit de quelques heures pour faire disparaître les ruines occasionnées par le déchaînement des tempêtes. C'est dire qu'en peu de jours, tout y a été réédifié et reconstitué.

J'ai trouvé une preuve d'un autre genre de cette activité de l'homme pour réparer les injures du temps, chez Mme Robin, sage-femme de 1re classe à la Garenne-Colombes (Seine), 74, rue Gertoria.

Sur elle aussi avait passé un cyclone qui l'avait renversée et dont les suites avaient failli être funestes pour elle. — Mme Robin fut appelée une nuit d'hiver par une violente tempête de neige pour remplir son ministère. Elle, femme vigoureuse et robuste, pesant 196 livres, sierte encore et ne comptant que 47 ans, ne songea pas un instant à se soustraire à son devoir ; elle partit malgré la neige, donna un citoyen de plus à sa patrie et rentra chez elle.

Le froid l'avait saisie et, à son retour, elle gre ottait de fièvre et son ventre enflait d'une façon inquiétante.

Je viens de passer, me disait-elle ce matin, deux années terribles. J'ai gardé le lit plus de sept mois ayant les jambes enflées et souffrant de douleurs qui me faisaient pousser des cris jour et nuit. J'ai consulté des célébrités et malgré toutes leurs ordonnances, je n'ai obtenu aucun remède.

Je dus me faire conduire à l'Hôtel-Dieu où je ne fus pas plus heureuse. Je me voyais dépérir de jour en jour, je ne mangeais plus après quelques mois, j'avais perdu plus de livres.

Je me décidai à revenir mourir chez moi et ce moment mon mari me força à faire l'e des Pilules Pink pour personnes pâles du Docteur Williams qui avaient guéri plusieurs de ses amis. J'en fis usage sans conviction, mais j'avais à peine absorbé une boîte que ma [illegible] m'en connue et qui m'avait depuis longtemps abandonnée, me revint presque subitement avec les idées plus coordonnées ; je pus marcher, surtout manger. Après six ou sept boîtes, mes forces étaient revenues, je pouvais reprendre mes occupations et j'avais, en retrouvant mon caractère enjoué, oh ! oui une nouvelle jeunesse.

La conversation que je viens d'avoir avec Mme Robin est textuellement reproduite ci-dessus. Aujourd'hui Mme Robin est robuste, pleine de santé et cela grâce aux Pilules Pink qui sont un grand régénérateur du sang et tonique des nerfs, elles guérissent : rhumatismes, névralgie, paralysie, vieux ictère, danse de Saint-Guy, maux de tête, vertige, scrofule, etc. Elles red nnent de la couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement de la femme, produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par surmenage physique et mental et par les excès. Vendues chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, MM. Guy et Cie (pharmacien de 1re classe), 3, cité Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco, contre mandat-poste.

Petite G[illegible]
[illegible] et à la machine.
meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ
dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, très belle.
Hauteur des eaux : matin, 4.37 ; soir, [illegible]
Patronnière, à 9 heures du matin, [illegible] ; soir, [illegible]

Enregistrement

Mutation par décès [illegible]

MM. Louis Marcelli, de Corte, à Orsetti Nicolas, de Corte ordonnance, à subir les épreuves orales, sera nommé aspirant de l'enregistrement et aura lieu à Nîmes le 15 [illegible] prochain.

Toutes nos félicitations,

Les livrets des réservistes

Le ministre vient de prescrire le remplacement, dans les livrets des réservistes et des territoriaux, du fascicule contenant l'ordre de route, pour le cas de mobilisation. Désormais, ce fascicule sera de deux modèles et de deux couleurs, suivant que les porteurs ont à faire usage des voies ferrées, soit des voies ordinaires, pour rejoindre leur première destination.

La mesure sera appliquée dès cette année.

La circulation des Vélocipèdes

Dans une circulaire qu'il a adressée aux préfets, le ministre des travaux publics fait observer que l'application faite jusqu'à ce jour de l'arrêté du 10 février 1896, qui règlemente la circulation des vélocipèdes, a permis de reconnaître que la rédaction ne présentait pas toute la précision désirable.

En exigeant que chaque machine soit munie d'un appareil avertisseur, l'administration a simplement entendu parler d'un dispositif quelconque : grelot, trompe ou autre que le cycliste devrait seulement faire fonctionner lorsque besoin serait pour signaler sa présence aux piétons, cavaliers, voitures ou autres vélocipédistes.

Le texte adopté ne traduisait pas sa pensée d'une façon suffisamment explicite, puisqu'il a donné lieu à une interprétation contraire ; il convient donc de le compléter de façon à faire disparaître toute ambiguïté.

A cet effet, le ministre prescrit aux préfets de prendre un nouvel arrêté portant que tout vélocipède doit être muni d'un appareil sonore avertisseur dont le son puisse être entendu à cinquante mètres et qui sera actionné aussi souvent qu'il sera besoin.

Acte de probité

Un portefeuille contenant un billet de banque de cent francs et divers papiers a été trouvé sur le boulevard Saint-Angelo par le facteur auxiliaire du télégraphe Ciccoli, qui s'est empressé de le remettre à son propriétaire, un charretier de passage à Bastia.

Nous félicitons cet honnête employé d'un pareil acte de probité.

Un peu de statistique

Il y aurait pour un patient une curieuse statistique à dresser, de la quantité de liquide qui traverse un être humain de sa naissance à sa mort.

Sans parler des ivrognes, qui constitueraient une section supplémentaire de cette statistique, il y aurait certainement une classe à créer pour les vaudouisiers et les infirmes, grands amateurs d'eau chaude et d'infusions.

Le bureau d'assistance de Mitford, en Angleterre, soigne gratuitement, depuis une dizaine d'années, une vieille fille infirme qui répond au nom de miss Parnell.

Tout dernièrement, on a fait un relevé des dépenses occasionnées par les secours médicaux gratuits. Le médecin a trouvé alors que miss Parnell avait absorbé pour son compte près de cinq mille litres de tisane et de potions diverses.

Cinq mille litres ! [illegible] ane ! Et encore elle était soignée par charité. A ses frais, elle en aurait absorbé le double au moins.

Au Port

Le brick-goélette français *Thérèse*, capitaine Rioa, est arrivé à 6 heures du soir, venant du Golfe-Juan.

Le balancelle française *Présidente*, capitaine Confortini, a relâché [illegible] chargée de charbon de bois.

Le brick goélette français *Eugénie*, capitaine Bonavita, a relâché dans [illegible] venant de Bône, avec un chargement d'orge.

Société de Sainte-Dévote

Les Sociétaires participants de la Société Sainte-Dévote, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire aujourd'hui samedi, 31 juillet, à 8 heures du soir, dans le péristyle du Théâtre municipal.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ;
2. Admission de nouveaux membres honoraires et participants ;
3. Questions relatives aux funérailles des sociétaires.

Le Président, MICOLIN.

Grand Café Français

Immense succès de toute la troupe !!!
Grand Concert du 31 Juillet
Débuts de Mme BEAUFORT, chanteuse excentrique.
L'Orchestre dans son répertoire.
M. BEAUFORT, Comique : Dans son répertoire varié.
Les Petits MÉPHISTOS : Dans leurs créations.
M. MAURICE, ténor léger : Dans son répertoire varié.
Mme BEAUFORT : Dans son répertoire.
Duos par M. et Mme BEAUFORT.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.
NAISSANCES. — Néant.
DÉCÈS.

Zaccali Ambroise, propriétaire, marié, 72 ans, d'Ajaccio.
Penas Bernardin, négociant, veuf, 72 ans, de Bastia.

BOURSE DE PARIS

	29 juill.	30 juill.
Rente 3 p. 0/0 ancien.	104.70	104.75
— 3 p. 0/0 nouveau.	103.50	103.65
— 3 1/2 0/0.	108.17	108.25

Dépêches de Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

RIXE MORTELLE

Corte 6, h. s.

Ce soir, vers 4 heures, à la suite d'une question d'intérêt entre les nommés Santelli Ange-Marie et Micaelli Ours-Toussaint, tous deux d'Isolaccio di Fiumorbo, une discussion très sérieuse s'éleva entr'eux au lieu dit Quarcio di Santi.

Santelli Ange-Marie porta deux violents coups de couteau à Micaelli, qui tomba blessé mortellement.

Le meurtrier a pris la fuite.

M. le Procureur de la République de Corte, accompagné de M. le docteur Zuccarelli, s'est immédiatement porté sur les lieux.

L'affaire Vincenti

Vincenti Jean-Ange, condamné à mort par la cour d'assises de la Corse, dont l'arrêt de condamnation a été cassé par la Cour suprême, a été renvoyé devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône.

Cette affaire sera très probablement jugée à la session de novembre.

Récompenses Honorifiques

Le ministre de l'intérieur a accordé une médaille en argent aux docteurs Castelli et Galetti, de Marseille, pour actes de dévouement pendant les épidémies.

L'Affaire du Panama

M. Vallé, président de la commission d'enquête parlementaire, a fait parvenir à M. Le Poittevin les dossiers d'Arton.

Ces dossiers ont été transmis immédiatement à M. le procureur général Bertrand.

Les Morts du Jour

M. de la Rochejaquelein

M. le marquis de la Rochejaquelein, député conservateur des Deux-Sèvres, est décédé ce matin, à l'âge de 64 ans.

Membre de l'Assemblée nationale en 1871, il fut réélu en 1876, 1877, 1889 et en 1893.

M. de la Rochejaquelein est l'un des signataires de la proposition du rétablissement de la Monarchie, présentée à l'Assemblée nationale en juin 1874.

Les distributions de prix

M. Cochery, ministre des finances, a présidé, aujourd'hui, la distribution des prix aux élèves du lycée d'Orléans.

M. Cochery a prononcé un discours très patriotique.

M. Rambaud, ministre de l'instruction publique, a présidé, à la Sorbonne, la distribution des prix du concours général.

Dans son discours M. Rambaud a dit que la France a pu trouver les millions pour construire et entretenir les écoles, grâce aux sacrifices qui ont été faits par le paysan et l'ouvrier.

M. Barthou à Oloron

M. Barthou, ministre de l'intérieur, présidera dimanche, à Oloron, la distribution des récompenses du concours de fruits.

AVIS DE DÉCÈS

M. Raphaël Penza, négociant, Mme R. Penza, née Valery et leur famille ; M. Jean-Baptiste Penza, négociant, Mme Jean-Baptiste Penza, née Grece et leur famille ; M. L.-N. Mattei, membre du Conseil général de la Corse, Mme L.-N. Mattei, née Penza et leur famille ; M. François Mattei, négociant, Mme François Mattei et leurs enfants ;

Les familles Santelli de Nonza, Ribetti et Rimattei de Bastia, Leccia et Camporiolo d'Oletta, Locteu Filidori de Pietralba,

Ont l'honneur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Penza Bernardin
Négociant

leur père, beau-père, grand-père, oncle, cousin et allié, décédé à l'âge de 72 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu, aujourd'hui, samedi, 31 juillet, à 9 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard Saint-Angelo, 4.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Cinquini ; MM. Pierre, Louis et Jean-Baptiste Cinquini ; Mlle Lucie Lota ; M. Joseph-Antoine Lota, capitaine au long-cours, Chevalier de la Légion d'honneur ; M. Lota Jean-Baptiste, capitaine au long-cours ; Mme Lota et son fils.

Les familles Lota, Tomasi, Sanguinetti, Angelacci, Sisco, Paoletti et Nicolai

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

M. l'abbé Augustin Cinquini
Vicaire de Saint-Jean

leur fils, frère, neveu et cousin, décédé dans la 32e année de son âge, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 31 juillet, à 11 heures du matin, à Erbalunga.

M. le Curé, le clergé et les membres du Conseil de Fabrique de Saint-Jean,

Ont le regret de faire part aux paroissiens de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de

M. le Vicaire Cinquini

décédé hier à 3 heures.

Les funérailles auront lieu à Erbalunga ce matin à 11 heures.

PÉTROLE ATLANTIC

La maison THIERS FRÈRES recevra, au mois de septembre prochain, un chargement de pétrole de la marque Atlantic, en provenance directe d'Amérique, à un prix très-bas.

Avis aux bons clients.

AVIS

Le trois mâts *Jamaica* est parti de *Philadelphie* pour Bastia avec un chargement de PÉTROLE ATLANTIC, pour le compte de M. OLIVANI JEAN-JACQUES, qui pourra céder cette marque à des prix très avantageux.

A VENDRE
pour cause de départ

Chambres à coucher et Salon.

S'adresser boulevard Paoli, n. 40, au 3e.

Pétrole

La maison L. N. MATTEI et Cie a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle attend, courant septembre prochain, un chargement de pétrole *Atlantic* à destination de Bastia-Ajaccio et qu'elle le vendra, cette année, à un prix tout à fait exceptionnel de bon marché.

Elle engage donc ses clients, et dans leur intérêt, de la consulter avant de traiter ailleurs.

SOURCE DU CHALET
EAU MINÉRALE NATURELLE

La meilleure du bassin de Vichy

Approuvée par l'Académie de Médecine de Paris, autorisée par l'Etat.

Dépôt : Maison F. PASQUINELLI, négociant, boulevard Paoli, 22, à Bastia. — 0,60 la bouteille.

AVIS

aux acheteurs de Pétrole

MM. SIMON DAMIANI et PIERRE VINCENTELLI informent les acheteurs que le voilier *Fortunata*, est parti de Philadelphie (Etats Unis d'Amérique), le 21 juillet courant, à destination d'Ajaccio-Bastia, chargé de pétrole *Atlantic*, pour leur compte.

SERVICE DE VOITURES
DE FOLELLI A PIEDICROCE
(OREZZA)

Les frères **Villa** préviennent le public qu'un service quotidien est fait de Folelli à Orezza par la poste.

Ils ont en outre des calèches et landaux à toute heure ; le service peut être fait même jusqu'à Ponte-Leccia, il n'y qu'à avertir un jour à l'avance.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. HENRI BARTOLI, 11, Avenue de la Gare.

Adresse télégraphique : Villa frères, Pedicroce.

LE MORBICIDE Guérison rapide, certaine, sans risque par la Pommade, Pilules et Capsules Anzani de Ch. Gillet, pharm. à Marseille. Traitement recommandé par 4000 attestations. 3.50 chaque remède.

Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS & MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX & POTERIES
Ch. CLÉMENT

00249

22e ANNÉE — LUNDI, 2, ET MARDI, 3 AOUT 1897 — N° 183

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5a

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | Union postale, et autres Pays
Autres Départ. 22 » » 12 » | le port en sus »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE MUNICIPALE

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
NE CRAIGNEZ PLUS RIEN!
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Follicules. Il est le SEUL véritable restaurateur des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande des Prospectus contenant détails et attestations

Véritable Extrait de Viande **LIEBIG**
INDISPENSABLE dans toute bonne cuisine, pour préparer et améliorer potages, sauces, ragoûts, légumes, etc.
SE VEND CHEZ TOUS LES ÉPICIERS.

VIN TONIQUE AU QUINQ
à base de fer, aux écorces d'oranges amè
Eau de Fleur d'Oranger
DENTIFRICE ODONTALGIQUE possédant vertus ;
toutes les douleurs, conserve l'émail et le blancheur
BAUME SAMARITAI
guérissant toutes sortes de plaies et de brû
EAU SOUVERAINE
contre toutes sortes de maladies des yeu
Tous ces produits proviennent du Couvent des C de Monaco.
Dépôt : chez Mme Vve ORDIONI, née SCAGLIOL (Corse).

Ne fumez que le merveilleux CIGARE MATTEI à 10 c.

AU PETIT GOURMET
Restaurant recommandé à Erbalunga
Tenu par J. B. ROMANI
Prix modérés

PARFUMERIE EXTRA-FINE
VACHOT-BAVOUX
Lyon et Paris
Spécialité de la maison
Savon et Vinaigre LACTESCENT
Parfumerie Spéciale
Violette Véritable
Lyon 1894
Membre du Jury, hors concours

REPRÉSENTATION-TRANSIT COMMISSION - EXPÉDITION
Pour achat, vente à la commission, pour tout renseignement et pour toutes expéditions à faire sur le Continent et les autres ports de la Corse, s'adresser à M. Toussaint SO

TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS
Tonnage Graisse, Piqure, Acide sur aigre doux, Amertume, Goûts de terroir, Pousse, Vins mildiousés, Fermentations permanentes. Mauvais goûts, etc. Vinification, Conservation et Bonification par procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crûs pour Vins rouges et blancs de France et Etrangers, pour Vins de liqueurs et Apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentrés véritables vieillissseurs. Dosage pour Vermouth de France et de Turin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vinicoles, Couleurs végétales, Fournitures de chais.
Laboratoire de Bactériologie et d'Œnologie. **F. Magnan,** *Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonifical*eur, Rue des Ramparts-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône.)

Orezza-les-Eaux
VILLA GRANAJOLA
La Ville sera ouverte le 1 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'Etablissement, attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare de San Gavino d'Orezza.
Jeux de Tennis — Croquets — Balançoires
PATISSERIE DE JOUR
La cuisine de l'Hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus délicats par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.
A M. IGNACE COLOMBANI, propriétaire
Orezza, Corse.

SOMNAMBU
Mme FÉE à Marseille (Bouches du Rhône), 22, rue Monstier,
(Ex Secrétaire confidentielle d'une Reine)
CONSULTE PAR CORRESPONDAN
Madame **Fée**, dont la science est universellement appr les savants, a fait gagner de nombreux lots. Elle fait n'importe quoi : *affaires commerciales, amour, mariage, pertes, héritages, divorces, maladies, calomniateurs, avancement, faveurs, etc., etc., etc.*
Dans un but humanitaire et pour répandre sa science, diquera *gratuitement* les secrets et moyens de gagner un a la personne digne d'intérêt qui la consultera et qui s'en la récompensera après avoir gagné.
Madame FÉE consulte aussi bien par Correspondance vive voix. Il suffit de lui écrire. *Discrétion et Loyauté ;* c tions a moitié prix aux lecteurs du journal.

STATION D'ÉTÉ DE CORSE
ALTITUDE 1.200 MÈTRES
HOTEL DU MONTE D'O
FACE DE VIZZAVONA
Sur la ligne de chemin de fer entre Ajaccio et Bas
Position unique au milieu d'ombrages touffus de pins et, ouvert pour la saison d'été.
Salle de premier ordre, cuisine très soignée sous la direction de cuisine d'un des grands hôtels du littoral.
Déjeuner, vin compris, 3 francs.
Arrangement avantageux pour familles pendant la saison d'été.
Belle restaurant et grands salons bien aérés, pour autour des jeux de croquet et de Lawn-Tennis.
Omnibus et voitures à la disposition des clients.
Accès à toutes les trains et à la disposition des clients.
Adresse à V. BUDTZ, Propriétai

Ce nou
disparaissait, M. Gualtella ion de la roumaine au Nou- lace, loir, maison Bertin.
EN CABINET PRADERE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à ne mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.
Les Gérants gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

PURGATIFS - DÉPURATIFS - ANTISEPTIQUES
CONSTIPATIONS, MIGRAINE, CONGESTIONS, etc.
Exiger les Véritables
Pilules Suisses du Docteur Franck

Distillerie J.-U. BLANQUI Fils, Fondée en 18
QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR. — VINGT-SEPT MÉDAILLES
SPÉCIALITÉ DE LA MAISON
AMARA BLANQU
Le plus agréable et le plus fortifiant de tous les Amers & Bitters connus
est également le plus propagé & le plus apprécié dans toute la Corse
SEUL DÉPOT POUR LA CORSE
de la GRANDE FINE CHAMPAGNE CHATEAU-BLANZAC & du RHUM COLOMBO, import. directe de la Marti
Représentant à Bastia : M. T. CIAVATTI

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
PRODUITS RECOMMANDÉS :
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce j
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirope : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centi

LE CALENDRIER

FÊTE DE L'EMPEREUR ET DU 2e JOUR D'ANNÉE
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 20 m. — Coucher, 6 h. 50 m.
LUNE : Premier quartier, le 5. — Pleine, le 12.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Dominique.

2 AOUT

La Distribution des Prix

aux Elèves du Lycée

Hier matin a eu lieu au Lycée la distribution solennelle des prix, sous la présidence de M. le général Sago, gouverneur de la Corse, délégué par M. le Ministre de l'instruction publique.

Le grand préau et la cour étaient pour la circonstance ornés de faisceaux de drapeaux aux couleurs françaises et russes, de tentures tricolores, d'écussons et d'un beau buste représentant la République.

Cette décoration élégante et de bon goût donnait un cachet tout spécial à la fête.

Sous l'administration de notre pre- établissement universitaire.

A côtés du président, sur l'estrade ont pris place M. le Provisseur, M. le Censeur, M. le Maire, M. le Président de la Chambre de commerce, M. le colonel Mortagne, directeur du génie, M. Delort de Mialhe, colonel du 163e, M. le lieutenant-colonel Welck, chef de la 15e légion (ter), M. le commandant Koch, chef d'état-major du Gouvernement de la Corse, les membres du conseil d'administration, un grand nombre de magistrats de la Cour et des Tribunaux, des fonctionnaires de tout ordre, M. le consul général d'Italie, et la plupart des officiers de la garnison.

C'est une bonne fortune pour le Lycée d'avoir eu pour présider cette fête de l'esprit et du travail un homme de la valeur de M. le général Sage, un de ces chefs éminents à qui, en juste considération de ses brillants services et de son mérite supérieur le gouvernement a confié le soin de la défense de la France insulaire.

C'est aussi avec la plus vive satisfaction que le monde des écoles et tous ceux qui s'intéressent aux progrès de l'instruction ont appris que le ministre avait fait choix, comme délégué, de M. le Gouverneur, lui donnant, avec une nouvelle preuve de haute estime, l'occasion de manifester ses sentiments de sympathie à l'égard de la Corse et de ses représentants universitaires.

Nous donnons plus loin en substance le beau discours prononcé par M. le général Sage, en regrettant vivement de ne pouvoir le publier in-extenso, car M. le général Sage l'a brillamment improvisé.

Une assistance choisie et plus nombreuse que l'année dernière se pressait devant l'estrade, heureuse d'applaudir au succès des lycéens, de donner par sa présence une marque de sa gratitude envers les dévoués maîtres du Lycée et leur distingué chef, M. Tarot, et de montrer combien elle appréciait les résultats de leurs efforts persévérants.

Reconnaissance bien naturelle d'ailleurs, quand on songe à tous les diplômes gagnés cette année par les élèves de notre lycée dont la devise pourrait être : « De mieux en mieux. » En effet, sur 65 élèves présentés aux divers examens, en juin dernier, 3 sur 4 ont été admissibles à l'Ecole de Saint-Cyr, 49 admissibles aux divers baccalauréats, et 37 définitivement reçus.

C'est à huit heures précises que la cérémonie a commencé.

L'excellente musique du 163e a annoncé, aux sons de la *Marseillaise*, l'arrivée du cortège officiel. Notre chant national a été écouté debout et tête nue ; il a été chaleureusement applaudi.

Puis, lorsqu'on s'est assis, M. le Président a donné la parole à M. Perrenot, agrégé de l'université, professeur de lettres (Enseignement moderne), qui a prononcé le discours d'usage, que nous reproduisons plus loin in-extenso. M. Perrenot a traité avec un réel talent un sujet bien délicat : *Les dangers de l'art.*

La lecture de ce discours d'un tour si ingénieux et d'une si élégante expression a été interrompue à plusieurs reprises par les applaudissements unanimes de l'assemblée.

Après lui, M. le général Sago s'est exprimé à peu près en ces termes :

Mesdames,
Messieurs,
Chers Enfants,

Il y a quarante et quelques années, vous me permettrez de ne pas insister sur le chiffre exact, un peu par coquetterie, j'étais élève de rhétorique au lycée de Bordeaux. La distribution des prix était présidée, cette année, par un jeune général; il n'avait pas quarante ans, et revenait de Crimée couvert de gloire. Son nom était déjà légendaire en France et dans l'armée. C'était le général Bourbaki. J'étais au premier rang et je considérais avec attention et avec émotion cette mâle figure de soldat, dont les yeux brillants me fixaient comme pour deviner ma pensée.

Après un premier discours, en latin — s'il vous plaît — prononcé par le professeur de rhétorique et un deuxième discours, en français, le général se leva, prit des mains de son aide de camp un énorme rouleau, le déplia et commença un troisième discours. Il faisait très chaud; l'intérêt avait diminué en raison directe du nombre des discours et un frisson de lassitude parcourait l'assistance.

Le général s'en aperçut ; à la deuxième page, il plia son discours le repassa à l'aide de camp. Et alors, dans une magnifique improvisation, il nous parla de la Patrie, de cette guerre de Crimée dans laquelle il avait joué un si beau rôle. Personne ne dormait plus, et quand le général se rassit, il fut salué par les bravos de toute l'assemblée.

Quelques instants après je reçus de sa main le premier prix de discours français, (ce n'est pas pour m'en faire honneur), et en me le remettant, il me serra la main et me dit : « Continuez à travailler, soyez bon patriote et bon soldat, si le cœur vous en dit. » Je me fis en ce moment deux serments : celui de devenir officier, je l'ai tenu; le deuxième, — c'est que si les hasards de ma carrière m'amenaient à présider une distribution de prix, je ne prononcerais pas de discours académique ; — je le tiens aujourd'hui. C'est pour vous dire que je vais causer avec vous comme je causerais avec mon enfant ou avec les soldats que la France m'a confiés, qui sont aussi mes enfants et que j'aime autant que le premier.

Mais auparavant laissez-moi remercier M. le Ministre de l'instruction publique d'avoir bien voulu me désigner pour présider cette fête de famille : il honore non seulement ma personnalité mais l'armée tout entière, si étroitement unie à l'Université par les mêmes devoirs ; dévouement, abnégation, amour de la patrie.

Laissez-moi vous dire combien je suis heureux d'être dans cette enceinte entouré de ces professeurs dont l'enseignement est si complet, si vivant et si patriotique. Laissez-moi leur exprimer ma reconnaissance de père pour les soins dont mon fils a été l'objet dans cet établissement. Je vous ai livré mon enfant, vous en avez fait un bachelier et un homme ; merci du fond du cœur. J'ai suivi attentivement ses travaux scolaires, j'ai constaté que non seulement vous cherchez à ouvrir l'intelligence des élèves, mais que vous cherchez aussi à imprimer dans ces jeunes esprits le sentiment du devoir et de la patrie.

Qu'elle est grande dans sa simplicité, Messieurs, qu'elle est grandiose, cette manifestation spontanée du professeur suspendant son cours quand les tambours et la musique défilent à la tête du régiment qui passe ! Quelle belle leçon de choses !

Sachez l'apprécier en saluant toujours le drapeau du régiment, qui est l'emblème de la Patrie. Saluez-le sans fausse honte, sans respect humain, comme nous le saluons nous-mêmes avec notre épée, parce que c'est le drapeau et que c'est pour lui qu'un jour nous devons souffrir, peut-être mourir.

J'ai déjà trop tardé, M. le Professeur, de vous féliciter du magnifique discours que vous avez fait au début de la séance. Dans un langage élevé et une haute compétence, vous avez exposé les dangers de l'art. Malgré l'aridité du sujet et sa délicatesse, vous avez su maintenir, dans l'assistance, un intérêt constant par votre diction et par les belles choses que vous nous avez dites. Je vous prie d'en recevoir tous mes compliments.

Que vous dire à présent, mes chers enfants ? Il ne serait pas étonnant que votre général vous parlât ici de patriotisme. Mais que vous répéter à ce sujet que vous ne savez déjà ? Cette vertu est dans votre sang depuis des siècles et j'aime mieux vous entretenir de vos gloires militaires que de vous donner des définitions.

Et d'abord apparaissent les deux grandes figures de la Corse, les deux grands héros de l'indépendance : Sampiero, général habile, mort lâchement assassiné ; Pascal Paoli, le législateur et le grand patriote, mort en exil. Je ne vous ferai pas l'historique de ces grands hommes, vous connaissez leur vie, je ne m'y arrête pas.

Mais, c'est à partir de la Révolution française que la Corse va concourir à la grandeur de la France avec cette pléiade de grands hommes qu'elle a fournis dans toutes les branches de l'activité humaine : magistrature, barreau, clergé, diplomatie, armée. Que d'illustres généraux ! que de vaillants soldats pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire.

Abbatucci, mort général à Huningue, à 26 ans ; Arrighi de Casanova, l'enfant de Corte ; Luce de Casabianca, le héros d'Aboukir ; Cervoni, le plus grand général de la Grande Armée ; Ornano, maréchal de France, les deux frères Sebastiani dont l'un a été maréchal de France. Et plus tard, mes enfants, que de sang versé dans cette Afrique, dont le sol nous a coûté si cher, en Crimée, en Italie, au Mexique ; dans ces vieux régiments de turcos, de zouaves, de chasseurs d'Afrique, où les soldats de l'île aimaient à se retrouver, parce qu'il y avait des dangers à courir et de la gloire à conquérir. Combien il en passe dans ma mémoire de ces vieux amis du 1er régiment de turcos, presque tous tués ou morts à la guerre !

Mort Massoni ! mort Micaelli et tant d'autres!

Mort aussi mon premier chef, qui guida mes pas comme sous-lieutenant, le colonel Suzzoni, tué héroïquement dans cette terrible journée du 6 août en enlevant à la baïonnette les canons allemands à la tête de nos braves turcos. Que ses neveux conservent précieusement le souvenir de cette figure de soldat, de ce héros qui est mort pour la patrie qu'il aimait tant : je suis heureux de pouvoir donner en ce jour un dernier témoignage de reconnaissance et d'affectueux souvenir à celui qui fut mon premier chef, le colonel Suzzoni.

Et pendant l'année terrible, que de courage, que de dévouement, que d'héca-tombes !

Quelle belle troupe que cette légion Corse à côté de laquelle j'ai combattu depuis les bords de la Loire jusqu'aux rives de la Lisaine ! Quel dévouement ! Quelle belle tenue devant le feu ! Il y a ici un honorable magistrat qui y a combattu et qui les a vus à l'œuvre!

Je veux aussi parler d'un héros dont le nom est presque inconnu actuellement et qui cependant devrait être honoré dans son pays ; il s'appelait Achilli ; il était mon camarade de Saint-Cyr. Engagé volontaire, à force d'énergie et de volonté, il avait réussi à entrer à l'Ecole.

Les hasards de la guerre de 1870 et son indomptable énergie en avaient fait un commandant de régiment. Suivant les pentes du Jura pour se retirer en Suisse, l'armée de l'Est expirante est poursuivie par les troupes prussiennes : il fallait un dévouement pour protéger sa retraite. Achilli le comprit et alla se placer sous le fort de Joux, où il trouva la mort après une lutte héroïque.

C'est la dernière balle prussienne, tirée sur le sol Français, qui a tué un officier corse ; ne l'oubliez pas ! "

Parmi vos gloires vivantes, il en est une que je ne veux pas oublier. C'est le libérateur de Tuyen-Quan, ce général valeureux, l'homme de cœur aussi modeste qu'intelligent, actuellement membre du conseil supérieur de la guerre, une des lumières de l'armée ; j'ai nommé le général Giovanninelli. C'est aussi une de vos grandes figures et je suis heureux de lui offrir dans son pays l'hommage de mon respectueux dévouement.

J'aigrenne le long chapelet de vos gloires nationales et encore en ai-je oublié !

Je ne veux vous dire que ceci et je le dis du fond du cœur : gardez la foi de vos pères qui, pendant des siècles, ont lutté pour l'indépendance de votre pays et la gloire de la France.

N'oubliez jamais vos vaillants compatriotes, qui ont versé leur sang sur les champs de bataille, qui l'ont versé sans compter, victorieux ou vaincus.

Et moi qui ai le grand honneur et le devoir de vous défendre en cas de guerre, je n'oublierai point les généreux exemples de vos ancêtres. Au milieu de ce peuple